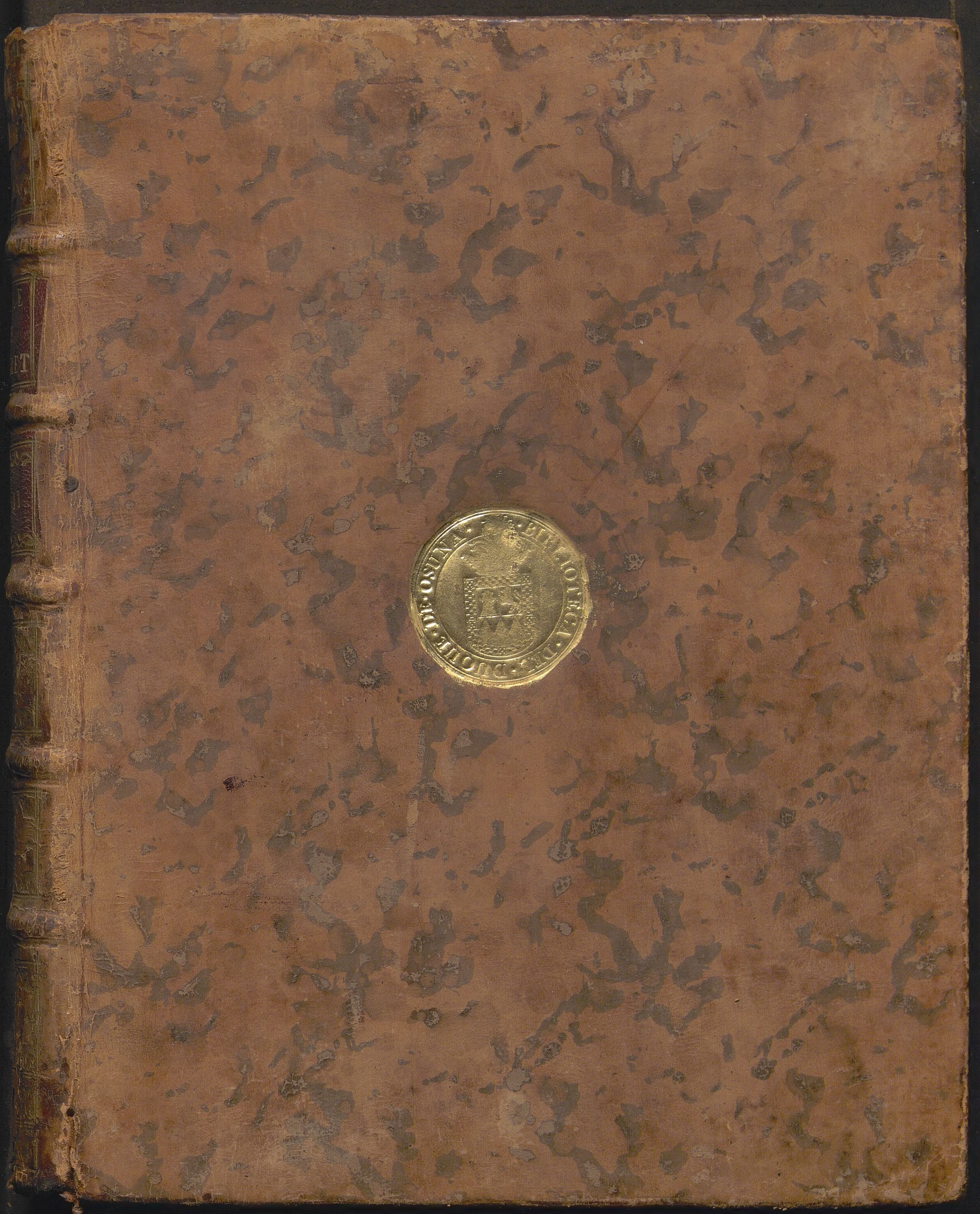
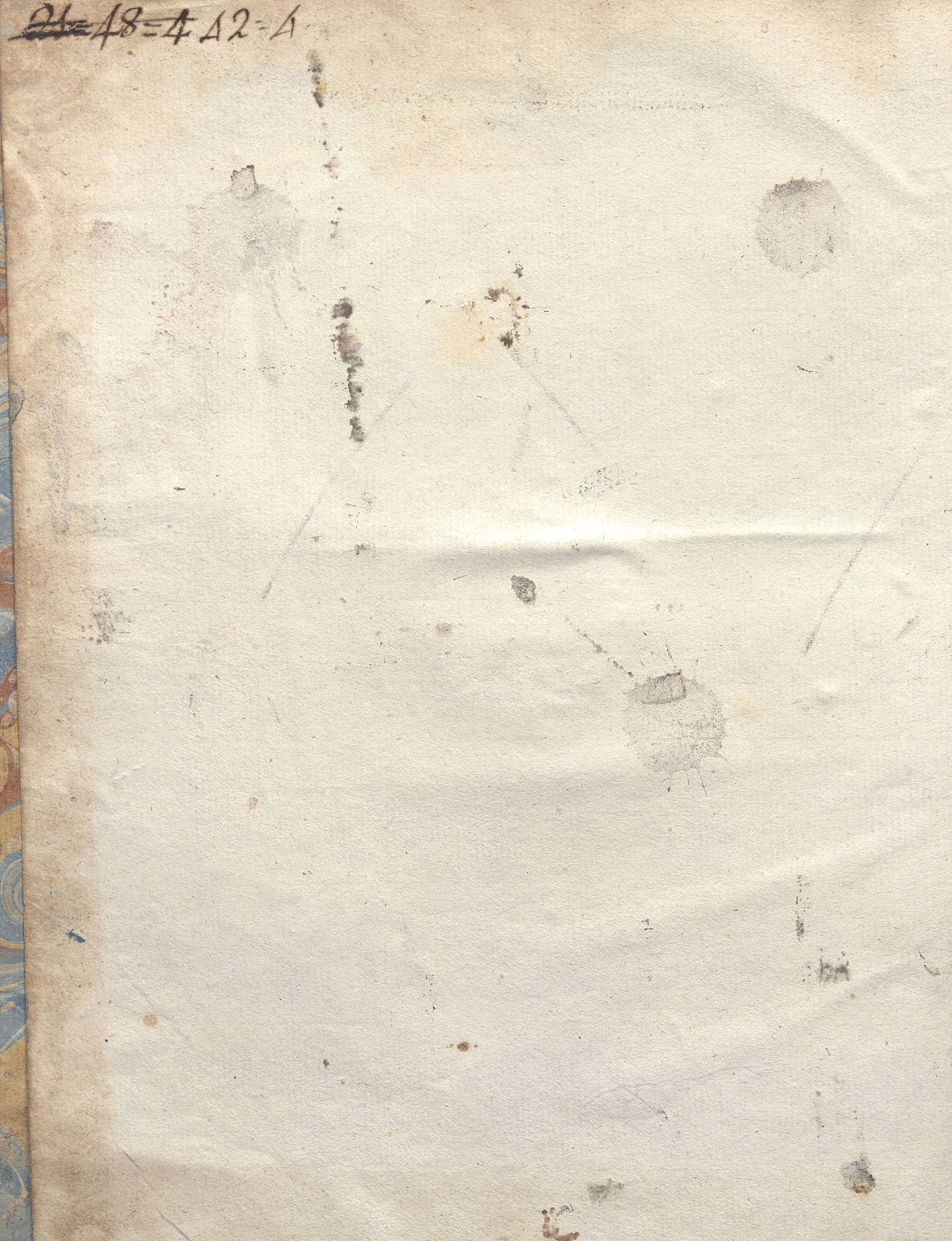

BIBLIOTECA · DEL · DUQUE · DE · OSUNA







HISTOIRE
DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU
TESTAMENT,
ET DES JUIFS,

POUR SERVIR D'INTRODUCTION
à l'Histoire Ecclesiastique de M. l'Abbé FLEURY.

TOME SECOND.

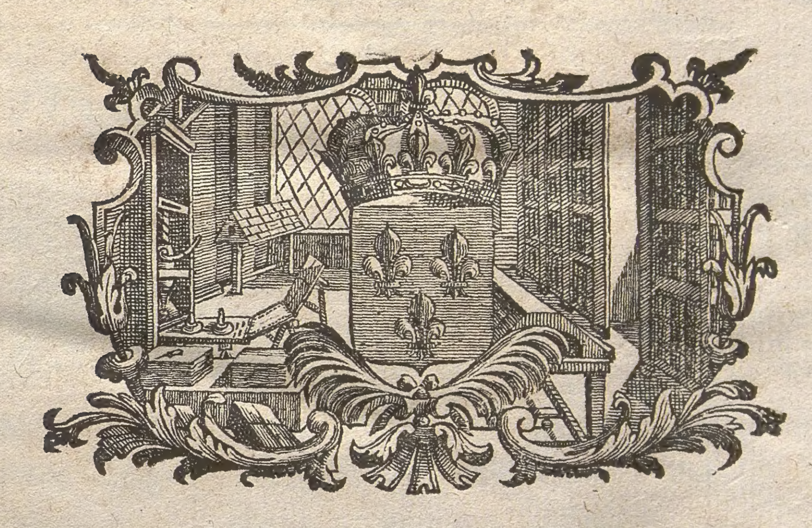


HISTOIRE
DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU
TESTAMENT,
ET DES JUIFS,
POUR SERVIR D'INTRODUCTION
à l'Histoire Ecclesiastique de M. l'Abbé FLEURY.

Par le R. P. D. AUGUSTIN CALMET, *Religieux Bénédictin, Abbé de Senones.*

NOUVELLE EDITION CORRIGÉE.

TOME SECOND.





A PARIS, QUAI DES AUGUSTINS,
Chez PIERRE-ALEXANDRE MARTIN, à l'Ecu de France.

M. DCC. XXXVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

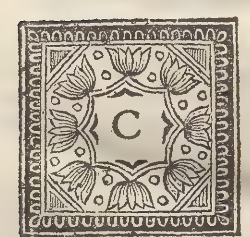


HISTOIRE DE L'ANCIEN TESTAMENT.

SUITE DU LIVRE III.

CHAPITRE XXXV.
Histoire de Ruth.

ANNÉE INCERTAINE.



E fut au tems d'un des Juges d'Iſraël qu'arriva l'hiſtoire de Ruth. Mais comme on ne ſçait pas ſûrement ſous lequel des Juges elle ſe paſſa (*a*), nous la plaçons en cet endroit, comme étant une introduction à l'hiſtoire de David, dont nous ſerons bien-tôt obligez de parler. Au tems

(*a*) Les Juifs croyent que Boos eſt le même qu'Abeſan. Uſſerius croit que la famine, dont il eſt parlé dans le Livre de Ruth, arriva ſous la Judicature de Samgar.

ANNE'E INCERTAINE.

d'un des Juges d'Iſraël (*a*), il ſurvint une famine dans le païs, qui obligea un homme de Bethlehem Ville de Juda, d'aller demeurer au pays de Moab avec ſes deux fils. Cet homme s'appelloit Elimelech, & ſa femme Noëmi. L'un de ſes fils s'appelloit Mahalon, & l'autre Chelion. Etant dans la terre de Moab, Elimelech mourut, & laiſſa Noëmi avec ſes deux fils. Elle les maria dans ce païs à deux femmes Moabites. Mahalon épouſa *Ruth*, & Chelion *Orpha*. Ils demeurerent dix ans dans les terres de Moab; Mahalon & Chelion étant morts ſans enfans, Noëmi réſolut de s'en retourner en ſon païs. Ses deux brus voulurent l'accompagner: mais elle les pria avec tant d'inſtance de s'en retourner, qu'Orpha ſe rendit, & reprit le chemin de ſon païs, après avoir bien verſé des larmes avant que de ſe ſéparer de ſa belle-mere. Ruth demeura avec Noëmi, & la ſuivit à Bethlehem. Elles y arriverent au commencement de la moiſſon des orges, c'eſt-à-dire, vers le mois de Mars.

Noëmi dit à Ruth d'aller glaner dans le champ de Boos.

Comme elles étoient extrémement pauvres, Ruth demanda à Noëmi d'aller glaner dans les champs. Y étant allée, elle ramaſſoit les épis derriere les moiſſonneurs d'un homme de Bethlehem nommé Boos, qui étoit riche, & proche parent d'Elimelech ſon beau-pere. Boos étant venu de la Ville pour voir ſes moiſſonneurs, dans le moment qu'ils s'étoient retirez à l'abri pour prendre quelque nourriture, & ayant remarqué cette jeune femme qui étoit entrée avec eux ſous le couvert, de peur

(*a*) *Ruth.* I. 1. 2. & *ſeq.*

qu'on ne la ſoupçonnât de prendre des épis dans la moiſſon en l'abſence des moiſſonneurs ; Boos demanda à celui qui veilloit ſur ſes ouvriers qui elle étoit. Cet homme lui répondit : C'eſt cette Moabite qui eſt venuë avec Noëmi du païs de Moab. Elle nous a prié de trouver bon, qu'elle ſuivît les moiſſonneurs pour recüeillir les épis qui ſeroient demeurez, & elle eſt dans ce champ depuis le matin juſqu'à cette heure, qu'elle s'eſt retirée un petit moment ſous le couvert.

ANNE'E INCERTAINE.

Boos dit à Ruth de ne point aller dans un autre champ, mais de demeurer dans celui-là, & d'y ſuivre ſes moiſſonneurs, & que quand elle auroit ſoif, elle allât boire de l'eau dont ſes gens bûvoient, & qu'il leur avoit défendu de l'en empêcher. Ruth ſe proſterna profondément juſqu'à terre, & lui rendit graces de ſa bonté. Boos ajouta : Je ſai ce que vous avez fait envers votre belle-mere, après la mort de votre mari, & comme vous avez quitté votre païs pour la ſuivre. Que le Seigneur, ſous les aîles duquel vous vous êtes retirée, vous rende le bien que vous avez fait, & vous comble de bénédictions. Ruth répondit à cela avec beaucoup d'humilité & de modeſtie, & Boos lui dit : Lorſque mes gens commenceront à manger, approchez-vous & mangez avec eux. Ruth s'approcha donc des moiſſonneurs, & on lui ſervit de la boüillie, ou du gruau ; elle en mangea, & en garda pour ſa belle-mere.

Boos donna auſſi en ſecret cet ordre à ſes gens : Non-ſeulement ne l'empêchez point de glaner, & même ſi elle veut moiſſonner avec vous, laiſſez-la faire, & laiſſez exprès tomber quelques épis, afin

ANNE'E INCERTAINE.

qu'elle n'ait point de honte de les ramaſſer. Elle glana donc dans le champ juſqu'au ſoir, & ayant battu avec un bâton les épis qu'elle avoit ramaſſez, elle en retira environ la meſure d'un éphi d'orge. L'éphi contenoit vingt-neuf pintes, chopine, demi-ſetier, un poſſon, & un peu plus. Elle revint trouver Noëmi, & lui montra ce qu'elle avoit ramaſſé, & lui offrit des reſtes de ce qu'on lui avoit ſervi. Noëmi lui demanda où elle avoit glané, & ayant appris que c'étoit dans le champ de Boos, elle dit à Ruth que cet homme étoit leur proche parent; & elle l'exhorta à continuer d'aller plutôt dans ce champ que dans un autre, juſqu'à la fin des moiſſons, puiſque le maître le lui avoit permis; & de peur que ſi elle vouloit aller ailleurs, on ne lui fît peut-être de la peine, & qu'on ne l'empêchât de glaner.

CHAPITRE XXXVI.

Mariage de Ruth avec Boos.

Après quelques jours, Ruth étant revenuë trouver ſa belle-mere (*a*), Noëmi lui dit: Ma fille, je penſe à vous mettre en repos, & à vous pourvoir d'une telle ſorte que vous ſoyez bien. Vous ſavez que Boos eſt notre proche parent; il doit cette nuit vanner ſon orge dans l'aire: lavez-vous donc, parfumez-vous d'huile de ſenteur, & prenez vos plus beaux habits, & allez ſecretement vers l'aire de Boos, & remarquez l'endroit où il ira ſe coucher, & lorſqu'il ſera endormi, vous irez lever la couverture dont il ſera couvert du côté des pieds, vous vous y coucherez & y demeurerez. Après cela il vous dira ce que vous devrez faire. Ruth obéït, &

(*a*) *Ruth.* III.

ſur le ſoir elle alla ſecretement vers l'aire de Boos, où elle demeura, ſans que perſonne la vît ; & Boos étant allé ſe coucher près d'un tas de gerbes à l'air ; car en ce pays-là il n'y a nul danger pour la ſanté de coucher à terre & à l'air, pourvû qu'on ſoit couvert de quelques habits ; Ruth vint tout doucement, & ſe coucha aux pieds de Boos, ſans qu'il s'en apperçût.

Sur le minuit Boos ayant apperçu quelque choſe à la lueur de la lune, ou des étoiles, en fut troublé, & ayant demandé : Qui êtes-vous ? Ruth lui répondit : Je ſuis Ruth votre ſervante, étendez votre couverture ſur moi, parce que vous êtes mon plus proche parent. Boos la loüa de ce que ſans chercher à plaire à de jeunes hommes, elle ne cherchoit qu'à s'attacher à la famille de ſon mari, & à épouſer celui que la Loi & la coûtume lui aſſignoient pour époux, dans la vûë de ſuſciter des enfans à ſon premier mari, & de faire revivre ſa mémoire parmi les hommes. Il ajouta qu'il n'étoit pas le plus proche de ſes parens ; qu'il y en avoit un autre, qui la touchoit de plus près : mais que ſi celui-là ne vouloit pas l'épouſer, il la prendroit lui-même. Elle demeura donc aux pieds de Boos juſqu'au point du jour, & s'étant levée, Boos lui donna ſix meſures d'orge, les lui chargea ſur ſes épaules, & la renvoya à la Ville, lui recommandant fort que perſonne ne ſût qu'elle eût été là.

Ruth raconta à Noëmi ce qu'elle avoit fait, & le jour même dès le matin Boos ſe trouva à la porte de la Ville, & ayant vû paſſer ce parent dont on a parlé, il lui dit de s'aſſeoir auprès de lui : après cela

ANNÉE INCERTAINE.

Boos ayant fait venir dix des anciens de la Ville, il s'adressa à ce parent, & lui dit : Noëmi belle-mere de Ruth est disposée à vendre le champ de feu son mari Elimelech, qui appartient à Ruth sa bru, veuve de Mahalon : Je suis bien-aise de vous en avertir, afin que si vous voulez l'acheter, vous preniez sur cela vos mesures, sinon, que je sache ce que j'ai à faire ; car il n'y a point d'autres parens que vous & moi ; vous êtes le premier, & moi le second. Cet homme répondit qu'il acheteroit le champ. Boos lui dit : Il faut donc aussi que vous épousiez Ruth veuve de Mahalon, & que vous lui suscitiez des enfans, pour faire revivre sa mémoire.

Alors il répondit : Je vous cede mon droit de parenté ; car ayant une femme & des enfans, je ne puis me résoudre à en prendre une autre, & à mettre la division dans ma famille : usez donc, si vous le voulez, du privilége qui m'est acquis ; car je m'en déporte volontiers. En même-tems Boos lui dit d'ôter son soulier, & de le lui donner ; car telle étoit anciennement la maniere dont on marquoit son déport, ou sa cession dans le cas dont il s'agit : On ôtoit son soulier, & on le donnoit à son parent. Moïse ordonne encore quelqu'autre chose (*a*), qui ne se remarque point ici. Il veut que ce soit la veuve qui déchausse son plus proche parent, lorsqu'il refuse de l'épouser, pour susciter des enfans à son frere, & qu'elle lui crache au visage. Mais il ne paroît pas que ni Ruth, ni Noëmi ayent été présentes à ce jugement, ni qu'on y ait observé ces formalitez.

(*a*) *Deut.* XXV. I.

ANNE'E INCERTAINE.

Boos prit donc à témoin toute l'aſſemblée, que ſon parent lui avoit cedé ſon droit ſur l'héritage d'Elimelech, à la charge d'épouſer Ruth veuve de Mahalon : il les prit auſſi à témoin de ſon acceptation, & du mariage qu'il contractoit avec Ruth, pour faire revivre le nom du défunt dans ſon héritage. Tout le peuple & les anciens répondirent : Nous en ſommes témoins, & que le Seigneur rende cette femme, qui entre dans votre maiſon, comme Rachel & Lia, qui ont établi la maiſon d'Iſraël ; qu'elle ſoit un exemple de vertu dans Ephrata, & que ſon nom devienne célébre dans Bethlehem. Boos prit donc Ruth pour femme, & Dieu benit ſon mariage par la naiſſance d'un fils, qui fut appellé Obed ; cet enfant devint pere d'Iſaï, & aïeul du Roi David.

CHAPITRE XXXVII.

Hiſtoire de la naiſſance de Samuël.

Sur la fin de la Judicature du Grand-Prêtre Heli, le Seigneur préparoit encore un autre libérateur à Iſraël, dans la perſonne de Samuël. Voici l'hiſtoire de ſa naiſſance. Un homme nommé Elcana, de la tribu de Levi, de la ville de Ramatha, dans les montagnes d'Ephraïm (*a*), avoit épouſé deux femmes ; l'une appellée Anne, & l'autre Phenenna. Phenenna avoit des enfans, & Anne n'en avoit point. Elcana alloit régulierement à Silo dans les trois grandes Fêtes de l'année, avec ſes femmes & ſes enfans, pour y paroître devant le Seigneur, & pour lui offrir ſes ſacrifices. Or un jour ayant offert ſes victimes, il fit un feſtin à ſa famille en la préſence du Seigneur, & leur diſtribua les parties de l'hoſtie

(*a*) 1. *Reg.* 1. 2. & *ſeq.*

AN DU M. 2848. Avant J. C. 1152.

qu'il avoit immolée : Phenenna & tous ſes fils eurent chacun leur part ; mais Anne n'en reçut qu'une portion, parce qu'elle étoit ſterile & ſans enfans.

Phenenna jalouſe apparemment de ce que Elcana témoignoit à Anne plus de tendreſſe qu'à elle, lui faiſoit de la peine, & l'affligeoit, juſqu'à lui inſulter de ce que le Seigneur ne lui avoit point donné d'enfans ; Anne accablée de douleur, au lieu de manger, fondoit en larmes, & ſon mari tâchoit de la conſoler, en lui diſant : Pourquoi vous affligez-vous ? Ne vous ſuis-je pas plus, que ne ſeroient dix fils ? Mais Anne ayant pris ſa réfection dans la douleur, ſe leva, & alla au Tabernacle du Seigneur, pour répandre ſon cœur en ſa préſence. Elle lui fit ce vœu en verſant beaucoup de larmes : Seigneur, Dieu des armées, ſi vous daignez regarder l'affliction de vôtre ſervante, & que vous lui donniez un enfant mâle, je vous l'offrirai pour tous les jours de ſa vie, & le raſoir ne paſſera pas ſur ſa tête.

Comme elle prioit avec beaucoup d'ardeur & de ſoupirs, ſans toutefois prononcer de paroles articulées, & qu'elle demeuroit long-tems en prieres devant le Seigneur, le Grand-Prêtre Heli, qui étoit aſſis à la porte du Tabernacle, crut qu'elle avoit bû avec excés, & lui dit de ſe retirer, & de ne pas venir en cet état en la préſence de l'Arche & du Tabernacle du Très-Haut. Anne lui répondit : Pardonnez-moi, mon Seigneur, je ſuis une femme accablée d'affliction ; je n'ai bû ni vin, ni autres liqueurs qui puiſſent enyvrer ; mais je ſuis venuë répandre mon ame devant le Seigneur, & il n'y a que l'excès de ma douleur qui m'ait fait parler juſqu'à cette heure.

heure. Alors Heli lui dit : Allez en paix ; que le Seigneur vous accorde l'effet de votre demande. Anne consolée par ce discours du Grand-Prêtre, s'en retourna trouver son mari, & prit de la nourriture.

AN DU M. 2849. Avant J. C. 1151.

Le lendemain après avoir adoré le Seigneur, ils s'en retournerent à Ramatha. Le Seigneur se souvint d'Anne, elle conçut, & enfanta un fils, qu'elle appella Samuël, c'est-à-dire, demandé à Dieu, parce qu'elle l'avoit obtenu du Seigneur. La premiere Fête qui suivit, Elcana vint à Silo, & y offrit le sacrifice ordinaire, & outre cela une victime qu'il avoit voüée pour la naissance de son fils ; mais Anne n'y alla point, disant qu'elle ne se rendroit à la maison de Dieu, que lorsque son fils seroit sevré, afin qu'elle le pût offrir au Seigneur, & qu'il demeurât toujours dans son Tabernacle.

Naissance de Samuël.

Lorsque Samuël fut sevré, sa mere le mena à Silo, & le présenta au Grand-Prêtre Heli, en lui disant qu'elle étoit cette femme qu'il avoit vû prier Dieu dans l'excès de sa douleur, & à qui il avoit donné sa bénédiction. Anne offrit un veau de trois ans en sacrifice, & présenta aux Ministres du Seigneur son offrande, qui consistoit en trois mesures de farine, & un vase de vin, qui contenoit plus de quatre-vingt-sept pintes. Anne dans cette occasion chanta un cantique d'action de graces (*a*), qui contient des loüanges sur la grandeur, sur la justice & sur la puissance du Seigneur, qui humilie & qui éleve, qui conduit au tombeau & qui en fait sortir, qui appauvrit & qui enrichit, qui donne la fécon-

Samuël est offert à Heli.

AN DU M. 2851. Avant J. C. 1149.

(*a*) *Reg.* II. I. 2. *&c.*

AN DU M. 2851.
Avant J. C. 1149.

dité à celle qui étoit ſtérile, & qui rend ſtérile celle qui étoit mere de pluſieurs enfans. Elle s'en retourna enſuite à Ramatha, laiſſant le petit Samuël auprès d'Heli à Silo. Dieu lui donna encore dans la ſuite trois fils & deux filles, & Phenenna, ſelon pluſieurs Auteurs, perdit les enfans qu'elle avoit eu juſqu'alors, & n'en eut plus dans la ſuite.

ANNE'E INCERTAINE.

Déréglemens des deux fils du Grand-Prêtre Heli.

Or les deux fils d'Heli, Ophni & Phinéez, qui exerçoient alors les fonctions du Sacerdoce au Tabernacle du Seigneur à Silo, déshonoroient leur miniſtere par leur conduite impie & dereglée, & ſcandaliſoient le peuple qui venoit ſacrifier au Tabernacle. Car auſſi-tôt que quelqu'un avoit offert une hoſtie, le ſerviteur, ou l'enfant du Prêtre venoit pendant qu'on en faiſoit cuire la chair, tenant à la main une fourchette à trois dents, la mettoit dans le pot où la viande cuiſoit, & enlevoit tout ce qu'il pouvoit ſaiſir avec ſa fourchette, ſans attendre qu'on lui en donnât; ce qui irritoit les enfans d'Iſraël, & les détournoit de venir offrir leurs ſacrifices au Seigneur; car Moïſe n'avoit accordé au Prêtre que l'épaule & la poitrine de la victime pacifique, qui eſt celle dont il s'agit en cet endroit. De même auſſi avant qu'on fît brûler la graiſſe de l'hoſtie ſur l'autel, le ſerviteur du Prêtre venoit, & diſoit à celui qui avoit préſenté la victime, & à qui la chair appartenoit: Donnez-moi de la chair cruë, car je n'en veux point de cuite. Celui qui fourniſſoit la victime répondoit: Qu'on faſſe auparavant brûler la graiſſe de l'hoſtie, ſelon la Loi (*a*), & après cela prenez de la

(*a*) *Levit.* VII. 21. 23.

ANNE'E INCERTAINE.

chair tant qu'il vous plaira. Mais le serviteur s'en faisoit donner sur l'heure, menaçant d'en prendre de force. Ce n'est point encore là tout le crime des enfans d'Heli ; ils dormoient avec les femmes qui venoient veiller à la porte du Tabernacle, & abusoient ainsi de la devotion des peuples, pour commettre les crimes les plus honteux, & les plus contraires au souverain respect dû au Tabernacle du Seigneur.

Heli n'ignoroit pas ces dereglemens ; il en reprit même & en avertit ses fils : mais il le fit avec une nonchalance qui fut désapprouvée de Dieu, & qui ne répara point le scandale. Il eut beau leur dire que par leur conduite non-seulement ils irritoient le Seigneur, mais aussi qu'ils engageoient les peuples dans le violement de ses Loix : que si un homme péche contre un homme, on peut obtenir son pardon auprès de Dieu ; mais s'il s'attaque à Dieu même, qui pourra fléchir sa colere ? Les fils d'Heli n'écouterent point leur pere, parce que leur cœur étoit endurci, & que la mesure de leurs crimes étoit remplie. C'est pourquoi le Seigneur résolut de les perdre.

CHAPITRE XXXVIII.

Prophéte envoyé à Heli de la part du Seigneur.

Or pendant ce tems-là Samuël croissoit & s'avançoit en âge : il étoit agréable à Dieu & aux hommes. Il servoit devant le Seigneur, revêtu d'un petit éphod de lin, & d'une tunique que sa mere avoit accoûtumé de lui apporter tous les ans, lorsqu'elle venoit avec son mari aux jours solemnels, pour offrir les sacrifices ordinaires. Alors un Prophéte vint de la part de Dieu trouver Heli, & lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : J'ai choisi Aaron votre pere du milieu de toutes les Tribus d'Israël, pour l'élever à la

ANNE'E INCERTAINE.

dignité de mon Sacerdoce, pour monter à mon autel, pour m'offrir le parfum, & pour porter l'éphod en ma présence; & pour récompenser ses services, je lui ai donné part à tous les sacrifices, & à toutes les offrandes que l'on me fait. Pourquoi donc avez-vous foulé aux pieds mes victimes & mes offrandes? & pourquoi avez-vous usé de ménagemens envers vos fils, au lieu de les éloigner du sacré ministere, sachant qu'ils me déshonoroient, & qu'ils soüilloient mon Tabernacle? Vous avez mieux aimé vivre en paix, & vous engraisser de mes prémices & de mes offrandes, que de les châtier avec le zele & la fermeté que demandoit la grandeur de leurs fautes. Mais voici ce que dit le Seigneur: J'avois promis que vôtre maison, & la maison de vôtre pere serviroit pour toujours devant ma face, & que la souveraine Sacrificature ne sortiroit point de votre famille; mais j'ai changé de résolution. J'honorerai ceux qui m'honoreront, & ceux qui me méprisent tomberont dans l'opprobre. Le tems va venir que je briserai vôtre bras, & le bras de la maison de vôtre pere; ensorte qu'il n'y aura point de vieillard dans votre famille. Vous verrez dans le Temple du Seigneur votre rival établi en dignité, pendant que vous serez dans le mépris. Néanmoins je n'éloignerai pas entierement de mon autel tous ceux de vôtre race: mais vos yeux seront affoiblis, & vôtre ame séchera de langueur, & les principaux de vôtre maison mourront en la fleur de leur âge. Ophni & Phinéez vos deux fils périront en un seul jour. Je susciterai pour mon service un Prêtre fidéle & qui agira selon mon cœur, & dont la maison sera toûjours

ANNE'E INCERTAINE.

ſtable. Alors quiconque reſtera de vôtre race, viendra dans le Tabernacle demander qu'on prie pour lui, & il offrira une piece d'argent, & un pain, en diſant : Donnez-moi, je vous prie, une place dans les dernieres claſſes des Prêtres, afin que j'aye de quoi me nourrir.

Paſſage du Sacerdoce de la famille d'Eleazar dans celle d'Ithamar.

Pour entendre le diſcours de cet homme de Dieu, il eſt bon de remarquer qu'Aaron eut pour fils & pour ſucceſſeur Eleazar ſon fils aîné, pere de Phinées (*a*), à qui le Seigneur avoit promis que le Sacerdoce demeureroit pour toûjours dans ſa maiſon, en conſidération du zele qu'il avoit témoigné contre l'idolatrie de Béelphegor. Toutefois le Sacerdoce étoit paſſé, on ne ſait pour quelle raiſon, ni en quel tems, de la famille d'Eleazar & de Phinées, en celle d'Ithamar ſecond fils d'Aaron. Heli étoit le premier de la famille d'Ithamar qui eût joüi de la ſouveraine Sacrificature, & Dieu lui avoit promis que cette dignité demeureroit dans ſa famille, tant qu'elle lui demeureroit fidelle (*b*). Mais Heli par ſon indolence, & ſes deux fils Ophni & Phinéez s'en étant rendus indignes par leurs crimes, Achitob troiſiéme fils d'Heli lui ſucceda, puis Achias, Achimelech, & enfin Abiathar, qui fut le dernier Grand-Prêtre de la famille d'Heli. A Abiathar ſucceda Sadoc, de la famille d'Eleazar, ſous le regne de Salomon. Alors ceux de la famille d'Ithamar ſe trouverent réduits à la qualité de ſimples Prêtres, & à demander aux grands Sacrificateurs une place dans les diverſes

(*a*) *Num.* XXV. 13. (*b*) 1. *Reg.* II. 30.

AN DU M. 2761.
Avant J. C. 1139.

CHAPITRE XXXIX.

Le Seigneur commence à se communiquer à Samuël.

classes des Prêtres servans, pour avoir de quoi vivre (*a*).

En ce tems-là la parole du Seigneur étoit rare & précieuse dans Israël, & il y avoit très-peu de personnes à qui le Seigneur se manifestât (*b*). Or les yeux d'Heli étoient obscurcis par son grand âge, & il ne pouvoit plus voir. Un jour qu'il étoit couché dans son lit, le Seigneur se manifesta à Samuël, & lui parla de grand matin, avant qu'il fût jour, & avant qu'on eût éteint les lampes qui étoient placées dans le Saint sur le chandelier d'or. Samuël donc ayant oüi comme la voix d'Heli qui l'appelloit, se leva, & accourut lui demander ce qu'il souhaitoit. Heli lui dit qu'il ne l'avoit point appellé, & qu'il s'en retournât dormir. Il ne fut pas long-tems couché, qu'il entendit de nouveau la même voix qui l'appelloit : il se leva de nouveau, & courut demander à Heli ce qu'il desiroit. Heli lui dit de retourner dans son lit. Enfin pour la troisiéme fois le Seigneur l'appella ; & Samuël étant allé à Heli, ce vieillard lui dit de s'en retourner coucher, & de dire si on l'appelloit une quatriéme fois : Parlez, Seigneur, parce que vôtre serviteur écoute ; car Samuël n'avoit point encore appris à distinguer la voix du Seigneur, & Dieu ne s'étoit pas encore manifesté à lui : mais Heli qui avoit plus d'expérience, ne douta pas que ce ne fût une voix surnaturelle qui l'appelloit.

Samuël s'étant donc rendormi, le Seigneur l'ap-

(*a*) Voyez le Comment. sur 1. *Reg.* II. 39. & la Dissert. sur la success. des Grands-Prêtres, à la tête de Judith.

(*b*) 1. *Reg.* III. 1.

pella de nouveau par ſon nom, & Samuël répondit : Me voici, Seigneur, parlez, parce que vôtre ſerviteur écoute. Le Seigneur lui dit : Je vais faire une choſe dans Iſraël, que nul ne pourra entendre, ſans que les oreilles lui en retentiſſent. J'accomplirai tout ce que j'ai réſolu contre Heli, & contre ſa maiſon. Je commencerai, & j'acheverai ; parce que ſachant que ſes fils ſe conduiſoient d'une maniere indigne, il ne les en a point repris. C'eſt pourquoi j'ai juré que l'iniquité de ſa maiſon ne ſera expiée ni par des victimes, ni par des préſens ; rien ne ſera capable de détourner les effets de ma vengeance. Samuël s'étant levé le matin, alla ouvrir les portes de la Maiſon du Seigneur, & il craignoit de dire à Heli ce qu'il avoit oüi : mais Heli le fit venir, le pria avec inſtance, & lui commanda même de lui dire tout ce que le Seigneur lui avoit révélé, ſans lui rien cacher ni déguiſer. Samuël obéït, & Heli répondit : Dieu eſt le maître, qu'il faſſe ce qui eſt agréable à ſes yeux.

AN DU M. 2761.
Avant J. C. 1139.

Depuis ce tems le Seigneur apparut ſouvent à Samuël dans Silo, & nulle de ſes paroles ne tomba par terre, & ne demeura ſans exécution ; enſorte que bien-tôt tout Iſraël connut que c'étoit Samuël que le Seigneur avoit ſuſcité pour être ſon fidéle Prophéte.

CHAPITRE XL.

Guerre entre les Hebreux & les Philiſtins.

Quelque tems après la mort de Samſon, la guerre commença entre les Iſraëlites & les Philiſtins. On n'en connoît pas diſtinctement la cauſe ; mais on peut conjecturer que les Iſraëlites ayant ſu la perte que les Philiſtins avoient faite des principaux d'entre eux dans la chûte de leur Temple de Gaza, où

An du M. 2788. Avant J. C. 1112.

Samſon fut écraſé avec eux, ils crurent qu'ils pourroient ſe remettre en liberté, & ſecoüer le joug des Philiſtins. Quoi qu'il en ſoit, l'armée d'Iſraël ſe campa au lieu, qui porta depuis le nom de pierre du ſecours (*a*), & les Philiſtins ſe camperent à Aphec dans la Tribu de Juda. On ignore la ſituation préciſe de ces lieux. Les deux armées en étant venuës aux mains, celle des Hebreux fut miſe en déroute, & les Philiſtins les pourſuivirent, & leur tuerent environ quatre mille hommes.

Lorſque l'armée qui avoit été diſperſée, fut de retour dans ſon camp, les plus anciens d'Iſraël dirent: D'où vient que le Seigneur nous a livrez aujourd'hui entre les mains des Philiſtins? Faiſons venir ici l'Arche du Seigneur, amenons-la de Silo, afin qu'elle nous donne la victoire ſur nos ennemis. On envoya donc à Silo, & les deux fils d'Heli, Ophni & Phinéez, apporterent l'Arche d'Alliance dans le camp d'Iſraël. A ſon arrivée tout le peuple jetta de grands cris de joïe, & tous les environs en retentirent; enſorte que les Philiſtins les ayant entendus, s'entredirent: D'où vient ce grand bruit dans le camp des Hebreux? Ils n'étoient pas dans une ſi grande joïe ni hier, ni avant-hier; & ayant appris que l'Arche du Seigneur étoit venuë dans le camp, ils dirent: Malheur à nous. Qui nous ſauvera de la main de ces grands Dieux, qui ont frappé l'Egypte de toutes ſortes de plaïes? Mais prenez courage, Philiſtins, & comportez-vous en gens de cœur: prenez courage, & combattez vaillamment: gardez-

(*a*) 1. *Reg.* IV. 1. 2. *&c.*

vous

vous de devenir les esclaves des Hebreux, comme ils ont été les vôtres.

An du M. 2788.
Avant J. C. 1112.
Avant l'Ere vulgaire 1116.

Le lendemain on donna la bataille, & Israël fut défait. Il demeura sur la place trente mille hommes de pied; les autres se sauverent dans leurs maisons. L'Arche du Seigneur fut prise, & les deux fils d'Heli, Ophni & Phinéez, furent tuez, suivant la prédiction de l'homme de Dieu. Le jour même un homme de la Tribu de Benjamin échappé du combat, vint à Silo, ayant ses habits déchirez, & la tête couverte de poussiere: Heli étoit alors assis à la porte du Tabernacle, attendant les nouvelles du combat, & fort inquiet à cause de l'Arche du Seigneur. Dès que cet homme fut arrivé à la Ville, & qu'il eut répandu la nouvelle de la perte de la bataille, il s'éleva de toute part parmi le peuple des cris lamentables: en même-tems le messager courut vers Heli pour lui apprendre cette triste nouvelle. Ce Grand-Prêtre étoit âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, & ses yeux étoient entiérement obscurcis: il se fit donc raconter par cet homme de Benjamin ce qui étoit arrivé; & lorsqu'il entendit que ses deux fils étoient morts, & que l'Arche du Seigneur étoit prise, à ces derniers mots, il tomba de son siege à la renverse, & s'étant cassé le col, il mourut sur la place. Il avoit jugé Israël pendant quarante ans. La femme de Phinéez sa belle-fille, qui étoit alors prête d'accoucher, ayant appris la mort de son mari & de son beau-pere, fut surprise des douleurs de l'enfantement, & accoucha sur le champ. Le fils qu'elle mit au monde fut nommé *Icabod*, c'est-à-dire, où est la gloire? parce que la gloire d'Israël, l'Arche du

L'Arche du Seigneur est prise: Ophni & Phinéez sont mis à mort.

Mort du Grand-Prêtre Heli.

AN DU M. 2888.
Avant J. C. 1112.
Avant l'Ere vulgaire 1116.

Seigneur avoit été prise, & la mere mourut dans ses couches.

Les Philistins s'étant ainsi rendus maîtres de l'Arche du Seigneur, l'emmenerent à Azoth (*a*), & la placerent dans le Temple du Dieu Dagon. Le lendemain étant entrez dans ce Temple, ils trouverent leur Dieu Dagon tombé le visage contre terre devant l'Arche du Seigneur : ils le releverent, & le remirent à sa place; mais le lendemain matin, ils trouverent le corps de Dagon en sa place, mais mutilé, ensorte que la tête & les deux mains étoient séparées du tronc, & jettées sur le seüil de la porte du Temple. Ce Dieu Dagon étoit une figure qui tenoit de l'homme ou de la femme & du poisson : il avoit la tête, les bras, le corps d'un homme, & depuis le ventre en bas, il finissoit en poisson, ayant la queuë repliée en demi-cercle par derriere. Les Prêtres Philistins en mémoire de ce qui étoit arrivé à leur Dieu, ne posent jamais le pied sur le seüil de la porte du Temple; ils sautent, ou ils enjambent par-dessus; & Sophonie (*b*) appelle par dérision les Philistins, ceux qui sautent par-dessus le seüil de la porte.

Plaïes dont le Seigneur frappa les champs, & les personnes des Philistins.

Cependant la main du Seigneur s'appesantit sur ceux d'Azoth, & les réduisit à une extrême désolation. Elle frappa ceux de la ville & de la campagne d'une maladie dans la partie d'où sortent les excrémens, ce qui en fit mourir un grand nombre; & on vit fourmiller dans leurs champs & dans leurs villages une multitude infinie de rats, qui y causerent un

(*a*) 1. *Reg.* v. 1. 2. *&c.*

(*b*) *Sophon.* 1. 4.

AN DU M. 2888. Avant J. C. 1112. Avant l'Ere 1116.

ravage étrange. De ſorte que ceux d'Azoth, qui avoient reſſenti plus que les autres ces fléaux de la main de Dieu, & ne pouvant douter que ce ne fût une punition du peu de reſpect qu'ils avoient eu pour l'Arche du Seigneur, prirent la résolution de la rendre à ceux qui l'avoient miſe dans leur Temple. Ils envoyerent donc des meſſagers aux Princes des Philiſtins, & ils leur dirent : Que voulez-vous que nous faſſions de l'Arche du Dieu d'Iſraël ? Ceux de Geth furent d'avis qu'on la menât de Ville en Ville, & leur conſeil fut ſuivi. On commença donc à conduire l'Arche d'un lieu en un autre ; mais à meſure qu'elle avançoit dans le païs, le Seigneur étendoit ſa main ſur chaque Ville : les habitans étoient frappez de la maladie dont on a parlé, & il en mouroit un très-grand nombre. Le conduit naturel leur ſortoit dehors, & ſe pourriſſoit (*a*), enſorte qu'ils mouroient dans de cruelles douleurs ; parce que perſonne ne connoiſſoit cette maladie, & n'y pouvoit trouver de remedes.

CHAPITRE XLI.

Les Philiſtins renvoyent l'Arche d'Alliance dans les terres d'Iſraël.

Enfin ils envoyerent l'Arche du Seigneur dans la ville d'Accaron. Mais ceux de la Ville effrayez par les maux qui étoient arrivez à tous les autres lieux où l'Arche avoit été tranſportée, commencerent à crier : Ils nous ont envoyé l'Arche du Dieu d'Iſraël, afin qu'elle nous tuë, nous, & nôtre peuple. En même-tems ils députerent aux Princes des Philiſtins, pour leur dire qu'il falloit renvoyer dans les terres d'Iſraël cette Arche, qui cauſoit tant de ra-

(*a*) On croit que c'étoient ou les hemorroïdes, ou la fiſtule, ou enfin quelqu'autre maladie du fondement.

An du M. 2888. Avant J. C. 1112. Avant l'Ere 1116.

vage parmi eux. Ils firent donc venir leurs Prêtres & leurs Devins, & leur demanderent : Que ferons-nous à l'Arche du Seigneur, & comment la renvoyerons-nous au lieu où elle étoit (a)? Ils répondirent : Il ne faut pas la renvoyer vuide : mais faites au Seigneur quelque offrande pour réparer l'irrévérence, & pour expier le péché qu'on a pû commettre contre elle, durant le tems qu'elle a été dans le païs des Philistins. Faites cinq anus d'or, & cinq rats d'or, selon le nombre des Principautez des Philistins, qui sont Azoth, Gaza, Ascalon, Geth & Accaron, en mémoire de la plaïe dont vous avez été frappez à l'anus, & des rats qui ont ravagé vos campagnes. Par-là vous rendrez gloire au Dieu d'Israël, & il retirera sa main de dessus vous, de dessus vos Dieux, & de dessus votre terre. Si vous doutez que ce soit le Seigneur qui vous ait frappez, prenez un chariot tout neuf, & attelez-y deux vaches, qui n'ayent jamais porté le joug, & qui nourrissent actuellement leurs veaux. Vous renfermerez ces veaux dans l'étable, & après avoir mis l'Arche sur le chariot, avec les anus & les rats d'or enfermez dans une cassette, laissez aller les vaches où elles voudront. Si elles vont du côté de Bethsamés dans le pays d'Israël, vous jugerez que c'est le Dieu d'Israël qui nous a fait tous ces maux : que si elles n'y vont pas, nous reconnoîtrons que ce n'est point sa main qui nous a frappez, mais que ces plaïes sont casuelles, & arrivées comme les autres événemens humains.

L'avis des Prêtres fut suivi. Les vaches attelées au

(a) 1. *Reg.* VI. 2. 3. &c.

chariot qui portoit l'Arche, allerent en meuglant droit à Bethſamés, ſans s'en détourner ni à droit ni à gauche, & les Princes des Philiſtins les ſuivirent, juſqu'à ce qu'elles fuſſent arrivées ſur les terres de Bethſamés. Les Bethſamites ſcioient alors les bleds dans leurs champs, & ayant apperçu l'Arche qui revenoit, ils furent comblez de joïe, & le chariot vint s'arrêter dans le champ d'un habitant de Bethſamés, nommé Joſué. Il y avoit dans le même lieu un gros rocher, & les Bethſamites ayant coupé en pieces le bois du chariot, tuerent les vaches, les mirent ſur ce bois, & les brûlerent en holocauſte au Seigneur. Les Prêtres & les Levites qui ſe trouverent dans la Ville & aux environs y étant accourus, prirent l'Arche, & la dépoſerent ſur le rocher dont on vient de parler; & ce fut ſans doute par leurs mains que l'on offrit cet holocauſte au Seigneur en préſence de ſon Arche. Les Princes des Philiſtins ayant été témoins de tout cela, s'en retournerent le même jour à Accaron, où leur aſſemblée s'étoit tenuë, & rendirent compte aux autres de ce qui étoit arrivé.

An du M. 2888.
Avant J. C. 1112.
Avant l'Ere vulgaire 1116.

L'Arche arrive dans le territoire de Bethſamés.

Les Bethſamites portez de curioſité, voulurent voir de près l'Arche du Seigneur, & peut-être même qu'ils l'ouvrirent & conſidererent les tables qui y étoient renfermées; mais Dieu irrité de leur irréverence frappa de mort ſoixante & dix perſonnes du peuple de Bethſamés, & outre cela cinquante mille hommes de ceux qui étoient accourus de tous côtez à ce ſpectacle; ou il frappa ſoixante & dix perſonnes des Princes du peuple, & cinquante mille de la populace. Pluſieurs Interprétes ne reconnoiſſent que ſoixante & dix hommes punis de mort dans

Dieu punit de mort la vaine curioſité des Bethſamites, qui avoient voulu conſidérer l'Arche de trop près.

An du M. 2888. Avant J. C. 1112. Avant l'Ere vulgaire 1116.

cette assemblée, qui étoit de cinquante mille hommes. Quoi qu'il en soit, les Bethsamites voyant cela, se dirent entr'eux : Qui pourra subsister en la présence de ce Seigneur, de ce Dieu si saint ? Et qui osera le recevoir chez soi ? Ils envoyerent donc aux habitans de Cariat-iarim, & leur firent dire de venir prendre l'Arche, & de la mener chez eux. Ainsi depuis ce tems l'Arche ne retourna plus à Silo, ni dans la Tribu d'Ephraïm ; mais elle fut dans la Tribu de Juda à Cariat-iarim, fort près de Bethsamés. Et c'est apparemment cette proximité qui fit naître aux Bethsamites la pensée de la mettre là plutôt qu'à Silo, qui étoit de la Tribu d'Ephraïm, & assez éloignée. Cariat-iarim avoit plusieurs noms (*a*) ; on l'appelloit aussi *Cariat-Baal*, ou *Baalai*, ou *Baalaim Juda*, ou *les Champs du bois* ; & l'Arche y étoit lorsque David la transfera à Jerusalem l'an du monde 2959. vingt-cinq ans après qu'il eut été sacré Roi par Samuël. L'intervale de cette translation de l'Arche de Bethsamés à Cariat-iarim, & de Cariat-iarim à Jerusalem est de soixante-onze ans. Nous la voyons sous le regne de Saül à Nobé ville de Benjamin (*b*). Et il ne paroît pas que ceux de Silo ayent rendu à ceux de Cariat-iarim le Tabernacle, ni les vases sacrez qui étoient chez eux (*c*).

L'Arche fut donc conduite à Cariat-iarim, & déposée dans la maison d'Abinadab, qui demeuroit à l'endroit le plus élevé de la Ville, & on consacra Eleazar fils d'Abinadab, pour être le gardien de

(*a*) *Psalm.* CXXXI. 6.
(*b*) I. *Reg.* XXI. 11.
(*c*) *Judic.* XVIII. 31. & I. *Reg.* XIV. 3.

l'Arche, en attendant que les Prêtres & les Levites qui étoient attachez à Silo, vinssent demeurer à Cariat-iarim pour y exercer leur ministere. On croit qu'Abinadab étoit de la race d'Aaron, ou au moins de celle de Levi; mais on n'en a aucune preuve bien positive.

AN DU M. 2889. AVANT J. C. 1111.

CHAPITRE XLII.

Samuël est reconnu pour chef & pour Juge d'Israël.

Après le retour de l'Arche, le peuple déféra à Samuël la souveraine autorité (*a*), & dans une assemblée solemnelle le Prophéte dit à tout le peuple: Si vous revenez au Seigneur de tout vôtre cœur, ôtez du milieu de vous les Dieux étrangers, & ne servez que Dieu seul, & il vous délivrera de la main des Philistins. Samuël fut écouté, & les enfans d'Israël renoncerent sincerement à l'idolatrie. Le Prophéte leur dit de s'assembler à Maspha, & leur promit que là il prieroit le Seigneur afin qu'il les délivrât de la servitude des Philistins, sous laquelle ils gémissoient depuis si long-tems. Ils vinrent donc à Maspha. Ils s'humilierent devant le Seigneur. Ils jeûnerent, & pour marque de leur repentance, ils répandirent de l'eau devant le Seigneur. Ils lui demanderent pardon, & Samuël fut de nouveau reconnu pour Juge du peuple.

Les Philistins ayant pris ombrage de cette assemblée si nombreuse, & croyant que les Israëlites songeoient à faire irruption dans leur païs, assemblerent leurs troupes, & marcherent contre Israël. Le bruit de leur marche s'étant répandu, les enfans d'Israël effrayez supplierent Samuël de ne point cesser de prier Dieu pour eux. Il prit donc un agneau

(*a*) 1. *Reg.* VII. 3. 4. 5. *&c.*

An du M. 2889.
Avant J. C. 1111.

qui tétoit encore, & l'offrit en holocauste au Seigneur; il s'adressa à Dieu, & lui demanda son secours pour Israël contre les Philistins. Comme il étoit encore occupé à offrir son sacrifice, les Philistins commencerent le combat, & vinrent fondre sur les enfans d'Israël; mais en même-tems le Seigneur fit éclater sur eux ses tonnerres & ses éclairs, il les frappa de terreur, ils furent mis en déroute & défaits par Israël, qui les poursuivit depuis Maspha jusqu'au-dessous de Bethcar.

Victoire des Israëlites contre les Philistins.

Samuël pour perpétuer la mémoire de ce grand événement, érigea une grosse pierre pour servir de monument de cette victoire, entre Maspha & Sen, & il nomma cette pierre la pierre du secours, en disant : Le Seigneur nous a secourus jusqu'ici. Depuis cette défaite, les Philistins furent humiliez, & ils n'oserent plus revenir sur les terres d'Israël, tant que Samuël gouverna le peuple; & les Villes que les Philistins avoient prises sur Israël, lui furent renduës avec toutes leurs dépendances. D'un autre côté le peuple étoit en paix avec les Amorrhéens ou les Cananéens; de sorte que tout le païs demeura dans une profonde tranquillité sous le gouvernement de Samuël.

Samuël fixe sa demeure à Ramatha, & y érige un autel.

Ce Prophéte ne se contentoit pas de juger le peuple qui le venoit trouver à Ramatha dans sa patrie, il alloit aussi tous les ans à Béthel, ou plutôt à Cariatiarim, où étoit l'Arche d'Alliance, à Galgal, & à Maspha, pour y terminer les differends du peuple, & pour donner aux Tribus plus éloignées la facilité de l'y venir trouver. Il établit aussi dans la suite ses fils Juges à Bersabée, à l'extrémité méridionale du païs.

païs. Depuis la prise de l'Arche, & la mort d'Heli, Samuël ne demeura plus à Silo, parce que l'Arche d'Alliance n'y étant plus, on n'y fit plus, ou du moins on n'y dut plus faire les exercices solemnels de la Religion. Il se retira à Ramatha lieu de sa naissance, & il y érigea même un Autel, pour y entretenir dans le culte du Seigneur le peuple, qui y venoit de tous côtez pour subir son jugement, & pour écouter ses oracles.

AN DU M. 2898. Avant J. C. 1092.

Les fils de Samuël se laissent aller à l'avarice.

Samuël ayant jugé Israël pendant vingt ans, eut le déplaisir d'apprendre que ses deux fils Joël & Abia, qu'il avoit établis Juges à Bersabée (*a*), ne marchoient pas sur ses traces, & n'imitoient ni sa droiture, ni son désintéressement. Ils se laisserent corrompre par l'avarice, ils reçurent des présens, & ils rendirent des jugemens injustes. Alors tous les anciens d'Israël s'étant assemblez, vinrent trouver Samuël à Ramatha, & lui dirent : Vous voyez que vous êtes devenu vieux, & que vos enfans ne marchent pas dans vos voïes ; établissez donc sur nous un Roi, comme en ont toutes les autres nations ; afin qu'il nous juge, qu'il nous défende, & qu'il nous gouverne. Cette proposition déplut à Samuël, puisque c'étoit rejetter le Seigneur, qui étoit le seul Roi d'Israël, & témoigner assez clairement qu'ils n'étoient pas contens de la conduite & du gouvernement de son Prophéte. Toutefois il ne s'en plaignit point, & ne voulut pas rendre de réponse positive au peuple & aux anciens, qu'il n'eût consulté sur cela le Seigneur. Il s'adressa donc à lui par la

Les Israëlites demandent un Roi.

(*a*) 1. *Reg.* VIII.

AN DU M. 2898. Avant J. C. 1092.

priere. Et le Seigneur lui dit : Ecoutez tout ce que ce peuple vous dit ; car ce n'eſt point vous, c'eſt moi qu'ils rejettent, ne voulant point que je regne davantage ſur eux. C'eſt ainſi qu'ils en ont toûjours uſé envers moi. Ils m'ont toûjours payé d'ingratitude ; ils vous traiteront de même. Accordez-leur ce qu'ils demandent : mais auparavant faites-leur bien comprendre quel ſera le droit du Roi qui regnera ſur eux.

Droits du Roi, ou ſervitudes qu'il exigera de ſes ſujets.

Samuël aſſembla donc le peuple, & leur déclara qu'il avoit ordre de Dieu de leur donner un Roi, s'ils perſiſtoient à le lui demander ; mais qu'il devoit leur dire ce que ce Roi exigeroit d'eux, & les ſervitudes auſquelles ils ſeroient obligez envers lui, dès qu'ils l'auroient reçû. Il prendra vos fils pour conduire ſes chariots, & pour en faire des cavaliers & des coureurs, qui marcheront devant ſon char. Il en établira d'autres pour commander ſes troupes : les uns ſeront Officiers de mille, & les autres de cent hommes. Il en prendra d'autres pour labourer ſes champs, & pour recüeillir ſes bleds, & d'autres pour lui fabriquer des armes & des chariots. Il prendra de vos filles pour en faire ſes parfumeuſes, ſes cuiſinieres & ſes boulangeres. Il prendra vos meilleurs champs, vos vignes, vos plants d'oliviers, & les donnera à ſes ſerviteurs. Il vous fera payer la dixme de vos bleds & de vos vignes, pour avoir de quoi donner à ſes eunuques & aux Officiers de ſa maiſon. Il employera vos jeunes gens, vos ſerviteurs, vos ſervantes, vos beſtiaux à ſon ſervice. Il prendra la dixme de vos animaux, & vous lui demeurerez aſſujettis. Alors vous vous laſſerez de por-

ter ce joug; vous verrez avec douleur que les choſes mêmes que le Roi a droit d'exiger de vous dans la juſtice, ſeront demandées avec rigueur & avec inſolence : vous crierez alors contre vôtre Roi, & vous implorerez le ſecours du Seigneur; mais il ne vous exaucera point, parce que c'eſt vous-mêmes qui l'avez comme forcé à vous donner un Roi dans ſa colere (*a*).

AN DU M. 2909. Avant J. C. 1091.

CHAPITRE XLII.

Saül, fils de Cis, eſt envoyé chercher les âneſſes de ſon pere.

Le peuple ne voulut point entrer dans les raiſons du Prophéte, & perſiſta à vouloir un Roi. Le Prophéte leur dit donc de s'en retourner chacun dans leur maiſon, & que quand il ſeroit tems, il les manderoit pour exécuter ce qu'ils demandoient avec tant de chaleur. Dieu ne différa pas de déclarer ſa volonté à Samuël. Un nommé Cis, de la Tribu de Benjamin, homme puiſſant & riche (*b*), ayant perdu quelques-unes de ſes âneſſes, envoya Saül ſon fils avec un ſerviteur, pour les chercher. Saül étoit le plus bel homme d'Iſraël, le mieux fait de ſa perſonne, & d'une taille ſi avantageuſe, qu'il paſſoit de toute la tête tout le reſte du peuple; enfin il étoit d'une grandeur & d'un air dignes de commander. Saül & ſon ſerviteur étant donc partis de Gabaa, lieu de leur demeure, parcoururent les montagnes d'Ephraïm, qui étoient au ſeptentrion de Gabaa; de là ils vinrent dans le canton de Saliſſa dans la Tribu de Dan; puis ils retournerent vers Jeruſalem dans la Tribu de Benjamin : enfin ils reprirent le chemin de Gabaa, d'où ils étoient partis.

Comme ils n'étoient pas éloignez de Ramatha,

(*a*) *Oſee* XIII. 11. | (*b*) 1. *Reg.* IX. 1. 2. *& ſeq.*

AN DU M. 2909. Avant J. C. 1091.

Saül va trouver Samuël à Ramatha.

Saül dit à son serviteur : Retournons-nous-en, de peur que mon pere ne soit encore plus en peine de nous, que de ses ânesses. Le serviteur lui dit qu'il y avoit à Ramatha un Prophéte fort fameux, & dont les prédictions ne trompoient jamais. Saül dit : Mais que porterons-nous à l'homme de Dieu ? car c'étoit la coûtume de ne pas paroître les mains vuides devant des personnes que l'on considéroit ; le pain que nous avions pris pour nôtre provision, nous a manqué, & je n'ai point d'argent pour lui offrir. Le serviteur répondit : Voici un quart de sicle d'argent (*a*) que j'ai trouvé sur moi par hasard ; donnons-le à l'homme de Dieu, afin qu'il nous découvre ce que nous devons faire. Ils allerent donc à Ramatha ; & comme ils montoient le côteau sur lequel la Ville est située, ils trouverent des filles qui descendoient pour puiser de l'eau, & ils leur demanderent : Le Voyant est-il ici ? Car autrefois celui qu'on appelle Prophéte, se nommoit Voyant. Elles répondirent : Le voilà qui monte devant vous, allez vîte ; car il est venu aujourd'hui de Najoth (*b*), où il demeure ordinairement, à la Ville ; parce que l'on doit offrir un sacrifice, & que les principaux du peuple qu'il a invitez, doivent manger avec lui. Vous l'atteindrez à l'entrée de la Ville, & avant qu'il soit monté sur la hauteur, où l'on doit offrir le sacrifice, & faire le festin. On ne fera rien qu'il n'y soit arrivé ; car c'est

(*a*) Le quart du sicle vaut huit sols, un denier & un peu plus.

(*b*) Najoth étoit un lieu à la campagne, où Samuël avoit sa demeure ordinaire avec les enfans des Prophétes, dont il étoit le supérieur ; ce lieu n'étoit pas éloigné de Ramatha.

lui qui doit benir l'hostie, & après cela les conviez commenceront à manger. AN DU M. 2909. Avant J. C. 1091.

Ils monterent donc à Ramatha, & Samuël les ayant apperçûs, vint au-devant d'eux pour leur faire civilité : car le Seigneur avoit révélé le jour de devant à Samuël, que le lendemain à certaine heure il lui envoyeroit celui qu'il destinoit à gouverner son peuple; & dans ce même moment l'Esprit de Dieu lui dit intérieurement : Voilà l'homme dont je vous ai parlé; c'est lui qui regnera sur mon peuple. Saül s'approchant de Samuël, lui demanda : Dites-moi, je vous prie, où est la maison du Voyant ? Samuël répondit : C'est moi qui suis le Voyant. Venez avec moi sur cette hauteur, afin que nous mangions ensemble, & demain au matin vous vous en retournerez, & je vous dirai tout ce que vous avez plus à cœur. Et à l'égard des ânesses que vous avez perduës il y a trois jours, n'en soyez pas en peine; parce qu'elles sont retrouvées : & à qui sera tout ce qu'il y a de meilleur dans Israël, sinon à vous, & à toute la maison de vôtre pere ? Saül surpris de ce discours, répondit modestement à Samuël : Ne suis-je pas de la Tribu de Benjamin, qui est la plus petite de tout Israël ? & ma famille n'est-elle pas la moindre de toutes celles de cette Tribu ? D'où vient donc que mon Seigneur me parle de la sorte ?

Ils monterent sur la hauteur de Ramatha, & Samuël ayant pris Saül & son serviteur, les mena dans la sale où l'on devoit manger, & les fit asseoir au-dessus de tous les conviez, qui étoient au nombre d'environ trente personnes; & il lui fit servir un grand quartier de veau, qu'il avoit ordonné au cui-

An du M. 2909. Avant J. C. 1091.

ſinier de mettre exprès à part, pour le plus honorable de la compagnie. Après le repas les conviez deſcendirent dans la Ville; mais Samuël retint Saül, & lui fit préparer un lit ſur la platte-forme de ſa maiſon, parce que dans ce païs-là, où il fait fort chaud, on couche volontiers à l'air ſur le toit, c'eſt-à-dire, ſur la platte-forme qui eſt au haut de la maiſon.

Saül eſt ſacré Roi par Samuël.

Le lendemain de grand matin Samuël vint appeller Saül, & l'ayant conduit juſqu'au-delà de la Ville, il lui dit: Faites avancer vôtre ſerviteur, afin que je puiſſe vous parler en particulier, & que je vous diſe ce que le Seigneur m'a fait ſavoir ſur vôtre ſujet. Lorſqu'ils furent ſeuls, Samuël prit une phiole d'huile (a), qu'il répandit ſur la tête de Saül; il le baiſa, & lui dit: Le Seigneur par cette onction vous ſacre aujourd'hui pour Prince ſur ſon héritage, & vous délivrerez ſon peuple de la main de ſes ennemis. Et afin que vous ne doutiez point que ce ne ſoit Dieu même qui vous deſtine à cette éminente dignité, & que je ne vous parle par l'inſpiration de ſon Eſprit, je vais vous dire ce qui vous arrivera aujourd'hui. Lorſque vous m'aurez quitté, vous trouverez deux hommes qui ſont de Zalzelach, près le ſepulcre de Rachel, qui eſt ſur le chemin de Bethlehem, ſur les confins de Benjamin: ces deux hommes vous diront que vos âneſſes ſont retrouvées, & que votre pere n'eſt plus en peine que de vous.

Lorſque vous ſerez avancé juſqu'au chêne du Thabor, ou de la hauteur, vous trouverez trois

(a) 1. *Reg.* x.

hommes allant adorer le Seigneur à Bethel, dont l'un portera trois chevreaux, l'autre trois tourtereaux, & l'autre une urne pleine de vin : après qu'ils vous auront salué, ils vous présenteront deux pains, que vous recevrez de leurs mains. Vous viendrez après à la colline de Dieu, où est la garnison des Philistins. Cette colline étoit la hauteur qui dominoit sur Gabaa, patrie de Saül. Etant entré dans la Ville, vous rencontrerez une troupe de Prophétes qui descendront du lieu haut, prophétisant, & ayant à leur tête des personnes qui joüeront de toutes sortes d'instrumens ; vous vous joindrez à cette troupe, l'Esprit du Seigneur vous inspirera, vous prophétiserez avec eux, & vous serez changé en un autre homme. Après cela faites tout ce que le Seigneur vous inspirera ; car son Esprit est avec vous. Vous irez devant moi à Galgal, où je viendrai vous trouver, afin d'offrir pour vous un holocauste, & des sacrifices d'actions de graces. Vous m'y attendrez pendant sept jours, & je vous y ferai savoir ce que vous aurez à faire.

AN DU M. 2909. Avant J. C. 1091.

Saül entre les Prophétes.

Saül n'eut pas plutôt quitté Samuël, qu'il se trouva changé en un autre homme ; Dieu lui donna un cœur nouveau, & des sentimens dignes du rang auquel il l'appelloit : & le même jour tout ce que le Prophéte lui avoit prédit, lui arriva. Il entra dans Gabaa, & comme il montoit sur la colline du Seigneur, il rencontra une troupe de Prophétes, l'Esprit de Dieu le saisit, & il commença à prophétiser au milieu d'eux, c'est-à-dire, à chanter, à loüer Dieu, & à faire tous les mouvemens que l'enthousiasme fait faire à ceux que l'Esprit de Dieu trans-

An du M. 2909. Avant J. C. 1091.

porte & anime. Après qu'il eut cessé de prophétiser, il alla au haut lieu, où son pere avoit apparemment sa demeure. Tous ceux qui le connoissoient, ayant vû ce qui s'étoit passé, & comment il avoit prophétisé au milieu des Prophétes, s'entredisoient : Qu'est-il donc arrivé au fils de Cis ? Saül est-il aussi Prophéte ? D'autres répondoient : Et qui est le pere des autres Prophétes ? L'Esprit ne souffle-t-il pas où il veut ? Depuis ce tems-là ces paroles passerent en proverbe : Saül est-il aussi devenu Prophéte ? Lorsque Saül fut arrivé chez lui, son oncle lui demanda des nouvelles de son voyage. Saül lui raconta ce qu'il avoit fait, & l'assûrance que Samuël lui avoit donnée, que les ânesses étoient retrouvées ; mais il ne lui découvrit rien de ce que le Prophéte lui avoit dit touchant la Royauté.

CHAPITRE XLIV.

Assemblée de Maspha, où Saül est choisi par le sort.

Peu de tems après, Samuël fit assembler tout le peuple à Maspha, pour leur déclarer le choix que le Seigneur avoit fait d'un Roi, pour les commander. Il leur fit d'abord un discours, où il leur reprocha leur ingratitude envers Dieu, qui les avoit comblez de tant de biens ; il leur dit que la demande qu'ils faisoient d'un Roi, étoit la marque la plus sensible du mépris qu'ils avoient pour le Seigneur ; que c'étoit visiblement le rejetter, que de demander un autre Chef que lui ; que cependant puisqu'ils s'opiniâtroient à avoir un Prince, Dieu alloit leur en donner un ; qu'il le feroit choisir par le sort, afin qu'ils sûssent que nûl homme n'avoit eu part à son choix, & afin que personne ne conçût de jalousie ni contre celui qui feroit le choix, ni contre celui sur qui le sort tomberoit. Il les sépara donc d'abord par

tribus

tribus & par grandes familles, & ensuite il les tira au sort; & le sort tomba premiérement sur la Tribu de Benjamin. Ensuite on jetta le sort sur les familles de cette Tribu, & il tomba sur la famille de Metri: de là on vint jusqu'à la maison de Cis; & enfin jusqu'à la personne de Saül. On le chercha aussi-tôt; mais on ne le trouva point. Ils consulterent ensuite le Seigneur, pour savoir si Saül étoit venu, ou s'il viendroit à l'assemblée. Et le Seigneur répondit qu'il étoit caché dans sa tente parmi le bagage. On courut, on le trouva, & on l'amena dans l'assemblée; & lorsqu'il parut au milieu du peuple, il étoit plus grand qu'eux tous de toute la tête. Vous voyez, dit Samuël, quel homme le Seigneur vous a donné pour Chef, & qu'il n'y en a point dans Israël qui lui ressemble. Alors tout le peuple s'écria: *Vive le Roi.*

AN DU M. 2909. Avant J. C. 1091.

Samuël exposa ensuite devant toute l'assemblée la Loi du Royaume, c'est-à-dire apparemment, les obligations du peuple envers le Roi; il dressa l'acte de l'élection de Saül, & du serment de fidélité des principaux du peuple; il proposa au Roi les regles qu'il devoit suivre, & ausquelles il étoit engagé par sa nouvelle qualité. Le Prophéte rédigea tout cela par écrit, & le mit en dépôt devant le Seigneur, dans le Sanctuaire, & auprès de l'Arche qu'on avoit amenée exprès à Maspha. Après cela Samuël congédia le peuple, & chacun s'en retourna chez soi. La plus grande partie de l'armée d'Israël accompagna par honneur Saül jusqu'à Gabaa: il y en eut d'autres qui conçurent du mépris pour sa personne, & qui dirent: Comment celui-ci nous pourra-t-il garantir de nos ennemis? Ces gens ne lui rendirent aucun

AN DU M. 2909. Avant J. C. 1091.

devoir, & ne lui offrirent point de présens, & ne reconnurent point son autorité ; car ces présens étoient comme une espece de reconnoissance ou de tribut, que les sujets offroient à leur Prince. Mais Saül sut prudemment dissimuler tout cela ; il n'écouta pas leurs mauvais discours, & ne fit nulle attention à leur indifférence.

Jabés de Galaad assiégée par les Ammonites.

Environ un mois après, Naas Roi des Ammonites marcha contre Jabés ville de Galaad, & en forma le siége (*a*). Les habitans de cette Ville ne se sentant pas en état de résister, firent proposer à Naas de les recevoir à composition, & s'engagerent à lui demeurer assujettis. Mais le Roi des Ammonites leur répondit : Je n'ai point d'autre composition à faire avec vous, sinon de vous arracher à tous l'œil droit, & de vous rendre l'opprobre de tout Israël. Les anciens de Jabés lui demanderent sept jours, pour demander du secours aux autres Israëlites, & promirent, s'il ne leur en venoit point, de se rendre sous quelle condition il voudroit. Les députés de Jabés passerent le Jourdain, & vinrent à Gabaa, où demeuroit Saül ; & comme le Roi étoit absent, ils exposerent au peuple l'extrémité où ils étoient réduits. Toute la Ville allarmée d'une si triste nouvelle, éleva sa voix, & se mit à pleurer. Saül retournoit alors des champs, & suivoit ses bœufs. Voyant la consternation du peuple, il demanda : Qu'a le peuple pour pleurer de cette sorte ? On lui raconta ce que les habitans de Jabés avoient dit : en même-tems Saül fut saisi par l'Esprit de

(*a*) 1. *Reg.* XI.

Dieu ; il prit ses deux bœufs, les coupa en morceaux, & les fit porter dans toutes les terres d'Israël, en disant : C'est ainsi qu'on traitera les bœufs de tous ceux qui ne se mettront point en campagne à la suite de Saül & de Samuël. Le rendez-vous général fut marqué à Besech dans la Tribu d'Ephraïm, vers le Jourdain, à peu près au milieu de tout le païs.

AN DU M. 2909. Avant J. C. 1091.

Tout Israël intimidé par ces ordres menaçans, se trouva au lieu marqué ; & Saül en ayant fait la revûë, trouva que son armée étoit composée de trois cens mille hommes des enfans d'Israël, sans y comprendre trente mille hommes de la Tribu de Juda. En même-tems Saül donna ordre aux envoyez de Jabés de s'en retourner, & de dire à ceux qui les avoient envoyez : Demain lorsque le soleil sera dans sa force, vous aurez du secours. Ceux de Jabés ayant reçû cette nouvelle, envoyerent dire au Roi des Ammonites : Demain au matin nous nous rendrons vers vous, & vous nous traiterez comme il vous plaira ; cachant sous cette équivoque, nous nous rendrons vers vous, la sortie qu'ils devoient faire sur eux, pour favoriser l'attaque de Saül & des Israëlites, qui devoient venir à leur secours.

Victoire de Saül contre les Ammonites. Jabés de Galaad est délivrée.

Saül passa le Jourdain pendant la nuit, & le lendemain au matin il divisa son armée en trois corps, & fondit sur les Ammonites par trois endroits. Il les attaqua dès le point du jour, & les surprit comme ils étoient encore tout endormis. Il en fit un très-grand carnage, & les mit en déroute, de telle sorte qu'il n'en resta pas deux ensemble ; & le soleil étant déja bien haut sur l'horison, il fit sonner la retraitte, & partagea le butin à ses troupes. Alors le peuple dit

AN DU M. 2909. Avant J. C. 1091.

à Samuël : Où sont à présent ceux qui ont dit : Saül sera-t-il nôtre Roi ? Donnez-nous ces gens-là, & nous les ferons mourir présentement. Mais Saül leur dit : On ne fera mourir personne aujourd'hui, parce que c'est un jour de graces & de délivrance. Après cela Samuël dit au peuple : Allons à Galgala, & y renouvellons l'élection du Roi. Tout le peuple s'assembla donc à Galgala, & on y reconnut de nouveau solemnellement Saül pour Roi ; on lui jura obéïssance, on y immola des victimes pacifiques, & on y fit des festins en la présence du Seigneur.

CHAPITRE XLV.

Discours de Samuël au peuple assemblé à Galgala.

Dans cette assemblée Samuël voulant se démettre entiérement du gouvernement, parla au peuple avec beaucoup de force & d'autorité, & lui dit (a) : Je me suis rendu à ce que vous avez souhaité, & je vous ai donné un Roi. Vous venez d'éprouver sa valeur dans la guerre, qu'il a si glorieusement terminée. Pour moi je suis vieux, & courbé sous le poids des années. Mes enfans sont au milieu de vous, réduits au rang des derniers du peuple. Si donc vous avez à vous plaindre de leur conduite, ou de la mienne, nous voici devant le Seigneur & devant son Oinct ; accusez-moi, & déclarez si j'ai pris le bœuf ou l'âne de personne, si j'ai imputé à quelqu'un de faux crimes, si j'ai reçû des présens de qui que ce soit, pour violer la justice, & pour opprimer l'innocent, & je vous satisferai, & je le rendrai présentement. Le peuple répondit qu'il n'avoit nul reproche à lui faire sur aucun de ces chefs. Samuël ajoûta : Le Seigneur & son Roi sont donc témoins aujourd'hui

(a) 1. *Reg.* XII.

entre vous & moi, que vous n'avez rien trouvé à reprendre dans ma conduite. Ils en ſont témoins, répondit le peuple.

An du M. 2909. Avant J. C. 1091.

Samuël dit : C'eſt donc à moi à préſent de vous accuſer devant le Seigneur d'ingratitude envers lui, & du mépris que vous avez fait de toutes ſes miſéricordes. Vous ſavez de quelle maniere Dieu vous a tirez de l'Egypte par les mains de Moïſe & d'Aaron, & comment il vous a établis dans cette terre. Vous vous ſouvenez des diverſes oppreſſions où vous avez été réduits ſous les Moabites, les Philiſtins, les Cananéens, les Madianites & les autres, & qu'ayant crié au Seigneur, il vous a ſuſcité des libérateurs en la perſonne de Gedeon, de Barac, de Jephté & des autres Juges d'Iſraël. Moi-même avec le ſecours du Seigneur, je vous ai garantis de la ſervitude des Philiſtins. Enfin las de mon gouvernement, vous m'êtes venus dire que vous vouliez un Roi ; rejettant indirectement le Seigneur, qui étoit vôtre Monarque. Dieu vous a accordé vôtre demande, & il eſt prêt de vous combler de bonheurs, pourvû que vous & vôtre Roi lui demeuriez fidéles. Mais ſi vous vous rendez rebéles à ſa parole, & déſobéïſſans à ſes volontez, la main du Seigneur ſera ſur vous, comme elle a été ſur vos peres. Pour imprimer plus fortement dans vos eſprits ce que je viens de vous dire, conſidérez la merveille que le Seigneur va faire à vos yeux. N'eſt-il pas à préſent la moiſſon du froment, c'eſt-à-dire, la ſaiſon de l'année où la pluïe eſt plus rare dans le païs ? Cependant je vais invoquer le Seigneur, & il fera éclater le tonnerre, & tomber des pluïes ; afin que vous compreniez juſqu'à quel point

An du M. 2911. Avant J. C. 1089.

la résolution que vous avez prise d'avoir un Roi, lui a déplû.

En même-tems le Prophéte cria au Seigneur, & le Seigneur fit tout d'un coup gronder le tonnerre, & tomber des ruisseaux de pluïe : tout le peuple fut frappé de terreur, & redouta la puissance du Seigneur & de Samuël ; & ils prierent le Prophéte d'interceder pour eux, afin qu'ils ne mourussent point, & que Dieu leur pardonnât le péché qu'ils avoient commis, en demandant un Roi. Samuël les rassûra, & leur dit : Que pourvû qu'ils demeurassent étroitement unis au Seigneur, le Seigneur ne les abandonneroit point ; que pour lui il ne cesseroit jamais de prier pour eux, & de leur enseigner la justice & la voïe droite. Que s'ils persévéroient dans leur infidélité & dans leur désobéïssance, le Seigneur les feroit périr eux & leur Roi. Tout cela se passa la premiere année du regne de Saül.

CHAPITRE XLVI.

Guerre entre les Philistins & les Israëlites.

La seconde année de son regne, dans une assemblée du peuple, il choisit trois mille hommes de troupes réglées (*a*), pour s'en servir contre les Philistins, qui menaçoient toûjours le païs, & qui y avoient des garnisons en plusieurs endroits, comme à Machmas, à Gabaa, & à Bethel. Saül résolut de les chasser de ces postes, & de les réduire dans leur païs. Jonathas se chargea de l'attaque de Machmas, il l'attaqua avec mille hommes, & il en fit sortir les Philistins. Le bruit de cette action s'étant d'abord répandu chez les Philistins, fut comme le signal de la guerre qui s'alluma en même-tems entre les deux

(*a*) I. *Reg.* XIII.

peuples. Saül fit ſonner de la trompette dans tout le païs, & ordonna aux Hebreux de ſe trouver à Galgala. En même-tems les Philiſtins s'aſſemblerent au nombre de trois mille chariots, de ſix mille chevaux, outre une multitude innombrable de gens de pied; & ils vinrent ſe camper à Machmas, vers l'orient de Bethel. Les Iſraëlites qui étoient à Galgala voyant ces forces des Philiſtins, furent ſaiſis de fraïeur: l'armée ennemie les avoit comme fermez de tous côtez; enſorte qu'ils ne pouvoient pas même aiſément ſe ſauver. Les uns paſſerent le Jourdain, & ſe retirerent dans le païs de Galaad; les autres ſe retirerent dans des cavernes, dans des haliers, & dans des lieux forts d'aſſiéte.

AN DU M. 2911. Avant J. C. 1089. Avant l'Ere vulgaire 1093.

Saül attendit ſept jours que Samuël vînt à l'aſſemblée, comme il l'avoit promis (*a*): mais le ſeptiéme jour voyant qu'il ne venoit point, il ſe fit apporter des victimes, un holocauſte & une hoſtie pacifique, & offrit l'holocauſte au Seigneur. A peine avoit-il achevé ſon ſacrifice, que Samuël arriva. Saül alla au-devant de lui pour le ſaluer. Le Prophéte lui dit: Qu'avez-vous fait? Saül répondit: Voyant que mes ſoldats me quittoient & ſe retiroient les uns après les autres, que l'ennemi me ſerroit de près, & que vous ne veniez point au jour marqué, j'ai dit: Les Philiſtins m'ont venir m'attaquer, & je n'ai point encore fait les ſacrifices pour appaiſer le Seigneur: contraint donc par la néceſſité, j'ai offert l'holocauſte.

Samuël lui répondit: Vous avez fait une grande

(*a*) 1. *Reg.* XIII. 8.

AN DU M. 2911.
Avant J. C. 1089.
Avant l'Ere vulgaire 1093.

Saül est rejetté du Seigneur pour avoir désobéi à Samuël, qui lui avoit dit de l'attendre sept jours.

faute, en désobéïssant au commandement que vous aviez reçû du Seigneur vôtre Dieu. Si vous n'aviez pas fait cela, le Seigneur auroit affermi pour jamais vôtre trône sur Israël; mais vôtre regne ne subsistera point. Le Seigneur a cherché un homme selon son cœur, & il l'a destiné à être Chef de son peuple, parce que vous n'avez point observé ce qu'il vous avoit ordonné. Samuël se retira de Galgala, vint à Gabaa de la Tribu de Benjamin, & Saül l'y suivit avec le peu de troupes qui étoient demeurées avec lui à Galgala. On en fit la revûë à Gabaa, & il ne s'y trouva qu'environ six cens hommes. L'armée des Philistins étoit toûjours à Machmas, & il sortit de leur camp trois troupes pour aller fourrager les terres des Israëlites. L'une prit le chemin d'Ephra, vers le païs de Saül. Ephra est la patrie de Gedeon, dans la demi-Tribu de Manassé. L'autre troupe marcha vers Bethoron, dans la Tribu de Dan; & la troisiéme alla vers la vallée de Seboïm, sur la mer Morte.

Les Philistins ôtent l'usage des armes aux Israëlites. Il n'y avoit point alors de Forgerons dans Israël.

Or il ne se trouvoit point de forgerons dans Israël; car les Philistins pour empêcher que les Hebreux ne forgeassent ni épées, ni lances, leur avoient défendu d'avoir chez eux des maréchaux, ou des forgerons; ensorte que même pour faire forger ou raccommoder les instrumens du labourage, ils étoient obligez d'aller chez les Philistins, & de se servir de leurs ouvriers : mais pour des armes, les Philistins ne leur en forgeoient point, & ne leur en permettoient point l'usage. Ils n'étoient donc armez que de frondes, de massuës, d'instrumens du labourage, de bâtons durcis au feu, de fléches; & au jour du combat, hors Saül & Jonathas son fils, il ne se

trouva

trouva personne dans l'armée, qui eût une épée ou une lance à la main.

AN DU M. 2911.
Avant J. C. 1089.
Avant l'Ere vulgaire 1093.

CHAPITRE XLVII.

Jonathas va dans le camp des Philistins.

L'armée des Philistins, nonobstant les trois détachemens que l'on en avoit faits, étoit encore très-nombreuse ; & elle occupoit le passage de Machmas vers Gabaa, où étoit Saül avec Samuël. Un jour Jonathas dit à son écuïer (*a*) : Allons jusqu'au camp des Philistins ; & il n'en dit rien au Roi son pere, qui étoit à l'autre extrémité de Gabaa, avec ses six cens hommes dans le rocher de Remnon, près de Magron ; & avec le Grand-Prêtre Achias, qui portoit l'éphod, & consultoit le Seigneur lorsque le cas le demandoit ; car l'Arche étoit dans le camp (*b*). Or le lieu par où Jonathas tâchoit de pénétrer dans le camp des Philistins, étoit bordé de côté & d'autre par deux rochers fort hauts & fort escarpez, qui s'élevoient en pointes comme des dents, & dont l'un s'appelloit Bosés, & l'autre Sené : l'un étoit situé du côté du septentrion, vis-à-vis Machmas ; & l'autre du côté du midi, vis-à-vis Gabaa. Jonathas dit donc à son écuïer : Avançons jusques dans le camp de ces incirconcis, pour voir si le Seigneur sera avec nous ; car il lui est également aisé de donner la victoire au petit, comme au grand nombre. Il ajoûta : Nous allons vers ces gens-là ; lors donc qu'ils nous auront apperçûs, s'ils nous crient : Demeurez là, & nous irons vers vous ; demeurons à nôtre place, & n'allons pas plus avant : mais s'ils nous disent : Venez ici ; allons-y : car ce sera un présage certain que le Seigneur les aura livrez entre nos mains. Lors donc

(*a*) 1. *Reg.* XIV. | (*b*) 1. *Reg.* XIV. 18.

AN DU M. 2911. Avant J. C. 1089. Avant l'Ere vulgaire 1093.

que les Philiſtins les eurent apperçûs de leur camp, ils dirent : Voilà les Hebreux qui ſortent des cavernes où ils s'étoient cachez ; & les plus avancez leur crierent : Venez ici, & nous vous ferons voir quelque choſe. Alors Jonathas dit à ſon écuïer : Allons hardiment, ils ſont à nous. Ils ſe mirent donc à grimper ſur le rocher avec beaucoup d'effort, & étant arrivez juſqu'aux ennemis, ils tomberent ſur eux avec tant d'impétuoſité, qu'ils renverſerent par terre tous ceux qu'ils rencontrerent. Jonathas tuoit d'un côté, & ſon écuïer de l'autre : ils renverſerent ſur la place environ vingt hommes, dans la moitié d'autant de terrein qu'une paire de bœufs en laboure en un jour (*a*) ; c'eſt-à-dire, dans l'eſpace d'environ ſoixante-dix pieds de long. Alors la terreur ſaiſit les Philiſtins. Le trouble s'empara de leur eſprit, & non-ſeulement ceux qui étoient dans le camp, mais auſſi les coureurs qui étoient ſortis pour piller, prirent l'épouvante. Le déſordre ſe mit dans leurs troupes, ils tournerent leurs armes les uns contre les autres ; & croyant que toute l'armée des Hebreux les pourſuivoit, ils ne ſongerent qu'à prendre la fuite, les uns d'un côté, les autres d'un autre.

Victoire miraculeuſe, remportée par Jonathas contre les Philiſtins.

Cependant la ſentinelle de la petite armée de Saül, jettant les yeux de ce côté-là, vit tout ce déſordre, & en donna promptement avis à Saül. On s'informa ſi quelqu'un étoit hors du camp ; & on trouva que Jonathas & ſon Ecuïer étoient abſens.

(*a*) Selon Pline, liv. 18. ch. 3. l'eſpace qu'un bœuf peut labourer en un jour, eſt de 120. pieds de large, & de 140. de long. La moitié de cette longueur eſt 70. pieds.

An du M. 2911.
Avant J. C. 1089
Avant l'Ere vulgaire 1093.

Alors Saül dit au Grand-Prêtre Achias de consulter le Seigneur. Comme il parloit encore, & que le Grand-Prêtre avoit les mains élevées pour consulter Dieu, on oüit distinctement un grand bruit, qui ne permit plus de douter que l'armée ennemie ne fût en déroute; il dit donc au Grand-Prêtre d'abaisser ses mains, & aussi-tôt il cria aux armes. On courut vers le camp des Philistins, & on le trouva tout couvert de morts. Saül avec ses gens se mit à poursuivre les fuyards : sa petite armée se trouva bientôt renforcée par un grand nombre d'Israëlites, qui s'étoient jettez parmi les ennemis, & par quantité d'autres qui s'étoient cachez; de maniere qu'il se trouva à la tête de dix mille hommes. Alors il fit devant tout le peuple cette imprécation avec serment : Maudit soit celui qui mangera avant le soir, & avant que je me sois vengé de mes ennemis. L'on poursuivit donc les ennemis depuis Machmas jusqu'à Bethaven, ou Bethel vers l'orient, & jusqu'à Aïalon vers le couchant.

Or il arriva dans cette poursuite une chose qui troubla la joïe de cette glorieuse journée. Jonathas qui avoit si heureusement commencé cette affaire, n'étoit point avec Saül lorsqu'il défendit de manger jusqu'au soir; comme donc on suivoit l'ennemi avec chaleur, on passa dans un bois, où il y avoit une très-grande quantité de miel; ensorte qu'en certains endroits il couloit sur la terre. Le peuple qui étoit informé de la volonté du Roi, ne toucha point à ce miel; mais Jonathas ayant pris au bout de son bâton un rayon de miel, en porta à sa bouche, & il se sentit fortifié. On l'avertit de la défense

AN DU M. 2911.
Avant J. C. 1089.
Avant l'Ere vulgaire 1093.

que le Roi ſon pere avoit faite de ne point manger ; il ne put l'approuver, & il dit : Que ſi le Roi avoit permis au peuple de prendre quelque nourriture, la défaite des ennemis en auroit été plus entiere, & la fatigue de l'armée moins grande.

Les ſoldats qui avoient combattu tout le jour ſans manger, ſe trouverent extrêmement las & épuiſez ; & étant de retour dans leur camp, ils commencerent à tuer des bœufs, des brebis & des veaux, & à en manger, ſans garder toutes les précautions pour en bien épurer le ſang. Saül en étant averti, ſe fit amener une groſſe pierre, & ordonna qu'on égorgeât deſſus les animaux, afin que le peuple ne mangeât plus de la viande avec le ſang. Cette pierre dans la ſuite ſervit d'autel, & ce fut le premier autel que Saül érigea au Seigneur : ce que l'Ecriture ne rapporte pas apparemment pour loüer ce Prince ; puiſque c'étoit à Samuël ou au Grand-Prêtre à faire cette conſécration.

Jonathas ayant mangé d'un rayon de miel contre l'ordre de ſon pere, eſt en danger de ſa vie.

Saül ne voulant pas donner aux Philiſtins le loiſir de ſe rallier, ni de ſe reconnoître, réſolut de les attaquer pendant la nuit, afin qu'il n'en échappât pas un ſeul. Le peuple répondit qu'il le ſuivroit par tout où il voudroit ; mais le Grand-Prêtre fut d'avis qu'il falloit conſulter Dieu. Saül demanda donc au Seigneur par le miniſtere d'Achias : Pourſuivrai-je les Philiſtins, & les livrerez-vous entre les mains d'Iſraël ? Mais le Seigneur ne lui répondit rien. Alors jugeant qu'il y avoit quelque crime caché, qui avoit irrité le Seigneur, il fit aſſembler toute l'armée, & ordonna qu'on fît des recherches exactes, pour ſavoir par qui le mal avoit été commis, & ce qui pou-

voit avoir irrité le Seigneur. Il ajoûta : Je jure par le Seigneur, que si Jonathas mon fils se trouve coupable de ce péché, il mourra sans rémission, & nul du peuple ne le contredit lorsqu'il parla de la sorte.

AN DU M. 2911. Avant J. C. 1089. Avant l'Ere vulgaire 1093.

Il commanda donc de mettre d'un côté tout le peuple, & lui avec Jonathas se mit de l'autre. Alors il dit, en s'adressant à Dieu : Seigneur Dieu d'Israël, prononcez le jugement, & faites connoître d'où vient que vous n'avez point répondu aujourd'hui à votre serviteur ; si c'est moi ou mon fils Jonathas qui sommes coupables, découvrez-le ; si c'est mon peuple, sanctifiez-le. On tira au sort, & le sort tomba sur Saül & sur Jonathas. On tira de nouveau ; & le sort tomba sur Jonathas. Saül demanda donc à son fils ce qu'il avoit fait. Jonathas lui dit : J'ai pris un peu de miel au bout du bâton que je tenois, j'en ai goûté, & je meurs pour cela. Saül lui répondit : Que Dieu me traite dans toute sa rigueur, si vous ne mourez aujourd'hui, Jonathas.

Mais tout le peuple se récria sur la sentence que le Roi venoit de prononcer contre Jonathas: Quoi donc Jonathas mourra, dit-il, lui qui vient de sauver Israël d'une maniere si merveilleuse ! Nous jurons par le Seigneur, qu'il ne tombera pas un cheveu de sa tête, car il a trop heureusement secondé les desseins de Dieu. Ainsi le peuple délivra Jonathas, & lui sauva la vie ; & Saül n'ayant point reçû de réponse de la part du Seigneur, se retira, & congédia ses troupes, sans poursuivre davantage les Philistins. Ces heureux succès servirent merveilleusement à affermir l'autorité de Saül. Il commença à porter ses

An du M. 2930. Avant J. C. 1070. Avant l'Ere vulg. 1074.

armes contre tous les ennemis d'Israël (*a*), & Dieu favorisa toutes ses entreprises. Il attaqua les Moabites, les Ammonites, les Iduméens, les Rois de Soba, les Philistins; & la victoire le suivit par tout. L'Ecriture ne nous apprend aucunes particularitez de ces guerres, & on n'en sait ni le tems ni les autres circonstances. On sait seulement que le regne de Saül fut long, que ce Prince fut très-belliqueux, qu'aussi-tôt qu'il connoissoit dans ses Etats un homme vaillant & propre à la guerre, il le prenoit & l'attachoit à son service. De cette sorte il avoit toujours auprès de lui de bonnes troupes, & bien aguerries. Jonathas son fils n'avoit pas moins de valeur, ni d'inclination pour la guerre. Vers ce tems; c'est-à-dire, l'an du Monde 2919. avant J. C. 1081. arriva la naissance de David fils d'Isaï, dont nous parlerons amplement ci-après (*b*).

CHAPITRE XLVIII.

Guerre de Saül contre les Amalecites.

Environ la vingtiéme année du regne de Saül, le Prophéte Samuël vint lui dire de la part du Seigneur (*c*): Vous savez que c'est le Seigneur qui vous a oinct sur Israël: Ecoutez donc ce que le Seigneur demande de vous. Voici ce que dit le Dieu des armées: J'ai rappellé en ma mémoire tout ce qu'Amalec a fait à Israël, & de quelle sorte il l'attaqua lorsqu'il sortoit de l'Egypte, massacrant inhumainement ceux que la lassitude avoit mis hors d'état de se défendre, & de suivre le reste de l'armée (*d*). C'est pourquoi marchez contre Amalec, taillez-le en pieces, & soumettez à l'anathême tout ce qui est

(*a*) 1. *Reg*. XIV. 47. 52.
(*b*) Chapitre L. & les suivans.
(*c*) 1. *Reg*. XV.
(*d*) *Exod*. XVII. 14. 15.

à lui. Exterminez dans ſon païs tout ce qui a vie, depuis l'homme juſqu'à la bête ; n'épargnez perſonne, n'ayez compaſſion ni de la femme ni des enfans ; ne pardonnez pas même à ceux qui ſont à la mammelle. Ne deſirez rien, & ne conſervez rien de tout ce que vous trouverez parmi les dépoüilles. Dieu a dévoüé ce peuple à l'anathême.

AN DU M. 2930. Avant J. C. 1070. Avant l'Ere vulg. 1074.

Saül pour obéïr à ces ordres, aſſembla ſon peuple & en fit la revûë, comme un paſteur fait la revûë de ſon troupeau. Il en trouva deux cens mille hommes d'Iſraël, ſans compter dix mille hommes de la Tribu de Juda. Alors il fit dire aux Cinéens, deſcendans de Jetro : Séparez-vous des Amalécites, de peur que vous ne ſoyez enveloppez dans leur défaite ; car vous avez uſé de miſéricorde envers les enfans d'Iſraël, lorſqu'ils revenoient de l'Egypte.

Les Cinéens ſe ſéparerent donc des Amalecites, & Saül ayant marché vers l'Arabie Petrée, arriva à la ville d'Amalec, & il dreſſa des embûches dans la vallée qui étoit devant la Ville. Les Amalecites ſortirent en campagne, & mirent leurs troupes en bataille ; mais Saül les vainquit, & pourſuivant ſa victoire, il les tailla en pieces dans toute l'étenduë du païs, qui eſt depuis Hevila, vers l'embouchure de l'Euphrate dans le Golphe Perſique, juſqu'à Sur, qui eſt vis-à-vis l'Egypte, dans l'Arabie Petrée. Il fallut du tems pour réduire un peuple puiſſant, étendu, & qui n'avoit preſque point de demeure fixe. Saül prit Agag leur Roi, & lui conſerva la vie. Il réſerva auſſi tout ce qu'il y avoit de meilleur dans les troupeaux de brebis, de bœufs & de chévres ; tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans les meubles &

AN DU M. 2930. Avant J. C. 1070. Avant l'Ere vulg. 1074.

dans les habits, & généralement ce qu'il y avoit de plus beau & de meilleur. Les Israëlites ne tuerent, & ne firent périr selon les loix de l'anathême, que ce qu'il y avoit de plus vil, & de plus méprisable.

Alors le Seigneur adressa sa parole à Samuël, & lui dit : Je me repens d'avoir fait Saül Roi, puisqu'il m'a tourné le dos, & qu'il n'a point exécuté mes ordres. Samuël en fut attristé, il cria au Seigneur toute la nuit, & s'étant levé de très-grand matin, pour aller au-devant de Saül qui revenoit de cette expédition, on lui dit que ce Prince étoit venu sur le mont Carmel, dans la partie méridionale de Juda, fort différent d'un autre mont Carmel sur la Mediterranée, & qu'il s'y étoit érigé un monument, ou une espece d'arc de triomphe, pour perpétuer la mémoire de sa victoire contre Amalec ; & qu'au sortir de là, il étoit descendu à Galgal. Samuël y arriva lorsque Saül étoit occupé à offrir au Seigneur un holocauste, comme les prémices du butin qu'il avoit fait dans cette guerre. Le Prophéte s'étant approché, Saül le reçut avec respect, & lui dit : Soyez le bien venu, le beni du Seigneur ; j'ai accompli heureusement ce que le Seigneur m'a commandé. Amalec est ruiné sans ressource.

Reproches que Samuël fait à Saül sur sa désobéïssance aux ordres de Dieu.

Samuël répondit : D'où vient donc ce bruit de troupeaux de bœufs & de brebis qui retentit à mes oreilles ? Saül dit : Ce sont des dépoüilles qu'on a amenées d'Amalec. Le peuple a épargné tout ce qu'il y avoit de meilleur dans leurs troupeaux, pour en faire des sacrifices au Seigneur ; mais tout le reste a été tué. Samuël répliqua : Permettez-moi de vous dire ce que le Seigneur m'a révelé cette nuit sur vôtre

tre sujet. Parlez, reprit Saül. Lorsque vous étiez petit à vos yeux, dit Samuël, ne vous ai-je pas rendu le Chef de toutes les Tribus d'Israël? Le Seigneur vous a sacré Roi, il vous a envoyé à cette guerre, & il vous a dit : Allez, faites passer au fil de l'épée tous ces criminels d'Amalecites ; faites-leur une guerre sanglante & sans miséricorde, n'épargnez personne. Pourquoi donc n'avez-vous pas écouté la voix du Seigneur ? Pourquoi l'amour du butin vous a-t-il aveuglé, pour pécher devant vôtre Dieu ? Saül pour s'excuser, répondit à Samuël : Et n'ai-je pas exécuté de point en point tous les ordres du Seigneur ? N'ai-je pas suivi la voïe qu'il m'a marquée ? J'ai amené Agag Roi d'Amalec, & j'ai exterminé les Amalecites. Il est vrai que le peuple a pris du butin, des bœufs & des brebis, comme les prémices de ce qui a été gagné sur l'ennemi ; mais c'est pour les immoler au Seigneur nôtre Dieu sur son autel à Galgal.

An du M. 2930.
Avant J. C. 1070.
Avant l'Ere vulg. 1074.

CHAPITRE XLIX.

Saül est réprouvé du Seigneur, à cause de sa désobéissance.

Samuël répondit : Sont-ce des holocaustes & des victimes que le Seigneur demande ? Ne demande-t-il pas plutôt qu'on obéïsse à sa voix ? L'obéïssance vaut mieux que les victimes ; il préfere la soumission à ses ordres, aux sacrifices qu'on lui offre des animaux les plus gras. La désobéïssance est devant lui comme le crime de magie, & la résistance à ses ordres est comme l'idolatrie. Comme vous avez rejetté la parole du Seigneur, le Seigneur vous a rejetté, & il ne veut plus que vous soyiez Roi. Saül effrayé par ces paroles, dit à Samuël : J'ai péché, en désobéïssant à la parole du Seigneur, & à ce que vous m'aviez dit ; j'ai eu trop de complaisance pour le peuple, & trop de ménagement pour ne lui pas dé-

An du M. 2930. Avant J. C. 1070. Avant l'Ere vulg. 1074.

plaire : mais excusez, je vous prie, mon péché, obtenez-m'en le pardon, & venez avec moi à Galgal, afin que nous adorions ensemble le Seigneur. Samuël lui dit : Je n'irai point ; parce que le Seigneur vous a rejetté à cause de vôtre désobéïssance, & qu'il ne veut plus que vous soyiez Roi. Et comme Samuël se tournoit pour s'en aller, Saül le prit par le haut de son manteau, qui se déchira dans le mouvement que fit Samuël. Alors ce Prophéte lui dit : C'est ainsi que le Seigneur arrachera d'entre vos mains le Royaume d'Israël, pour le donner à un autre qui vaudra mieux que vous ; le Dieu tout-puissant, le Dieu des victoires ne mentira pas, & il ne se retractera pas ; parce qu'il n'est point homme pour mentir, & pour se repentir. Saül lui dit : J'avouë que j'ai péché ; mais honorez-moi devant les anciens de mon peuple, & devant Israël, & venez avec moi adorer le Seigneur vôtre Dieu dans l'assemblée de mon peuple.



Samuël vaincu par les instances de Saül, le suivit, & revint au camp de Galgala, & Saül offrit ses sacrifices au Seigneur. Alors le Prophéte dit : Amenez-moi Agag Roi d'Amalec ; & on lui présenta Agag, qui étoit fort délicat, fort gras, & tout tremblant. Ce malheureux Prince dit : Faut-il qu'une mort amere me sépare de tout ce que j'aime ! Samuël lui dit : De même que vôtre épée a ravi les enfans à tant de meres, ainsi vôtre mere parmi les femmes sera aujourd'hui sans enfans. En même-tems il le coupa en pieces devant le Seigneur à Galgal. Après cela Samuël s'en retourna à Ramatha, & Saül à Gabaa. Depuis ce jour-là Samuël ne vit plus Saül jusqu'à sa mort ; du moins il n'eut plus de commerce &

d'habitude avec lui, mais il conserva toûjours pour lui un fonds de tendresse, qui lui faisoit sans cesse pleurer son malheur; parce que le Seigneur se repentoit de l'avoir établi Roi sur Israël.

An du M. 2930. Avant J. C. 1070. Avant l'Ere vulg. 1074.

CHAPITRE L.

Samuël est envoyé à Bethlehem pour sacrer David Roi d'Israël.

Quelques années après, le Seigneur dit à Samuël (*a*): Jusqu'à quand pleurerez-vous Saül, puisque je l'ai rejetté, & que je ne veux plus qu'il regne sur mon peuple? Emplissez d'huile vôtre vase, & allez à Bethlehem vers le vieillard Isaï; car je me suis choisi un Roi d'entre ses enfans. Samuël répondit: Comment irai-je? Saül l'apprendra, & il me fera mourir. Le Seigneur lui dit: Prenez avec vous un veau, & vous direz: Je suis venu sacrifier au Seigneur. Vous ferez vôtre sacrifice, vous inviterez Isaï au festin de vôtre victime, & là je vous ferai connoître ma volonté, & vous sacrerez celui que je vous désignerai. Samuël exécuta les ordres du Seigneur; il alla à Bethlehem. Les anciens de la Ville en furent surpris, ils vinrent au-devant de lui, & lui demanderent si tout alloit bien. Il leur répondit: Fort bien. Je viens ici pour sacrifier au Seigneur; purifiez-vous, & venez avec moi, afin que vous ayez part à mon sacrifice. Il dit en particulier à Isaï de s'y trouver avec ses fils. On a déja pû remarquer en plus d'un endroit, que l'on sacrifioit alors assez souvent hors du Tabernacle, parce que le lieu de la demeure du Seigneur n'étoit point encore fixé.

Lorsqu'Isaï fut entré dans la sale avec ses fils, Samuël consulta intérieurement le Seigneur; & en voyant Eliab, qui étoit un grand jeune homme bien

(*a*) 1. *Reg.* XVI.

AN DU M. 2941.
Avant J. C. 1059.
Avant l'Ere vulg. 1063.

fait, il dit : Eſt-ici celui que le Seigneur a choiſi pour ſon Oinct ? Le Seigneur répondit à Samuël : N'ayez égard ni à ſa bonne mine, ni à ſa taille avantageuſe, parce que je ne l'ai point choiſi, & que je ne juge pas des choſes ni des perſonnes par ce qui en paroît aux yeux des hommes ; car l'homme ne voit que par les dehors, mais le Seigneur connoît le fonds du cœur. Iſaï préſenta enſuite Abinadab à Samuël, & Samuël lui dit : Ce n'eſt point-là non plus celui que le Seigneur a choiſi. Après lui, il fit venir Samaa, & Samuël lui dit : Le Seigneur n'a point encore choiſi celui-là. Iſaï fit donc venir ſes ſept fils tout-à-la-fois devant Samuël, & le Prophéte dit : Dieu n'en a choiſi aucun de ceux-ci. Il ajoûta : Sont-ce-là tous vos enfans ? Il en reſte encore un petit, qui garde nos troupeaux, répondit Iſaï. Envoyez-le querir, dit Samuël ; car nous ne nous mettrons point à table qu'il ne ſoit venu. On fit venir David, & il parut devant Samuël : or c'étoit un jeune homme rubicond, & tout-à-fait beau & bien fait. Le Seigneur dit intérieurement à Samuël : Oignez-le préſentement ; car c'eſt celui-là. Samuël prit une corne pleine d'huile, & il ſacra David au milieu de ſes freres ; & depuis ce jour l'Eſprit du Seigneur ſe repoſa ſur David. Après cela Samuël fit un feſtin aux anciens de Bethlehem, & puis s'en retourna à Ramatha.

L'Eſprit de Dieu ſe retire de Saül, & le mauvais eſprit le ſaiſit.

En ce même tems l'Eſprit du Seigneur ſe retira de Saül, & Dieu permit qu'il fut agité par un mauvais eſprit. Alors les Officiers de Saül lui dirent : Vous voyez que Dieu a permis que vous ſoyez affligé par un mauvais eſprit ; s'il plaît au Roi nôtre Seigneur, vos ſerviteurs chercheront un homme qui

sache toucher la harpe, afin qu'il en jouë en vôtre présence, lorsque le mauvais esprit fera sentir son impression, & que vous en receviez du soulagement. On croit que cette maladie de Saül étoit causée par une humeur mélancolique, dont on attribuoit les mauvais effets au démon, & dont le démon se servoit réellement pour se saisir de Saül, & pour le tourmenter. Or la musique & le son des instrumens, en tant qu'ils dissipent la mélancolie, & qu'ils inspirent la joïe, sont des remedes très-puissans contre ce mal, & indirectement contre les obsessions du démon.

AN DU M. 2941.
Avant J. C. 1059.
Avant l'Ere vulg. 1063.

Saül fit donc chercher un homme propre à son dessein, & on lui donna avis qu'il y avoit à Bethlehem parmi les enfans d'Isaï un jeune homme, vaillant, sage & discret, d'une mine avantageuse, & visiblement favorisé du Seigneur, & sur tout très-habile à joüer des instrumens. Saül l'envoya donc demander à Isaï. Ce bon vieillard aussi-tôt chargea un âne de pain, de vin & d'un chevreau, & l'envoya à Saül par les mains de David, afin que son fils ne parût pas les mains vuides devant son Roi; ce qui auroit été une incivilité, comme on l'a déja remarqué, selon les mœurs de ce tems-là. Saül reçut fort bien David, il le prit en affection, & lui donna la charge d'écuïer, c'est-à-dire, que David portoit les armes de Saül, lorsqu'il alloit à la guerre, ou lorsqu'il paroissoit armé; & le Roi fit dire à Isaï: Que David vôtre fils demeure auprès de ma personne, parce qu'il a trouvé grace devant mes yeux. Toutes les fois donc que Saül étoit saisi du mauvais esprit, David joüoit de la harpe devant lui, & il en étoit soulagé.

AN DU M. 2942. Avant J. C. 1058. Avant l'Ere vulg. 1062.

CHAPITRE LI.

Guerre des Philistins contre les Israëlites.

Environ deux ans après ce qu'on vient de dire, les Philistins assemblerent toutes leurs troupes pour combattre Israël (*a*). Ils se camperent entre Soco & Azeca, sur les confins de Dommin. Saül de son côté avec l'armée d'Israël vint se camper dans la vallée du Térébinthe. Ces lieux sont au midi de Jerusalem & de Bethlehem, ayant Maspha à l'orient, & Maceda au midi. Les deux armées se rangerent en bataille, & chacune occupa la hauteur qui étoit à son avantage; ensorte qu'il y avoit une vallée entre elles: & comme on étoit en présence, attendant qu'on donnât le signal pour commencer le combat, il sortit du camp des Philistins un géant nommé Goliath, natif de Geth, qui avoit six coudées & un palme de haut, c'est-à-dire, environ douze pieds & demi: il avoit en tête un casque d'airain, & étoit revêtu d'une cuirasse à écailles, qui pesoit cinq mille sicles d'airain, c'est-à-dire, cent cinquante-six livres & un quart, en prenant le sicle à demi-once, & la livre à seize onces. Il avoit sur les jambes une lame d'airain, qui lui couvroit tout le devant de la jambe, depuis le genou jusqu'aux pieds. Un bouclier aussi d'airain lui couvroit les épaules; car c'est ainsi que les anciens portoient les boucliers hors du combat. Le bois de sa lance étoit gros comme le joug des tisserans, c'est-à-dire, comme ce gros bois, autour duquel ils envelopent le fil, ou la toile. Le fer de sa lance pesoit six cens sicles, c'est-à-dire, près de vingt livres.

Cet homme vint donc se présenter entre les deux

(*a*) 1. *Reg.* XVII.

armées, précédé de son écuïer, qui portoit son bouclier, & il crioit aux bataillons d'Israël : Pourquoi êtes-vous venus ici ? N'est-ce pas pour combattre ? Ne suis-je pas Philistin, & vous serviteurs de Saül ? Choisissez un homme d'entre vous, & qu'il vienne se battre seul à seul contre moi ; & s'il ose en venir aux mains avec moi, & qu'il m'ôte la vie, nous vous serons assujettis ; si j'ai l'avantage sur lui, & que je le tuë, nous vous dominerons, & vous nous demeurerez soûmis. Goliath retournoit ensuite dans le camp des Philistins, & il se vantoit insolemment, en disant : J'ai défié aujourd'hui toute l'armée d'Israël, & je leur ai demandé un homme pour venir combattre contre moi ; mais nul n'a osé paroître.

AN DU M. 2942. Avant J. C. 1058. Avant l'Ere vulg. 1062.

Goliath défie toute l'armée d'Israël.

Toute l'armée d'Israël étoit saisie de crainte & d'étonnement à la vûë de cet homme monstrueux, & Saül avoit une espece de confusion de ne trouver personne à lui opposer. Cependant ce Philistin se présentoit entre les deux armées tous les jours au matin & au soir, & cela durant quarante jours. Or Isaï de Bethlehem, dont on a parlé ci-devant, avoit trois de ses fils dans l'armée de Saül. David qui étoit le plus jeune de tous, étoit revenu de la Cour de Saül depuis assez long-tems, en la maison de son pere, & il continuoit à paître ses troupeaux comme auparavant. Isaï dit donc à David : Prenez pour vos freres une mesure de farine d'orge, & ces dix pains, & courez jusqu'au camp pour les leur porter. Prenez aussi ces dix fromages frais pour l'Officier qui commande vos freres, & sachez comment ils se portent, & dans quelle compagnie ils sont. David ayant laissé à un homme le soin de son troupeau, partit de

David est envoyé au camp de Saül.

AN DU M. 2942. Avant J. C. 1058. Avant l'Ere vulg. 1062.

grand matin, & alla à l'armée, comme ſon pere le lui avoit commandé. Lorſqu'il arriva, les deux armées étoient en préſence pour livrer la bataille, & on entendoit déja les cris des gens de guerre qui s'animoient au combat. David laiſſa ce qu'il avoit apporté en la garde d'un homme qui étoit au bagage, courut au milieu du combat, & s'informa de la ſanté de ſes freres, & de l'état où ils étoient.

David ſe vante de combattre contre Goliath.

Comme il parloit encore, Goliath ſortit du milieu des rangs des Philiſtins, & commença à défier les Iſraëlites, comme il avoit accoûtumé de faire. David entendit toutes ces bravades, & les ſoldats de Saül ſe retirerent précipitamment dès qu'ils l'apperçurent. David s'informant de ce que c'étoit, on lui dit que cet homme venoit pour inſulter Iſraël, & que s'il ſe trouvoit un homme qui le pût mettre à mort, le Roi le combleroit de richeſſes, & lui donneroit ſa fille en mariage, & exempteroit de tribut la maiſon de ſon pere dans Iſraël. David en parla à plus d'une perſonne, & il diſoit: Que donnera-t-on à celui qui tuera ce Philiſtin, & qui vengera l'opprobre d'Iſraël? Car qui eſt cet incirconcis, pour oſer inſulter ainſi à l'armée d'Iſraël? Eliad ſon frere aîné l'ayant ainſi entendu parler avec d'autres, ſe mit en colere contre lui, & lui dit: Pourquoi êtes-vous venu, & pourquoi avez-vous abandonné dans le deſert ce peu de brebis? Je ſai quelle eſt vôtre préſomption & vôtre orgüeil, & que vous n'êtes venu ici que pour voir le combat. David lui dit: Qu'ai-je fait? N'eſt-ce pas une parole? N'eſt-il pas permis de parler? Il ſe détourna un peu & tint les mêmes diſcours à quelques autres, de maniere que la choſe

fut

An du M. 2942.
Avant J. C. 1058.
Avant l'Ere vulg. 1062.

ſut rapportée à Saül. Ce Prince le fit venir devant lui, & David lui dit : Que perſonne ne s'épouvante des menaces du Philiſtin. Vôtre ſerviteur eſt prêt à l'aller combattre.

Saül lui dit : Vous ne ſauriez réſiſter à cet homme, ni entreprendre d'en venir aux mains avec lui, parce que vous êtes jeune encore (a), & que celui-ci a toujours été à la guerre depuis ſa jeuneſſe. David répondit : Lorſque vôtre ſerviteur menoit paître le troupeau de ſon pere, il venoit quelquefois un lion, ou un ours, qui emportoit un bélier du troupeau, & vôtre ſerviteur couroit après, les attaquoit, leur arrachoit la proïe d'entre les dents, & lorſqu'ils ſe jettoient ſur moi, je les prenois à la gorge, je les étranglois & je les tuois. C'eſt ainſi que vôtre ſerviteur a tué un lion & un ours, & il en fera autant de ce Philiſtin incirconcis. J'irai de ce pas, & je ferai ceſſer l'opprobre du peuple. Car qui eſt ce Philiſtin incirconcis, pour oſer maudire l'armée du Dieu vivant ? Le Seigneur qui m'a délivré des griffes du lion & de la gueule de l'ours, me délivrera encore de la main de ce Philiſtin.

Saül charmé de l'ardeur & du courage de ce jeune ſoldat, le combla de bénédictions, & le revêtit de ſes propres armes. Il lui mit ſur la tête un caſque d'airain, & l'arma d'une cuiraſſe, & David s'étant mis une épée au côté, commença à eſſayer s'il pourroit marcher avec ces armes. Mais comme il n'y étoit point accoûtumé, il rendit les armes au Roi, & dit qu'il ne pouvoit combattre armé de cette ſorte.

(a) David pouvoit avoir vingt-deux ou vingt-trois ans.

AN DU M. 2942. Avant J. C. 1058. Avant l'Ere vulg. 1692.

Saül, quoiqu'il l'eût vû autrefois joüer de la harpe auprès de lui, & qu'il l'eût même fait ſon écuïer, ne le reconnut point alors, & il demanda à Abner qui il étoit. Abner lui répondit, qu'il ne le connoiſſoit point; & le Roi lui dit de s'enquérir de qui il étoit fils.

Cependant David ayant pris le bâton qu'il avoit accoûtumé de porter, choiſit dans le torrent cinq pierres bien polies, les mit dans ſa panetiere, & tenant à la main ſa fronde, il marcha hardiment contre le Philiſtin. Goliath s'avança auſſitôt, ayant devant lui celui qui portoit ſon bouclier; & lorſqu'il s'approcha de David, & qu'il eût vû que c'étoit un jeune homme vermeil, & fort bien fait, il le mépriſa, & lui dit: Suis-je donc un chien pour que tu viennes à moi avec un bâton? & l'ayant maudit au nom de ſes Dieux, il s'aſſit, & ajoûta: Viens à moi, & je donnerai ta chair à manger aux oiſeaux du ciel, & aux bêtes de la terre. Mais David lui dit: Tu viens à moi avec l'épée, la lance, & le bouclier, & moi je viens à toi au nom du Seigneur des armées, du Dieu des troupes d'Iſraël, auſquelles tu as inſulſulté aujourd'hui. Le Seigneur te livrera entre mes mains, je te couperai la tête, & je donnerai les corps morts des Philiſtins aux oiſeaux du ciel & aux bêtes de la terre; afin que tout le monde ſache qu'il y a un Dieu dans Iſraël, & que toute cette multitude qui nous regarde, apprenne que ce n'eſt ni par l'épée, ni par la lance que le Seigneur donne la victoire, mais qu'il eſt ſeul l'arbitre de la guerre, & maître du ſort des armes.

Goliath eſt terraſſé, & tué par David.

En même-tems le Philiſtin ſe leva, & marcha contre David. Mais lorſqu'il fut à portée, David ſe hâ-

ta, mit une pierre dans sa fronde, courut contre lui, & lui lança avec sa fronde cette pierre dans le front, avec telle roideur, qu'elle lui cassa le crâne, s'enfonça dans sa tête, & le renversa le visage contre terre; aussi-tôt David courut sur lui, & comme il n'avoit point d'épée, il se jetta sur le Philistin, tira son épée du fourreau, & acheva de lui ôter la vie, en lui coupant la tête. Ainsi il remporta la victoire sur ce géant avec une fronde & une pierre.

An du M. 2942. Avant J. C. 1058. Avant l'Ere vulg. 1062.

Les Philistins voyant que celui qui faisoit toute la force de leur armée étoit ainsi renversé, commencerent à s'enfuir, & les Israëlites élevant un grand cri, les poursuivirent jusques dans leur païs, & jusques aux villes de Saraa, de Geth & d'Accaron. Après avoir poursuivi les fuyards, l'armée d'Israël revint au camp des Philistins, & le pilla. David retint l'épée de Goliath, & la déposa ensuite dans le Tabernacle du Seigneur, comme une marque qu'il reconnoissoit le Seigneur comme l'unique cause de sa victoire. Il prit aussi la tête de Goliath, & la portant dans ses mains, il s'en retourna avec le Roi à Gabaa, comblé de gloire. Les femmes & les filles sortant des Villes & des Bourgades, venoient au-devant de l'armée, & chantoient en dansant: Saül en a tué mille, & David en a tué dix mille. Ces paroles donnerent de la jalousie à Saül, & lorsqu'après le retour de l'armée, Abner l'eut présenté au Roi, ayant encore la tête du Philistin à la main, Saül lui demanda de quelle famille il étoit; & David lui répondit qu'il étoit fils de son serviteur Isaï de Bethlehem. Saül ne repliqua rien, & ne parla point de lui donner ce qu'il avoit promis à celui qui tueroit Goliath.

AN DU M. 2942. Avant J. C. 1058. Avant l'Ere vulg. 1062.

CHAPITRE LII.

Amitié de Jonathas avec David.

Jonathas fils de Saül (*a*), Prince d'un excellent naturel, & d'une grande valeur, n'eut pas plutôt connu David, qu'il s'attacha à lui, & qu'il l'aima comme lui-même : ils se jurerent réciproquement une amitié éternelle, & Jonathas se dépoüillant de ses habits, jusqu'à la tunique, & de toutes ses armes, jusqu'à son épée, son arc & son baudrier, il en revêtit David. Saül ne permit plus depuis ce tems que David s'en retournât à Bethlehem ; il voulut l'avoir auprès de lui ; il lui donna le commandement de quelques troupes, & l'envoya à diverses expéditions, dont il s'acquittoit toûjours avec beaucoup de conduite & de prudence ; de sorte qu'il étoit très-aimé du peuple, & sur tout des Officiers de Saül.

Mais ce Prince ne le voyoit pas de bon œil, depuis ce qui s'étoit passé au retour du combat, où l'on avoit paru lui préferer David. Dès le lendemain de la bataille, l'esprit malin se saisit de Saül, & il étoit au milieu de sa maison comme un homme transporté. David joüoit de la harpe devant lui, pour dissiper sa noire mélancolie. Et Saül ayant une lance à la main, la poussa contre David, dans le dessein de le percer contre la muraille ; mais David se détourna, & évita le coup par deux fois.

ANNE'E INCERTAINE.

Saül cherche à faire périr David par la main des Philistins.

Saül lui fit encore ressentir dans d'autres occasions les effets de son animosité & de sa jalousie. Il n'oublia rien pour le faire périr, sous le prétexte spécieux de lui procurer de la gloire. Il l'établit à la tête de mille hommes, & il l'exposa aux entreprises les plus périlleuses. Mais le Seigneur le favorisoit en tout,

(*a*) 1. *Reg.* XVII.

ANNE'E INCERTAINE.

& il se distingua toûjours également par sa valeur & par sa conduite. Il s'acquit l'estime & l'affection de tout Israël, & principalement des troupes qu'il conduisoit à la guerre. Tout cela ne faisoit qu'augmenter le chagrin de Saül contre lui. Ce Prince lui dit un jour : Vous voyez Merobe ma fille aînée, c'est elle que je vous destine en mariage ; soyez seulement toûjours brave, & soutenez les guerres du Seigneur. Mais en même-tems il disoit en lui-même : Je ne veux point le faire mourir par moi-même, je veux qu'il meure par la main des Philistins. David répondit au Roi : Qui suis-je moi, qu'ai-je fait, quelle est la maison de mon pere dans Israël, pour oser seulement penser à devenir le gendre du Roi ? Mais le tems étant venu que Merob devoit être donnée à David, Saül la donna à Adriel de Molath.

David épouse Michol, fille de Saül.

Michol seconde fille de Saül, avoit de l'inclination pour David ; ce qui ayant été rapporté à Saül, il en fut bien-aise, & il disoit en lui-même : Je la donnerai à David, afin qu'elle soit la cause de sa ruine, & que je le fasse enfin tomber entre les mains des Philistins. Saül parla donc à David, & lui dit : Je veux vous donner Michol ma fille en mariage ; & en même-tems il lui fit dire sous main que le Roi le vouloit combler d'honneurs, & que c'étoit à lui à mériter les bonnes graces du Roi par quelque service important. David répondit toûjours avec modestie, qu'il n'avoit garde de penser à devenir gendre du Roi, qu'il étoit pauvre, & d'une famille qui n'étoit nullement puissante dans le païs. Tout cela fut d'abord rapporté au Roi, qui fit dire à David : Le Roi n'a point besoin de doüaire pour sa fille ; il

ANNÉE INCERTAINE.

ne vous demande pour cela que cent prépuces de Philiſtins, afin qu'il ſoit vengé de ſes ennemis. Mais le deſſein de Saül étoit de le faire périr par le glaive des Philiſtins. David ayant donc agréé la propoſition qu'on lui faiſoit de la part du Roi, ſe mit en campagne quelques jours après avec les gens qu'il commandoit, & ayant tué deux cens Philiſtins, il en apporta les prépuces, qu'il donna par compte au Roi; & Saül lui accorda ſa fille Michol en mariage. Michol avoit pour David une très-grande affection: mais la haine de Saül contre lui, & ſa défiance s'augmentoient tous les jours de plus en plus.

Les Philiſtins, apparemment pour ſe venger de l'outrage que David leur avoit fait, en tuant deux cens hommes de leur nation, ſe mirent en campagne, & entrerent ſur les terres d'Iſraël; mais David ſe ſignala dans cette guerre par-deſſus tous les Officiers de Saül, & ſon nom devint très-célébre dans le païs.

AN DU M. 2943. Avant J. C. 1057. Avant l'Ere vulg. 1061.

CHAPITRE LIII.

Entrepriſe de Saül contre la vie de David.

Saül voyant que tout ce qu'il avoit entrepris contre David, n'avoit point réüſſi comme il le ſouhaitoit (*a*), voulut engager ſes Officiers à entrer dans ſon injuſte deſſein, & à chercher le moyen de le tuer. Mais Jonathas, qui, comme on l'a vû, avoit accordé ſon amitié à David, lui en vint donner avis: il lui dit de ſe tenir ſur ſes gardes, parce que le lendemain au matin on devoit attenter à ſa vie; qu'il s'en allât aux champs, & que pendant ce tems il parleroit au Roi ſon pere en ſa faveur, & qu'enſuite il lui feroit ſavoir ce que Saül auroit répondu. Jona-

(*a*) 1. *Reg.* XIX.

thas parla donc en faveur de David, & il dit à Saül : Seigneur, ne péchez point contre David vôtre serviteur, puisqu'il n'a rien fait contre vous, & qu'au contraire il ne cesse de vous rendre des services très-importans. Il a exposé sa vie aux plus grands dangers, il a tué le Philistin Goliath, & le Seigneur a sauvé par son moyen tout Israël d'une maniere miraculeuse ; vous-même l'avez vû, & en avez eu de la joïe. Pourquoi donc vouloir à présent répandre son sang innocent, & vous attirer le reproche de sa mort ? Saül touché de ces raisons, lui jura qu'il ne le feroit point mourir. Jonathas fit donc revenir David, lui raconta ce qui s'étoit passé, le présenta à Saül, & David demeura à la Cour comme auparavant.

AN DU M. 2943. Avant J. C. 1057. Avant l'Ere vulgaire 1061.

Peu de tems après la guerre recommença entre les Israëlites & les Philistins. David marcha contre les ennemis, en tailla en pieces un grand nombre, & mit le reste en fuite. Mais tout cela au lieu de guérir l'esprit de Saül, ne fit que l'aigrir & l'irriter davantage. Saül tomba dans une noire mélancolie, & le mauvais esprit se servant des dispositions de ses humeurs, le saisit de nouveau, & l'agita comme auparavant. David prit sa harpe, & en joüa en sa présence, pour essayer de le soulager : mais Saül qui tenoit sa lance à la main, la poussa contre lui, pour le percer. David s'en apperçut, se détourna, & la lance, sans le blesser, donna contre la muraille ; il se sauva aussi-tôt, & fut garanti pour cette nuit-là.

Saül essaye de tuer David d'un coup de lance.

Mais Saül fâché d'avoir manqué son coup, envoya ses gardes autour de la maison de David, pour s'assûrer de lui, & le tuer le lendemain dès le matin. Michol informée du dessein de son pere, en avertit

An du M. 2943. Avant J. C. 1057. Avant l'Ere vulgaire 1061.

David, & le descendit en bas par une fenêtre. Ainsi David évita encore ce danger. Michol prit ensuite une statuë, qu'elle fit apparemment à la hâte, avec des habits & des linges, & la coucha dans le lit de David; elle mit à la tête de cette statuë une peau de chévre avec son poil, pour représenter les cheveux, & couvrit le corps avec les couvertures du lit.

Saül ayant donc donné ordre à ses Archers de l'aller saisir dès le matin, on leur dit qu'il étoit malade: il en envoya d'autres, avec ordre de le voir, & il leur dit: Apportez-le moi dans son lit, afin qu'il meure en ma présence. Ces gens étant allez, ne trouverent sur le lit qu'une statuë, qui avoit à sa tête une peau de chévre avec son poil. Saül fit des reproches à Michol de ce qu'elle avoit laissé échapper son ennemi: mais elle dit que David l'avoit menacée de la tuer, si elle ne le laissoit aller. C'étoit un mensonge officieux de Michol, qu'on ne peut entiérement excuser de péché.

David se retire près de Samuël. Saül l'y poursuit, & est saisi de l'esprit de Prophétie.

David s'étant ainsi heureusement tiré du danger, vint trouver Samuël à Ramatha, & lui raconta de quelle maniere Saül en avoit usé envers lui. Samuël le conduisit à Najoth, à la campagne près de Ramatha; peut-être afin qu'il y demeurât plus inconnu & plus en sûreté que dans la Ville. Saül en fut bien-tôt averti. Il envoya du monde pour arrêter David: mais les Archers qu'il avoit envoyez, ayant vû une troupe de Prophétes qui prophétisoient à Najoth, & Samuël qui présidoit au milieu d'eux, furent saisis eux-mêmes de l'Esprit du Seigneur, & commencerent à prophétiser comme les autres. Saül en ayant eu avis, y en envoya d'autres, qui prophétiserent aussi

AN DU M. 2944. Avant J. C. 1056. Avant l'Ere vulg. 1060.

aussi comme les premiers : il en envoya une troisiéme troupe, qui prophétisa encore. Enfin entrant en colere, il y alla lui-même, & s'étant informé où étoient Samuël & David, il fut saisi de l'Esprit du Seigneur, & il prophétisoit pendant tout le chemin, jusqu'à ce qu'il fut arrivé à Najoth près de Ramatha ; & y étant arrivé, il se dépoüilla de ses habits, prophétisa avec les autres en présence de Samuël, & demeura nud par terre pendant tout le jour & toute la nuit : ce qui confirma le proverbe qu'on avoit dit dès la premiere fois qu'il avoit prophétisé (*a*) : Saül est-il donc aussi devenu Prophéte ?

CHAPITRE LIV.

David découvre à Jonathas la mauvaise disposition de Saül envers lui.

Pendant ce tems-là David eut le loisir de se sauver de Najoth, & de venir trouver Jonathas à Gabaa (*b*) : il lui dit : Qu'ai-je donc fait ? Quel est mon crime ? En quoi ai-je offensé le Roi vôtre pere, pour l'obliger à vouloir ainsi m'ôter la vie ? Jonathas lui dit : Non, vous ne mourrez point ; car mon pere ne fait rien sans m'en parler. Seroit-ce-là la seule chose qu'il voudroit faire à mon insçû ? Non, ne craignez rien. Et il lui fit avec serment de nouvelles protestations d'amitié. Mais David lui dit : Le Roi vôtre pere sait très-bien que j'ai l'honneur d'être dans vos bonnes graces ; c'est pourquoi il aura dit en lui-même : Il ne faut point que Jonathas sache ceci, afin qu'il ne s'en afflige point ; mais je vous jure par le Seigneur & par vôtre vie, qu'il n'y a, pour ainsi dire, qu'un point entre ma vie & ma mort. Jonathas lui dit : Voyez ce que vous désirez que je fasse ; je ferai tout ce que vous me direz. Da-

(*a*) 1. *Reg.* x. 11. | (*b*) 1. *Reg.* xx.

An du M. 2944. Avant J. C. 1056. Avant l'Ere vulg. 1060.

vid répondit : C'eſt demain le premier jour du mois, & j'ai accoûtumé d'être à table auprès du Roi ; trouvez bon que je me tienne caché dans la campagne pendant ces trois jours, ſavoir le premier jour du mois, le ſecond, qui eſt le jour du Sabbat, & le troiſiéme vous me donnerez avis de tout. Si vôtre pere me demande, vous lui répondrez : David m'a prié de trouver bon qu'il fît promptement un tour à Bethlehem, pour y voir ſa famille, & pour y aſſiſter à un ſacrifice ſolemnel qui s'y fait pour toute ſa Tribu. Si le Roi dit : A la bonne-heure ; il n'y a rien à craindre pour vôtre ſerviteur : mais s'il ſe met en colere, ſoyez certain que ma perte eſt réſoluë. Il ajoûta : J'attens de vous cette grace. Que ſi je ſuis coupable de quelque choſe, ôtez-moi vous-même la vie, & ne m'expoſez point à la violence de vôtre pere.

Alliance entre Jonathas & David.

Jonathas lui répondit : A Dieu ne plaiſe que cela arrive ; aſſûrez-vous que ſi je découvre que mon pere ait réſolu de porter les choſes à l'extrémité, je vous en donnerai avis. David répliqua : Mais ſi le Roi vous donne une réponſe fâcheuſe, par qui le ſaurai-je ? Jonathas lui dit : Allons à la campagne. Et lorſqu'ils furent ſeuls, Jonathas lui promit avec ſerment de l'informer de tout ce qu'il pourroit découvrir des diſpoſitions de ſon pere, ſoit en bien, ou en mal, de lui ſauver la vie, & de le tirer du péril. Mais en même-tems il dit à David : Promettez-moi avec ſerment que vous aurez pour moi & pour mes enfans la même bonté que j'exerce aujourd'hui envers vous. Ce que David lui promit. Car Jonathas ne doutoit point que David ne ſuccedât à

Saül dans la Royauté, & on savoit dans Israël qu'il avoit été sacré Roi par Samuël.

AN DU M. 2944. Avant J. C. 1056. Avant l'Ere vulg. 1060.

Ces deux amis firent donc une alliance entr'eux, qui devoit s'étendre jusqu'à leurs descendans; & Jonathas dit à David: C'est demain le premier jour du mois, & après demain le jour du Sabbat; venez donc ici le troisiéme jour, qui est jour ouvrable, & tenez-vous auprès de la pierre nommée Ezel; je m'y rendrai avec un serviteur, comme pour m'exercer à tirer de l'arc. Je tirerai vers la pierre Ezel; & si je dis au serviteur: Allez chercher mes fléches, elles sont en-deçà de vous, ramassez-les; ce sera une marque que vous pouvez revenir sans crainte. Que si au contraire je dis à mon serviteur: Les fléches sont au-delà de vous, allez vîte; c'est une marque que vous avez tout à craindre de la part du Roi. Après cela Jonathas & David se séparerent. David se tint caché dans le champ pendant ces deux jours, & Jonathas retourna à la Ville.

Saül entre en colere contre Jonathas, à cause de son attachement pour David.

Le lendemain, qui étoit le premier jour du mois, le Roi se mit à table à l'ordinaire: Saül étoit au haut de la table, Jonathas à sa droite, & Abner à sa gauche; & la place de David demeura vuide. Saül ne dit rien ce premier jour, croyant que peut-être David ne se seroit pas trouvé purifié ce jour-là. Le lendemain, qui étoit jour du Sabbat, la place de David se trouva encore vuide, & Saül dit à Jonathas: Pourquoi le fils d'Isaï n'est-il pas venu manger ici ni hier, ni aujourd'hui? Jonathas lui dit: Il m'a prié avec instance de lui permettre d'aller à Bethlehem; parce qu'un de ses freres l'est venu inviter à un sacrifice solemnel que l'on offre dans cette Ville; c'est

AN DU M. 2944. Avant J. C. 1056. Avant l'Ere vulg. 1060.

pour cela qu'il n'eſt point venu manger avec le Roi. Saül entrant en une grande colere, dit à Jonathas : Fils de femme proſtituée, eſt-ce que j'ignore que tu es l'ami du fils d'Iſaï, à ta honte, & à la honte de ton infame mere? Car tant qu'il vivra, tu ne ſeras jamais en ſûreté, ni toi, ni ton Royaume. Envoye donc vîte le chercher, & amene-le moi; car il faut qu'il meure. Jonathas reprit : Mais qu'a-t-il fait? Pourquoi le faire mourir? Saül, ſans lui répondre, prit ſa lance pour l'en percer. Jonathas ſe leva de table, & ſe retira ſans manger. Alors il reconnut qu'il n'y avoit aucune eſpérance de faire revenir Saül de la réſolution qu'il avoit priſe de faire périr David.

Le lendemain de très-grand matin Jonathas ſe rendit dans le champ au lieu marqué, & il dit au garçon qui l'accompagnoit : Allez, rapportez-moi les fléches que je tire. En même-tems il tira une fléche; & comme le ſerviteur couroit pour la chercher, il en tira une autre, & il cria : Elle eſt plus loin, allez vîte. C'étoit le ſignal dont il étoit convenu avec David, pour lui marquer qu'il devoit s'en aller, & que Saül étoit réſolu de le perdre. L'enfant ayant ramaſſé les fléches, les rapporta à Jonathas, ſans rien comprendre à ce qui ſe faiſoit; car il n'y avoit que Jonathas & David qui le ſuſſent. Alors Jonathas dit à ſon ſerviteur de reporter ſon arc & ſes fléches à la Ville; & David vint trouver Jonathas lorſqu'il le vit ſeul. En s'approchant, il fit trois profondes révérences en s'inclinant juſqu'à terre. Jonathas l'embraſſa tendrement, & ils pleurerent tous deux; mais David beaucoup plus. Jonathas dit à

David : Allez en paix, ce que nous avons juré entre nous demeurera ferme, & le Seigneur sera témoin de nos engagemens entre vous & moi, entre vôtre race & la mienne, pour toûjours. Jonathas s'en retourna à Gabaa, & David alla à Nobé trouver le Grand-Prêtre Achimelech (*a*).

AN DU M. 2944. Avant J. C. 1056. Avant l'Ere vulg. 1060.

CHAPITRE LV.

David se sauve, & va demander des vivres à Achimelech.

Achimelech fut fort surpris de le voir, & il lui dit : D'où vient que vous êtes seul & sans suite ? David lui dit : Le Roi m'a donné ordre de partir seul & secretement pour une affaire pressée, & j'ai donné rendez-vous à mes gens en tel & tel lieu. Si donc vous avez quelque chose à manger, ne fût-ce que cinq pains, ou quoi que ce soit, donnez-le moi. Achimelech répondit : Je n'ai point ici de pains ordinaires, mais seulement du pain sanctifié ; vous pouvez les emporter, pourvû que vos gens soient purs, principalement à l'égard des femmes. David répondit : A l'égard des femmes, depuis deux jours que nous sommes partis, nous ne nous en sommes point approchez ; & lorsque nous sommes partis mes gens & moi, nous étions purs : s'il est arrivé quelque chose depuis le voyage, j'aurai soin qu'ils n'en usent pas, qu'ils ne se soient purifiez. On voit bien par ce qui précéde, que David ne dit point ici la vérité, & qu'il n'avoit personne avec lui : mais à l'égard du reste, il est vrai qu'il y avoit trois jours qu'il vivoit éloigné des femmes.

Le Grand-Prêtre lui donna donc des pains de Proposition, que l'on avoit ôtez le jour précédent de dessus l'autel d'or, pour en mettre de chauds,

(*a*) 1. *Reg.* XXI.

An du M. 2944. Avant J. C. 1056. Avant l'Ere vulg. 1060.

ainſi qu'il ſe pratiquoit tous les jours de Sabbat (*a*). David pria auſſi le Grand-Prêtre de conſulter le Seigneur ſur le ſuccès de ſon voyage (*b*); & il lui demanda s'il n'y auroit point là une épée ou une lance; parce (ajoûta-t-il) que je n'ai pas même eu le loiſir de prendre mon épée & mes armes, tant l'ordre du Roi preſſoit. Achimelech lui répondit: Voilà l'épée de Goliath le Philiſtin que vous avez tué, qui eſt envelopée dans un manteau derriere l'éphod; ſi vous la voulez, prenez-la. David dit: Vous ne ſauriez m'en trouver une meilleure, donnez-la moi. David ſortit donc muni des pains de Propoſition, & armé de cette épée, & ſe retira vers Achis Roi de Geth.

David ſe retire auprès du Roi de Geth.

Les Officiers d'Achis ayant vû David, dirent au Roi: N'eſt-ce pas ce David qui eſt comme Roi de ſon païs? N'eſt-ce pas en ſon honneur qu'on a chanté dans les danſes publiques: Saül en a tué mille, & David dix mille? David ayant entendu ce diſcours, comprit qu'il avoit tout à craindre dans la Cour de ce Prince; il contrefit donc l'inſenſé, il crayonnoit ſur les montans des portes, & ſa ſalive découloit ſur ſa barbe. Alors Achis dit à ſes gens: Vous voyez bien que cet homme étoit fou, pourquoi me l'ameniez-vous? Manquions-nous de foux dans le païs, pour nous amener celui-ci, pour faire des folies en ma préſence. Ainſi David échappa des mains d'Achis Roi de Geth, & ſe retira dans la caverne d'Odollam (*c*), où ſes freres & toute la maiſon de ſon pere le vinrent joindre, craignant le reſſentiment de

(*a*) *Levit.* XXIV. 8.
(*b*) I. *Reg.* XXII. 10.
(*c*) I. *Reg.* XXII.

Saül. Tous ceux aussi qui avoient de mauvaises affaires, qui étoient accablez de dettes, ou mécontens, s'assemblerent auprès de lui, & il se trouva à la tête d'une troupe d'environ quatre cens hommes.

AN DU M. 2944. Avant J. C. 1056. Avant l'Ere vulg. 1060.

David va dans le païs de Moab.

D'Odollam il alla à Maspha au-delà du Jourdain, dans le païs de Moab, & il pria le Roi de Moab de trouver bon que son pere & sa mere demeurassent chez lui, jusqu'à ce que ses affaires fussent terminées, & qu'il sût ce que Dieu ordonneroit de lui. Ce Prince y consentit; mais bien-tôt le Seigneur fit dire à David par le Prophéte Gad: Ne demeurez plus dans cet endroit, & retirez-vous dans la terre de Juda. Il repassa donc le Jourdain avec ses soldats & ses parens, & vint dans la forêt de Hareth, qui n'étoit pas loin de Jerusalem. David ne fut pas plutôt dans ce païs, que Saül en fut informé. Un jour que ce Prince étoit à Gabaa, lieu de sa demeure, tenant une lance à sa main, à la maniere des Rois, & environné de tous ses Officiers assis sous des arbres sur la hauteur de Gabaa; il dit à tous ceux qui étoient autour de lui: Ecoutez-moi, enfans de Benjamin, le fils d'Isaï vous donnera-t-il à tous des champs & des vignes? & vous fera-t-il tous Tribuns & Centeniers, pour avoir ainsi tous conspiré contre moi, sans qu'il y ait personne qui me donne avis de ce que fait mon ennemi? & pendant que mon fils même est lié d'une étroite amitié avec le fils d'Isaï, il n'y a pas un de vous qui soit touché de mon malheur, ni qui m'avertisse de ce qui se passe contre mon service. Mon propre fils a soulevé contre moi l'un de mes serviteurs, qui ne cesse jusqu'aujourd'hui de me tendre des pieges.

An du M. 2944. Avant J. C. 1056. Avant l'Ere vulg. 1060.

Doëg l'Iduméen, accuse le Grand-Prêtre Achimelech d'avoir donné des vivres & des armes à David.

Or Doëg l'Iduméen, qui étoit ou le premier ou un des premiers pasteurs de Saül, s'étoit trouvé à Nobé, lorsque David y vint demander des vivres & des armes à Achimelech. Ayant donc oüi parler ainsi Saül, il se souvint de ce qui étoit arrivé à Nobé, raconta à Saül ce qui s'y étoit passé entre David & le Grand-Prêtre. Saül envoya sur le champ querir Achimelech, avec tous les Prêtres qui étoient à Nobé. Ils vinrent tous trouver le Roi, qui leur dit: Achimelech, pourquoi avez-vous conjuré contre moi, vous & le fils d'Isaï? Pourquoi lui avez-vous donné des pains & une épée? Et pourquoi avez-vous consulté Dieu pour lui? Ne savez-vous pas qu'il s'est soulevé contre moi, & qu'il cherche tous les moyens de me perdre? Achimelech répondit au Roi: Qui est celui de vos serviteurs qui vous soit plus attaché & plus fidéle que David; lui qui a l'honneur d'être gendre du Roi, qui est chargé de vos ordres les plus secrets, & qui a tant d'autorité dans vôtre maison? Est-ce d'aujourd'hui que j'ai commencé de consulter le Seigneur pour lui? Dieu me préserve d'avoir eu seulement la pensée d'agir en cela contre vôtre service. Je prie le Roi de ne pas concevoir un soupçon si injuste, ni si désavantageux, ni contre moi, ni contre toute la maison de mon pere. Et pour ce qui est de la révolte de David, vôtre serviteur n'en a rien su jusqu'ici.

Saül fait tuer le Grand-Prêtre Achimelech, & 84. autres Prêtres.

Saül lui dit: Vous mourrez présentement, Achimelech, vous & toute la maison de vôtre pere. Il dit ensuite aux gardes qui l'environnoient: Jettez-vous sur les Prêtres du Seigneur, & tuez-les; car ils sont d'intelligence avec David. Ils ont su qu'il s'enfuyoit,

fuyoit, & ils ne m'en ont point averti. Mais les Officiers du Roi n'oserent par respect porter leurs mains sur les Prêtres du Seigneur. Le Roi ordonna donc à Doëg de les mettre à mort. Il se jetta sur eux, & les tua tous, au nombre de quatre-vingt-cinq hommes, qui portoient l'éphod de lin. Saül alla ensuite à Nobé, qui étoit la demeure des Prêtres, & fit passer au fil de l'épée tout ce qu'il y trouva, les hommes, les femmes, les petits enfans, & jusqu'à ceux qui étoient à la mammelle, sans épargner même les animaux.

AN DU M. 2944. Avant J.C. 1056. Avant l'Ere vulg. 1060.

Abiathar s'enfuit vers David.

Or l'un des fils d'Achimelech nommé Abiathar, étant échappé de ce carnage, s'enfuit vers David, & lui raconta ce que Saül venoit de faire à son occasion aux Prêtres du Seigneur. David lui répondit : Je savois bien que Doëg l'Iduméen s'étant trouvé là lorsque j'y étois, ne manqueroit pas d'en avertir Saül. C'est moi qui suis coupable du sang de toute la maison de vôtre pere ; demeurez avec moi, & ne craignez rien. Si quelqu'un entreprend sur ma vie, il entreprendra aussi sur la vôtre, & si je suis en sûreté, vous y serez aussi.

David délivre Ceïla de l'armée des Philistins.

En ce tems-là on vint dire à David, que les Philistins avoient fait une irruption dans le canton de Juda, qu'ils attaquoient la ville de Ceïla, entre Hebron & Eleutheropolis, & qu'ils pilloient les aires où les Israëlites avoient ramassé leurs gerbes, pour les battre (*a*). Sur quoi David consulta le Seigneur par le moyen d'Abiathar, qui avoit apporté avec lui l'éphod, & qui faisoit l'office de Grand-Prêtre au-

(*a*) 1. *Reg.* XXIII.

An du M. 2945. Avant J. C. 1055. Avant l'Ere vulg. 1059.

près de David. Il dit donc au Seigneur : Marcherai-je contre les Philistins, & les pourrai-je défaire ? Le Seigneur lui dit : Allez, vous déferez les Philistins, & vous délivrerez Ceïla (a). David donna donc ordre à ses gens de se tenir prêts pour cette entreprise : mais ils lui dirent : Si nous ne sommes pas en sûreté dans cette forêt de Haret où nous sommes cachez, que sera-ce si nous allons à Ceïla attaquer les troupes des Philistins ? David consulta encore le Seigneur, qui persista à lui dire : Marchez hardiment à Ceïla ; car je livrerai les Philistins entre vos mains. Il alla donc à Ceïla, battit les Philistins, sauva la Ville, fit un grand butin sur les ennemis, & emmena leurs troupeaux.

Saül poursuit David à Ceïla, mais David s'enfuit, & évite ce danger.

Saül ayant appris que David étoit dans Ceïla, dit : Dieu me l'a livré entre les mains ; il est pris, puisqu'il est entré dans une Ville murée & fermée. Il commanda aussi-tôt à ses troupes de marcher contre Ceïla, & d'en faire le siege. Mais David fut averti secretement que Saül se préparoit à l'enveloper ; il dit donc à Abiathar de prendre promptement l'éphod, & de consulter pour lui le Seigneur. Dieu d'Israël, dit David, vôtre serviteur vient d'apprendre que Saül vient ici pour me prendre, & qu'il menace de détruire Ceïla à cause de moi ; cette nouvelle est-elle vraie ? & dois-je craindre que les habitans de Ceïla ne me livrent entre les mains de Saül ? Le Seigneur répondit : Saül viendra, & les habitans de Ceïla vous livreront entre ses mains. David se sauva

(b) Cet oracle fut d'un grand secours à David, dans l'état où il se trouvoit.

donc incontinent avec ses gens au nombre d'environ six cens hommes, & ils alloient au hasard tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, sans savoir où s'arrêter. Saül ayant sû que David s'étoit retiré de Ceïla, ne pensa plus à y aller, & donna un contre-ordre à ses troupes.

An du M. 2945. Avant J. C. 1055. Avant l'Ere vulg. 1059.

CHAPITRE LVI.

David dans le désert de Ziph; Jonathas vint l'y trouver.

David sachant toute la mauvaise volonté de Saül, n'osa plus se commettre ni dans les Villes, ni en pleine campagne; mais il se retira dans les montagnes, & dans les bois, où l'on ne pouvoit le poursuivre avec une armée. Il demeura assez long-tems dans le désert de Ziph, à huit milles d'Hebron, vers l'orient. Jonathas fils de Saül ayant appris qu'il étoit là avec sa troupe, vint l'y trouver, le fortifia & le consola beaucoup, en lui disant: Ne craignez point; car Saül mon pere ne pourra ni vous attaquer, ni vous surprendre. Vous serez Roi d'Israël; mon pere lui-même en est persuadé: je sai que c'est le Seigneur qui vous a promis cette dignité; je ne vous demande que le second rang dans vôtre Royaume. Ils renouvellerent donc ensemble leur serment & leur alliance; & Jonathas s'en retourna secretement en sa maison.

Ceux de Ziph découvrent à Saül, que David est dans leur canton.

Pendant ce tems ceux de Ziph vinrent trouver Saül à Gabaa, & lui dirent: Ne savez-vous pas que David est caché chez nous dans l'endroit le plus fort de la forêt, vers la colline d'Achila? Puis donc que vous desirez l'arrêter, vous n'avez qu'à venir, & ce sera à nous à le livrer entre les mains du Roi. Saül les combla de bénédictions, comme ses plus fidéles sujets, & ceux qui entroient véritablement dans ses intérêts. Allez, leur dit-il, faites toute sorte de dili-

AN DU M. 2945. Avant J. C. 1055. Avant l'Ere vulg. 1059.

gence, cherchez-le avec tout le ſoin poſſible, conſidérez bien où il peut être, ſachez qui peut l'avoir vû ; car il ſe doute que je l'obſerve, & il ſe tient fort ſur ſes gardes. Allez donc, & examinez les lieux où il a accoûtumé de ſe cacher, & revenez me trouver, afin que j'aille avec vous. Quand il ſe ſeroit retiré au centre de la terre, j'irai l'y déterrer, accompagné de tout ce qu'il y a d'hommes dans Juda. Ceux de Ziph revinrent donc pour apprendre encore plus préciſément le lieu de la retraite de David.

Cependant David ayant eu vent du deſſein des habitans de Ziph, ſe retira beaucoup plus avant dans la partie méridionale de Juda, vers l'Arabie Pétrée. Il alla à Maon, au midi de la ville de Jeſimon, ou Heſmona. Saül en étant averti, y alla auſſitôt avec toutes ſes troupes ; mais David ſe retira dans une caverne creuſée dans le roc. Il n'oſa toutefois s'y renfermer ; il en ſortit, & côtoïoit la montagne d'un côté, pendant que Saül la côtoïoit de l'autre. Et comme les troupes de Saül étoient en bien plus grand nombre que celles de David, celui-ci déſeſpéroit de pouvoir ſe ſauver des mains de ſes ennemis, qui l'environnoient de toutes parts. Mais en même-tems il vint un meſſager, qui donna avis à Saül que les Philiſtins avoient fait une irruption dans le païs ; ce qui obligea Saül à quitter ſon entrepriſe, pour aller faire tête aux Philiſtins : ainſi David fut garanti de ce danger, & on appella ce rocher, la roche de ſéparation.

Peu de tems après (*a*), David ſe rapprocha de

(*a*) 1. *Reg.* XXIV.

Jerusalem & de Bethlehem, & vint demeurer aux environs d'Engaddi, sur la mer Morte. Il y avoit dans ce païs des montagnes d'un fort difficile accès, & de vastes cavernes, où plusieurs personnes pouvoient se cacher. Saül fut bien-tôt informé de la retraite de David. Il vint avec trois mille hommes choisis de tout Israël, vers Engaddi, résolu de le trouver, fût-il caché dans les rochers les plus inaccessibles. Comme Saül étoit dans ces montagnes, il se sentit pressé par une nécessité naturelle, & entra dans une caverne où l'on avoit accoûtumé de retirer les brebis durant la nuit, & durant les grandes chaleurs. Or David & ses gens étoient cachez dans le fond de cette caverne. Saül qui venoit du grand jour, ne les y apperçut point : mais eux qui étoient enfermez dans ce lieu depuis long-tems, & qui étoient serrez dans le lieu le plus obscur de la caverne, le distinguerent aisément. Ils dirent donc tout bas à David : Voici la plus belle occasion que vous puissiez jamais avoir de vous défaire de vôtre ennemi ; c'est la Providence qui l'a amené ici entre vos mains. David s'avança tout doucement ; mais au lieu de le frapper, il se contenta de lui couper le bout de sa casaque, qu'il avoit peut-être quittée pour un peu de tems. Et aussi-tôt il se repentit en lui-même de ce qu'il avoit ainsi coupé le bord de l'habit de son Roi, croyant que c'étoit manquer au respect qu'il lui devoit. Ses gens se vouloient jetter sur Saül ; mais il les arrêta, en leur remontrant que c'étoit leur Prince & leur Roi, & qu'il ne souffriroit point qu'ils portassent leurs mains sur l'Oint du Seigneur.

AN DU M. 2946. Avant J. C. 1054. Avant l'Ere vulg. 1058.

David se retire aux environs d'Engaddi.

An du M. 2946.
Avant J. C. 1054.
Avant l'Ere vulg. 1058.

Saül étant entré dans une caverne, & David lui ayant coupé le bord de sa casaque, Saül reconnoît qu'il a tort de poursuivre ainsi David.

Saül étant sorti de la caverne sans s'être apperçû de rien, alla joindre ses gens. Mais David le suivit, en criant : Mon Seigneur, & mon Roi. Saül se retourna ; & David se baissant jusqu'à terre, lui dit : Pourquoi écoutez-vous les discours de ceux qui vous disent : David ne cherche que l'occasion de vous ôter la vie ? Vous voyez aujourd'hui que le Seigneur vous a livré entre mes mains dans la caverne : j'ai eu la pensée & le moyen de vous tuer ; mais je me suis abstenu de porter ma main sur la personne sacrée de mon Seigneur, qui est l'Oint du Seigneur. Voyez vous-même, mon pere, si ce n'est pas là le bord de vôtre casaque que je tiens dans ma main, & qu'il n'a tenu qu'à moi de vous ôter la vie ; & croyez après cela que je ne suis coupable d'aucun mal contre vous. Et toutefois vous cherchez tous les moyens de me faire périr. Que le Seigneur soit Juge entre vous & moi ; c'est à lui à me faire justice : mais pour moi, quoi qu'il arrive, je n'attenterai jamais contre vôtre personne. C'est aux impies à faire des actions impies, selon l'ancien proverbe. Ainsi Dieu me garde de porter la main sur vous. Qui poursuivez-vous, ô Roi d'Israël, qui poursuivez-vous ? Vous poursuivez un chien mort, & une puce. Que le Seigneur soit Juge entre vous & moi, qu'il prenne ma défense, & qu'il daigne me délivrer de vos mains.

Après que David eut cessé de parler, Saül lui dit : N'est-ce pas là vôtre voix que j'entends, ô mon fils David ? En même-tems il versa des larmes, & jettant un grand soûpir, il ajoûta : Vous êtes plus juste que moi ; car vous ne m'avez fait que du bien, & je

ne vous ai rendu que du mal ; & vous venez de me donner encore une grande marque de l'affection que vous avez pour moi, puisque le Seigneur m'ayant livré entre vos mains, vous m'avez conservé la vie : car qui est celui qui ayant trouvé son ennemi à son avantage, le laisse aller sans lui faire aucun mal ? Que le Seigneur récompense cette bonté que vous m'avez témoignée aujourd'hui. Et comme je sai très-certainement que vous regnerez, & que vous posséderez le Royaume d'Israël, jurez-moi par le Seigneur que vous ne détruirez point ma race après moi, & que vous ne ferez point périr mon nom de la maison de mon pere. David le lui jura : ainsi Saül retourna dans sa maison, & David & ses gens se retirerent en des lieux plus sûrs.

AN DU M. 2947. Avant J. C. 1053. Avant l'Ere vulg. 1057.

Vers ce tems-là Samuël mourut (*a*). Tout Israël s'assembla pour lui rendre les derniers devoirs, & il fut enterré dans sa maison, ou plutôt dans son jardin à Ramatha. Il avoit vêcu environ quatre-vingt-dix-huit ans, dont il en avoit passé vingt dans le gouvernement du peuple avant l'onction de Saül. Depuis Saül, il vêcut encore trente-huit ans. Il est loüé dans l'Ecriture (*b*) pour son attachement au culte & à la Loi du Seigneur, comme un Juge irreprochable, comme un Prophéte d'une fidélité reconnuë, comme un homme suscité de Dieu pour le salut & la réformation d'Israël.

Mort de Samuël.

CHAPITRE LVII.

David se retire dans le désert de Pharan, du Carmel d'Arabie.

David craignant que s'il demeuroit plus long-tems dans le canton de Juda, il ne fût enfin livré à Saül, dont les plus belles promesses lui étoient toû-

(*a*) I. *Reg.* XXV.

(*b*) *Eccli.* XLVI. 16. & *seq.*

An du M. 2947. Avant J. C. 1053. Avant l'Ere vulg. 1057.

jours suspectes, jugea à propos de se retirer au païs de Pharan, dans l'Arabie Pétrée. Or il y avoit au voisinage dans le désert de Maon, sur le Carmel, un homme nommé Nabal, qui étoit extrêmement riche; mais dur, brutal, & méchant: il avoit trois mille brebis, & mille chévres. Les gens de David bien loin de rien prendre dans ses troupeaux, les avoient défendus contre les voleurs. David ayant appris que Nabal étoit venu pour tondre ses troupeaux, crut qu'en considération des services qu'il avoit rendus & lui, & ses gens aux pasteurs de Nabal, il obtiendroit de lui quelque secours dans le besoin où il étoit alors. Il lui envoya donc dix jeunes hommes avec ordre de le saluer de sa part, & de lui dire: Que la paix soit à mes freres, & à vous; que la paix soit dans vôtre maison, que la paix soit sur tout ce que vous possédez. J'ai sû que vos pasteurs, qui étoient avec nous dans le désert, tondent vos brebis; nous ne leur avons jamais fait aucune peine; ils n'ont rien perdu de leurs troupeaux pendant tout le tems que nous avons été avec eux sur le Carmel. Demandez-le à eux-mêmes, & ils vous le diront. Que vos serviteurs trouvent donc aujourd'hui grace à vos yeux; car nous venons dans un jour de réjoüissance; donnez à vos serviteurs & à David vôtre fils tout ce qu'il vous plaira. On sait que les tondailles, de même que les vendanges, étoient des tems de joïe, & qu'on y régaloit ses amis & sa famille.

David envoye demander quelque rafraîchissement à Nabal.

Les gens de David vinrent donc trouver Nabal, & lui dirent ces mêmes paroles de la part de David. Mais Nabal leur répondit: Qui est David, & qui est le fils d'Isaï? On ne voit autre chose aujourd'hui que des

An du M. 2947.
Avant J. C. 1053.
Avant l'Ere vulg. 1057.

des serviteurs fugitifs. Quoi donc? J'irai prendre mon pain & mes eaux, & la chair de mes bêtes que j'ai fait tuer pour ceux qui tondent mes brebis, & je les donnerai à des hommes que je ne connois point? Les envoyez de David revinrent sur leurs pas, & lui rapporterent ce que Nabal leur avoit dit, & la maniere dont il les avoit reçûs. Alors David dit à ses gens : Que chacun prenne ses armes. C'est bien en vain que j'ai conservé dans le désert tout ce qui étoit à cet homme, sans qu'il s'en soit rien perdu : puisqu'après cela il m'outrage, & me rend le mal pour le bien, que tous les malheurs tombent sur les ennemis de David, si demain au matin je laisse un chien vivant dans la maison de Nabal. Ses gens s'armerent donc, & marcherent vers la demeure de Nabal. Ils étoient environ quatre cens hommes, & ils avoient laissé deux cens hommes pour garder leur bagage.

Alors un des serviteurs de Nabal dit à Abigaïl sa femme, qui étoit d'un caractere tout différent de son mari; spirituelle, prudente, douce & fort bien faite : David vient d'envoyer du désert quelqu'un de ses gens pour faire un compliment à nôtre maître, mais il les a rebutez & renvoyez avec rudesse. Ces gens-là nous ont été très-utiles; ils ne nous ont fait aucun tort, & tout le tems que nous avons été avec eux dans le désert, il ne s'est rien perdu de ce qui étoit à vous. Ils nous servoient comme de rempart tant le jour que la nuit. C'est pourquoi faites-y réflexion, & sachez que David ne laissera point une telle insulte impunie, & que la perte de vôtre mari est résoluë; car c'est un hom-

AN DU M. 2947. Avant J. C. 1053. Avant l'Ere vulg. 1057.

Abigaïl va au-devant de David, & empêche qu'il ne saccage sa maison.

me insupportable, & personne ne sauroit plus lui parler.

Aussi-tôt Abigaïl prit en grand hâte deux cens pains, deux outres pleins de vin, cent moutons tout cuits, cinq boisseaux de farine d'orge, cinq paquets de raisins secs, & deux cens cabats de figues séches; elle mit tout cela sur des ânes. Et elle dit à ses gens: Allez devant, je vais vous suivre. Elle monta sur un âne, & partit sans rien dire à son mari. Et comme elle descendoit au pied de la montagne, elle vit David & ses gens qui venoient par le même chemin. Aussi-tôt qu'elle eut apperçu David, elle descendit de sa monture, & lui fit une profonde révérence, en se prosternant le visage contre terre. Elle se jetta à ses pieds, & lui dit: Que cette iniquité, mon Seigneur, tombe sur moi. Permettez seulement, je vous prie, à vôtre servante de vous parler, & ne refusez point de l'entendre. Que le cœur de mon Seigneur & de mon Roi, ne soit point sensible à l'injustice de Nabal, parce qu'il est insensé, comme son nom le marque: (*Nabal* en Hebreu signifie un insensé); car pour moi, mon Seigneur, je n'ai point vû les gens que vous avez envoyez. Ainsi, mon Seigneur, vive le Seigneur, & vivez heureusement vous-même, puisque Dieu vous a empêché de venir répandre le sang; & que tous vos ennemis deviennent semblables à Nabal. Mais recevez, je vous prie, ce petit présent que vôtre servante vous apporte, & pardonnez la faute de Nabal à la priere de vôtre servante; si vous le faites, le Seigneur établira solidement vôtre maison; parce que vous combattez pour lui, & il vous protégera, s'il ne trouve

en vous aucune iniquité. Et au jour de la persécution l'ame de mon Seigneur sera conservée comme une pierre vive & solide dans le sein du Seigneur ; pendant que l'ame de vos ennemis sera comme agitée dans une fronde. Et lorsque le Seigneur aura accompli en vôtre faveur tout ce qu'il vous a promis, & qu'il vous aura établi Chef de tout Israël, mon Seigneur n'aura point le scrupule d'avoir répandu le sang innocent, ni le remords de s'être vengé lui-même ; alors mon Seigneur saura bon gré à vôtre servante de l'avoir arrêté dans ce chemin.

David répondit à Abigaïl : Beni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui vous a envoyée aujourd'hui au-devant de moi, & que votre parole soit benie. Soyez benie de ce que vous avez arrêté ma main qui alloit répandre le sang, & me faire justice à moi-même. Car sans cela, vive le Dieu d'Israël, il ne seroit pas resté demain au matin un chien vivant dans la maison de Nabal. David reçut donc ce qu'Abigaïl lui offrit, & lui dit : Allez en paix en vôtre maison ; je vous ai accordé ce que vous m'avez demandé, & je l'ai fait en vôtre seule considération.

Abigaïl étant retournée dans sa maison, trouva Nabal qui faisoit un festin aussi splendide qu'un festin de Roi. Son cœur nageoit dans la joïe, & il avoit tant bû qu'il étoit yvre. Abigaïl ne lui parla de rien. Mais le lendemain lorsqu'il eut un peu dissipé les fumées du vin, elle lui raconta ce qui s'étoit passé, & le danger qu'il avoit couru. Alors son cœur fut comme frappé de mort : il demeura insensible comme une pierre, & dix jours après il mourut.

David ayant appris la mort de Nabal, dit : Beni

An du M. 2947. Avant J. C. 1053. Avant l'Ere vulg. 1057.

David épouse Abigaïl.

ſoit le Seigneur, qui m'a vengé de la maniere outrageuſe dont Nabal m'avoit traité, & qui n'a pas permis que je lui rendiſſe moi-même le mal qu'il m'avoit fait, & qui a fait retomber ſur ſa tête l'iniquité dont il étoit coupable. En même-tems il envoya vers Abigaïl pour lui faire parler de la prendre en mariage. Les gens de David la vinrent trouver ſur le Carmel, & lui en firent la propoſition. Auſſi-tôt elle ſe proſterna juſqu'en terre, & elle dit : Vôtre ſervante ſeroit trop heureuſe d'être employée à laver les pieds des ſerviteurs de mon Seigneur. Enſuite elle ſe releva promptement, monta ſur un âne, & cinq filles qui la ſervoient l'accompagnerent. Elle ſuivit les gens de David, & il l'épouſa. David avoit déja deux femmes, ſavoir Achinoam de Jezraël, & Michol fille de Saül. Mais depuis la fuite de David, Saül avoit donné Michol à Phalti fils de Laïs, qui étoit de Gallim.

CHAPITRE LVIII.

David revient dans le déſert de Ziph.

Après cela David revint du déſert de Pharan, ou de Maon, dans le canton des Ziphéens : ceux de Ziph en allerent auſſi-tôt donner avis à Saül à Gabaa. Ce Prince partit incontinent avec 3000. hommes choiſis de tout Iſraël (*a*), & alla chercher David dans le déſert de Ziph. Il campa avec ſes gens ſur la colline d'Achila, où l'on lui avoit dit qu'étoit David. Celui-ci ayant envoyé des gens à la découverte, ils lui rapporterent l'endroit fixe & certain où étoit le Roi. Il partit donc ſans bruit, & s'en vint au lieu où étoit Saül. Il remarqua l'endroit où étoit la tente du Roi, & celle d'Abner fils de Ner,

(*a*) 1. *Reg.* XXVI.

Général de ſes troupes. Et comme ils dormoient profondément, David dit à Abiathar, & à Abiſaï: Qui veut venir avec moi dans le camp de Saül? Abiſaï lui dit: J'irai avec vous. Ils allerent donc dans le camp, & trouverent Saül qui dormoit, ayant ſa lance à ſon chevet fichée en terre, & un pot d'eau auprès de lui pour boire pendant la nuit. Alors Abiſaï dit à David: Dieu vous livre aujourd'hui vôtre ennemi entre les mains; je m'en vais donc avec ma lance le percer juſqu'en terre d'un ſeul coup, & je n'en ferai pas à deux fois. David lui dit: Gardez-vous bien de le tuer; car qui étendra la main ſur l'Oint du Seigneur, & ſera innocent? Il ajoûta: Vive le Seigneur; à moins que Dieu ne le frappe lui-même, ou que ſon heure n'arrive, ou qu'il ne ſoit tué dans une bataille, il ne mourra point. Prenez ſeulement ſa lance, & le vaſe d'eau qui eſt auprès de lui, & allons-nous-en.

AN DU M. 2947.
Avant J. C. 1053.
Avant l'Ere vulg. 1057.

Il prend la lance de Saül & le vaſe d'eau qui étoit auprès de lui pendant ſon ſommeil; mais il ne veut pas porter la main ſur lui.

Ils ſortirent du camp ſans être apperçus de perſonne, parce que tous dormoient d'un profond ſommeil; ils paſſerent de l'autre côté de la colline, enſorte qu'il y avoit un grand intervale entr'eux & le camp. Alors David ſe mit à crier: Abner, ne répondrez-vous point? Abner répondit: Qui êtes-vous qui criez de la ſorte, & qui troublez le repos du Roi? David répondit: N'êtes-vous pas un brave guerrier, & y en a-t-il un dans Iſraël qui vous reſſemble? Et comment donc n'avez-vous pas gardé le corps du Roi vôtre Seigneur? car on eſt venu pour le tuer: Vive le Seigneur; vous méritez la mort, pour avoir ſi mal gardé le Roi vôtre Maître, qui eſt l'Oint du Seigneur. Voyez qui a pris la lance du Roi, & le vaſe d'eau qui

An du M. 2947. Avant J. C. 1053. Avant l'Ere vulg. 1057.

étoit à ſon chevet. Saül éveillé par ces diſcours, reconnut la voix de David, & lui dit : N'eſt-ce pas vôtre voix que j'entens, mon fils David? David lui dit: C'eſt ma voix, mon Seigneur & mon Roi. Il ajoûta : Pourquoi mon Seigneur pourſuit-il ſon ſerviteur ? Qu'ai-je fait ? De quel crime ai-je ſoüillé mes mains ? Souffrez, mon Seigneur & mon Roi, que vôtre ſerviteur vous diſe cette parole : Si c'eſt le Seigneur qui vous pouſſe contre moi, qu'il reçoive ma mort comme un ſacrifice de bonne odeur. Mais ſi ce ſont les hommes, ils ſont maudits devant le Seigneur, de me chaſſer ainſi de ſon héritage, en me diſant : Allez, ſervez les Dieux étrangers. En effet, n'étoit-ce pas en quelque ſorte le mettre dans la néceſſité, ou au moins dans l'occaſion prochaine de quitter le culte du Seigneur, de le chaſſer ainſi des terres d'Iſraël ? Il ajoûta : Falloit-il que le Roi d'Iſraël ſe mît en campagne, pour courir après une puce, comme on court dans les montagnes après une perdrix ?

Saül lui répondit : J'ai péché, revenez, mon fils David, je n'attenterai plus déſormais à vôtre vie, puiſque mon ame a été aujourd'hui prétieuſe à vos yeux ; car il paroît que j'ai trop ſuivi mon préjugé, & que j'ai été mal informé de beaucoup de choſes. David répondit : Voici la lance du Roi, que quelqu'un la vienne prendre, & qu'il l'emporte. Au reſte, le Seigneur rendra à chacun ſelon ſa juſtice ; car il vous a livré aujourd'hui entre mes mains, & je n'ai point voulu porter ma main ſur l'Oint du Seigneur. Comme donc vôtre ame a été aujourd'hui prétieuſe à mes yeux, que mon ame ſoit prétieuſe aux yeux de Dieu, & qu'il me garantiſſe de tout

danger. Saül lui répondit : Beni soyez-vous, mon fils David, Dieu vous comblera de bonheur & de puissance. David s'en alla joindre ses gens, & Saül s'en retourna chez lui.

An du M. 2947. Avant J. C. 1053. Avant l'Ere vulg. 1057.

CHAPITRE LIX.

David se retire chez les Philistins.

David voyant que Saül malgré toutes ses promesses, ne cessoit point de le poursuivre, dès qu'il croyoit trouver l'occasion (*a*), jugea à propos de se retirer chez les Philistins, afin que son ennemi désespérant de le surprendre, se désistât enfin de ses poursuites. Il alla donc avec ses six cens hommes offrir ses services à Achis Roi de Geth, qui le reçut & lui donna une retraite dans Geth, à lui & à tous ses gens. Saül l'ayant appris, ne pensa plus à le chercher. Quelque tems après David dit à Achis (*b*) : Si j'ai trouvé grace devant vos yeux, donnez-moi un lieu dans quelqu'une des Villes de vos Etats, où je puisse demeurer, moi & les miens; car pourquoi vôtre serviteur demeure-t-il avec vous dans la Ville Royale ? Achis lui donna donc la ville de Siceleg en propriété, & depuis ce tems les Rois de Juda successeurs de David, en ont joüi en toute Souveraineté. Il y demeura pendant quatre mois, faisant continuellement des courses avec ses gens du côté de Gessuri, de Gersi, & des Amalecites. Ces peuples étoient étrangers aux Philistins, puisque Gessuri & Gersi étoient Cananéens, & que les Amalecites étoient descendus d'Esaü; mais les uns & les autres étoient dévoüez à l'anathême par le Seigneur, & par conséquent ennemis irréconciliables d'Israël. Ils ha-

(*a*) 1. *Reg.* x. xxvi.
(*b*) An du Monde 2948. avant J. C. 1052.

AN DU M. 2947. Avant J. C. 1053. Avant l'Ere vulg. 1057.

David fait des courses dans le païs de Gessuri, de Gersi & d'Amalec.

bitoient sur le torrent qui est au midi de la Palestine, tirant vers l'Egypte ; car ces terres qui sont désertes depuis tant de siecles, étoient alors habitées (*a*).

David dans les courses qu'il faisoit, tuoit tout ce qui tomboit entre ses mains, sans donner la vie ni à homme ni à femme, de peur qu'ils ne découvrissent le lieu où il avoit été ; mais il enlevoit les bœufs, les chameaux, les ânes & les brebis, & les dépoüilles des hommes qu'il mettoit à mort ; & après cela il venoit trouver Achis. Et ce Prince lui demandant : Où avez-vous fait vos courses aujourd'hui ? David répondoit : Vers la partie méridionale de Juda, vers le midi de Jeraméel, vers le midi des Cinéens. Jeraméel étoit fils aîné d'Esron (*b*), & possédoit un canton considérable du lot de Juda. David faisoit ainsi accroire à Achis qu'il attaquoit les Israëlites ses freres, & Achis disoit en lui-même : Il a fait de si grands maux à son peuple, que désormais il ne pourra se réconcilier avec lui ; c'est pourquoi il demeurera toûjours attaché à mon service : & il avoit en lui une entiere confiance.

Pendant que David étoit à Siceleg, il reçut un renfort considérable de plusieurs très-vaillans hommes des Tribus de Benjamin & de Juda, & quelques autres encore de la Tribu de Gad, qui passerent le Jourdain dans le tems de son débordement, au premier mois de l'année sainte. Ce furent ces braves qui dans la suite contribuerent le plus à la gloire de David, par les victoires qu'ils remporterent, & par les conquêtes qu'ils firent sous ses ordres & sous sa conduite.

(*a*) 1. *Reg.* XXVII. 8. | (*b*) 1. *Par.* XII. 1. 15. 18.

AN DU M. 2949. Avant J. C. 1051. Avant l'Ere vulg. 1055.

conduite. L'Ecriture dit qu'ils avoient des visages aussi fiers & aussi terribles que des lions, qu'ils égaloient à la course les chevreüils des montagnes : ils ne se servoient pas seulement de la fronde & de l'arc ; ils savoient aussi manier le bouclier & la lance. David étant sorti au-devant d'eux, leur dit : Si vous venez avec un esprit de paix pour me secourir, je n'aurai qu'un cœur & qu'une ame avec vous ; mais si vous venez de la part de mes ennemis pour me surprendre, que le Dieu de nos peres en soit le témoin & le Juge. Alors Amasaï transporté par un mouvement de l'Esprit de Dieu, lui répondit : Nous sommes à vous, ô David, & nous ne nous séparerons jamais de vous, ô fils d'Isaï ; que la paix soit avec vous, & avec tous ceux qui vous défendent ; car il est visible que Dieu vous a pris sous sa protection.

CHAPITRE LX.

Guerre des Philistins contre les Israëlites.

Quelque tems après, les Philistins se mirent en campagne pour faire la guerre aux enfans d'Israël. Alors Achis dit à David : Préparez-vous à venir avec moi, vous & vôtre troupe. David répondit : Vous verrez maintenant ce que vôtre serviteur fera ; je veux vous donner des preuves de mon attachement & de ma fidélité. Et moi, lui dit Achis, je vous confierai pour toûjours la garde de ma personne. Comme David étoit en marche avec Achis, pour se rendre à Sunam dans la vallée de Jezraël, où étoit marqué le camp des Philistins, il vint se joindre à lui une troupe d'Israëlites très-vaillans de la Tribu de Manassé (*a*), qui avoient quitté le parti de Saül, & qui

(*a*) 1. *Par*. XII. 19.

suivirent David lorsqu'il s'en retourna à Siceleg, comme nous le dirons ci-après.

An du M. 2949. Avant J. C. 1051. Avant l'Ere vulg. 1055.

Saül se prépare à combattre les Philistins.

Saül de son côté assembla son armée, & vint se camper sur les montagnes de Gelboë; & ayant vû la multitude des Philistins, il en fut troublé, & la crainte le saisit jusqu'au fond du cœur. Il voulut consulter le Seigneur par l'entremise des Prêtres qui étoient avec lui : mais Dieu ne rendit aucune réponse ni par l'Urim & Thummim, ni par les Prêtres, ni par les songes, ni par les Prophétes; de sorte que ne sachant plus à qui s'adresser, il dit à ses Officiers: Cherchez-moi une femme qui ait un esprit de Python, une Devineresse, une de ces Magiciennes qui parlent du ventre, afin que je l'aille consulter. Ses gens lui dirent : Il y en a une à Endor, au pied du mont Gelboë, environ à deux lieuës du camp d'Israël. Or Saül avoit quelque tems auparavant chassé les Devins & les Magiciens de son Royaume, & il faisoit rigoureusement observer les Loix de Moïse (*a*), qui défendent de consulter ces sortes de gens, & qui ordonnent de les faire mourir.

Saül va consulter une magicienne, & lui fait évoquer l'ame de Samuël.

Saül pour n'être pas connu, fut donc obligé d'y aller la nuit, & de se déguiser; & étant arrivé à Endor dans la maison de la Magicienne, il lui dit : Consultez pour moi l'esprit de Python, & évoquez-moi celui que je vous dirai. Elle lui répondit : Vous savez ce qu'a fait Saül, & de quelle maniere il a exterminé les Magiciens & les Devins de toutes ses terres; pourquoi donc me tendez-vous un piége pour me perdre?

(*a*) *Levit.* XIX. 31. *& Deut.* XVIII. 11.

AN DU M. 2949. Avant. J C. 1051. Avant l'Ere vulg. 1055.

Saül lui jura par le Seigneur qu'il ne lui en arriveroit point de mal. La femme lui dit : Qui voulez-vous voir ? Il répondit : Evoquez-moi Samuël. La femme ayant fait ses conjurations & ses évocations, & ayant vû paroître Samuël, jetta un grand cri, & dit à Saül : Pourquoi m'avez-vous trompée ? Car vous êtes Saül. Le Roi lui dit : Ne craignez point. Qu'avez-vous vû ? Elle dit : J'ai vû des Dieux qui sortoient de la terre ; ou plutôt j'ai vû un Juge d'un air tout divin, qui sortoit comme de son tombeau. Saül dit : Comment est-il fait ? C'est, dit-elle, un vieillard couvert d'un manteau. A cette marque il reconnut que c'étoit Samuël, & il lui fit une profonde révérence, en se baissant jusqu'en terre. Alors Samuël dit à Saül : Pourquoi avez-vous troublé mon repos, en me faisant évoquer ? Saül répondit : Je suis dans une extrême anxiété. Les Philistins m'attaquent & me pressent, & le Seigneur s'est retiré de moi, & ne m'a pas voulu répondre, ni par les Prophétes, ni par les songes ; c'est pourquoi je suis venu vous consulter, pour apprendre de vous ce que je dois faire. Samuël lui dit : Pourquoi vous adressez-vous à moi, puisque le Seigneur vous a abandonné, & a passé à vôtre concurrent ? Le Seigneur vous traitera comme je l'ai dit de sa part ; il déchirera vôtre Royaume, & il l'arrachera de vos mains, pour le donner à David vôtre gendre ; & cela en punition de ce que vous n'avez pas exécuté l'ordre du Seigneur, qui vous avoit dit d'exterminer Amalech. Vous & Israël serez livrez entre les mains des Philistins ; demain vous serez avec moi vous & vos fils, & le Seigneur livrera aux Philistins l'armée & le camp d'Israël.

AN DU M. 2949. Avant J. C. 1051. Avant l'Ere vulg. 1055.

Saül frappé de ces paroles de Samuël, tomba évanoüi, & demeura étendu ſur la terre ſans pouvoir ſe relever; car il n'avoit point mangé de tout ce jour-là. La Magicienne vint à lui, & lui dit: Vous voyez que vôtre ſervante vous a obéï, & a expoſé ſa vie pour vous, en me rendant à ce que vous déſiriez de moi; écoutez donc auſſi vôtre ſervante, & ſouffrez que je vous ſerve quelque choſe à manger, afin que vous repreniez vos forces, & que vous vous remettiez en chemin. Saül lui dit: Je ne mangerai point: mais ſes ſerviteurs & cette femme le contraignirent de manger; & s'étant levé de terre, il s'aſſit ſur le lit. Cette femme fit donc tuer un veau gras qu'elle avoit en ſa maiſon, elle paîtrit de la farine, fit du pain ſans levain, & ſervit le tout devant Saül, & devant ceux qui l'accompagnoient. Ils mangerent, & s'en allerent, & arriverent au camp, après avoir marché toute la nuit.

CHAPITRE LXI.

Les Philiſtins conçoivent de l'ombrage contre David, & obligent Achis à le renvoyer.

Quelques jours auparavant, comme les Philiſtins étoient campez à Aphec, David ſe trouva à l'arriere-garde de l'armée avec Achis (*a*). Alors les Princes des Philiſtins dirent à Achis: Que font-là ces Hebreux? Achis leur répondit: Ne connoiſſez-vous pas David ſerviteur de Saül Roi d'Iſraël? Il y a quelque tems, ou même quelques années qu'il eſt avec moi, ſans que j'aye rien trouvé à redire en lui, depuis le jour qu'il s'eſt réfugié avec moi, juſqu'aujourd'hui. Les Princes des Philiſtins lui répondirent: Que cet homme-là s'en retourne, & qu'il demeure au lieu où vous l'avez établi, mais qu'il ne

(*a*) 1. *Reg.* XXIX.

se trouve point avec nous à la bataille ; de peur qu'il ne se tourne contre nous au milieu du combat, & qu'il ne se serve de cette occasion pour rentrer dans les bonnes graces de son Maître. N'est-ce pas lui dont les femmes d'Israël disoient dans leurs chants de réjoüissance : Saül en a tué mille, & David dix mille ? Achis appella donc David, & lui dit : Vive le Seigneur ; pour moi je ne trouve en vous que fidélité, & droiture ; je ne puis en aucune sorte me plaindre de vôtre conduite ; je n'ai que des loüanges à vous donner : mais vous n'agréez point aux Princes de nôtre armée ; retournez-vous-en donc, & allez en paix, afin que vous ne blessiez pas les yeux des Philistins. David lui répondit : Qu'ai-je donc fait depuis le tems que j'ai paru devant vous jusqu'à ce jour, pour ne me laisser pas aller combattre les ennemis de mon Seigneur & de mon Roi ? Achis lui dit : Pour ce qui est de moi, je suis persuadé de vôtre affection pour mon service, je vous regarde comme un Ange de Dieu. Mais les Princes des Philistins sont résolus de ne vous permettre pas de vous trouver avec eux au combat. C'est pourquoi tenez-vous prêt avec vos gens pour partir demain dès le matin.

An du M. 2949. Avant J. C. 1051. Avant l'Ere vulg. 1055.

David partit donc le lendemain, & reprit le chemin de Siceleg. Il arriva après trois jours de marche (*a*). Or pendant son absence les Amalecites avoient fait des courses dans le païs, avoient pris Siceleg, l'avoient brûlée, & en avoient emmené les femmes captives, & tous ceux qu'ils y avoient trou-

David arrive à Siceleg, & la trouve saccagée par les Amalécites.

(*a*) 1. *Reg.* xxx.

An du M. 2949. Avant J. C. 1051. Avant l'Ere vulg. 1055.

vez, depuis le plus petit jusqu'au plus grand; sans toutefois y avoir tué personne, se contentant de profiter du butin, & des captifs. David & ses gens étant arrivez à Siceleg, & ayant trouvé la Ville brûlée, & leurs femmes, leurs fils & leurs filles emmenées captives, ils commencerent tous à jetter des cris, & à pleurer, tant qu'ils n'en pûrent plus, & que la source de leurs larmes fut épuisée. Achinoam de Jezraël, & Abigaïl épouse de David avoient été emmenées comme les autres. Les Israëlites qui le suivoient dans le transport de leur douleur, vouloient le lapider comme la cause de leur malheur. Mais David surmontant son affliction, & mettant toute sa confiance au Seigneur, dit au Grand-Prêtre Abiathar, fils d'Achimelech: Revêtez-vous de l'éphod, & consultez pour moi le Seigneur. Abiathar s'étant revêtu de l'éphod, David dit au Seigneur: Poursuivrai-je ces brigans, & les prendrai-je, ou ne les prendrai-je pas? Le Seigneur dit: Poursuivez-les, vous les prendrez assûrément, & vous retirerez de leurs mains tout ce qu'ils ont pris.

Il poursuit les Amalécites, les dissipe & reprend sur eux tout le butin de Siceleg.

Il partit donc aussi-tôt avec les siens, & se mit à poursuivre les Amalecites; mais de six cens hommes qu'ils étoient, il n'y en eut que quatre cens qui purent passer le torrent de Bosor, qui étoit à quelques six lieuës de Siceleg, en tirant vers l'Egypte; les autres demeurerent derriere. Comme donc David & les siens s'avançoient en diligence, ils trouverent dans les champs un Egyptien jetté par terre, qui étoit épuisé de lassitude, & ne pouvoit avancer. Ils l'amenerent à David, ils lui donnerent à boire & à manger, & l'Egyptien ayant repris ses esprits,

& étant revenu à lui ; car il y avoit trois jours & trois nuits qu'il n'avoit ni bû ni mangé ; David lui dit : A qui es-tu ? D'où viens-tu ? & où vas-tu ? Il lui répondit : Je suis un esclave Egyptien, qui sers un Amalecite : mon maître m'a laissé, parce que je tombai malade avant-hier. Nous avons fait irruption vers la partie méridionale des Cerethéens, ou Philistins, & vers Juda, & nous avons brûlé Siceleg. David lui dit : Pourras-tu nous mener à ces gens-là ? L'Egyptien répondit : Jurez-moi par le nom de Dieu, que vous ne me tuerez point, & que vous ne me livrerez point entre les mains de mon maître, & je vous menerai où ils sont. David le lui jura ; & ils se mirent à suivre l'Egyptien qui les conduisit droit aux Amalecites, qui étoient couchez par terre, épars par la campagne, mangeant & bûvant sans aucune défiance, ne croyant pas que personne osât les attaquer. Alors David & ses gens tomberent sur eux, les taillerent en pieces, les poursuivirent depuis le matin jusqu'à la nuit, il n'en échappa aucun, que quatre cens jeunes hommes des plus dispos, qui étant montez sur des chameaux, s'enfuirent dans le désert.

Ainsi David recouvra tout ce qui avoit été pris à Siceleg, sans qu'il y eût la moindre chose de perduë, ni aucune personne mise à mort. Il ramena à Siceleg ses deux femmes & celles de ses gens, avec leurs petits enfans ; il reprit aussi les bestiaux que les Amalecites avoient emmenez, & fit outre cela sur eux un fort grand butin ; ensorte que ses soldats qui conduisoient les troupeaux de bêtes prises sur l'ennemi, disoient : Voilà le butin de David. Etant

AN DU M. 2949.
Avant J. C. 1051.
Avant l'Ere vulg. 1055.

arrivez sur le torrent de Bosor, il trouva deux cens soldats, qui accablez de lassitude, n'avoient pû le suivre plus avant. Ils vinrent au-devant de lui, & David les salua civilement; mais ce qu'il y avoit de soldats méchans & corrompus à sa suite, commencerent à dire: Puisqu'ils ne sont point venus avec nous, nous ne leur donnerons point de part au butin que nous avons pris. Qu'ils se contentent de leurs femmes & de leurs enfans qu'on leur rendra; & après cela qu'ils s'en aillent.

Il partage également le butin entre ceux qui ont combattu, & ceux qui ont gardé le bagage.

Mais David leur dit: Ce n'est point ainsi, mes freres, que vous devez disposer de ce que le Seigneur vous a mis entre les mains. C'est à lui seul que nous devons nôtre heureux succès, & nôtre conservation: on ne suivra point vôtre disposition; mais on partagera le butin également à celui qui aura combattu, comme à celui qui sera demeuré au bagage. C'est ce qui s'est toûjours pratiqué dans Israël depuis ce tems-là, comme conforme à l'intention de la Loi de Moïse (*a*); & la chose est passée en coûtume & en regle dans tout le païs. David étant arrivé à Siceleg, envoya du butin qu'il avoit pris, aux anciens de Juda qui étoient ses proches, il en envoya à Bethel, à Ramoth, à Jeter, à Aroër, à Sephamoth, à Esthama, à Jeraméel, à Horma, à Asan, à Hebron, & aux endroits où il avoit été en retraite avec ses gens pendant sa fuite.

CHAPITRE LXII.

Saül est tué dans le combat contre les Philistins, & l'armée d'Israël mise en fuite.

Revenons à présent à Saül, qui étoit campé sur le mont Gelboë; & aux Philistins, qui étoient dans la vallée de Jezraël. L'armée de Saül, & Saül lui-même

(*a*) Voyez *Num.* XXXI. 27.

effrayez

effrayez ou par la multitude des ennemis, ou par le silence & les menaces du Seigneur, n'oserent descendre dans la plaine; mais les Philistins allerent les attaquer sur la montagne (*a*). L'action commença par les Archers, qui mirent en fuite une grande partie de l'armée d'Israël. Les trois fils de Saül, savoir Jonathas, Abinadad & Melchisua furent tuez dans le combat. Saül tint bon pendant quelque tems avec l'élite de ses troupes. Tout l'effort du combat tomba sur lui. Les Archers des Philistins l'attaquerent, & il fut blessé dangereusement. Alors Saül dit à son écuïer: Tirez vôtre épée, & tuez-moi, de peur que ces incirconcis ne m'insultent encore en m'ôtant la vie. Mais son écuïer tout troublé, ne le voulut point faire, & Saül prit son épée, se jetta dessus, & se perça. Son écuïer voyant qu'il étoit mort, se jetta lui-même sur son épée, & mourut auprès de lui. Ainsi toute l'armée d'Israël fut mise en déroute, & les Philistins remporterent une victoire complette. Le lendemain les ennemis étant venus pour dépoüiller ceux qui étoient demeurez sur la place, trouverent Saül & ses trois fils; & ayant coupé la tête de Saül, & l'ayant dépoüillé de ses armes, ils les envoyerent dans le Temple d'Astaroth, & pendirent sa tête aux murs de Bethsan, autrement appellée Scythopolis.

AN DU M. 2949. Avant J. C. 1051. Avant l'Ere vulg. 1055.

Cependant l'épouvante fut si grande dans le païs, que ceux qui étoient aux environs de la vallée de Jezraël, où le combat s'étoit donné, & ceux mêmes qui étoient au-delà du Jourdain, quitterent leurs

(*a*) 1. *Reg.* XXXI.

An du M. 2949. Avant J. C. 1051. Avant l'Ere vulg. 1055.

demeures, & laisserent leurs Villes à l'abandon, pour se sauver. Les Philistins profitant de ce trouble, se saisirent de plusieurs Villes des Israëlites, & s'y établirent. Ce fut apparemment dans cette occasion qu'ils se rendirent maîtres de Bethsan, qui n'étoit pas bien éloignée du lieu où s'étoit donnée la bataille. Ils envoyerent en même-tems des couriers par tout leur pays, pour annoncer aux Philistins la mort de Saül & de ses trois fils, & la grande victoire qu'ils venoient de remporter sur eux, afin qu'on en rendît graces aux Dieux de leur païs dans leurs Temples.

Les habitans de Jabés en Galaad, enlevent les corps de Saül & de ses enfans.

Or les habitans de Jabés ayant appris le traitement que les Philistins avoient fait à Saül, tous les plus vaillans d'entr'eux marcherent toute la nuit, & vinrent enlever son corps & ceux de ses trois fils, qui étoient pendus aux murs de Bethsan, & les porterent dans la ville de Jabés, où ils les brûlerent, ramasserent leurs os, les ensevelirent honorablement dans la Chênaye de Jabés, leur firent des funerailles honorables, & jeûnerent pendant les sept jours du deüil. Le motif qui les engageoit à cela, étoit la reconnoissance qu'ils conservoient du service que Saül leur avoit rendu autrefois, en délivrant leur Ville des Ammonites, qui l'assiegeoient, & qui vouloient arracher l'œil droit à tous leurs habitans (*a*).

David reçoit la nouvelle de la mort de Saül.

A peine David avoit été deux jours à Siceleg après son retour de la poursuite des Amalecites (*b*), qu'il reçut la nouvelle de la défaite & de la mort de Saül. Le troisiéme jour il parut un homme qui ve-

(*a*) 1. *Reg.* XI. I. II. | (*b*) 1. *Reg.* I. 1. 2. *&c.*

noit du camp de Saül, ayant ſes habits déchirez, & la tête couverte de pouſſiere. Etant arrivé devant David, il le ſalua en ſe proſternant juſqu'à terre. David lui dit : D'où venez-vous ? Il répondit : Je me ſuis ſauvé du camp d'Iſraël. David ajoûta : Qu'eſt-il arrivé ? Dites-le moi. Il lui répondit : La bataille s'eſt donnée, le peuple a pris la fuite, pluſieurs ont été tuez, & Saül même & Jonathas ſon fils ont été mis à mort. Et comment ſavez-vous cela, reprit David ? Ce jeune homme lui répondit : Je me ſuis rencontré par haſard ſur la montagne de Gelboë, j'y ai trouvé Saül, qui s'étoit jetté ſur la pointe de ſon épée ; & comme les chariots & les cavaliers s'approchoient, il m'a apperçû en ſe retournant, & m'a appellé. Je ſuis accouru, & il m'a demandé qui j'étois. Je lui ai répondu que j'étois Amalecite. Il a ajoûté : Approchez-vous de moi, & me tuez, parce que ma cuiraſſe retient la pointe de mon épée, & que je ſuis encore plein de vie. On croit qu'il portoit une de ces anciennes cuiraſſes de lin contrepointées, & battuës comme une eſpéce de feutre, dont on ſe ſervoit autrefois, & qui étoient preſqu'impénétrables aux coups. Je me ſuis donc approché, continua l'Amalecite, & je l'ai tué, ſachant bien qu'il ne pouvoit ſurvivre à ſon malheur. Je lui ai ôté ſon diadême de deſſus la tête, & le braſſelet de ſon bras, & je vous les ai apportez ici, à vous mon Seigneur. En même-tems il les offrit à David. Il y a toute ſorte d'apparence que le récit de cet homme étoit une fauſſeté inventée exprès, pour obtenir quelque récompenſe de David ; car nous avons vû la véritable hiſtoire de la mort de Saül un peu plus haut. L'A-

An du M. 2949. Avant J. C. 1051. Avant l'Ere vulg. 1055.

malecite ayant le premier trouvé le corps de Saül, lui avoit pris ſon diadême, & ſes braſſelets, & s'étoit voulu faire un mérite auprès de David, d'avoir ôté la vie à ſon ennemi.

Deüil de David & de ſes gens, pour la mort de Saül.

David ayant oüi cela, déchira ſes vêtemens; ce que firent auſſi tous ceux qui étoient auprès de lui: ils s'abandonnerent au deüil & aux larmes, & ils jeûnerent juſqu'au ſoir, & pleurerent la mort de Saül & de Jonathas ſon fils, & le malheur du peuple du Seigneur, & de la maiſon d'Iſraël, dont un ſi grand nombre avoit été paſſé au fil de l'épée. David dit enſuite à ce jeune homme qui lui avoit apporté la nouvelle: D'où es-tu? Il répondit: Je ſuis fils d'un Amalecite, qui demeure comme étranger dans ce païs. David lui dit: Comment n'as-tu pas craint de porter tes mains ſur l'Oint du Seigneur? En même-tems David appella un de ſes gens, & lui dit: Jettez-vous ſur cet homme, & le tuez. Auſſi-tôt le ſoldat le frappa, & il mourut; & David lui dit: Que ton ſang demeure ſur ta tête; car tu t'es condamné par ta propre bouche, en diſant: C'eſt moi qui ai tué l'Oint du Seigneur.

Cantique lugubre, composé par David, en l'honneur de Saül & de Jonathas.

Alors David compoſa ce Cantique funebre ſur la mort de Saül & de Jonathas: Le Cerf d'Iſraël a été frappé ſur vos hauteurs, ô Iſraël! Comment les braves ont-ils été mis à mort? N'annoncez point cette nouvelle dans Geth, ne la publiez point dans les places d'Aſcalon; de peur que les filles des Philiſtins ne s'en réjoüiſſent, & que les filles des incirconcis n'en triomphent de joïe. Montagnes de Gelboé, que la roſée & la pluïe ne tombent jamais ſur vous; qu'il n'y ait point ſur vos côteaux des champs, dont

An du M. 2949. Avant J. C. 1051. Avant l'Ere vulg. 1055.

on offre les prémices au Seigneur ; parce que c'est-là qu'a été jetté le bouclier des forts d'Israël, le bouclier de Saül, comme s'il n'eût point reçû l'onction sacrée. Jamais la fléche de Jonathas n'est retournée en arriere ; elle a toûjours été teinte du sang des morts, & arrosée de la graisse des guerriers : l'épée de Saül n'a pas été tirée en vain. Saül & Jonathas si aimables & si unis durant leur vie, n'ont pas été séparez même à la mort. Ils étoient plus prompts & plus légers que les aigles, & plus courageux que les lions. Filles d'Israël, pleurez sur Saül, qui vous revêtoit d'écarlatte dans vos délices, & qui vous donnoit des ornemens d'or pour vous parer. Comment les braves sont-ils tombez dans le combat ? Comment Jonathas a-t-il été tué sur les montagnes ? Vôtre mort me perce de douleur, Jonathas mon frere, le plus beau des Princes, plus aimable que les plus aimables des femmes. Je vous aimois comme une mere aime son fils unique. Comment ces braves sont-ils tombez ? Comment leurs armes sont-elles péries ? David appella ce Cantique *l'Arc*, apparemment à cause qu'il y est parlé de l'arc, ou des fléches de Jonathas ; & il ordonna qu'on en conservât la mémoire, & qu'on l'apprît aux enfans de Juda.

CHAPITRE LXIII.

David se retire à Hebron, & commence à y regner.

Après cela David consulta le Seigneur par l'oracle du Grand-Prêtre Abiathar, & lui dit : Irai-je dans quelques-unes des Villes de Juda (*a*). Le Seigneur répondit : Allez. David demanda : Où irai-je ? Le Seigneur lui dit : Allez à Hebron. David y alla donc avec ses femmes & ses gens, & ils s'établirent

(*a*) 2. *Reg.* II. 1. 2. *&c.*

An du M. 2949. Avant J. C. 1051. Avant l'Ere vulg. 1055.

dans la ville & dans les dépendances d'Hebron. Alors ceux de la Tribu de Juda vinrent trouver David à Hebron, lui donnerent l'onction royale, & le reconnurent pour Roi.

Il envoye complimente ceux de Jabés sur ce qu'ils avoient fait enlever les corps de Saül & de ses fils.

Dans ce même tems on rapporta à David que ceux de Jabés en Galaad avoient rendu à Saül les honneurs de la sepulture, & avoient tiré son corps & celui de Jonathas de la puissance des Philistins. Il envoya leur en faire compliment, & il leur fit dire: Benis soyez-vous du Seigneur, parce que vous avez exercé cette humanité envers Saül vôtre Seigneur, & de ce que vous lui avez rendu les derniers devoirs. Le Seigneur vous en tiendra compte selon sa miséricorde, & sa fidélité toûjours exacte à récompenser les actions de justice; & moi-même je reconnoîtrai vôtre générosité & vôtre gratitude. Prenez courage, & ne craignez rien. Vous avez perdu Saül vôtre Seigneur & vôtre Roi; mais la maison de Juda m'a reconnu pour Roi en sa place, & vous trouverez toûjours en moi un protecteur, & un ami.

Isboseth, fils de Saül, est reconnu pour Roi à Mahanaïm au-delà du Jourdain.

Cependant Abner fils de Ner, Général de l'armée de Saül, prit Isboseth fils de Saül, & l'ayant mené au-delà du Jourdain, où la puissance des Philistins ne s'étendoit pas, il le fit proclamer Roi à Mahanaïm, & il fut reconnu en cette qualité par les Israëlites des montagnes de Galaad, par ceux de Gessur & de la vallée de Jezraël, par Ephraïm, par Benjamin, & par les autres Tribus d'Israël, qui n'avoient point suivi David; car le parti de David n'étoit composé que de la seule Tribu de Juda. Or Isboseth avoit alors quarante ans. Il regna deux ans en paix à Mahanaïm; mais la troisiéme année Ab-

ner ayant paſſé le Jourdain à la tête d'une groſſe troupe, s'avança juſqu'à Gabaon ; & dès-lors la guerre commença entre David & Iſboſeth.

An du M. 2951. Avant J. C. 1049. Avant l'Ere vulg. 1053.

Guerre entre David & Iſboſeth.

Joab de Sarvia Général des troupes de David, marcha contre Abner, & les deux armées ſe rencontrerent près de la Piſcine de Gabaon. Comme il n'y avoit point encore de guerre ouverte, que les deux armées étoient compoſées d'Iſraëlites, & que les deux Généraux étoient amis, ils s'aſſirent les uns d'un côté de la Piſcine, & les autres de l'autre. Après avoir été quelque tems en préſence, Abner dit à Joab : Que quelques jeunes gens ſe levent, & qu'ils joüent devant nous. Joab y conſentit, & auſſi-tôt douze hommes de Benjamin du côté d'Iſboſeth fils de Saül, ſe préſenterent, & il s'en préſenta un pareil nombre de Juda du parti de David ; & chacun d'eux ayant ſaiſi ſon compagnon, ils ſe paſſerent tous les uns aux autres leurs épées au travers du corps, & ils tomberent tous enſemble morts ſur la place ; & ce lieu fut appellé, le Champ des Vaillans à Gabaon.

Aſaël, frere de Joab, eſt tué par Abner.

Après cela le combat commença ſérieuſement, & Abner eut du déſavantage : il fut obligé de ſe retirer en aſſez grande précipitation avec les troupes d'Iſboſeth. Les trois fils de Sarvia, ſavoir Joab, Abiſaï & Aſaël, étoient à la bataille. Or Aſaël étoit extrêmement agile, & tellement vîte à la courſe, qu'il égaloit en vîteſſe les chevreüils qui ſont dans les forêts. Il s'attacha donc à pourſuivre Abner, ſans vouloir ſe détourner. Abner regardant derriere, lui dit : Etes-vous Aſaël ? Il répondit : Je le ſuis. Abner lui dit : Allez à droit ou à gauche, jettez-vous

An du M. 2951. Avant J. C. 1049. Avant l'Ere vulg. 1053.

ſur quelqu'un de mes gens, & prenez pour vous ſes dépoüilles. Mais Aſaël ne voulut point ceſſer de le pourſuivre. Abner lui parla encore, & lui dit : Retirez-vous, ne me ſuivez pas davantage, de peur que je ne ſois obligé de vous percer de ma lance, & qu'après cela je n'oſe plus paroître devant Joab vôtre frere. Aſaël mépriſant ce diſcours, continua à le pourſuivre, ſans vouloir ſe détourner. Abner lui porta donc de l'arriere-main ſur l'aîne un coup de la pointe de ſa lance, qui le perça, & le tua ſur la place.

Tous ceux qui paſſoient par-là s'arrêtoient pour voir le corps d'Aſaël. Joab & Abiſaï pourſuivirent Abner juſqu'au ſoir. Alors les enfans de Benjamin, & les autres qui compoſoient l'armée d'Iſboſeth, ſe rallierent auprès d'Abner, & ayant fait un gros, ſe mirent en bataille au haut d'une éminence. Alors Abner cria à Joab : Vôtre épée ne ſe raſſaſiera-t-elle donc pas de ſang & de carnage ? Ne ſavez-vous pas qu'il eſt dangereux de jetter ſon ennemi dans le déſeſpoir ? N'eſt-il pas tems enfin de dire au peuple, qu'il ceſſe de pourſuivre ſes freres.

Joab lui répondit : Vive le Seigneur ; ſi vous euſſiez parlé plutôt, le peuple ſe ſeroit retiré il y a longtems. Joab ſonna donc du cors, & toute ſon armée s'arrêta, & ceſſa de pourſuivre les gens d'Iſboſeth. Abner avec les ſiens marcha toute la nuit, paſſa le Jourdain, & ſe rendit à Mahanaïm auprès d'Iſboſeth ; & Joab ayant raſſemblé ſon armée, fit le dénombrement des gens qu'il avoit perdus dans cette action, & il ne s'en trouva que dix-neuf hommes, ſans compter Aſaël ; & du côté d'Abner, on compta

trois

trois cens soixante hommes, qui étoient demeurez sur la place. Joab fit emporter le corps d'Asaël son frere, & il le fit mettre dans le tombeau de son pere à Bethlehem; & ayant marché toute la nuit avec ses troupes, il se rendit à Hebron auprès de David au point du jour. Tel fut le commencement de la guerre qui s'alluma entre la maison de David, & la maison de Saül, & qui dura environ cinq ans, jusqu'après la mort d'Isboseth (*a*).

An du M. 2951. Avant J. C. 1049. Avant l'Ere vulg. 1053.

Enfans de David.

Pendant que David regna à Hebron, il eut plusieurs enfans, qui furent comme autant d'appuis de sa maison (*b*). L'aîné fut Ammon, qu'il eut d'Achinoam de Jezraël. Le second fut Cheleab, autrement Daniel (*c*), qu'il eut d'Abigaïl. Le troisiéme fut Absalom, qu'il eut de Maacha, fille de Tholmaï Roi de Gessur. Le quatriéme fut Adonias fils d'Aggith; le cinquiéme, Sephatia fils d'Abithal; le sixiéme, Jethraam fils d'Egla. Il eut aussi une fille nommée Thamar, sœur d'Absalom, & fille de Maacha. Pendant que dura la guerre entre Isboseth & David, le parti de David eut toûjours l'avantage, & celui d'Isboseth diminuoit & s'affoiblissoit de jour en jour. Il arriva une circonstance qui ruina entiérement le parti d'Isboseth, par l'imprudence de ce Prince, & par le ressentiment d'Abner. Voici comme la chose se passa.

Rupture entre Abner & Isboseth, cause de la ruine du parti de ce dernier.

Saül avoit eu une concubine, ou une femme du second rang, nommée Respha; Abner fut accusé d'en avoir abusé, ou de l'avoir épousée depuis la

---

(*a*) Depuis l'an du M. 2951. jusqu'en 2956.

(*b*) 2. *Reg.* III. 1. 2. 3. *&c.*
(*c*) 1. *Par.* III. 1.

AN DU M. 2955. Avant J. C. 1045. Avant l'Ere vulg. 1049.

mort du Roi. C'étoit un cas punissable, par les peines les plus rigoureuses, pour un particulier, que d'avoir épousé la veuve d'un Roi, & encore plus d'en avoir abusé; on regardoit cela comme un attentat contre la Majesté Royale. C'étoit en quelque sorte affecter la Royauté. Isboseth, dont le parti ne subsistoit que par le crédit d'Abner, ne pût dissimuler cette action d'Abner; il la lui reprocha vivement. Celui-ci étrangement irrité de ce reproche, lui répondit: Suis-je donc aujourd'huï le Chef d'une meutte de chiens contre Juda, moi qui ai fait miséricorde à la maison de Saül? moi qui ai soûtenu votre famille, vos freres & vos proches, & qui vous ai empêché de tomber entre les mains de David? Et après cela vous venez aujourd'huï me chercher querelle pour une femme. Que Dieu traite Abner dans toute sa sévérité, si je ne procure à David tout ce que le Seigneur lui a promis, en transportant le Royaume de la maison de Saül dans la sienne, & en affermissant son trône sur Israël & sur Juda, depuis Dan jusqu'à Bersabée. Isboseth n'osa lui rien repliquer, parce qu'il le craignoit.

Abner passe dans le parti de David.

Abner poussa son ressentiment aussi loin qu'il le put. Il envoya dire secretement à David: A qui appartient tout ce païs, sinon à vous? Si vous voulez me donner part à votre amitié, je vous offre mes services, & je m'engage à ramener tout Israël à vôtre obéïssance. David répondit: Je le veux bien; je vous accorde mon amitié, à condition que vous ne paroissiez point devant moi, que vous ne m'ayez premierement renvoyé Michol fille de Saül. En même-tems David envoya des députez à Isboseth

fils de Saül, pour lui redemander Michol sa femme, que Saül avoit donnée à Phaltiel. Isboseth l'envoya querir aussi-tôt, & la renvoya à David. Phaltiel son mari la suivit en pleurant jusqu'à Bahurim, & Abner renvoya Phaltiel, & fit conduire Michol à David à Hébron.

AN DU M. 2955. Avant J. C. 1045. Avant l'Ere vulg. 1049.

Cependant Abner parla aux anciens d'Israël, & les exhorta de reconnoître David pour leur Roi, puisque Dieu lui avoit promis la Royauté; il dit la même chose à ceux de Benjamin; & lorsqu'il les vit disposez à faire tout ce qu'il plairoit à David, il le vint trouver à Hébron, accompagné de vingt hommes, pour lui rendre compte de la situation des affaires, & de la disposition des esprits. David le reçut avec joïe, & lui fit un grand festin, à lui & à tous ceux qui l'accompagnoient. Après cela Abner s'en retourna, & en quittant David, il lui dit: Je m'en vais rassembler tout Israël, afin qu'il vous reconnoisse, comme je fais, pour Seigneur & pour Roi. Je ferai alliance avec vous au nom de tout le peuple, afin que vous soyez seul Roi de tout Israël. David reconduisit Abner, & le laissa aller en paix.

Joab tuë Abner en trahison.

Sur ces entrefaites Joab arriva de la campagne avec ses gens. Il venoit de tailler en pieces une troupe de brigands, & avoit fait sur eux un fort grand butin. Joab ayant appris qu'Abner étoit venu voir David, que David l'avoit fort bien reçû, & l'avoit ensuite renvoyé en paix, vint trouver le Roi, & lui dit: Qu'avez-vous fait? Pourquoi avez-vous laissé aller Abner? Ignorez-vous quel homme c'est, & qu'il n'est venu ici que pour reconnoître l'état de vos forces & de vos affaires? En même-tems il sortit, & en-

An du M. 2956. Avant J. C. 1044. Avant l'Ere vulg. 1048.

voya à l'insu de David, comme de la part du Roi, du monde après Abner pour le faire revenir. Abner étoit déja à la citerne de Sira, à vingt stades, ou environ une lieuë d'Hébron, lorsque les gens de Joab l'atteignirent. Il revint sans se douter de rien. Aussitôt qu'il fut arrivé à la porte d'Hébron, Joab le tira à part, comme pour lui parler en secret, & en même-tems il le frappa dans l'aîne, & le tua en trahison, pour venger la mort de son frere Asaël, qui avoit été percé par Abner.

Chapitre LXIV.

Deüil de David à la mort d'Abner.

David ayant sû ce qui s'étoit passé, dit: Je suis innocent devant le Seigneur, moi & mon Roïaume, du sang d'Abner fils de Ner. Que son sang retombe sur Joab, & sur la maison de son pere, & qu'il y ait à jamais dans la maison de Joab des gens qui souffrent un flux honteux, des lépreux, des gens qui manient le fuseau, qui tombent sous l'épée, & qui demandent leur pain. Il ordonna ensuite à toute sa Cour, & à Joab en particulier, de déchirer leurs habits, de se couvrir de sacs, & de faire en solemnité les funerailles d'Abner. David voulut lui-même assister à ses obséques, & suivre son cercüeil, & après qu'il eut été mis dans le tombeau, le Roi éleva sa voix, & prononça en son honneur ce Cantique lugubre: Abner n'est point mort comme les lâches ont accoûtumé de mourir. (L'Hebreu à la lettre: Abner est-il mort comme est mort Nabal)? Vos mains n'ont point été liées, comme ceux qui sont pris à la guerre, & vos pieds n'ont point été chargez de fers. Mais vous êtes mort comme les hommes de cœur, qui tombent sous la main des enfans d'iniquité. Tout le peuple répéta ce Cantique, & redoubla ses pleurs & ses larmes.

AN DU M. 2956. Avant J. C. 1044. Avant l'Ere vulg. 1048.

Après les funerailles, tout le monde étant revenu pour manger avec David, lorsqu'il étoit encore grand jour; le Roi jura en présence de tous qu'il ne goûteroit aucune nourriture avant le coucher du soleil. Et le peuple qui fut témoin de ces paroles, & de toute la conduite de David, l'approuva extrêmement, & tout Israël fut pleinement persuadé qu'il n'avoit eu aucune part à l'assassinat d'Abner fils de Ner. Cette vengeance précipitée exercée par Joab, dérangeoit extrêmement les affaires de David, & il risquoit de voir les esprits s'aliéner de plus en plus, & s'attacher plus fortement que jamais au parti de Saül; c'est pourquoi il dit en particulier à ses gens qui vouloient le consoler: Ignorez-vous qu'il est mort aujourd'hui dans Israël un grand Capitaine, & un grand Prince? Pour moi je suis Roi, mais trop foible, & trop peu affermi. Et les enfans de Sarvia sont trop durs & trop violens pour moi. Ils ne gardent aucun ménagement ni aucune mesure. Que le Seigneur traite celui qui fait le mal selon sa malice.

Mort d'Isboseth, fils de Saül.

Isboseth fils de Saül, ayant appris la mort d'Abner, perdit courage, & les Tribus d'Israël qui étoient attachées à son parti (*a*), tomberent dans le trouble. Comme Abner étoit le seul appui de la maison de Saül, il étoit aisé de comprendre que bien-tôt tout le peuple iroit à David, & le reconnoîtroit pour Roi. Or Isboseth avoit à son service deux Chefs de voleurs, ou de coureurs, qui faisoient des courses dans les païs ennemis, & qui pilloient tout ce qu'ils rencontroient, lorsqu'ils étoient

(*a*) 2. *Reg.* IV.

AN DU M. 2956.
Avant J. C. 1044.
Avant l'Ere vulg. 1048.

les plus forts. Ces deux Chefs s'appelloient l'un Bana, & l'autre Rechab. Un jour ils entrerent dans la maison d'Isboseth, pendant qu'il dormoit sur son lit vers midi, en la plus grande chaleur du jour. Ils y entrerent sans trouver de résistance, parce qu'on crut qu'ils venoient demander le froment, qui leur étoit dû pour leur nourriture. Etant donc venus dans sa chambre, & l'ayant vû endormi, ils le poignarderent, lui couperent la tête, & l'emporterent avec eux, sans qu'on s'en apperçût, & marchant toute la nuit, ils vinrent la présenter à David à Hebron, en lui disant : Voici la tête d'Isboseth fils de Saül vôtre persécuteur. Le Seigneur venge aujourd'hui mon Seigneur & mon Roi du plus grand de ses ennemis.

David venge la mort d'Isboseth.

David leur répondit : Vive le Seigneur, qui m'a jusqu'ici délivré des dangers les plus pressans ; si j'ai fait arrêter & mettre à mort celui qui vint m'apporter la nouvelle de la mort de Saül, & qui se vantoit de l'avoir tué, à plus forte raison vengerai-je aujourd'hui la mort d'un Prince innocent, que vous avez lâchement tué dans son lit, & dans sa maison : vous méritez d'être exterminez pour avoir trempé vos mains dans le sang d'un homme qui vous avoit comblez de biens. En même-tems il commanda qu'on les mît à mort. On les tua, & on leur coupa les pieds & les mains ; après quoi on pendit leurs cadavres près la fontaine d'Hebron. Quant à la tête d'Isboseth, David la fit enterrer avec honneur dans le sépulcre d'Abner à Hebron.

An du M. 2956.
Avant J. C. 1044.
Avant l'Ere vulg. 1048.

LIVRE QUATRIE'ME.

CHAPITRE I.

David est reconnu Roi par toutes les Tribus d'Israël.

APRE'S la mort d'Isboseth, toutes les Tribus d'Israël vinrent trouver David à Hebron, & lui dirent : Nous sommes vos os & vôtre chair, vos freres & vos alliez. Il y a long-tems que nous connoissons & vôtre valeur, & vôtre sage conduite ; nous l'avons expérimentée sous Saül (*a*) nôtre Roi. Nous savons que le Royaume vous a été promis, & que le Seigneur vous a dit : Vous serez le Pasteur & le Chef de mon peuple. C'est pourquoi nous venons aujourd'hui vous reconnoître pour nôtre Roi, & vous rendre nos hommages. David fit donc alliance avec eux, il reçut l'onction royale pour la troisiéme fois, & fut reconnu Roi de tout Juda, & de tout Israël. Il se trouva à cette cérémonie six mille huit cens hommes de Juda (*b*) ; sept mille cent de Simeon ; quatre mille six cens de Levi, outre trois mille sept cens hommes de la race d'Aaron ; mille de Benjamin ; car le reste de la Tribu étoit encore attaché à la maison de Saül : d'Ephraïm, vingt mille huit cens ; de la demi-Tribu de Manassé, dix-huit mille ; d'Issachar, deux cens Chefs suivis de plusieurs autres ; de Zabulon, cinquante mille ; de Nephtali, trente-huit mille ; de Dan, vingt-huit mille ; d'Aser, quarante mille ; enfin des Tribus de Ruben, de Gad, & de la demi-Tribu de Manassé, qui demeuroit au-delà du Jourdain, six-vingt mille, tous gens aguerris, & bien armez.

(*a*) 2. *Reg.* V.

(*b*) Voyez 1. *Par.* XII. 23. *& seq.*

AN DU M. 2957.
Avant J. C. 1043.
Avant l'Ere vulg. 1047.

Toutes ces troupes, au nombre de plus de trois cens vingt-quatre mille deux cens hommes, demeurerent à Hebron pendant trois jours, dans des fêtes & des réjoüissances continuelles. Les vivres & les provisions étoient fournies non-seulement par David, par la maison de Juda, & par les Tribus les plus voisines d'Hebron; mais aussi par les Tribus de Zabulon, d'Issachar, de Nephtali, & par les autres plus éloignées, qui apportoient de la farine, des figues, des raisins secs, du vin & de l'huile, comme aussi des bœufs & des moutons; ensorte qu'on y eut toutes choses en abondance: car ce fut une réjoüissance générale dans Israël.

CHAPITRE II.

David fait la conquête de Jerusalem.

L'année suivante David entreprit de faire la conquête de Jerusalem (a) sur les Jebuséens, qui la possédoient alors. C'étoit la seule Ville de tous ces quartiers-là qui fût encore occupée par les étrangers. Il se mit donc à la tête de toutes ses troupes, & marcha contre elle. Les Jebuséens qui la défendoient, se fioient si fort sur la bonté de ses fortifications, qu'ils firent dire à David, avec quelqu'espéce d'insulte, qu'ils ne vouloient que des aveugles & des boiteux pour la défendre, & pour l'empêcher de s'en rendre maître. David de son côté fit publier dans son armée qu'il donneroit le commandement de ses troupes à celui qui monteroit le premier sur les murs de la Ville, & qui en chasseroit ces aveugles & ces boiteux, qu'on se vantoit de lui opposer. C'est ainsi qu'il nommoit par dérision les Jebuséens; & c'est de-là qu'est venu le proverbe: Les aveugles

(a) 2. *Reg.* v. 1. 2. *&c.* & 1. *Par.* xi. 1. 2. 3. 4. *&c.*

&

An du M. 2957. Avant J. C 1043. Avant l'Ere vulg. 1047.

& les boiteux n'entreront point dans le Temple; pour marquer que les Jebuséens ne seront point reçûs ni dans la maison, ni dans l'assemblée du Seigneur. David ayant donc fait donner l'assaut, Joab fils de Sarvia monta le premier sur les murailles, & mérita par sa valeur d'être fait Général de ses armées. David choisit Jerusalem pour sa demeure, & pour la Capitale de son Royaume; il la nomma Ville de David, & bâtit son Palais dans la forteresse; il l'augmenta d'une nouvelle Ville, au nord de l'ancienne; il la fit environner de murailles; ensorte que Jerusalem devint la meilleure place de tout le païs. Il y regna trente-trois ans, en ayant déja regné sept dans Hebron.

Hiram Roi de Tyr envoye féliciter David sur son avénement à la Couronne.

Hiram Roi de Tyr (*a*) ayant appris que David étoit reconnu Roi de tout Israël, envoya l'en féliciter, & lui offrir des matériaux & des ouvriers pour lui bâtir son Palais dans Jerusalem. Mais les Philistins redoutant la valeur de David, crurent qu'ils ne devoient pas lui donner le loisir de s'y fortifier. Ils vinrent se camper près de cette Ville, dans la vallée des Géans, qui s'étendoit au midi de Jerusalem, jusques vers Bethlehem. Les Philistins s'étoient déja saisis de Bethlehem, & y avoient mis un corps de leurs troupes; & David n'ayant pas eu le tems d'assembler ses troupes, avoit été contraint de se retirer au midi de Juda, dans la montagne d'Odollam.

CHAPITRE III.

Ce fut dans cette occasion (*b*) que David s'étant trouvé pressé de la soif, dit: O si quelqu'un pouvoit

(*a*) 2. *Reg.* v. 11. & 1. *Par.* xiv. 8.

(*b*) 1. *Par.* xi. 15. 16. 17. xiv. 8. 9. 10. 11.

AN DU M. 2958. Avant J. C. 1042. Avant l'Ere vulg. 1046.

Guerre des Philistins contre David.

me donner de l'eau de la cîterne de Bethlehem, qui est près de la porte ! A l'heure même trois de ses plus vaillans soldats, sans rien dire, partirent, traverserent le camp des Philistins, puiserent de l'eau dans la cîterne, & en apporterent à David : mais il n'en voulut point boire ; il la versa comme un sacrifice au Seigneur, en disant : A Dieu ne plaise que je boive le sang de ces hommes, qui m'ont apporté cette eau au péril de leur vie.

Alors David consulta le Seigneur, & lui dit : Iraije contre les Philistins, & les livrerez-vous entre mes mains ? Le Seigneur lui répondit, qu'il allât, & qu'il les livreroit. David marcha donc contre eux, les attaqua, & les défit ; & il donna au lieu où il remporta cette victoire, le nom de *Baal-Pharasim*, disant : Le Seigneur s'est servi de moi pour dissiper mes ennemis, comme les eaux se dissipent en un moment. Les Philistins avoient apporté leurs Dieux avec eux dans cette guerre ; David les prit avec le reste du butin, & les fit brûler (*a*). C'étoit apparemment des figures de bois couvertes de lames d'or ou d'argent.

Victoire de David contre les Philistins à Bochim.

Une autre fois les Philistins revinrent encore dans la vallée des Réphaïms, pour combattre David. Ce Prince consulta le Seigneur, pour savoir s'il iroit les attaquer. Mais il lui fut répondu : N'allez point droit à eux ; mais tournez derriere leur camp, jusqu'à ce que vous soyez arrivé vis-à-vis le lieu nommé Bochim. Et lorsque vous entendrez le bruit comme de gens qui marchent à la hauteur de Bo-

(*a*) 1. *Par.* XIV. 12.

chim, alors vous n'avez qu'à attaquer l'ennemi, parce que le Seigneur vient à vôtre ſecours contre les Philiſtins. Il paroît par Iſaïe (*a*), & par un endroit des Pſeaumes (*b*), que le Seigneur jetta la terreur dans le camp des Philiſtins, par une tempête qu'il excita contre eux. David ayant donc exécuté tout ce que le Seigneur lui avoit ordonné, mit en fuite les ennemis, & les pourſuivit depuis Gabaa juſqu'à Gezer. Gabaa étoit le lieu de la demeure de Saül. Gezer ou Gazer, Gader ou Gadera étoit au voiſinage d'Accaron, & frontiere des Philiſtins.

AN DU M. 2958. Avant J. C. 1042. Avant l'Ere vulg. 1046.

CHAPITRE IV.

David amene l'Arche d'Alliance de Cariat-ïarim à Jéruſalem.

Quelque tems après (*c*) David ayant aſſemblé tout Iſraël, tint conſeil avec les principaux Officiers de ſa Cour, & propoſa au peuple d'amener l'Arche d'Alliance dans Jeruſalem, pour la fixer en cette Ville, comme étant la plus forte & la plus conſidérable du pays, depuis que le Roi y avoit établi ſa demeure. Toute l'aſſemblée répondit par de grandes acclamations que la propoſition que le Roi leur faiſoit, leur étoit très-agréable. Et auſſi-tôt David députa des couriers dans tout le païs pour avertir les Prêtres & les peuples de ſe trouver au jour marqué, pour aſſiſter à la cérémonie du tranſport de l'Arche à Jeruſalem. Il y eut donc à Jeruſalem un très-grand concours de peuple, & on marcha à Cariat-ïarim ville de la Tribu de Juda, où l'Arche avoit été dépoſée, après que les Philiſtins l'eurent renvoyée. On mit l'Arche ſur un chariot neuf, & on la tira de la maiſon d'Abinadab, où juſqu'alors

(*a*) *Iſaï.* XXVIII. 21.
(*b*) *Pſal.* XVII. 9. 10. 11.
(*c*) 2. *Reg.* VI. *&* 1. *Paralipp.* XIII.

An du M. 2959. Avant J. C. 1041. Avant l'Ere vulg. 1045.

elle avoit été en dépôt. Oza & Ahio fils d'Abinadab conduisoient le chariot. David & tout le peuple témoignoient leur joïe en chantant de toutes leurs forces des Cantiques, en joüant de la harpe, de la lyre, du tambour, de la trompette & de plusieurs autres instrumens de musique. Mais lorsqu'ils furent arrivez à l'aire de Nachon, fort près de Jerusalem, les bœufs qui conduisoient le chariot ayant regimbé, & l'Arche étant en danger d'être renversée, Oza y porta la main pour la retenir; mais il fut frappé du Seigneur, & il tomba mort sur la place, en présence de l'Arche.

Oza ayant été frappé du Seigneur pour avoir touché l'Arche, David la met en dépôt dans la maison d'Obed-Edom.

Cet accident affligea David, & troubla la joïe de la fête. Ce lieu fut appellé, le châtiment d'Oza, & David pénétré d'une sainte fraïeur, n'osa introduire l'Arche dans l'endroit qu'il lui avoit préparé dans sa maison; il fut obligé de la déposer dans la maison d'Obed-Edom de Geth. On imputa le châtiment d'Oza, & la colere du Seigneur, à deux causes; la premiere, parce que l'Arche devoit être portée sur les épaules des Prêtres, & non pas traînée sur un chariot (*a*); & la seconde, parce qu'Oza avoit eu la témérité de vouloir soûtenir l'Arche chancellante, comme si Dieu n'eût pas pû la retenir. Mais peut-être que la vraïe raison étoit que Dieu vouloit par-là inspirer à son peuple une crainte salutaire de sa présence, & un très-grand respect pour les choses sacrées.

L'Arche du Seigneur demeura trois mois dans la maison d'Obed-Edom, qui étoit, ou dans Jerusa-

(*a*) Voyez 1. *Par.* xv. 12. 13.

AN DU M 2959. Avant J. C. 1041. Avant l'Ere vulg. 1045.

lem, ou fort près de la Ville. Dieu combla sa famille de toutes sortes de bénédictions, & tout ce qui lui appartenoit se ressentit des bontez du Seigneur envers lui. On en donna avis au Roi, & on lui dit que bien loin que la présence de l'Arche eût été fatale, ou à charge à Obed-Edom, elle avoit été pour lui une source de bonheur. David se rassûra donc, & prit la résolution de la faire conduire dans son palais; mais il s'y prit avec plus de circonspection que la premiere fois. Il prépara un lieu digne de la majesté de l'Arche; il lui dressa un Tabernacle; il fit venir tous les Prêtres & les Lévites du païs, & dit aux Prêtres & aux Lévites: Vous qui êtes les Chefs des familles de Lévi, purifiez-vous avec vos freres, & portez l'Arche du Seigneur le Dieu d'Israël, dans le lieu qui lui a été préparé; de peur que comme le Seigneur nous frappa la premiere fois, parce que vous n'étiez pas présens, il ne nous arrive aujourd'hui un malheur pareil. Le Roi ordonna aussi aux Chefs des Lévites d'établir quelques-uns de leurs freres pour présider aux chœurs des Chantres & des Joüeurs d'instrumens, afin que tout se passât dans le meilleur ordre qu'il seroit possible. On vit dans cette occasion Héman, Ethan, Asaph, & autres célébres Musiciens, dont les noms se trouvent à la tête de plusieurs Pseaumes, qui présidoient chacun à une bande de Musiciens, ou de Joüeurs d'instrumens.

Cérémonies du transport de l'Arche, de la maison d'Obed-Edom dans le Palais de David.

Les Prêtres prirent donc l'Arche sur leurs épaules, & les Lévites les accompagnoient en chantant & en joüant des instrumens. David lui-même étoit couvert d'un éphod de lin comme les Prêtres, & étoit revêtu par-dessus d'un manteau prétieux de

AN DU M. 2959. Avant J. C. 1041. Avant l'Ere vulg. 1045.

byssus, qui est une espéce de soye qui vient d'un poisson à écailles; & il dansoit devant l'Arche de toutes ses forces. Tout Israël le suivoit jettant de grands cris de joïe au son des trompettes, des hautbois, des tymbales, des cythares & autres instrumens de musique. Et lorsque ceux qui portoient l'Arche avoient fait six pas, ils s'arrêtoient, & on offroit sur un autel préparé, un bœuf & un bélier. Cela continua jusqu'au Palais de David, où l'on déposa l'Arche. Alors les Prêtres & les Lévites étant arrivez sains & saufs au lieu destiné, on offrit au Seigneur sept bœufs & sept béliers en actions de graces de ce que le Seigneur les avoit préservez du danger, & de ce que personne n'étoit mort dans le cours de la cérémonie.

Or Michol fille de Saül regardant par la fenêtre, & ayant vû le Roi David qui sautoit & bondissoit devant l'Arche, en conçut du mépris dans son cœur. Et David après avoir offert ses holocaustes, ses sacrifices & ses offrandes, donna la bénédiction au peuple, & lui souhaita toute sorte de bonheur; il fit distribuer à toute l'assemblée, tant aux hommes qu'aux femmes, du pain, de la viande, & de la farine fritte dans l'huile, ou du bignet, ou une bouteille de vin, suivant plusieurs Interprétes, & s'en revint dans sa maison, pour la benir aussi, & pour faire part de ses libéralitez à sa famille, afin que tout le monde se ressentît de la joïe de cette fête. Mais Michol étant venuë au-devant du Roi, lui dit: Qu'il faisoit beau voir aujourd'hui le Roi d'Israël danser & se découvrir devant ses serviteurs & ses servantes, & paroître nud comme feroit un bouffon! David

lui répondit: Oüi, devant le Seigneur, qui m'a préféré à vôtre pere, & à toute sa maison, & qui m'a établi Chef de tout son peuple, je danserai, & je paroîtrai vil encore plus que je n'ai paru; je serai méprisable à mes propres yeux, & je n'en serai que plus glorieux devant mes servantes dont vous me parlez. Michol n'eut jamais d'enfans de David, & l'Ecriture semble attribuer cela à ce qu'elle lui dit dans cette occasion; Dieu ayant puni son mépris plein d'orgüeil, par l'opprobre de la stérilité.

AN DU M. 2959. Avant J. C. 1041. Avant l'Ere vulg. 1045.

Depuis ce tems l'Arche d'Alliance, qui jusques-là avoit été déposée tantôt à Galgala, tantôt à Silo, tantôt à Cariat-ïarim, fut enfin fixée à Jerusalem; & le Seigneur déclara que c'étoit le lieu qu'il avoit choisi: (*a*) *Le Seigneur a choisi Sion*, dit le Psalmiste, *il l'a choisi pour sa demeure; elle est le lieu de mon repos pour toûjours; j'y demeurerai parce que je l'ai aimée.* Toutefois le Tabernacle que Moïse avoit fait faire dans le désert, & l'autel d'airain qui avoit servi aux sacrifices jusqu'au tems de David, ne fut pas transféré à Jerusalem. Il fut laissé à Gabaon, & y demeura jusqu'après que le Temple de Salomon eut été dédié, & le peuple y alloit encore sacrifier, comme à un lieu de dévotion.

CHAPITRE V.

David fait du bien à Miphiboseth en considération de Jonathas.

On a vû ci-devant l'amitié qui étoit entre David & Jonathas, & les promesses réciproques qu'ils s'étoient faites de perpétuer les marques de leur affection envers leurs familles, même après la mort de l'un ou l'autre des deux. David s'enquit donc un jour (*b*), s'il n'y avoit point quelqu'un de reste de la maison de Saül, à qui il pût faire du bien en con-

(*a*) *Psalm.* CXXXI. 13. 14. | (*b*) 2. *Reg.* IX.

AN DU M. 2960. Avant J. C. 1040. Avant l'Ere vulg. 1044.

ſidération de Jonathas. On lui dit qu'il y avoit un nommé Siba, ſerviteur de la maiſon de Saül, qui pourroit l'en informer. On fit venir Siba, & il dit au Roi qu'il y avoit encore un fils de Jonathas, nommé Miphiboſeth, qui étoit incommodé des jambes. Le Roi demanda où il demeuroit. Siba lui dit qu'il étoit à Lodabar, dans la maiſon de Machir, fils d'Ammiel. David le fit venir; & Miphiboſeth étant devant le Roi, lui fit une profonde révérence ſe proſternant juſqu'à terre. David lui dit : Ne craignez point; je veux vous traiter avec toute ſorte de bonté, en conſidération de Jonathas votre pere. Je vous rends toutes les terres de Saül vôtre ayeul, & vous mangerez toujours à ma table. En même-tems il fit venir Siba, & lui donna ordre de faire valoir les terres qu'il venoit de donner à Miphiboſeth, & de lui en faire toucher le revenu. Miphiboſeth vint donc s'établir à Jeruſalem avec ſon fils nommé Micha; & il mangeoit à la table de David, comme un des enfans du Roi.

David prend la réſolution de bâtir une maiſon au Seigneur.

David ſe voyant paiſible à Jeruſalem, reconnu de tout Iſraël, redouté de tous ſes ennemis, logé magnifiquement; car le Roi de Tyr lui avoit envoyé des bois de cédre, & des ouvriers pour lui conſtruire un Palais; fit venir le Prophéte Nathan (*a*), & lui dit : Ne voyez-vous pas que je demeure dans une maiſon de cédre, pendant que l'Arche du Seigneur n'eſt logée que ſous une tente de peaux? Nathan lui répondit : Faites tout ce que vous avez dans le cœur, parce que le Seigneur eſt avec vous.

(*a*) 2. *Reg.* VII.

Mais

An du M. 2960. Avant J. C. 1040. Avant l'Ere vulg. 1044.

Mais la nuit ſuivante le Seigneur apparut à Nathan, & lui dit : Allez trouver mon ſerviteur David, & dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur : Me bâtirez-vous une maiſon, afin que j'y habite ? Ai-je beſoin que vous me faſſiez une demeure, & demandai-je cela de vous ? Depuis que j'ai tiré de l'Egypte les enfans d'Iſraël juſqu'aujourd'hui, je n'ai point eu de demeure ſtable, & j'ai toûjours été ſous des pavillons & ſous des tentes. Ai-je demandé à aucune des Tribus d'Iſraël qu'elles me conſtruiſiſſent une maiſon, dans tous les lieux où j'ai été ? Vous direz donc à mon ſerviteur David : Je vous ai choiſi lorſque vous étiez à la ſuite de vos troupeaux, pour vous établir Roi de mon peuple. J'ai exterminé vos ennemis de devant vous, & j'ai rendu vôtre nom auſſi célébre que celui des plus grands hommes de la terre ; je ſuis réſolu de continuer à vous combler de biens. Je vous aſſujettirai vos ennemis, & j'établirai une profonde paix dans vos Etats. Je vous donnerai une poſtérité nombreuſe, & une maiſon puiſſante ; je placerai ſur vôtre trône après vous un de vos fils, & j'affermirai ſon regne. C'eſt lui à qui je réſerve l'honneur de bâtir un Temple à mon nom. Je rendrai ſon trône inébranlable à jamais ; je ſerai ſon pere, & il ſera mon fils : s'il tombe dans quelque faute, je le châtirai de la verge dont je châtie les hommes, & je le punirai des plaïes dont je frappe les enfans des hommes ; mais je ne retirerai point ma miſéricorde de lui, & je ne le rejetterai point de devant ma face, comme j'ai fait Saül.

L'Ecriture en quelques autres endroits (*a*), mar-

(*a*) *Vide* 1. *Par.* XXVIII. 3. XXII. 8.

An du M. 2960. Avant J. C. 1040. Avant l'Ere vulg. 1044.

que encore une raison, dont il n'est pas fait mention en cet endroit, qui fut cause que Dieu n'agréa point que David lui bâtît un Temple ; c'est qu'il avoit eu plusieurs guerres à soûtenir contre ses ennemis, & qu'il avoit répandu beaucoup de sang. Le Seigneur donc ne voulut pas que des mains si souvent soüillées dans le sang des hommes, fussent employées à un édifice qui demandoit une pureté & une sainteté extraordinaire.

Nathan dès le matin vint trouver David, & lui rapporta tout ce que le Seigneur lui avoit révélé. Alors David pénétré de reconnoissance, alla devant l'Arche du Seigneur, & s'étant assis, il y répandit son cœur, & dit : Qui suis-je, ô Seigneur mon Dieu, & quelle est ma maison, pour m'avoir élevé à l'état où je me vois aujourd'hui ? Et comme si cela étoit trop peu de chose, vous voulez encore, par un surcroît de bonté, me donner des asſûrances pour l'établissement & la gloire de mes descendans pour toûjours ; vous me traitez avec une distinction que je n'ai point méritée. Après cela, que peut dire David pour vous exprimer sa reconnoissance ? J'adore donc vôtre grandeur, & vôtre bonté, ô mon Dieu ; je reconnois que nul autre Dieu n'est semblable à vous, & qu'il n'y a point d'autre Dieu que vous ; qu'il n'y a point de peuple dans le monde, qui ait les mêmes avantages que vôtre peuple ; peuple choisi, chéri, protégé de vous, consacré à vôtre service, & comblé d'une infinité de graces de vôtre part. Confirmez pour jamais, Seigneur, la promesse que vous avez faite à vôtre serviteur pour lui & pour sa maison ; achevez ce que vous avez commencé de faire

en sa faveur avec tant de magnificence, afin que vôtre nom soit éternellement beni & glorifié.

AN DU M. 2960. Avant J. C. 1040. Avant l'Ere vulg. 1044.

Après cela David pensa sérieusement à faire les préparatifs nécessaires, afin que son fils & son successeur pût exécuter le projet que le Seigneur n'avoit pas agréé qu'il exécutât lui-même, en bâtissant un Temple en son honneur. Il ne quitta jamais de vûë cette grande entreprise; & dans toutes les conquêtes qu'il fit dans la suite, il eut soin de mettre à part l'or, l'argent, le fer, l'airain, les bois prétieux, les marbres, & tout ce qui pouvoit servir à la construction, ou à l'ornement de ce superbe édifice. Aussi il en fit des amas si prodigieux, qu'il faut toute l'autorité des saintes Ecritures (*a*) pour nous la faire croire aujourd'hui, lorsque nous en lisons les dénombremens dans les Livres sacrez.

CHAPITRE VI.

Guerre contre les Philistins.

Les promesses que Nathan venoit de faire à ce Prince si religieux, ne lui permirent plus de douter de la protection du Seigneur. Il se proposa d'abattre & de subjuguer tous les ennemis d'Israël, & de porter ses conquêtes dans tous les païs qui étoient promis au Peuple de Dieu. Il commença par attaquer les Philistins; il les battit en plusieurs rencontres, & prit sur eux la ville de Geth (*b*), & celle de Meteg ou Metca, qui en dépendoit. Il défit aussi les Moabites, & exerça contre eux une extrême sévérité. Il partagea tous les captifs qu'il avoit faits dans cette guerre, en deux lots: l'un fut conservé en vie

(*a*) Voyez nôtre Dissertation sur les richesses que David laissa à Salomon, au commencement du troisiéme Livre des Rois.

(*b*) 2. *Reg.* VIII. & 1. *Par.* XVIII. 1.

AN DU M. 2960. Avant J. C. 1040. Avant l'Ere vulg. 1044.

pour cultiver les champs du païs, & demeura assujetti à David; l'autre partie qui fut tirée au sort, fut écrasée sous des chariots, ou des traîneaux propres à battre le bled, qu'on fit passer dessus leurs corps pour les mettre en pieces. Les Loix de la guerre alors permettoient de faire mourir, ou de conserver en qualité d'esclaves, ceux qui avoient été pris les armes à la main. David apparemment ne fit rien dans toutes ces guerres, que par les ordres, ou par la permission du Seigneur; car personne ne fut plus religieux que lui à le consulter dans toutes ses entreprises.

Guerre de David contre Adareser.

Ayant conçû le dessein de porter ses conquêtes jusqu'à l'Euphrate, il attaqua d'abord Adareser Roi de Soba, ou de cette partie de la Syrie qui comprend la Célésyrie, & qui s'étend depuis le fleuve Eleuthere jusqu'à la ville d'Emath, ou d'Emese. David vainquit Adareser, & lui prit mille chariots, & sept mille chevaux, & lui tua vingt mille hommes de pied. Il coupa les nerfs des jambes à tous les chevaux des chariots, hormis cent attelages, qu'il réserva pour son service. Il garda aussi les carquois d'or des soldats d'Adareser, & les porta à Jerusalem pour les mettre dans ses tresors. Il enleva de plus une très-grande quantité d'airain des villes de Thebat & de Cunnat, qui dépendoient d'Adareser; & c'est avec cet airain que Salomon fit faire dans la suite la mer d'airain, les colonnes & les autres vases du Temple.

Thoü Roi d'Emath ou d'Emese en Syrie, ayant appris que David avoit abattu la puissance d'Adareser Roi de Syrie, envoya Joram ou Adoram son

fils, lui en faire compliment, & lui en témoigner ſa joïe; parce qu'Adareſer & Thoü avoient toûjours été en guerre enſemble. Joram apporta à David des préſens magnifiques de la part de ſon pere, il lui offrit des vaſes d'or, d'argent & d'airain, que David conſacra au Seigneur, & qu'il mit à part avec le reſte des dépoüilles, de l'or & de l'argent qu'il avoit déja pris ſur ſes ennemis, & qu'il deſtinoit à ſervir au bâtiment du Temple.

An du M. 2960. Avant J. C. 1040. & ſuiv. Avant l'Ere vulg. 1044.

Un Commandant des troupes d'Adareſer, nommé Razon, fils d'Eliada, ayant quitté avec les ſoldats qu'il commandoit, le ſervice de ſon maître, pendant que David lui faiſoit la guerre, aſſembla des troupes contre David, & devint Chef de voleurs, ou Chef de partis (a). Il ne fit pas beaucoup de progrès tout le tems que David regna, ni même au commencement de Salomon; mais enſuite il ſe rendit maître de Damas, & y établit ſa domination, qui y ſubſiſta aſſez long-tems. On verra dans la ſuite de cette hiſtoire combien de maux les Rois de Damas ſucceſſeurs de Razon, firent aux Rois d'Iſraël.

Guerre de Damas, & contre l'Idumée.

Après cela David fit auſſi la guerre dans cette partie de la Syrie dont Damas eſt la Capitale; il la prit, & y mit garniſon, enſorte que toute la Syrie lui fut aſſujettie, & lui paya tribut. On ne ſait pas les particularitez de toutes ces guerres, non plus que de celle qu'il fit contre l'Idumée: nous ſavons ſeulement que David rendit ſon nom célébre par l'aſſujettiſſement de ces Provinces à ſa domination, & qu'à ſon retour de cette expédition contre la Syrie,

(a) Voyez 3. *Reg.* XI. 23.

An du M. 2960. Avant J. C. 1040. & ſuiv. Avant l'Ere vulg. 1044.

il prit l'Idumée (*a*), & qu'Abiſaï Général de ſes troupes, y tua dix-huit mille hommes dans la vallée des Salines. Cette vallée étoit apparemment la même qui ſe voit encore aujourd'hui entre Palmyre & Bozra. Après cette premiere expédition, Joab fut encore envoyé dans l'Idumée, pour y enterrer les morts : il y demeura ſix mois, y tua encore douze mille hommes (*b*), & mit des garniſons dans leurs meilleures places, pour tenir le païs dans la ſoûmiſſion. Ainſi l'Idumée & les païs voiſins demeurerent tributaires de David. Ce fut dans cette occaſion qu'Adad fils du Roi d'Idumée, étant encore tout jeune, ſe ſauva en Egypte, & qu'ayant trouvé grace aux yeux du Roi, il s'y maria, & s'y établit. Longtems après la mort de David & de Joab, & ſur la fin du regne de Salomon, il revint dans l'Idumée, & y cauſa de grands troubles, comme on le verra ci-après.

David fut favoriſé de Dieu dans toutes ſes guerres, & il réüſſit dans toutes ſes entrepriſes ; il rendit une juſtice exacte à tout ſon peuple ; il avoit pour Général de ſes troupes Joab fils de Sarvia ſa ſœur, homme vaillant, hardi, entreprenant, mais ambitieux & vindicatif ; Joſaphat fils d'Ahilud, avoit la charge des requêtes ; Saraïas étoit Secretaire ; Banaïas fils de Joïada, commandoit les Céréthiens & les Péléthiens, qui étoient des troupes étrangeres du nombre des Philiſtins, que David conſerva pendant tout ſon regne. Les fils de David étoient auſſi

(*a*) 2. *Reg.* VIII. 13.

(*b*) Voyez le titre du Pſeaume LIX. Voyez auſſi 3. *Reg.* XI. 15.

dans les premiers emplois de sa Cour. Voilà qui étoient les principaux Officiers de David.

AN DU M. 2960. & suiv. Avant J. C. 1040. Avant l'Ere vulg. 1044.

Sadoc & Abiathar Grands-Prêtres du tems de David.

Sadoc & Abiathar étoient Grands-Prêtres, & tous deux en exercice, sous le regne de David: chose qui ne s'étoit point encore vûë, & qu'on ne vit jamais depuis. Ces deux Grands-Prêtres étoient de familles différentes: Sadoc, de la famille d'Eleazar; & Abiathar, de celle d'Ithamar. Depuis que Saül eut fait mourir Achimelech, & les autres Prêtres de Nobé, son parti reconnut Sadoc pour Grand-Prêtre. Pendant ce même tems, David & son parti reconnurent Abiathar, & il fit les fonctions de Grand-Prêtre à Hebron, dans la Tribu de Juda, & dans les terres de l'obéïssance de ce Prince. Lorsque David eut réüni les deux partis, & qu'il fut reconnu Roi de tout Israël, il laissa à Sadoc la souveraine Sacrificature, que Saül lui avoit donnée, & il la conserva aussi à Abiathar, qui avoit toûjours été attaché à sa personne. Abiathar fit ses fonctions à Jerusalem, & Sadoc à Gabaon. Ce qui dura jusqu'à la fin du regne de David. Alors Abiathar s'étant attaché à Adonias contre Salomon, il fut disgracié, & Sadoc fut seul reconnu Grand-Prêtre. Ainsi fut accomplie la prédiction que Samuël (*a*) avoit faite à Heli, que la souveraine Sacrificature passeroit de sa famille dans une autre.

CHAPITRE VII.

Hanon Roi des Ammonites outrage les Ambassadeurs de David.

Pendant que David avoit été dans la disgrace de Saül, il avoit trouvé dans Naas Roi des Ammonites, de la protection & du secours; il conservoit pour lui de la reconnoissance, & avoit toûjours cultivé

(*a*) 1. *Reg.* III. 35. 36.

An du M. 2967. Avant J. C. 1033. Avant l'Ere vulg. 1037.

son amitié. Ce Prince étant mort (*a*), David envoya à Hanon son fils & son successeur, des Ambassadeurs, pour le consoler sur la mort de son pere, & pour lui témoigner la considération qu'il avoit euë pour le feu Roi. Lorsque ses Ambassadeurs furent arrivez sur les terres des Ammonites, les Grands du païs dirent à Hanon leur maître: Croyez-vous que ce soit pour honorer le Roi vôtre pere, & pour vous faire des complimens de condoléance, que David vous ait envoyé ici des Ambassadeurs? Ne voyez-vous pas que c'est plutôt pour reconnoître vôtre Capitale, & pour ensuite l'attaquer & la détruire? Hanon trop crédule à ces discours, fit arrêter les Ambassadeurs de David, leur fit raser la moitié de la barbe, & leur fit couper la moitié de leurs habits, jusqu'au haut des cuisses, & les renvoya. Il semble que ce jeune Prince vouloit par dérision obliger ces Ambassadeurs à porter le deüil de son pere: car les Hebreux, de même que les Ammonites, se coupoient la barbe dans le deüil, & déchiroient leurs habits.

Guerre de David contre les Ammonites.

Hanon comprit bien qu'après une pareille insulte, il devoit s'attendre à la guerre de la part de David, qui ne pouvoit manquer de se tenir outragé de l'injure faite à ses Ambassadeurs. Il envoya donc acheter des troupes dans la Syrie de Rohob, entre le Liban & l'Antiliban, dans la Syrie de Soba, située plus au nord entre le fleuve Eleuthere & l'Oronte, & dans la Syrie de Maaca, vers le Mont Hermon; & dans le païs d'Istob, dans les monta-

(*a*) 2. *Reg.* x. & 1. *Par.* xix.

gnes

gnes de Galaad. Il tira vingt mille hommes de Rohob & de Soba, mille hommes de Maaca, & douze mille hommes d'Istob. Il fit aussi venir des chariots de guerre de la Mésopotamie, & les Paralipoménes comptent qu'il y en tira trente-deux mille chariots, s'il n'y a faute dans le nombre.

AN DU M. 2968. Avant J. C. 1032. Avant l'Ere vulg. 1036.

David informé de ces préparatifs, envoya contr'eux Joab avec ses troupes. Les Ammonites rangerent leur armée composée de leurs propres troupes, à la porte de la ville de Médaba; & les troupes auxiliaires se rangerent dans un corps séparé dans la plaine. Joab partagea son armée en deux: il en donna la moitié à commander à Abisaï son frere, qui devoit combattre les Ammonites, & il prit l'autre pour lui, dans le dessein d'attaquer les Syriens, & les autres troupes étrangeres. Il dit à Abisaï son frere: Si les Syriens ont l'avantage sur moi, vous viendrez à mon secours; & si les Ammonites en ont sur vous, j'accourrai aussi-tôt pour vous soûtenir.

Joab commença l'attaque, & tomba sur les Syriens avec tant de vigueur, qu'il les rompit & les mit en fuite. Les Ammonites voyant la déroute des Syriens, prirent aussi la fuite, & rentrerent en désordre dans Médaba. Joab ayant heureusement terminé cette guerre, revint à Jerusalem, croyant que les Ammonites demeureroient en repos après ce premier échec. Mais ces peuples animez secretement par Adareser, qui comme on l'a vû ci-devant, avoit été battu & assujetti par David, songerent à réparer leur perte. Adareser au nom des Ammonites, envoya demander du secours aux Syriens de de-là l'Euphrate, c'est-à-dire, aux peuples de la Mé-

An du M. 2968. Avant J. C. 1032. Avant l'Ere vulg. 1036.

sopotamie, il en obtint des troupes, dont il donna le commandement à Sophar, ou Sobac, Capitaine expérimenté, & Général de ses armées. Il y a assez d'apparence que les trente-deux mille chariots, dont on a parlé plus haut, n'avoient pas donné dans la premiere bataille, & que Joab ne leur avoit pas donné le loisir de joindre l'armée des Ammonites & des Syriens.

Quoi qu'il en soit, David informé des grands préparatifs que faisoient les Ammonites & les Syriens joints ensemble, jugea à propos de marcher lui-même contr'eux à la tête de tout Israël. Il passa donc le Jourdain, & livra la bataille aux Syriens. Ceux-ci furent battus & mis en fuite; on leur tua quarante mille hommes de pied, & on leur prit sept mille chariots, ou selon d'autres exemplaires, quarante mille chevaux, & sept cens chariots de guerre. Sobach qui commandoit cette armée, fut tué sur le champ de bataille. Les Rois liguez prirent la fuite avec cinquante mille hommes, qui leur restoient; ils firent la paix avec David, & lui demeurerent assujettis, & ne penserent plus à donner du secours aux Ammonites.

CHAPITRE VIII.

David tombe dans le péché avec Bethsabée.

Tout l'effort de cette campagne n'étoit proprement tombé que sur les Syriens, que les Ammonites avoient fait venir à leur secours. L'année suivante David résolut d'attaquer les Ammonites eux-mêmes (*a*), & de les punir de leur insolence. Il envoya donc Joab sur leurs terres; & ce Général après avoir fait le dégât dans le païs, s'attacha au

(*a*) 2. *Reg.* XI. *Vide & Par.* XX.

siége de Rabbath, Capitale des Ammonites. Cependant David demeura à Jerusalem, apparemment parce que cette guerre ne parut pas assez importante, pour que le Roi s'y trouvât en personne. Pendant que Joab étoit occupé à ce siége, David s'étant un jour levé de dessus son lit après midi, & se promenant sur la terrasse du toit de sa maison, découvrit vis-à-vis de lui sur la platte-forme d'une autre maison assez voisine, une femme extrêmement belle, qui se baignoit. Il envoya d'abord savoir qui elle étoit; & on lui dit que c'étoit Bethsabée, femme d'Urie le Hethéen, qui étoit alors à l'armée. David l'envoya querir, & en abusa. Aussi-tôt elle se purifia, selon la Loi (*a*), qui l'ordonnoit ainsi à une femme qui avoit usé du mariage, & elle s'en retourna chez elle. Bien-tôt après, elle s'apperçut qu'elle avoit conçû, & elle en donna avis au Roi.

An du M. 2969.
Avant J. C. 1031.
Avant l'Ere vulg. 1035.

David voulant couvrir la honte de cette action, & mettre l'honneur de Bethsabée à couvert, prit la résolution de faire venir Urie dans sa maison, afin qu'en usant à l'ordinaire avec sa femme, l'enfant qui en naîtroit, lui fût attribué, & non à David. Il manda donc à Joab de lui envoyer Urie. Joab le lui envoya. Lorsqu'il fut arrivé, le Roi lui demanda des nouvelles de l'armée, & de l'état du siége; après quoi il lui dit de s'en aller dans sa maison, de s'y laver les pieds, & de se reposer. Il lui envoya en même-tems des mets de sa table, pour faire bonne-chere. Mais Urie au lieu de s'en retourner auprès de sa femme, passa la nuit à la porte du Palais, avec

(*a*) *Levit.* xxv. 18.

An du M. 2969. Avant J. C. 1031. Avant l'Ere vulg. 1035.

les autres Officiers du Roi, & n'entra point en son logis. David en ayant été averti, dit à Urie : D'où vient que revenant d'un si long voyage, vous n'êtes point allé chez vous ? Urie répondit : L'Arche du Seigneur, le peuple d'Israël & de Juda, Joab mon Seigneur, & les autres serviteurs du Roi mon maître couchent dans le camp à platte terre ; & moi cependant j'irai dans ma maison manger, & boire, & dormir avec ma femme ! Je jure par la vie & par la santé de mon Roi, que je ne le ferai jamais.

David lui dit : Demeurez ici encore aujourd'hui, & je vous renvoyerai demain. Urie demeura donc à Jerusalem ce jour-là, & encore le lendemain. David le fit venir pour manger & pour boire à sa table, & l'enyvra. Mais étant sorti, au lieu d'aller coucher dans sa maison, il dormit dans son lit à la porte du Palais avec les autres gardes : car il paroît qu'il étoit un des gardes du corps ordinaires du Roi ; & on sait très-certainement (*a*) qu'il étoit un des braves de David, & fort distingué parmi ses Officiers. Le lendemain David voyant qu'Urie n'avoit point vû Bethsabée son épouse, résolut de s'en défaire, & d'épouser Bethsabée. Il écrivit donc à Joab par Urie même, une lettre en ces termes : Exposez Urie dans l'endroit le plus périlleux du combat, & faites ensorte qu'il soit abandonné, & qu'il y périsse. Joab reçut la lettre, plaça Urie à l'endroit où il savoit que l'attaque seroit la plus forte & la plus vive. Les assiégez firent une sortie, chargerent Joab, tuerent quelques-uns des gens de David ; & Urie abandon-

(*a*) 1. *Reg.* XXIII. 3. 4.

An du M. 2969. Avant J. C. 1031. Avant l'Ere vulg. 1035.

né de ses camarades au milieu du danger, y périt, & demeura mort sur la place.

Mort d'Urie le Héthéen, époux de Bethsabée.

Aussi-tôt Joab envoya à David pour lui donner avis du succès de cette sortie, & il dit au courier: Lorsque vous aurez achevé de dire au Roi tout ce qui s'est passé dans cette affaire, si vous voyez qu'il se fâche, & qu'il dise: Pourquoi êtes-vous allé si près du mur? Ignorez-vous quel est l'avantage des assiégez, qui lancent des traits du haut des murailles? Et qui tua Abimelec fils de Gedeon? Ne fut-ce pas une femme, qui lui jetta de dessus une tour, un morceau d'une meule de moulin? Alors vous lui direz: Urie Hethéen vôtre serviteur a aussi été tué. Le courier étant parti, vint dire à David: Les ennemis ont fait une sortie sur nous; nous les avons reçus avec vigueur, nous les avons poursuivis jusqu'à la porte de la Ville; mais leurs archers qui étoient postez sur les murs, ont lancé sur nous une si grande quantité de traits, qu'ils nous ont tué quelques soldats. Il ajoûta: Urie Hethéen vôtre serviteur y est demeuré mort entre les autres. David lui répondit: Retournez, & dites à Joab: Que cela ne vous étonne point. Les événemens de la guerre sont journaliers; relevez le courage de vos soldats, & pressez la Ville, afin qu'elle soit forcée de se rendre.

CHAPITRE IX.

Nathan est envoyé vers David pour le reprendre de son péché.

Bethsabée femme d'Urie ayant appris la mort de son mari, en fit le deüil à la maniere du païs, c'est-à-dire, pendant sept jours. Et après que les jours du deüil furent passez, David la fit venir dans sa maison, & l'épousa; & quelques mois après elle accoucha d'un fils (*a*). Cette action de David déplut fort

(*b*) An du Monde 2970. avant J. C. 1030.

An du M. 2970. Avant J. C. 1030. Avant l'Ere vulg. 1034.

aux yeux du Seigneur. Il envoya ſon Prophéte Nathan (a) vers David, pour l'en reprendre ; & Nathan lui dit : Il y avoit deux hommes dans une Ville, dont l'un étoit riche, & l'autre pauvre. Le riche avoit un grand nombre de brebis & de bœufs ; le pauvre n'avoit rien du tout qu'une jeune brebis qu'il avoit achetée, & nourrie dans ſa maiſon, qui étoit cruë parmi ſes enfans, mangeant de ſon pain, & bûvant de ſa coupe, & dormant dans ſon ſein ; & il la chériſſoit comme ſa fille. Un hôte étant venu voir le riche, celui-ci ne voulant point toucher à ſes troupeaux, pour lui faire un feſtin, alla prendre la brebis de ce pauvre homme, & la ſervit à ſon ami. David entra dans une grande indignation contre cet homme, & il dit à Nathan : Vive le Seigneur ; celui qui a fait cette action, eſt digne de mort : il rendra la brebis au quadruple, pour en avoir uſé de cette ſorte.

Alors Nathan dit à David : C'eſt vous qui êtes cet homme. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël : Je vous ai fait ſacrer Roi ſur Iſraël, & je vous ai délivré de la main de Saül ; je vous ai rendu maître de la maiſon, & des femmes de vôtre Seigneur ; je vous ai mis à la tête de toute la maiſon d'Iſraël & de Juda ; & ſi cela vous paroît peu de choſe, je ſuis prêt d'y en ajoûter beaucoup d'autres. Pourquoi donc avez-vous mépriſé ma parole, juſqu'à commettre un ſi grand crime à mes yeux ? Vous avez fait perdre la vie à Urie le Hethéen par l'épée des enfans d'Ammon, vous lui avez ravi ſa femme,

(a) 2. *Reg.* XII.

& l'avez priſe pour vous ; voici donc ce que dit le Seigneur : Le glaive ne ſortira point de vôtre maiſon ; la diviſion s'y mettra, & ne finira que par le ſang de vos propres fils. Je prendrai vos femmes à vos yeux, & je les donnerai à un autre, qui dormira avec elles à la vûë de ce ſoleil que vous voyez. Vous avez fait cette action en ſecret ; mais moi je ferai ce dont je vous menace, à la vûë de tout Iſraël, & aux yeux de ce ſoleil.

An du M. 2970. Avant J. C. 1030. Avant l'Ere vulg. 1034.

David répondit à Nathan : J'ai péché contre le Seigneur. Nathan lui dit : Le Seigneur a transféré vôtre péché, ou plutôt il a eu égard à vôtre repentir, & il a éloigné de vous le châtiment de vôtre péché ; vous ne mourrez point : mais puiſque vous avez fait blaſphémer les ennemis du Seigneur, le fils qui vous eſt né, perdra la vie. Il paroît par cet endroit, que l'action de David n'étoit plus ſecrette, & que le bruit en étoit paſſé juſques dans les Nations voiſines ennemies du Seigneur, leſquelles en avoient pris occaſion de blaſphémer contre le Dieu d'Iſraël, qui avoit choiſi pour Roi, & qui avoit comblé de tant de biens & de proſpéritez un homme auſſi méchant que David.

David reconnoît ſa faute, & en fait pénitence.

CHAPITRE X.

Dieu frappe le fils de David & de Bethſabée.

En même-tems le Seigneur frappa l'enfant que Bethſabée avoit eu de David, & ſa ſanté fut déſeſpérée. David pria le Seigneur pour la ſanté de l'enfant, il jeûna, il ſe retira en particulier, il demeura couché ſur la terre. Les principaux de ſa maiſon le vinrent trouver, pour le prier de ſe lever, & de prendre de la nourriture : mais il le refuſa, & ne voulut point manger. Le ſeptiéme jour l'enfant mourut, & les ſerviteurs de David n'oſoient lui an-

An du M. 2970. Avant J. C. 1030. Avant l'Ere vulg. 1034.

noncer qu'i létoit mort ; car ils disoient : Si lorsque l'enfant vivoit encore, & que nous lui parlions, il ne vouloit pas nous écouter, que fera-t-il à présent, & quelle sera son affliction, si nous lui disons qu'il est mort ? Mais David voyant que ses Officiers parloient tout bas entr'eux, reconnut que l'enfant étoit mort ; & l'ayant appris plus positivement par leur réponse, il se leva de terre, alla au bain, s'oignit d'huile, & ayant changé d'habits, il entra dans la maison du Seigneur, & lui rendit ses adorations ; il revint ensuite dans son appartement, commanda qu'on lui servît à manger, & prit de la nourriture. Alors ses Officiers lui dirent : D'où vient que vous jeûniez, & que vous pleuriez pour l'enfant, lorsqu'il vivoit encore, & qu'aussi-tôt qu'il a été mort, vous vous êtes levé, & vous avez mangé ? David répondit : J'ai pleuré, & j'ai jeûné pour l'enfant, tandis qu'il y a eu quelqu'espérance qu'il en reviendroit : mais puisqu'il est mort, pourquoi jeûnerois-je ? Puis-je à présent le faire revivre ? C'est moi qui irai à lui ; mais pour lui, il ne viendra jamais à moi.

Naissance de Salomon.

David consola ensuite sa femme Bethsabée ; elle conçut, & elle enfanta un second fils, qui fut appellé *Salomon* (*a*), ou pacifique, suivant que le Seigneur l'avoit ordonné auparavant. Le Seigneur aima cet enfant, & David ayant fait venir Nathan, ce Prophéte donna à l'enfant le nom d'Aimable au Seigneur, ou *Jedidiah*. Malgré ces marques de la bonté & de la miséricorde de Dieu, le saint Roi n'oublia jamais le crime qu'il avoit commis, ni le scandale

(*a*) Comparez 2. *Reg*. 2. XII. 5. & 1. *Par*. XXII. 9.

qu'il

qu'il avoit causé dans Israël, & parmi les Nations voisines. Il nous a laissé divers monumens de sa pénitence & de sa douleur dans les Pseaumes, & sur tout dans le cinquantiéme, qui commence par, *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam*, que l'on croit qu'il composa aussi-tôt que Nathan lui eut fait ouvrir les yeux sur son péché. Il paroît (a) par les Pseaumes qu'il composa pour demander pardon de son crime, qu'il étoit tombé dans une dangereuse maladie, soit que ce fût un effet naturel de sa douleur & de son repentir, soit que Dieu l'eût frappé dans sa colere, pour lui faire expier sa faute par la maladie.

AN DU M. 2971. Avant J. C. 1029. Avant l'Ere vulg. 1033.

Prise de Rabbath par David.

Retournons maintenant au siége de Rabbath Capitale des Ammonites, dont nous avons interrompu le récit, pour raconter tout de suite le crime & la pénitence de David. Joab étant prêt de prendre la place, voulut en habile politique, faire l'honneur de cette conquête à David. Il lui envoya donc des couriers, & lui fit dire : J'ai battu jusqu'ici la ville de Rabbath, elle est aux abois, & ne peut plus tenir que fort peu de tems. Assemblez le reste du peuple, mettez-vous à leur tête, & venez vous en rendre le maître. Tout ceci arriva apparemment avant que Nathan eût parlé à David, & que ce Prince eût reconnu son péché. David se mit donc à la tête du reste du peuple, passa le Jourdain, marcha contre Rabbath, & ayant fait donner un assaut général, il la prit & l'abandonna au pillage. Il enleva la cou-

(a) Voyez le Pseaume XXXI. 4. 5. Psalm. XXXVII. 1. 2. 3. &c. Ps. XXXVIII. 13. 14. 15. & Ps. XL. 3. 4. & Psalm. L.

AN DU M. 2972. Avant J. C. 1028. Avant l'Ere vulg. 1032.

ronne d'or, du poids d'un talent, c'est-à-dire, de quatre-vingt-six livres quatorze onces & cinq gros de nôtre poids de marc, qui étoit sur la tête de Melchom Dieu des Ammonites : cette couronne étoit enrichie de pierres prétieuses, & on la mit sur la tête de David ; c'est-à-dire apparemment, qu'on la suspendit sur son trône pour l'ornement ; car elle étoit d'un trop grand poids, pour pouvoir être portée sur la tête. A l'égard des habitans de Rabbath qui avoient été épargnez par le soldat, David en fit écraser une partie sous des traîneaux & des chariots armez de fer, dont on se servoit pour battre le grain ; il en fit mettre en piéces une autre partie, & fit brûler les autres dans des fourneaux à brique. Voilà le supplice qu'il exerça contre les Ammonites. Cette cruelle maniere de faire la guerre étoit commune & réciproque parmi ces peuples.

CHAPITRE XI.

Amnon fils de David, déshonore Thamar sa sœur.

Dieu ne différa point à exécuter les menaces qu'il avoit faites à David par son Prophéte. Bien-tôt sa maison fut désolée par des disgraces domestiques, & par des divisions d'éclat. Amnon fils aîné de David, conçut une passion violente pour Thamar sœur d'Absalon, qui étoit aussi sa sœur de pere par David (*a*). Sa passion pour elle devint si excessive, qu'elle le rendit malade. Comme Thamar étoit encore fille, elle demeuroit fort resserrée dans l'appartement de sa mere, sans qu'aucun homme, pas même ses freres, pussent la voir familiérement. Ainsi Amnon languissoit, sans pouvoir seulement voir ce qui causoit sa peine. Or il avoit un ami, son cousin

(*a*) 2. *Reg.* XIII.

germain, homme habile, qui s'appelloit Jonadab, fils de Semmaa frere de David. Jonadab dit donc à Amnon : D'où vient, mon Prince, que vous maigrissez ainsi de jour en jour, & pourquoi ne m'en découvrez-vous pas la cause ? Amnon lui répondit : J'aime Thamar sœur de mon frere Absalon. Jonadab lui dit : Couchez-vous sur vôtre lit, & faites semblant d'être malade ; & lorsque le Roi vôtre pere viendra vous visiter, dites-lui : Je vous prie, mon pere, d'ordonner que ma sœur Thamar vienne ici pour me préparer à manger, & que je prenne quelque nourriture de sa main. Amnon suivit le conseil de Jonadab, & David ne put lui refuser d'envoyer Thamar dans son appartement.

An du M. 2972. Avant J. C. 1028. Avant l'Ere vulg. 1032.

Thamar étant donc arrivée devant Amnon, prit de la farine, la pétrit, & fit cuire quelque chose pour son frere ; elle le mit dans un plat, & le lui servit : mais Amnon n'en voulut point manger, & ayant fait sortir tout le monde, il retint Thamar, & lui déclara sa passion ; il la saisit, & voulut la faire consentir à ce qu'il vouloit : mais Thamar lui dit : Mon frere, ne me faites point cet outrage, ne commettez point cette folie, & ne me déshonorez point dans Israël, & ne faites point une chose qui ternira éternellement vôtre réputation. Je ne pourrai jamais survivre à ma honte, & vous passerez pour un insensé dans Israël : mais demandez-moi plutôt au Roi en mariage, & il ne me refusera point à vos prieres. Thamar ne savoit peut-être pas que la Loi défend les mariages entre les freres & sœurs nez de même pere, quoique de différentes meres (*a*) ; ou

(*a*) *Levit.* XVIII. 11.

AN DU M. 2972. Avant J. C. 1028. Avant l'Ere vulg. 1032.

elle dit cela ſimplement pour ſe tirer des mains d'Amnon. Mais celui-ci n'écouta ni ſes remontrances, ni ſes prieres, il l'entraîna ſur ſon lit, & lui fit violence; & auſſi-tôt après il conçut pour elle une ſi étrange averſion, que la haine qu'il lui porta fut encore plus exceſſive, que n'avoit été la paſſion qu'il avoit euë pour elle; il lui ordonna de ſe retirer, & la chaſſa de ſa préſence. Thamar lui dit: L'outrage que vous me faites à préſent, en me chaſſant, ſurpaſſe celui que vous venez de me faire; puiſque vous joignez l'inſulte & le mépris à l'injure & à l'outrage. Amnon ne voulut point l'écouter; mais ayant appellé un de ſes domeſtiques, il lui dit: Mettez-la hors d'ici, & fermez la porte après elle.

Thamar ſortit donc de l'appartement d'Amnon, & ayant déchiré ſa robe, qui étoit traînante & rayée de diverſes couleurs, elle mit de la pouſſiere ſur ſa tête, & jettant de grands cris, elle s'en alla, ſe couvrant la tête de ſes deux mains, comme pour ſe cacher. Abſalon ſon frere étant accouru, lui dit: N'eſt-ce pas qu'Amnon vôtre frere a abuſé de vous? Mais, ma ſœur, n'en dites rien, car c'eſt vôtre frere, & ne vous affligez point. David ayant appris ce qui s'étoit paſſé, en fut extrêmement touché; mais il ne voulut pas attriſter Amnon, parce qu'il étoit ſon fils aîné. Abſalon de ſon côté conçut une haine implacable contre Amnon; mais il ne lui en témoigna rien alors, attendant l'occaſion de venger avec éclat l'affront fait à ſa ſœur.

CHAPITRE XII.

Abſalon tuë ſon frere Amnon, & venge l'outrage fait à ſa ſœur.

Deux ans après il arriva qu'Abſalon fit tondre ſes brebis à Baal-Haſor, qui eſt près de la ville d'Ephraïm ou d'Ephræm, & il invita tous les enfans du

Roi à y venir pour ſe réjoüir, comme il étoit ordinaire dans ces occaſions. Abſalon alla trouver le Roi, & lui dit (*a*) : Vôtre ſerviteur fait tondre ſes brebis, je ſupplie donc le Roi de venir à Baal-Haſor avec les Princes ſes fils chez ſon ſerviteur. Le Roi lui répondit : Non, mon fils, ne nous priez point de venir ; la compagnie eſt trop grande, cela pourroit vous incommoder. Abſalon lui fit encore de grandes inſtances ; mais le Roi ne ſe rendit pas : il le renvoya en le remerciant, & lui ſouhaitant toutes ſortes de bénédictions. Alors Abſalon lui dit : Si mon Seigneur n'y veut pas venir, je vous prie au moins que mon frere Amnon vienne avec nous. Le Roi répondit : Il n'eſt point néceſſaire qu'il y aille. Néanmoins Abſalon l'en conjura avec tant d'inſtances, qu'il conſentit qu'Amnon y allât avec tous ſes freres.

Or Abſalon avoit fait préparer dans ſa maiſon de Baal-Haſor un feſtin d'une magnificence royale, pour y régaler tous les Princes ſes freres ; & il avoit dit à ſes Officiers : Prenez garde quand Amnon commencera à être troublé par le vin, & que je vous ferai ſigne ; alors jettez-vous ſur lui, & le tuez. Ne craignez point, car c'eſt moi qui vous le commande ; ſoyez réſolus, & agiſſez en gens de cœur. Lors donc que l'on eut bû & mangé, & que le vin commença à échauffer la tête d'Amnon, Abſalon fit ſigne à ſes gens, & ils le percerent de coups. Auſſitôt les enfans du Roi ſe leverent de table, monterent chacun ſur leurs mules, & s'enfuirent à toute

(*a*) 2. *Reg.* XIII.

An du M. 2974. Avant J. C. 1026. Avant l'Ere vulg. 1030.

bride vers Jerusalem, & Absalon de son côté se sauva chez le Roi de Gessur son aïeul, pere de sa mere.

Avant que les Princes fussent arrivez à Jerusalem, on vint donner avis à David qu'Absalon avoit fait égorger tous ses freres, sans qu'il en restât un seul. Le Roi accablé d'une si triste nouvelle, se leva, déchira ses habits, se jetta par terre; & tous les Officiers qui étoient auprès de lui déchirerent aussi leurs habits, & s'abandonnerent aux pleurs. Alors Jonadab fils de Semmaa frere de David, lui dit: Que le Roi mon Seigneur ne s'imagine pas que tous les enfans du Roi ayent été tuez; il n'y a qu'Amnon seul qui soit mort. Il y avoit long-tems qu'Absalon étoit résolu de le faire mourir, à cause de l'outrage qu'il avoit fait à Thamar sa sœur.

Cependant la sentinelle qui étoit postée du côté d'Ephraïm, c'est-à-dire, du côté du nord de Jerusalem, ayant levé les yeux, vit venir en grande hâte de derriere la montagne des Oliviers, une grande troupe de monde qui marchoit à côté de cette montagne. Il en avertit; & Jonadab aussi-tôt vint dire à David: Voilà les enfans du Roi qui viennent, & ce qu'avoit dit vôtre serviteur, s'est trouvé vrai. A peine eut-il achevé ces mots, qu'on vit arriver les enfans du Roi, qui commencerent à jetter de grands cris, & à pleurer. Toute la Cour en fit de même. David étoit inconsolable de la mort de son fils Amnon; il le pleura pendant trois ans, & fit durant tout ce tems ce qu'il put pour tirer Absalon des mains du Roi de Gessur, afin d'en faire justice: mais enfin le tems appaisa sa douleur, ses sentimens de

tendresse envers Absalon se renouvellerent dans son cœur ; & il étoit consumé d'un désir secret de le revoir.

AN DU M. 2977. Avant J. C. 1023. Avant l'Ere vulg. 1027.

CHAPITRE XIII.

Joab obtient de David le retour de son fils Absalon, trois ans après la mort d'Amnon.

Joab ayant pénétré la disposition du Roi (*a*), fit venir de Thecua une femme sage & éloquente, & lui dit : Faites semblant d'être dans l'affliction, prenez un habit de deüil, ne vous frottez point d'huile de parfum ; en un mot paroissez comme une personne qui pleure un mort depuis long-tems. Ensuite vous vous présenterez devant le Roi, & vous lui direz ce que je vous ordonnerai de lui dire. Cette femme se mit donc en habit de deüil, & prit tous les dehors d'une personne accablée de douleur ; Joab lui mit dans la bouche toutes les paroles qu'elle devoit dire, & elle alla se jetter aux pieds du Roi, & demeurant ainsi prosternée, elle lui dit avec larmes : Seigneur, sauvez-moi. Le Roi lui dit : Quelle affaire avez-vous ? Elle répondit : Hélas, je suis une femme veuve & désolée. Vôtre servante avoit deux fils, qui s'étant pris de querelle dans les champs, où il n'y avoit personne pour les séparer, l'un a frappé l'autre, & l'a tué ; & maintenant toute sa parenté se souleve contre moi, en me disant : Donneznous celui qui a tué son frere, afin que le sang qu'il a répandu soit vengé par sa mort : ils veulent faire périr le seul héritier de mon mari, & éteindre la seule étincelle qui m'est demeurée, afin qu'il ne reste plus personne sur la terre qui puisse faire revivre le nom de mon époux.

Alors le Roi lui dit : Retournez-vous-en chez

(*a*) 2. *Reg.* XIV. 1. 2. *&c.*

An du M. 2977.
Avant J. C. 1023.
Avant l'Ere vulg. 1027.

vous, je donnerai ordre que vous ſoyez ſatisfaite. Elle lui répondit : Mon Seigneur & mon Roi, ſi je m'en retourne ainſi, & que je ſois expoſée moi & ma maiſon à une perte certaine, je ne l'impute ni au Roi, ni à ſon Roïaume : que le Seigneur éloigne de la perſonne du Roi toute ſorte de diſgraces, & qu'il la comble de bénédictions. Mais, Seigneur, ne différez point de m'accorder la grace que je vous demande. Le Roi ajoûta : Si quelqu'un vous dit un mot, amenez-le moi, & aſsûrez-vous qu'il ne vous troublera plus. Elle inſiſta : Je vous conjure par le Seigneur vôtre Dieu de réprimer par des ordres précis, cette foule de parens qui en veulent à la vie de mon fils, ſous prétexte de venger le ſang de ſon frere. Le Roi répondit : Vive le Seigneur ; il ne tombera pas à terre un ſeul cheveu de la tête de vôtre fils.

Alors elle dit d'un ton plus tranquille : Que mon Seigneur & mon Roi permette à ſa ſervante de lui dire une parole. Parlez, dit le Roi. Elle ajoûta : Pourquoi refuſez-vous au peuple du Seigneur la grace que vous m'accordez ? Et pourquoi le Roi ſe refuſe-t-il à lui-même la juſtice qu'il m'accorde, en ne voulant pas rappeller ſon fils qu'il a banni ? Hélas, Sire, nous mourons tous, & nous nous écoulons comme l'eau, qui tombant ſur la terre, ſe diſſipe, & ne paroît plus. Dieu ne veut pas qu'une ame périſſe ; il ne ſe hâte point d'exécuter l'arrêt de mort qu'il a prononcé contre les plus coupables, de peur que celui qui eſt éloigné, ne ſe perde entiérement. Il eſt de la clémence d'un Prince pieux d'imiter la bonté de Dieu. Je ſuis venuë ici, & j'ai dit : Je parlerai au Roi

Roi pour voir ſi je pourrai en quelque maniere obtenir de lui la faveur que je demande. Le Roi a écouté ſa ſervante, & lui a accordé la grace de ſon fils. Souffrez donc, mon Seigneur, que vôtre ſervante vous ſupplie d'accorder la même grace au fils du Roi; car le Roi eſt comme l'Ange de Dieu, pour connoître le bien & le mal, & pour en faire le juſte diſcernement.

AN DU M. 2977. Avant J. C. 1023. Avant l'Ere vulg. 1027.

Alors David dit à cette femme: Avoüez-moi la vérité de ce que je vais vous demander. Elle répondit: Mon Seigneur & mon Roi, dites ce qu'il vous plaira. N'eſt-il pas vrai, dit le Roi, que la main de Joab eſt avec vous dans tout ce que vous venez de dire? Elle répondit: Mon Seigneur & mon Roi, je vous jure par vôtre vie, que Dieu conſerve, que rien n'eſt plus véritable que ce que vous venez de dire; car en effet c'eſt Joab qui m'a mis dans la bouche tout ce que je viens de vous dire en parabole. Mais vous, mon Seigneur & mon Roi, vous êtes ſage comme un Ange de Dieu, & vous pénétrez tout ce qui ſe fait ſur la terre. Le Roi fit donc venir Joab, & lui dit: Je vous accorde la grace que vous me demandez; allez, faites revenir mon fils Abſalon. Joab ſe proſterna contre terre, & ſouhaitant au Roi toutes ſortes de bénédictions, il lui dit: Mon Seigneur & mon Roi, vôtre ſerviteur reconnoît aujourd'hui qu'il a trouvé grace devant vous, puiſque vous avez fait ce qu'il vous a demandé. En même-tems il partit, & s'en alla à Geſſur, d'où il ramena Abſalon à Jeruſalem. Et le Roi dit: Qu'il retourne en ſa maiſon; mais il ne verra point mon viſage. Abſalon alla donc dans ſa maiſon;

An du M. 2977. Avant J. C. 1023. Avant l'Ere vulg. 1027.

CHAPITRE XIV.

Beauté extraordinaire d'Abſalon.

mais il ne parut pas à la Cour, & ne vit point le Roi.

Or il n'y avoit point d'homme dans tout Iſraël qui fût ſi bien fait, ni ſi beau qu'étoit Abſalon. Il n'avoit pas le moindre défaut; & lorſqu'il tondoit ſa chevelure, ce qu'il faiſoit une fois tous les ans, parce que le poids de ſes cheveux l'incommodoit, ils peſoient deux cens ſicles, ſelon le poids ordinaire, ou ſelon le poids du Roi. Le ſicle Hébreu peſoit quatre dragmes, ou demi-once. Ainſi les deux cens ſicles peſeroient ſix livres & quatre onces, à ſeize onces la livre. Mais un habile homme (*a*), qui a travaillé ſur cet endroit de l'Ecriture, croit avec aſſez de raiſon, que le poids du Roi marque ici des ſicles Babyloniens, qui n'étoient, ſelon lui, que le tiers du ſicle Hébreu; & par conſéquent les deux cens ſicles ne feroient que trente-une onces, ou un peu moins de deux livres; ce qui n'eſt nullement incroyable, puiſqu'au rapport des Perruquiers, il y a des femmes qui portent plus de trente-deux onces de cheveux à leurs têtes. De plus il y a beaucoup d'apparence que ce poids de deux cens ſicles comprend non-ſeulement ce qu'on coupoit de cheveux à Abſalon, mais auſſi ce qu'on lui en laiſſoit, dont on faiſoit l'eſtimation, en le comparant à ce qu'on en coupoit: car il n'y a nulle apparence qu'on lui raſât toute ſa chevelure; on ne lui ôtoit que ce qui l'incommodoit: & l'expérience fait voir que les cheveux ne croiſſent pas plus de quatre doigts en un

(*a*) Monſieur Le Pelletier de Roüen. Voyez nôtre Commentaire ſur 2. *Reg.* XIV. 25. 26.

an. Abſalon étoit donc le plus bel homme d'Iſraël, & avoit la plus belle & la plus touffuë chevelure que l'on vît; il avoit trois fils, & une fille nommée Thamar, laquelle étoit auſſi d'une beauté ſinguliere. Quelques-uns (*a*) veulent qu'elle ait épouſé Roboam fils de Salomon : mais ce ſentiment eſt difficile à ajuſter avec la chronologie. Il ſemble qu'elle auroit été trop vieille pour devenir femme de Roboam fils de Salomon ; toutefois la choſe n'eſt point abſolument impoſſible. Les fils d'Abſalon ne vêcurent pas apparemment, puiſqu'ailleurs (*b*) il eſt dit qu'il mourut ſans enfans mâles.

AN DU M. 2977. Avant J. C. 1023. Avant l'Ere vulg. 1027.

Abſalon rentre entierement dans les bonnes graces de David.

AN DU M. 2979. Avant J. C. 1021.

Abſalon demeura donc deux ans à Jeruſalem ſans voir le Roi. Enfin s'ennuïant d'une ſi longue diſgrace, il manda à Joab de le venir trouver, afin qu'il l'envoyât à David, pour obtenir qu'il pût ſe préſenter devant lui : mais Joab n'y voulut point venir. L'ayant mandé une ſeconde fois, & Joab ne s'étant pas rendu auprès de lui, Abſalon dit à ſes ſerviteurs d'aller mettre le feu dans un champ d'orge qui appartenoit à Joab. Joab ayant appris que ſon champ avoit été brûlé par ſes ordres, le vint trouver, & lui dit : Pourquoi vos gens ont-ils mis le feu à mes orges ? Abſalon répondit : J'ai envoyé chez vous, pour vous prier de me venir voir, & d'aller dire au Roi de ma part : Pourquoi ſuis-je revenu de Geſſur ? Il vaudroit mieux que j'y fuſſe encore. Je ſupplie le Roi de me faire la grace que je le puiſſe voir. Que s'il ſe ſouvient encore de ma faute,

(*a*) Cela ſe trouve dans quelques Exemplaires Grecs & Latins de cet endroit.

(*b*) 2. *Reg.* XVII. 18.

An du M. 2980. Avant J. C. 1020. Avant l'Ere vulg. 1024.

qu'il me fasse mourir. Joab étant donc allé voir le Roi, lui rendit compte de tout ce qui s'étoit passé. David se laissa fléchir, & aussi-tôt Absalon fut mandé à la Cour. Il se présenta devant David, il se prosterna en terre en sa présence; & le Roi le relevant, le baisa. Ainsi étant parfaitement rentré en grace, il ne songea plus qu'à profiter de sa faveur, en ménageant l'esprit des peuples, pour pouvoir par leur moyen monter sur le trône, même avant la mort de son pere.

CHAPITRE XV.

Absalon affecte la Royauté.

Il commença par se donner un équipage (*a*) proportionné à son ambition, & convenable à l'héritier présomptif de la Couronne d'Israël. Il se fit un chariot magnifique, il eut des chevaux, & cinquante coureurs qui marchoient devant lui. Ce chariot étoit pour sa personne. Il eut des chevaux, chose rare, & presqu'inconnuë jusqu'alors dans Israël; il eut des coureurs, ou des gardes comme un Roi. Ce n'est pas tout. Il se rendoit tous les matins à la porte du Palais, & appelloit d'une maniere populaire tous ceux qui avoient des affaires, & qui venoient demander justice au Roi; il demandoit à chacun d'eux d'où ils étoient, & quelle affaire ils avoient; & après les avoir entendus, il leur disoit: Vôtre affaire me paroît bonne & bien juste; mais le Roi n'a commis personne pour vous entendre. Il ajoûtoit: O qui m'établira Juge sur le païs, afin que tous ceux qui ont des affaires viennent à moi, & que je leur rende la justice! Et lorsque quelqu'un venoit lui faire la révérence, il lui tendoit la main, le prenoit & le

(*a*) 2. *Reg.* xv.

An du M. 2980.
Avant J. C. 1020.
Avant l'Ere vulg. 1024.

baiſoit. Il traitoit ainſi ceux qui venoient de toutes les Villes d'Iſraël pour demander juſtice au Roi, & il s'inſinuoit ainſi dans les cœurs des peuples, les aliénant inſenſiblement de l'eſtime & de l'affection qu'ils devoient à David.

Abſalon ſe révolte contre David.

Quatre ans après qu'il fut rentré en graces (*a*), lorſqu'il crut que ſon parti étoit aſſez fort, & que les peuples étoient diſpoſez à favoriſer ſa révolte, il prit la réſolution de la faire éclater. Il demanda au Roi ſon pere qu'il lui permît d'aller à Hébron, pour acquiter, diſoit-il, un vœu qu'il avoit fait au Seigneur pendant le tems de ſa fuite & de ſa diſgrace. Le Roi le lui permit; & Abſalon étant arrivé à Hébron, envoya dans toutes les Tribus d'Iſraël des gens qu'il avoit gagnez, avec cet ordre: Auſſi-tôt que vous entendrez ſonner de la trompette, publiez qu'Abſalon regne dans Hébron. Ce jeune Prince emmena avec lui deux cens hommes de Jeruſalem, qui le ſuivirent dans la ſimplicité de leur cœur, ſans avoir aucune connoiſſance de ſon mauvais deſſein. Il fit auſſi venir de la ville de Gilo, Achitophel Conſeiller de David. Achitophel paſſoit pour le plus habile homme & le meilleur conſeil qui fût dans le païs. On croit qu'il étoit oncle de Bethſabée (*b*), & qu'il étoit animé contre David, à cauſe de l'inſulte faite à ſa famille, dans la perſonne de Bethſabée, que le Roi avoit ravie à Urie.

(*a*) Quatre ans après ſa réconciliation avec David. L'Hébreu au lieu de quatre ans, en lit quarante. Voyez le Commentaire 2. *Reg.* XV. 7. & Uſſerius croit qu'il faut l'entendre de quarante ans après la premiere onction de David par Samuël à Bethlehem l'an du Monde 2981.

(*b*) Voyez 2. *Reg.* XII. 2.

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulg. 1020.

Quoi qu'il en ſoit, Achitophel fut gagné par Abſalon; & ce Prince ayant offert un ſacrifice ſolemnel, & ayant invité pluſieurs perſonnes au feſtin qui le devoit ſuivre, il s'aſſembla à Hébron un fort grande multitude de peuples, qui commencerent à le proclamer Roi.

CHAPITRE XVI.

David eſt obligé de s'enfuir de Jeruſalem.

David en fut bien-tôt informé par un courier qui lui fut envoyé; & on lui dit que tout Iſraël s'étoit déclaré pour Abſalon. David dit donc à ſes Officiers qui étoient avec lui à Jeruſalem: Sauvons-nous d'ici; car ſi nous y demeurons, nous ne pourrons éviter de tomber entre les mains d'Abſalon. Hâtons-nous de ſortir promptement, de peur qu'il ne nous prévienne, que nous ne ſoyons expoſez à toute ſa violence, & qu'il ne faſſe paſſer toute la Ville au fil de l'épée. Il ſortit donc avec tout ſon monde à pied, & ne laiſſa pour garder le Palais, que dix de ſes femmes; il s'arrêta aux portes de la Ville, près du torrent de Cédron, pour ramaſſer tous ceux qui le ſuivoient. Il marchoit environné de tous ſes Officiers, & des Compagnies de ſes gardes. Il y avoit entr'autres les Céréthiens & les Phélétiens, qui étoient des troupes étrangeres, d'une valeur & d'une fidélité reconnuës; & outre cela il y avoit ſix cens hommes de Geth, qui marchoient devant lui. C'étoit toute l'élite de ſes troupes. Le Roi dit à Ethaï, qui étoit apparemment le Capitaine de ces Géthéens: Retournez-vous-en, & allez avec le nouveau Roi, parce que vous êtes ſorti depuis peu de vôtre païs; vous n'êtes arrivé, pour ainſi dire, que d'hier à Jeruſalem; ſeroit-il juſte que vous en ſortiſſiez aujourd'hui à cauſe de moi? Pour moi, j'irai



An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulg. 1020.

où il plaira au Seigneur; mais pour vous, retournez-vous-en dans la Ville, & menez-y vos gens: Que le Seigneur récompense vôtre zele & vôtre fidélité. Ethaï répondit: Vive le Seigneur, & vive le Roi mon maître; en quelque lieu & en quelqu'état que vous soyez, vôtre serviteur y sera, soit à la vie, soit à la mort. Toute la troupe passa donc le torrent de Cédron, & l'air retentissoit de leurs cris, & de leurs gémissemens. Le Roi passa après les autres, & il prit le chemin du Jourdain, en marchant du midi au nord, le long de la montagne des Oliviers. En même-tems arriverent auprès du Roi Sadoc Grand-Prêtre, accompagné de tous les Levites, qui portoient l'Arche d'Alliance; & Abiathar, aussi Grand-Prêtre. Le Roi dit à Sadoc: Reportez à la Ville l'Arche de Dieu. Si je trouve grace devant le Seigneur, il me ramenera, & me fera voir de nouveau son Tabernacle & son Arche. Que si je ne suis point agréable à ses yeux, qu'il fasse de moi ce qu'il voudra. Retournez à la Ville, ô Sadoc & Abiathar, avec vos deux fils Achimaas & Jonathas. Je vais me retirer dans les plaines du désert, jusqu'à ce que vous m'envoiyez des nouvelles de l'état des choses. Les deux Grands-Prêtres Sadoc & Abiathar reporterent donc l'Arche dans le Tabernacle, & demeurerent dans la Ville.

Cependant David montoit la colline des Oliviers, fondant en larmes, & percé de douleurs; il étoit nuds pieds, & avoit la tête couverte, comme dans le deüil; & tout le peuple qui le suivoit, marchoit de même. Dans ce même tems on lui donna avis qu'Achitophel étoit aussi entré dans la conjura-

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulg. 1020.

tion d'Absalon ; & il dit : Seigneur, renversez, je vous prie, les conseils d'Achitophel. Comme il fut arrivé au haut de la montagne, il se prosterna, & adora le Seigneur, tourné du côté de la Ville, qu'il alloit bien-tôt perdre de vûë ; & dans le moment arriva Chusaï d'Arach, un de ses anciens amis, qui se présenta devant lui ayant ses habits déchirez, & ses cheveux couverts de poussiere. David lui dit : Si vous venez avec moi, vous me serez à charge ; mais si vous retournez à la Ville, & si vous allez offrir vos services à Absalon, vous pourrez traverser le conseil d'Achitophel. Vous y trouverez Sadoc & Abiathar, à qui vous direz tout ce que vous aurez appris chez le Roi, & vous m'envoyerez leurs fils Achimaas fils de Sadoc, & Jonathas fils d'Abiathar, pour me faire savoir tout ce que vous leur aurez dit. Chusaï alla donc à Jerusalem, & il y arriva dans le même tems qu'Absalon y entroit.

David donne à Siba les biens de Miphiboseth.

Cependant David s'avançoit vers le désert ; & comme il eut passé un peu le haut de la montagne (*a*) des Oliviers, Siba serviteur de Miphiboseth vint au-devant de lui avec deux ânes chargez de deux cens pains, de cent paquets de raisins secs, & de cent cabats de figues, & d'un outre plein de vin. Le Roi lui demanda ce qu'il vouloit faire de tout cela ; & Siba lui répondit : Les ânes sont pour servir de monture aux serviteurs du Roi ; les pains, les figues & les autres rafraîchissemens sont pour ceux qui sont à sa suite ; & le vin, afin que si quelqu'un se trouve foible dans le désert, il puisse s'en servir

(*a*) 2. *Reg.* XVI.

pour

pour reprendre ſes forces. Le Roi lui dit : Où eſt le fils de vôtre Maître ? Il eſt demeuré, dit Siba, à Jeruſalem, en diſant : La maiſon d'Iſraël me rendra aujourd'hui le Roïaume de mon pere. David dit à Siba : Je vous donne tout ce qui étoit à Miphiboſeth. Siba répondit : Ce que je ſouhaite, mon Seigneur & mon Roi, c'eſt d'avoir quelque part à vos bonnes graces. David, comme l'on voit, diſpoſe ſouverainement des biens de Saül, même de ceux qu'il avoit rendus à Miphiboſeth ; parce que dans l'Orient les crimes d'Etat emportent toûjours la confiſcation des biens. Il ſuppoſoit que Miphiboſeth étoit coupable du crime dont Siba l'avoit accuſé.

AN DU M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulg. 1020.

CHAPITRE XVII.

Admirable patience de David outragé par Semeï.

Le Roi David arriva près du village de Bahurim, & un homme nommé Semeï, de la famille de Saül, ſortit de ſa maiſon, & vint au-devant de lui, le chargeant d'outrages & de malédictions ; & lui jettant des pierres, il diſoit : Sors, ſors, homme de ſang, homme de Belial, le Seigneur a fait retomber ſur toi tout le ſang de la maiſon de Saül que tu as répandu, & la peine de l'uſurpation que tu as faite de ſon Roïaume. Le Seigneur par un trait de ſa juſtice, fait paſſer le Roïaume entre les mains de ton fils, & tu te vois aujourd'hui accablé du poids des maux que tu as fait aux autres ; parce que tu es un homme de ſang. Le Roi cependant marchoit au milieu de ſes troupes, ayant ſes gardes qui l'environnoient à droit & à gauche. Alors Abiſaï fils de Sarvia, un de ſes Généraux, lui dit : Faut-il que ce chien mort maudiſſe le Roi mon Seigneur ! Je m'en vais lui couper la tête, & le punir de ſon inſolence.

Mais David dit à Abiſaï : Qu'y a-t-il de commun

AN DU M 2984.
Avant J. C. 1016.
Avant l'Ere vulg. 1020.

entre vous & moi, enfans de Sarvia? Mêlez-vous de ce qui vous regarde, & laissez-le faire : c'est le Seigneur qui l'a envoyé contre moi, pour me charger d'outrages; & qui osera demander à Dieu pourquoi il l'a fait? Il ajoûta en parlant à ses autres Officiers : Vous voyez que mon propre fils cherche à m'ôter la vie, & après cela dois-je être sensible à ce que me dira un étranger, un homme de la race de Saül? Laissez-le faire, laissez-le maudire, puisque Dieu le veut : peut-être que le Seigneur regardera mon affliction, & qu'il m'accordera quelque grace pour les outrages que je reçois aujourd'hui. Cependant Semeï continuoit son chemin, marchant sur le penchant de la montagne à côté du Roi, le maudissant, lui jettant des pierres, & faisant voler la poussiere en l'air, sans que personne l'empêchât. Le Roi arriva enfin à Bahurim fort fatigué, lui & toute la troupe qui le suivoit, & ils prirent là un peu de repos : mais ils n'y demeurerent pas long-tems, parce que le lieu étoit trop près de Jerusalem.

Absalon arrive à Jerusalem avec ceux de son parti.

Cependant Absalon étoit arrivé à Jerusalem, accompagné de tous ceux de son parti, & en particulier d'Achitophel son principal Conseiller. Aussitôt qu'Absalon fut descendu au Palais, Chusaï ami de David vint lui faire la révérence, & lui dit : Mon Roi, Dieu vous conserve : Dieu vous conserve, mon Roi. Absalon lui répondit : Où est donc la reconnoissance que vous devez avoir pour vôtre ami? D'où vient que vous n'avez point suivi vôtre ami? Chusaï répondit : Je suis à celui qui a été choisi par le Seigneur & par tout son peuple, & je lui demeurerai fidélement attaché. Et à qui dois-je mes ser-

vices & ma fidélité, ſinon au fils de mon Roi & à ſon légitime ſucceſſeur ? Je vous obéïrai comme j'ai obéï à vôtre pere. Abſalon dit enſuite à Achitophel : Voyez avec Chuſaï ce que nous avons à faire. Achitophel lui dit : Abuſez des concubines de vôtre pere, afin que lorſque tout Iſraël ſaura que vous avez fait un outrage ſi ſanglant à vôtre pere, ils jugent qu'il n'y a plus de retour & de réconciliation à eſpérer entre vous & lui, & qu'ils s'attachent à vôtre parti d'une maniere inſéparable. On fit donc dreſſer une tente pour Abſalon ſur la terraſſe du Palais du Roi, & il abuſa devant tout Iſraël des femmes de ſon pere. Ainſi fut vérifiée la prédiction de Nathan, qui avoit dit à David, qu'on lui feroit à lui-même en plein jour, & à la vûë de tout le peuple, le même affront qu'il avoit fait à Urie, en déshonorant Bethſabée ſon épouſe.

AN DU M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulg. 1020.

CHAPITRE XVIII.

Achitophel donne à Abſalon un conſeil ſalutaire qui eſt détruit par Chuſaï.

Or les conſeils que donnoit Achitophel, étoient regardez alors comme des oracles de Dieu même ; il paſſoit pour le plus éclairé & le plus habile Conſeiller de ſon tems ; & Abſalon qui ſavoit le crédit où il avoit été ſous le Roi ſon pere, ne faiſoit rien que par ſes avis. Achitophel dit donc à Abſalon : Si vous l'agréez, je m'en vais prendre douze mille hommes choiſis (*a*), & j'irai cette même nuit chercher David, en quelque lieu qu'il ſoit, je fondrai ſur lui pendant qu'il eſt accablé & fatigué, & hors de défenſe ; je le battrai ſans peine, je diſſiperai ceux qui l'accompagnent, je le prendrai lui-même & je le ferai mourir : par-là je finirai tout d'un coup cette

(*a*) 2. *Reg.* XVII.

An du M. 2984.
Avant J. C. 1016.
Avant l'Ere vulg. 1020.

grande affaire, qui ne roule que sur la vie d'un seul homme. Après quoi je vous ramenerai vôtre armée, & tout sera en paix comme auparavant.

Cet avis plut à Absalon & à tous ses Conseillers : néanmoins Absalon dit : Faites venir aussi Chusaï d'Arach, afin que nous sachions son sentiment. Chusaï étant venu, Absalon lui exposa l'avis qui avoit été ouvert par Achitophel. Mais il répondit : Le conseil qu'a donné Achitophel ne me paroît pas bon pour cette fois. Vous n'ignorez pas, ajoûta-t-il, quel homme est vôtre pere, que tous ceux qui sont avec lui, sont gens d'élite, & d'une valeur signalée. Ils sont à présent animez, & ont le cœur outré comme une ourse qui est en furie dans un bois, après qu'on lui a ravi ses petits. Vôtre pere, qui sait parfaitement la guerre, n'aura garde de s'arrêter avec son monde ; il est peut-être maintenant caché dans quelque caverne, ou dans quelqu'endroit inaccessible : si on l'attaque, & que quelques-uns de vos gens y soient tuez, on publira d'abord partout que le parti d'Absalon a été défait, & les plus hardis des vôtres, qui ont à présent des cœurs de lion, seront abattus & saisis d'effroi ; car tout le peuple sait que vôtre pere & que tous ceux qui l'ont suivi, sont trés-vaillans.

Voici donc, ce me semble, le meilleur conseil que vous puissiez suivre. Faites assembler tout Israël, depuis Dan jusqu'à Bersabée ; formez une armée nombreuse comme le sable qui est sur le bord de la mer, mettez-vous à la tête de tout vôtre peuple, & en quelque lieu que soit David, nous l'irons chercher, nous l'attaquerons, nous l'accablerons

par nôtre grand nombre, comme quand une rosée abondante tombe sur la terre, & nous ne laisserons pas un seul homme en vie de tous ceux qui lui sont attachez. Que s'il se retire dans quelque Ville, tout Israël environnera ses murailles, & nous les entraînerons avec des cordes dans le torrent, sans qu'il en reste une petite pierre. Absalon & tous les anciens d'Israël qui l'accompagnoient, jugerent que l'avis de Chusaï valoit mieux que celui d'Achitophel; & ce fut par la permission du Seigneur qu'ils s'aveuglerent sur cela, & qu'ils abandonnerent le conseil d'Achitophel, qui étoit le meilleur. Ce fut-là le premier pas que fit Absalon vers sa chûte & vers son malheur.

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulg. 1020.

Chusaï fait avertir David de passer promptement le Jourdain.

Chusaï étant sorti du Palais, vint secretement dans la maison des Grands-Prêtres Sadoc & Abiathar, & leur raconta ce qui venoit d'arriver; & il leur dit: Envoyez en diligence à David pour l'en informer; faites-lui dire qu'il se garde bien de demeurer cette nuit dans la plaine, mais qu'il passe au plutôt le Jourdain, de peur qu'il ne périsse lui & ses gens. Jonathas & Achimaas étoient demeurez cachez hors de la Ville, près de la fontaine de Rogel, ou du Foulon, au pied des murs de la Ville, vers l'orient, afin d'être à portée de donner à David des nouvelles de ce qui se passoit, sans être apperçûs par ceux du parti d'Absalon. On leur envoya donc une servante pour les avertir de tout cela; & aussi-tôt ils partirent pour en porter la nouvelle au Roi David. Ils ne purent toutefois le faire si secretement, qu'ils ne fussent apperçûs par un garçon, qui en donna avis à Absalon: on envoya après eux; mais

AN DU M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulg. 1020.

ils coururent avec tant de diligence, qu'ils arriverent à Bahurim avant ceux qui les poursuivoient ; & étant entrez chez un homme fidéle à David, qui avoit une cîterne à l'entrée de sa maison, ils y descendirent, & la femme de la maison étendit sur la bouche du puits une couverture chargée de grains pilez, comme si elle les eût voulu faire sécher au soleil ; & lorsque les gens d'Absalon furent entrez dans la maison, ils dirent à la femme : Où sont Achimaas & Jonathas ? Elle répondit : Ils ont pris un peu d'eau en passant, & s'en sont allez bien vîte. Ainsi ces gens ne les ayant pas trouvez, s'en retournerent à Jerusalem.

Achitophel se pend de désespoir.

Jonathas & Achimaas étant sortis de la cîterne, continuerent leur chemin, & vinrent dire à David : Décampez, passez le fleuve au plutôt, parce qu'Achitophel a donné un tel conseil contre vous. David se hâta donc de passer le Jourdain, & au point du jour, toute son armée étoit passée, sans qu'il en restât un seul homme. Or Achitophel voyant que son conseil n'avoit pas été suivi, commença à désespérer du succés de la révolte d'Absalon, & s'en étant retourné dans la ville de Gilo, où étoit sa demeure, il mit ordre à ses affaires, & se pendit de désespoir. Il fut enseveli dans le sepulcre de son pere : car les Hébreux ne refusoient point la sepulture à ceux qui s'étoient donné la mort à eux-mêmes. Joseph (*a*) dit qu'on les laissoit seulement sans les ensevelir jusqu'après le coucher du soleil, ainsi qu'on

(*a*) *Joseph. de bello Judaïco, l. 3. c. 14. in Latino* xc. *in Græco p.* 853.

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulg. 1020.

en usoit aussi envers ceux qui avoient été exécutez pour leurs crimes : ce qui étoit toûjours une marque de l'horreur qu'ils avoient de l'homicide de soi-même ; puisqu'ils avoient accoûtumé de laisser fort peu de tems les morts sans les ensevelir, & qu'ils ne refusoient pas la sepulture même aux ennemis tuez dans le combat.

CHAPITRE XIX.

David arrive à Mahanaïm au-delà du Jourdain.

David arriva enfin à Mahanaïm, ville située au-delà du Jourdain sur le Jaboc. Peu de jours après, Absalon partit aussi de Jerusalem, ayant assemblé le plus de monde qu'il avoit pû, & se mit à la poursuite de son pere. Il passa le Jourdain, & campa dans le païs de Galaad. Il donna le commandement de ses troupes à Amasa fils d'Abigaïl sœur de David. Pendant que David étoit à Mahanaïm, quelques-uns de ses anciens amis de de-là le Jourdain, comme Naas de Rabbat, Machir de Lodabar, & Berzellaï de Rogelim, vinrent lui apporter des meubles & des rafraîchissemens, pour lui & pour ses gens ; des lits, des tapis, des vases de terre de différentes sortes ; des provisions, comme du bled, de l'orge, de la farine, du gruau d'orge, des pois grillez, des féves, des lentilles, du miel, du beurre, des brebis, & des veaux gras. Ils crurent que ces présens seroient de saison à des gens accablez de fatigue, & abattus par la faim & par la soif, & qui manquoient des choses les plus nécessaires ; parce qu'ils s'étoient sauvez de Jerusalem avec précipitation.

David établit des Chefs pour commander son armée.

David après avoir donné quelque tems à ses troupes pour se reposer (*a*), en fit la revûë, & établit de

(*a*) 2. *Reg.* XVIII.

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulg. 1020.

nouveaux Officiers en la place de ceux qui s'étoient livrez à Abſalon. Il partagea ſon armée en trois corps, dont il donna une partie à Joab, une autre à Abiſaï fils de Sarvia, & une autre à Ethaï le Géthéen. David dit enſuite à ſes gens, qu'il vouloit aller en perſonne au combat : mais ils lui remontrerent qu'il ne devoit pas s'expoſer dans une conjoncture comme celle-là ; que les ennemis n'en vouloient qu'à ſa perſonne ; que tout le reſte ne leur étoit rien, & n'avançoit que fort peu leurs affaires ; mais que la conſervation de ſa perſonne étoit plus importante à ſon parti, que le gain d'une bataille, & que quand ſes Généraux ſeroient battus, Abſalon ne croiroit pas avoir rien fait, tandis qu'il ne l'auroit pas en ſa puiſſance. Ils le firent donc conſentir à demeurer dans la Ville, afin qu'il fût en état de les ſecourir, s'il leur arrivoit quelqu'échec. Ainſi il demeura à Mahanaïm avec quelques troupes de réſerve ; & il ſe tint à la porte pendant que ſon armée défiloit par troupes de mille & de cent hommes.

Bataille de David contre Abſalon. Ce dernier eſt vaincu & mis en fuite.

On ne ſait pas de combien elle étoit forte ; mais il y a apparence qu'elle étoit aſſez nombreuſe, puiſqu'il la partagea en trois corps, & qu'il en donna le commandement à trois Généraux. Pendant que les troupes ſortoient de la Ville, le Roi recommandoit à Joab, à Abiſaï & à Ethaï qu'ils conſervaſſent Abſalon, & que l'on prît garde qu'il ne fût pas tué dans la mêlée ; & toute l'armée entendit ce que le Roi avoit dit à ſes Généraux ſur le ſujet de ſon fils. Ils marcherent donc en ordre de bataille, & le combat ſe donna dans la forêt d'Ephraïm, qui n'étoit pas bien loin de Mahanaïm. La victoire ſe déclara bientôt

tôt pour les troupes de David. La défaite d'Abſalon fut grande, & il demeura vingt mille hommes de ſes gens ſur la place. Pluſieurs périrent dans les précipices, & dans les lieux impraticables de la forêt; & le nombre de ceux qui moururent dans cette fuite précipitée, fut plus grand que celui de ceux qui périrent par l'épée du vainqueur.

AN DU M. 2984.
Avant J. C. 1016.
Avant l'Ere vulg. 1020.

CHAPITRE XX.

Mort d'Abſalon. Joab le perce comme il étoit ſuſpendu par le cou à un arbre.

Abſalon lui-même fuyant avec rapidité monté ſur ſon mulet, comme il paſſoit ſous un grand chêne fort touffu, fut pris par la tête entre des branches, & ſon mulet paſſant outre, il demeura ſuſpendu entre le ciel & la terre. Un ſoldat le vit en cet état, & vint dire à Joab : J'ai vû Abſalon pendu à un chêne. Joab lui répondit : Si tu l'as vû, pourquoi ne lui as-tu pas paſsé ton épée au travers du corps? Et je t'aurois donné dix ſicles d'argent & un baudrier. Il dit à Joab : Quand vous me donneriez maintenant mille ſicles d'argent, je me garderois bien de porter la main ſur la perſonne du fils de mon Roi; car nous ſavons tous l'ordre que le Roi vous a donné à vous, à Abiſaï & à Ethaï, en diſant : Conſervez-moi mon fils Abſalon. Et ſi j'avois été aſſez hardi pour faire une action ſi téméraire, elle n'auroit pû être cachée au Roi, & vous-même vous vous ſeriez peut-être déclaré contre moi. Joab répondit : Je n'aurai pas tant de ménagement que toi, je vais le tuer en ta préſence. En même-tems il prit en ſa main trois dards, & allant au lieu où étoit Abſalon, il lui perça le cœur, & dix écuïers de Joab accoururent, le percerent de coups & l'acheverent. Auſſi-tôt Joab fit ſonner la retraitte, voulant ménager le peuple, & épargner le ſang d'Iſraël. Ainſi les Iſraë-

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulg. 1020.

lites qui avoient ſuivi Abſalon, ſe retirerent chacun chez ſoi.

Tombeau ou monument d'Abſalon.

On détacha le corps d'Abſalon, & on l'emporta dans une foſſe, qui ſe trouva dans le bois auprès duquel s'étoit donné le combat, & on ramaſſa ſur ſon corps un grand monceau de pierres, comme pour lui ſervir de mauſolée. Or ce Prince, lorſqu'il vivoit encore, s'étoit fait dreſſer une colomne dans la vallée du Roi, près de Jeruſalem, diſant : Je n'ai point de fils, & cette colomne ſera comme un monument qui ſera revivre mon nom. Il l'appella, la main d'Abſalon, & elle ſubſiſta au même endroit pendant un très-long tems. Du tems de Joſeph (*a*), on la montroit à trois cens pas de la Ville. C'étoit une ſimple colomne de marbre, & par conſéquent elle étoit fort différente du tombeau prétendu d'Abſalon, qui ſe montre encore aujourd'hui dans la vallée de Joſaphat, à l'orient de Jeruſalem. C'eſt un cabinet creuſé au ciſeau dans un roc d'un ſeul bloc, tout iſolé & détaché de la montagne, ayant huit pas en quarré hors d'œuvre. Le dehors de la roche eſt orné de quelques pilaſtres de la même pierre, & le haut eſt terminé par une pyramide ſurmontée d'un pot de fleurs. Le tout a bien quatre ou cinq toiſes de haut.

Après la mort d'Abſalon, Achimaas fils de Sadoc, vint s'offrir à Joab pour en porter la nouvelle à David : mais Joab ne voulut pas qu'il portât une nouvelle, qui ne pouvoit être que déſagréable au Roi. Il y envoya donc Chuſi. Mais Chuſi étant par-

(*a*) *Joſeph. Antiq. l. 7. c. 9.*

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulg. 1020.

ti, Achimaas demanda de nouveau à Joab qu'il pût courir après lui pour porter au Roi la nouvelle de la mort d'Abſalon. Joab y conſentit, quoiqu'avec peine, & Achimaas courant par un chemin plus court, devança Chuſi. Cependant David étoit aſſis entre les deux portes de Mahanaïm, c'eſt-à-dire, entre la porte du mur, & celle de l'avant-mur, ou entre la porte intérieure qui regardoit la Ville, & la porte extérieure qui regardoit les champs. La ſentinelle qui étoit au-deſſus de la porte, voyant venir un homme en grande hâte, cria, & en avertit le Roi. Et David dit : S'il vient ſeul, il porte une bonne nouvelle ; en effet ſi c'eût été une déroute, il ne feroit pas venu un homme ſeul. Comme cet homme venoit avec précipitation, & étoit déja proche, la ſentinelle en vit un ſecond, qui couroit auſſi, & cria d'en-haut : Je vois courir encore un autre homme, qui eſt ſeul. Le Roi lui dit : Il porte auſſi une bonne nouvelle. La ſentinelle ajoûta : A voir courir le premier, il me ſemble que c'eſt Achimaas fils de Sadoc. Le Roi dit : C'eſt un homme de bien, il ne nous apporte que de bonnes nouvelles.

David pleure amérement la mort de ſon fils Abſalon.

Achimaas arrivant, cria de loin : Seigneur, que Dieu vous conſerve ; & ſe proſternant juſqu'en terre devant David, il ajoûta : Beni ſoit le Seigneur vôtre Dieu, qui a livré entre vos mains ceux qui s'étoient ſoulevez contre le Roi mon Seigneur. Le Roi lui dit : Mon fils Abſalon eſt-il vivant ? Achimaas ne voulant pas lui annoncer ſa mort, lui répondit : Lorſque Joab vôtre ſerviteur m'a envoyé vers vous, j'ai vû s'élever un grand tumulte ; c'eſt tout ce que je ſai. Paſſez, lui dit David, & tenez-vous-là.

AN DU M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulg. 1020.

Aussi-tôt Chusi parut, & dit en arrivant : Mon Seigneur & mon Roi, je vous apporte une bonne nouvelle. Le Seigneur a jugé aujourd'hui en vôtre faveur, & vous a délivré de tous ceux qui s'étoient révoltez contre vous. Le Roi lui dit : Mon fils Absalon est-il en vie ? Chusi lui répondit : Que les ennemis de mon Roi, & ceux qui ont conspiré contre lui, soient tous traitez comme il l'a été. Aussi-tôt David saisi de douleur, monta à la chambre qui étoit au-dessus de la porte, & se mit à pleurer. Et il disoit en montant : Mon fils Absalon, Absalon mon fils, que ne puis-je donner ma vie pour la vôtre ? Mon fils Absalon, Absalon mon fils.

Joab oblige David de paroître devant son armée, & de leur témoigner sa satisfaction de leurs services.

Joab & l'armée d'Israël ayant été informez (*a*) que le Roi étoit dans les larmes, & qu'il pleuroit la mort de son fils ; toute la joïe de la victoire fut changée en tristesse, & les troupes au lieu de venir dans la Ville, & de se présenter devant le Roi, comme dans un jour d'allegresse, se déroberent de sa présence, & n'entrerent qu'en secret & sans éclat dans Mahanaïm. Cependant le Roi s'étoit retiré seul, & demeuroit la tête couverte en criant : Absalon mon fils, mon fils Absalon. Mais Joab étant entré au lieu où étoit le Roi, lui dit : Vous avez aujourd'hui couvert de confusion tous vos serviteurs, qui vous ont sauvé vous, & toute vôtre maison. Vous aimez ceux qui vous haïssent, & vous n'avez que de l'indifférence pour ceux qui vous aiment, & qui prodiguent leur vie & leur sang pour vôtre service. Je vois fort bien que vous racheteriez volontiers la vie

(*a*) 2. *Reg.* XIX.

d'Abſalon, par celle de tous vos ſerviteurs. Venez donc vous montrer à vos ſerviteurs, parlez-leur, & leur témoignez la ſatisfaction que vous avez de leur ſervice ; car je vous jure par le Seigneur, que ſi vous ne le faites, vous n'aurez pas cette nuit un ſeul homme auprès de vous, & que vous vous trouverez dans un plus grand péril qu'auparavant.

AN DU M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulg. 1020.

Le peuple ſe repent d'avoir ſuivi le parti d'Abſalon.

Le Roi eſſuïa donc ſes larmes, & alla s'aſſeoir à la porte de la Ville ; & tout le peuple l'ayant ſû, vint ſe préſenter devant lui. Or tous ceux qui avoient embraſſé le parti d'Abſalon voyant ſa défaite & ſa mort, ſe retirerent chacun chez ſoi. Et le peuple revenu de ce premier feu qu'inſpire la révolte, s'entredisoit à l'envi : David nous a délivrez de nos ennemis, il nous a ſauvez de la main des Philiſtins ; Abſalon qui s'étoit ſoulevé contre lui, eſt péri dans le combat, qu'attendons-nous donc, & que ne faiſons-nous revenir le Roi dans ſa Capitale ? David informé de ces bonnes diſpoſitions du peuple, envoya dire aux Grands-Prêtres Sadoc & Abiathar : Parlez aux anciens de Juda ; dites-leur : Pourquoi êtes-vous les derniers à faire revenir le Roi dans ſon Palais ? N'êtes-vous pas mes freres, ma chair & mes os ? Pourquoi donc différez-vous à me venir chercher ? Dites auſſi à Amaſa : N'êtes-vous pas ma chair & mes os ? Que Dieu me traite dans toute ſa ſévérité, ſi je ne vous fais pour toûjours Général de mon armée en la place de Joab. Amaſa étoit neveu de David, & fils d'une de ſes ſœurs nommée Abigaïl. Abſalon dans ſa révolte l'avoit fait Général de ſon armée. David mal ſatisfait de Joab, auroit volontiers confirmé Amaſa dans la Charge de Général de

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulg. 1020.

ses troupes, pour en exclure Joab, & pour étouffer tous les restes de la rébellion d'Absalon, en mettant Amasa dans ses intérêts : mais on verra dans la suite que ce dessein ne put être exécuté.

CHAPITRE XXI.

David est invité de retourner à Jerusalem.

Le Roi donc ayant ainsi gagné les cœurs de tout Juda, en reçut une ambassade, pour l'inviter à revenir incessamment dans ses Etats. David s'avança jusqu'au Jourdain, & le peuple de Juda vint au-devant de lui jusqu'à Galgala, pour lui aider à passer ce fleuve. Or Semeï, le même qui avoit outragé le Roi d'une maniere si insolente, dans sa fuite de Jerusalem, vint avec les autres en grande hâte au-devant de lui. Il étoit suivi de mille hommes de la Tribu de Benjamin. Siba serviteur de la maison de Saül, y vint aussi avec ses quinze fils, & vingt serviteurs. Ils passerent le Jourdain, & se présenterent des premiers devant le Roi, pour lui offrir leurs services. Aussi-tôt que le Roi eut pasé le Jourdain, Semeï vint se jetter à ses pieds, & lui dit : Mon Seigneur, ne me traitez point selon mon iniquité ; oubliez les injures que vous avez reçûës de vôtre serviteur le jour que vous sortîtes de Jerusalem : je reconnois la faute que j'ai commise, & c'est pour la réparer en quelque sorte, que je suis venu avant toute la maison de Joseph au-devant de mon Seigneur & de mon Roi. Mais Abisaï fils de Sarvia, neveu du Roi, lui dit : Cela suffira-t-il donc à Semeï pour lui sauver la vie, aprés qu'il a chargé d'outrages & de malédictions l'Oint du Seigneur ? Sur quoi David répondit à Abisaï : Qu'y a-t-il entre vous & moi, enfans de Sarvia ? De quoi vous mêlez-vous ? Est-ce ici un jour à faire mourir un Israëlite ?

Et puis-je oublier que je deviens aujourd'hui Roi d'Iſraël ? Alors il dit à Semeï : Vous ne mourrez point ; & il le lui aſsûra avec ſerment.

AN DU M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulg. 1020.

Berzellaï accompagne le Roi juſqu'au-delà du Jourdain.

Le vieillard Berzellaï, qui avoit pris tant de part à la diſgrace du Roi, & qui étoit venu ſi généreuſement lui offrir des rafraîchiſſemens à Mahanaïm (*a*), le ramena juſqu'au bord du Jourdain, lui aida à paſſer le fleuve, & il étoit prêt de le conduire même au-delà du fleuve. Alors le Roi lui dit : Venez avec moi à Jeruſalem, afin que vous y puiſſiez paſſer le reſte de vos jours en repos auprès de moi. Berzellaï remercia le Roi, & lui dit : Suis-je encore d'un âge à aller avec le Roi à la Cour ? J'ai à préſent quatre-vingt ans, la vigueur de mes ſens eſt émouſsée, je ne puis plus prendre plaiſir au boire ni au manger, ni à entendre la voix des Muſiciens & des Muſiciennes ; pourquoi donc vôtre ſerviteur iroit-il être à charge à mon Seigneur & à mon Roi ? Je vous ſuivrai donc encore un peu après le paſſage du Jourdain ; mais un tel changement de vie ne m'accommoderoit point. Permettez-moi de m'en retourner, afin que je meure dans mon païs, & que je ſois enſeveli auprès de mon pere & de ma mere. Mais, mon Seigneur & mon Roi, voilà mon fils Chamaam vôtre ſerviteur, il pourra ſuivre le Roi, & le Roi fera de lui ce qu'il lui plaira. David dit donc : Que Chamaam vienne avec moi, je ferai pour lui ce que vous voudrez, & je lui accorderai tout ce que vous me demanderez. Après donc que le Roi eut paſsé le Jourdain, il embraſſa Berzellaï, lui ſouhaita toutes

(*a*) 2. *Reg.* XVII. 27. 28. 29.

AN DU M. 2984.
Avant J. C. 1016.
Avant l'Ere vulg. 1020.

sortes de bénédictions, & le renvoya en Galaad. Pour Chamaam, il accompagna le Roi, & vint avec lui à Jerusalem.

Miphiboseth vient trouver David à Jerusalem.

Miphiboseth fils de Saül vint aussi au-devant du Roi. Depuis le jour que David étoit sorti de Jerusalem, jusqu'à celui de son retour, Miphiboseth n'avoit ni lavé ses pieds, ni fait faire sa barbe, ni pris aucun soin de ses vêtemens; & étant venu faire la révérence au Roi à Jerusalem, David lui dit: Miphiboseth, pourquoi n'êtes-vous point venu avec moi? Miphiboseth répondit: Mon Seigneur & mon Roi, Siba mon serviteur ne m'a pas voulu obéïr; car étant incommodé des jambes comme je suis, je lui avois dit de me préparer un âne pour vous suivre; & au lieu de le faire, il m'est venu accuser devant mon Seigneur: mais pour vous, ô mon Seigneur & mon Roi, vous êtes comme l'Ange de Dieu; faites de moi ce qu'il vous plaira: car toute la maison de Saül mon aïeul n'a mérité que la mort; & au lieu de cela vous m'avez donné place à vôtre table. De quoi donc pourrois-je me plaindre, & pourquoi voudrois-je vous importuner? Le Roi répondit: C'est assez; ce que j'ai dit subsistera: Vous & Siba partagerez le bien. Miphiboseth répondit: Mon Seigneur, je consens que Siba ait tout; je m'estime assez heureux, puisque je vois le Roi heureusement de retour dans son Palais.

Aussi-tôt que David fut arrivé dans la Ville, & qu'il fut entré dans son Palais, il commanda que les dix concubines ou les dix femmes du second rang, qu'il avoit laisées à Jerusalem pour garder le Palais, & dont Absalon avoit abusé, fussent renfermées

fermées dans une maison à part, où il leur faisoit donner tout ce qui étoit nécessaire pour leur nourriture & leur entretien. Mais il ne s'approcha plus d'elles, & elles demeurerent ainsi enfermées, & comme dans le veuvage jusqu'au jour de leur mort.

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulg. 1020.

CHAPITRE XXII.

Jalousie entre les Tribus d'Israël, à l'occasion du retour de David. Seba fils de Bochri souleve contre lui les Tribus d'Israël.

Lorsque David repassa le Jourdain, il étoit accompagné de toute la Tribu de Juda: mais il ne s'y trouva qu'une partie des autres Israëlites, & le reste des Tribus en conçut de la jalousie, & vint s'en plaindre avec aigreur à David, en disant que ceux de Juda sembloient vouloir s'approprier le Roi à eux seuls, & qu'ils l'avoient en quelque sorte enlevé à leurs freres, en lui faisant passer le Jourdain, sans les attendre. Ceux de Juda répondirent avec hauteur, que le Roi les touchoit plus que d'autres, & que s'ils l'avoient été chercher les premiers, ils l'avoient fait gratuitement, & à leurs dépens, & qu'ils n'avoient reçû du Roi ni présent, ni autre chose. Ceux d'Israël répondirent à Juda: Nous sommes dix fois plus que vous auprès du Roi, & ainsi David nous appartient plus qu'à vous. Pourquoi nous avez-vous fait cette injure, & pourquoi ne nous avez-vous pas avertis, afin que tous ensemble nous ramenions notre Roi? Ceux de Juda leur répondirent durement, & la chose en vint à une guerre ouverte, par la témérité d'un nommé Seba fils de Bochri, de la Tribu de Benjamin (*a*). Cet-homme s'étant mis à la tête des mécontens, commença à sonner de la trompette, en disant: Nous n'avons que faire de David, & nous n'avons rien de commun avec le fils

(*a*) 2. *Reg.* xx.

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulg. 1020.

d'Isaï. Israël, retournez chacun dans vos maisons. Ainsi tout Israël, c'est-à-dire les onze Tribus, se souleverent & se séparerent de David. Mais Juda demeura attaché au Roi, & c'étoit à son occasion que ce tumulte étoit arrivé.

David ordonne à Amasa de marcher contre les rebéles.

David craignant les suites de la révolte de Séba fils de Bochri, dit à Amasa : Rassemblez toute l'armée de Juda dans trois jours, & trouvez-vous ici avec vos troupes, pour marcher contre les rebéles. Aussi-tôt Amasa partit : mais n'étant pas venu au troisiéme jour, David dit à Abisaï : Ce Séba fils de Bochri, va nous faire plus de mal que n'en a fait Absalon ; allez donc après lui avec ce que j'ai de troupes auprès de ma personne, de peur qu'il ne se rende maître de quelques Places fortes, & qu'il ne nous échappe. Abisaï partit de Jerusalem à la tête des gens de Joab, & des gardes du Roi nommez les Céréthiens & les Phélétiens, & de tous les braves de David. Il paroît que Joab n'avoit pas le commandement de cette armée. Le Roi avoit été mal satisfait, & de la témérité avec laquelle il avoit osé porter ses mains sur Absalon, malgré ses ordres exprès, & de la maniere pleine de hauteur dont il lui avoit parlé à Mahanaïm, après la défaite d'Absalon. On a vû ci-devant que le Roi avoit promis la Charge de Général de ses armées à Amasa ; ainsi Joab étoit alors comme disgracié. Cependant il étoit dans cette armée, & y commandoit une troupe.

Joab tuë Amasa en trahison.

Abisaï étoit déja près de la grande pierre qui est à Gabaon, lorsqu'Amasa vint enfin les joindre avec ce qu'il avoit pû ramasser de troupes dans Juda. Joab étoit armé à l'ordinaire, & étoit ceint d'un

baudrier, dans lequel étoit paſsée une épée qui pendoit ſur ſon côté, & qui étoit fort libre dans le fourreau; enſorte qu'on pouvoit la tirer ſans peine, & qu'elle ſortoit d'elle-même pour peu qu'on s'inclinât. Joab alla donc au-devant d'Amaſa, qui étoit ſon couſin germain, il s'inclina profondément, & pendant ce mouvement ſon épée étant tombée, il la ramaſſa; il embraſſa Amaſa, & lui prit de la main droite le menton, comme pour le baiſer: en même-tems, ſans qu'Amaſa prît garde à ſon épée, il lui porta le coup de la main gauche, & lui enfonça l'épée dans le côté. Auſſi-tôt les entrailles lui ſortirent hors du corps, & ſans qu'il fût beſoin d'un ſecond coup, il tomba mort à ſes pieds. Telle fut la fin d'Amaſa, par la trahiſon de Joab. Quelques-uns des gens de Joab s'étant arrêtez près du corps d'Amaſa, diſoient, comme pour lui inſulter: Voilà celui qui vouloit être Général de David, au lieu de Joab. Mais comme la vûë de ce cadavre couché dans ſon ſang au milieu du chemin, arrêtoit les troupes qui paſſoient, on le tira de là, on le jetta dans un champ à côté, & on le couvrit d'un manteau, afin que ceux qui paſſoient, ne s'arrêtaſſent plus à le conſidérer.

CHAPITRE XXIII.

Siege d'Abéla.

Cependant Abiſaï & Joab ſuivis de tout Juda, & de l'élite des troupes de David, pourſuivoient Séba fils de Bochri. Celui-ci après avoir traverſé tout le païs, & ramaſsé les meilleurs ſoldats des autres Tribus d'Iſraël où il avoit paſsé, ſe retira dans la ville d'Abéla, dans le païs de Bethmaaca, à l'extrémité ſeptentrionale de la Paleſtine, à l'entrée de la vallée qui eſt entre le mont Liban & l'Antiliban.

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulg. 1020.

Joab & ses gens vinrent donc l'assiéger à Abéla ; ils éleverent des terrasses autour de la Ville, ils l'environnerent de murs & de forts à la maniere de ce tems-là. Ils avoient déja gagné l'avant-mur, & l'armée travailloit à sapper la muraille intérieure, lorsqu'une femme de la Ville, qui étoit en réputation d'une grande sagesse, parut sur la muraille, & s'écria : Ecoutez ; dites à Joab qu'il s'approche, & que je veux lui parler. Joab s'étant approché, elle lui dit : Ecoutez les paroles de vôtre servante : Autrefois on disoit en proverbe : Que ceux qui ont besoin de conseil, aillent le demander à Abéla. Ils venoient, & ils terminoient ainsi leurs affaires. Elle ajoûta : N'est-ce pas moi qui dis la vérité dans Israël à ceux qui me la demandent ? & cependant vous voulez ruiner une Ville si célébre, une Ville mere de tant d'autres. Pourquoi détruisez-vous l'héritage du Seigneur ?

Joab répondit : A Dieu ne plaise ; je ne viens point pour ruiner ni pour détruire, ce n'est point là mon intention ; je n'en veux qu'à Séba fils de Bochri, qui s'est soulevé contre le Roi David. Livrez-nous seulement cet homme, & nous nous retirerons aussi-tôt. Cette femme répondit : On va vous jetter sa tête par-dessus la muraille. Elle revint dans l'assemblée, & parla au peuple avec tant de sagesse, qu'on coupa aussi-tôt la tête à Séba, & qu'on la jetta à Joab par-dessus les murs. Il fit sonner la retraitte, leva le siége, chacun s'en retourna dans sa maison, & Joab revint à Jerusalem, & continua à commander l'armée comme auparavant. Banaïas fils de Joïada, commandoit les gardes du Roi, c'est-à-dire, les

Mort de Séba fils de Bochri, & fin de sa révolte.

Céréthiens & les Phélétiens. Le Roi continua aussi les autres Officiers de sa Cour dans leurs emplois, & il créa Ira fils de Jaïr, son Prêtre & son grand Aumônier, c'est-à-dire, le ministre des dévotions particulieres du Roi.

ANNE'E INCERTAINE.

CHAPITRE XXIV.

Famine dans Israël à cause de l'injustice commise par Saül contre les Gabaonites.

Sous le regne de David, Dieu envoya sur la terre une famine qui dura trois ans (*a*). David consulta l'Oracle du Seigneur, & le Seigneur lui répondit que cette famine étoit arrivée à cause de Saül & de sa famille, qui étoit une maison de sang, & qui avoit irrité Dieu, en faisant mourir les Gabaonites. On ignore le tems auquel Saül exerça cette cruauté, à moins que ce n'ait été lorsqu'il fit périr les Prêtres de Nobé, & qu'il fit transporter le Tabernacle à Gabaon (*b*). On sait que les Gabaonites étoient de la race des anciens Cananéens, lesquels ayant surpris la bonne foi de Josué, tirerent de lui & des anciens d'Israël, une promesse confirmée par serment, qu'il ne leur seroit fait aucun mal, & qu'ils demeureroient en sûreté dans le païs; à condition toutefois qu'ils seroient assujettis à porter l'eau & le bois en la maison du Seigneur (*c*). Saül par je ne sai quel motif, en avoit fait périr la plus grande partie. La foi publique avoit été violée, & le nom sacré du Seigneur, qui étoit intervenu dans la promesse qu'on leur avoit faite, avoit été en quelque sorte profané par ce manque de parole. Dieu en tira vengeance par la famine dont on vient de parler. David fit donc venir le reste des Gabaonites, & leur dit: Que

(*a*) 2. *Reg.* XXI.
(*b*) Voyez 1. *Reg.* XXII. 19.
(*c*) Voyez Josué IX. 1. 2. 3. 17.

ANNE'E INCERTAINE.

puis-je faire pour réparer l'injure que vous avez reçûë, afin que vous bénissiez l'héritage du Seigneur, & que Dieu retire sa main, qu'il a appesantie sur son peuple ?

Les Gabaonites demandent sept personnes de la race de Saül pour les faire mourir.

Les Gabaonites répondirent : Nous ne voulons ni or ni argent ; mais nous demandons justice contre Saül & contre sa maison : nous ne demandons le sang d'aucune autre dans tout Israël. Qu'on nous livre seulement la race de Saül, qui nous a opprimez si injustement, afin qu'elle soit exterminée, qu'il n'en reste pas un homme dans Israël. Qu'on nous donne sept de ses petits-fils, afin que nous les mettions en croix à Gabaa devant le Seigneur, pour réparer l'outrage qui a été fait à son nom, & l'injure que nous avons reçûë. David voyant qu'au lieu de toute la famille de Saül, qu'ils avoient d'abord demandée, ils s'étoient réduits à sept, leur accorda leur demande, & réserva Miphiboseth, à cause de l'alliance qu'il avoit autrefois jurée avec son pere Jonathas. Il leur livra donc les deux fils de Respha & de Saül, savoir Armoni & Miphiboseth, différent de Miphiboseth fils de Jonathas ; & outre cela cinq fils que Michol fille de Saül avoit eus d'Adriel fils de Berzellaï.

Les Gabaonites les prirent & les crucifierent devant le Seigneur, sur la colline proche de Gabaa ; ils les exécuterent tous ensemble au commencement de la moisson des orges, c'est-à-dire, vers le milieu du mois de Mars. Or Respha fille d'Aïa, mere des deux Princes Armoni & Miphiboseth, ne les abandonna pas depuis leur supplice. Elle prit un cilice, l'étendit sur le rocher, & demeura là depuis le com-

mencement de la moisson, jusqu'à ce que Dieu fléchi par ce sacrifice, envoya de la pluïe sur la terre, & lui rendit sa premiere fécondité ; car la famine étoit causée par la sécheresse & la stérilité de la terre. Respha garda donc ces corps, & empêcha que les oiseaux ne les déchirassent pendant le jour, & les bêtes carnassieres pendant la nuit.

ANNE'E INCERTAINE.

Cette action de Respha concubine ou femme du second rang de Saül, fut rapportée à David, & ce Prince la loüa ; il voulut même donner des témoignages publics de son respect pour la personne, & pour la mémoire de Saül & de Jonathas. Il envoya prendre les os de ces deux Princes, que ceux de Jabés avoient enlevez des murs de Bethsan, & qu'ils avoient enterrez près de leur Ville, & il les fit transporter au-deça du Jourdain, les joignit aux os de ceux qui avoient été crucifiez à Gabaa, & les fit ensevelir avec eux, à côté du sépulcre de Cis pere de Saül, à Gabaa. Ces ordres furent exécutez, & Dieu continua à verser sa bénédiction sur la terre, & à lui donner la fertilité comme auparavant.

CHAPITRE XXV.

Guerre des Philistins contre David. C'est la derniere où ce Prince ait assisté en personne.

Vers ce tems-là les Philistins vinrent attaquer les Israëlites ; & David marcha contre eux en personne (*a*). Il leur livra bataille ; & s'étant trouvé accablé de fatigue, Jesbi fils d'Ob, de la race des Géans ou des Réphaïms, qui avoit une lance dont le fer pesoit trois cens sicles, c'est-à-dire, huit livres & quelques onces, & qui portoit une épée neuve & fort tranchante ; Jesbi vint sur David pour le tuer ; mais Abisaï fils de Sarvia, prévint le Philistin, & le

(*a*) 2. *Reg.* XXI. 15. 1. *Par.* XX. 4. 5. 6.

ANNE'E INCERTAINE.

c'eſt-à-dire, comme je crois, il prit les deux villes d'Ar, ou plutôt la ville d'Ar, autrement Aréopolis Capitale de Moab, qui eſt partagée en deux par le fleuve Arnon. Il s'en rendit le maître, & la ſaccagea. Un jour la terre étant toute couverte de neige, il deſcendit dans une cîterne, & y tua un lion qui s'y étoit retiré. Dans une autre rencontre il mit à mort un Egyptien d'une grandeur extraordinaire. L'Egyptien parut la lance à la main, Banaïas la lui arracha, n'ayant que ſon bâton ſeulement, & il le tua de ſa propre lance. David pour lui donner des marques publiques de ſon eſtime, le fit ſon Conſeiller & ſon confident. L'Ecriture ne nomme pas le troiſiéme de cette claſſe. C'eſt apparemment Joab, dont la valeur eſt aſſez connuë dans cette hiſtoire, ou Sobochaï, qui tua un géant d'une grandeur extraordinaire. Outre ces ſix Héros, il y en avoit cinquante-trois (*a*) autres d'un rang & d'une réputation moindres que les premiers, mais toutefois fort renommez par leur valeur.

AN DU M. 2987. Avant J. C. 1013. Avant l'Ere vulg. 1017.

CHAPITRE XXVI.

David entreprend de faire le dénombrement de ſon peuple.

Après cela David ſe voyant tranquile dans ſes Etats, conçut le deſſein de faire un dénombrement exact de tout ſon peuple (*b*). Ce mauvais deſſein ne venoit que du mauvais eſprit, & Dieu dans ſa colere permit qu'il inſpirât à David cette réſolution. Le Roi dit donc à Joab : Allez dans toutes les Tribus d'Iſraël, depuis Dan juſqu'à Berſabée, & faites le dénombrement du peuple, afin que j'en ſache au juſte la quantité. Joab lui répondit : Que le Sei-

(*a*) On en lit trente-ſept. 2. *Reg.* XXIII. 24. & ſuiv. & 16. dans 1. *Par.* XI. 41. 42. *& ſeq.*

(*b*) 2. *Reg.* XXIV. 1. 2. 3.

AN DU M. 2987. Avant J. C. 1013. Avant l'Ere vulg. 1017.

gneur Dieu veüille multiplier vôtre peuple au centuple; mais que prétend faire mon Seigneur, par cet ordre qu'il me donne, & qui peut être imputé à péché à tout Israël? Néanmoins la volonté du Roi l'emporta sur les remontrances de Joab, & des principaux Chefs de l'armée, & Joab partit avec les premiers Officiers de la Cour pour obéïr à David. Ils commencerent leur course par Aroër, qui est au-delà du Jourdain, à l'extrémité orientale & méridionale du partage de Ruben. Ils passerent par le païs nouvellement conquis par ceux de Ruben sur les Agaréniens (*a*), & par la ville de Jazer; ils continuerent le long des montagnes de Galaad. De là ils descendirent à Dan, près la source du Jourdain, au pied du mont Liban; ensuite ils tournerent dans la Phénicie, passerent près de Sidon & de Tyr, & enfin côtoyant la Méditerranée, ils arriverent à Bersabée, à l'extrémité méridionale de Juda.

Ayant ainsi parcouru tout Israël, ils se rendirent à Jerusalem auprès du Roi, après neuf mois & vingt jours d'absence. Joab donna au Roi le dénombrement qu'il avoit fait du peuple, & il s'en trouva d'Israël huit cens mille hommes, propres à porter les armes, & de Juda cinq cens mille, c'est-à-dire, qu'il pouvoit alors y avoir dans la Judée environ sept millions d'hommes; car on n'avoit fait le dénombrement que des hommes propres à aller à la guerre, sans y comprendre ni les femmes, ni les enfans, ni les vieillards, ni les Tribus de Levi & de

(*a*) Voyez 1. *Par.* v. 10. & nôtre Commentaire sur 2. *Reg.* XXIV. 6.

An du M. 2987. Avant J. C. 1013. Avant l'Ere vulg. 1017.

Benjamin. Les Paralipoménes (*a*) portent que le dénombrement montoit à onze cens mille hommes d'Israël capables de porter les armes, & à quatre cens soixante & dix mille hommes de Juda en âge d'aller à la guerre ; mais on soupçonne ce nombre d'être altéré. Ces mémoires se conserverent long-tems dans le païs, & l'Auteur des Paralipoménes les cite dans son Ouvrage, qui fut rédigé (*b*) après le retour de la captivité. Il nous avertit aussi que Joab, qui n'exécutoit qu'à contre-cœur les ordres du Roi dans cette commission (*c*), ne se hâta pas d'achever le dénombrement, & n'y comprit ni Levi, ni Benjamin ; & la colere du Seigneur éclata contre Israël, avant que le dénombrement fût fini.

David se repent d'avoir entrepris le dénombrement. Il choisit la peste entre les trois fléaux que Dieu lui proposa.

Après cela David sentit un remords de conscience, voyant que Dieu avoit commencé à déclarer que son action lui avoit déplû. Ce Prince reconnut que le premier motif de son action étoit l'orgüeil, & une vaine curiosité de savoir quelles étoient les forces de son Etat, & le nombre de ceux qui lui obéïssoient. Il s'humilia donc devant le Seigneur, & lui dit : J'ai commis un grand péché dans cette action : mais je vous prie, mon Dieu, de le pardonner à vôtre serviteur ; car j'ai fait une très-grande folie. La nuit même le Seigneur adressa sa parole au Prophéte Gad, qui étoit depuis long-tems attaché au service de David, & que ce Prince avoit auprès de lui comme son Prophéte ordinaire, qui devoit consulter Dieu dans toutes les affaires importantes. Dieu lui

(*a*) *Par.* XXI. 5.
(*b*) 1. *Par.* V. 17.
(*c*) Voyez 1. *Par.* XXI. 6. & XXVII. 24.

dit d'aller de grand matin trouver David, & de lui dire : Je vous donne le choix de trois fléaux que je vous prépare ; choisissez celui que vous voudrez : ou la famine pendant sept ans (*a*), ou la peste pendant trois jours, ou d'être vaincu de vos ennemis pendant trois mois. Gad obéït au Seigneur, & alla faire cette proposition à David, & lui dit : Délibérez sur cela, & voyez ce que vous voulez que je réponde à celui qui m'a envoyé. David répondit à Gad : Je me trouve dans une étrange perplexité ; mais il vaut mieux que je tombe entre les mains du Seigneur, puisqu'il est plein de miséricorde, que dans les mains des hommes : ainsi il exclut la famine & la guerre, & préféra la peste ; parce que cette maladie attaque les Rois comme les particuliers, & n'épargne personne ; au lieu que les malheurs de la guerre & de la famine ne se font pas d'ordinaite sentir aux Grands, & aux riches.

An du M. 2987. Avant J. C. 1013. Avant l'Ere vulg. 1017.

CHAPITRE XXVII.

Peste dont Dieu frappe Israël.

Le Seigneur envoya donc la peste dans Israël depuis le matin du jour suivant, & elle devoit durer jusqu'au jour arrêté ; c'est-à-dire, jusqu'à trois jours de là. D'abord elle fit mourir depuis Dan, jusqu'à Bersabée, soixante & dix mille personnes. L'Ange du Seigneur étendoit déja la main sur Jerusalem pour la ravager, lorsque Dieu eut compassion de tant de maux, & dit à l'Ange exterminateur : C'est assez ; retenez vôtre main. L'Ange parut entre le

(*a*) Les Paralipoménes ne lisent que trois ans de famine, 1. *Par.* XXI. 1. 12. & les Septante & l'Arabe lisent de même 2. *Reg.* XXIV. 13. mais le texte Hebreu & les versions du Livre des Rois lisent sept ans.

An du M. 2987.
Avant J. C. 1013.
Avant l'Ere vulg. 1017.

ciel & la terre, près de l'aire d'Areüna, ou Ornan Jebuſéen. Cette aire étoit à la campagne, mais très-près de la Ville. Areüna étoit alors dans ſon aire avec ſes quatre fils qui vannoient du froment. Ils virent l'Ange exterminateur, & apparemment qu'il fut vû auſſi de toute la Ville; car David le voyant prêt à frapper le peuple, dit au Seigneur : C'eſt moi qui ai péché, c'eſt moi qui ſuis le coupable : Qu'ont fait ceux-ci, qui ne ſont que les brebis? Que vôtre main, je vous prie, ſe tourne contre moi, & contre la maiſon de mon pere. Dieu écouta ſon humble priere; il lui envoya le Prophéte Gad, qui lui dit: Allez dreſſer un Autel au Seigneur dans l'aire d'Areüna le Jebuſéen. En même-tems David partit, & Areüna l'ayant vû venir avec tous les Officiers de ſa Cour, alla au-devant de lui, lui fit une profonde révérence panché juſqu'à terre, & il dit au Roi: D'où vient que mon Seigneur & mon Roi vient trouver ſon ſerviteur? David lui répondit : C'eſt pour acheter vôtre aire, & y dreſſer un Autel au Seigneur, afin qu'il faſſe ceſſer cette peſte qui tuë tant de peuple.

David va offrir au Seigneur un ſacrifice dans l'aire d'Areüna.

Areüna dit à David : Le Roi mon Seigneur peut prendre tout ce qu'il lui plaira pour offrir à Dieu; voilà des bœufs pour l'holocauſte, un chariot, & des jougs de bœufs pour brûler ſur l'Autel. Je prie mon Seigneur de les accepter, & que le Seigneur vôtre Dieu daigne agréer le vœu & l'offrande que vous lui faites. Le Roi lui répondit : Je ne puis recevoir gratuitement ce que vous m'offrez; car je n'offrirai point en holocauſte au Seigneur mon Dieu ce qui ne me coûte rien; mais je l'acheterai de vous,

& je le payerai. Il acheta donc l'aire & les bœufs cinquante ſicles d'argent, qui ſont environ quatre-vingt livres cinq ſols de nôtre monnoïe.

An du M. 2987.
Avant J. C. 1013.
Avant l'Ere vulg. 1017.

Les Paralipoménes (a) mettent une bien plus groſſe ſomme ; ſavoir, ſix cens ſicles d'or ; c'eſt-à-dire, en prenant le ſicle d'or à vingt-deux livres quatre ſols & quelques deniers, environ treize mille deux cens ſix livres quinze ou dix-huit ſols : ce qu'on peut concilier, en diſant que les cinquante ſicles d'argent n'étoient que pour l'achat des bœufs & du bois pour le ſacrifice, & de l'aire où l'on bâtit un Autel ; & que les ſix cens ſicles d'or furent employez à acheter tout le terrein des environs, qui étoit à Areüna, & où David apprit alors par révélation, que le Temple ſeroit un jour conſtruit. David ayant donc dreſſé un Autel en cet endroit, & y ayant offert un holocauſte ſolemnel, le Seigneur le reçut en bonne odeur ; il envoya le feu du Ciel, qui le conſuma, & il fit ceſſer la plaïe dont il avoit commencé de frapper ſon peuple. On ne ſait pas préciſément combien la peſte dura ; mais il y a aſſez d'apparence qu'elle ne continua que le premier jour, juſqu'après l'offrande de l'holocauſte.

Comme l'érection de l'Autel dreſsé dans l'aire d'Areüna, s'étoit faite contre l'ordre commun, & parce que dans une conjoncture ſi preſſante, on n'eut pas le loiſir d'aller ſacrifier ſur l'Autel du Seigneur qui étoit à Gabaon ; David ne ſe crut pas diſpenſé d'y aller rendre à Dieu ſes actions de graces, pour avoir échappé d'un ſi grand péril. Il ſe mit

(a) 1. *Par.* XXI. 25. 26. *&c.*

An du M. 2987.
Avant J. C. 1013.
Avant l'Ere vulg. 1017.

donc en devoir d'y aller : mais la fraïeur dont il avoit été saisi à la vûë de l'Ange exterminateur, l'avoit tellement affoibli, qu'il n'eut pas la force de s'y rendre (*a*) ; il se contenta de retourner à l'aire d'Areüna, & d'y offrir de nouveau un sacrifice d'actions de graces, après la cessation de la peste.

CHAPITRE XXVIII.

David dispose toutes choses pour l'érection d'un Temple au Seigneur.

Dieu ayant déclaré d'une maniere expresse, que le mont de Sion étoit le lieu qu'il avoit choisi pour son Temple, David ne songea plus qu'à préparer toutes les choses nécessaires pour l'exécution de ce dessein, & pour bâtir ce Temple, dont le Seigneur avoit réservé l'exécution à son fils Salomon. Il fit donc assembler tous les Chananéens qui restoient dans le païs, & à qui l'on n'avoit conservé la vie, que sous la condition d'y demeurer comme esclaves & serviteurs du Prince. David en employa une partie à tirer les pierres & les marbres des carrieres (*b*), à les tailler, à les polir, & à les disposer pour être mises en œuvre dans cet édifice. Il avoit de longue main fait provision de fer & d'airain, en si grande quantité, que l'on n'en pouvoit marquer le poids. Il mit d'autres ouvriers à forger avec ces métaux, des instrumens pour la taille des pierres & des bois, pour le bâtiment de la maison de Dieu ; enfin il fit provision d'une si grande quantité de bois de cédres, qu'à peine le pouvoit-on concevoir. Il disoit en lui-même : Mon fils Salomon, à qui Dieu a réservé l'honneur de cet ouvrage, est encore jeune & foible, & la maison que je veux élever au Tout-Puissant, doit être un prodige de grandeur, de ma-

(*a*) Voyez 1. *Par.* XXI. 28. 30. | (*b*) 1. *Par.* XXII.

gnificence

gnificence & de beauté ; ainsi il faut lui préparer toutes choses pour un si vaste dessein.

An du M. 2988. Avant J. C. 1012. Avant l'Ere vulg. 1016.

Salomon est destiné pour bâtir un Temple au Seigneur.

Il fit après cela venir Salomon, & lui dit : Mon fils, j'avois pris la résolution de bâtir un Temple au Seigneur mon Dieu ; mais il m'a dit : Vous avez répandu beaucoup de sang, & vous vous êtes trouvé en beaucoup de batailles (*a*), ainsi vous ne pourrez pas me bâtir une maison, après tant de sang répandu en ma présence. Mais vous avez un fils qui sera un Prince de paix, parce que je le maintiendrai dans une parfaite tranquillité, & que j'éloignerai tout ce qui pourroit le troubler pendant son regne. Ce sera lui qui bâtira un Temple à mon nom, il sera mon fils, & je serai son pere, & j'affermirai pour toûjours son regne sur Israël. Ainsi, mon fils, c'est à vous à remplir les desseins du Seigneur, & à exécuter ses volontez. Je le prie de vous combler de ses bénédictions, de vous rendre heureux, & de vous donner la sagesse & l'intelligence, afin que vous puissiez heureusement gouverner Israël, & garder fidélement la Loi du Seigneur. Car vous ne pourrez être heureux, qu'autant que vous lui demeurerez fidéle & obéïssant. Armez-vous de force pour accomplir cette grande entreprise. Voilà ce que j'ai amassé dans ma pauvreté, pour la dépense de l'édifice dont je parle ; cent mille talens d'or (*b*) & un million de talens d'argent, avec une si grande quantité d'airain & de fer, qu'on ne peut la nombrer (*c*),

(*a*) 1. *Par.* XXII. 8.

(*b*) Les cent mille talens d'or font six milliards, neuf cens cinquante-trois millions & cent vingt-cinq mille livres en or.

(*c*) Le million de talens d'ar-

An du M. 2988.
Avant J. C. 1012.
Avant l'Ere vulg. 1016.

David exhorte les Chefs d'Israël à aider Salomon dans la construction du Temple.

sans parler du bois & des pierres dont j'ai fait provision pour cet effet. Vous avez une infinité d'ouvriers de toute sorte pour mettre en œuvre ces métaux, ces bois & ces pierres; mettez-vous donc en état d'y travailler, & le Seigneur sera avec vous.

En même-tems il fit assembler tous les Chefs d'Israël, & en leur présence il désigna son fils Salomon pour son successeur, & il leur dit: Vous voyez que le Seigneur est avec vous, & qu'il vous a établis dans une profonde paix, en assujettissant tous les peuples voisins nos ennemis à nôtre empire. Préparez donc vos cœurs & vos ames à chercher le Seigneur; & assistez mon fils Salomon à bâtir un Temple à vôtre Dieu; afin que son Arche y soit transportée, & qu'il y reçoive vôtre culte & vos adorations. Ce fut dans le même tems (*a*), & apparemment dans la même assemblée, qu'il établit l'ordre des Prêtres & des Lévites pour le service du Temple (*b*). Il ordonna d'abord qu'à l'avenir on feroit le dénombrement des Lévites, depuis vingt ans, & au-dessus, jusqu'à soixante: au lieu qu'auparavant on ne les recevoit dans le ministere du Tabernacle, que depuis trente jusqu'à cinquante ans; parce que jusqu'alors le travail avoit été plus grand, à cause des fréquens changemens de l'Arche & du Tabernacle, & que le lieu du Tabernacle étoit beaucoup plus petit, & le service moins magnifique avant la construction du Temple. Toutefois dans cette ren-

gent vaut de nôtre monnoye quatre milliards huit cens soixante-sept millions, cent quatre-vingt-sept mille cinq cens livres en argent.

(*a*) An du Monde 2988.
(*b*) 1. *Par.* XXIII.

contre on ſuivit l'ancienne maniere de faire le dénombrement des Lévites depuis trente ans juſqu'à cinquante, & il s'en trouva trente-huit mille. De ce nombre il y avoit ſix mille Juges, quatre mille Portiers, quatre mille Chantres, & vingt-quatre mille Lévites, pour les différentes fonctions du miniſtere du Temple. Ils étoient ſubordonnez aux Prêtres, & ſoumis à leurs ordres. Sous les Lévites étoient les Gabaonites, & autres eſclaves nommez *Nathinæi*, ou donnez, qui portoient le bois, l'eau & autres choſes de cette nature pour le ſoulagement des Lévites. Mais dans la ſuite on fit le dénombrement des Lévites, comme nous l'avons dit, depuis vingt juſqu'à ſoixante ans.

AN DU M. 2988. Avant J. C. 1012. Avant l'Ere vulg. 1016.

CHAPITRE XXIX.

Claſſes des Lévites.

On partagea en vingt-quatre claſſes tout le corps des Lévites, & il fut ordonné que ces vingt-quatre claſſes ſerviroient dans le Temple par ſemaine, chacune à ſon tour. Le nombre de ceux qui entroient en ſervice n'étoit point limité; parce que les claſſes pouvoient être tantôt plus & tantôt moins fortes, & que le nombre des Lévites ſubordonnez à chaque claſſe, lui étoit proportionné, & étoit plus ou moins grand, ſelon que la claſſe étoit plus ou moins nombreuſe. Mais il y avoit toûjours douze Maîtres Chantres, ou douze Maîtres de Muſique, & douze Maîtres Portiers, ou ſi l'on veut, douze Capitaines des portes; car le Temple étoit gardé comme une Citadelle, ou comme le Palais d'un Prince. Ces douze premiers Officiers en avoient encore d'autres qui leur étoient ſubordonnez, & qui étoient tirez au ſort chaque ſemaine; ils commandoient chacun la troupe qui lui étoit aſſignée. Il ſemble que les

An du M 2988.
Avant J. C. 1012.
Avant l'Ere vulg. 1016.

douze premiers Chefs servoient toute l'année & sans semestre ; au lieu que les autres ne servoient qu'une semaine de suite. Ils entroient le Samedi en service, & en sortoient le Samedi suivant. Leurs fonctions ordinaires étoient de garder les portes du Temple, afin qu'il n'y entrât aucun étranger, ni même aucun Israëlite qui ne fût purifié.

Ordre ou distribution des Chantres.

A l'égard des Chantres ou des Musiciens, qui étoient tous Lévites, ils chantoient les loüanges du Seigneur, ou à voix seule, ou avec les instrumens, lorsqu'on brûloit les holocaustes ordinaires du soir & du matin, & qu'on offroit les sacrifices Solemnels aux jours du Sabbat, aux jours de Néomenie, ou premier jour du mois, & aux grandes Solemnitez, soit ordinaires ou extraordinaires. Ils rendoient une parfaite obéïssance, premierement à leurs Chefs, puis aux Prêtres qui se trouvoient en même-tems dans le Temple (*a*) & qui étoient de service.

Asaph, Heman, & Idithun, ou Ethan, étoient les trois principaux Musiciens de ce tems-là (*b*). Asaph avoit quatre fils; Idithun six, & Heman quatorze. Ces vingt-quatre personnes furent mises à la tête des vingt-quatre classes des Chantres. Ces classes étoient distribuées entr'elles par les instrumens particuliers dont elles joüoient. Les fils d'Asaph joüoient principalement du *Nabal*, ou Psalterion. Ceux d'Idithun joüoient de la Cythare, en hébreu *Cinnor ;* c'est un instrument qui a quelque rapport à la harpe. Ceux d'Heman joüoient d'une espece de

(*a*) Voyez le Chapitre XXIV. du premier des Paralip.

(*b*) I. *Par.* XXV.

ſonnette & du cor, & apparemment de tous les inſtrumens à vent. Heman avoit auſſi eu trois filles qui ſe diſtinguerent dans la muſique, & on les emploïa de même que les hommes, dans les cérémonies au moins extraordinaires de Religion; car dans plus d'une occaſion, il eſt parlé des Muſiciennes dans le Temple (*a*), & dans d'autres cérémonies religieuſes. Les Chantres ſe prenoient des autres familles des Lévites; mais c'étoient les fils d'Aſaph, d'Idithun & d'Heman qui préſidoient à leurs chœurs, & qui les inſtruiſoient; & lorſqu'ils étoient rangez autour de l'Autel, & qu'ils chantoient, la famille de Caath occupoit le milieu, celle de Merari la gauche, & celle de Gerſon la droite. Quant à l'ordre que les vingt-quatre claſſes devoient tenir entr'elles, pour éviter toute jalouſie, on les tira au ſort; & chacune ſervoit à ſon rang, à commencer par les premieres que le ſort avoit déſignées.

Diſtribution des fonctions des Portiers du Temple.

Les Portiers (*b*) étoient diſtribuez à peu près de même. On les tira des familles de Coré & de Merari, & on en fit quatre claſſes pour les quatre grandes portes du Temple, qui regardoient les quatre parties du monde. Les Chefs de ces quatre claſſes avoient ſous eux grand nombre de Capitaines, & de Portiers ſubordonnez entr'eux. Les premiers ſervoient toute l'année, & n'avoient point de ſemeſtre; mais les Chefs ſubordonnez, qui ſe tiroient au ſort, & les ſimples Portiers, ne ſervoient que par

(*a*) Voyez 1. *Par.* XXV. 5. & 1. *Par.* XV. 20. & *Pſalm.* LXVII. 26. & la Diſſert. ſur la Muſique des Hébreux.

(*b*) 1. *Par.* XXVI.

AN DU M. 2988.
Avant J. C. 1012.
Avant l'Ere vulg. 1016.

semaine. Outre les quatre grandes portes du Temple, il y en avoit plusieurs autres qu'ils gardoient; par exemple les portes de la sale des assemblées, celles du trésor, celles du Parvis intérieur; & il falloit que le nombre des Portiers fût grand, puisqu'on compte ici quatre mille Portiers, de même que quatre mille Chantres, c'est-à-dire, quatre mille Chefs des Portiers. Les fonctions de ces gens étoient toutes militaires. Ils gardoient le Temple jour & nuit. L'Ecriture louë leur force & leur valeur. Ils avoient sous leur garde les revenus du Temple en bled, en sel, en vin, & en farines. Ils gardoient les troncs où l'on mettoit les offrandes, & les sales où l'on avoit amassé les dépoüilles les plus précieuses prises sur les ennemis par Samuël, par Saül, par Abner, par Joab, par David; en un mot, tout ce qu'il y avoit de plus riche & de plus précieux dans le Temple, étoit sous leur garde.

CHAPITRE XXX.

Juges & Magistrats tirez du nombre des Lévites.

On tira aussi de la Tribu de Lévi (*a*), conformément aux ordonnances de Moïse, des Juges pour terminer les différends qui pouvoient s'élever, tant dans le Temple & dans Jerusalem, que dans les Villes de la campagne, tant au-deça qu'au-delà du Jourdain. Ils jugeoient les procès, ils instruisoient le peuple, ils tenoient les registres publics, ils contraignoient par corps, & faisoient exécuter les sentences des Juges. Ils avoient pouvoir & autorité, non-seulement pour l'exercice de la justice contentieuse en matiere de religion, mais aussi en matiere criminelle & de police.

(*a*) 1. *Par.* XXVI. 29. *& seq.*

Les Prêtres étoient tous de la famille d'Aaron. Les ſimples Lévites n'avoient nulle part au Sacerdoce. On a déja remarqué qu'alors il y avoit deux Grands-Prêtres ; Sadoc de la famille d'Eléazar, & Abiathar de la famille d'Ithamar. Pour prévenir les diſputes & les jalouſies, on tira au ſort vingt-quatre familles de Prêtres, priſes de ces deux branches d'Eleazar & d'Ithamar, afin qu'ils ſerviſſent dans le Temple tour à tour chaque ſemaine ; ils entroient en fonction au jour du Sabbat, & en ſortoient à pareil jour la ſemaine ſuivante. C'étoit à eux d'offrir tous les jours ſoir & matin, l'encens dans le Saint, de mettre ſur l'Autel d'or tous les jours de Sabbat, les pains de propoſition (*a*), & d'allumer les lampes ſur le chandelier d'or à ſept branches ; d'offrir les ſacrifices ſur l'Autel des holocauſtes, & de répandre le ſang des victimes au pied de cet Autel, de préparer, de paîtrir, & de cuire les pains de propoſition, & tous les autres pains & gâteaux qui s'offroient ſur l'Autel. Enfin ils avoient la garde des poids & des meſures, dont on conſervoit les étalons dans le Temple. Voilà ce qui regarde les Miniſtres de la maiſon de Dieu.

An du M. 2988.
Avant J. C. 1012.
Avant l'Ere vulg. 1016.

Fonctions & claſſes des Prêtres.

David avant ſa mort donna auſſi à Salomon un état de ſa maiſon, & de ſes domeſtiques (*b*). Le Roi avoit choiſi dans tout Iſraël trois cens mille hommes des plus vaillans, pour ſa garde & pour ſon ſervice. Ils ſervoient vingt-quatre mille hommes à la fois pendant un mois, enſorte que ce ſervice ne les dérangeoit que très-peu dans le gouvernement de

Etat de la maiſon & des Officiers de David.

(*a*) Voyez 1. *Par*. XXVII. | (*b*) 1. *Par*. XXIII. 28. 29.

AN DU M. 2988. Avant J. C. 1012. Avant l'Ere vulg. 1016.

leurs affaires domeſtiques, & dans leurs travaux de la campagne. David avoit établi à la tête de ces vingt-quatre mille hommes, vingt-quatre de ces Héros dont on a parlé ci-devant, qui en avoient nombre d'autres ſous eux. On ne s'avançoit dans ces corps, que par des preuves effectives de courage & de conduite. Jeſboam étoit le Chef de la bande de vingt-quatre mille hommes qui ſervoient le premier mois. Dudia d'Ahohi commandoit les troupes du ſecond mois; Banaïas fils de Joïada, étoit Chef de ceux du troiſiéme mois, & ainſi des autres.

Le Surintendant des tréſors du Roi étoit Azmoth. L'Intendant des tréſors particuliers en or, en argent, en cuivre, en fer, en bois, que David avoit amaſſés dans différentes Villes & Villages, étoit Jonathan fils d'Oſias. Les Hébreux appellent tréſors, toutes ſortes d'amas, de proviſions & de magaſins. Ezri fils de Chélub avoit l'Intendance des travaux du labourage, que l'on faiſoit pour le Roi, dans les champs. Il y avoit de pareils Intendans ſur les vignes, les celliers, les caves, ſur les oliviers & les magaſins d'huile, ſur les troupeaux de bœufs & de brebis, que l'on nourriſſoit pour le Roi dans les meilleurs pâturages du païs; ſur ſes chameaux, ſur ſes ânes. Voilà quel étoit l'état des Officiers de David. On a déja vû que Joab étoit le Généraliſſime de ſes troupes. Chuſaï étoit ſon favori. Joïada & le Grand-Prêtre Abiathar ſuccederent à Achitophel dans la Charge de Conſeiller du Roi. Jonathan oncle de David, perſonnage diſtingué par ſa profonde ſageſſe, & Jahiel fils d'Achimoni, étoient auprès des enfans du Roi, comme Gouverneurs ou Précepteurs.

David

AN DU M. 2989.
Avant J. C. 1011.
Avant l'Ere vulg. 1015.

David étoit déja vieux (*a*) & fort épuisé, & quoiqu'on le couvrît beaucoup, on ne pouvoit l'échauffer (*b*). Ses Médecins lui dirent : Nous chercherons une jeune fille vierge, afin qu'elle serve le Roi nôtre Seigneur, qu'elle l'échauffe, & que dormant auprès de lui, elle remedie à ce grand froid qui l'incommode. Ils firent donc chercher dans toutes les terres d'Israël, & ils trouverent Abisag de Sunam, qui étoit jeune & belle, & ils l'amenerent à David. Elle servoit le Roi, demeuroit auprès de lui, & l'échauffoit la nuit. Elle passoit pour épouse du Roi, quoiqu'il ne la connût point, & qu'elle demeurât toûjours vierge.

On donne à David Abisag pour l'échauffer.

CHAPITRE XXXI.

Adonias fils aîné de David, prétend hériter du Roïaume, au préjudice de Salomon.

Or Adonias fils de David & d'Aggith, se regardoit comme l'héritier présomptif de la Couronne; car depuis la mort d'Absalon, il étoit l'aîné des fils du Roi. C'étoit un jeune Prince, bien fait de sa personne, aimé des principaux de la Cour; il se donna un train magnifique, se fit faire des chariots, prit des cavaliers qui l'accompagnoient toûjours, & cinquante hommes qui lui servoient d'estafiers & qui couroient devant lui, à la maniere de ce païs-là. Son pere qui aimoit tendrement ses enfans, vit tout cela sans en rien dire, & Adonias prit son silence pour un consentement. Il s'étoit lié avec Joab Général de l'armée, & le Grand-Prêtre Abiathar, qui soûtenoit son parti contre Salomon que David avoit nommément désigné pour son successeur. Mais comme le Roi étoit fort vieux & fort affoibli, & que Salomon n'étoit pour ainsi dire qu'un enfant, Adonias ne s'en mettoit pas beaucoup en peine.

(*a*) Il avoit soixante-neuf ans. | (*b*) 3. *Reg.* I. 1. 2.

An du M. 2989. Avant J. C. 1011. Avant l'Ere vulg. 1015.

D'un autre côté le parti de Salomon étoit appuyé par le Grand-Prêtre Sadoc, par Banaïas fils de Joïda, par le Prophéte Nathan, par le peuple & par les plus braves de la garde de David. Adonias ayant donc fait préparer un grand festin auprès de la pierre Zohelet, à l'orient de Jérusalem, & près la fontaine de Rogel, qui avoit sa source au pied des murailles de la Ville, y invita tous ses freres les fils du Roi, tous les serviteurs & Officiers de la maison de David, qui étoient de son parti; mais il n'y invita ni Salomon son frere, ni le Prophéte Nathan, ni Banaïas, ni les Chefs de l'armée ou des gardes du Roi. Alors Nathan fut trouver Bethsabée mere de Salomon, & lui dit: Savez-vous qu'Adonias fils d'Aggith veut se faire déclarer Roi, sans que David nôtre Seigneur le sache? Venez donc, & suivez le conseil que je vais vous donner, si vous voulez sauver vôtre vie & celle de Salomon vôtre fils. Allez vous présenter au Roi David, & dites lui: Mon Seigneur, ne m'avez-vous pas promis avec serment, à moi qui suis votre servante, que Salomon mon fils regneroit, & seroit assis sur vôtre Trône? D'où vient donc qu'Adonias se fait reconnoître pour Roi? Et pendant que vous parlerez encore au Roi, je surviendrai, & j'appuyerai tout ce que vous aurez dit.

Bethsabée & Nathan avertissent David des desseins d'Adonias, & font reconnoître Salomon pour Roi.

Bethsabée alla donc trouver David, & s'étant prosternée en sa présence, le Roi lui dit: Que desirez-vous? Elle répondit, qu'encore que le Roi lui eût promis avec serment, que son fils Salomon regneroit après lui, cependant Adonias vouloit se faire Roi sans qu'il en fût informé; qu'il avoit fait tuer grand nombre d'animaux gras, pour en faire un

AN DU M. 2989. Avant J. C. 1011. Avant l'Ere vulg. 1015.

festin, auquel il avoit invité les fils du Roi, le Grand-Prêtre Abiathar, & Joab Général de l'armée; mais qu'il n'y avoit point appellé Salomon son fils. Elle ajoûta: Tout Israël a maintenant les yeux sur vous, ô Roi, attendant que vous leur déclariez qui doit être assis après vous sur vôtre Trône. Car sans cela, après que mon Seigneur & mon Roi se sera endormi avec ses peres, nous serons traitez comme ennemis & comme criminels d'Etat, moi & mon fils Salomon. Bethsabée parloit encore lorsque le Prophéte Nathan arriva; on l'annonça au Roi. Bethsabée sortit, & on fit entrer Nathan. S'étant incliné profondément, il dit au Roi: Mon Seigneur, avez-vous ordonné qu'Adonias seroit vôtre successeur? car il a fait aujourd'hui un grand festin aux principaux de la Cour, & on a crié: Vive le Roi Adonias. Cet ordre est-il venu de la part de mon Seigneur? & ne m'avez-vous point déclaré que Salomon devoit être vôtre successeur?

Salomon est déclaré Roi, & assis sur le trône de David.

En même-tems le Roi fit rentrer Bethsabée, & lui confirma avec serment la promesse qu'il lui avoit faite, de placer Salomon sur son Trône; & sur le champ ayant mandé Sadoc, Nathan & Banaïas, il leur dit: Prenez avec vous les gardes du Roi, faites monter sur ma mule mon fils Salomon, menez-le à la fontaine de Gihon, à l'occident de la Ville, & aux pieds des murailles, vous l'y proclamerez Roi au son de la trompette & aux cris de tous les assistans. De là vous le ramenerez au Palais, & vous le ferez asseoir sur mon Trône; & je le déclarerai solemnellement mon successeur. Banaïas prit les troupes de la garde du Roi, & mena Salomon monté sur

An du M. 2990. Avant J. C. 1010. Avant l'Ere vulg. 1014.

la mule de David, à la fontaine de Gihon. Le Grand-Prêtre Sadoc apporta du Tabernacle une corne pleine d'huile, il en ſacra Salomon; ils ſonnerent de la trompette, & on cria: Vive le Roi Salomon.

Tout le peuple étant accouru au bruit, ſuivit le nouveau Roi juſqu'au Palais avec de grands cris d'allegreſſe, & au ſon des inſtrumens du muſique, avec toutes les démonſtrations poſſibles d'une joïe publique. Adonias, & tous ceux qu'il avoit conviez, entendirent ce bruit qui retentiſſoit de toutes parts. Et comme ils étoient dans l'attente d'en ſavoir la cauſe, Jonathas fils du Grand-Prêtre Abiathar ſe préſenta, & Joab l'ayant fait entrer dans la tente où l'on étoit à table, lui dit: Venez, vous êtes un brave homme, vous ne nous apporterez que de bonnes nouvelles. Je n'en ai que de mauvaiſes à vous dire, répondit Jonathas; car le Roi David nôtre Seigneur a établi ſon fils Salomon Roi en ſa place. Il leur raconta enſuite comme la choſe s'étoit paſſée, & leur dit, que Salomon étoit actuellement aſſis ſur le Trône du Roi, & que David avoit reçû les complimens de toute la Cour ſur cela, chacun s'empreſſant de lui dire: Que Dieu rende le nom de Salomon encore plus illuſtre que le vôtre; que Dieu éleve ſon Trône au-deſſus de vôtre Trône; & le Roi couché dans ſon lit, a adoré le Seigneur, en diſant: Beni ſoit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël, qui m'a fait voir aujourd'hui, de mes propres yeux, mon fils aſſis ſur mon Trône.

Adonias ſe retire à l'aſile de l'Autel des holocauſtes.

Tous les conviez d'Adonias ſe leverent ſaiſis de fraïeur, & chacun s'en alla de ſon côté. Adonias craignant Salomon, courut au plutôt prendre la

corne de l'Autel des holocaustes, & ne la voulut pas quitter, que Salomon ne lui promît qu'il ne seroit point mis à mort. On alla en donner avis à Salomon, qui répondit : S'il se conduit en homme de bien, il ne tombera pas en terre un seul cheveu de sa tête ; mais s'il se trouve dans quelque mauvaise action, il mourra. Le Roi envoya donc lui porter cette réponse, & le tirer de l'Autel ; & Adonias s'étant présenté devant le Roi Salomon, il se prosterna jusqu'en terre en sa présence, & Salomon lui dit : Allez-vous-en en vôtre maison.

An du M. 2990.
Avant J. C. 1010.
Avant l'Ere vulg. 1014.

CHAPITRE XXXII.

David exhorte les principaux d'Israël à aider Salomon dans le bâtiment du Temple.

Peu de tems avant que David mourût, il assembla les Princes d'Israël (*a*), les Chefs des Tribus, les Généraux des troupes, les Intendans du domaine du Roi, les Princes ses enfans, les principaux Officiers de sa maison, & les plus braves de son armée, & il leur dit demeurant debout : Ecoutez-moi, vous qui êtes mes freres & mon peuple : J'avois eu la pensée de bâtir un Temple, pour y faire reposer l'Arche de l'Alliance du Seigneur, qui est comme le marche-pied de nôtre Dieu ; & j'ai préparé toutes choses pour la construction de cet édifice. Mais Dieu n'a pas eu pour agréable que j'exécutasse ce dessein, à cause des guerres presque continuelles que j'ai été obligé de soutenir. Il a réservé cette grace à mon fils Salomon, qu'il a daigné combler de ses bénédictions. Je vous conjure donc aujourd'hui de garder avec une entiere fidélité le commandement de nôtre Dieu. Et vous, mon fils, dit-il, en s'adressant à Salomon, appliquez-vous à connoître le Dieu

(*a*) 1. *Paral.* XXVIII.

AN DU M. 2990. Avant J. C. 1010. Avant l'Ere vulg. 1014.

de vôtre pere, & à le ſervir avec un cœur parfait; ſi vous lui êtes fidéle, il vous protégera; & ſi vous l'abandonnez, il vous rejettera pour jamais. Puis donc que Dieu vous a choiſi pour bâtir la maiſon de ſon Sanctuaire, armez-vous de force, & accompliſſez ſon ouvrage.

Plans & deſſeins du Temple, & de ſes parties.

En même-tems il lui mit en main les deſſeins & les plans de toutes les parties du Temple, des cours, des ſales, des veſtibules, des chambres, des parvis. Il lui donna auſſi l'ordre & la diſtribution des Prêtres & des Lévites, ſuivant les divers miniſteres qu'ils devoient remplir dans la Maiſon de Dieu; il lui remit un état des vaſes qui devoient ſervir dans le Temple, avec la quantité d'or & d'argent qui étoit néceſſaire pour les faire, ſuivant leur forme & grandeur. Il ajoûta: J'ai reçû toutes ces choſes écrites & deſſinées de la main de Dieu, afin que j'euſſe l'intelligence de tous les ouvrages du Temple, conformément à ce modéle. Vous voyez les Prêtres & les Lévites, les Princes & tout le peuple diſpoſez à exécuter vos ordres, & à vous aider dans l'entrepriſe à laquelle Dieu vous a deſtiné.

Le Roi adreſſant enſuite la parole (*a*) à toute l'aſſemblée des Grands & du peuple, il leur dit: Dieu ayant choiſi mon fils Salomon pour lui bâtir un Temple, j'ai travaillé à lui préparer tous les matériaux, les pierres, les marbres, les pierreries, l'or & l'argent néceſſaires pour ce grand ouvrage, outre ce que j'ai mis dans le Tréſor du Seigneur, qui monte à cent mille talens d'or, & à un million de ta-

(*a*) 1. *Par.* XXIX.

ſens d'argent. J'ai encore réſervé pour mon offrande particuliere trois mille talens d'or d'Ophir, & ſept mille talens d'argent. Que ſi quelqu'un, ajoûta-t-il, a la dévotion d'offrir quelque choſe de ſon propre mouvement au Seigneur, il peut le conſacrer, & l'offrir aujourd'hui.

AN DU M. 2990. Avant J. C. 1010. Avant l'Ere vulg. 1014.

Offrandes des Grands de la Cour pour la construction du Temple.

Alors les Princes d'Iſraël, les Chefs des Tribus, les principaux Officiers du Roi, les Intendans du domaine & tous les autres Officiers promirent de donner chacun leurs préſens, & on trouva qu'ils montoient à cinq mille talens d'or, dix mille dariques, dix mille talens d'argent, dix-huit mille talens de cuivre peſant, & cent mille talens de fer. Le talent étoit du poids de cent vingt-cinq livres Romaines, & de quatre-vingt-ſix livres quatorze onces cinq gros de nôtre poids de marc. Tous ceux qui avoient des marbres & des pierres précieuſes, les offrirent d'un grand cœur, & tout le monde fit cette offrande avec une très-grande allegreſſe. David lui-même étoit tout tranſporté de joïe, & il dit dans un ſaint enthouſiaſme : C'eſt à vous, Seigneur, qu'appartient la grandeur, la gloire, la puiſſance, la victoire, les richeſſes, la force & l'autorité. C'eſt de vous que vient tout ce que nous vous offrons aujourd'hui, nous vous en rendons graces & vous en faiſons hommage, & nous rendons à vôtre ſaint Nom les loüanges qui lui ſont dûës. Qui ſuis-je, Seigneur, pour oſer vous offrir toutes ces choſes ? Nous ſommes ſur la terre comme des voïageurs, ainſi que l'ont été tous nos peres ; nos jours paſſent comme l'ombre, & nous ne ſubſiſtons qu'un moment. Je vous ai fait ces offrandes dans la ſimplicité

An du M. 2990. Avant J. C. 1010. Avant l'Ere vulg. 1014.

de mon cœur, & avec plaisir, & j'ai été ravi de joïe de voir cette bonne volonté dans vôtre peuple. Conservez-la dans eux, ô mon Dieu, & qu'ils demeurent toûjours fortement attachez à vous rendre le culte & les hommages qu'ils vous doivent. Accordez à mon fils Salomon un cœur parfait, afin qu'il observe vos commandemens, & qu'il accomplisse vos ordres, en bâtissant un Temple à vôtre gloire.

Sacrifices & cérémonies employez à la seconde onction Royale donnée à Salomon.

En même-tems le Roi dit à toute l'assemblée de benir le Seigneur : & ils se prosternerent & adorerent Dieu, & rendirent ensuite leurs hommages au Roi. Ils immolerent aussi des victimes au Seigneur, & le lendemain ils immolerent en holocauste mille taureaux, mille béliers & mille agneaux, avec leurs offrandes de vin & de farine ; & outre cela un grand nombre d'hosties pacifiques, qui furent employées pour donner à manger à toute cette grande assemblée. Ils bûrent & mangerent ce jour-là en la présence du Seigneur avec de grandes réjoüissances, & ils oignirent une seconde fois Salomon avec l'huile sacrée par l'ordre du Seigneur ; il fut reconnu pour Roi de tout Israël, & même tous les enfans du Roi vinrent lui donner les mains, & se soumettre à lui.

CHAPITRE XXXIII.

Derniers ordres de David donnez à Salomon.

Or le jour de la mort de David étant proche (*a*), il fit vénir son fils Salomon, & lui dit : Me voici arrivé au terme où tous les hommes doivent arriver. Armez-vous de résolution & de courage, pour exécuter tout ce que le Seigneur vous a commandé : marchez dans ses voïes, observez ses Ordonnances,

(*a*) 3. *Reg.* 11.

afin

afin qu'il donne un heureux ſuccès à toutes vos entrepriſes. Car le Seigneur ne vous a donné le Royaume, qu'à condition que vous lui demeurerez fidéle. Vous ſavez de quelle maniere m'a traité Joab fils de Sarvia, & la cruauté qu'il a exercée contre deux Généraux d'armée, Abner & Amaſa, qu'il a aſſaſſinez, & dont il a répandu le ſang en pleine paix, comme il auroit pû faire pendant la guerre ; il a ſoüillé de leur ſang le baudrier qui étoit ſur ſes reins, & les ſouliers qu'il avoit aux pieds. C'eſt un crime que je n'ai pas été en état de venger ; mais je dois cette juſtice à ces deux grands hommes qu'il a maſſacrez, je la dois à mes peuples & à la poſtérité : vous en agirez ſelon vôtre ſageſſe, & vous ne permettrez pas que dans ſa vieilleſſe il deſcende en paix dans le tombeau, ni qu'un meurtrier comme lui meure d'une mort tranquille.

AN DU M. 2990. Avant J. C. 1010. Avant l'Ere vulg. 1014.

Vous témoignerez vôtre reconnoiſſance aux fils de Berzellaï de Galaad ; ils mangeront à vôtre table, parce qu'ils ſont venus au-devant de moi, lorſque je fuïois devant Abſalon vôtre frere. Vous avez auprès de vous Séméï fils de Géra, qui me chargea de malédictions, & d'outrages les plus ſanglans, lorſque je me retirois à Mahanaïm : mais parce qu'il vint au-devant de moi quand je repaſſai le Jourdain, je lui promis avec ſerment que je ne le ferois point mourir par l'épée. Ne laiſſez point ſon crime impuni. Vous êtes ſage & vous ſavez comment vous le devez traiter. Il mérite de périr par une mort violente. Il me convenoit alors d'exercer envers lui ma clémence ; à préſent c'eſt à vous à le traiter ſelon les Loix de la juſtice.

An du M. 2990. Avant J. C. 1010. Avant l'Ere vulg. 1014.

Mort de David âgé de soixante & dix ans.

Après cela David s'endormit avec ses peres dans une heureuse vieillesse, comblé d'années, de biens & de gloire, âgé de soixante & dix ans, en ayant regné quarante; savoir sept ans à Hébron, & trente-trois à Jerusalem. Il fut enterré dans la Cité de David, qu'il avoit fait bâtir, joignant l'ancienne ville de Jébus ou de Jerusalem. Jamais Prince ne fut plus loüé dans les saintes Ecritures. Dans la suite on le propose toûjours comme le modéle des meilleurs Rois. L'histoire de son regne avoit été écrite par Samuël, par Nathan & par Gad, tous trois Prophétes du Seigneur.

David aimoit la musique, & joüoit fort bien des instrumens; c'est ce qui lui donna d'abord entrée dans la Cour de Saül, pour le soulager dans les accès de sa maladie, qui étoit accompagnée d'une obsession du démon. Il composa plusieurs Cantiques; & on cite d'ordinaire sous son nom le Livre des Pseaumes, quoiqu'il soit certain qu'il y en a plusieurs qui ne sont pas de lui. La prérogative qui lui fait le plus d'honneur, & qui mérite le plus d'être relevée, c'est que Dieu a voulu que le Messie nâquit de sa race. La promesse générale en fut d'abord donnée à Abraham, puis à Isaac, & successivement à Jacob, à Juda, & enfin à David. Les Généalogistes sacrez nous ont marqué deux branches de la postérité de David; l'une par Nathan, & l'autre par Salomon; lesquelles se réünissent en J. C. fils de Marie, descenduë de Nathan, & réputé fils de Joseph, descendu de Salomon. On aura occasion de parler ailleurs du tombeau de David, & des richesses prétenduës qui y étoient cachées. Voyez sous l'an du Monde 3870. & 3995.

AN DU M. 2990. Avant J. C. 1010. Avant l'Ere vulg. 1014.

CHAPITRE XXXIV.

Regne de Salomon.

Salomon prit donc possession du Royaume, & son regne s'affermit par la protection que Dieu lui accorda, & par le haut degré de puissance où il l'éleva (*a*). Adonias son frere, qui comme on l'a vû, avoit voulu se faire reconnoître Roi de Juda, vint trouver Bethsabée mere du Roi, & lui dit : Vous savez que la Couronne m'appartenoit, & que tout Israël m'avoit choisi pour être Roi ; mais puisque le Royaume est passé à mon frere, & que le Seigneur le lui a donné, j'ai une priere à vous faire, ne me faites pas la confusion de me la refuser. Parlez, lui répondit Bethsabée. Adonias lui dit : Je sai que le Roi Salomon ne vous peut rien refuser ; je vous prie de lui demander pour moi Abisag de Sunam, afin que je l'épouse. Bethsabée lui promit d'en parler au Roi. Et sur le champ étant entrée dans l'appartement de Salomon, le Roi se leva, vint au-devant d'elle, la salüa en s'inclinant profondément. Il s'assit sur son Trône, & ordonna qu'on mît aussi un Trône pour elle à sa droite, où elle s'assit. Bethsabée lui dit : Je n'ai qu'une petite grace à vous demander, je vous prie de ne me la pas refuser. Salomon lui répondit : Ma mere, demandez, il ne seroit pas juste de ne vous pas accorder ce que vous souhaitez. Bethsabée lui dit : Donnez pour femme Abisag de Sunam à vôtre frere Adonias. Salomon repartit : Ma mere, pourquoi me faites-vous cette demande pour Adonias? Demandez donc aussi pour lui le Royaume ; car il est mon frere aîné, & il a dans son parti le Grand-Prêtre Abiathar, & Joab fils de Sar-

(*a*) 3. *Reg.* II. 13.

An du M. 2991. Avant J. C. 1009. Avant l'Ere vulg. 1013.

Mort d'Adonias, frere de Salomon.

via Général de l'armée? Salomon jura donc qu'Adonias seroit mis à mort ce jour même. Il envoya Banaïas fils de Joïada pour le tuer; Banaïas le perça, & il tomba mort à ses pieds. La coûtume des Hébreux, & de la plûpart des Rois d'Orient, ne permettoit pas que ce qui avoit servi au Roi défunt, servît à un autre qu'à son successeur; ses femmes ne pouvoient épouser qu'un Roi (*a*); ainsi Adonias demandant pour femme Abisag, affectoit par-là même la Royauté, & se rendoit coupable de mort.

En même-tems le Roi dit au Grand-Prêtre Abiathar de se retirer dans sa terre d'Anathot, & d'y demeurer sans venir à Jerusalem, & sans faire aucune fonction du Sacerdoce. Il ajoûta: Vous méritez la mort, mais je vous fais grace, parce que vous avez porté l'Arche du Seigneur devant David mon Seigneur & mon pere, & que vous l'avez accompagné dans toutes ses disgraces. Ainsi Abiathar fut disgracié & relégué: & de cette sorte fut accomplie la prédiction qui avoit été faite à Héli, que la souveraine Sacrificature passeroit de sa famille dans celle d'Eléazar. Depuis ce tems Sadoc seul fut reconnu pour Grand-Prêtre.

Disgrace d'Abiathar. Il est relégué à Anathot.

Joab est mis à mort tenant les cornes de l'Autel.

Cette nouvelle étant venuë à Joab, qui avoit aussi soûtenu le parti d'Adonias contre Salomon, il s'enfuit dans le Tabernacle du Seigneur, & il se tenoit attaché aux cornes de l'Autel, comme à un asile inviolable. Mais Salomon envoya Banaïas avec ordre de le faire sortir de là & de le tuer. Et comme Joab ne voulut point obéïr aux ordres du Roi, qui lui

(*a*) *In* 2. *Reg.* 11. *Vide Grot. ad* ℣. 17. *Vatab. ad* ℣. 24.

AN DU M. 2991.
Avant J. C. 1009.
Avant l'Ere vulg. 1013.

commandoit de ſortir de là, Banaïas en donna avis au Roi, qui commanda qu'on le tuât ſur la place, ajoûtant : Il faut expier par ſa mort, le ſang innocent qu'il a répandu en tuant inhumainement à l'inſçû de David mon pere, Abner fils de Ner, & Amaſa fils de Jether Général de l'armée de Juda, afin que le ſang de ces deux hommes juſtes, qui valoient mieux que lui, ne demeure ni ſur moi, ni ſur la maiſon de mon pere, & qu'il retombe ſur ſa tête. Banaïas alla donc au Tabernacle, & y tua Joab qui étoit attaché aux cornes de l'Autel. On le tira de là, & on l'enſevelit dans la maiſon de ſon pere dans le déſert. Alors Salomon donna ſa Charge de Généraliſſime à Banaïas fils de Joïada.

Séméï eſt condamné à ne pas ſortir de Jeruſalem. Il en ſort, & eſt mis à mort.

Le Roi envoya auſſi appeller Séméï, & lui dit : Bâtiſſez-vous une maiſon à Jeruſalem, & demeurez-y, ſans en ſortir, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être. Si vous en ſortez jamais, & que vous paſſiez le torrent de Cedron, ſachez que vous ſerez tué le même jour, & vôtre ſang retombera ſur vôtre tête. Vous ſerez ſeul coupable de vôtre propre mort. Séméï ſe retira, en loüant la juſtice du Roi, & en promettant d'exécuter ponctuellement ſes ordres. Après cela il s'établit à Jeruſalem, & y demeura en paix, ſans en ſortir pendant trois ans. Mais la troiſiéme année ſes eſclaves s'en étant enfuis, on lui donna avis qu'ils s'étoient ſauvez à Geth, auprès d'Achis Roi de cette Ville. Séméï monta ſur ſon âne, & alla à Geth, pour répéter ſes eſclaves au Roi Achis : il les retira, & les ramena à Jeruſalem. Salomon en ayant été informé, le fit venir, & lui demanda pourquoi il avoit violé ſes ordres, en ſortant

AN DU M. 2991. Avant J. C. 1009. Avant l'Ere vulg. 1013.

de Jerusalem. Vous savez, ajouta-t-il, tout le mal que vôtre conscience vous reproche d'avoir fait à David mon pere; le Seigneur a fait retomber vôtre méchanceté sur vôtre tête. Le Roi ordonna en même-tems à Banaïas Général de ses troupes de le tuer, ce qui fut exécuté aussi-tôt.

CHAPITRE XXXV.

Salomon épouse la fille du Roi d'Egypte.

Le regne de Salomon étant ainsi affermi, il crut que pour l'assûrer de plus en plus, il devoit rechercher l'alliance du Roi d'Egypte (*a*), qui étoit le plus puissant de ses voisins. Il demanda sa fille en mariage, & on croit que ce fut à l'occasion de ce mariage, que Salomon composa le Cantique des Cantiques, qui sous l'allégorie d'un mariage ordinaire, cache le mystere de l'union de J. C. avec son Eglise. Le Pseaume XLIV. qui commence par *Eructavit cor meum*, &c. fut aussi apparemment composé comme un épithalame dans cette solemnité. Le Roi d'Egypte donna pour dot à sa fille la ville de Gazer, qu'il prit sur les Cananéens, & qu'il brûla, après avoir fait passer les habitans au fil de l'épée (*b*). Salomon rétablit cette Ville, & elle devint très-fameuse dans l'histoire.

Salomon va sacrifier à Gabaon, & demande à Dieu la sagesse.

Or quoique David & Salomon fussent pleins de religion & de zéle pour le service du Seigneur, le peuple toutefois immoloit encore sur les hauteurs, & dans les lieux de dévotion du païs, comme à Galgal, à Bersabée, à Dan, à Gabaon, parce que le lieu où le Seigneur devoit être uniquement adoré, n'étoit pas encore fixé. Salomon lui-même ne se faisoit nul scrupule là-dessus, & au commencement de

(*a*) 3. *Reg.* III. | (*b*) 3. *Reg.* IX. 16.

An du M. 2991. Avant J. C. 1009. Avant l'Ere vulg. 1013.

ſon regne, le mouvement de ſa dévotion le porta à aller à Gabaon pour rendre graces au Seigneur, & pour lui offrir des ſacrifices. Il y immola mille holocauſtes, & la nuit qui ſuivit ſon ſacrifice, Dieu lui apparut en ſonge, & lui dit : Demandez-moi ce que vous voulez que je vous donne. Salomon lui répondit : Seigneur, vous avez uſé d'une grande miſéricorde envers David mon pere, & vous l'avez encore augmentée à mon égard, en me faiſant monter ſur ſon Trône : mais je ne ſuis encore qu'un enfant, qui ne ſait ce que c'eſt que regner, ſurtout quand je me conſidere au milieu de vôtre peuple choiſi, de ce peuple innombrable : donnez donc à vôtre ſerviteur un cœur docile & éclairé, afin qu'il puiſſe avec ſageſſe juger & gouverner vos ſerviteurs, & faire le juſte diſcernement entre le bien & le mal.

Le Seigneur agréa la priere de Salomon, & lui dit : Parce que vous m'avez fait cette demande, & que vous ne m'avez pas demandé ni une longue vie, ni de grandes richeſſes, ni la mort de vos ennemis, mais que vous avez ſouhaité la ſageſſe pour diſcerner ce qui eſt juſte ; je vous ai accordé ce que vous m'avez demandé, & je vous ai donné un cœur ſi plein de ſageſſe & d'intelligence, que jamais perſonne ne vous a égalé, ni ne vous égalera. J'y ai ajoûté par ſurcroît ce que vous ne m'avez pas demandé, ſavoir les richeſſes & la gloire ; de ſorte qu'aucun Roi ne vous aura jamais égalé en ce point, dans tous les ſiecles paſſez. Et ſi vous marchez dans mes voïes, comme David vôtre pere y a marché, je vous donnerai encore une longue vie. Salomon à ſon réveil comprit qu'il avoit eu un ſonge divin &

An du M. 2991. Avant J. C. 1009. Avant l'Ere vulg. 1013.

myſtérieux, & il ſe ſentit l'eſprit plus éclairé, & le cœur plus rempli de force qu'auparavant. Il revint à Jeruſalem, alla ſe préſenter devant l'Arche du Seigneur, y offrit des holocauſtes, fit immoler un grand nombre d'hoſties pacifiques, dont il donna à manger à tous ſes Officiers dans un grand feſtin qu'il leur fit.

Jugement fameux de Salomon, entre deux femmes qui s'accuſoient réciproquement d'avoir étouffé leur enfant.

En ce tems-là, c'eſt-à-dire, au commencement du regne de Salomon, deux femmes de mauvaiſe vie vinrent trouver ce Prince, & l'une lui dit: Je vous prie, mon Seigneur, faites-nous juſtice. Nous demeurions cette femme & moi dans une même maiſon, & nous couchions dans une même chambre. Nous y ſommes accouchées toutes deux à trois jours l'une de l'autre. Le fils de cette femme s'eſt trouvé mort pendant la nuit dans ſon lit auprès d'elle, parce qu'elle l'a étouffé en dormant; & ſe levant dans le ſilence d'une nuit profonde, pendant que je dormois, elle m'a ôté mon fils, que j'avois à mon côté, & l'ayant mis auprès d'elle, elle a mis auprès de moi le ſien qui étoit mort. Je me ſuis levée le matin, pour donner à téter à mon fils, & je l'ai trouvé mort. Mais le conſidérant avec plus d'attention au grand jour, j'ai reconnu que ce n'étoit point le mien. L'autre femme répondit: Ce que vous dites n'eſt pas vrai; c'eſt vôtre fils qui eſt mort, & le mien eſt vivant: & comme elles diſputoient ainſi devant le Roi, & que la choſe ne pouvoit ſe prouver par témoins, parce qu'il n'y avoit qu'elles ſeules dans la chambre où elles couchoient, tous les aſſiſtans étoient attentifs au Jugement que prononceroit le jeune Roi.

Alors

An du M. 2991. Avant J. C. 1009. Avant l'Ere vulg. 1013.

Alors Salomon ſe fit apporter une épée, & l'ayant donnée à un de ſes gardes, il dit : Coupez en deux cet enfant qui eſt vivant, & donnez-en la moitié à l'une, & la moitié à l'autre de ces deux femmes. Alors celle qui étoit la vraie mere émuë de tendreſſe, dit au Roi : Ah, Sire, donnez-lui, je vous prie, l'enfant vivant, & ne le tuez point. L'autre au contraire diſoit : Qu'il ne ſoit ni à vous, ni à moi ; mais qu'on le diviſe en deux. Alors le Roi prononça cette Sentence : Donnez à celle-là l'enfant vivant ; car ſa tendreſſe montre qu'elle eſt la vraie mere : ainſi qu'on ne le tuë point. Tout Iſraël entendit ce Jugement, & fut rempli de crainte & de reſpect pour le Roi, voyant que Dieu l'avoit comblé de ſageſſe pour juger ſon peuple.

CHAPITRE XXXVI.

Etat de la maiſon & des Officiers de Salomon.

Le Roi Salomon ſe voyant paiſible poſſeſſeur du Royaume d'Iſraël, régla toute ſa maiſon d'une maniere digne de ſa grandeur & de ſa ſageſſe (*a*). Voici qui étoient ſes principaux Officiers. Sadoc étoit Grand-Prêtre, Banaïas Généraliſſime, Azarias fils de Sadoc, Elihoreph & Ahia étoient Secretaires ; Joſaphat fils d'Ahilud, étoit Chancelier ; Azarias fils de Nathan, étoit Intendant des Officiers qui étoient toûjours auprès du Roi ; Zabud Prêtre, fils de Nathan, étoit favori du Roi ; Ahiſar étoit Grand-Maître de ſa maiſon ; Adoniram étoit Surintendant des tributs. Salomon avoit auſſi douze Officiers, qui avoient chacun leur Intendance ſur un canton du païs, & qui fourniſſoient tour à tour pendant un mois de l'année, ce qui étoit néceſſaire pour l'entre-

(*a*) 3. *Reg.* IV.

AN DU M. 2991.
Avant J. C. 1009.
Avant l'Ere vulg. 1013.

tien de la maison du Roi ; c'est-à-dire, chaque jour trente mesures de fleur de farine, & soixante mesures de farine ordinaire ; dix bœufs engraissez, vingt bœufs de pâturage, cent moutons ; outre la venaison, les cerfs, les chevreüils, les bœufs sauvages, & toute sorte de volailles.

Chevaux & chariots de Salomon.

Le Roi David n'avoit point eu chevaux que l'on sache, ou du moins il n'en avoit eu que très-peu ; mais Salomon en eut un grand nombre. Il avoit quatre mille écuries, & quatre mille chevaux pour ses chariots de guerre, ou de monture ; & outre cela douze mille chevaux de selle (*a*). Les douze Officiers dont on a parlé, qui entretenoient la table du Roi, étoient aussi chargez de fournir l'orge & la paille pour les chevaux du Roi, en quelque lieu qu'il fût. Tous ces chevaux & ces chariots n'étoient pas à Jerusalem ; mais il les avoit distribuez en différentes Villes fortes, & il y en avoit toûjours un grand nombre auprès de sa personne. Tous ces animaux se tiroient de l'Egypte, & Salomon avoit établi un péage sur les chevaux, & sur le fil que l'on tiroit de l'Egypte : ce qui produisoit un très-grand profit ; car on lui rendoit six cens sicles (*b*) pour chaque attelage de quatre chevaux que l'on tiroit de ce païs-là, & qui entroient dans la Judée.

Bonheur du païs des Israëlites, sous le regne de Salomon.

Le peuple de Juda & d'Israël étoit sous son regne aussi nombreux que le sable de la mer ; ils vivoient dans la paix & dans l'abondance, & chacun demeu-

---

(*a*) Voyez le Commentaire sur 3. *Reg.* IV. 25. où l'on concilie les diversitez qu'il y a sur le nombre des chevaux de Salomon.

(*b*) Les six cens sicles d'argent font 982. liv. 8. s.

roit ſans crainte ſous ſa vigne & ſous ſon figuier, depuis Dan juſqu'à Berſabée. L'ennemi n'entra point dans le pays, & la guerre n'y cauſa aucun trouble. Salomon avoit ſous ſa domination tout le païs qui étoit depuis Thapſaque ſur l'Euphrate, juſqu'à Gaze en Paleſtine. Il avoit même des domaines au-delà de l'Euphrate. Tout le païs qui eſt depuis Gaze, & le torrent qui y paſſe, juſqu'au bras le plus oriental du Nil, & tous les Rois de ces païs lui étoient aſſujettis, & lui payoient tribut. Dieu donna à ce Prince une ſageſſe & une prudence merveilleuſe, & une étenduë d'eſprit auſſi grande que le ſable qui eſt ſur le rivage de la mer. Il ſurpaſſoit en ſageſſe les Orientaux, & les Egyptiens, & les plus fameux Sages de la Paleſtine, comme Ethan, Héman, Calchol & Dorda. Sa réputation ſe répandit dans toutes les Nations voiſines. Il compoſa trois mille Paraboles, & fit mille cinq Cantiques; ou, ſuivant quelques exemplaires, cinq mille Cantiques. Il traita de tous les arbres, depuis le cédre qui eſt ſur le Liban, juſqu'à l'hyſſope qui ſort de la muraille. Il écrivit auſſi ſur les animaux de la terre, ſur les oiſeaux, les reptiles & les poiſſons. Il venoit des gens de tous les païs pour reconnoître ſa ſageſſe, & tous les Rois de la terre qui entendoient parler de lui, envoyoient des Ambaſſadeurs en Judée, pour en connoître plus certainement la vérité.

Quant à ſes richeſſes, l'Ecriture pour nous en marquer la grandeur, ſe ſert de cette exagération, que de ſon tems l'or & l'argent étoient auſſi communs à Jeruſalem que les pierres; & que le bois de cédre n'y étoit pas plus rare que celui des ſycomo-

An du M. 2992. Avant J. C. 1008. Avant l'Ere vulg. 1012.

res, qui naiſſent dans la campagne (*a*); ou, comme on lit ailleurs (*b*), l'argent étoit alors regardé comme rien; on n'en faiſoit aucun cas. Outre les tréſors immenſes que David ſon pere lui avoit laiſſez, & qui ſont tels, que l'on a peine à concevoir qu'un Prince ait pû en amaſſer de ſi grands, il tiroit de très-grandes richeſſes des tributs que lui payoient tous les peuples qui lui obéïſſoient, ſans compter les revenus de ſes terres, & les préſens qu'on lui faiſoit de toutes parts, & l'or que lui rapportoient ſes flottes qui venoient d'Ophir, & dont on parlera ci-après.

CHAPITRE XXXVII.

Salomon demande à Hiram des bois & des ouvriers pour bâtir le Temple de Jeruſalem.

David avoit toûjours vêcu en bonne intelligence avec Hiram Roi de Tyr, & ce Roi lui avoit fourni des bois & des ouvriers pour bâtir ſon Palais. Auſſitôt que Salomon fut affermi ſur le Trône d'Iſraël (*c*), Hiram lui envoya des Ambaſſadeurs, pour le féliciter ſur ſon heureux avénement à la Couronne, & pour lui dire qu'il vouloit cultiver ſon amitié, comme il avoit fait celle du Roi ſon pere. Salomon de ſon côté envoya des Ambaſſadeurs à Hiram, & lui fit dire: Vous ſavez l'ardent déſir que le Roi mon pere avoit eu de bâtir un Temple au Seigneur, & que les guerres preſque continuelles, dans leſquelles il s'eſt trouvé engagé, l'ont empêché d'exécuter ſes pieux deſſeins. Maintenant, puiſque Dieu m'a accordé la paix de toutes parts, j'ai pris la réſolution de commencer ce grand ouvrage, ſuivant l'ordre que Dieu en a donné à mon

(*a*) 2. *Par.* I. 15.
(*b*) 2. *Par.* IX. 20. & 3. *Reg.* X. 21.
(*c*) 3. *Reg.* V. & 2. *Par.* II.

pere, en lui disant : Vôtre fils que je ferai asseoir sur vôtre Trône, bâtira un Temple à mon nom. Donnez-moi donc, je vous prie, des ouvriers qui coupent des bois de cédre dans le Liban, avec mes gens que j'y envoyerai, & je donnerai à vos serviteurs telle récompense que vous demanderez. Je leur envoyerai pour leur nourriture vingt mille sacs de froment, & autant d'orge, avec vingt mille barils de vin, & vingt mille bariques d'huile. Car le Temple que j'ai dessein de bâtir, est grand, & je veux tâcher de le rendre, autant que je pourrai, digne de la Majesté de Dieu ; si toutefois il est permis seulement d'avoir cette pensée. Car si le ciel & les cieux des cieux ne sont pas capables de le contenir, qui suis-je moi, pour entreprendre de lui bâtir une maison ? Aussi ce n'est que pour faire brûler l'encens, & pour offrir des sacrifices en sa présence. Envoyez-moi aussi, je vous prie, un homme habile, qui sache travailler en or, en argent, en cuivre, en fer, en ouvrage de pourpre, d'écarlatte & d'hiacinthe ; qui sache faire toutes sortes de sculptures & de ciselures, pour lui donner la direction des ouvriers que j'ai auprès de moi à Jerusalem, & que David mon pere avoit choisis.

AN DU M. 2992.
Avant J. C. 1008.
Avant l'Ere vulg. 1012.

Hiram ayant entendu les Ambassadeurs de Salomon, en eut une grande joïe, & il dit : Béni soit le Seigneur, qui a donné à David un si digne fils, pour gouverner un si grand peuple ; & un si sage successeur, pour bâtir à Dieu un Temple si vénérable. Hiram récrivit donc à Salomon, qu'il exécuteroit très-volontiers tout ce qu'il désiroit de lui, qu'il lui fourniroit tout le cédre & le sapin dont il auroit be-

AN DU M. 2992. Avant J. C. 1008. Avant l'Ere vulg. 1012.

soin, que ses serviteurs les couperoient dans le Liban, les meneroient jusques sur le bord de la mer, les mettroient en radeaux, & les conduiroient par mer jusqu'au port de Joppé, & que de-là Salomon auroit soin de les faire transporter à Jerusalem. Et pour cela, ajoûta-t-il, vous me fournirez ce qui m'est nécessaire pour l'entretien & la nourriture de ma maison; savoir, vingt mille mesures de froment, & vingt mille mesures d'huile (*a*). C'est ce que Salomon lui envoyoit chaque année, sans compter ce qu'il fournissoit aux ouvriers qui travailloient sur le Liban.

Hiram fameux ouvrier, envoyé à Salomon.

Hiram envoya aussi à Salomon un ouvrier nommé Hiram, très-habile dans toutes sortes d'arts, pour travailler les métaux, & pour mettre en œuvre les fils de diverses couleurs; soit pour en composer des étoffes précieuses, soit pour les orner à l'éguille par des ouvrages de broderie. Il avoit un génie merveilleux pour inventer toutes sortes d'ouvrages en gravûres, ciselures ou autrement. Salomon lui donna l'Intendance sur tous ceux que David avoit choisis de longue main, & qui travaillerent pour le Temple. Cet homme étoit fils d'un Tyrien, & d'une femme Juive de la Tribu de Dan (*b*). Le Roi de Tyr avoit pour lui une si haute considération, qu'il lui donnoit le nom de Pere, ou à cause de son mérite personnel, ou plutôt à cause de son habilité dans son art.

(*a*) L'Hébreu porte vingt mille *Chores*. Le Chore contient quatre-vingt-dix-huit pintes, chopine, demi-septier & quelque chose de plus.

(*b*) Le troisiéme des Rois Ch. VII. ℣. 13. le fait fils d'un Tyrien & d'une femme de la Tribu de Nephtali. Voyez le Commentaire sur cet endroit.

Salomon voulant donc exécuter ses grands projets, fit faire un nouveau dénombrement des Cananéens, qui étoient encore dans ses Etats, pour les employer aux différens ouvrages qu'il méditoit. Il s'en trouva cent quatre-vingt-trois mille six cens (*a*), parmi lesquels on choisit soixante-dix mille pour porter les fardeaux sur leurs épaules, & quatre-vingt mille qui tailloient les pierres sur les montagnes du Liban : ils étoient commandez par trois mille six cens hommes (*b*), qui avoient l'inspection sur eux ; & qui conduisoient leurs ouvrages. Outre ces ouvriers Cananéens & étrangers, il y avoit trente mille ouvriers choisis de tout Israël, qui alloient au Liban tour à tour, dix mille chaque mois ; ensorte qu'ils demeuroient deux mois dans leurs maisons pour vacquer à leurs affaires. Et Adoniram avoit l'intendance sur ces derniers, dont le principal emploi étoit apparemment de tirer les pierres des carrieres du Liban. Les Tyriens & les maçons de Salomon les préparoient & les tailloient, & ceux de Giblos, ou Biblos disposoient tant les trains & les radeaux pour conduire les bois, que les navires pour porter les pierres à Joppé.

AN DU M. 2992.
Avant J. C. 1008.
Avant l'Ere vulg. 1012.

Ouvriers employez à tirer les pierres & les bois du Liban.

Salomon jetta donc les fondemens du Temple du Seigneur quatre cens quatre-vingt ans après la sortie des Israëlites de l'Egypte (*c*), la quatriéme année de son regne, & au mois de Zio, qui est le second de l'année sainte, & le huitiéme de l'année ci-

CHAPITRE XXXVIII.

Salomon jette les fondemens du Temple.

(*a*) 2. *Par.* II. 17. 18. & 3. *Reg.* II. 15.
(*b*) Le troisiéme des Rois II. 16. ne lit que 3300.
(*c*) 3. *Reg.* VI. 1. 2. 3. & *seq.* 2. *Par.* III. 1. 2. 3. &c.

An du M. 2992.
Avant J. C. 1008.
Avant l'Ere vulg. 1012.

vile, il répond à nos mois d'Avril & de Mai. Il le bâtit sur le Mont Moria, qui avoit été désigné de Dieu même au Roi David, dans l'aire d'Ornan, ou d'Aréüna le Jébuséen. Ce Temple occupoit toute la croupe du Mont Moria, que l'on avoit été obligé pour cet effet d'applanir, parce que d'abord la place n'étoit pas assez vaste pour un si grand bâtiment. Il avoit en quarré, à prendre sa largeur & sa longueur depuis sa premiere enceinte, mille vingt-cinq pieds de Roi en quarré. Depuis cette premiere enceinte jusqu'au grand mur du parvis d'Israël, il y avoit une place ou cour large de cinquante coudées, ou de quatre-vingt-cinq pieds cinq pouces, & qui s'étendoit autour du parvis d'Israël.

Description du Temple bâti par Salomon.

Parvis d'Israël.

Le parvis d'Israël étoit une grande cour quarrée, au milieu de laquelle étoit le parvis des Prêtres aussi quarré, & ces deux parvis étoient environnez de galeries couvertes, soutenuës par deux ou trois rangs de colomnes. Au fond de ces galeries regnoient des bâtimens pour la commodité des Prêtres & des Lévites, & pour loger les provisions & les richesses du Temple. Le parvis d'Israël avoit cent coudées ou cent cinquante pieds en quarré. On y entroit par quatre grandes portes placées au milieu de la longueur de chacun de ses quatre côtez, qui regardoient l'orient, le couchant, le septentrion & le midi. La porte principale étoit à l'orient.

Parvis des Prêtres.

Le parvis des Prêtres ou des Levites avoit cent coudées, ou soixante-dix pieds dix pouces en quarré; ayant trois portes qui répondoient à celles du parvis d'Israël du côté de l'orient, du midi & du nord; il n'en avoit point au couchant. Dans cet espace

pace de cent coudées, étoient compris le Saint, le Sanctuaire, le vestibule du Saint & l'Autel des holocaustes; ce qui n'empêchoit pas qu'il n'y eût un assez large espace, pour que les Prêtres y pussent faire commodément & avec majesté toutes les cérémonies, sans être incommodez de la foule. Ce parvis étoit environné comme l'autre par des galeries soûtenuës de deux ou trois rangs de colomnes, & les aîles étoient occupées de même par des appartemens pour l'usage des Prêtres. On peut voir le plan que nous en avons donné, avec les explications à la fin de ce Volume.

AN DU M. 2992. Avant J. C. 1008. Avant l'Ere vulg. 1012.

Temple proprement dit; c'est-à-dire, le Saint & le Sanctuaire.

Le Temple proprement dit, étoit un édifice couvert, haut de trente coudées, long de soixante d'orient en occident, & large de vingt du septentrion au midi. C'est-à-dire, qu'il avoit cent deux pieds six pouces de Roi en longueur; cinquante-un pieds trois pouces de hauteur, & trente-quatre pieds deux pouces de largeur dans œuvre. La longueur du Temple étoit partagée en trois parties, savoir le Sanctuaire, le Saint & le vestibule. Le Sanctuaire, où étoit placée l'Arche de l'Alliance, & qui étoit le lieu le plus sacré du Temple, avoit vingt coudées en quarré; c'est-à-dire, trente-quatre pieds deux pouces. Le Saint avoit quarante coudées de long sur vingt de large; c'est-à-dire, soixante-huit pieds quatre pouces de long, sur trente-quatre pieds deux pouces de large. Le vestibule étoit de vingt coudées de large sur dix de long; c'est-à-dire, trente-quatre pieds deux pouces de large, sur dix-sept pieds un pouce de long. Sa porte avoit quatorze coudées de large. Cet édifice n'étoit ouvert que du côté de l'orient.

AN DU M. 2992. Avant J. C. 1008. Avant l'Ere vulg. 1012.

Tout autour du Temple, dont on vient de parler, il y avoit trois étages de chambres; chaque étage avoit trente-trois chambres, & chaque chambre cinq coudées de haut; ensorte que toutes ensemble elles faisoient le nombre de quatre-vingt-dix-neuf. L'étage d'en-bas n'avoit que cinq coudées de largeur, celui du milieu en avoit six, & le troisiéme en avoit sept, parce qu'à chaque étage le gros mur du Temple étoit diminué d'une coudée, par la retraite qui se prenoit dans son épaisseur. Au-dessus du toît, ou de la platte-forme qui couvroit ces chambres, on voyoit les fenêtres qui donnoient du jour au-dedans du Temple. Elles n'étoient point fermées de vîtres, mais seulement de treillis ou de jalousies, à la maniere du païs; & leur hauteur étoit de cinq coudées. Aux deux côtez du vestible étoient des escaliers à vis, par lesquels on montoit à ces petites chambres dont on a parlé. Le toît du Temple étoit composé de bonnes poutres ou de bons madriers de cédre; il étoit en platte-forme, ainsi que tous les autres toîts du païs. Le dedans du Temple étoit aussi entierement lambrissé du même bois, depuis le pavé jusqu'au haut. Le pavé étoit de marbre précieux, sur lequel on mit du bois de sapin, qu'on couvrit ensuite de lames d'or (*a*). Tout le dedans du Sanctuaire & du Saint étoit couvert de lames d'or, attachées avec des cloux d'or, dont chacun pesoit cinquante sicles; c'est-à-dire, vingt-cinq onces, ou une livre & neuf onces.

Ornemens du Saint & du Sanctuaire.

Au-dedans du Sanctuaire & du Saint, Salomon

(*a*) Comparez 3. *Reg.* VI. 15. & 2. *Par.* III. 5. 6.

fit faire le long du mur, ou du lambris, des chérubins d'or & des palmiers de même métal, qui étoient rangez d'espace en espace (*a*), & à l'alternative, ensorte que tout le contour étoit orné de ces palmiers, qui servoient comme de pilastres, & de ces chérubins, qui avoient deux aîles étenduës d'un palmier à l'autre, & deux faces, l'une de lion, & l'autre d'homme, qui regardoient l'une à droite, & l'autre à gauche. Outre ces chérubins qui étoient attachez aux murs du Temple, il y en avoit deux autres dans le Sanctuaire, qui étoient dressez au milieu de ce Lieu saint, & qui étendant leurs aîles du nord au midi, en occupoient toute la largeur. L'aîle d'un chérubin touchoit à la muraille d'un côté, & celle de l'autre chérubin touchoit l'autre muraille de l'autre côté, & leurs secondes aîles se venoient joindre au milieu du Temple, comme pour mettre à couvert d'une façon respectueuse l'Arche d'Alliance.

An du M. 2992.
Avant J. C. 1008.
Avant l'Ere vulg. 1012.

Le Sanctuaire étoit séparé du Saint par une muraille, qui s'élevoit depuis le plein-pied jusqu'au haut, & qui étoit ornée, comme nous l'avons dit, d'ais de cédre couverts de lames d'or, & de chérubins & de palmiers, aussi couverts d'or. On entroit du Saint dans le Sanctuaire par une porte de bois d'olivier, ouvragée comme le reste avec des chérubins & des palmiers, & couverte de lames d'or. Elle se fermoit avec une chaîne d'or, & par-devant étoit tendu un voile précieux, tissu de différentes couleurs, & de tout ce qu'il y avoit de plus riche. Le Saint n'étoit séparé du vestibule que par un grand

(*a*) Voyez 3. *Reg.* VI. 29. & *Ezech.* XLI. 17. 18. 19.

AN DU M. 2992.
Avant J. C. 1008.
Avant l'Ere vulg. 1012.

voile de différentes couleurs, & orné de diverses représentations de fleurs, & autres choses de même nature; mais non pas de figures d'hommes, ou d'animaux dans leurs formes naturelles.

Il est remarquable que dans tout le bâtiment du Temple, on n'entendit ni le marteau, ni la coignée, ni le bruit d'aucun instrument, parce qu'on n'y employa que des pierres déja toutes taillées & achevées de polir. Tout le parvis intérieur, ou le parvis des Prêtres étoit bâti de trois rangs de pierres, & d'un rang de bois à l'alternative (*a*). C'étoit une maniere de bâtir propre à ce païs-là, & fort du goût des anciens, qui bâtissoient ainsi leurs grands murs d'un mélange de bois & de pierres. Salomon en usa de même lorsqu'il bâtit son Palais (*b*).

CHAPITRE XXXIX.

Description des deux colomnes Jachin & Booz.

Le Roi fit faire par Hiram (*c*) tous les ouvrages en or, en argent, & en cuivre qui furent employez dans le Temple. Du moins ce fut Hiram qui les conduisit, & qui en eut l'inspection. Il fit deux colomnes de bronze pour mettre à l'entrée du vestibule du Temple. Elles avoient dix-huit coudées de haut, étoient creuses & épaisses de quatre doigts (*d*); leurs chapiteaux avoient chacun cinq coudées de haut. Ils étoient ronds, & ornez par des manieres de réseaux, ou de branches entrelassées. Au-dessous & au-dessus de ces réseaux il y avoit un rang de pommes de grenades; cent pommes de grenades à chaque rang. Au-dessus de tout cela étoit une forme de lys, ou

(*a*) 3. *Reg.* VI. 36.
(*b*) 3. *Reg.* VII. 12.
(*c*) 3. *Reg.* VII. 15.
(*d*) Comparez *Jerem.* LII. 21. 3. *Reg.* VII. 15. 16. & 2. *Par.* III. 15.

de rose, haute d'une coudée, qui terminoit le chapiteau; car je crois que ces colomnes ne supportoient rien, & n'étoient là que pour l'ornement; l'une de ces colomnes fut nommée *Jachin*, & l'autre *Booz*. Le premier terme marque que Dieu l'a dressé, & le second qu'il lui a donné la stabilité.

AN DU M. 2992. Avant J. C. 1008. Avant l'Ere vulg. 1012.

Description de la mer d'airain.

Hiram fit aussi un très-grand vase de bronze, destiné à conserver de l'eau dans le Temple pour l'usage des Prêtres. Ce vaisseau avoit dix coudées de diametre d'un bord à l'autre, & environ trente coudées de circonférence; il étoit rond, & de la profondeur de cinq coudées. Le bord étoit orné d'un cordon, & embelli de pommes ou de boulettes en demi relief. Le pied étoit un parallélipede creux, de dix coudées en quarré, & de deux coudées de haut. Le vase fut nommé la mer, à cause de sa capacité, sa coupe seule tenoit deux mille bathes d'eau, & le pied en tenoit mille; en tout trois mille bathes, qui font trois cens onze muids un quart, vingt-sept pintes & six pouces cubes, mesure de Paris. Ce vase étoit appuyé sur douze bœufs de bronze, disposez en quatre groupes, trois à trois, vers les quatre parties du monde, laissant entr'eux quatre passages, qui rendoient le bassin accessible par-dessous la mer, où les Prêtres s'alloient purifier. On tiroit l'eau du pied du vase par quatre robinets, qui la versoient dans le bassin (*a*).

Description des autres bassins.

Salomon fit aussi faire d'autres vases de bronze, montez sur des piedestaux, & appuyez sur des

(*a*) Voyez le Comment. sur 3. *Reg.* VII. 23. & *seq.* Et nôtre Dictionnaire de la Bible sur cet article.

AN DU M 2992. Avant J. C. 1008. Avant l'Ere vulg. 1012.

roües d'airain, afin qu'on pût les tirer & les mener d'un lieu en un autre, selon les besoins du Temple. Ces vases étoient doubles,& composez d'une espece de vase quarré, qui formoit un bassin, qui recevoit l'eau qui tomboit d'une autre coupe ou bassin qui étoit au-dessus, & d'où l'on tiroit l'eau par des robinets. Tout l'ouvrage étoit de bronze, le bassin quarré étoit orné de lions, de bœufs, & de chérubins; c'est-à-dire, d'animaux hiéroglyphiques & extraordinaires; & le tout contenoit quarante bathes, c'est-à-dire, quatre muids quarante-une pintes, & quarante pouces cubes, mesure de Paris. On fit dix vases de cette forme & de cette capacité, & on les plaça cinq à la droite, & cinq à la gauche du Temple, entre l'Autel des holocaustes, & les dégrez qui conduisoient au vestibule du Temple. La mer fut placée à l'orient, c'est-à-dire, plus près de l'Autel que les bassins dont on vient de parler: mais toutefois vers le midi, & non directement au milieu & à l'orient du parvis des Prêtres.

CHAPITRE XL.

Description de l'Autel des holocaustes, & des Autels & autres ornemens du Saint.

L'Autel des holocaustes (a), que Moïse avoit fait faire étoit de beaucoup trop petit, pour la grandeur du Temple que Salomon fit construire. Ce Prince en fit faire un nouveau, qui avoit vingt coudées de long, vingt de large & dix de haut; il le plaça à l'entrée du vestibule, on y montoit par des dégrez du côté de l'orient. L'Autel du parfum, & celui des pains de proposition, qui étoient dans le Saint se trouverent aussi trop petits; on les mit en dépôt dans le trésor du Temple, & on en fit de nou-

(a) 2. *Par.* IV. 1. *& seq.*

veaux plus grands & plus magnifiques, au nombre de dix ; ſavoir, cinq Autels pour les parfums, & cinq pour les pains de propoſition, que l'on plaça aux deux côtez du Saint, un entre chaque chandelier. Car au lieu d'un chandelier d'or que Moïſe avoit fait, Salomon en fit dix, qu'il rangea dans le Saint, cinq d'un côté, & cinq de l'autre. Tous les vaſes qui ſervoient à ces Autels, auſſi-bien que ces chandeliers, étoient d'or.

An du M. 2992. Avant J. C. 1008. Avant l'Ere vulg. 1012.

Vaſes du Temple.

Il y avoit cent baſſins d'or, dit l'Ecriture (*a*) ; mais Joſeph en compte un bien plus grand nombre : Il y avoit, dit-il, (*b*) outre la grande table d'or, ſur laquelle on mettoit les pains de propoſition, dix mille autres tables, où l'on plaçoit des plats & des patennes d'or, au nombre de vingt mille, & quarante mille d'argent. Salomon fit de plus dix mille chandeliers d'or, dont il y en avoit un dans le Saint qui brûloit jour & nuit, dit Joſeph, quatre-vingt mille taſſes d'or pour faire les libations de vin. Des baſſins d'or cent mille, & deux cens mille d'argent. Quatre-vingt mille plats d'or, dans leſquels on offroit ſur l'Autel de la farine pétrie, & deux fois autant de plats d'argent pour des uſages ſemblables. Soixante mille plats d'or, dans leſquels on pétriſſoit la fleur de farine avec de l'huile, & deux fois autant de plats d'argent. Vingt mille hins ou aſſarons d'or pour contenir les liqueurs qu'on offroit ſur l'Autel, & quarante mille d'argent. Vingt mille encenſoirs d'or, dans leſquels on portoit l'encens dans le Temple, & cinquante mille autres dans leſquels on por-

(*a*) 2. *Par.* IV. 8.

(*b*) *Joſeph. Antiq. l.* 8. *c.* 2.

An du M. 2992. Avant J.-C. 1008. Avant l'Ere vulg. 1012.

toit du feu depuis l'Autel des holocaustes, jusqu'à l'Autel d'or dans le Saint. Il ajoûte que dès qu'il y avoit quelqu'un de ces vaisseaux gâtez ou rompus, on étoit obligé de les refondre; & que les lames d'or dont tout le Temple étoit revêtu en dedans, devoient être au moins de l'épaisseur de trois ducats. Ces détails ne sont que dans Joseph. Mais l'Ecriture (*a*) les rend croyables, en disant que le nombre de ces vases étoit infini, & que le poids du métal qu'on y employa ne se peut savoir.

Vases qui servoient à l'Autel des holocaustes.

Les pêles à feu, les marmites, les chaudieres, les poëles, les fourchettes & les autres instrumens qui devoient servir à l'Autel des holocaustes, & qui étoient destinez à passer par le feu, étoient d'airain de même que l'Autel, & le nombre de ces instrumens étoit proportionné à la grandeur & à la magnificence de tout le reste. (*b*) Joseph assure que Salomon fit faire mille ornemens pour l'usage du Grand-Prêtre, consistant en robes, éphod, rational & le reste. Dix mille robes de fin lin, & autant de ceintures de pourpre pour les Prêtres. Deux cens mille trompettes. Deux cens mille robes de fin lin pour les Lévites & les Musiciens. Quatre cens mille instrumens de musique de ce métal précieux que les anciens nommoient *electrum*. Il dit de plus que s'il arrivoit que les habits des Prêtres fussent déchirez, ou s'il s'y trouvoit la moindre tache, il n'étoit pas permis ni de les racommoder, ni de les laver pour s'en servir. On en prenoit d'autres qui étoient neufs, & avec les vieux on faisoit des mèches pour les lampes.

(*a*) 2. *Par.* IV. 18. | (*b*) *Joseph. Antiq. l.* 8. *c.* 2.

La

La place du Roi dans le Temple étoit au haut du parvis d'Israël, vis-à-vis la porte orientale du parvis des Prêtres. Salomon avoit fait faire pour lui en cet endroit une espece d'estrade d'airain, de cinq coudées de long, d'autant de large & de trois de haut. Les portes du parvis des Prêtres étoient couvertes de lames d'airain; en un mot, on ne voyoit dans ce saint lieu, que marbre, que cédre, qu'or, qu'argent, que bronze, & la forme relevoit encore beaucoup le prix de la matiere.

AN DU M. 3000
Avant J. C. 1000.
Avant l'Ere vulg. 1004.

Tribune du Roi dans le Temple.

CHAPITRE XLI.

Le Temple est achevé dans l'espace de sept ans.

On acheva tous ces grands ouvrages dans l'espace de sept ans & demi; le Temple ayant été commencé la quatriéme année du regne de Salomon au printems, fut achevé dans l'automne de sa onziéme année. La dédicace en fut différée en l'année suivante, douziéme de Salomon, peut-être à cause du Jubilé qui s'y rencontra. Cette dédicace se fit l'an trois mille du Monde, mille ans avant J. C. Salomon pour rendre cette solemnité plus auguste, y appella tous les Princes des Tribus, les Chefs des familles, & toute la nation d'Israël.

Dédicace du Temple de Salomon.

Le jour de la dédicace fut fixé au huit du septiéme mois de l'année sainte, qui est le premier de l'année civile, & répond partie à nôtre mois d'Octobre, & partie à celui de Novembre. Dans ce même mois se rencontroit la fête des Tabernacles (*a*), qui est une des plus solemnelles des Juifs, & qui se célébra pendant sept jours, immédiatement après la fête de la dédicace du Temple (*b*). Tout le peu-

(*a*) *Joseph. antiq. l. 8. c. 2.* | (*b*) *3. Reg.* VIII. 65.

AN DU M. 3000. Avant J. C. 1000. Avant l'Ere vulg. 1004.

ple étant donc assemblé (*a*), les Prêtres prirent l'Arche du Seigneur, qui étoit dans le Tabernacle que David lui avoit dressé dans son Palais, & les Lévites se chargerent des instrumens & des vases du Sanctuaire, du chandelier d'or, des tables d'or & des autres choses servant au saint ministere, & les porterent en cérémonie dans le nouveau Temple. Le Roi Salomon & tous les Grands avec le peuple marchoient en ordre devant l'Arche, & on immoloit, à mesure qu'elle avançoit, une multitude innombrable de victimes, dont on répandoit le sang & dont on brûloit les graisses sur des Autels préparez d'espace en espace, jusqu'à ce que l'on fut arrivé dans le Sanctuaire, qui est le lieu le plus secret du Temple, où l'Arche fut déposée, sous les aîles des deux grands chérubins d'or, dont on a fait la description ci-devant. L'Arche étoit la même qui avoit été faite par Moïse. Il y avoit deux bâtons passez par deux anneaux à ses côtez, & que l'on n'en tiroit jamais; afin qu'on pût la porter à bras ou sur les épaules. Dans le Tabernacle de Moïse, ces bâtons paroissoient un peu au-dehors, & poussoient contre le voile, parce qu'ils étoient trop longs. Mais dans le Sanctuaire bâti par Salomon, ils étoient entierement cachez. Or il n'y avoit dans l'Arche que les Tables de la Loi que Moïse avoit reçûës de Dieu à Sinaï.

La nuée, symbole de la Majesté de Dieu, remplit le Temple du Seigneur.

Aussi-tôt que les Prêtres furent sortis du Sanctuaire, & que les Chantres & les Lévites, qui joüoient de toutes sortes d'instrumens, des trompettes, des

(*a*) 3. *Reg.* VIII. & 2. *Par.*

cymbales, des harpes, des psalterions, eurent commencé à chanter, rangez autour de l'Autel des holocaustes, & qu'ils eurent entonné d'une voix qui perçoit les airs, & qui se faisoit entendre de fort loin, ce Cantique : Rendez gloire au Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle ; la maison du Seigneur fut remplie d'une nuée, ensorte que les Prêtres n'osoient y demeurer, ni y faire les fonctions de leur ministere ; la nuée étant le symbole de la présence du Seigneur, qui prenoit possession de son Temple, & qui le sanctifioit par sa présence, comme il s'étoit autrefois rendu sensible à son peuple pendant le voyage du désert.

An du M. 3000. Avant J. C. 1000. Avant l'Ere vulg. 1004.

Alors Salomon étant placé sur sa tribune de bronze, dont nous avons parlé, se prosterna devant le Seigneur ; puis se relevant, & levant les mains au Ciel, il offrit à Dieu le Temple qu'il venoit de bâtir, & lui dit : O Dieu ! j'ai bâti cette maison pour vous servir de demeure, ayez-la pour agréable, & que vôtre trône y soit établi pour jamais. En même-tems se tournant vers le peuple, qui remplissoit tout le parvis & les galeries, il le benit, & il dit : Beni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui a exécuté aujourd'hui la parole qu'il avoit donnée à David mon pere, que ce seroit son fils & son successeur qui lui bâtiroit un Temple. Je me vois aujourd'hui par sa grace sur le Trône de mon pere, & j'ai achevé avec son secours ce Temple, où repose l'Arche de l'alliance qu'il fit autrefois avec nos peres après leur sortie de l'Egypte.

CHAPITRE XLII.

Ensuite se tournant vers l'Autel des holocaustes, il se mit à genoux, & ayant les mains étenduës vers

AN DU M. 3000.
Avant J. C. 1000.
Avant l'Ere vulg. 1004.

Priere de Salomon à la dédicace du Temple.

le Ciel, il dit : Seigneur, Dieu d'Iſraël, il n'y a point de Dieu ſemblable à vous ; c'eſt vous qui exécutez avec une fidélité inviolable l'alliance que vous avez faite avec vos ſerviteurs. Vous avez juſqu'ici, Seigneur, accompli tout ce que vous aviez promis à David ; achevez ce que vous avez commencé. Daignez lui donner une longue ſuite d'héritiers, imitateurs de ſa piété & de ſa fidélité à vôtre ſervice. Regardez ce Temple des yeux de vôtre miſéricorde, & exaucez les prieres que je vous y fais aujourd'hui, & celles que vous y feront dans toute la ſuite des tems vos humbles ſerviteurs, ſoit qu'ils viennent ici demander pardon de leurs offenſes, ou implorer vôtre juſtice contre d'injuſtes oppreſſions, ou gémir dans leurs diſgraces, & déteſter leurs iniquitez, ou demander la pluïe pour leurs campagnes deſſéchées & ſtériles, ou implorer vôtre ſecours contre la peſte, la famine & les autres fléaux de vôtre juſte rigueur ; ſoit que vôtre peuple humilié au pied de vôtre Autel, vienne vous rendre ſes vœux & ſes prieres ; enfin lorſqu'un étranger, de quelque nation qu'il ſoit, viendra des païs éloignez, attiré par l'éclat de vôtre gloire & de vôtre grand nom, reconnoître vôtre majeſté & vôtre puiſſance, lorſque vôtre peuple marchera contre ſes ennemis, & que du lieu où il ſe trouvera, il tournera ſes yeux & élevera les mains vers ce ſaint Lieu, exaucez-le, Seigneur, & faites éclatter ſur eux vôtre miſéricorde. Quand même ils auroient eu le malheur de vous offenſer, s'ils ſe convertiſſent dans ce ſaint Lieu, & qu'ils retournent à vous de tout leur cœur, ne les rejettez point, Seigneur ; car ils ſont vôtre peuple, & c'eſt

vous qui les avez ſéparez de tous les peuples de la terre. Levez-vous donc maintenant, Seigneur, & établiſſez ici vôtre repos, vous & l'Arche, par laquelle vous avez ſignalé vôtre puiſſance. Que vos Prêtres reſſentent les effets de vôtre protection, & que vos Saints ſoient comblez de vos biens. Seigneur mon Dieu, exaucez les prieres de celui que vous avez fait Roi d'Iſraël, & ſouvenez-vous de toutes les bontez que vous avez euës pour David vôtre ſerviteur.

AN DU M. 3000. Avant J. C. 1000. Avant l'Ere vulg. 1004.

Salomon ayant achevé cette priere, ſe leva, & ſe tournant de nouveau vers le peuple, lui ſouhaita toutes ſortes de bénédictions, loüa Dieu de toutes les graces qu'il avoit faites à Iſraël, & le pria de les lui continuer : après quoi les Prêtres étant revenus de leur premiere fraïeur, & la nuée s'étant apparemment élevée, commencerent à immoler des victimes devant le Seigneur.

Hoſties immolées au Seigneur dans la dédicace du Temple.

On tua un grand nombre d'animaux, qui furent mis ſur l'Autel pour être offerts en holocauſte, & une infinité d'hoſties pacifiques, qui étoient deſtinées pour la nourriture de toute l'aſſemblée. On compta pendant toute l'Octave, vingt-deux mille bœux & ſix-vingt mille brebis ſeulement pour les victimes pacifiques, ſans compter les holocauſtes. Dieu pour donner un ſigne éclatant de ſa préſence dans le Temple, & pour faire voir qu'il avoit les ſacrifices pour agréables, fit deſcendre du ciel un feu dévorant, qui conſuma toutes les victimes qui y étoient. Et comme l'Autel des holocauſtes, quelque grand, & quelque vaſte qu'il fût, ne pouvoit ſuffire aux victimes qu'on y immoloit, le Roi ſanctifia le

An du M. 3000. Avant J. C. 1000. Avant l'Ere vulg. 1004.

parvis du peuple, y fit faire à la hâte des Autels, afin qu'on y pût brûler les victimes, qui ne pouvoient tenir sur le grand Autel. La solemnité de cette Dédicace dura sept jours, après lesquels suivit immédiatement la Fête des Tabernacles, qui dura aussi sept autres jours. De sorte que tout le peuple qui étoit accouru à Jerusalem pour cette Solemnité, y demeura quatorze jours dans la joïe & dans les festins de Religion; le Roi & les Princes fournissant abondamment de la chair, & chaque particulier offrant aussi de sa part des victimes au Seigneur, & faisant des repas de charité durant toute cette Fête. A la fin des quatorze jours le Roi renvoya les peuples, & les Israëlites s'en retournerent remplis de joïe & de reconnoissance pour toutes les graces que le Seigneur avoit faites à David, à Salomon, & à tout son peuple d'Israël.

Apparition du Seigneur à Salomon.

La nuit qui suivit le premier jour de la dédicace du Temple, & la priere que Salomon avoit adressée au Seigneur, Dieu lui apparut pendant cette nuit (*a*), & lui dit: J'ai exaucé vôtre priere, & j'ai sanctifié cette maison, que vous avez bâtie à mon honneur: J'y établirai mon nom à jamais, mes yeux seront toûjours ouverts pour la protéger, & mon cœur sera toûjours porté d'affection pour elle. Si vous marchez en ma présence, comme David vôtre pere y a marché, dans la simplicité, & dans la droiture de vôtre cœur, j'établirai vôtre regne pour jamais dans Israël; mais si vous vous détournez de moi, vous & vôtre peuple, j'exterminerai Israël de

(*a*) 3. *Reg.* IX. & 2. *Par.* VII. 12.

dessus la terre, je rejetterai ce Temple, & je le rendrai un objet d'insulte & de mépris à tous les peuples.

An du M. 3000. Avant J. C. 1000. Avant l'Ere vulg. 1004.

Palais de Salomon.

Après que Salomon eut achevé le Temple du Seigneur, il songea à se loger lui-même, & à loger la Princesse fille du Roi d'Egypte, son épouse. Il entreprit donc un Palais magnifique, qui consistoit en un grand corps de logis de cent soixante & dix pieds dix pouces de long, de quatre-vingt-cinq pieds & cinq pouces de large, de cinquante-un pieds trois pouces de haut, soûtenu de quatre rangs de colomnes, ou plutôt de trois rangs de colomnes, & d'un rang de pilastres, qui formoient trois galeries couvertes devant les appartemens : chaque rang étoit de quinze colomnes; les trois rangs faisoient quarante-cinq colomnes. Ces colomnes pour la plûpart étoient de bois de cédre; ce qui fut cause apparemment que l'on donna à ce Palais le nom de Maison du bois du Liban. Elle étoit dans Jerusalem, & à l'occident du Temple. De ce Palais, il y avoit une galerie couverte qui conduisoit dans le Temple par la porte occidentale.

Au-devant de ce Palais, & attenant au portique & aux colomnes qui le soûtenoient, Salomon fit une cour de cinquante coudées de long, & de trente de large, laquelle étoit aussi environnée de colomnes, de galeries, & d'appartemens paralléles à ceux du gros corps de logis; & par-devant cette premiere cour, ou ce premier parvis, il en fit un autre de même grandeur & largeur, & avec les mêmes ornemens & le même ordre de colomnes, qui fut appellé le parvis du trône, parce que Salomon y plaça le

An du M. 3000. Avant J. C. 1000. Avant l'Ere vulg. 1004.

Trône de Salomon.

trône, où il s'asséoit pour rendre la justice aux peuples. Le trône ou tribunal du Roi étoit en forme de niche assez élevée, fermée par derriere & aux côtez. Sa matiere étoit le marbre, couvert de cédre (*a*); ensuite Salomon le fit couvrir d'ivoire & d'or (*b*). Ce trône avoit six dégrez, & sur chaque dégré deux lions; l'un d'un côté, & l'autre de l'autre. Ces dégrez, de même que tout le reste, étoient couverts de lames d'or. Le siege étoit soûtenu par deux mains, & par deux lions. On n'avoit jamais vû de trône semblable dans aucun Royaume du monde.

Palais de la fille de Pharaon, femme de Salomon.

Salomon fit ensuite bâtir le Palais de la Reine son épouse, fille du Roi d'Egypte. Cette Princesse logea d'abord dans la Cité de David (*c*), en attendant qu'on lui eût bâti une maison. Mais comme elle étoit Payenne, Salomon ne voulut pas qu'elle logeât dans la maison de David, où l'Arche d'Alliance avoit été comme en dépôt pendant plusieurs années. L'architecture & la forme du Palais que Salomon fit bâtir pour cette Princesse, étoit toute la même que celle de son Palais. C'étoit un grand bâtiment, qui donnoit sur un vaste parvis environné de colomnes. La structure étoit des plus riches & des plus superbes. On n'y employa que des pierres d'une beauté & d'une grandeur toute extraordinaire, les unes ayant dix coudées, & les autres huit. Et on mêla le cédre avec la pierre, ensorte qu'il y avoit trois assises de pierre, puis une assise de bois de cédre; ce qui étoit une sorte de beauté & de magnifi-

(*a*) 3. *Reg.* x. 18.
(*b*) 3. *Reg.* x. 18. 19. & 2. *Par.* IX. 17. 18. 19.
(*c*) 2. *Par.* VIII. 11.

cence

cence pour ce tems-là. Les meubles & la vaiſſelle qui ſervoient dans les Palais du Roi & de la Reine, répondoient à tout le reſte de la ſomptuoſité de Salomon. Tous les vaſes de ſa table & de ſon Palais étoient d'or, car alors on ne faiſoit nul cas de l'argent. On fut treize ans à bâtir ces deux Palais; celui de Salomon, & celui de la fille de Pharaon (*a*).

Hiram Roi de Tyr, ami de Salomon, avoit fourni à ce Prince le cédre, le ſapin, les pierres pour tous ſes bâtimens. Il lui avoit envoyé ſes meilleurs ouvriers, il lui avoit même prêté des ſommes fort conſidérables en or; Salomon pour lui en marquer ſa reconnoiſſance, outre les fromens & l'huile qu'il fourniſſoit tous les ans à ſa maiſon, lui fit préſent de vingt Villes dans la Galilée. Hiram vint pour les voir; mais ne les ayant pas trouvées à ſon gré, il lui fit dire : Sont-ce-là, mon frere, les Villes que vous m'avez données? Et il appella cette contrée, la terre de Chabul; comme qui diroit, la terre de mépris ou de ſtérilité. On croit que ces Villes étoient ſituées entre Tyr & Ptolemaïde. Il eſt ſûr au moins que Chabul étoit près de Ptolemaïde.

Salomon ſe mit alors à fortifier diverſes Villes de ſes Etats, entr'autres Gazer, que le Roi d'Egypte avoit donnée pour la dot de ſa fille; Bethoron la baſſe dans la Tribu de Dan; Baalath & Palmire dans la Syrie. Il fit de plus environner de murailles pluſieurs autres Villes, ſur tout celles où il mit ſes chevaux & ſes chariots, & celles où étoient ſes maga-

(*a*) Ces bâtimens furent achevez l'an du Monde 3012. avant J. C. 988.

An du M. 3092. Avant J. C. 988. Avant l'Ere vulg. 992.

ſins de froment, de vin & d'huile; il fortifia même quelques Forteresses ſur le Liban, pour conſerver la libre communication entre ſon païs & la Syrie qui lui obéïſſoit. Il aſſujettit tout ce qui reſtoit de Cananéens dans le païs, les obligea à lui payer tribut, & il les employa à divers ouvrages pour la conſtruction du Temple & de ſes Palais. Il ne voulut point qu'aucun des enfans d'Iſraël lui ſervît d'eſclave. Il les mit dans ſes armées & dans ſon ſervice, tant dans ſa maiſon, que dans les ouvrages de la campagne.

Chapitre XLIV. Flotte de Salomon.

Il fit équiper des flottes ſur la Mer rouge à Aſiongaber; & Hiram Roi de Tyr lui ayant donné de ſes gens pour inſtruire les Iſraëlites dans la navigation, il les envoya en des voyages de long cours, pour lui apporter de l'or, de l'argent, des bois d'ébéne, & autres bois précieux, de l'ivoire, des pierreries, des paons & des ſinges. Salomon fit faire avec ces bois précieux que lui amena ſa flotte, des baluſtrades dans le Temple, & des inſtrumens de muſique pour les Lévites. Sa flotte alloit à Ophir, ou du moins au port où les peuples d'Ophir faiſoient leur principal commerce, ſoit ſur l'Ocean, ou dans le Golfe Perſique, ou même en remontant le Tygre ou l'Euphrate; car il faut avoüer de bonne foi que juſques ici on n'a pû exactement fixer le lieu où étoit Ophir, ni par conſéquent celui où alloit la flotte de Salomon. L'or qu'on apporta dans ce voyage fut de quatre cens vingt talens (*a*), ſelon les Livres des Rois; ou de quatre cens cinquante, ſelon les Para-

(*a*) Les 420. talens d'or, à 69531. liv. 5. ſ. chacun, valent vingt-neuf millions deux cens trois mille cent vingt-cinq liv.

ANNE'E INCERTAINE.

lipomenes (*a*). On mettoit ordinairement trois ans à ces ſortes de voyages ; ce qui fait juger ou qu'ils étoient très-longs, & que la navigation alors étoit fort imparfaite ; ou que l'on s'arrêtoit en plus d'un endroit, pour faire ſes emplettes, & pour vendre ou échanger les danrées que l'on portoit ſur la flotte.

La Reine de Saba vient viſiter Salomon.

La ſageſſe & les richeſſes de Salomon lui attirerent une infinité de viſites des étrangers, qui venoient voir ſi ce que la renommée en publioit, étoit dans l'exacte vérité. Entr'autres il fut viſité par la Reine du païs de Saba (*b*), dans l'Arabie Heureuſe, qui vint faire l'expérience de ſa ſageſſe par les énigmes qu'elle lui propoſa : car c'étoit dans la ſolution de ces ſortes de queſtions énigmatiques, que l'on faiſoit alors principalement conſiſter la ſageſſe, la ſubtilité, & l'eſprit. La Reine de Saba vint donc à Jeruſalem avec une grande ſuite, & un riche équipage, avec des chameaux qui portoient des aromates, & une quantité infinie d'or, & de pierres précieuſes. Elle ſe préſenta devant Salomon, & lui découvrit tout ce qu'elle avoit dans le cœur. Salomon l'inſtruiſit pleinement ſur tout ce qu'elle lui demanda, & il n'y eut rien ſur quoi il ne la ſatisfit par ſes réponſes.

Cette Princeſſe conſidérant avec attention la profondeur de ſa ſageſſe, la grandeur & la ſomptuoſité de la maiſon qu'il avoit bâtie, le Temple du Seigneur qu'il avoit élevé, les appartemens de ſes Offi-

(*a*) Comparez 2. *Par.* VIII. 18. à 3. *Reg.* IX. 28.

(*b*) 3. *Reg.* X. 1. 2. 3. *&c.*

ANNE'E INCERTAINE.

ciers, les diverſes claſſes de ceux qui le ſervoient, la magnificence de leurs habits, ſes Echanſons, la maniere dont ſa table étoit ſervie, les holocauſtes qu'il offroit dans la maiſon du Seigneur; elle étoit comme hors d'elle-même, & elle dit au Roi: Ce qu'on m'avoit dit de vôtre ſageſſe & de vos entretiens, m'avoit toûjours paru incroyable, je n'ai jamais pû me le perſuader, que je ne m'en ſois convaincuë par moi-même. Je ſuis venuë, je l'ai vû, & je reconnois que ce qu'on m'en avoit dit, n'étoit pas la moitié de ce qui en eſt. Heureux ceux qui ſont à vous, heureux vos ſerviteurs qui joüiſſent de vôtre préſence, & qui entendent vôtre ſageſſe! Beni ſoit le Seigneur vôtre Dieu, qui a mis ſon affection en vous, & qui vous a placé ſur le trône d'Iſraël, pour regner dans l'équité & dans la juſtice. Elle donna au Roi ſix vingt talens d'or (*a*), une quantité infinie de parfums & de pierres précieuſes; & on ne vit jamais à Jeruſalem tant de parfums que cette Reine y en apporta. Le Roi de ſon côté donna à la Reine de Saba tout ce qu'elle déſira, & outre cela il lui offrit de très-riches préſens avec une magnificence Royale; & la Reine s'en retourna dans ſon Royaume avec ſes ſerviteurs.

CHAPITRE XLV.

Hiram propoſe des énigmes à Salomon.

Joſeph (*b*) cite Menandre, qui avoit traduit en grec les annales de Phénicie & de Tyr, & qui faiſoit mention de Salomon & de Hiram, & des énigmes que ces deux Princes ſe propoſoient l'un à l'autre.

(*a*) Les 120. talens d'or font huit millions trois cens quarante-trois mille ſept cens quarante-trois livres.

(*b*) *Joſeph. antiq. l. 8. c. 2.*

Hiram avoit un jeune homme nommé Abdémon, qui expliquoit les énigmes que Salomon lui proposoit. Dion autre Historien (*a*), qui avoit aussi parlé de nos deux Princes, dit que Hiram n'ayant pû expliquer les énigmes qui lui avoient été proposez par le Roi de Jerusalem, il lui paya une somme considérable, mais qu'ayant depuis envoyé à Salomon un Tyrien nommé Abdémon, qui les lui expliqua tous, & lui en proposa d'autres qu'il ne put expliquer, Salomon lui renvoya son argent. Plutarque (*b*), parle aussi de cette ancienne coûtume que les Rois avoient de se proposer des énigmes, & des défis de sagesse & de subtilité, que se faisoient les anciens Rois d'Egypte & d'Ethiopie. On en voit aussi des traces dans la vie d'Esope.

AN DU M. 3012. Avant J. C. 988. Avant l'Ere vulg. 992.

Le revenu ordinaire de Salomon étoit de six cens soixante-six talens d'or (*c*), sans compter ce qui lui étoit payé par les Rois tributaires, & par les Marchands qui trafiquoient dans ses Etats; ce qui devoit faire une somme encore plus considérable. Ce Prince si magnifique fit faire deux cens boucliers d'un or très-pur, chaque bouclier pesant six cens sicles d'or, c'est-à-dire environ dix-neuf livres pesant, à seize onces la livre. Outre ces boucliers, il en fit faire d'autres plus grands du poids de trois cens mines d'or, c'est-à-dire, de trois cens soixante-quinze livres Romaines, à douze onces la livre. Le Roi mit ces derniers boucliers dans son Palais, nommé la

Revenus de Salomon.

(*a*) *Dio. apud Joseph. ibid.*
(*b*) *Plutarch. concio. pag.* 152. *& seq.*
(*c*) Les six cens soixante-six talens d'or font quarante-six millions trois cens sept mille huit cens douze livres dix sols.

An du M. 3012. Avant J. C. 988. Avant l'Ere vulg. 992.

Maison du Liban, & leur poids énorme fait juger qu'ils n'étoient que pour parade. Les autres étoient portez devant le Roi par ses Gardes, lorsqu'il montoit en cérémonie à la Maison du Seigneur. Joseph (*a*) nous raconte une autre magnificence de ce Prince, de laquelle il n'est pas fait mention dans les Livres saints. Il dit que quand Salomon alloit à la campagne, il étoit accompagné d'une troupe de jeunes Cavaliers choisis parmi les hommes les mieux faits, d'une taille avantageuse, ayant de longs cheveux, & vêtus d'habits de pourpre. Leurs armes étoient l'arc. Ils poudroient tous les jours leurs cheveux de poudre d'or, qui jettoit un éclat merveilleux à la lueur du soleil. Lorsque tous les matins le Roi sortoit en chariot, vêtu d'un habit blanc comme la neige, ces jeunes Cavaliers accompagnoient son chariot jusqu'à une maison de plaisance nommée Hettaa, à trois ou quatre lieuës de Jerusalem, où l'on voyoit de très-belles eaux, & de très-agréables jardins. C'est ce que dit Joseph. Ces eaux sont apparemment celles que l'on connoît du côté de Bethlehem, & que dans les derniers tems de la République des Hébreux, on amena par des aqueducs à Jerusalem (*b*).

CHAPITRE XLVI.

Dépravation du cœur de Salomon.

Tout ce que nous avons vû jusqu'ici de Salomon, nous en donne l'idée du plus sage, du plus pieux, & du plus heureux Prince du monde : mais la suite ne répondit pas à ces beaux commencemens. Il s'abandonna à l'amour des femmes (*c*); il en prit des

(*a*) *Joseph. l.* 8. *c.* 2. *p.* 271.
(*b*) Voyez *Joseph de bello c.* 13. & nôtre Commentaire sur Ezech. XLVII. I.
(*c*) 3. *Reg.* X. I. 2.

Nations étrangeres & idolâtres, comme de Moab, d'Ammon, d'Idumée, des Sidoniennes & des Hééennes, outre la fille du Roi d'Egypte, qui fut apparemment la premiere cause de sa chûte. La Loi du Seigneur ne défend absolument que les mariages avec les femmes Cananéennes (*a*) : mais les sages ont toûjours entendu que sous ce nom, l'on devoit aussi comprendre les alliances avec des femmes d'une Religion différente (*b*), à cause du danger qu'il y a qu'elles n'engagent dans l'idolâtrie & leurs maris, & leurs enfans. Il eut donc sept cens femmes, qui étoient comme des Reines, & trois cens concubines. Les premieres étoient épousées avec les solemnitez ordinaires ; les autres étoient femmes d'un second rang. Les premieres étoient de la même condition que Sara, & les autres comme Agar. Mais ce qui est plus funeste, c'est que ce ne fut que sur ses vieux jours que les femmes lui corrompirent le cœur. Elles lui firent adorer Astarte Déesse des Sidoniens, & Moloc Dieu des Ammonites. Il bâtit aussi un Temple à Chamos Idole des Moabites, & un autre à Moloc Dieu des Ammonites, sur la montagne des Oliviers, vis-à-vis de Jerusalem. Il eut la même complaisance pour ses autres femmes des autres Nations ; il bâtit des Temples pour leurs Dieux, & leur offrit de l'encens & des sacrifices.

AN DU M. 3012. Avant J. C. 988. Avant l'Ere vulg. 992.

Dieu irrité de ces déréglemens, lui apparut la nuit, & lui dit : Puisque vous avez violé mon alliance, & que vous n'avez point observé mes comman-

Dieu apparoît à Salomon, & lui reproche ses crimes.

(*a*) *Deut.* VII. 14.
(*b*) *Vide* 3. *Reg.* XI. 2. & 2. *Esdr.* VIII. I. & X. 3.

ANNE'E INCERTAINE.

demens, je déchirerai vôtre Royaume, & je le donnerai à un de vos serviteurs. Je ne le ferai point toutefois pendant vôtre vie, à cause de David vôtre pere ; mais je le diviserai lorsqu'il sera entre les mains de vôtre fils. Je ne lui ôterai pas même le Royaume tout entier ; mais je lui en laisserai une Tribu, à cause de David mon serviteur, & de Jerusalem que j'ai choisie. Bien-tôt Salomon ressentit les effets de la colere de Dieu contre lui. On a vû ci-devant qu'Adad Prince du sang Royal d'Idumée, s'étoit sauvé en Egypte, lorsque David subjugua cette Province, & que Joab y fut envoyé pour achever d'y mettre tout à feu & à sang. Ce jeune Prince se sauva d'abord dans le païs de Madian ; de là il se retira à Pharan, où ayant pris une escorte, il passa dans l'Egypte. Pharaon l'y reçut, lui donna un logement convenable à sa dignité, lui fit fournir ce qui étoit nécessaire pour son entretien, & lui donna des terres. Adad sut si bien gagner la bienveillance du Roi d'Egypte, qu'il lui fit épouser la propre sœur de la Reine Taphnés sa femme. De ce mariage Adad eut un fils nommé Genubath, qui fut nourri dans le Palais de Pharaon avec les enfans du Roi.

Adad Iduméen se souleve contre Salomon.

Adad ayant appris la mort de David, & celle de Joab, demanda au Roi d'Egypte la permission de s'en retourner dans l'Idumée. Le Roi n'y consentit qu'avec quelque répugnance ; mais enfin Adad s'y en retourna, & y demeura sans se déclarer, jusques vers la fin du regne de Salomon. Presque dans le même tems Dieu suscita un autre adversaire à Salomon dans la personne de Razon fils d'Eliada, un des Généraux d'Adarezer, lequel s'étant sauvé du combat

Révolte de Razon contre Salomon.

ANNE'E INCERTAINE.

combat durant la guerre que ſon maître faiſoit à David, ſe mit à la tête d'une troupe de voleurs, & s'établit enfin à Damas ſur la fin du regne de Salomon. Ce Royaume que Razon établit à Damas, cauſa bien des maux dans le païs des Iſraëlites, comme on le verra dans la ſuite de cette hiſtoire.

Jéroboam fils de Nabat, ſe ſouleve contre Salomon.

Jéroboam fils de Nabat, fut un troiſiéme adverſaire que Dieu prépara contre la maiſon de Salomon. Dans le tems que ce Prince faiſoit travailler à remplir la profondeur qui étoit entre les deux villes de Jeruſalem, entre l'ancienne Jebus, & la Cité de David, & qu'il faiſoit élever le mur qui fermoit la nouvelle Ville de ce côté-là, Jéroboam étoit préposé ſur les ouvriers de la Tribu d'Ephraïm. Il y eut dès-lors quelques mécontentemens parmi ceux de cette Tribu, dont on accuſa Jéroboam d'être auteur : on trouva qu'en effet il avoit fomenté ou excité leur ſédition. Salomon voulut le faire arrêter pour le punir ; mais il ſe ſauva en Egypte, & y demeura juſqu'après la mort du Roi. Une autre choſe qui avoit inſpiré de la hardieſſe à Jéroboam, & qui avoit indiſpoſé le Roi contre lui, c'eſt qu'un jour étant ſeul à la campagne, & le Prophéte Ahias de Silo l'y ayant rencontré, ce Prophéte qui étoit couvert d'un manteau neuf, prit ce même manteau, le coupa en douze parts, & dit à Jéroboam : Prenez ces douze parts ; car voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël : Je diviſerai & j'arracherai le Royaume d'Iſraël des mains de Salomon, & je vous en donnerai dix Tribus. Il lui en demeurera une Tribu à cauſe de David mon ſerviteur, & de la ville de Jeruſalem, que j'ai choiſie ; parce que Salomon m'a

An du M. 3029. Avant J. C. 971. Avant l'Ere vulg. 975.

abandonné pour adorer des Dieux étrangers : je ne lui ôterai pas toutefois le Royaume pendant sa vie. Il le possedera tout entier jusqu'à la mort, mais je le diviserai entre les mains de son fils, & je ne lui en laisserai qu'une Tribu. Pour vous, vous regnerez sur tout ce que vôtre ame désire, & vous possederez le Royaume d'Israël. Soyez seulement fidéle au Seigneur, & le Seigneur affermira vôtre maison, comme il a fait celle de David. Car je suis résolu d'humilier & affliger en cela la race de David : mais je ne l'exterminerai, & ne l'abattrai point pour toûjours. Voilà ce qu'Ahias dit à Jéroboam.

Chapitre XLVII. Mort de Salomon.

Salomon après avoir regné quarante ans, s'endormit avec ses peres, & fut enseveli dans la ville de David. On dispute s'il a donné avant sa mort des marques de repentance, pour toutes les fautes qu'il a commises en adorant les dieux étrangers. Il y a sur cela bien des variétez de sentimens; les uns soûtiennent qu'il se convertit, & que l'Ecclésiaste est le fruit de son retour à Dieu. Il y fait voir les égaremens où son esprit l'avoit jetté, les doutes qu'il s'étoit formez sur l'immortalité de l'ame, & sur la Providence, les désordres où ses passions l'avoient entraîné; mais en même-tems il reconnoît la vanité de toutes choses, & qu'il n'y a rien qui puisse faire le bonheur de l'homme, que l'amour, la crainte & le culte du Seigneur. Plusieurs Peres (a) parlent

(a) *Iren. l. 4. c. 45. Cyrill. Jerosolym. Cathechef. 2. illuminatorum. Hilar. in Psalm. 126. & in Psalm. 52. Ieronym. & in Ezech.* XLIII. *& in Eccle.* II. *& Ep. 9. Salvian. Bacchiar. Ep. de recipiendis lapsis. Vide & Rupert. Pined. Serar. Salian. Rabinos.*

avantageusement de son salut. Bacchiarius Auteur du cinquiéme siécle, a écrit exprès pour prouver le salut de Salomon. Quelques Rabins enseignent que ce Prince, dans un esprit de pénitence, se fit traîner cinq fois par les places de Jerusalem, & qu'il se présenta au Temple avec cinq faisceaux de verges, pour y recevoir la correction dûë à ses crimes; mais que personne n'ayant voulu la lui donner, il se foüetta lui-même, renonça au Royaume, & se réduisit volontairement à mandier de porte en porte appuyé sur son bâton, & criant: Je suis Salomon, ci-devant Roi d'Israël. Mais ni ces traditions, ni des raisonnemens de convenance, ni des conjectures ne suffisent pas pour nous convaincre de la pénitence de ce Prince contre le silence de l'Ecriture, qui nous raconte sa chûte, sans nous apprendre sa pénitence.

Livre des Proverbes & Cantiques composez par Salomon.

Outre le Livre de l'Ecclésiaste dont on vient de parler, & que plusieurs ont regardé comme le monument certain de la pénitence de Salomon; nous avons de lui le Livre des Proverbes & le Cantique des Cantiques. Les Proverbes contiennent un excellent corps de Morale, de Politique & d'Oeconomie, écrit par Sentences courtes & élégantes, qui renferment un grand sens, & d'importantes instructions pour toutes sortes d'âges & de conditions. Les jeunes & les vieux, les Grands & les petits, les Monarques & les sujets, les peres & les enfans, les Maîtres & les serviteurs y trouvent leurs devoirs décrits avec beaucoup de précision.

Le Cantique des Cantiques fut, dit-on, composé à l'occasion du mariage de Salomon avec la fille

An du M. 3029. Avant J. C. 971. Avant l'Ere vulg. 975.

du Roi d'Egypte. C'eſt un ouvrage allégorique, où l'Alliance de J. C. avec la nature humaine dans ſon Incarnation, & ſon mariage avec l'Egliſe ſur la Croix, ſont exprimez en termes tendres & figurez. Enfin, on a attribué divers autres Ouvrages, par exemple, quelques Pſeaumes différens de ceux qui ſont dans le Pſeautier (*a*), & d'autres Livres, comme le Teſtament de Salomon, & la contradiction de Salomon, & certains Livres magiques & ſuperſtitieux. Mais l'Egliſe ne reconnoît pour Ouvrages certains de Salomon, que les trois Livres dont nous venons de parler, les Proverbes, l'Eccléſiaſte & le Cantique. L'Auteur qui a composé le Livre de la Sageſſe, a voulu auſſi faire paſſer ce Livre ſous le nom de ce Prince, pour lui donner plus de crédit; mais le Livre & l'Auteur ſont de beaucoup plus nouveaux que Salomon.

Roboam (*b*) fils & ſucceſſeur de Salomon, après avoir rendu les derniers devoirs à ſon pere, ſe tranſporta à Sichem, dans la Tribu d'Ephraïm, où étoit aſſemblé tout Iſraël, pour le reconnoître ſolemnellement pour Roi. Roboam avoit pour lors environ quarante-un ans, étant né la premiere année du regne de Salomon; ſa mere étoit Naama, de la race des Ammonites. Ce fut un Prince malhabile & imprudent, qui faillit par ſon arrogance à perdre le Royaume de ſes peres. Jéroboam, dont nous avons

(*a*) Le Pſalm. LXXI. a pour titre: *Pſalmus in Salomonem*; & quelques-uns l'ont attribué à Salomon. Mais on a tiré de la Bibliothéque d'Ausbourg, dix-huit Pſeaumes en Grec, qui ont été imprimez par Loüis de la Cerda, ſous le titre de Pſeautier de Salomon.

(*b*) 3. *Reg.* XII. & *Par.* X.

vû l'Histoire un peu plus haut, & qui s'étoit retiré en Egypte pour se mettre à couvert des recherches de Salomon, avoit toûjours entretenu la division, & fomenté l'esprit de révolte dans la Tribu d'Ephraïm dont il étoit. Dès que Salomon fut mort, ses partisans lui en donnerent avis, & lui firent dire de revenir, & que le tems d'exécuter son projet étoit arrivé. Il se trouva donc à l'assemblée de Sichem avec ceux de son parti, & ce furent eux principalement qui dirent à Roboam : Vôtre pere nous avoit chargé d'un joug très-dur & très-pesant; diminuez donc quelque chose de la dureté & de la pesanteur de ce joug, & nous vous demeurerons assujettis, comme nous l'avons été à vôtre pere. Roboam répondit : Retournez dans vos maisons, & j'en délibérerai avec mon Conseil; vous reviendrez dans trois jours, & je vous rendrai réponse.

An du M. 2929. Avant J. C. 971. Avant l'Ere vulg. 975.

Le peuple s'étant retiré, Roboam consulta les vieillards, qui avoient été auprès de Salomon son pere, & qui avoient une grande expérience des affaires, & il leur dit : Quelle réponse me conseillez-vous de faire à ce peuple? Ils lui répondirent : Si vous écoutez les propositions de ce peuple, & que vous leur répondiez doucement, ils s'attacheront pour toûjours à vôtre service, & vous conserverez le Royaume de vôtre pere. Mais ce conseil ne plut point au Roi; il consulta les jeunes gens, qui avoient été nourris avec lui, & qui étoient toûjours près de sa personne; il leur demanda ce qu'il devoit répondre à ce peuple qui venoit demander, que l'on modérât les charges & les impositions que le Roi Salomon avoit accoûtumé d'exiger d'eux. Ces jeunes

Roboam demande le sentiment des anciens Conseillers de Salomon; & il suit celui des jeunes gens.

An du M. 3029. Avant J. C. 971. Avant l'Ere vulg. 975.

gens lui dirent : Voici la réponſe que vous donnerez à ce peuple : Le plus petit de mes doigts eſt plus gros, que mon pere ne l'étoit par le corps ; mon pere, à ce que vous dites, vous a impoſé un joug dur & peſant, & moi je le rendrai encore plus dur & plus accablant ; mon pere vous a frappez avec des verges, & moi je vous frapperai avec des foüets armez de pointes. Roboam étant donc venu à l'aſſemblée de Sichem au troiſiéme jour, parla aux Iſraëlites ſelon que ces jeunes gens lui avoient conſeillé ; Dieu le permettant ainſi pour punir la famille de Salomon, ainſi que le Prophéte Ahias de Silo l'avoit prédit.

Révolte des dix Tribus contre Roboam. Jéroboam eſt reconnu pour Roi d'Iraël.

Le peuple voyant donc que Roboam ne vouloit rien relâcher de la rigueur avec laquelle Salomon les avoit traitez, commença à dire : Quelle part avons-nous avec David ? Qu'avons-nous de commun avec le fils de David ? Iſraël, retirez-vous dans vos tentes ; & vous, David, pourvoyez maintenant à vôtre maiſon. Ainſi Iſraël ſe retira mécontent, & Roboam ſe trouva abandonné de toutes les Tribus, excepté celle de Juda, qui lui demeura fidelle. Le Roi ayant envoyé Adunam ſon Surintendant des tributs, pour faire quelques remontrances au peuple, le peuple le lapida, & le tua ſur la place. Roboam voyant leur emportement, monta promptement ſur ſon chariot, & ſe ſauva à Jeruſalem. Or les Iſraëlites ayant ainſi ſecoüé le joug de la Maiſon de David, firent venir Jéroboam, & le choiſirent pour leur Roi. Il fut reconnu dans une aſſemblée générale, & devint Chef des dix Tribus.

Cependant Roboam étant de retour à Jeruſalem,

AN DU M. 3029.
Avant J. C. 971.
Avant l'Ere vulg. 975.

assembla toute la Tribu de Juda & celle de Benjamin, & vint avec cent quatre-vingt mille soldats choisis, pour réduire les autres Tribus à son obéïssance. Mais le Prophéte Semeïas vint lui dire de la part de Dieu : Vous n'entrerez point en campagne, & vous ne combattrez point contre les enfans d'Israël qui sont vos freres ; que chacun retourne en sa maison ; car c'est moi qui ai fait tout ceci. Ils obéïrent au Seigneur, & s'en retournerent chacun chez eux. Or Jéroboam pour se fortifier contre Roboam, fortifia & rebâtit Sichem (*a*), & y fit sa demeure pendant les premieres années de son regne. Ensuite il fixa sa demeure à Thessa qui n'en est pas loin, & où demeurerent aussi ses successeurs, jusqu'à Amri Roi d'Israël, qui bâtit Samarie, près de Sichem. Jéroboam rétablit aussi Phanuël au-delà du Jourdain. Cette place avoit été ruinée par Gédéon plusieurs années auparavant (*b*). C'étoit une forteresse importante, qui asşûroit à Jéroboam la possession de tout le païs qui est au-delà du Jourdain.

CHAPITRE XLIX.

Roboam veut attaquer Jéroboam ; mais le Prophéte du Seigneur l'en empêche.

Jéroboam introduit le culte des veaux d'or.

Faisant ensuite réflexion, que si les Israëlites ses sujets continuoient d'aller à Jerusalem aux solemnitez du Seigneur, ils se repentiroient bien-tôt de leur révolte, & retourneroient à l'obéïssance de la Maison de David ; il fit faire deux veaux d'or, qu'il proposa aux peuples de son obéïssance, comme l'objet de leur culte. Voici, leur dit-il, vos Dieux, qui vous ont tirez de l'Egypte. Je vous défends d'aller à l'avenir à Jerusalem, pour y rendre vos hommages

(*a*) Sichem avoit été ruinée par Abimelech fils de Gédéon 358. ans auparavant. *Voyez Judic.* IX. 45.
(*b*) *Judic.* VIII. 17.

AN DU M. 3029. Avant J. C. 971. Avant l'Ere vulg. 975.

au Seigneur. On croit que ces veaux furent faits sur le modéle des Divinitez d'Egypte, où Jéroboam avoit demeuré quelque tems, & qu'il voulut imiter le veau ou le taureau Apis. Il n'est toutefois guéres probable, que tout d'un coup les Israëlites soient passez du culte du Seigneur à celui des Idoles : mais il n'est que trop certain, qu'il y en eut un grand nombre qui adorerent ces veaux d'or, & qui leur rendirent un culte sacrilége ; tandis que les autres, ou alloient secrettement à Jerusalem, ou rendoient dans le secret leurs adorations au Dieu de leurs peres. Car dans tous les tems Dieu se réserva de vrais adorateurs, des Prophétes & des personnes fidelles dans le Royaume des dix Tribus, lesquelles certainement ne prirent aucune part au culte sacrilége introduit par Jéroboam. Nous voyons même, par les écrits des Prophétes, que dans Israël, ainsi que dans Juda, on observoit la plûpart des cérémonies de la Loi de Moïse (*a*). Ils clochoient des deux côtez, comme le leur reproche le Prophéte Elie (*b*). Ils juroient par Jehovah, & par Baal, ou par Moloc (*c*) : le nombre de ceux-là n'étoit pas le plus grand (*d*), non plus que celui de ceux qui ne fléchissoient pas le genou devant Baal, & qui conservoient dans leur cœur le dépôt de la vraye Religion. Le culte dominant dans Israël depuis Jéroboam, fut un culte superstitieux & idolâtre.

(*a*) Voyez nôtre Dissertation sur la Religion des Royaumes de Juda & d'Israël, à la tête des douze petits Prophétes. Voyez aussi Amos II. 11. 12. IV. 4. 5. V. 21. 22. 23. VIII. 3. 5. 10. &c.

(*b*) 3. *Reg.* XVIII. 12.

(*c*) *Sophon.* I. 5.

(*d*) 3. *Reg.* IX. 18.

Jéroboam

Jéroboam fit mettre l'un de ces veaux d'or à Béthel, & l'autre à Dan. Béthel est un lieu de dévotion fameux, qui appartenoit alors à la Tribu d'Ephraïm, & qui étoit à portée de cette Tribu, de celles de Dan & de Simeon, comme aussi de Ruben & de Gad, qui demeuroient au-delà du Jourdain. La ville de Dan étoit à l'extrémité septentrionale de la Monarchie de Jéroboam, & à portée des Tribus d'Aser, de Nephtali, de Zabulon, & de Manassé. Il y avoit depuis long-tems des figures superstitieuses à Dan, ainsi qu'on l'a vû dans l'histoire de Michas (*a*). Outre tout cela, le nouveau Roi d'Israël multiplia les lieux d'adoration dans le païs, bâtissant des Temples & des Autels sur les hauteurs, en y consacrant des bois de futaïe, & y établissant des Prêtres d'entre les derniers du peuple, & qui n'étoient ni de la race d'Aaron, ni même de la Tribu de Lévi. Il crut que laissant au peuple la liberté de choisir entre tant de lieux consacrez à la dévotion, il lui feroit insensiblement oublier le culte du vrai Dieu, & lui ôteroit l'envie d'aller à Jerusalem.

AN DU M. 3029. Avant J. C. 971. Avant l'Ere vulg. 975.

Et comme la solemnité des Fêtes, l'appareil des cérémonies, le concours des peuples, les divertissemens qui accompagnent ces grandes assemblées, sont très-propres à adoucir le naturel des hommes, & à entretenir entr'eux un commerce agréable, & une amitié réciproque, Jéroboam n'eut garde de supprimer les Fêtes, qui étoient établies depuis Moïse dans la nation. Il se contenta d'en changer

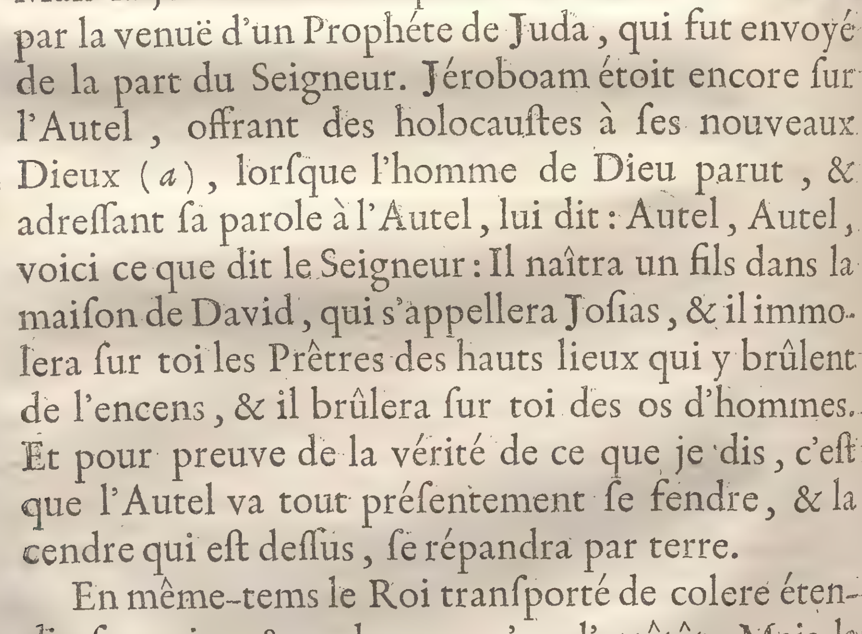
(*a*) Voyez l'Histoire des Juges, pendant l'Anarchie qui suivit la mort de Josué & des Anciens qui lui avoient succedé.

An du M. 3030.
Avant J. C. 970.
Avant l'Ere vulg. 974.

l'objet & les circonstances ; mais il y laissa tout ce qui pouvoit faire plaisir au peuple. Par exemple, la Fête des Tabernacles, qui se célébroit à Jerusalem dans le septiéme mois, à la fin des vendanges, & de la moisson, étoit une des plus belles & des plus intéressantes pour le peuple. Jéroboam la conserva ; mais il la transfera au mois suivant, & il voulut dans le même tems faire la dédicace du nouvel Autel qu'il avoit érigé à Béthel.

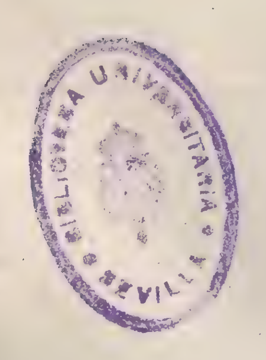
CHAPITRE L.

Jéroboam érige un Autel à Béthel, & en veut faire lui-même la dédicace.

Il fit donc assembler le peuple, & fit lui-même les fonctions de Prêtre, étant monté sur l'Autel pour y offrir l'encens, ou les sacrifices. Il vouloit ainsi par une artificieuse politique réünir en sa personne le Sacerdoce à la Royauté, pour ne point partager les souverains honneurs avec aucun autre.

Mais la joïe de cette impie solemnité fut troublée par la venuë d'un Prophéte de Juda, qui fut envoyé de la part du Seigneur. Jéroboam étoit encore sur l'Autel, offrant des holocaustes à ses nouveaux Dieux (*a*), lorsque l'homme de Dieu parut, & adressant sa parole à l'Autel, lui dit : Autel, Autel, voici ce que dit le Seigneur : Il naîtra un fils dans la maison de David, qui s'appellera Josias, & il immolera sur toi les Prêtres des hauts lieux qui y brûlent de l'encens, & il brûlera sur toi des os d'hommes. Et pour preuve de la vérité de ce que je dis, c'est que l'Autel va tout présentement se fendre, & la cendre qui est dessus, se répandra par terre.

Prophéte envoyé de Dieu à Jéroboam.

En même-tems le Roi transporté de colere étendit sa main, & ordonna qu'on l'arrêtât. Mais la



(*a*) 3. *Reg.* XIII.

main qu'il avoit étenduë contre l'homme de Dieu, se deſsécha, & ſe roidit de ſorte qu'il ne put plus la retirer à lui. Auſſi-tôt l'Autel ſe rompit, & la cendre avec le charbon qui étoit deſſus fut répanduë par terre. Alors le Roi dit au Prophéte : Offrez vos prieres au Seigneur vôtre Dieu, & demandez-lui qu'il me rende l'uſage de ma main. L'homme de Dieu pria, & le Roi retira ſa main, & elle devint comme elle étoit auparavant. Jéroboam l'invita à dîner, & lui promit des préſens ; mais le Prophéte lui dit : Quand vous me donneriez la moitié de vôtre Royaume, je n'irai point avec vous, & je ne boirai ni ne mangerai en ce lieu-ci ; car le Seigneur me l'a défendu, & m'a ordonné de m'en retourner par un autre chemin, que celui par où je ſuis venu. Il partit donc, & ne retourna pas par le même chemin qu'il étoit venu.

AN DU M. 3030. Avant J. C. 970. Avant l'Ere vulg. 974.

Or il y avoit un vieux Prophéte qui demeuroit à Béthel, à qui ſes enfans vinrent rapporter toutes les merveilles que l'homme de Dieu venoit de faire, & ce qu'il avoit dit au Roi & à l'Autel, & comment il étoit parti. Cet homme leur dit : Par où s'en eſt-il allé ? Ils lui montrerent le chemin qu'il avoit pris, & en même-tems il fit ſeller ſon âne, & ſe mit à le ſuivre. Il l'atteignit comme il ſe repoſoit ſous un térébinthe ; il lui demanda s'il étoit ce Prophéte de Juda, qui étoit venu parler à Jéroboam, & le pria de retourner avec lui à Béthel, pour y prendre un peu de nourriture. L'homme de Dieu répondit, qu'il ne pouvoit ni retourner à Béthel, ni y prendre aucune nourriture, parce que le Seigneur le lui avoit défendu. Mais le vieux Prophéte lui dit : Je ſuis moi-même

Vieux Prophéte de Béthel, qui trompe le Prophéte du Seigneur, & l'engage à manger contre l'ordre du Seigneur.

An du M. 3030. Avant J. C. 970. Avant l'Ere vulg. 974.

Prophéte comme vous, & un Ange m'est venu dire de la part du Seigneur : Ramenez-le en vôtre maison, & donnez-lui à manger. Il le trompa donc ainsi, & l'emmena avec lui. L'homme de Dieu se mit à table, mangea & but.

Mais comme ils étoient encore à table, le Seigneur fit entendre sa parole au vieux Prophéte qui l'avoit ramené, & il cria au Prophéte de Juda : Voici ce que dit le Seigneur : Parce que vous n'avez pas obéï au Seigneur, & que vous n'avez point gardé l'ordre qu'il vous avoit donné, vous mourrez aujourd'hui, & vôtre corps ne sera point porté au sépulchre de vos peres. Après qu'ils eurent bû & mangé, le Prophéte de Béthel fit seller son âne, & le donna au Prophéte de Juda pour s'en retourner. Et comme il étoit en chemin, un lion le rencontra, le tua, & demeura auprès de lui, sans toucher ni à l'âne, ni au cadavre du Prophéte mort. Des gens qui passoient par-là virent le corps étendu dans le chemin, & le lion & l'âne auprès de lui; ils vinrent publier dans Béthel ce qu'ils avoient vû. Le vieux Prophéte l'ayant appris, dit que c'étoit cet homme de Dieu, que le Seigneur avoit livré à un lion, pour le punir de sa désobéïssance. En même-tems il monta sur son âne, & alla au lieu où étoit le corps. Il le trouva entier, sans que le lion eût touché ni à l'âne, ni au cadavre, il le mit sur son âne, & le rapporta dans la ville de Béthel, pour lui rendre les derniers devoirs. Ils le pleurerent & l'enterrerent; & le vieux Prophéte dit à ses fils : Quand je serai mort, ensevelissez-moi dans le même tombeau où est l'homme de Dieu, & mettez mes os auprès des siens; car tout

ce qu'il a prédit contre l'Autel de Béthel, & contre les hauts lieux du païs, arrivera très-certainement.

An du M. 3030. Avant J. C. 970. Avant l'Ere vulg. 974.

Chapitre LI.

Maladie d'Abia fils de Jéroboam. La Reine, mere de l'enfant, va consulter le Prophéte Ahias.

Il y a assez d'apparence, que ceci arriva assez tard & vers l'an 3045.

Après cela Jéroboam ne revint point de ses mauvaises voïes; il continua dans la résolution de supprimer le vrai culte d'Israël dan ses Etats. Il multiplia les hauts lieux, & quiconque vouloit devenir Prêtre, n'avoit qu'à offrir des sacrifices. On ne faisoit nulle attention à la naissance, ni aux autres qualitez des Sacrificateurs. Voilà ce qui attira la colere de Dieu sur la maison de Jéroboam, & ce qui fut cause de sa ruine entiere. Dieu lui fit donc sentir les effets de son indignation par la maladie de son fils Abia. Jéroboam dit donc à sa femme (*a*): Changez d'habits, afin qu'on ne vous reconnoisse point pour femme de Jéroboam, & allez à Silo où demeure le Prophéte Ahias, qui m'a promis que je regnerois sur ce peuple. Prenez avec vous dix pains, un tourteau, & un vase plein de miel, & allez lui demander ce qui doit arriver à cet enfant. Elle se déguisa donc, & alla à Silo. Or Ahias ne pouvoit plus voir, ses yeux s'étant obscurcis à cause de son grand âge. Le Seigneur lui dit: Voici la femme de Jéroboam, qui vient vous consulter sur son fils qui est malade, vous lui direz ce que je vous inspirerai.

Ahias prédit la mort du jeune Prince Abia.

Comme la femme de Jéroboam entroit, dissimulant qui elle étoit, Ahias entendit le bruit qu'elle fit en marchant, & lui cria: Entrez, femme de Jéroboam, pourquoi vous déguisez-vous? Je suis chargé de vous annoncer une fâcheuse nouvelle; allez, & dites à Jéroboam: Voici ce que dit le Sei-

(*a*) 3. *Reg.* XIV.

An du M. 3030.
Avant J. C. 970.
Avant l'Ere vulg. 974.

gneur, le Dieu d'Iſraël : Je vous ai élevé du milieu d'Iſraël, & je vous ai établi Chef de mon peuple ; j'ai arraché le Royaume de la maiſon de David, pour vous en donner la plus grande partie, & au lieu de reconnoître ma bonté, & de garder mes commandemens, comme a fait mon ſerviteur David ; vous avez fait plus de mal, que tous ceux qui ont été avant vous : vous vous êtes fait des Dieux étrangers & jettez en fonte ; vous m'avez irrité, & vous m'avez rejetté derriere vous. C'eſt pourquoi je ferai tomber toutes ſortes de maux ſur la maiſon de Jéroboam ; je ferai périr tous les mâles de ſa race, & je les exterminerai juſqu'au dernier, ſans qu'il en échappe un ſeul ; je nettoyerai la maiſon de Jéroboam, comme on a accoûtumé de nettoyer le fumier, ſans qu'il en reſte quoi que ce ſoit. Ceux de la maiſon de Jéroboam qui mourront dans la Ville, ſeront mangez par les chiens, & ceux qui mourront à la campagne, ſeront mangez par les oiſeaux du Ciel ; car c'eſt le Seigneur qui a parlé.

Prédictions des malheurs, qui devoient fondre ſur la maiſon de Jéroboam, & ſur tout Iſraël.

Allez-vous-en donc, & retournez dans vôtre maiſon : & au même tems que vous mettrez le pied dans la Ville, l'enfant mourra, & tout Iſraël le pleurera & l'enſevelira ; c'eſt le ſeul de la maiſon de Jéroboam qui ſera mis dans le tombeau, parce que le Seigneur le Dieu d'Iſraël l'a regardé d'un œil favorable : & ſachez que le Seigneur s'eſt déja choiſi un Roi, auquel il deſtine le Royaume d'Iſraël ; il fera mourir toute la maiſon de Jéroboam, je l'ai choiſi & deſtiné en ce jour, en ce tems même où je vous parle : le Seigneur frappera Iſraël, & le rendra comme le roſeau qui eſt agité dans les eaux, & le tems

viendra qu'il arrachera ce peuple ingrat de cette terre si excellente, qu'il a donnée à ses peres, & il le transportera au-delà de l'Euphrate ; parce qu'il a consacré aux faux Diéux des bois de futaye pour irriter le Seigneur : tous ces maux arriveront à Israël à cause des péchez de Jéroboam, qui a péché & qui a fait pécher Israël. La femme de Jéroboam s'en retourna, & vint à Thersa ; & lorsqu'elle mettoit le pied sur la porte de sa maison, l'enfant mourut. On l'ensevelit avec honneur, & tout Israël le pleura, selon la prédiction du Prophéte Ahias.

An du M. 3032. Avant J. C. 968. Avant l'Ere vulg. 972.

CHAPITRE LII.

Roboam fils de Salomon fortifie diverses places dans Juda.

Retournons à présent à Roboam fils de Salomon Roi de Juda. Ce Prince voyant que la révolte des dix Tribus étoit un châtiment du Seigneur, & qu'il ne vouloit pas lui permettre de leur déclarer la guerre, tourna tous ses soins à se fortifier dans ses Etats, & à réparer autant qu'il étoit en son pouvoir, la perte qu'il avoit faite par la révolte des dix Tribus. Il fortifia Bethlehem, Ethan, Thecué, Betsur, Soco, Odollam, Geth, Mareza, Ziph, Saraa, Aïalon & Hébron, qui étoient dans les Tribus de Juda & de Benjamin. Après qu'il les eut fortifiées, il y établit des Gouverneurs, & y fit des magazins de blé, de vin & d'huile. Il y mit aussi de bons Arcenaux, qu'il remplit de piques & de boucliers, & de toutes sortes d'armes.

Les Prêtres & les Lévites reviennent dans Juda, & se réünissent au Royaume de Roboam.

Les Prêtres & les Lévites qui demeuroient dans les Tribus d'Israël, qui obéïssoient à Jéroboam, s'en séparerent, & vinrent se rendre à Jerusalem, & dans les Etats de Roboam. Ils abandonnerent les Villes & les terres qui leur avoient été adjugées pour leur demeure, & pour la retraite de leurs troupeaux,

An du M. 3033. Avant J. C. 967. Avant l'Ere vulg. 971.

& se retirerent dans les Tribus de Juda & de Benjamin, où le culte du Seigneur se conserva plus pur. Jéroboam en débaucha quelques-uns (*a*) : mais voyant qu'il ne pouvoit réduire les autres à servir de Prêtres aux veaux d'or, il les chassa de son Royaume. Plusieurs laïques aussi aimerent mieux renoncer à leurs biens & à leurs établissemens, que de prendre part au culte superstitieux établi par Jéroboam. Ils vinrent donc à Jerusalem, ou dans Juda, & fortifierent ainsi considérablement le parti de Roboam.

Sesac Roi d'Egypte, vient à Jerusalem, & pille le Temple & le Palais.

Ce Prince ne demeura que trois ans dans la voïe de David son ayeul (*b*). Il abandonna la Loi du Seigneur, & tout son peuple suivit son exemple. Ils irriterent le Seigneur plus que n'avoient fait leurs peres, car ils dresserent des Autels, & se firent des statuës sur toutes les hauteurs, & dans tous les bois de futaye qu'ils avoient consacrez. Ils souffrirent dans leur païs de honteuses prostitutions en l'honneur des faux Dieux, & des Déesses des Cananéens, & ils imiterent les abominations de ces peuples. Dieu ne différa pas de les en punir. La cinquiéme année de Roboam, Sesac Roi d'Egypte vint à Jerusalem, la prit, la pilla, enleva toutes les richesses du Temple, & celles du Palais du Roi, entr'autres les boucliers d'or que Salomon avoit fait faire pour ses Gardes. Sesac avoit une armée de douze cens chariots de guerre (*c*), de soixante mille hommes de cavalerie, & une multitude innombrable de soldats à pied, qui l'avoient suivi, tant Egyptiens,

(*a*) *Ezech.* XLIV. 10.
(*b*) 1. *Par.* XII. 3.
(*c*) Depuis l'an du M. 3029. jusqu'en 3031.

Troglodytes,

Troglodytes, qu'Arabes voisins de l'Egypte, nommez par les Hébreux Cuschim.

An du M. 3033. Avant J. C. 967. Avant l'Ere vulg. 971.

Ce Prince attaqua d'abord les meilleures places de Juda, & les assujettit. Roboam avec les Princes de Juda s'étoient retirez dans Jerusalem résolus de la bien défendre. Mais le Prophéte Séméïas les vint trouver de la part du Seigneur, & leur dit : Voici ce que dit le Seigneur : Vous m'avez abandonné, & moi je vous ai aussi livré au pouvoir de Sesac. Alors le Roi & les Princes fort consternez, répondirent : Le Seigneur est juste. Et Dieu les voyant humiliez, fit entendre sa parole à Séméïas, & lui dit : Puisqu'ils sont humiliez, je ne les exterminerai point, je leur donnerai quelques secours, & je ne ferai point entiérement tomber ma fureur sur Jerusalem par les armes de Sesac. Mais toutefois ils lui seront assujettis, afin qu'ils apprennent la différence qu'il y a entre ma domination, & celle des Rois de la terre. Sesac ayant donc pris Jerusalem, s'en retourna en Egypte, après avoir enlevé les trésors du Temple, & ceux du Roi. Au lieu des boucliers d'or que ce Prince emporta, Roboam en fit faire d'autres de cuivre, & les mit sous la garde des Officiers qui étoient à la porte du Palais. Et lorsque le Roi alloit au Temple, ces gardes les portoient devant lui, & les rapportoient ensuite dans l'arcenal.

Femmes & enfans de Roboam.

Roboam épousa dix-huit femmes & soixante concubines, ou femmes du second rang ; il en eut vingt-huit fils, & soixante filles. Il aima Maaca fille, ou plutôt petite-fille d'Absalon, plus que toutes ses autres femmes, & il en eut quatre fils, Abia, Isaï, Riza & Salomith. Il éleva Abia fils de Maaca,

An du M. 3047. Avant J. C. 953. Avant l'Ere vulg. 957.

au-dessus de tous ses autres freres, dans le dessein de le faire regner après lui. Le Roi eut la prudence de ne pas laisser tous ses enfans à la Cour, de peur que la jalousie ne fît naître entre eux quelques broüilleries. Il les faisoit élever d'une maniere conforme à leur dignité dans les Villes murées de Juda & de Benjamin, leur fournissoit abondamment de quoi s'entretenir, & leur faisoit épouser plusieurs femmes. Roboam avoit quarante-un ans quand il commença à regner, & il regna dix-sept ans à Jerusalem. Il ne servit pas le Seigneur dans toute la fidélité qu'il devoit, & il ne retourna pas à Dieu d'un cœur parfait, après l'humiliation qu'il avoit soufferte de la part de Sesac. Il y eut toujours guerre entre Jéroboam & lui. Roboam s'endormit avec ses peres, & fut enseveli dans la ville de Jerusalem, & son fils Abia lui succéda. La vie & les actions de Roboam furent écrites par les Prophétes Addo & Séméïas.

Mort de Robam, Abia son fils lui succede.

An du M. 1006. avant J. C. 954.

CHAPITRE LII.

Guerre entre Abia & Jéroboam.

Abia monta sur le trône de Juda la dix-huitiéme année du regne de Jéroboam Roi d'Israël. Il ne regna que trois ans à Jerusalem, & la deuxiéme année de son regne il marcha contre Jéroboam, & lui livra bataille. L'armée d'Abia étoit de quatre cens mille hommes choisis; celle de Jéroboam étoit plus forte du double, puisqu'elle étoit de huit cens mille combattans, tous gens choisis & très-vaillans. Abia alla se camper sur la montagne de Sémeron, où l'on bâtit depuis Samarie, & il parla ainsi à Jéroboam & aux siens, qui étoient campez dans la plaine: Ecoutez, Jéroboam, & tout Israël. Ignorez-vous que le Seigneur, le Dieu d'Israël ait donné à la maison de

David la ſouveraineté ſur Iſraël par une alliance inviolable ? Que Jéroboam fils de Nabat, ſujet de Salomon, s'eſt ſoulevé contre ſon Seigneur, & qu'une multitude de gens de néant, vrais enfans de Bélial, ſe ſont joints à lui, & ont fortifié ſon parti contre Roboam, qui étoit un Prince ſans expérience & ſans force ? Et vous oſez vous flatter aujourd'hui, qu'avec vôtre multitude de peuple, qui n'a pour défenſe que les veaux d'or de Jéroboam, vous remporterez la victoire ſur la maiſon de David, à qui le Seigneur a promis ſi ſolemnellement le Royaume d'Iſraël ? Vous avez honteuſement chaſsé les Prêtres & les Lévites du Seigneur, & vous vous êtes fait des Prêtres des premiers venus, comme les autres peuples de la terre. Pour nous, nous adorons le Seigneur, le Dieu de nos peres ; nous ne l'avons jamais abandonné : nous avons avec nous ſes Prêtres & ſes Lévites, qui le ſervent dans ſon Temple, & qui y pratiquent ce qui eſt ordonné par ſa Loi. Nous gardons fidélement les Ordonnances du Seigneur, & le Seigneur eſt lui-même nôtre Général. Le ſon de ſes trompettes retentit dans nôtre armée. Ainſi gardez-vous bien, enfans d'Iſraël, de combattre contte le Seigneur, le Dieu de vos peres ; de peur qu'il ne vous traite dans toute la rigueur que vous méritez.

AN DU M. 3047. Avant J. C. 953. Avant l'Ere vulg. 957.

Victoire d'Abia contre Jéroboam.

Comme il haranguoit de cette ſorte, Jéroboam, dont l'armée étoit beaucoup ſupérieure en nombre à celle de Juda, faiſoit défiler ſecrettement ſes troupes par derriere la montagne, pour envelopper Juda de toutes parts. Juda s'en apperçut, & commença à crier, & les Prêtres à ſonner de la trompette. A ces cris & à ce ſon le Seigneur répandit une terreur

An du M. 3047. Avant J. C. 953. Avant l'Ere vulg. 957.

panique dans le cœur de l'armée de Jéroboam. Les enfans d'Israël prirent donc la fuite, & Juda tombant sur eux, en tua une si grande quantité, qu'on en compta cinq cens mille de défaits du côté de Jéroboam. Abia poursuivit sa victoire, & prit plusieurs Villes sur les ennemis, comme Béthel, Jesana & Ephron, avec leurs dépendances ; & depuis ce tems Jéroboam ne fut plus en état de faire aucune entreprise contre Juda. Abia ne survêcut pas longtems à cette victoire, puisqu'il ne regna que trois ans. Il avoit épousé quatorze femmes, dont il eut vingt-deux fils & seize filles. Les événemens de son regne avoient été exactement écrits par le Prophéte Addo. Abia mourut, & fut enterré avec ses peres dans la ville de David (*a*). Ce fut un Prince déréglé, qui suivit toutes les mauvaises voïes de Roboam son pere, & il ne servit pas le Seigneur avec un cœur parfait, comme avoit fait David. Dieu toutefois voulut bien lui donner un successeur en la personne d'Asa, qui commença à regner la vingtiéme année de Jéroboam Roi d'Israël.

Mort d'Abia. Asa lui succede, l'an du M. 3049. avant J. C. 951. avant l'Ere vulgaire 955.

Jéroboam mourut après avoir regné vingt-deux ans. L'Ecriture dit, que Dieu le frappa, & qu'il mourut (*b*) ; ce qui marque une mort prématurée & envoyée de Dieu. Nadab son fils lui succeda. Les actions de son regne étoient écrites dans les Annales des Rois d'Israël. On ne voit gueres de Princes plus universellement blâmez que Jéroboam ; & il seroit mal aisé de comprendre une plus grande malice que la sienne, puisque non content d'abandon-

Mort de Jéroboam. Nadab lui succede, l'an du M. 3050. avant J. C. 950. avant l'Ere vulgaire 954.

(*a*) 3. *Reg.* XV. 3.

(*b*) 2. *Par.* XIII. 20.

ner le Seigneur, de qui il tenoit le Royaume, il engagea tout son peuple à le quitter, en inventant de son chef une Religion nouvelle, & péchant de gayeté de cœur, & contre ses propres lumieres. Il joignit à la révolte contre son Prince légitime, l'ingratitude & l'infidélité envers son Dieu : car encore que Dieu lui eût prédit qu'il regneroit, il n'approuva toutefois ni sa rébellion, ni les pernicieux moyens qu'il employa pour se conserver le Royaume.

An du M. 3051. Avant J. C. 949. Avant l'Ere vulg. 953.

CHAPITRE LIV.

Asa Roi de Juda, Prince religieux.

Asa Roi de Juda fut un Prince religieux. Il passa les dix premieres années de son regne dans une profonde paix, & il fit ce qui étoit juste & droit aux yeux du Seigneur. Il détruisit les Autels des hauts lieux, brisa les idoles, & abattit les bois de futaye, où se commettoient des cérémonies abominables. Il renversa les Temples & les Autels que l'on avoit bâtis dans les Villes de Juda, ordonna à tout le peuple de venir adorer à Jerusalem, & lui défendit tout culte étranger, & de fréquenter les hauteurs, & les lieux consacrez par la superstition. Il extermina les hommes & les femmes qui exerçoient un commerce infame, & qui se consacroient à l'impudicité en l'honneur des fausses Divinitez. Il ôta à sa mere Maaca la souveraine autorité, ou la régence, parce qu'elle en abusoit pour protéger le crime, & pour ériger des Divinitez infames dans les bois. Asa renversa ces idoles, & les brûla dans la vallée où coule le torrent de Cedron. On lui reproche d'avoir toléré les pélerinages de dévotion sur certaines hauteurs, ausquelles le peuple étoit accoûtumé, & qu'il n'auroit pas été facile de détruire absolument. Mais il

An du M. 3051. Avant J. C. 949. Avant l'Ere vulg. 953.

entreprit cette réforme quelques années après, encouragé par les exhortations du Prophéte Azarias (*a*).

Il employa le tems de la paix que le Seigneur lui avoit donné, à réparer les Villes de Juda, & à les fermer de bonnes murailles. Il exhorta le peuple de chaque Ville à y travailler pendant qu'ils en avoient le moyen & la facilité; il leur dit de rétablir leurs murailles, & d'y mettre de bonnes portes & de bonnes ſerrures. Par ce moyen preſque toutes les Villes de Juda ſe trouverent en état de défenſe, & il devint formidable à ſes ennemis. Il exécuta le vœu qu'Abia ſon pere avoit fait au Seigneur de lui conſacrer, & de mettre dans les tréſors du Temple l'or, l'argent & les vaſes qu'il avoit apparemment pris dans la célébre victoire qu'il avoit remportée ſur Jéroboam, & dont on a parlé plus haut.

Zara Roi d'Ethiopie vient attaquer Aſa, & eſt vaincu dans un grand combat.

La quinziéme année du regne d'Aſa, Zara Roi d'Ethiopie (*b*), ou plutôt Roi de Chus, c'eſt-à-dire, de cette partie de l'Arabie qui confine avec l'Egypte, & qui s'étend ſur le bord oriental de la Mer rouge, entra dans la Judée à la tête d'un million d'hommes, & de trois cens chariots de guerre, & s'avança juſqu'à Mareza. Aſa leva dans Juda une armée de trois cens mille hommes, armez de boucliers & de piques; & dans Benjamin il leva deux cens quatre-vingt mille hommes, qui étoient armez de boucliers & d'arcs, tous vaillans ſoldats. Aſa marcha contre Zara, & ſe campa dans la grande plaine nommée Séphala, à l'occident de Mareſa. Il

(*a*) 2. *Par.* XV. 8.

(*b*) 2. *Par.* XIV. 8.

s'adressa au Seigneur avant que de livrer la bataille, & il dit : Seigneur, quand vous voulez secourir, vous êtes maître de la victoire. Le petit ou le grand nombre sont la même chose devant vous. Secourez-nous donc, Seigneur; car c'est sur l'espérance en vôtre assistance, que nous osons nous présenter contre cette multitude. Vôtre gloire est intéressée ici, mon Dieu; ne permettez point que l'homme se glorifie, & croye pouvoir par ses propres forces l'emporter sur vous. Le Seigneur exauça la priere du Roi de Juda, & il jetta l'épouvante dans l'ame des troupes de Zara, qui étoient déja en présence. Elles prirent la fuite dès le premier choc, & Asa avec son armée les poursuivirent jusqu'à Gerare, à dix lieuës de Maresa : ils en tuerent un très-grand nombre, prirent une infinité de dépoüilles, ravagerent les Villes ennemies qui étoient aux environs de Gerare, pillerent même les parcs de brebis, & emmenerent une très-grande multitude de moutons & de chameaux, & s'en revinrent ainsi triomphans à Jerusalem.

An du M. 3063. Avant J. C. 937. Avant l'Ere vulg. 941.

CHAPITRE LV.

Le Prophéte Azarias exhorte le peuple à demeurer fidéle au Seigneur.

Alors Azarias fils d'Oded, rempli de l'esprit de Dieu, vint au-devant d'Asa, & lui dit : Ecoutez-moi, Asa, & vous, peuples de Juda & de Benjamin. Le Seigneur vous a assistez, parce que vous vous êtes attachez à lui. Si vous continuez à le chercher, vous le trouverez; mais si vous le quittez, il vous abandonnera. Il se passera beaucoup de tems pendant lesquels Israël sera sans son Dieu, sans Prêtre, sans Docteur, sans Loi. Que si dans leur affliction ils reviennent au Seigneur, & qu'ils le cherchent sincerement, ils le trouveront. Dans ce tems-là ils

An du M. 3063. Avant J. C. 937. Avant l'Ere vulg. 941.

ne pourront pas aller & venir ſûrement ; la terreur ſera répanduë de toute part parmi les habitans du païs. Une Nation ſe ſoulevera contre une autre, & une Ville contre une Ville, parce que le Seigneur jettera le trouble parmi eux, & les réduira à la derniere extrémité. Ce Prophéte vouloit apparemment marquer l'état où le Royaume des dix Tribus étoit alors, & dans lequel il devoit demeurer encore long-tems ; ou plutôt l'état où il devoit être réduit durant la captivité, & le transport du peuple au-delà de l'Euphrate ſous les Rois d'Aſſyrie. Azarias inſinuë leur retour, lorſqu'il dit, que s'ils recherchent Dieu, ils le trouveront. Il ajoûte : Prenez donc courage, & que vos mains ne s'affoibliſſent point, & vôtre perſévérance ſera couronnée.

Aſa renouvelle l'alliance avec le Seigneur.

Aſa ayant entendu ce diſcours d'Azarias, ſentit naître dans ſoi-même un nouveau zele & un nouveau courage, pour entreprendre quelque choſe pour la gloire de ſon Dieu. Il extermina les idoles de toutes les terres de Juda & de Benjamin, & des Villes du mont d'Ephraïm, que lui & ſon pere avoient conquiſes ; & il fit offrir des hoſties ſur l'Autel des holocauſtes, en ſi grande quantité, que l'on auroit crû que c'étoit une nouvelle dédicace, pareille à celle qui s'étoit faite ſous Salomon. Il renouvella l'alliance avec le Seigneur d'une maniere tout-à-fait ſolemnelle, & il invita à cette pompeuſe cérémonie tous ſes ſujets de Juda & de Benjamin, auſquels ſe joignirent pluſieurs Iſraëlites ſujets de Baſa Roi d'Iſraël, qui étoient venus des Tribus d'Ephraïm, de Manaſsé & de Simeon, attirez par la proſpérité d'Aſa, & les marques éclatantes que Dieu lui donnoit de ſa protection.

Ils

Ils se rendirent donc à Jerusalem pour la Fête de la Pentecôte au troisiéme mois de la quinziéme année d'Asa, & ils immolerent au Seigneur sept cens bœufs, & sept mille moutons, des dépoüilles & du butin qu'ils avoient remportez sur l'armée de Zara. Le Roi vint au Temple, & entra dans le parvis des Prêtres, & s'avança jusqu'à l'Autel, pour jurer l'alliance sur les victimes immolées, en présence du Seigneur, & il prononça que quiconque ne chercheroit pas le Seigneur le Dieu d'Israël, seroit puni de mort, sans exception, ni distinction d'âge ou de sexe, ou de condition, & ce serment fut confirmé & ratifié par toute l'assemblée avec de grandes acclamations, & de grands cris de joïe, au son des trompettes & des autres instrumens usitez dans ces cérémonies. Tout Juda accompagna ce serment d'exécrations contre ceux qui le violeroient, & ils entrerent dans cette alliance de tout leur cœur. Aussi le Seigneur les protégea, & leur donna la paix avec tous leurs voisins ; il n'y eut point de guerre dans Juda jusqu'à la trente-cinquiéme année d'Asa.

AN DU M. 3050. Avant J. C. 950. Avant l'Ere vulg. 954.

CHAPITRE XLVI.

Nadab fils de Jéroboam, commence à regner.

L'an du M. 3050. avant J. C. 950. Il mourut l'an du M. 3052. avant J. C. 948.

Nadab fils de Jéroboam, monta sur le trône d'Israël, la deuxiéme année d'Asa Roi de Juda (a) ; il imita les désordres de Jéroboam son pere, & continua dans le culte impie des veaux d'or. Il fit le mal devant le Seigneur, & le Seigneur en exécution des menaces qu'il avoit faites à la maison de Jéroboam par le Prophéte Ahias, ne permit pas qu'il regnât plus de deux ans. Nadab étoit allé assiéger la ville de Gebbethon, qui étoit aux Philistins. Comme il

(a) 3. *Reg.* xv. 16. & 32.

An du M. 3050. Avant J. C. 950. Avant l'Ere vulg. 954.

étoit occupé à ce siége, Basa fils d'Ahias, de la Tribu d'Issachar, conjura secrettement contre lui, & le mit à mort. En même-tems il se fit reconnoître Roi par tout Israël, & extermina tout ce qu'il trouva de la race de Jéroboam, comme le Seigneur l'avoit prédit par son Prophéte, en punition des crimes de Jéroboam, & de l'idolatrie dans laquelle il avoit engagé Israël. Ainsi la Royauté ne demeura que vingt ans dans sa famille.

Basa commence à regner sur Israël. An du M. 3052.

Basa fut reconnu Roi d'Israël, la troisiéme année d'Asa Roi de Juda. Ces deux Princes furent toûjours en guerre durant tout leur regne (*a*) : mais la guerre ne fut proprement ouverte que la seiziéme année d'Asa Roi de Juda, qui étoit la quatorziéme de Basa, & la trente-quatriéme depuis la séparation du Royaume des dix Tribus de celui de Juda ; auparavant c'étoit de simples hostilitez, & des courses réciproques sur le païs l'un de l'autre : mais la seiziéme année d'Asa, Basa vint avec une puissante armée dans les terres de Juda, & entreprit de fermer de murailles la ville de Rama, qui n'est qu'à quatre lieuës de Jerusalem, vers le nord, & sur le chemin de Jerusalem, pour empêcher que nul ne pût ni entrer par-là dans les terres d'Asa, ni en sortir. Alors Asa prit l'or & l'argent qui étoit dans les trésors du Temple, & dans ceux du Palais, & l'envoyant à Bénadad Roi de Damas, il lui fit dire, qu'en considération de l'alliance qui étoit entr'eux, & entre leurs peres, il le prioit de se séparer de Basa, & de rompre la paix qu'il avoit avec lui, en faisant irrup-

Guerre de Basa contre Asa Roi de Juda.

(*a*) 2. *Par.* XVI.

tion dans ses Etats, pour l'obliger à quitter l'entreprise qu'il faisoit à Rama.

An du M. 3064. Avant J. C. 936. Avant l'Ere vulg. 940.

Bénadad Roi de Damas fait irruption dans les terres de Basa.

Bénadad n'eut pas plutôt reçû l'argent d'Asa, qu'il fit marcher ses Généraux dans les terres d'Israël. Ils y prirent les villes d'Ahion, de Dan, d'Abel-maïm, & toutes les villes murées de Nephtali. Cette nouvelle obligea Basa de quitter son entreprise, & d'accourir promptement s'opposer aux troupes de Bénadad, qui étoient entrées dans l'autre extrémité de son Royaume. Asa se voyant délivré de son ennemi, rassembla ce qu'il y avoit de monde dans Juda, & fit enlever de Rama tous les matériaux que Basa y avoit amassés pour la fortifier, & il employa les bois & la pierre qu'il y avoit pris, à fortifier Gabaa & Maspha.

CHAPITRE LVII.

Le Prophéte Hanani vient faire des reproches à Asa Roi de Juda de son peu de confiance au Seigneur.

La conduite que le Roi de Juda tint dans cette occasion, déplut au Seigneur. Il envoya le Prophéte Hanani au Roi, & lui fit dire : Parce que vous avez mis vôtre confiance dans le Roi de Syrie, & non pas dans le Seigneur vôtre Dieu, l'armée du Roi d'Israël s'est échappée de vos mains, & au lieu que vous vous êtes dépoüillé pour acheter le secours du Roi de Syrie, vous auriez remporté la victoire sur le Roi de Syrie lui-même. Le Roi Zara, & un million d'hommes qui l'accompagnoient, avec ses chariots & sa cavalerie, n'étoient-ils pas plus redoutables que le Roi d'Israël ? Et parce que vous mîtes alors vôtre confiance dans le Seigneur, Dieu vous les livra entre les mains. Car les yeux du Seigneur sont ouverts sur toute la terre, & il inspire du courage à ceux qui mettent en lui toute leur confiance. Vous avez agi imprudemment, & pour vous punir,

An du M. 3064. Avant J. C. 936. Avant l'Ere vulg. 940.

Dieu va vous susciter des ennemis, & vous allez voir des guerres s'allumer contre vous.

Asa fait mettre en prison le Prophéte Hanani.

Asa irrité de la liberté de ce Prophéte, ordonna qu'on l'arrêtât, & qu'on le mît dans les liens; en même-tems il fit mourir plusieurs personnes du peuple, qui avoient apparemment pris trop ouvertement le parti d'Hanani. On ne sait pas le détail des guerres qui suivirent la prédiction de l'homme de Dieu; on sait seulement que les Rois de Juda & d'Israël furent toûjours en guerre jusqu'à la fin de leur regne. On ignore aussi combien de tems Hanani demeura dans les liens, & comment il finit sa vie; mais l'Ecriture nous apprend qu'il eut un fils nommé Jehu, qui fut envoyé de la part du Seigneur à Basa Roi d'Israël (*a*), pour lui dire (*b*): Je vous ai élevé de la poussiere, & je vous ai établi Roi sur mon peuple d'Israël; mais vous, oubliant ce que vous êtes, & tout ce que vous me devez, vous avez marché dans la voïe de Jéroboam, & vous avez imité ses crimes, dont je vous avois établi le vengeur; vous avez comme lui tendu des piéges à mon peuple, & vous l'avez engagé dans l'idolatrie. C'est pourquoi je vous traiterai comme j'ai traité Jéroboam, & j'exterminerai vôtre maison & vôtre race comme j'ai exterminé la sienne. Celui de la race de Basa qui mourra dans la Ville, sera mangé par les chiens, & celui qui mourra à la campagne, sera dévoré par les oiseaux du ciel (*c*).

(*a*) 3. *Reg.* XVI. 1. 2. 3.

(*b*) L'année de cet évenement n'est point connuë.

(*c*) La Vulgate dit que Basa fit mourir le Prophéte Jehu: mais cela n'est pas dans l'Hébreu.

ANNE'E INCERTAINE.

Mort de Basa Roi d'Israël, an du M. 3074. avant J. C. 926. avant l'Ere vulgaire 930.

Basa ne survêcut pas long-tems à cette prédiction. Dieu le punit des crimes qu'il avoit commis en imitant l'idolatrie de Jéroboam, & en particulier du meurtre qu'il avoit commis dans la personne de Nadab Roi d'Israël, son Souverain. L'histoire de Basa étoit écrite au long dans les annales d'Israël. On ignore le genre de sa mort. Il fut enterré à Thersa, & Ela son fils regna en sa place. Il monta sur le ttône la vingt-sixiéme année d'Asa Roi de Juda. Ela ne regna que deux ans; & l'on vit bientôt les effets des prédictions de Jehu s'accomplir sur sa personne. Zamri qui commandoit la moitié de sa cavalerie, se révolta contre lui, & le tua un jour qu'il bûvoit dans la maison d'Arsa Gouverneur de Thersa. Il se saisit du Royaume, & commença à faire périr la maison de Basa; il tua tous ses parens & tous ses amis, sans en épargner aucun. Tout cela se passoit à Thersa, pendant que l'armée d'Israël assiégeoit Gebbethon ville des Philistins.

CHAPITRE LVIII.

Zamri poursuivi par Amri, se brûle dans le Palais de Thersa, après sept jours de regne.

Les Israëlites qui étoient au camp, ayant appris l'attentat de Zamri, jetterent les yeux sur Amri qui les commandoit, pour lui déferer la Royauté. En même-tems Amri à la tête de toute l'armée, quitte le siége de Gebbethon, & marche contre Zamri, qui s'étoit enfermé dans Thersa. Celui-ci ne fit pas une longue résistance; & qu'auroit-il fait contre toute l'armée d'Israël? Voyant que la Ville étoit sur le point d'être emportée, il se retira dans le Palais, où il se brûla avec toutes les richesses que les Rois d'Israël y avoient amassées. Il ne regna que sept jours; mais il regna assez long-tems pour exécuter les menaces & la vengeance du Seigneur contre la

ANNE'E INCERTAINE.

maison de Basa. Zamri étoit lui-même un impie, & dans le peu de tems qu'il regna, il fit connoître qu'il avoit toutes les mauvaises inclinations de Jéroboam, qui avoit fait pécher Israël.

Thebni dispute le Royaume à Amri.

Amri eut un compétiteur nommé Thebni, fils de Gineth, qui fut choisi par une partie du peuple, tandis que l'autre partie obéïssoit à Amri. Leur contestation dura trois ans. On ne sait pas les particularitez des guerres qu'ils se firent l'un à l'autre; mais l'Ecriture nous apprend que le parti d'Amri prévalut, & que Thebni étant mort (a), Amri regna seul, la trente-uniéme année d'Asa Roi de Juda. Il regna douze ans. La sixiéme année de son regne il acheta la montagne de Somer pour deux talens d'argent, qui font neuf mille sept cens trente-quatre livres huit sols six deniers. Il y bâtit la ville de Samarie, qui fut dans la suite Capitale du Royaume des dix Tribus, & la demeure ordinaire des Rois d'Israël. Amri fit le mal devant le Seigneur, & se rendit encore plus coupable que n'avoient été ses prédécesseurs. Il fut imitateur des crimes & de la prévarication de Jéroboam fils de Nabat. Enfin il mourut, & fut enterré à Samarie. Achab son fils lui succéda, la trente-huitiéme année d'Asa Roi de Juda.

Amri regne seul, l'an du M. 3079. avant J. C. 921.

Mort d'Amri, Achab lui succede.

Achab enchérit sur l'impiété d'Amri. Jusques-là les Rois d'Israël s'étoient contentez d'entretenir le faux culte des veaux d'or, & de fomenter la superstition établie par Jéroboam; mais Achab introduisit dans Israël le culte public des Divinitez Cananéennes, de Baal & d'Astaroth, & les autres

(a) 3. *Reg.* XVI. 23.

abominations pratiquées parmi les Phéniciens. Ce qui devint un très-grand ſcandale dans Iſraël, & attira enfin les dernieres diſgraces ſur ce peuple prévaricateur. La ſource de tout cela fut le mariage d'Achab avec Jézabel, fille d'Etbaal Roi des Sidoniens. Cette Princeſſe introduiſit premiérement dans la Cour de ſon mari, & enſuite dans tout Iſraël le culte de toutes les Divinitez de ſon païs. La Religion des Sidoniens étoit la plus corrompuë & la plus déréglée que l'on puiſſe s'imaginer. Les ſacrifices des victimes humaines, & les proſtitutions les plus honteuſes y étoient non-ſeulement ſouffertes, mais loüées & autoriſées. Achab bâtit un Temple à Baal juſques dans Samarie, & lui rendit ſes adorations. Il planta auprès de ce Temple un bois ſacré, où ſe commettoient mille déſordres, cachez ſous le nom ſpécieux de religion.

AN DU M. 3086. Avant J. C. 914. Avant l'Ere vulg. 918.

Rétabliſſement de la ville de Jericho.

L'année eſt incertaine.

Pendant ſon regne (*a*), un nommé Hiel natif de Béthel, rétablit la ville de Jéricho : mais il éprouva les effets de la malédiction que Joſué avoit prononcée contre celui qui la rebâtiroit ; il perdit Abiram ſon fils aîné, lorſqu'il en jetta les fondemens ; & Segub, le dernier de ſes fils, lorſqu'il en poſa les portes.

Maladie d'Aſa Roi de Juda. An du M. 3087. Il meurt l'an du M. 3090. avant J. C. 910. avant l'Ere vulgaire 914.

Cependant Aſa Roi de Juda, tomba dangereuſement malade la trente-neuviéme année de ſon regne. On croit que ſa maladie étoit la goutte aux pieds (*b*). Son mal augmentant toûjours, au lieu d'avoir recours au Seigneur, & de mettre en lui ſa confiance, il la mit dans le ſecours des Médecins :

(*a*) *Joſue* VI. 20.

(*b*) 2. *Par.* XVI. 12. 13. *&c.*

ANNE'E INCERTAINE.

Mort d'Asa. Josaphat lui succede.

mais ils ne lui servirent de rien ; il mourut la quarante-uniéme année de son regne, & la troisiéme année de sa maladie. Après sa mort, on le mit sur son lit avec beaucoup d'appareil & de pompe, & on brûla son corps, & avec lui une grande quantité d'aromates & de parfums, où les parfumeurs avoient employé tout leur art. Depuis ce tems l'usage de brûler les corps des Princes avec ces sortes de cérémonies, s'établit dans Juda (*a*) ; car auparavant nous n'avons rien remarqué de semblable. On mit ses os & ses cendres dans le tombeau qu'il s'étoit fait faire dans la Cité de David. Josaphat son fils lui succéda, & fut héritier de sa piété & de sa religion. Dieu le combla de ses bénédictions, & il le favorisa dans toutes ses entreprises. Il remporta de grands avantages sur le Royaume des dix Tribus. Le Seigneur affermit le Royaume de Juda sous sa main. Tous ceux de Juda lui faisoient des présens ; de sorte qu'il se trouva comblé de gloire & de richesses. Il entretenoit de fortes garnisons, non-seulement dans les Villes fortifiées de ses Etats, mais aussi dans celles d'Ephraïm, qu'Asa son pere avoit conquises sur le Roi d'Israël.

(*a*) Voyez le Commentaire sur 2. *Par.* XVI. 14.

LIVRE

ANNE'E INCERTAINE.

LIVRE CINQUIE'ME.

CHAPITRE I.

Elie de Thesbes paroît sous Achab.

PENDANT que le Royaume de Juda étoit dans la prospérité, à cause de la piété de Josaphat, celui d'Israël étoit affligé de divers fléaux. Le Prophéte Elie, qui étoit natif de Thesbes au-delà du Jourdain, dans le païs de Galaad, parut sous le regne d'Achab dans le Royaume d'Israël, & Dieu opéra par son moyen une infinité de miracles. Ce grand homme fut un de ceux qui soutinrent avec plus de zéle & de courage le vrai culte du Seigneur, dans le petit nombre de ceux qui y demeuroient encore attachez, & qui s'opposa avec plus de vigueur & de force au progrès du culte de Baal, & des autres Divinitez Phéniciennes. Elie vint donc vers ce tems-là trouver Achab à Samarie, & lui dit (*a*): Vive le Seigneur, le Dieu d'Israël, devant lequel je suis présentement. Il ne tombera pendant ces années ni rosée, ni pluye, qu'au tems que je le dirai. En même-tems Dieu dit à Elie: Retirez-vous d'ici, passez le Jourdain, & cachez-vous sur le bord du torrent de Carith, qui tombe dans le Jourdain. Vous y boirez de l'eau du torrent, & j'aurai soin que les corbeaux vous apportent de la nourriture.

Elie est nourri par des corbeaux. Il se retire à Sarepta.

Elie se retira donc sur le torrent de Carith, & tous les matins & tous les soirs les corbeaux lui apportoient du pain & de la chair. Quelque tems après le torrent se sécha; car comme il ne pleuvoit point, les eaux du païs se tarirent. Le Seigneur lui dit donc:

(*a*) 3. *Reg.* XVII.

ANNE'E INCERTAINE.

Allez à Sarepta ville des Sidoniens, & demeurez-y ; j'aurai ſoin que vous y trouviez de quoi vous nourrir chez une veuve de ce païs-là. Elie partit auſſi-tôt, & étant arrivé à la porte de Sarepta, il apperçut une femme veuve qui ramaſſoit du bois : il l'appella, & il lui dit : Donnez-moi, je vous prie, un peu d'eau dans un vaſe, afin que je boive. Comme elle alloit lui en querir, il cria derriere elle, & lui dit : Apportez-moi auſſi, s'il vous plaît, un peu de pain. Elle lui répondit : Vive le Seigneur vôtre Dieu. Je n'ai point de pain ; j'ai ſeulement dans un vaſe autant de farine qu'il en peut tenir dans ma main, & un peu d'huile dans un petit vaſe ; je viens ramaſſer ici quelques petits morceaux de bois, pour aller apprêter à manger à moi & à mon fils ; & après cela nous n'attendrons plus que la mort. Car la famine regnoit dans la Phénicie, de même que dans le païs d'Iſraël, qui étoit limitrophe.

Elie lui dit : Ne craignez point ; vous ferez comme vous avez dit : mais auparavant faites-moi de ce petit reſte de farine, un petit pain cuit ſous la cendre, & apportez-le moi ; & vous en ferez après pour vous & pour vôtre fils : car voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël : La farine qui eſt dans vôtre pot, ne manquera point, & l'huile qui eſt dans vôtre petit vaſe, ne diminuëra point, juſqu'au jour auquel le Seigneur doit faire tomber la pluye ſur la terre. Cette femme alla donc faire ce qu'il lui avoit dit, elle lui ſervit à manger, & elle mangea elle-même & toute ſa maiſon ; & depuis ce jour-là la farine du pot ne manqua point, & l'huile du petit vaſe ne diminua point, ſuivant la parole d'Elie.

ANNE'E INCERTAINE.

Elie résuscite le fils de la veuve de Sarepta.

Il arriva ensuite que le fils de cette veuve devint malade d'une maladie dont il mourut. Alors cette femme outrée de douleur, s'imagina qu'Elie avoit attiré sur elle ce malheur. Elle lui dit : Qu'y a-t-il entre vous & moi, homme de Dieu ? Etes-vous venu chez moi pour renouveller devant Dieu la mémoire de mes péchez, & pour en solliciter la vengeance ? Pourquoi avez-vous fait mourir mon fils ? Elie lui dit : Donnez-moi vôtre fils ; & l'ayant pris d'entre ses bras, il le porta dans la chambre où il logeoit, & le mit sur son lit ; & s'adressant au Seigneur, il dit : Seigneur mon Dieu, faut-il que cette bonne veuve, qui a soin de me nourrir comme elle peut, soit ainsi affligée, jusqu'à voir mourir son fils ? Après cela le Prophéte se mit sur l'enfant par trois fois, en se mesurant à son petit corps ; & criant au Seigneur, il dit : Seigneur mon Dieu, faites, je vous prie, que l'ame de cet enfant rentre dans son corps. Le Seigneur exauça la priere du Prophéte, & l'enfant recouvra la vie. Elie le prit, descendit, & le rendit à sa mere. Et cette femme répondit à Elie : Je reconnois maintenant que vous êtes vraiment un homme de Dieu, & que c'est Dieu qui parle par vôtre organe.

CHAPITRE II.

Josaphat fait fleurir le culte du Seigneur dans Juda, l'an du M. 3092. avant J. C. 908. avant l'Ere vulgaire 912.

Pendant qu'Achab & Jezabel s'appliquoient à étendre le culte de Baal & d'Astaroth dans Israël, Josaphat travailloit à établir, & à fortifier le culte du Seigneur dans Juda (*a*). Il commença à faire abbattre les autels & les bois que l'on avoit consacrez sur les hauteurs, & où les Rois ses prédécesseurs

(*a*) 2. *Par.* XVII. 6. 7. 8.

ANNÉE INCERTAINE.

avoient toleré les pélerinages, contre l'ordre du Seigneur, qui vouloit qu'on ne l'adorât d'un culte public & solemnel, qu'en un seul endroit, à cause du danger qu'il y avoit que le peuple ne tombât dans l'idolatrie, s'il se faisoit des lieux de dévotion à son choix. La troisiéme année de son regne (a), Josaphat envoya donc cinq des principaux Seigneurs de sa Cour, avec neuf Lévites, & deux Prêtres, pour instruire le peuple dans toutes les Villes de Juda. Et comme alors les livres étoient fort rares, ils portoient avec eux le livre de la Loi du Seigneur, ils le lisoient, & l'expliquoient au peuple. Ils parcoururent ainsi toutes les Villes du païs.

Prospéritez du Roi Josaphat.

Dieu versa ses bénédictions sur la personne, & sur les Etats de ce saint Roi. La terreur du nom du Seigneur se répandit sur tous les Royaumes des environs, & nul n'osoit attaquer un Prince, que l'on voyoit si clairement favorisé du Seigneur. Les Philistins mêmes, anciens & irréconciliables ennemis des Hébreux, venoient faire des présens, & payoient un tribut d'argent à Josaphat. Les Arabes lui amenoient des troupeaux de bétail, & lui donnoient par an sept mille sept cens moutons, & autant de bœufs; de maniere qu'il devint très-puissant. Il bâtit dans Juda plusieurs maisons fortes, & fermées de toutes parts en forme de tours, & il fit fortifier plusieurs Villes de ses Etats. Il avoit dans Jerusalem auprès de sa personne cinq corps de troupes commandez par cinq Officiers Généraux. Le premier, commandé par Esdras, étoit de trois cens

(a) An du Monde 3092. avant J. C. 908.

mille hommes ; le second, commandé par Johanan, étoit de deux cens quatre-vingt mille hommes ; le troisiéme commandé par Amasias, de deux cens mille hommes ; le quatriéme commandé par Eliada, étoit de deux cens mille hommes ; le cinquiéme par Jozabad, de cent quatre-vingt mille hommes ; ce qui faisoit en tout un million cent soixante mille hommes, sans compter les garnisons des Places murées qu'il avoit dans Juda.

An du M. 3096. Avant J. C. 904. Avant l'Ere vulg. 908.

Nous n'assûrons pas qu'il ait toûjours eu près de sa personne ce grand nombre de soldats ; ils n'y servoient que par semestre, & leur qualité de soldats ne les empêchoit pas de travailler à la terre, & de vacquer à leurs affaires domestiques, dans le tems qu'ils n'étoient pas actuellement de service. Quand on dit qu'ils étoient à la main du Roi, cela veut dire qu'ils étoient toûjours prêts à exécuter ses ordres, & à marcher où ils étoient commandez. Le païs de Juda étoit fort petit, & dans fort peu de tems toutes ces troupes se pouvoient rassembler dans la Capitale. On peut se souvenir de ce qu'on a remarqué en parlant des troupes de David & de Salomon, qui servoient par quartier auprès du Roi. (*a*) On infére de ce grand nombre de gens de guerre de Josaphat, qu'il devoit y avoir dans ses Etats près de six millions de personnes.

Chapitre III.

Elie se présente devant Achab.

Revenons à Elie qui demeuroit toûjours à Sarepta. Vers la fin de la troisiéme année de la famine, le Seigneur lui dit (*b*) : Allez vous présenter devant

(*a*) Voyez 1. *Par.* XXVII. & le Commentaire sur 2. *Par.* XVII. *ultim.*

(*b*) 3. *Reg.* XVIII.

AN DU M. 3096. Avant J. C. 904. Avant l'Ere vulg. 908.

Achab, afin que je fasse tomber la pluïe sur la terre. Or la famine étoit extrême dans Samarie, & dans tout le païs; & Achab ayant fait venir Abdias Intendant de sa maison, lui dit: Allez par tout le païs, à toutes les fontaines, & à toutes les vallées pour voir si nous pourrons trouver de l'herbe, afin de sauver les chevaux & les mulets, & que toutes les bêtes ne meurent point. Or Abdias étoit un homme fort craignant Dieu; car lorsque Jézabel faisoit mourir les Prophétes du Seigneur, il en prit cent qu'il cacha dans deux cavernes, cinquante en l'une, & cinquante en l'autre, & il les nourrit de pain & d'eau, & de ce qu'il put leur donner. Abdias étant donc allé pour exécuter l'ordre d'Achab, ce Prince se mit aussi en campagne; ils se partagerent le païs entr'eux pour aller chercher de tous côtez, où il y auroit du pâturage; Achab alloit d'un côté, & Abdias alloit d'un autre par un autre chemin.

Elie vint donc à la rencontre d'Abdias, & Abdias l'ayant reconnu, se jetta le visage contre terre, & lui dit: Est-ce vous, Elie mon Seigneur? Il répondit: C'est moi; allez annoncer à Achab que je suis ici. Quel est donc mon péché, répondit Abdias, pour mériter que vous me livriez ainsi entre les mains d'Achab, afin qu'il me fasse mourir? Vive le Seigneur vôtre Dieu, il n'y a point de nation, ni de Royaume où mon Seigneur n'ait envoyé vous chercher; & ne pouvant vous découvrir nulle part, il a conjuré les Rois & les peuples de lui dire où vous étiez. Et maintenant vous me dites: Allez dire à vôtre Maître: Voici Elie. Et après que je vous aurai quitté, l'esprit de Dieu vous transportera en

quelque lieu qui me sera inconnu, & Achab à qui j'aurai annoncé vôtre arrivée, ne vous trouvant point, me fera mourir. Cependant, mon Seigneur, je vous prie de faire attention, que vôtre serviteur ne mérite point ce traitement. Il craint Dieu dès son enfance, & ne vous a-t-on pas dit ce que je fis, lorsque Jézabel tuoit les Prophétes du Seigneur, & que je cachai cent de ces Prophétes dans les cavernes, où je les nourris de pain & d'eau? Et après cela vous voudriez m'envoyer dire à Achab que vous êtes ici, & m'exposer à une mort certaine?

An du M. 3096. Avant J. C. 904. Avant l'Ere vulg. 908.

Elie lui dit: Vive le Seigneur des armées, en présence duquel je suis, je me présenterai aujourd'hui devant Achab. Abdias alla donc trouver le Roi, & lui dit ce qu'il avoit vû. Achab accourut aussi-tôt au lieu où étoit Elie, & en l'abordant il lui dit: N'êtes-vous pas celui-qui troublez Israël? Elie répondit: Ce n'est pas moi qui ai troublé Israël; c'est vous-même, & la maison de vôtre pere, lorsque vous avez quitté le Seigneur pour vous livrer à Baal. Néanmoins faites assembler tout Israël sur le Mont Carmel, & que les quatre cens cinquante Prophétes de Baal, & les quatre cens d'Astaroth, que Jézabel nourrit de sa table, s'y trouvent, & je vous parlerai en leur présence. Achab fit donc venir le peuple & les Prophétes de Baal, sur le Mont Carmel; mais on ne voit pas que ceux d'Astaroth, qui étoient les Prophétes de la Reine, s'y soient trouvez. Alors Elie s'adressant au peuple, lui dit: Jusqu'à quand serez-vous comme un homme qui boitte des deux côtez; si le Seigneur est le vrai Dieu, suivez-le: & si Baal est Dieu, ne suivez que lui. Mais le peuple ne

Elie assemble tout le peuple d'Israël, & les Prophétes de Baal sur le Mont Carmel.

AN DU M. 3096. Avant J. C. 904. Avant l'Ere vulg. 908.

lui répondit pas un ſeul mot. Elie ajoûta : Je ſuis demeuré ſeul des Prophétes du Seigneur, au lieu que les Prophétes de Baal ſont au nombre de quatre cens cinquante. Qu'on nous donne deux taureaux ; qu'ils en choiſiſſent un pour eux, qu'ils le coupent en pieces, & qu'ils le mettent ſur le bois, ſans mettre du feu par-deſſus. Et moi je prendrai l'autre taureau, que j'arrangerai de même ſur du bois, ſans y mettre le feu. Qu'ils invoquent le nom de leur Dieu, & moi j'invoquerai le nom du Seigneur ; & le Dieu qui déclarera en envoyant le feu ſur l'holocauſte, qu'il a exaucé les vœux qu'on lui aura fait, ſera reconnu pour ſeul Dieu.

Les Prophétes de Baal invoquent en vain leurs faux Dieu.

Tout le peuple répondit : La propoſition eſt juſte. Elie dit enſuite aux Prophétes de Baal de choiſir un taureau, & de commencer à faire leurs invocations, puiſqu'ils étoient en plus grand nombre. Ils commencerent donc à invoquer le Dieu Baal, & ils continuerent depuis le matin juſqu'à midi, en criant de toutes leurs forces : Baal, exaucez-nous. Mais Baal ne diſoit rien, & perſonne ne répondoit à leurs cris. Cependant ils ſautoient comme des furieux par-deſſus l'Autel qu'ils avoient fait, pour attirer le feu du Ciel. Il etoit déja midi, & Elie commença à leur inſulter, en diſant : Criez plus haut, car vôtre Dieu Baal parle peut-être à quelqu'un, ou il eſt en chemin, ou dans une hôtellerie, ou peut-être qu'il dort, & qu'il a beſoin qu'on l'éveille. Alors ils ſe mirent à crier encore plus fort, & ils ſe faiſoient des inciſions, ſelon leur coûtume, avec des couteaux & des lancettes, juſqu'à ce qu'ils fuſſent couverts de leur ſang. Cependant le tems du ſacrifice ſe

paſſoit,

passoit, & Baal étoit sourd, & personne ne répondoit à ces Prophétes.

An du M. 3096.
Avant J. C. 904.
Avant l'Ere vulg. 908.

CHAPITRE IV.

Elie bâtit un Autel, & attire le feu du Ciel sur son holocauste.

Alors Elie fit approcher tout le peuple autour de lui, & il rétablit l'Autel du Seigneur, qui étoit auparavant sur le Carmel, & qui depuis avoit été détruit. Il prit douze pierres selon le nombre des douze fils de Jacob, ou des douze Tribus, & il bâtit de ces pierres un Autel au Seigneur. Il creusa une fosse, & comme deux sillons autour de l'Autel, il prépara le bois, coupa le bœuf par morceaux & le posa sur le bucher, sans y mettre le feu; il se fit apporter quatre cruches d'eau, & les fit répandre sur l'holocauste & sur le bois; il ordonna qu'on réïtérât la même chose une seconde & une troisiéme fois, ensorte que les eaux couroient autour de l'Autel, & que la fosse en étoit remplie. Le tems marqué pour le sacrifice étant arrivé, Elie s'approcha, & dit: Seigneur Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, faites voir aujourd'hui que vous êtes le Dieu d'Israël, & que je suis vôtre serviteur, & que c'est par vôtre ordre que j'ai agi dans tout ceci. Exaucez-moi, Seigneur, exaucez-moi, afin que ce peuple apprenne que vous êtes le Seigneur Dieu; & daignez de nouveau convertir leur cœur, & les rappeller à vôtre culte.

En-même-tems le feu du Seigneur tomba & devora l'holocauste; le bois & les pierres; la terre même qu'on avoit tirée de la rigole, & l'eau qui la remplissoit tout autour furent consumées. A ce spectacle le peuple se prosterna le visage contre terre, & se mit à crier tout d'une voix: C'est le Seigneur qui est le vrai Dieu, c'est le Seigneur qui est le vrai Dieu.

AN DU M. 3096.
Avant J. C. 904.
Avant l'Ere vulg. 908.

Elie leur dit : Saisissez les Prophétes de Baal, & qu'il n'en échappe pas un seul. On les arrêta ; & il les fit mener au torrent de Cisan, qui coule au pied du Carmel, & il les fit mourir en cet endroit. Alors il dit à Achab qu'il pouvoit prendre de la nourriture, & qu'il entendoit déja le bruit d'une grande pluïe. Il n'y avoit nulle apparence de cela dans l'air : mais il vouloit marquer que la chose étoit certaine & prochaine. Le Roi retourna sur le Carmel, & on lui servit à manger. Cependant Elie monta au plus haut de la montagne, & s'inclinant en terre, il mit son visage entre ses genoux, & commença à prier. Il dit en même-tems à son serviteur, d'aller regarder du côté de la mer. Ce serviteur y alla, & revint dire qu'il n'y avoit rien vû. Elie l'y renvoya par sept fois, & à la septiéme fois il parut un petit nuage qui s'élevoit de la mer, grand comme le pied d'un homme. Elie envoya son serviteur dire à Achab : Faites mettre les chevaux à vôtre char, & allez vîte, de peur que la pluïe ne vous surprenne. Pendant qu'on alloit & qu'on venoit, le Ciel se couvrit de nuages épais, un grand vent s'éleva, & bien-tôt la pluïe tomba en abondance. Achab à peine eut le tems de gagner Jezraël, qui est à huit lieuës du Carmel. En même-tems l'esprit du Seigneur se saisit d'Elie, & s'étant ceint comme un voyageur, il se mit à courir devant le chariot du Roi.

Jezabel jure la mort d'Elie.

Achab raconta à Jezabel (*a*) tout ce qu'Elie avoit fait aux faux Prophétes, & le miracle dont il venoit d'être témoin sur le Carmel ; mais cela ne changea

(*b*) 3. *Reg*. XIX.

point le cœur d'Achab, & ne servit qu'à aigrir davantage la Reine contre le Prophéte. Elle lui envoya dire qu'elle avoit juré par ses Dieux, que le lendemain elle lui feroit perdre la vie, comme lui-même l'avoit fait perdre aux Prophétes de Baal. Elie n'osa s'exposer au ressentiment d'une Princesse vindicative & violente. Il jugea à propos de se retirer dans les terres de Juda. Etant arrivé à Bersabée, il renvoya son serviteur, & résolût de s'avancer plus avant dans l'Arabie pétrée, pour y demeurer quelque tems inconnu. Il marcha tout un jour, & le soir accablé de fatigue il s'assit sous un geniévre, & la vie lui étant devenuë ennuyeuse, il dit à Dieu: Seigneur, retirez mon ame de mon corps, car je ne suis pas meilleur que mes peres. Il se jetta donc par terre & s'endormit. En même-tems un Ange le toucha, l'éveilla, & lui dit: Levez-vous & mangez. Elie regarda, & vit auprès de sa tête un pain cuit sous la cendre, & un vase plein d'eau. Il mangea, il but & se rendormit. Le lendemain de très-grand matin, l'Ange le toucha de nouveau, & lui dit: Levez-vous, & mangez, car il vous reste un grand chemin à faire. S'étant levé, il mangea & but, & s'étant fortifié par cette nourriture, il marcha quarante jours & quarante nuits jusqu'à la montagne d'Horeb, où Dieu avoit autrefois apparu à Moïse. Peut-être que dans le nombre de quarante jours de jeûne & de marche, sont compris les jours qu'il passa à Horeb. Car de Bersabée à Horeb il n'y a pas pour quarante jours de marche.

An du M. 3096. Avant J. C. 904. Avant l'Ere vulg. 908.

Etant arrivé à Horeb, il se retira dans une caverne, où Dieu lui fit entendre sa voix, & lui dit: Que

Chapitre V.

AN DU M. 3096.
Avant J. C. 904.
Avant l'Ere vulg. 908.

Elie se retire à Horeb, dans l'Arabie. Dieu se manifeste à lui.

faites-vous là, Elie? Qu'êtes-vous venu faire ici? Elie répondit : Je brûle de zele pour vous, Seigneur Dieu des armées; c'est ce zele qui m'a attiré l'indignation de vos ennemis, & qui m'a obligé à prendre la fuite. Les enfans d'Israël ont abandonné vôtre alliance, ils ont détruit vos Autels, ils ont tué vos Prophétes par l'épée : je suis demeuré seul attaché à vous, & ils cherchent encore à m'ôter la vie. Il parle des violences exercées par Achab & par Jezabel contre les Prophétes du Seigneur, & des Autels consacrez au vrai Dieu dans quelques endroits du païs, que ce Roi impie avoit fait abattre (*a*). Le Seigneur répondit à Elie : Sortez de vôtre caverne, & tenez-vous sur l'ouverture. Dieu vous veut faire la même faveur qu'il fit autrefois ici à Moïse; il veut vous manifester sa gloire. En même-tems il oüit devant le Seigneur un vent si impétueux, qu'il étoit capable de renverser les montagnes, & de briser les rochers. Mais ce n'étoit point encore là le Seigneur. Il sentit ensuite un grand tremblement de terre; mais le Seigneur n'étoit pas dans ce tremblement : après cela il vit un feu dévorant, & qui passoit rapidement devant la caverne; ce n'étoit pas encore là le Seigneur. Enfin Elie oüit le souffle d'un petit vent, & se couvrant le visage de son manteau, il s'inclina profondément devant le Seigneur, & il l'adora.

En même-tems il entendit une voix qui lui dit : Que faites-vous là Elie? Il répondit comme il avoit fait auparavant, que le zele dont il étoit transpor-

(*a*) Voyez 3. *Reg.* XVIII. 30.

té pour le ſervice de ſon Dieu, lui avoit fait encourir la diſgrace d'Achab & de Jezabel, que l'alliance du Seigneur étoit impunément violée dans Iſraël, que les vrais Prophétes avoient été mis à mort par le fer, & que lui ſeul étoit échappé à la violence, & qu'il étoit pourſuivi par les ennemis de ſon Dieu. Le Seigneur lui répondit : Retournez par le chemin par où vous êtes venu, & allez à Damas par le déſert, c'eſt-à-dire, par les lieux incultes, & non par les chemins ordinaires : & lorſque vous ſerez arrivé dans cette Ville, vous oindrez Hazaël pour Roi de Syrie : vous ſacrerez auſſi Jehu fils de Namſi, Roi d'Iſraël ; & vous donnerez l'onction à Eliſée fils de Saphat, qui eſt d'Abel-Méüla, pour être Prophéte en vôtre place. Ces trois perſonnes vengeront mon honneur dans Iſraël. Quiconque échappera à l'épée d'Hazaël, ſera tué par Jehu, & quiconque aura échappé à l'épée de Jehu, ſera tué par Eliſée. Au reſte ne croyez point que vous ſoyez le ſeul, qui ſoyez attaché à mon ſervice dans Iſraël. Je me ſuis réſervé ſept mille hommes, qui n'ont point fléchi le genou devant Baal, & qui ne l'ont point adoré en portant la main à leur bouche pour la baiſer.

AN DU M. 3096.
Avant J. C. 904.
Avant l'Ere vulg. 908.

Elie partit donc d'Horeb, & allant à Damas, il rencontra en chemin Eliſée fils de Saphat, près d'Abel-Meüla dans la demi-Tribu de Manaſſé en deçà du Jourdain, qui labouroit avec douze paires de bœufs, & douze charruës, étant lui-même un des laboureurs. Elie s'approchant d'Eliſée, lui mit ſon manteau ſur les épaules, & lui déclara l'ordre qu'il avoit du Seigneur de le ſacrer Prophéte. Eliſée auſſi-

Elie donne l'onction de Prophéte à Eliſée.

AN DU M. 3096. Avant J. C. 904. Avant l'Ere vulg. 908.

tôt quitta ſes bœufs, & en courant après Elie, lui dit : Permettez-moi, je vous prie, d'aller embraſſer mon pere & ma mere, & de leur dire adieu ; après cela je vous ſuivrai. Elie lui répondit : Allez & revenez ; car pour moi j'ai fait ce que j'avois à faire, Dieu ne m'a pas ordonné d'en faire davantage. Eliſée courut embraſſer ſon pere & ſa mere, & revint vers ſes charruës. Il tua la paire de bœufs, avec leſquels il labouroit, & en fit cuire la chair avec le bois de la charruë ; donna à manger à tous ceux qui ſe trouverent-là, & auſſi-tôt après il ſe mit à ſuivre Elie, & à le ſervir. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que tout cela ſe fit à ſix ou ſept lieuës de Samarie, où étoient Achab & Jezabel. Mais Elie paſſa vîte, & ſe détourna des grands chemins pour ſe rendre à Damas. Il n'eſt pas bien clair par l'Hiſtoire, ſi Elie alla lui-même oindre Hazaël pour Roi de Syrie. Il y a beaucoup d'apparence qu'il en donna la commiſſion à Eliſée, & encore Eliſée ne l'exécuta que quelques années après le tranſport d'Elie (*a*), comme on le verra ci-après.

CHAPITRE VI.

Siége de Samarie par Benadad, l'an du M. 3103. avant J. C. 897.

Or Benadad Roi de Syrie qui regnoit à Damas, ayant déclaré la guerre à Achab, vint avec ſon armée, ſes chariots & ſa cavalerie, & accompagné de trente-deux Rois, mettre le ſiége devant Samarie. (*b*) Il envoya des Ambaſſadeurs au Roi d'Iſraël pour lui dire : Vôtre argent & vôtre or ſont à moi, vos femmes & vos enfans les plus chers ſont à moi. Achab répondit : O Roi mon Seigneur, je ſuis à

(*a*) Voyez 4. *Reg.* VIII. 10. 11. 12.

(*b*) 3. *Reg.* XX.

vous, comme vous le dites; & tout ce qui eſt à moi, vous appartient. Benadad ne ſe contentant pas encore de cette réponſe, ou peut-être cherchant des prétextes pour attaquer & pour dépoüiller Achab, lui envoya de nouveau les mêmes Ambaſſadeurs, pour lui dire: Je reçois ce que vous dites qui m'appartient, vôtre or, vôtre argent, vos femmes & vos enfans, & demain à cette heure j'envoyerai les prendre; & outre cela mes ſerviteurs entreront chez vous & dans les maiſons de tous vos ſujets, & emporteront ce qui leur plaira. Alors Achab fit venir les Anciens de ſon peuple, & leur dit: Vous voyez qu'il nous tend des piéges. Je lui ai abandonné tout ce qui eſt à moi; & il veut à préſent tout ce qui vous appartient. Tous les Anciens & tout le peuple répondirent à Achab: N'écoutez point ces propoſitions, & ne vous rendez point à ces injuſtes demandes. Achab renvoya donc les Ambaſſadeurs, en diſant: Je ferai tout ce qui dépend de moi, & je livrerai tout ce qui eſt à moi pour acheter la paix: mais je ne puis diſpoſer de ce qui ne m'appartient pas.

AN DU M. 3103.
Avant J. C. 897.
Avant l'Ere vulg. 901.

Benadad ayant reçû cette réponſe, envoya dire à Achab: Que les Dieux me traitent dans toute leur ſévérité, ſi toute la pouſſiere de Samarie pourra ſuffire, pour remplir ſeulement le creux de la main de ceux qui me ſuivent, & qui m'obéïſſent. Achab répondit: Que perſonne ne ſe glorifie, ni celui qui eſt armé, ni celui qui ne l'eſt pas. Benadad reçut cette réponſe comme il bûvoit ſous une feüillée avec les autres Rois; & en même-tems il dit à ſes gens: Qu'on forme le ſiége de la Ville, & qu'on

AN DU M. 3103. Avant J. C. 897. Avant l'Ere vulg. 901.

l'enferme de maniere que rien n'y entre, & que rien n'en ſorte. C'étoit alors la coûtume d'enfermer ainſi les Villes aſſiégées par des foſſez & des redoutes, pour réduire les aſſiégez à ſe rendre par la famine.

Alors il vint un Prophéte trouver Achab Roi d'Iſraël, pour lui dire : Voici ce que dit le Seigneur : Vous avez vû toute cette multitude innombrable ; je vous la livrerai aujourd'hui entre les mains, afin que vous ſachiez que je ſuis le Seigneur. Achab lui demanda : Par qui ? Le Prophéte répondit : Par les valets de pied des Princes des Provinces. Achab ajoûta : Qui commencera le combat ? Ce ſera vous, dit le Prophéte.

Benadad Roi de Syrie eſt livré entre les mains des Iſraëlites.

Achab fit donc la revûë des valets de pied des Princes, & il s'en trouva deux cens trente-deux ; il fit enſuite la revûë du peuple, & de ceux qui étoient propres à combattre, & il n'en trouva que ſept mille. Ils firent une ſortie ſur le midi, pendant que Benadad étoit dans ſa tente, bûvant & faiſant bonne-chere, avec les trente-deux Rois qui étoient venus avec lui. Les valets de pied des Princes marchoient à la tête de l'armée d'Iſraël ; le reſte du peuple ſuivoit. Benadad ayant envoyé voir ce que c'étoit, on lui vint dire que c'étoient des gens qui étoient ſortis de Samarie. Il dit à ceux qui lui parloient : Soit qu'ils viennent pour traiter de paix, ou pour combattre, prenez-les tout vifs. Cependant la petite armée d'Iſraël s'avança, & chacun commença à tuer tout ce qui ſe préſenta devant lui. Les Syriens ſe trouvant ſans défenſe & ſans Commandant, prirent la fuite, & Iſraël les pourſuivit vivement.

ment. Benadad ne put ni retenir, ni rallier ſes gens, & fut forcé de monter lui-même à cheval & de s'enfuïr, avec les autres Rois & avec ſa cavalerie; car l'infanterie fut abandonnée à la fureur du victorieux. Achab voyant de deſſus les murs ce qui ſe paſſoit dans le camp des ennemis, ſortit de la Ville, tua les chevaux, renverſa ce qu'il trouva de chariots, & remporta ſur les Syriens une victoire ſignalée.

An du M. 3103. Avant J. C. 897. Avant l'Ere vulg. 901.

Les Syriens diſent, que le Dieu des Hébreux eſt un Dieu des montagnes.

Alors un Prophéte vint trouver le Roi d'Iſraël, & lui dit: Prenez courage, & armez-vous de force; & conſidérez bien ce que vous avez à faire. Car l'année prochaine le Roi de Syrie retournera ici pour vous combattre. Ne vous laiſſez pas ſurprendre. D'un autre côté les ſerviteurs du Roi de Syrie dirent à Benadad: Leurs Dieux ſont des Dieux de montagnes, c'eſt pourquoi ils nous ont vaincu: il faut que nous les combattions dans la plaine, & nous les vaincrons. Voici donc ce que vous avez à faire: Faites retirer tous les Rois de vôtre armée, & mettez en leur place des Officiers Généraux; remettez ſur pied une nouvelle armée auſſi nombreuſe que la premiere, réparez la perte de vos chariots, & faites-en de nouveaux; nous les attaquerons dans la plaine, & vous verrez que nous les battrons. Le Roi Benadad approuva ce conſeil, & ſuivit ce projet. Un an après il aſſembla ſon armée à Aphec (*a*), & ſe diſpoſa à entrer dans les terres d'Iſraël. Achab étant informé de ces mouvemens, ſe mit en cam-

(*a*) La ville d'Aphec étoit dans le canton du Mont Liban & dans la Celéſyrie.

An du M. 3104.
Avant J. C. 896.
Avant l'Ere vulg. 900.

pagne, & s'avança dans la gorge du Liban, jusqu'à Aphec. L'armée Syrienne étoit très-nombreuse, & couvroit toute la terre. Celle d'Israël partagée en deux corps, ne paroissoit que comme deux petits troupeaux de moutons. Alors un Prophéte vint trouver le Roi d'Israël, & lui dit: Les Syriens ont dit, que le Seigneur est le Dieu des montagnes, & non pas le Dieu des vallées: c'est pourquoi je vais vous livrer aujourd'hui toute cette multitude; vous la battrez en pleine campagne, afin que vous sachiez que je suis le Seigneur.

Chapitre VII.

Victoire du Roi d'Israël contre le Roi de Syrie.

Les deux armées se rangerent donc en bataille l'une devant l'autre sept jours de suite. Le septiéme jour le combat se donna, & les Israëlites remporterent une victoire complette. Il demeura cent mille Syriens sur la place. Ceux qui s'enfuïrent voulant se sauver dans la ville d'Aphec, qui étoit sur la montagne, il y en eut vingt-sept mille de tuez sous les ruines des murs de la ville, qui se renverserent sur eux. Benadad entra dans la Ville comme les autres, & se retira dans le plus secret de sa maison, où il se tint caché. Alors ses gens lui dirent: Nous avons oüi dire, que les Rois de la maison d'Israël sont doux & clemens: Mettons donc des sacs sur nos reins, & des cordes sur nos têtes, & allons trouver Achab; peut-être aura-t-il pitié de nous, & nous donnera-t-il la vie? Ils allerent donc en cette posture trouver le Roi d'Israël, & lui dirent: Vôtre serviteur Benadad nous envoye vous demander la vie. Il répondit: S'il est encore en vie, c'est mon frere. Il prirent ce mot comme un bon augure, & ils dirent: Vôtre frere Benadad vous fait cette prie-

re. Il répondit : Allez, amenez-le moi. Benadad vint donc se présenter à lui, & il le fit monter sur son chariot. Benadad lui fit des propositions de paix, & lui dit : Je vous rendrai les Villes, que mon pere a prises sur vôtre pere, & faites-vous des ruës, ou des places à Damas, ainsi que mon pere en avoit fait pour lui dans Samarie ; & sous ces conditions accordez-moi la liberté. Achab accepta ces offres, & fit alliance avec Benadad, & le laissa aller.

An du M. 3104.
Avant J. C. 896.
Avant l'Ere vulg. 900.

Achab repris par un Prophéte d'avoir laissé aller le Roi de Syrie.

Mais Dieu n'approuva point cette clémence exercée à contre-tems. Un des enfans des Prophétes dit de la part du Seigneur à un de ses compagnons : Frappez-moi, & me blessez. Celui-là ne le voulant pas frapper, il lui dit : Puisque vous n'avez pas voulu me frapper, aussi-tôt que vous m'aurez quitté, un lion vous tuëra. En effet à peine se fut-il séparé de lui, qu'il vint un lion qui l'attaqua & le mit à mort. Ayant rencontré un autre homme, il lui dit : Frappez-moi. Cet homme le frappa & le blessa. Le Prophéte en cet état alla au-devant du Roi qui revenoit d'Aphec ; il se mit encore de la poussiere sur le visage & sur les yeux, afin que l'on ne le pût reconnoître. Il laissa passer le Roi, & un moment après, criant après lui, il dit : Mon Seigneur & mon Roi, vôtre serviteur s'étant avancé pour combattre les ennemis de près, & l'un d'eux s'en étant enfui, quelqu'un me l'a amené, & m'a dit : Gardez-moi bien cet homme, & s'il s'échappe, vôtre vie me répondra de la sienne, ou vous payerez un talent d'argent. Dans ce tumulte, comme je me tournois çà & là, cet homme est disparu tout d'un coup. Achab se retournant, lui dit : Vous avez vous-même prononcé vôtre arrêt.

AN DU M. 3105.
Avant J. C. 895.
Avant l'Ere vulg. 899.

Aussi-tôt il essuya la poussiere & le sang qui paroissoient sur son visage, & le Roi d'Israël reconnut qu'il étoit du nombre des Prophétes. Et il dit au Roi : Voici ce que dit le Seigneur : Parce que vous avez laissé échapper de vos mains un homme digne de mort, vôtre vie répondra pour la sienne, & vôtre peuple répondra pour son peuple, que vous avez aussi laissé aller. Achab méprisa ce que le Prophéte lui avoit dit ; il s'emporta même contre lui, & il entra plein de colere à Samarie. Joseph (*a*) dit que ce Prophéte s'appelloit Michée, qu'Achab outré de dépit, le fit mettre en prison, & que tout consterné d'une pareille prédiction, il se retira confus dans son Palais.

CHAPITRE VIII.

Achab usurpe la vigne de Naboth.

Quelques années après, il arriva une autre chose qui eut de tristes suites pour Achab, & pour sa maison. Un nommé Naboth natif de Jezraël (*b*), avoit dans cette Ville une vigne près du Palais d'Achab ; car ce Prince aimoit le séjour de Jezraël, & il y avoit un Palais, ou une maison de plaisance. Il dit donc à Naboth : Donnez-moi vôtre vigne afin que j'y puisse faire un jardin potager, parce qu'elle est proche de ma maison, & je vous en donnerai une meilleure ; ou si cela vous accommode mieux, je vous payerai en argent le prix qu'elle vaut. Naboth lui répondit : Dieu me garde de vous donner l'héritage de mes peres. Dans Israël il étoit honteux d'aliéner le fonds qu'on avoit reçû de ses ancêtres, & la Loi ne permettoit de le faire que dans la nécessité. Achab piqué de cette réponse, s'en revint chez lui

(*a*) *Joseph. l.* 8. *Antiq. c.* 8. | (*b*) 3. *Reg.* XXI.

tout plein de chagrin, & se jettant sur son lit, il se tourna du côté de la muraille, & ne mangea point. Jezabel sa femme l'étant venu trouver, lui dit : Qu'est-ce donc que cela ? D'où vous vient cet abattement, & pourquoi ne mangez-vous point ? Il lui raconta ce qui s'étoit passé entre Naboth & lui. Alors Jezabel lui dit : Certainement vôtre autorité est grande, à ce que je vois, & vous êtes fort propre à étendre le Royaume d'Israël. Levez-vous, mangez, & ayez l'esprit en repos ; je me charge de vous livrer la vigne de Naboth de Jezraël.

An du M. 3105. Avant J. C. 895. Avant l'Ere vulg. 889.

Aussi-tôt elle écrivit des Lettres au nom d'Achab, qu'elle scella du sceau du Roi, & les envoya aux anciens de Jezraël ; elles étoient conçûës en ces termes : Publiez un jeûne, & faites asseoir Naboth entre les premiers du peuple, & gagnez contre lui deux faux témoins, deux enfans de Bélial, qui déposent que Naboth a blasphémé contre Dieu, & contre le Roi : après cela qu'on le mene hors de la Ville, qu'on le lapide, & qu'il soit mis à mort. Tout cela ne fut que trop ponctuellement exécuté par les anciens de Jezraël. Alors ils envoyerent dire à Jezabel que Naboth avoit été mis à mort, & lapidé avec ses enfans (*a*), & ses biens confisquez au profit du Roi ; car c'étoit l'usage du païs, que les criminels de leze-Majesté fussent mis à mort avec leur famille, & leurs biens adjugez au profit du Roi. Incontinent Jezabel en alla donner avis à Achab, & elle lui dit : Allez à présent, la vigne de Naboth est à vous, vous n'avez qu'à la prendre, puisqu'il n'a pas

(*a*) Voyez 4. *Reg.* IX. 26.

An du M. 3105. Avant J. C. 895. Avant l'Ere vulg. 889.

voulu vous la donner pour le prix qu'elle valoit. Achab partit auſſi-tôt pour Jezraël, & ſe mit en poſſeſſion de cette vigne.

Elie menace Achab des derniers malheurs; à cauſe de l'uſurpation de la vigne de Naboth.

En même-tems le Seigneur adreſſa ſa parole à Elie, & lui dit : Allez au-devant d'Achab qui va ſortir de Samarie, pour ſe mettre en poſſeſſion de la vigne de Naboth, & dites-lui de ma part : Vous l'avez donc tué, & vous vous êtes emparé de ſon héritage. Voici ce que dit le Seigneur : En ce même lieu où les chiens ont léché le ſang de Naboth, ils lécheront auſſi vôtre ſang. Achab répondit à Elie : En quoi avez-vous trouvé que je me déclaraſſe vôtre ennemi ? Pourquoi vous trouvai-je toûjours en mon chemin ? Elie répondit : Parce que vous êtes vendu pour faire le mal aux yeux du Seigneur, & le Seigneur vous déclare par ma bouche, qu'il va vous accabler de malheurs ; qu'il vous retranchera de deſſus la terre, vous & vôtre poſtérité ; & qu'il fera périr tous les mâles de vôtre famille, depuis le premier, juſqu'au dernier. Je rendrai vôtre maiſon comme celle de Jéroboam & celle de Baſa, qui ſont en horreur dans Iſraël, & que le Seigneur a exterminées de deſſus la terre. Et à l'égard de Jezabel, les chiens mangeront ſa chair dans l'avant-mur de Jezraël. Si Achab meurt dans la Ville, il ſera mangé par les chiens ; & s'il meurt à la campagne, il ſera dévoré par les oiſeaux du ciel.

Fauſſe pénitence d'Achab.

Achab ayant entendu ces paroles, déchira ſes vêtemens, couvrit ſa chair d'un cilice, jeûna, & dormit ſur le ſac, & marcha dans une poſture humiliée. Alors le Seigneur adreſſa ſa parole à Elie, & lui dit : N'avez-vous pas vû Achab humilié devant

moi? Puis donc qu'il a reconnu sa faute, & qu'il s'en est affligé en ma présence, je ne ferai point tomber sur lui pendant sa vie les maux dont je l'ai menacé, j'en différerai l'exécution après sa mort, ils tomberont sur son fils. Mais ni la pénitence d'Achab, ni son humiliation extérieure ne changerent point le fond de son ame: sa conversion ne fut ni sincere, ni solide. Il continua dans ses déréglemens, il conserva la vigne de Naboth, il ne la restitua pas aux héritiers de ce bon Israëlite; il demeura attaché à l'impie Jezabel, & aux superstitions de Jeroboam; & ce qui est plus que tout cela, aux idoles des Amorrhéens, que le Seigneur avoit exterminez de leur païs, à cause de leurs abominations. C'est pourquoi le Seigneur ne se crut pas obligé de tenir la promesse qu'il lui avoit faite de l'épargner pendant sa vie. Ses nouveaux crimes rendirent inutile la clémence de Dieu à son égard. Achab le força, pour ainsi dire, d'exercer contre lui toute sa rigueur, comme on le verra ci-aprés.

AN DU M. 3107. Avant J. C. 893. Avant l'Ere vulg. 897.

CHAPITRE IX.

Josaphat Roi de Juda vient voir Achab Roi d'Israël.

Pendant que ces choses se passoient ainsi dans le Royaume d'Israël, tout étoit en paix dans celui de Juda, sous le regne du pieux Roi Josaphat. Ce Prince avoit fait refleurir le culte du Seigneur dans ses Etats, & le Seigneur l'avoit comblé de biens & de gloire. On ne lui reproche qu'une chose; c'est d'avoir eu de trop fortes liaisons avec Achab. Trois ans après que ce Prince impie eut terminé la guerre contre la Syrie, & après la victoire remportée à Aphec, Josaphat le vint voir à Samarie. Achab étoit alors dans la disposition de retirer la ville de Ramoth située en Galaad, des mains des Syriens, qui

An du M. 3107. Avant J. C. 893. Avant l'Ere vulg. 897.

la retenoient encore (*a*). Après avoir regalé Josaphat & toute sa suite avec beaucoup de magnificence, Achab l'invita de venir avec lui à la conquête de Ramoth. Josaphat lui répondit : Vous pouvez disposer de moi comme de vous ; mon peuple est à vous, & nous vous accompagnerons volontiers à cette guerre. Mais je vous prie, ajoûta Josaphat, que nous n'entreprenions rien sans consultet auparavant la volonté du Seigneur. Le Roi d'Israël assembla donc quatre cens de ses Prophétes, & il leur dit : Devons-nous aller attaquer Ramoth de Galaad, ou demeurer en paix ? Allez, répondirent-ils, Dieu livrera la Ville entre vos mains.

Josaphat répliqua : N'y a-t-il pas ici quelque Prophéte du Seigneur, afin que nous le consultions aussi ? Achab répondit : Il y a bien ici un homme que nous pouvons consulter ; mais je le hais, parce qu'il ne me prophétise jamais rien de bon, & qu'il me prédit toûjours du mal. C'est Michée fils de Semla. Josaphat lui dit : O Roi, ne parlez pas ainsi. Achab ordonna donc que l'on fît venir Michée. Cependant Josaphat & Achab l'attendoient dans la place devant la porte de Samarie, étant assis chacun sur un trône, superbement vêtus, & avec toute leur Cour dans une magnificence Royale. Tous les Prophétes de Baal étoient en leur présence, & prophétisoient. Alors Sedecias fils de Chanaana, l'un d'eux, se mit des especes de cornes de fer, & dit : Voici ce que dit le Seigneur : Vous frapperez les cornes de la Syrie, & vous agiterez les Syriens jusqu'à ce que

(*a*) 3. *Reg.* XXII. & 2. *Par.* XVIII.

vous

vous les ayez mis en déroute. Les autres Prophétes disoient la même chose, & exhortoient les deux Rois à marcher contre Ramoth.

AN DU M. 3107. Avant J. C. 893. Avant l'Ere vulg. 897.

Le Prophéte Michée prédit à Achab qu'il sera blessé à mort au siége de Ramoth.

L'Officier du Roi qui avoit été envoyé pour faire venir Michée, lui dit : Tous les autres Prophétes prédisent au Roi toute sorte de bons succès, je vous prie donc que vôtre parole ne soit point différente des leurs, & de ne lui rien dire que de favorable. Mais Michée répondit : Vive le Seigneur, je ne dirai que ce que le Seigneur me mettra dans la bouche. Michée vint donc se présenter devant les deux Rois, & Achab lui dit : Michée, devons-nous marcher contre Ramoth de Galaad, ou demeurer en paix ? Michée répondit : Allez, toutes choses vous réüssiront heureusement, & les ennemis seront livrez entre vos mains. Le Roi se doutant bien qu'il ne parloit pas sérieusement, lui dit : Je vous conjure par le Seigneur de me parler dans la vérité. Michée lui répondit : J'ai vû tout Israël dispersé dans les montagnes, comme des brebis qui n'ont point de Pasteurs ; & le Seigneur a dit : Ces gens n'ont point de Pasteurs, qu'ils s'en retournent chacun dans leur maison. Aussi-tôt Achab dit à Josaphat : Ne vous ai-je pas bien dit, que cet homme ne me prophétise jamais rien de bon ? Michée repliqua : Ecoutez donc la parole du Seigneur : J'ai vû le Seigneur assis sur son Trône, & toute l'armée du Ciel autour de lui, à droite & à gauche. Et le Seigneur a dit : Qui séduira Achab Roi d'Israël, & qui l'engagera à marcher contre Ramoth de Galaad, afin qu'il y périsse ? Comme l'un répondoit d'une façon, & l'autre d'une autre, le mauvais esprit s'est avancé, & a

An du M. 3107.
Avant J. C 893.
Avant l'Ere vulg. 897.

dit : C'eſt moi qui le ſéduirai. Le Seigneur ajoûta : Comment le ſéduiras-tu ? J'irai, répondit-il, inſpirer tous mes faux Prophétes, & je ſerai dans leur bouche un eſprit de menſonge. Le Seigneur lui dit : Va, & fais ce que tu dis ; tu le ſéduiras, & tu réüſſiras. C'eſt donc, ajoûta Michée, par la permiſſion de Dieu que tous vos Prophétes conſpirent à vous tromper, afin que les maux dont Dieu vous a menacé, tombent ſur vôtre tête.

Alors Sedecias fils de Chanaana faux Prophéte, s'avança, & s'approchant de Michée, le frappa ſur la jouë, & lui dit : Par où l'eſprit du Seigneur a-t-il paſſé, pour aller de moi à toi ? Michée répondit : Tu le verras, lorſque tu paſſeras de chambre en chambre pour te cacher, & pour éviter la peine de tes menſonges. Achab en même-tems donna ordre qu'on arrêtât Michée, & qu'on le livrât entre les mains d'Amon Gouverneur de Samarie, & de Joas fils d'Amalech ; afin qu'ils le miſſent en priſon, & qu'ils l'y nourriſſent de pain & d'eau, avec meſure & en petite quantité, juſqu'au retour d'Achab de ſon expédition contre Ramoth. Comme on ſaiſiſſoit Miché, il dit au Roi : Si vous revenez en paix, je veux bien que tout le monde croye que le Seigneur n'a pas parlé par ma bouche : Peuples qui m'écoutez, ſoyez-en témoins.

Achab & Joſaphat ſe diſpoſerent donc à marcher contre Ramoth de Galaad, & quand ils furent en préſence des ennemis, & prêts à livrer la bataille, le Roi d'Iſraël dit à Joſaphat : Prenez vos armes, & combattez avec vôtre habit ordinaire ; pour moi je me déguiſerai, & je prendrai d'autres habits. C'eſt

qu'il avoit appris que le Roi de Syrie avoit donné cet ordre aux trente-deux Capitaines de ses chariots : Ne vous attachez qu'au Roi d'Israël, ne combattez que contre lui. Ces Capitaines donc ayant vû Josaphat avec un appareil Royal, crurent que c'étoit Achab, & ils vinrent fondre sur lui de tous côtez. Josaphat se voyant pressé, jetta un grand cri, & implora tout haut le secours du Seigneur adoré à Jerusalem ; ce qui l'ayant fait reconnoître, on cessa de le poursuivre, & il se retira de ce danger.

AN DU M. 3107. Avant J. C. 893. Avant l'Ere vulg. 897.

Achab est dangereusement blessé d'un coup de fléche tirée au hazard. Il meurt de sa blessure.

Mais Achab ne put éviter la main de Dieu. Un homme de l'armée de Syrie ayant tendu son arc, tira une fléche au hazard, laquelle vint percer le Roi d'Israël, au défaut de la cuirasse. Se sentant blessé, il dit aussi-tôt à son cocher : Tourne bride, & tire-moi du milieu des combattans, parce que je suis dangereusement blessé. Il ne quitta pas toutefois le champ de bataille, mais il se mit derriere ses troupes, tournant face aux ennemis. Cependant le sang couloit de sa playe sur son chariot, & le combat ayant duré tout le jour, Achab mourut sur le soir. Le Roi étant donc mort de sa blessure, on sonna la retraite, & on publia la guerre finie, & que chacun pouvoit s'en retourner chez soi.

On porta le corps du Roi à Samarie, où il fut enterré. On lava son chariot, & les rênes de ses chevaux dans la fontaine de Samarie, & les chiens lécherent son sang, selon la parole du Prophéte, qui avoit dit que s'il mouroit dans la Ville, il seroit mangé des chiens. Achab avoit fait bâtir à Samarie un Palais superbe, qu'on appelloit la maison d'y-

An du M. 3107.
Avant J. C. 893.
Avant l'Ere vulg. 897.

voire ; il avoit aussi fait bâtir ou réparer plusieurs Villes, principalement celles qu'il avoit reprises sur le Roi de Syrie. Il avoit conservé quelque reste de crainte de Dieu ; mais la complaisance qu'il eut pour l'impie Jezabel, le précipita dans la plus honteuse idolâtrie, & fit plus de mal dans Israël, que n'en avoit fait Jéroboam lui-même. Il y introduisit le culte des Dieux Phéniciens, dont ses successeurs ne purent jamais purger leur Royaume.

CHAPITRE X.

Josaphat est repris par un Prophéte, d'avoir donné du secours à Achab.

Josaphat au retour de son expédition de Ramoth, trouva sur le chemin de Jerusalem le Prophéte Jehu fils d'Hanani, qui venoit au-devant de lui, & qui lui dit : Vous donnez du secours à un impie, (*a*) & vous faites alliance avec les ennemis du Seigneur. Vous vous êtes rendu par-là digne de la colere de Dieu ; mais il a eu égard à vos bonnes œuvres, au zele que vous avez témoigné en détruisant les bois consacrez dans Juda, & à vôtre attachement à son culte ; c'est pourquoi le Seigneur veut bien ne vous pas punir pour cette fois. Josaphat étant de retour à Jerusalem, pour réparer la faute qu'il avoit faite en s'alliant avec Achab, témoigna une ardeur nouvelle à procurer la gloire du Seigneur. Il fit la visite de son peuple depuis Bersabée jusqu'aux montagnes d'Ephraïm, & il les exhorta à demeurer fidélement attachez au culte du Seigneur. Il établit aussi des Juges dans toutes les places fortes de Juda, & dans tous les lieux particuliers. Et en les établissant, il leur disoit : Prenez bien garde à tout ce que vous ferez : car ce n'est point la justice des hommes que

(*a*) 2. *Par.* XXIX.

vous exercez, c'est celle du Seigneur; vous êtes ses Lieutenans. Tout ce que vous aurez mal jugé, retombera sur vous. Que la crainte du Seigneur demeure avec vous; apportez tous vos soins à vous bien acquitter de vôtre devoir, car dans nôtre Dieu, dont vous tenez la place, il n'y a ni injustice, ni acception de personnes, ni désir de présens.

An du M. 3108. Avant J. C. 892. Avant l'Ere vulg. 896.

Il établit aussi dans Jerusalem, des Prêtres, des Lévites & des Chefs de familles de Juda, afin qu'ils y rendissent la justice du Seigneur. Il leur dit: Vous ferez toutes choses dans la crainte du Seigneur, & avec un cœur parfait. Quand vos freres les Juges, qui sont dans les Villes particulieres, viendront à vous pour quelqu'affaire entre famille & famille, ou pour quelques questions de la Loi, des cérémonies, ou des préceptes du Seigneur, instruisez-les, de peur que s'ils venoient à pécher, leur faute ne vous soit imputée. Amarias vôtre Pontife présidera dans les choses qui regardent Dieu; & Zabadias fils d'Ismaël, Chef de la maison de Juda, présidera dans les affaires qui regardent le Roi. Vous avez les Lévites parmi vous, qui vous instruiront & vous serviront de maîtres. Armez-vous de force, acquittez-vous avec soin de vos devoirs, & le Seigneur vous traitera favorablement.

CHAPITRE XI.

Guerre des Moabites, des Ammonites & autres, contre Josaphat Roi de Juda.

L'année est incertaine, vers l'an 3108. avant J. C. 892.

Sur la fin du regne de Josaphat, les Moabites, (*a*) les Ammonites, & les Meoniens ou Maeniens, qui demeuroient au midi de Juda, vers Cadés & Bersabée, se liguerent & vinrent attaquer Josaphat. On en vint apporter la nouvelle à ce Prince, lorsque les ennemis étoient déja à Asason-Thamar ou

(*a*) 2. *Par.* xx.

AN DU M. 3108. Avant J. C. 892. Avant l'Ere vulg. 896.

Engaddi sur la Mer morte, pas loin de Jerusalem & de Jericho. Josaphat saisi de crainte, se tourna vers le Seigneur, & mit toute sa force dans sa protection. Il fit publier un jeûne dans tout le Royaume de Juda. Tout le peuple s'assembla, & vint à Jerusalem pour offrir à Dieu ses humbles prieres. Josaphat se trouva au milieu d'eux dans le Temple, au haut du parvis d'Israël, sur sa tribune; & après avoir été long-tems prosterné devant le Seigneur, il se leva devant toute la multitude, & fit cette priere: Seigneur, qui êtes le Dieu de nos Peres, qui dominez dans le Ciel, & sur tous les Royaumes de la terre, la puissance est entre vos mains, & nul ne peut vous résister. N'est-ce pas vous, Seigneur, qui avez autrefois exterminé les Cananéens de ce païs, & qui y avez établi vôtre peuple d'Israël? Ils s'y sont établis, & ont bâti un Temple à vôtre nom, dans l'espérance que si l'épée de vôtre jugement, la peste ou la famine viennent fondre sur eux, ils y ayent un lieu d'asile, où ils puissent se présenter devant vous, pour vous adresser leurs prieres, afin que vous les exauciez dans leur affliction. Maintenant donc que les peuples d'Ammon, de Moab & de Sehir viennent injustement nous attaquer, ne viendrez-vous pas à nôtre secours, & ne nous ferez-vous pas justice de ces gens-là? Nous reconnoissons que nous ne sommes point assez forts pour leur résister; nous ne sommes pas même capables de choisir le parti qui nous convient, & il ne nous reste autre chose que de tourner les yeux vers vous, Seigneur, qui êtes nôtre unique ressource.

Or tout Juda, hommes, femmes & enfans, &

ceux mêmes qui étoient à la mammelle, étoient dans le Temple prosternez devant le Seigneur. Alors l'Esprit de Dieu inspira Jahaziel fils de Zacharie, au milieu de cette multitude, & il dit: Ecoutez, peuple de Juda, habitans de Jerusalem, & vous, ô Roi Josaphat; voici la parole que le Seigneur vous adresse: Ne craignez point cette armée de vos ennemis; ce ne sera point vous qui les combattrez, mais Dieu. Demain vous marcherez contre eux, car ils s'avanceront par le côteau appellé Sis, & vous les rencontrerez à l'extrémité du torrent qui regarde le désert de Jezraël. Vous ne combattrez point: demeurez seulement en repos; ayez confiance, & vous verrez le secours du Seigneur sur vous. Juda & Jerusalem, ne vous effrayez point: Vous marcherez demain contre eux, & le Seigneur sera avec vous. Alors le Roi & tout le peuple adorerent le Seigneur, se prosternant le visage contre terre; & en même-tems les Lévites de la famille de Caath, & de celle de Coré entonnerent les loüanges du Seigneur de toute la force de leurs voix.

Le lendemain au matin le Roi & toute son armée marcherent à travers le désert de Thecué, & comme ils étoient en chemin, Josaphat se mit au milieu d'eux, & leur dit: Ecoutez-moi, peuple de Juda, & habitans de Jerusalem, mettez vôtre confiance au Seigneur, & ne craignez rien; croyez à ses Prophétes, & tout vous réüssira. En même-tems il rangea son armée, & mit à leur tête des troupes de Chantres, qui tous ensemble chantoient ce cantique: Loüez le Seigneur, parce que sa miséricorde est éternelle. Le bruit de ces chants ayant frappé les

Victoire miraculeuse de Josaphat contre les Moabites, les Ammonites, &c.

AN DU M. 3108. Avant J. C. 892. Avant l'Ere vulg. 896.

oreilles des ennemis, Dieu leur inſpira un eſprit de trouble, de frayeur, de confuſion, enſorte que les Moabites, les Ammonites, les Méoniens ſans ſe reconnoître, tiroient l'épée l'un contre l'autre, & ſe tuoient comme ſi c'euſſent été des ennemis. Ammon & Moab tournerent d'abord leurs armes contre les Iduméens du Mont Sehir, & après cela ils ſe tuerent les uns les autres. L'armée de Juda s'avançant toûjours, arriva ſur une hauteur, d'où elle découvroit le champ où les ennemis s'étoient entretuez, & toute la place qui étoit couverte de morts. Joſaphat s'avança avec tout ſon monde, & ils n'eurent que la peine de dépoüiller les morts, & de ramaſſer les dépoüilles, qui furent ſi abondantes, qu'à peine pendant trois jours purent-ils enlever tout ce qu'il y avoit en meubles, en habits, en vaſes précieux, & en toute ſorte de butin.

Le quatriéme jour après leur victoire, ils ſe réünirent tous dans cette vallée pour partager le butin, & pour rendre graces au Seigneur: & depuis ce tems cette vallée fut appellée la vallée de bénédiction. Ils retournerent enſuite tous enſemble à Jeruſalem, comme en triomphe, & monterent au Temple au ſon des harpes, des pſaltérions, & des trompettes. Et la terreur du nom de Dieu ſe répandit ſur toutes les nations voiſines, lorſqu'elles eurent appris que le Seigneur avoit lui-même combattu les ennemis de ſon peuple. Ainſi Joſaphat demeura tranquille juſqu'à la fin de ſa vie; toûjours attaché au Seigneur, & marchant dans les voïes de la juſtice. Il extermina les reſtes des efféminez, ou des hommes conſacrez à l'impureté en l'honneur des

des Divinitez infames, que ſon pere Aſa n'avoit pû détruire : mais il ne put, ou ne voulut pas aſſez efficacement détruire les hauts lieux; car le peuple y ſacrifioit encore, & y brûloit de l'encens. C'eſt la ſeule choſe que l'Ecriture lui reproche.

AN DU M. 3108. Avant J. C. 892. Avant l'Ere vulg. 896.

CHAPITRE XII.

Joſaphat équippe une flotte pour aller à Ophir.

Ce fut vers ce même-tems que Joſaphat fit amitié avec Ochoſias Roi d'Iſraël, fils & ſucceſſeur d'Achab: & comme Joſaphat avoit fait équipper une flotte ſur la Mer rouge à Aſiongaber pour aller en Ophir, afin qu'elle en rapportât de l'or, Ochoſias lui dit : Je vous prie que mes ſerviteurs ſoient du voyage avec vôtre flotte. Mais Joſaphat ne le voulut pas permettre (*a*), au moins pour cette fois; car il paroît par les Paralipoménes (*b*), que Joſaphat & Ochoſias ayant fait équipper à frais communs une flotte pour aller à Tharſis, Dieu n'approuva point leur deſſein, ni leur union; il permit que leurs vaiſſeaux ſe briſerent à Aſiongaber : & le Prophéte Eliezer fils de Dodaïe de Maréſa, dit à Joſaphat, que cela lui étoit arrivé pour le punir de l'alliance qu'il avoit faite avec Ochoſias. Ce Prince donna trop à ſa tendreſſe dans les alliances qu'il fit d'abord avec Achab, & enſuite avec Ochoſias, & malgré l'expérience qu'il avoit faite, que Dieu ne beniſſoit point ces ſortes de liaiſons, on verta dans la ſuite qu'il fit encore alliance avec Joram fils d'Achab, & frere d'Ochoſias.

Ochoſias Roi d'Iſraël regne depuis l'an 3106. juſqu'en 3108. avant J. C. 892. avant l'Ere vulg. 896.

Ochoſias fils d'Achab avoit ſuccedé à ſon pere, la dix-ſeptiéme année de Joſaphat Roi de Juda : il ne regna que deux ans ſur Iſraël, partie ſeul, & par-

(*a*) *Reg.* 2. XXII. 76. 50. | (*b*) 3. *Par.* XX. 35. 49.

AN DU M. 3108. Avant J. C. 892. Avant l'Ere vulg. 896.

tie avec son pere Achab ; car il est bon de remarquer ici, que les Rois de Juda & d'Israël associoient souvent leurs fils au Royaume ; & il étoit fort ordinaire dans les guerres dangereuses, lorsque le Roi étoit obligé de marcher en personne contre ses ennemis, qu'il déclarât son fils successeur, & qu'il lui donnât la qualité de Roi avant son départ. Coutume qui s'observoit aussi chez les Perses, & chez d'autres peuples d'Orient. Par-là les Chronologistes sauvent les contradictions apparentes entre les Livres des Rois, & ceux des Paralipoménes, qui souvent nous offrent des dattes différentes du commencement, ou de la durée des regnes des Rois de Juda & d'Israël, parce qu'ils les comptent quelquefois de la mort du Roi prédécesseur, & quelquefois du tems auquel le successeur a été désigné Roi, & associé au Royaume. Au reste Ochosias fut un Prince impie, trop parfait imitateur d'Achab son pere, & de Jéroboam fils de Nabat, qui fit pécher Israël. Il continua dans le culte de Baal & d'Astarte, que son pere lui avoit inspiré.

Révolte des Moabites contre Ochosias.

Dieu commença sous son regne à exécuter les menaces qu'il avoit faites contre la maison d'Achab. Les Moabites, qui jusqu'alors avoient été soûmis aux Rois d'Israël, se souleverent & ne voulurent plus leur obéïr. Mesa Roi de Moab refusa de payer le tribut de cent mille agneaux, & de cent mille béliers qu'il lui donnoit auparavant, ou par chaque année, ou une fois pour chaque regne ; car l'Ecriture ne s'explique pas distinctement sur cela. De plus Ochosias étant tombé de la platte-forme de sa maison par l'ouverture qui y étoit, & qui servoit à don-

AN DU M. 3108. Avant J. C. 892. Avant l'Ere vulg. 896.

ner du frais dans la salle qui étoit au-dessous, se blessa dangereusement (*a*), & il envoya ses gens consulter Béelsebub Dieu d'Accaron, pour savoir s'il releveroit de cette maladie. Mais en même-tems l'Ange du Seigneur parla au Prophéte Elie, & lui dit : Allez au-devant des gens du Roi de Samarie, & dites-leur : Est-ce qu'il n'y a point de Dieu dans Israël, puisque vous allez ainsi consulter Béelsebub Dieu d'Accaron ? C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur à Ochosias : Vous ne vous releverez point du lit où vous êtes couché, mais vous mourrez très-certainement. Aussi-tôt qu'Elie eut exécuté sa commission, il se retira promtement.

CHAPITRE XIII.

Elie fait descendre le feu du Ciel sur un Centenier du Roi Ochosias.

Ceux qui avoient été envoyez par Ochosias, étant revenus plutôt que ce Prince ne les attendoit, il leur demanda : D'où vient que vous êtes retournez ? Ils répondirent : Un homme est venu au-devant de nous, qui nous a dit : Allez, retournez vers Ochosias, & dites-lui qu'il ne relevera point du lit où il est, mais qu'il mourra certainement. Ochosias leur demanda : Quelle est la figure & l'habit de cet homme qui vous a parlé ? Ils répondirent : C'est un homme couvert d'une peau, ou d'une fourure, & ceint d'une ceinture de cuir. A ces marques le Roi reconnut que c'étoit Elie. Et aussi-tôt il envoya un Capitaine de cinquante hommes, avec la Compagnie qu'il commandoit, avec ordre de le lui amener. Ce Capitaine vint au lieu où le Prophéte étoit assis au haut d'une colline, & il lui dit : Homme de Dieu, le Roi vous commande de descendre. Elie lui répondit : Si

(*a*) 4. *Reg.* I. 1. 2. 3. *& seq.*

AN DU M. 3108. Avant J. C. 892. Avant l'Ere vulg. 896.

je suis homme de Dieu, que le feu descende du Ciel, & qu'il vous dévore avec vos cinquante hommes. Aussi-tôt le feu du Ciel descendit, & consuma le Capitaine, & tous ceux qui étoient avec lui.

Ochosias y en envoya un second, à qui il en arriva autant. Enfin il y en envoya un troisiéme, qui étant venu près d'Elie, se mit à genoux, & lui fit cette priere : Homme de Dieu, sauvez-moi la vie, & sauvez-la aussi à vos serviteurs qui sont avec moi ; garantissez-nous du feu du Ciel, qui a déja consumé les deux Capitaines, qui sont venus avant moi avec leur troupe. Alors l'Ange du Seigneur parla à Elie, & lui dit : Descendez avec lui, & ne craignez point. Elie se leva & descendit avec le Capitaine pour aller trouver le Roi. Lorsqu'il fut devant lui, il lui dit la même chose qu'il avoit déja dite à ses serviteurs ; lui reprocha qu'il avoit envoyé à Accaron, comme s'il n'y avoit point de Dieu dans Israël, & lui annonça que certainement il mourroit. Ochosias mourut donc, & Joram son frere regna en sa place ; (a) car Ochosias n'avoit point laissé de fils. Josaphat Roi de Juda étoit alors dans la dix-huitiéme année de son regne.

Mort d'Ochosias. Joram son frere lui succede, l'an du M. 3108. après deux ans de regne.

CHAPITRE XIV.

Elie est enlevé hors du monde.

Ce fut vers ce même tems que le Seigneur enleva Elie du monde. Elie & Elisée venant ensemble de Galgala, Elie dit à Elisée : Demeurez ici, parce que le Seigneur m'a envoyé à Bethel. Elisée lui dit : Vive le Seigneur, & par vôtre vie, je ne vous abandonnerai point. Ils allerent donc ensemble à Bethel, qui n'étoit qu'à deux ou trois lieuës de Galga-

(a) 4. *Reg.* 11. 1. 2. 3. & *seq.*

AN DU M. 3108. Avant J. C. 892. Avant l'Ere vulg. 896.

la. Les enfans, ou les Disciples des Prophétes qui étoient à Bethel, vinrent dire en secret à Elisée: Ne savez-vous pas que le Seigneur doit vous enlever aujourd'hui vôtre Maître? Elisée leur répondit: Je le sai, n'en dites mot. Elie dit encore à Elisée: Demeurez ici, parce que le Seigneur m'a envoyé à Jericho. Mais Elisée protesta de nouveau qu'il ne le quitteroit point. Lors donc qu'ils furent arrivez à Jericho, les enfans des Prophétes, qui demeuroient en communauté près de cette Ville, vinrent avertir en secret Elisée, que le Seigneur devoit ce jour-là même lui enlever son cher Maître. Elisée leur dit qu'il le savoit, & qu'ils n'en dissent rien. Elie cherchant toûjours à se dérober à Elisée, lui dit de demeurer à Jericho, parce, dit-il, que le Seigneur m'a envoyé vers le Jourdain. Mais Elisée lui jura qu'il iroit avec lui. Ainsi ils allerent ensemble vers le Jourdain, accompagnez de cinquante Prophétes qui les suivirent, mais qui s'arrêterent par respect assez loin d'eux, lorsque les deux Prophétes furent arrivez au bord du fleuve.

Alors Elie prenant son manteau, le plia en forme de bâton, & en frappa les eaux du Jourdain, qui se diviserent en deux parts, & leur ouvrirent à tous deux un passage libre. Lorsqu'ils furent passez, Elie dit à Elisée: Demandez-moi ce que vous voudrez, afin que je vous l'accorde, avant que je sois enlevé d'avec vous. Elisée lui répondit: Je vous prie que je reçoive une double mesure de vôtre esprit, & que j'hérite, comme vôtre premier-né, de la double portion des dons que Dieu a mis en vous. Elie lui répondit: Vous demandez une chose difficile, ce-

AN DU M. 3108. Avant J. C. 892. Avant l'Ere vulg. 896.

pendant je vous l'accorde, pourvû que vous me voyiez lorſque je ſerai enlevé ; ſans cela je ne vous le promets pas. Comme ils continuoient leur chemin en s'entretenant, un chariot de feu traîné par des chevaux tout enflammez, les ſépara tout à coup l'un de l'autre, & Elie monta au Ciel emporté dans un tourbillon. Eliſée le voyant s'élever dans l'air, s'écria : Mon pere, mon pere, vous qui êtes le chariot d'Iſraël & ſon conducteur ; après cela il ne le vit plus. Alors il déchira ſes vêtemens pour marque de la douleur qu'il avoit de ſe voir privé d'un ſi bon Maître, & ramaſſant le manteau qu'Elie lui avoit laiſſé tomber en montant, il s'en retourna vers le Jourdain.

CHAPITRE XV.

Eliſée ſépare les eaux du Jourdain avec le manteau d'Elie.

Etant arrivé ſur le bord du fleuve, il s'arrêta, & roulant le manteau d'Elie, il en frappa les eaux du Jourdain, qui ne furent point diviſées. Alors il dit : Où eſt donc maintenant le Dieu d'Elie ? & frappant les eaux une ſeconde fois, elles ſe partagerent, & il paſſa au travers à pied ſec. Les enfans des Prophétes, qui étoient demeurez de l'autre côté du fleuve, attendant le retour d'Eliſée, ayant vû cela, ſe dirent entr'eux : L'eſprit d'Elie s'eſt repoſé ſur Eliſée ; & venant au-devant de lui, ils ſe proſternerent à ſes pieds, avec un profond reſpect. Ils lui dirent : Il y a entre vos ſerviteurs cinquante hommes robuſtes, & capables de ſupporter la fatigue, ſi vous l'agréez, ils iront chercher vôtre Maître ; car peut-être l'Eſprit de Dieu l'aura enlevé, & jetté quelque part ſur une montagne, ou dans une vallée. Eliſée leur répondit : N'y envoyez point, cela eſt inutile. Mais ils lui firent tant d'inſtances, qu'il conſentit

enfin qu'ils y allassent. Ils y envoyerent donc cinquante hommes, qui le chercherent pendant trois jours ; mais ils revinrent sans l'avoir trouvé.

An du M. 3108. Avant J. C. 892. Avant l'Ere vulg. 896.

Elisée adoucit les eaux de la fontaine de Jericho.

En ce tems-là les habitans de Jericho s'adresserent à Elisée, & lui dirent : Seigneur, la demeure de cette Ville est très-commode, comme vous le voyez, mais les eaux y sont très-mauvaises, & la terre en est stérile. Elisée leur dit : Apportez-moi un vase neuf, mettez-y du sel. On lui apporta le vase rempli de sel ; & étant allé à la fontaine, il versa le sel dans l'eau, & dit : Voici ce que dit le Seigneur : J'ai rendu ces eaux saines, & elles ne causeront à l'avenir ni mort, ni stérilité. Les eaux de la fontaine de Jericho devinrent donc saines & douces, d'ameres & de dangereuses qu'elles étoient. Elisée partit de Jericho & alla à Bethel ; & comme il étoit près de la Ville, quelques petits enfans qui en étoient sortis, & qui se trouverent sur le chemin, le railloient en lui criant : Monte, Chauve, monte, Chauve. Elisée les maudit au nom du Seigneur, & aussi-tôt deux ours sortis de la forêt voisine se jetterent sur ces enfans, & en devorerent quarante-deux. Il faut que ces jeunes enfans fussent déja capables de raison (*a*) ; & on peut croire que c'étoient les enfans des Israëlites idolâtres de Bethel, dans lesquels Dieu voulut punir les peres, à cause du mépris qu'ils faisoient des Prophétes du Seigneur ; mépris que leurs parens leur avoient sans doute inspiré. De Bethel Elisée alla au Mont Carmel, de-là il vint à Samarie. Il visita les principales Communautez de Prophétes qui

(*a*) *Chrysost. l. 3. adversus vituperatores vitæ Monasticæ.*

An du M. 3108.
Avant J. C. 892.
Avant l'Ere vulg. 896.

étoient dans le païs, & leur apprit ce qui étoit arrivé au moment du transport d'Elie. Elisée lui succeda en la charge de Supérieur de toutes ces Communautez.

CHAPITRE XVI.

Joram Roi d'Israël fait la guerre aux Ammonites.

Joram fils d'Achab, & frere d'Ochosias, étant monté sur le Trône d'Israël, la dix-huitiéme année du regne de Josaphat Roi de Juda (*a*), suivit les mauvais exemples que son pere lui avoit donnez; toutefois il fit quelque réforme dans le culte public. Il ôta les statuës de Baal que son pere avoit fait faire, & il renonça au culte des Divinitez Phéniciennes ou Cananéennes: mais il persévéra dans l'adoration des veaux d'or, qui avoit été introduite par Jéroboam fils de Nabat. On a déja vû ci-devant, que les Moabites avoient commencé à secouer le joug des Rois d'Israël, aussi-tôt après la mort d'Achab. Le regne d'Ochosias fut si court, qu'il n'eut pas le loisir de leur faire la guerre pour essayer de les réduire. Joram se voyant sur le Trône, songea à les attaquer. Il amassa des troupes, & en fit la revûë dans la campagne qui est au pied de Samarie. Josaphat Roi de Juda étoit demeuré dans l'alliance des Rois d'Israël, & quoi que les Prophétes lui en eussent pû dire, il ne put se résoudre à les abandonner. Joram donc lui envoya dire: Le Roi de Moab s'est révolté contre moi, venez je vous prie avec moi, pour le réduire, & pour le combattre. Josaphat lui fit réponse qu'il iroit, & que tout ce qui étoit à lui étoit en sa disposition.

Ensuite ils se virent, & ils convinrent que l'on

(*a*) 4. *Reg.* III. 1. 2. 3.

marcheroit

marcheroit contre Moab par le désert d'Idumée, en tournant autour de la mer Morte. Le Roi d'Idumée se joignit à eux, & leur armée marcha pendant sept jours par des païs déserts, & au septiéme jour ils se trouverent sans eau, & en danger de voir périr & les hommes & les bêtes. Alors le Roi d'Israël s'écria : Hélas ! Est-il possible que le Seigneur ait voulu nous rassembler ici trois Rois ensemble, pour nous livrer entre les mains de Moab ? Josaphat répondit : N'y a-t-il point ici quelque Prophéte du Seigneur ? L'un des gens du Roi d'Israël, dit : Il y a ici Elisée fils de Saphat, qui versoit de l'eau sur les mains d'Elie, & qui le servoit. Josaphat dit : La parole du Seigneur est en lui ; & en même-tems le Roi d'Israël, le Roi de Juda, & le Roi d'Idumée l'allerent trouver dans sa tente. Alors Elisée adressant sa parole à Joram Roi d'Israël, lui dit : Qu'y a-t-il de commun entre vous & moi ? Allez consulter les Prophétes de vôtre pere & de vôtre mere. Joram lui dit : D'où vient que le Seigneur a assemblé ici ces trois Rois, pour les livrer entre les mains de Moab ? Elisée répondit : Vive le Seigneur des armées, en la présence duquel je suis, si je ne respectois la personne de Josaphat Roi de Juda, je n'aurois pas seulement daigné jetter les yeux sur vous, & je ne vous aurois pas regardé. Mais maintenant faites-moi venir un joüeur de harpe. Et comme cet homme joüoit de la harpe, la main du Seigneur se fit sentir sur Elisée, & il dit : Voici ce que dit le Seigneur : Faites plusieurs fosses le long de ce torrent ; il n'y aura ni vent ni pluïe, & néanmoins vous verrez le lit de ce torrent se remplir d'eau, & vous boirez, vous, vos servi-

AN DU M. 3108.
Avant J. C. 892.
Avant l'Ere vulg. 896.

Elisée promet une grande quantité d'eau à l'armée d'Israël, & la victoire sur ses ennemis.

An du M. 3108. Avant J. C. 892. Avant l'Ere vulg. 896.

teurs, & vos bêtes. Et ceci n'eſt encore qu'une petite partie de ce que le Seigneur veut faire pour vous. Il livrera les Moabites entre vos mains. Vous détruirez toutes leurs Villes fortes, & vous couperez par le pied tous les arbres fruitiers; vous boucherez toutes leurs ſources, & leurs fontaines, & vous couvrirez de pierres tous leurs champs les plus fertiles.

Le lendemain au matin, environ le lever du ſoleil, il vint du côté de l'Idumée une ſi grande quantité d'eau vers le camp d'Iſraël, que tout le canton en fut comme inondé. Les Moabites de leur côté ayant appris que les Rois d'Iſraël, de Juda & d'Edom étoient venus pour les attaquer, ſe mirent en campagne, & vinrent les attendre ſur leurs frontieres. Le lendemain de leur arrivée, s'étant levez de grand matin, ils virent au lever du ſoleil comme des eaux teintes de ſang, ſoit que la réverbération les fît paroître de cette couleur, ou que peut-être le terrain du païs leur donnât cette teinture; alors ils s'entredirent: C'eſt du ſang qui a été répandu par l'épée. Les trois Rois ſe ſont battus l'un contre l'autre; Moabites, marchez hardiment au pillage. Ils vinrent donc en déſordre pour ſe jetter dans le camp d'Iſraël. Mais les Iſraëlites ſortant ſur eux avec impétuoſité, les renverſerent, les battirent & les mirent en fuite. Ils les pourſuivirent juſques dans leur païs, détruiſirent leurs Villes, & remplirent de pierres tous leurs meilleurs champs. Ils boucherent toutes les ſources de leurs fontaines, & couperent par le pied tous leurs arbres fruitiers. Ils ne laiſſerent ſur pied que la ville de Kir-Hareſeth, qui

est la même qu'Ar, ou Areopolis Capitale de Moab. Les victorieux l'assiégerent, & la battirent avec beaucoup de vigueur. Ils avoient même déja fait une bréche assez considérable, lorsque Mesa Roi de Moab ayant choisi sept cens hommes de ses meilleurs troupes, essaya de faire une sortie, & de s'échapper par le quartier du Roi d'Edom, qu'il crut apparemment le plus foible, ou le plus mal gardé. Mais voyant qu'il n'y pouvoit réüssir, il prit son fils aîné, qui devoit lui succeder dans le Royaume, & il l'offrit sur les murailles en holocauste à son Dieu Moloc, que l'on avoit coûtume d'appaiser par de semblables victimes. Les Rois assiégeans ayant horreur d'une action si barbare, se retirerent aussi-tôt de dessus les terres de Moab, & s'en retournerent dans leur païs.

AN DU M. 3109.
Avant J. C. 891.
Avant l'Ere vulg. 895.

CHAPITRE XVII.

Elisée multiplie l'huile d'une pauvre veuve.

Au retour de cette expédition, le Prophéte Elisée étant dans les terres d'Israël, une femme veuve d'un des Prophétes l'alla trouver, & lui dit (*a*) : Mon mari, qui, comme vous savez, craignoit le Seigneur, m'a laissé deux fils orphelins, & son créancier vient aujourd'hui pour me les prendre, & pour les réduire en servitude. C'est que dans le droit des Hébreux, on vendoit au profit des créanciers les enfans du débiteur qui mouroit insolvable (*b*). Elisée dit à cette veuve : Que voulez-vous que je fasse ? Qu'avez-vous dans vôtre maison ? Elle répondit : Vôtre servante n'a dans sa maison qu'un peu d'huile pour s'en oindre. Elisée lui dit : Allez emprunter de vos voisines

(*a*) 4. *Reg.* I.
(*b*) *Exod.* XXI. 7. *Levit.* XXV. 39. *Matth.* XVIII. 25.

An du M. 3109. Avant J. C. 891. Avant l'Ere vulg. 895.

un grand nombre de vases vuides, & lorsque vous serez rentrée dans vôtre maison, fermez la porte sur vous, & versez, vous & vos fils de l'huile dans ces vases, & ne cessez point de verser qu'ils ne soient tous remplis. Cette femme exécuta les ordres du Prophéte, & à mesure qu'elle emplissoit, ses enfans lui présentoient de nouveaux vases. Quand le dernier fut plein, elle dit : Apportez-moi encore un nouveau vase. Ils répondirent : Il n'y en a plus ; & en même-tems l'huile s'arrêta. La femme vint rendre compte à l'homme de Dieu de ce qu'elle avoit fait, & il lui dit : Allez, vendez cette huile, & payez vos créanciers, & vivez du reste, vous & vos fils.

CHAPITRE XVIII.

Elisée promet un fils à son hôtesse de Sunam.

Un jour Elisée passoit par Sunam, ville de la Tribu d'Issachar ; une femme fort considérable de Sunam le retint à manger. Elisée passant souvent par-là, logeoit chez elle, & y mangeoit. Elle dit donc à son mari : Je crois que cet homme, qui passe souvent chez nous, est un homme de Dieu & un Saint. Faisons-lui donc faire une petite chambre, & mettons-y un petit lit, une table, un siége, & un chandelier, afin que lorsqu'il nous viendra voir, il y demeure & qu'il y couche. Quelque tems après Elisée vint à Sunam, & y fut reçû dans la même maison, & coucha dans la chambre qui lui étoit préparée. Le Prophéte sensible aux services & aux honnêtetez de son hôtesse, dit à Giezi de la faire venir ; & lorsqu'elle fut venuë en sa présence, il lui fit dire par son serviteur : Vous nous avez rendu avec soin toutes sortes de bons offices, que voulez-vous que l'on fasse pour vous ? Avez-vous quelque affaire, & vou-

ſez-vous que l'on parle pour vous au Roi, ou au Général de ſon armée ? Elle répondit : Je demeure ici en paix au milieu de mon peuple, & je n'ai nulle ambition, ni nulle affaire. Quand elle fut ſortie, Eliſée demanda à Giezi : Que veut-elle que je faſſe pour elle ? Giezi lui dit : Il n'eſt pas beſoin de le lui demander, car elle n'a point de fils, & ſon mari eſt déja vieux. Eliſée dit donc à Giezi de la faire revenir ; & comme elle ſe tenoit à la porte, par reſpect & par bienſéance, Eliſée lui dit : Dans un an en ce même-tems, ſi Dieu vous conſerve la vie, vous ſerez mere d'un fils. Elle répondit : Non, mon Seigneur, non, homme de Dieu, ne flattez pas en vain vôtre ſervante.

AN DU M. 3109. Avant J. C. 891. Avant l'Ere vulg. 895.

Mort de l'enfant de la femme de Sunam.

Quelque tems après elle conçut & elle enfanta un fils, au même-tems qu'Eliſée le lui avoit dit. L'enfant grandit, & étant un jour allé trouver ſon pere, qui étoit aux champs avec les moiſſonneurs, il ſentit un grand mal de tête, & l'enfant ſe plaignant beaucoup, ſon pere dit à un de ſes ſerviteurs : Prenez cet enfant, & le menez à ſa mere. Sa mere fit ce qu'elle put pour ſoulager ſa douleur ; mais après l'avoir tenu juſqu'à midi ſur ſes genoux, il expira entre ſes bras. Etant enſuite montée à la chambre de l'homme de Dieu, elle mit l'enfant ſur ſon lit, & ayant fermé la porte, elle vint trouver ſon mari dans le champ, & lui dit : Envoyez avec moi, je vous prie, un de vos ſerviteurs, afin que j'aille promtement juſqu'à la demeure de l'homme de Dieu. Son mari lui dit : D'où vient que vous y allez ? Ce n'eſt pas aujourd'hui ni le premier jour du mois, ni un jour de Sabbat. Elle répondit : J'irai promtement, & je reviendrai auſſi-tôt.

AN DU M. 3109.
Avant J. C. 891.
Avant l'Ere vulg. 895.

Elle fit donc seller son ânesse, & dit à son serviteur : Menez-moi en diligence au Mont Carmel, & ne me retardez point. De Sunam au Mont Carmel, il y a environ huit lieuës. Elle arriva donc au Carmel, & Elisée l'ayant vû qui venoit, dit à Giezi son serviteur : Voilà cette femme de Sunam : Allez au-devant d'elle, & demandez-lui si tout va bien chez elle, & si son mari & son fils se portent bien. Elle répondit : Fort bien. Et s'étant approchée jusqu'au lieu où étoit l'homme de Dieu, elle se jetta à ses pieds. Giezi s'approcha pour la retirer ; mais Elisée lui dit : Laissez-la ; car son ame est dans l'amertume, & le Seigneur ne m'en a point fait connoître le sujet. Alors cette femme lui dit : Vous ai-je demandé un fils, mon Seigneur ? Ne vous ai-je pas dit : Ne me trompez point ? Elisée sans lui répondre, dit à Giezi : Ceignez vos reins, prenez mon bâton à vôtre main, & allez vîte à Sunam. Si vous rencontrez quelqu'un, ne le saluez point ; & si quelqu'un vous saluë, ne lui répondez point. Que rien ne vous arrête dans vôtre chemin. Quand vous serez arrivé, mettez mon bâton sur le visage de l'enfant. Mais la mere dit à Elisée : Je vous jure par le Seigneur, & par vôtre vie, que je ne vous quitterai point. Il partit donc & la suivit.

Elisée résuscite le fils de son hôtesse de Sunam.

Cependant Giezi étoit allé devant eux, & avoit mis le bâton d'Elisée sur le visage de l'enfant ; mais ni la parole, ni le sentiment ne lui étoient revenus. Il vint donc au-devant de son Maître, & lui dit : L'enfant n'est point résuscité. Le Prophéte étant entré dans la maison, trouva l'enfant couché sur son lit. Il ferma la porte sur lui & sur l'enfant, & pria

le Seigneur. Ensuite il monta sur le lit, & se coucha sur l'enfant, mettant sa bouche sur sa bouche, ses yeux sur ses yeux, & ses mains sur ses mains, se courbant ainsi pour se proportionner au corps de cet enfant, & pour l'échauffer. Il descendit du lit, & fit deux tours dans la chambre; puis étant remonté sur le lit, & s'étant encore couché sur l'enfant, l'enfant bâilla sept fois, & ouvrit les yeux. Elisée appella Giezi, & lui dit de faire monter la mere. Elle monta, & Elisée lui rendit son fils plein de vie. Elle se jetta à ses pieds, se prosterna le visage contre terre, prit son fils & s'en alla.

AN. DU M. 3109.
Avant J. C. 891.
Avant l'Ere vulg. 895.

CHAPITRE XIX.

Elisée adoucit un pot rempli de coloquinte.

De Sunam Elisée vint à Galgala, où il y avoit une Communauté de Prophétes, ainsi qu'on l'a pû remarquer auparavant. Comme il étoit dans cette Communauté, il dit à l'un de ses Disciples: Prenez un grand pot, & préparez à manger aux enfans des Prophétes. Ce Disciple étant sorti dans les champs, trouva une espéce de vigne sauvage chargée de coloquintes, dont il cüeillit plein son manteau. Il revint, coupa les coloquintes en morceaux, (ce fruit est assez semblable à une orange, pour la figure & pour la grosseur, d'une substance légére & blanche, mais d'une amertume extraordinaire;) & mit tout cela dans le pot, sans savoir ce que c'étoit, car il ne connoissoit pas le fruit. On servit ensuite de ce manger aux Disciples d'Elisée, qui en ayant goûté, s'écrierent: C'est un poison, c'est un poison mortel; & ils n'en purent manger. Elisée s'étant fait apporter de la farine, la jetta dans le pot, & il dit: Servez-en maintenant à tout le monde, afin que chacun en mange; & il n'y eut plus aucune amertume dans le pot.

ANNÉE INCERTAINE.

Il vint ensuite un homme de Baal-Salisa, ville située dans la Tribu de Dan, qui apportoit à l'homme de Dieu pour présent, du froment nouveau en épis, & vingt pains d'orge. Ces pains étoient petits & minces à la maniere du païs, à peu près comme des gaufres, ou des galettes. Elisée dit à Giezi son serviteur : Servez ces pains, afin que tout le monde en mange. Son serviteur répondit : Qu'est-ce que cela, pour servir à cent personnes ? Il lui dit de nouveau de les servir, & il ajoûta : Voici ce que dit le Seigneur : Ils mangeront, & il y en aura de reste. Il les servit donc, tout le monde en mangea, & il y en eut de reste.

Multiplication des pains faite par Elisée.

CHAPITRE XX.

Naaman vient trouver Elisée pour être guéri de sa lépre.

Ce fut vers ce même tems qu'arriva la guérison miraculeuse de Naaman, Général des armées de Syrie, homme vaillant & riche, & fort considéré de son Roi, parce que le Seigneur avoit par lui sauvé la Syrie. Quelques coureurs de ce païs-là avoient fait une irruption dans le païs d'Israël, & en avoient emmené quelques captifs, entr'autres une jeune fille, qui fut venduë pour esclave à la femme de Naaman. Cette fille dit un jour à sa maîtresse : Plût à Dieu que mon Seigneur eût été trouver le Prophéte qui est dans le Royaume de Samarie ! Il l'auroit sans doute guéri de sa lépre. Sur cela Naaman fut trouver son Roi, & lui raconta ce qu'on lui avoit dit du Prophéte Elisée. Le Roi lui dit : Allez, j'écrirai pour vous au Roi d'Israël. Naaman partit donc, & prit avec lui dix talens d'argent, six mille pieces d'or, & dix paires d'habits, pour en faire présent à l'homme de Dieu. Il vint à Samarie, & présenta au Roi d'Israël la lettre du Roi de Syrie, qui étoit conçûë en ces

ANNE'E INCERTAINE.

ces termes : Lorſque vous aurez reçû cette lettre, vous ſçaurez que je vous ai envoyé Naaman mon ſerviteur, afin que vous le guériſſiez de ſa lépre.

Le Roi d'Iſraël ayant reçû cette lettre, déchira ſes habits, & dit : Suis-je un Dieu moi, pour ôter, ou pour donner la vie ? Pourquoi m'envoyer ainſi un homme pour le guérir de ſa lépre ? On voit bien que le Roi de Syrie ne cherche qu'une occaſion pour rompre avec moi. Mais Eliſée l'homme de Dieu, ayant appris ce qui s'étoit paſsé, lui envoya dire : Pourquoi avez-vous déchiré vos habits ? Que cet homme vienne à moi, & qu'il ſçache qu'il y a un Prophéte dans Iſraël. Naaman vint donc avec ſon équipage, ſes chevaux & ſon chariot, & il ſe tint à la porte de la maiſon du Prophéte, qui étoit alors à Samarie. Eliſée lui envoya dire : Allez vous baigner ſept fois dans le Jourdain, & vôtre chair ſera guérie, & deviendra nette. Naaman tout fâché commençoit à ſe retirer, en diſant : Je croyois qu'il me viendroit voir, qu'il invoqueroit ſon Dieu, qu'il toucheroit ma lépre, & qu'il me guériroit ; n'avons-nous pas à Damas les fleuves d'Abana & de Pharphar, qui ſont meilleurs que ceux d'Iſraël ? Si j'avois voulu m'y baigner, je ne ſerois pas venu dans ce païs. Les fleuves d'Abana & de Pharphar, dont parle ici Naaman, ne ſont autres que le Barrady, qui arroſe & la ville, & les environs de Damas, & qui ſe partage dans la ville & dans les jardins qui ſont tout autour, en pluſieurs canaux.

Guériſon de Naaman.

Comme donc Naaman avoit tourné le viſage, & qu'il s'en alloit tout indigné, ſes ſerviteurs prirent la liberté de lui dire : Pere, ſi le Prophéte vous avoit

ANNE'E NCERTAINE.

commandé quelque chose de fort difficile, vous auriez dû lui obéïr; à plus forte raison maintenant qu'il vous dit : Allez vous baigner dans le Jourdain, & vous serez nettoyé & guéri. Il les écouta, alla se laver sept fois dans le fleuve; sa chair devint aussi nette que celle d'un petit enfant, & il se trouva parfaitement guéri. Après cela il revint trouver l'homme de Dieu avec toute sa suite, & lui dit : Je sçai très-certainement qu'il n'y a point d'autre Dieu dans le monde, que le Dieu d'Israël; je vous supplie donc de recevoir ce que vôtre serviteur vous offre; & en même-tems il lui présenta de riches présens. Mais Elisée répondit : Vive le Seigneur devant lequel je suis, je ne recevrai rien de vous, & quelque instance que lui fît Naaman, il ne voulut jamais rien prendre. Naaman lui dit donc : Puisque je ne puis rien gagner sur vous, je vous conjure de me permettre d'emporter la charge de deux mulets de la terre de ce païs-ci; car à l'avenir vôtre serviteur n'offrira ni victimes, ni holocaustes aux Dieux étrangers, il ne veut plus sacrifier qu'au Seigneur. Il n'y a qu'une seule chose pour laquelle je vous prie de prier le Seigneur pour moi, qui est que lorsque mon Seigneur est entré dans le Temple de Remnon pour adorer, en s'appuyant sur ma main, & que j'y ai adoré avec mon Maître, que le Seigneur me le pardonne. Elisée lui répondit : Allez en paix. Et Naaman se sépara ainsi de lui.

Le Dieu Remnon, ou Adadremnon, comme il est appellé dans Zacharie (*a*), n'est autre apparem-

(*a*) *Zach.* XII. II.

ment que le Soleil. La plûpart des Commentateurs de l'Ecriture croyent que Naaman ne demande pas ici permission à Elisée d'adorer Remnon du culte de latrie, mais simplement de continuer à rendre au Roi de Damas son maître, le service extérieur qu'il étoit obligé de lui rendre dans le Temple de Remnon, lorsque ce Prince y alloit adorer son Dieu, appuyé sur le bras de Naaman. Lorsque le Roi se panchoit adorant l'idole, Naaman étoit obligé d'en faire de même à l'extérieur, quoiqu'intérieurement il n'eût que du mépris pour ce faux Dieu, & de l'horreur pour son culte. Mais l'explication qui veut que Naaman demande ici pardon de ce qu'il a fait autrefois, nous paroît plus juste & plus littérale ; & elle est suivie par plusieurs bons Interprétes (*a*).

CHAPITRE XXI.

Giezi tire deux talens de Naaman. Elisée lui en fait des reproches, & le Seigneur le frappe de lepre.

Naaman étant parti, & n'étant éloigné de la ville de Samarie, que de la longueur d'un sillon de bœufs, c'est-à-dire, d'environ deux cens quarante pieds ; Giezi serviteur d'Elisée, dit en lui-même : Mon maître a épargné ce Naaman de Syrie, & n'a rien voulu recevoir de lui : Vive le Seigneur, je courrai après lui, & j'en tirerai quelque chose. Il alla donc en diligence après Naaman. Et celui-ci le voyant venir, descendit promtement de son chariot, courut au-devant de lui, & lui dit : Tout va-t-il bien ? Fort bien, répondit Giezi. Mon maître m'a envoyé vous dire que deux hommes des enfans des Prophé-

(*a*) Voyez nôtre Dissertation sur cet endroit, à la tête du quatriéme Livre des Rois, & Bochart, Saubert, Valter. Glassius, Danhaver, Calov. Dilher, Quemsted. &c.

ANNÉE INCERTAINE.

tes lui ſont arrivez de la montagne d'Ephraïm. Il vous prie de me donner pour eux un talent & une paire d'habits. Naaman répondit : Il vaut mieux que je vous donne deux talens ; & il le contraignit de les recevoir. Et les ayant mis dans deux ſacs avec les deux paires d'habits, il en chargea deux de ſes ſerviteurs, qui les porterent devant Giezi. Le ſoir étant venu, il prit ces ſacs, les ſerra dans la maiſon, & les gens de Naaman s'en retournerent.

Giezi vint enſuite ſe préſenter devant ſon maître ; & Eliſée lui dit : D'où venez-vous, Giezi ? Il répondit : Je n'ai été nulle part. Eliſée répliqua : Mon eſprit n'étoit-il pas préſent lorſque l'homme eſt deſcendu de ſon chariot, pour aller au-devant de vous ? Vous avez donc reçû de l'argent & des habits, & vous allez à préſent acheter des plants d'oliviers, des vignes, des bœufs, des brebis, des ſerviteurs & des ſervantes ? Mais auſſi la lépre de Naaman ſera attachée à vous & à vôtre race pour toûjours. Giezi ſe retira de devant Eliſée, tout couvert d'une lépre blanche comme la neige.

Eliſée fait nager le fer d'une coignée, qui étoit tombé au fond du fleuve.

Un jour les enfans des Prophétes dirent à Eliſée : Vous voyez que ce lieu où nous demeurons avec vous, eſt trop étroit pour nous loger ; permettez-nous d'aller juſqu'au Jourdain, afin que nous y coupions du bois dans la forêt, & que nous nous bâtiſſions un logement plus large & plus commode. Il le leur permit, & ils l'inviterent à venir avec eux. Il y vint ; & lorſqu'ils furent arrivez ſur le fleuve, ils commencerent à couper du bois. Mais il arriva que comme l'un d'eux abattoit un arbre, le fer de ſa coignée ſe détacha, & tomba dans l'eau. Auſſi-tôt

il s'écria, en parlant à Elisée: Hélas, mon Seigneur, c'étoit une coignée que j'avois empruntée! L'homme de Dieu lui dit: Où est-elle tombée? Il lui montra l'endroit; & Elisée ayant coupé un morceau de bois, le plongea dans l'eau, & le fer de la coignée nageant dans l'eau, vint de lui-même s'attacher au bois; & le Prophéte dit à cet homme: Etendez la main, & prenez le fer de vôtre coignée. Il le prit, & recommença à travailler comme auparavant. Voilà quel étoit Elisée, & quels étoient les enfans des Prophétes, qui vivoient dans Israël, & qui y entretenoient le culte du Seigneur; pendant que les Rois, & la plus grande partie du peuple adoroient les veaux d'or, & d'autres fausses divinitez.

An du M. 3115. Avant J. C. 885. Avant l'Ere vulg. 889.

CHAPITRE XXII.

Mort de Josaphat Roi de Juda. Joram lui succede.

Quelques années après, le pieux Roi Josaphat, qui regnoit dans Juda depuis vingt-cinq ans, mourut à Jerusalem âgé de soixante ans, puisqu'il en avoit trente-cinq lorsqu'il commença à regner (*a*). Sa mere se nommoit Asuba, & étoit fille de Selaï. Il fut enterré à Jerusalem dans le tombeau des Rois de Juda. Le Prophéte Jehu fils d'Hanani, composa son histoire, & elle fut inserée dans les Annales des Rois de Juda. Ce fut un Prince vraiment pieux, qui conserva dans son Royaume la vraie Religion dans toute sa pureté. Il eut pour successeur Joram son fils aîné. Il avoit d'autres fils au nombre de six, ausquels il assigna de grandes sommes d'or & d'argent, & d'autres choses précieuses, & des Villes très-fortes dans le Royaume de Juda: mais il ne leur donna aucune part au gouvernement, qu'il laissa tout en-

(*a*) 2. *Par.* XXI. 3. *Reg.* XXII. 51. & *Par.* XXI. 9. 10.

AN DU M. 3116. Avant J. C. 884. Avant l'Ere vulg. 888.

tier à Joram, parce qu'il étoit l'aîné. Celui-ci se voyant affermi dans le Royaume, fit mourir par l'épée tous ses freres, & plusieurs des principaux d'Israël. Joram avoit trente-deux ans lorsqu'il commença à regner, & il regna huit ans à Jerusalem.

Il avoit épousé une des filles d'Achab & de Jezabel, nommée Athalie, qui se rendit célébre par son impiété & sa cruauté. Cette femme se rendit maîtresse de l'esprit du Roi son mari, & l'engagea dans toutes les impiétez de la maison d'Achab. Joram marcha dans les voïes des Rois d'Israël, & fit le mal devant le Seigneur; toutefois le Seigneur ne voulut pas perdre la maison de David, à cause de l'alliance qu'il avoit faite avec elle, & de la promesse par laquelle il s'étoit engagé de conserver le Royaume dans sa postérité. Mais il punit l'infidélité de Joram par divers malheurs qui lui arriverent.

Révolte des Iduméens contre Joram.

Dès le commencement de son regne, les Iduméens se révolterent contre la maison de David, & ne voulurent plus lui obéïr, ni lui payer les tributs accoûtumez. Joram marcha contr'eux, les attaqua la nuit, les battit; quoique par leur grand nombre ils eussent enveloppé son armée, & dissipa leur cavalerie: mais ou sa victoire ne fut pas complette, ou il n'en sut pas profiter: Joram se retira, (*a*) & Edom demeura libre & s'établit un Roi indépendant.

Ainsi fut accomplie la Prophétie de Jacob (*b*), qui avoit dit, que le tems viendroit que l'Idumée

(*a*) Comparez 4. *Reg.* VIII. 21. 22.

(*b*) *Genes.* XXVII.

ſecouëroit le joug de Jacob, & ſe mettroit en liberté. En même-tems la ville de Lobna, qui eſt frontiere d'Idumée, ſe révolta auſſi, & ſe retira de la domination de Juda. C'eſt ainſi que Dieu châtioit l'impiété de Joram.

AN DU M. 3116. Avant J. C. 884. Avant l'Ere vulg. 888.

Lettre d'Elie au Roi Joram, huit ans après le transport de ce Prophéte.

Peu de tems après on lui apporta des Lettres du Prophéte Elie (*a*), lequel avoit été tranſporté hors de la vûë des hommes huit ans auparavant. Ces Lettres portoient : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu de vôtre pere David : Puiſque vous n'avez point marché dans les voïes de vôtre pere Joſaphat, ni dans celles d'Aſa vôtre ayeul, Rois de Juda, & que vous avez ſuivi l'exemple des Rois d'Iſraël, & fait tomber les habitans de Jeruſalem dans la fornication de l'idolatrie, imitant les impiétez de la maiſon d'Achab, & puiſque vous avez fait tuer vos freres qui valoient mieux que vous, le Seigneur va vous frapper d'une plaïe, vous & vôtre peuple, vos femmes & vos enfans, & tout ce qui vous appartient. Vous ſerez attaquez dans les inteſtins d'une dyſſenterie longue & maligne, qui vous fera jetter tous les jours peu à peu vos entrailles. Voilà ce que portoit la Lettre du Prophéte Elie ; ſoit qu'il eût écrit cette Lettre du lieu où il étoit, & où l'on croit qu'il eſt encore à préſent en corps & en ame, hors de la vûë & de la connoiſſance des hommes ; ſoit qu'il l'eût écrite avant ſon enlevement, prévoyant dès-lors l'impiété de Joram, & qu'il l'eût laiſſée à Eliſée pour la rendre à ce Prince lorſqu'il en ſeroit tems.

Quoi qu'il en ſoit, on ne tarda pas à voir les effets

(*a*) 2. *Par.* XXI. 12.

AN DU M. 3119.
Avant J. C. 881.
Avant l'Ere vulg. 885.

Les Philistins & les Arabes font irruption dans le Royaume de Juda.

des menaces de l'homme de Dieu. Les Philistins & les Arabes voisins des Cuschims, qui sont les peuples les plus proches de l'Egypte du côté de l'Arabie, firent irruption dans les terres de Juda, les ravagerent, pénétrerent jusques dans Jerusalem, la pillerent, emporterent tout ce qu'ils y trouverent, emmenerent les freres & les enfans du Roi Joram; ensorte qu'il ne lui resta que Joachas le plus jeune de tous. Et par-dessus tout cela, Dieu le frappa d'une dyssenterie incurable, qui le consuma petit à petit. Elle dura deux ans entiers; de sorte qu'étant tout épuisé & pourri par la longueur du mal, il ne trouva la fin de ses douleurs, que dans celle de sa vie; & le peuple ne lui rendit point, dans sa sépulture, les honneurs qu'on avoit rendus à ses ancêtres, en brûlant son corps avec des parfums, ainsi qu'on l'avoit pratiqué envers Asa son ayeul; on ne le mit pas même dans les tombeaux des Rois, peut-être à cause de l'infection & de la corruption de son corps. Il ne fut point regretté à sa mort, & son regne ne fut point heureux. Il avoit trente-deux ans quand il commença à regner, & il regna huit ans à Jerusalem. Il eut pour successeur Ochosias dans le Royaume de Juda.

Mort de Joram Roi de Juda; il avoit regné depuis l'an du M. 3115. jusqu'en 3119. avant J. C. 881.

CHAPITRE XXIII.

Benadad Roi de Syrie s'efforce en vain de se saisir d'Elisée.

Cependant Joram fils d'Achab, & frere d'Ochosias, regnoit sur Israël, & Elisée continuoit à y faire une infinité de miracles. Le Roi de Syrie Benadad étoit en guerre avec Joram Roi d'Israël. Il tint un jour conseil avec ses Officiers, & leur dit: Il faut dresser des embûches en un tel & tel endroit, par où le Roi d'Israël doit passer. Mais Elisée ayant sû par révélation le dessein du Roi de Syrie, en informa le

An du M. 3119. Avant J. C. 881. Avant l'Ere vulg. 885.

le Roi d'Israël, qui se saisit du poste, & prévint les Syriens. Ceci étant arrivé plus d'une fois, Benadad en fut troublé, & il se plaignit à ses Officiers, qu'il y avoit quelqu'un qui le trahissoit, & qui découvroit ses desseins au Roi Joram. Mais l'un de ses gens lui dit : Ce n'est point qu'on vous trahisse, ô Roi, c'est le Prophéte Elisée qui découvre en esprit tout ce qui se dit dans vôtre conseil, & qui en donne avis au Roi d'Israël son Seigneur. Benadad leur dit : Qu'on aille voir où il est, afin que je l'envoye prendre. On alla & on revint lui dire : Il est à Dothan ou Dothaïm, à douze milles, ou quatre lieuës de Samarie vers le nord. Le Roi y envoya donc de la cavalerie, des chariots & des troupes choisies, qui y étant arrivées la nuit, investirent la Ville. Le serviteur de l'homme de Dieu étant sorti le matin, & ayant vû ces troupes, revint trouver son Maître, & lui dit : Hélas, mon Seigneur, que ferons-nous ? Elisée lui répondit : Ne craignez point, il y a plus de monde avec nous, qu'il n'y en a avec eux. Nous sommes plus forts, & plus nombreux que nos ennemis.

En même-tems le Prophéte fit sa priere au Seigneur, & dit : Seigneur, ouvrez-lui les yeux, afin qu'il voye. Dieu ouvrit donc les yeux à ce serviteur, & il vit toute la montagne couverte de chevaux & de chariots de feu, qui servoient comme de remparts à Elisée. Cependant les ennemis s'étant approchez pour l'arrêter, il dit au Seigneur : Faites que ces gens ne me voyent point, ou du moins qu'ils ne me reconnoissent point ; & le Seigneur leur troubla le sens & l'imagination, ensorte qu'ils ne le

An du M. 3119. Avant J. C. 881. Avant l'Ere vulg. 885.

connurent point ; & Elisée s'étant présenté à eux, ils lui demanderent le chemin de Dothan, & où étoit Elisée. Il leur dit : Ce n'est point-là le chemin de la Ville ; venez, suivez-moi, je vous montrerai l'homme que vous cherchez. Ils le suivirent, & il les mena dans Samarie. Et lorsqu'ils y furent entrez, Elisée pria Dieu de leur ouvrir les yeux ; & aussi-tôt ils reconnurent qu'ils étoient au milieu de Samarie. Le Roi d'Israël demanda à Elisée s'il feroit main basse sur eux ; mais il répondit : Non, vous ne les tuërez point ; car vous ne les avez pas pris dans la guerre, ni les armes à la main ; vous n'avez point droit de leur ôter la vie. Mais faites-leur servir à manger, & après cela qu'ils s'en retournent à leur Maître. Joram leur fit donc donner abondamment à manger, & ils s'en retournerent à Damas vers Benadad. Et depuis ce tems les coureurs & les troupes de voleurs de Syrie, ne vinrent plus faire leurs courses sur les terres d'Israël.

CHAPITRE XXIV.

Siége de Samarie par Benadad.

Quelques années après (*a*), Benadad vint faire le siége de Samarie. Il enferma la Ville de retranchemens, & il la serra de si près, qu'elle ne put tirer du dehors aucune nourriture ; elle fut réduite à une extrême famine, ensorte que la tête d'un âne fut venduë jusqu'à quatre-vingt piéces d'argent, qui font environ cent trente livres de nôtre monnoye ; & la quatriéme partie d'un cabe, c'est-à-dire, un peu plus d'un poisson d'une sorte de pois chiche, nommé en Hébreu *fiente de pigeon* (*b*), se ven-

(*a*) 4. *Reg.* VI. 24. & *sequ.*

(*b*) Voyez le Commentaire sur 4. *Reg.* VI. 25. & Bochart *de animal. sacr.* tom. 2. l. 1. c. 7. art. 2.

AN DU M. 3119.
Avant J. C. 881.
Avant l'Ere vulg. 885.

Exemple terrible d'une mere qui mange son enfant.

doit cinq sicles, c'est-à-dire, huit livres deux sols & un denier. Un jour le Roi passant sur les murailles de la Ville, une femme s'écria : O Roi mon Seigneur, sauvez-moi. Le Roi répondit : Si le Seigneur ne vous sauve pas, où prendrois-je de quoi vous sauver ? seroit-ce de l'aire ou du pressoir ? ai-je du blé, de l'huile, ou du vin à vous donner ? que voulez-vous que je vous donne ? Elle répondit : Seigneur, voilà une femme qui m'a dit : Donnez-moi vôtre fils, afin que nous le mangions aujourd'hui, & demain nous mangerons le mien. Nous avons donc fait cuire mon fils, & nous l'avons mangé : & aujourd'hui elle a caché le sien, & ne veut pas le donner, afin que nous le mangions. Alors le Roi déchira ses vêtemens, & tout le monde vit le cilice qu'il portoit sur sa chair.

En même-tems il dit : Que Dieu me traite dans toute sa sévérité, si la tête d'Elisée demeure aujourd'hui sur ses épaules. Cependant Elisée étoit assis dans sa maison, & il y avoit avec lui quelques vieillards qui s'entretenoient. Le Roi dépêcha donc sur le champ un homme pour le tuer ; & avant que cet homme fût arrivé, Elisée dit aux Anciens qui étoient avec lui : Savez-vous que ce fils de meurtrier a envoyé ici un homme pour me couper la tête ? Ayez donc soin de lui fermer la porte, & de l'empêcher d'entrer ; car j'entens déja le bruit des pieds de son Seigneur, qui vient après lui pour l'arrêter. Il parloit encore lorsque cet homme arriva. Et un moment après Joram lui-même parut, & dit au Prophéte : Vous voyez l'extrémité où Dieu nous a réduits ; que peut-il nous arriver de pis ? N'est-ce

AN DU M. 3119. Avant J. C. 881. Avant l'Ere vulg. 885.

pas-là une preuve que tout est désespéré, & que le Seigneur ne pense plus à nous secourir? Elisée lui dit: Ecoutez la parole du Seigneur (*a*): Demain à cette heure la mesure de pure farine se donnera pour un sicle à la porte, ou au marché de Samarie; & on aura pour un sicle deux mesures d'orge. Un des Officiers de l'armée, sur lequel le Roi s'appuyoit, répondit à l'homme de Dieu: Quand le Seigneur ouvriroit les cataractes du Ciel pour faire pleuvoir des vivres, ce que vous dites pourroit-il être? Elisée lui dit: Vous le verrez de vos yeux, mais vous n'en profiterez point.

Les Syriens saisis d'une terreur panique, prennent la fuite, & levent le siége de Samarie.

Or il y avoit quatre lépreux près de la porte de la Ville, & au dehors des murs, parce que ces sortes de gens étoient exclus du commerce des autres hommes; ils se dirent donc l'un à l'autre: Pourquoi demeurons-nous ici, où nous ne pouvons attendre que la mort? Si nous voulons entrer dans la Ville, nous y mourrons de faim; & si nous restons ici, nous ne pouvons éviter de mourir. Allons donc au camp des Syriens, & rendons-nous à eux. S'ils nous reçoivent, ils nous donneront à vivre; s'ils veulent nous tuer, nous mourrons; aussi-bien ne pouvons-nous pas vivre plus long-tems ici. Ils partirent donc sur le soir pour aller au camp des Syriens, & étant entrez dans les premieres tentes, ils n'y trouverent personne: car le Seigneur avoit fait entendre dans le camp des Syriens un grand bruit, comme de chariots, de chevaux, & d'une armée innombrable. Les Syriens frappez de ce bruit extraordinaire,

(*a*) 4. *Reg.* VI.

avoient crû que c'étoit un secours de peuples étrangers, de Héthéens & d'Egyptiens, que le Roi d'Israël avoit fait venir contr'eux; & ils avoient pris la fuite pendant la nuit, abandonnant dans leur camp leurs tentes, leurs chevaux, leurs armes & leurs richesses, & ne pensant qu'à sauver leur vie & à fuir.

AN DU M. 3119.
Avant J. C. 881.
Avant l'Ere vulg. 885.

Les quatre lépreux étant donc venus à l'entrée du camp des Syriens, entrerent dans une tente, où ils trouverent à manger; & après avoir bû & mangé, ils prirent encore de l'argent, de l'or, des habits, & les allerent cacher. Etant revenus dans le camp, ils entrerent dans une autre tente, & en emporterent de même différentes choses, qu'ils cacherent. Alors ils se dirent l'un à l'autre: Nous ne faisons pas bien; ce jour est un jour de bonne nouvelle; si nous n'en donnons pas avis au Roi, avant demain au matin, la chose sera sçûë par d'autres, & on nous fera un crime de nôtre silence. Allons donc annoncer cette nouvelle au Roi. Ils allerent se présenter à la porte de la Ville, & raconterent aux gardes ce qu'ils avoient vû dans le camp des Syriens. Les gardes coururent en donner avis au Palais; on en informa le Roi, qui se leva sur le champ, quoiqu'il fût nuit; mais il dit à ses Officiers: Je vois bien le dessein des Syriens, tout ceci n'est qu'une feinte, & un stratagême de leur part. Ils sçavent que la faim nous presse. Ils veulent nous attirer à la campagne, afin que lorsque nous serons sortis, ils nous prennent vifs, & se saisissent sans peine de la Ville. Un de ses gens lui répondit: Il y a encore ici cinq chevaux de reste de tout ce grand nombre qui étoit dans Samarie,

An du M. 3119.
Avant J. C. 881.
Avant l'Ere vulg. 885.

tous les autres ayant été mangez ; prenons-les, & envoyons à la découverte.

On amena donc deux chevaux, & le Roi envoya deux cavaliers dans le camp des ennemis. Ils allerent, & trouverent le camp abandonné ; ils s'avancerent vers le Jourdain, & virent toute la route couverte de vêtemens & d'armes, que les Syriens avoient jettez pour fuir plus promtement, dans le trouble où ils étoient. Ils revinrent en rendre compte au Roi. Le peuple aussi-tôt sortit de la Ville, & se jetta avec précipitation dans le camp des Syriens, qu'il pilla, & où il trouva une si grande quantité de vivres, que l'on donna la mesure de pure farine pour un sicle, & les deux mesures d'orge aussi pour un sicle, suivant la parole du Seigneur. Et l'Officier sur lequel le Roi s'appuyoit lorsqu'il parla à Elisée, & qui avoit dit que les promesses du Prophéte étoient hors de toute vrai-semblance ; cet Officier ayant été mis de la part du Roi à la porte de la Ville pour empêcher le désordre, fut si presse par la multitude du peuple, qu'il fut étouffé, & y mourut. Ainsi se vérifia tout ce que le Seigneur lui avoit prédit par Elisée, en disant : Vous le verrez de vos yeux ; mais vous n'en profiterez point.

L'hôtesse d'Elisée à Sunam se présente au Roi Joram avec son fils.

Depuis l'an du M. 3114. jusqu'en 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulgaire 884.

Sept ans auparavant la guerre dont on vient de parler, Elisée avoit dit à son hôtesse de Sunam (*a*), dont il avoit résuscité le fils, de s'en aller où elle pourroit elle & sa famille, parce que le Seigneur alloit faire venir la famine dans le païs, qui en seroit désolé pendant sept ans. Cette femme crut à la pa-

(*a*) 4. *Reg*. VIII.

role d'Elisée, & alla dans le païs des Philistins, où elle demeura sept ans. Au bout de ce terme, elle revint à Sunam; & comme on avoit confisqué ses terres pour désertion au profit du Roi, elle revint à Samarie pour en demander la restitution. Un jour donc que Joram s'entretenoit avec Giezi serviteur d'Elisée, & lui faisoit raconter les merveilles du Prophéte, & Giezi lui rapportant le miracle de la résurrection du fils de cette femme; elle-même se présenta tout d'un coup avec son fils devant le Roi, & le conjura de lui faire rendre sa maison & ses terres. Giezi qui la reconnut, dit au Roi: O Roi mon Seigneur, voilà cette femme, & voilà son fils qu'Elisée a résuscité. Le Roi ayant interrogé la femme même, elle lui conta la chose comme Giezi la lui avoit déja rapportée. En même-tems le Roi envoya un de ses gens, avec ordre de lui faire restituer, non-seulement sa maison & ses terres, mais aussi le revenu qu'elles avoient produit, depuis le tems de sa sortie du païs.

AN DU M. 3120. Avant J. C. 880. Avant l'Ere vulg. 884.

CHAPITRE XXV.

Elisée vient à Damas, & prédit la mort de Benadad, & le regne d'Hazaël.

Vers ce même tems Elisée alla à Damas (a), où Benadad Roi de Syrie étoit malade. On dit donc au Roi que l'homme de Dieu étoit dans le païs. Alors Benadad dit à Hazaël: Prenez des présens, allez au-devant du Prophéte, & demandez-lui si je pourrai relever de cette maladie. Hazaël alla au-devant de l'homme de Dieu, menant avec lui quarante chameaux chargez de présens de tout ce qu'il y avoit de plus précieux à Damas. Hazaël vint donc trouver Elisée, & lui dit: Benadad Roi de Syrie vôtre fils,

(a) 4. *Reg.* VIII. 7.

An du M. 3120. Avant J. C. 880. Avant l'Ere vulg. 884.

m'a envoyé vers vous, pour sçavoir s'il pourra relever de sa maladie. Elisée lui répondit (*a*) : Allez, vous lui direz qu'il sera guéri : mais le Seigneur m'a fait voir qu'il mourra assûrément. Hazaël mit devant l'homme de Dieu les présens qu'il avoit apportez ; il y en mit jusqu'à le charger de confusion. Alors Elisée versa des larmes, & Hazaël lui dit : Pourquoi mon Seigneur pleure-t-il ? Elisée lui répondit : Parce que je sçai combien de maux vous devez faire aux enfans d'Israël. Vous brûlerez leurs Villes fortes ; vous ferez passer au fil de l'épée leurs jeunes hommes, vous écraserez contre terre leurs petits enfans, & vous fendrez le ventre aux femmes grosses. Hazaël lui répondit : Qui suis-je, moi vôtre serviteur, qui ne suis qu'un chien, pour faire de si grandes choses ? Elisée lui dit : Le Seigneur m'a fait voir que vous serez Roi de Syrie.

Hazaël vint donc retrouver Benadad, & lui rapporta qu'Elisée avoit dit qu'il recouvreroit la santé. Le lendemain Hazaël ayant trempé une couverture, ou un oreiller, le jetta sur le visage du Roi, & l'étouffa ; & le Roi étant mort, il se saisit du gouvernement, & regna en sa place.

Ochosias Roi de Juda commence à regner.

Ochosias, qui comme nous l'avons vû, avoit succedé à Joram Roi de Juda, étoit le plus jeune des enfans de ce Prince (*b*) ; parce qu'une troupe de voleurs Arabes, qui avoient fait irruption dans les

(*a*) La Vulgate porte : *Allez, dites-lui : Vous serez gueri. Mais le Seigneur m'a fait voir qu'il mourra asşûrément.* Et l'Hébreu : *Allez, dites-lui : Vous ne vivrez point, car le Seigneur m'a fait voir qu'il mourra asşûrément.*

(*b*) 2. *Par.* XXII.

terres

terres de Juda, avoient tué tous les fils de Joram. Ochosias avoit vingt-deux ans (*a*) lorsqu'il commença à regner, & il ne regna qu'un an à Jerusalem. Sa mere étoit Athalie fille d'Achab Roi d'Israël. Ochosias marcha dans les voïes de la maison d'Achab ; sa mere Athalie qui étoit de cette famille, l'engagea dans toutes sortes d'impiétez ; il eut le malheur de tomber entre les mains de mauvais conseillers, qui abuserent de sa jeunesse & de son peu d'expérience, pour le jetter dans le désordre, & dans l'alliance de Joram fils d'Achab Roi d'Israël.

AN DU M. 3120. Avant J. C. 880. Avant l'Ere vulg. 884.

Joram ayant résolu de retirer d'entre les mains des Syriens la ville de Ramoth de Galaad, qu'Achab son pere avoit déja tenté inutilement de reprendre quelques années auparavant, invita Ochosias son allié à venir avec lui à cette guerre. Ochosias y alla : on livra la bataille ; Joram fut dangereusement blessé ; mais la ville de Ramoth fut prise. Le Roi d'Israël se fit porter à Jezraël pour se faire traiter, & laissa Jehu fils de Namsi, pour faire le siége de la forteresse ou de la citadelle de Ramoth, qui tenoit encore pour les Syriens. Ochosias revint aussi à Jerusalem après la prise de la Ville, & après le combat où Joram avoit été blessé.

Joram Roi d'Israël, engage Ochosias Roi de Juda, à marcher avec lui contre Ramoth de Galaad.

CHAPITRE XXVI.

Jehu est fait Roi d'Israël.

Cependant le Prophéte Elisée envoya dans le même tems (*b*) un des enfans des Prophétes avec une phiole d'huile à Ramoth de Galaad, afin qu'il y don-

(*a*) Le texte des Paralipoménes. 2. *Par.* XXII. lit quarante-deux. Le 4. des Rois 26. n'en lit que vingt-deux.

(*b*) 4. *Reg.* IX. 1. 23. 2. *Par.* XXII. 7.

An du M. 3120. Avant J. C. 880. Avant l'Ere vulg. 884.

nât l'onction Royale à Jehu fils de Namsi, pour être Roi d'Israël; & cela en exécution de l'ordre que le Seigneur en avoit autrefois donné à Elie (*a*), & que ce Prophéte n'avoit pû exécuter. Dieu renouvella ses ordres à Elisée, & il dit à ce jeune Prophéte: Allez à Ramoth de Galaad; & quand vous serez-là, vous irez trouver Jehu fils de Namsi, vous le prierez de sortir de la compagnie où il sera, & de venir avec vous dans une chambre secrette; là vous lui répandrez sur la tête cette phiole d'huile, & vous lui direz: Voici ce que dit le Seigneur: Je vous ai sacré Roi d'Israël. Aussi-tôt vous ouvrirez la porte, & vous vous retirerez, sans demeurer là davantage.

Le jeune Prophéte alla donc à Ramoth de Galaad, où étoit Jehu avec l'armée d'Israël, il entra au lieu où étoient les principaux de l'armée, & il dit à Jehu: Prince, j'ai un mot à vous dire. Jehu lui dit: A qui demandez-vous de parler? A vous, Prince. Jehu se leva donc, & le mena dans une chambre secrette, où le Prophéte lui versa l'huile sur la tête, & lui dit que le Seigneur le sacroit Roi de son peuple d'Israël. Il ajoûta: Vous exterminerez la maison d'Achab vôtre Seigneur, & vous vengerez le sang des Prophétes, & des autres serviteurs de Dieu, que la cruelle Jezabel a répandu. Je perdrai toute la maison d'Achab, dit le Seigneur: Je ferai mourir tous les mâles de sa famille, depuis le premier jusqu'au dernier; je traiterai la maison d'Achab comme j'ai fait celle de Jéroboam fils de Nabat, & celle de Basa fils d'Ahia. Jezabel sera mangée des chiens

(*a*) 3. *Reg.* XIX. 16.

dans la campagne de Jezraël, ſans qu'il ſe trouve perſonne qui lui donne la ſépulture. Ayant dit cela, il ouvrit la porte promptement, & s'enfuit.

AN DU M. 3120. Avant J. C. 880. Avant l'Ere vulg. 884.

Jehu ſe ſoûleve contre Joram, & eſt reconnu Roi d'Iſraël.

Jehu rentra auſſi-tôt au lieu où étoient les Officiers de ſon Maître, qui lui dirent: Tout va-t-il bien? Que vous eſt venu dire ce foû-là? Jehu leur dit: Connoiſſez-vous le perſonnage, & ſçavez-vous ce qu'il m'eſt venu dire? Ils répondirent: Non; racontez-nous ce que c'eſt. Jehu leur répondit: C'eſt un Prophéte qui m'a dit telle & telle choſe; & il a ajoûté: Voici ce que dit le Seigneur: Je vous ai ſacré pour Roi d'Iſraël. Ils ſe leverent auſſi-tôt; & chacun d'eux prenant ſon manteau, ils les mirent ſous ſes pieds, & formerent ſur le haut de l'eſtrade du lieu où ils étoient, une eſpece de trône, où ils le firent aſſeoir; & ſonnant de la trompette, ils le proclamerent Roi d'Iſraël. Ainſi Jehu fils de Namſi, ſe ſouleva contre Joram ſon Maître, qui, comme on l'a vû, s'étoit fait porter à Jezraël, pour s'y faire traiter de ſes bleſſures. Jehu dit donc à ceux de ſon parti: Donnez ordre, je vous prie, que perſonne ne ſorte de la Ville, de peur qu'il n'aille porter la nouvelle de ceci au Roi à Jezraël. En même-tems il marcha à la tête de quelques troupes, paſſa le Jourdain, & s'avança vers Jezraël, pour y ſurprendre le Roi, & pour l'y faire périr.

La ſentinelle qui étoit au haut de la tour de Jezraël, ayant vû venir Jehu avec ſa troupe, en fit avertir le Roi, qui envoya un chariot au-devant pour demander quelle nouvelle? Le chariot étant allé, celui qui le conduiſoit demanda à Jehu: Apportez-vous la paix? Jehu lui dit: Qu'en as-tu affai-

AN DU M. 3120. Avant J. C. 880. Avant l'Ere vulg. 884.

re? Passe derriere, & suis-moi. La sentinelle donna d'abord avis de ce qui se passoit, & dit que le chariot qu'on avoit envoyé, suivoit Jehu, & ne revenoit point. Joram en envoya un nouveau, & Jehu lui fit la même réponse, & lui dit de le suivre. La sentinelle en avertit encore, & elle ajoûta: Celui qui s'avance paroît à sa marche être Jehu fils de Namsi; car il vient avec une étrange précipitation. Alors Joram Roi d'Israël, & Ochosias Roi de Juda, qui l'étoit venu voir par civilité dans sa maladie, monterent chacun sur leur chariot, & allerent au-devant de Jehu.

CHAPITRE XXVII.

Joram est tüé par Jehu.

Ils le trouverent vers le champ de Nabot de Jezraël, & Joram s'adressant à Jehu, lui dit: Apportez-vous la paix? Quelle paix puis-je vous apporter, pendant que les infamies de vôtre mere Jezabel, & ses prestiges subsistent en si grand nombre, & en tant de manieres? Joram aussi-tôt tournant bride, & prenant la fuite, dit au Roi de Juda: Nous sommes trahis, Ochosias. En même-tems Jehu banda son arc, & frappa Joram de sa fléche entre les deux épaules; la fléche lui perça le cœur, & il tomba mort dans son chariot. Jehu dit aussi-tôt à Badacer Capitaine de ses gardes: Prenez-le, & le jettez dans le champ de Nabot de Jezraël; car il me souvient que lorsque nous étions à la suite d'Achab son pere, & que nous étions vous & moi dans un même chariot, le Seigneur prononça par la bouche d'Elie cette prophétie (*a*): Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que je répandrai vôtre sang dans ce même champ,

(*a*) Voyez 3. *Reg.* XXI. 18. 19.

pour venger le ſang de Nabot & celui de ſes enfans, que vous répandîtes hier en ma préſence.

AN DU M. 3120. Avant J. C. 880. Avant l'Ere vulg. 884.

Ochoſias eſt mis à mort par l'ordre de Jehu.

Ochoſias ayant vû ce qui ſe paſſoit, prit la fuite, & voulut ſe ſauver : mais Jehu ordonna qu'on le ſuivît, & qu'on le mît à mort dans ſon chariot. On le pourſuivit donc, & on l'atteignit à la montée de Gazer, qui eſt près de Jeblaam, & il y fut bleſſé. Il ſe ſauva toutefois à Mageddo, où il demeura caché : mais Jehu le fit chercher, & ayant appris qu'il n'avoit pû gagner les terres de Juda, & qu'il étoit encore dans le Royaume de Samarie, il l'envoya querir, & le fit amener en ſa préſence à Jezraël, ou à Samarie, & il y fut tué par ſes ordres (*a*). Jehu ſe crut en droit de le faire mourir en vertu des ordres du Seigneur, parce qu'il étoit fils d'Athalie fille de Jezabel, dont Dieu lui avoit ordonné d'exterminer la race. Les gens d'Ochoſias mirent ſon corps ſur un chariot, & le conduiſirent à Jeruſalem, où il fut enterré avec ſes peres dans la ville de David. On verra ci-après les ſuites de cette triſte mort d'Ochoſias.

Jezabel eſt miſe à mort par Jehu.

Cependant Jehu entra dans Jezraël, & Jezabel ayant appris ſon arrivée, & tout ce qui s'étoit paſſé, ſe farda les yeux, & ſe les teignit de noir avec de l'antimoine, ſelon la maniere du païs, mit ſes coëffures & ſes ornemens ſur ſa tête, & regardant par la fenêtre de la chambre, qui étoit au-deſſus de la porte de la Ville, elle dit à Jehu qui entroit dans Jezraël : Celui qui comme Zambri a tué ſon Maî-

(*a*) Comparez 2. *Par.* XXII. 9. où il eſt dit qu'il mourut à Samarie, & 4. *Reg.* IX. 27. où on ſemble dire qu'il mourut à Mageddo.

AN DU M. 3120.
Avant J. C. 880.
* Avant l'Ere vulg. 884.

tre (*a*), peut-il espérer quelque paix ? Ou, suivant le texte à la lettre : Tout ira-t-il bien à Zambri meurtrier de son Maître ? Elle l'appelle un nouveau Zambri qui a tué son Maître, & elle le menace d'un sort pareil. Zambri fut contraint de se brûler dans son propre Palais, sept jours après avoir usurpé la Royauté sur Ela fils de Baasa. Jehu levant la tête vers la fenêtre, dit : Y a-t-il là quelqu'un à moi ? Aussi-tôt deux ou trois Eunuques qui étoient en haut, lui firent une profonde révérence ; & Jehu leur dit : Jettez-la de haut en bas. Et incontinent ils la jetterent par la fenêtre. La muraille fut teinte de son sang, elle tomba dans l'enceinte de l'avant-mur (*b*), elle fut foulée aux pieds des chevaux, & les chiens s'attacherent à son cadavre.

Après que Jehu fut entré pour boire & pour manger, il dit à ses gens : Allez voir ce qu'est devenuë cette malheureuse, ensevelissez-la, parce qu'elle est fille de Roi. Etant allez pour l'enterrer, ils n'en trouverent que le crane, les pieds, & l'extrémité des mains. Ce qui ayant été rapporté à Jehu, il dit : C'est l'accomplissement de ce qui a été prononcé par le Seigneur, parlant par la bouche d'Elie, que les chiens mangeroient la chair de Jezabel dans le champ de Jezraël, & que sa chair seroit comme le fumier sur la terre, & que tous ceux qui passeroient, diroient en lui insultant : Est-ce-là cette Jezabel ?

Mort des soixante-dix fils d'Achab.

Or Achab, outre Ochosias & Joram, qui avoient regné après lui, avoit laissé soixante & dix fils (*c*),

(*a*) 3. *Reg.* XVI. 15. 16. *&c.*
(*b*) 3. *Reg.* XXI. 23.
(*c*) 4. *Reg.* X. 1. 2. 3. *&c.*

AN DU M. 3120. Avant J. C. 880. Avant l'Ere vulg. 884.

qui étoient nourris dans Samarie. Jehu pour exécuter l'ordre du Seigneur, qui lui avoit commandé d'exterminer toute la race d'Achab, écrivit en ces termes aux principaux de Samarie, qui nourrissoient les enfans du Roi : Aussi-tôt que vous aurez reçû ces Lettres, vous qui tenez entre vos mains les enfans d'Achab vôtre Maître, & qui avez des chariots, des chevaux & des armes, avec des Villes fortes, choisissez celui des enfans de vôtre Maître, qui vous paroîtra le plus vaillant, & le plus propre pour regner, & établissez-le sur le Trône de son pere, & prenez les armes pour l'y maintenir. Ces gens furent saisis de crainte, & dirent entr'eux : Si deux Rois n'ont pû se soûtenir contre lui, comment pourrons-nous lui résister ? Ainsi les maîtres du Palais du Roi, les principaux & les anciens de la Ville envoyerent dire à Jehu : Nous sommes vos serviteurs, nous ne nous choisirons point de Roi, mais nous obéïrons à vos ordres.

Il leur écrivit une seconde fois, & leur dit : Si vous êtes à moi, & que vous vouliez m'obéïr, coupez les têtes aux fils de vôtre Roi, & venez me les apporter demain à cette heure à Jezraël. Lorsqu'ils eurent reçû ces Lettres, ils firent mourir les soixante-dix fils d'Achab, mirent leurs têtes dans des corbeilles, & les envoyerent à Jehu à Jezraël. Il les fit mettre en deux tas à l'entrée de la porte de la Ville, & ordonna qu'on les y laissât jusqu'au lendemain matin ; & le lendemain étant sorti du Palais de grand matin, il vint à la porte de la Ville, & s'adressant aux habitans de Jezraël, il leur dit : Vous êtes justes ; si j'ai conspiré contre mon Seigneur, & si je l'ai tué,

An du M. 3120. Avant J. C. 880. Avant l'Ere vulg. 884.

qui est-ce qui a tué tous ceux-ci? Vous voyez qu'il n'est tombé en terre aucune des paroles que le Seigneur avoit prononcées contre la maison d'Achab, & que le Seigneur a accompli tout ce qu'il a prédit par son serviteur Elie. Jehu fit mourir ensuite tout ce qui restoit de la maison d'Achab dans Jezraël, les Grands de sa Cour, ses amis, ses Prêtres, sans qu'il en restât aucun de ceux qui lui étoient attachez.

Jehu fait mourir les parens du Roi Ochosias.

De-là il vint à Samarie; & comme il étoit en chemin près d'une cabane de Pasteurs, il trouva les Princes de Juda, parens d'Ochosias, qui, comme on l'a vû, avoit été mis à mort par Jehu, lesquels ne sachant encore rien de ce qui s'étoit passé, parce que Jehu avoit usé d'une promptitude extraordinaire, venoient à Jezraël pour voir les Rois Joram & Ochosias qu'ils croyoient y être. Jehu les ayant donc rencontrez, leur demanda qui ils étoient. Ils répondirent: Nous sommes les freres d'Ochosias, & nous venons à Jezraël pour saluer les fils du Roi & de la Reine. Jehu dit à ses gens de les prendre vifs, & les ayant pris, il les menerent dans une citerne près de cette cabane, où ils les égorgerent tous, sans en laisser échapper un seul de quarante-deux qu'ils étoient.

Jehu s'avançant toujours vers Samarie, trouva Jonadab fils de Rechab, qui venoit au-devant de lui, il le salua, & lui dit: Etes-vous sincérement de mes amis, comme je le suis des vôtres? Oüi, lui répondit Jonadab. Si cela est, dit Jehu, donnez-moi la main; & Jehu le fit monter dans son chariot. Etant entrez ensemble à Samarie, Jehu fit mettre à mort tout ce qui restoit de la race d'Achab, sans en

épargner

épargner un seul. En même-tems il fit assembler le peuple, & leur dit : Achab a rendu quelques honneurs à Baal ; je veux lui en rendre de plus grands. Qu'on me fasse donc venir maintenant tous les Prophétes de Baal, tous ses Prêtres & ses Ministres, & qu'il n'en manque pas un seul ; car je veux faire un sacrifice solemnel à Baal, & quiconque ne s'y trouvera pas, sera puni de mort. Tout cela n'étoit qu'un piége que Jehu tendoit aux adorateurs de Baal, pour les exterminer tous. Il fit donc publier dans tout le païs, une grande Solemnité en l'honneur de Baal, pour un certain jour, & il envoya dans toutes les terres d'Israël, pour y inviter tous les Ministres du faux Dieu, sans qu'il en manquât un seul.

AN DU M. 3120. Avant J. C. 880. Avant l'Ere vulg. 884.

Jehu fait mourir tous les Prêtres du faux Dieu Baal.

Ils entrerent tous dans le Temple de Baal, & le Temple en fut rempli depuis un bout jusqu'à l'autre. Après cela il ordonna à ceux qui gardoient les habits de cérémonie du Dieu Baal, d'en distribuer à tous ses Ministres. Ils leur en donnerent à tous. Et Jehu étant entré dans le Temple avec Jonadab fils de Rechab, il dit aux adorateurs de Baal : Prenez bien garde qu'il n'y ait parmi vous aucun des Ministres du Seigneur. Et pendant qu'ils étoient occupez à offrir leurs victimes & leurs holocaustes, Jehu donna ses ordres à quatre-vingt hommes qu'il posta hors du Temple, en leur disant : S'il échappe un seul homme de tous ceux que je livre entre vos mains, vôtre vie me répondra de la sienne. Après donc qu'ils eurent offert leurs sacrifices, Jehu fit entrer ses gens, & leur dit : Entrez, & tuez, & qu'il ne s'en sauve pas un seul. Ils entrerent & massacrerent

AN DU M. 3120.
Avant J. C. 880.
Avant l'Ere vulg. 884.

tous ceux qui étoient dans le Temple, & jetterent ensuite leurs corps hors du Temple. Après quoi ils allerent dans un autre Temple de Baal, qui étoit dans un autre endroit de la Ville. Ils en tirerent la statuë de Baal, la briserent & la brûlerent; ils démolirent même le Temple, & le réduisirent en un lieu destiné aux besoins les plus honteux de la nature.

Ainsi Jehu extermina Baal du milieu d'Israël, & le Seigneur lui fit dire par son Prophéte : Puisque vous avez accompli ce qui est agréable à mes yeux, & que vous avez exécuté mes ordres contre la maison d'Achab, vos enfans seront assis sur le Trône d'Israël jusqu'à la quatriéme génération. Les quatre descendans de Jehu, qui possédérent le Royaume après lui, sont Joachas, Joas, Jéroboam & Zacharie. Dieu approuve ici ce qu'il y avoit de juste & de loüable dans la conduite de Jehu, qui étoit la vengeance exercée par lui contre la maison d'Achab; il récompense sa ponctualité à exécuter les ordres qu'il lui avoit donné par le Prophéte; mais il n'approuve ni sa révolte, ni les meurtres commis par lui sans aucune justice. Le Prophéte Osée (a), qui vivoit sous Jéroboam second, arriere-petit-fils de Jehu, déclare à ce Prince que le Seigneur est prêt de venger sur la maison de Jehu, le sang injustement répandu dans Jezraël, & de rompre l'arc de Jehu dans la vallée de Jezraël; ce qui fut exécuté par la mort de Zacharie, tué par Sellum. Jehu étoit l'instru-

(a) *Osée* 1. 4. 5. 6.

An du M. 3120. Avant J. C. 880. Avant l'Ere vulg. 884.

ment de la vengeance du Seigneur, & s'il n'eût agi que dans l'intention de lui obéïr, son action auroit été toute loüable; mais ayant plus cherché à contenter son ambition & sa vengeance particuliere, qu'à servir son Dieu, sa postérité a justement porté l'iniquité d'un pere, qu'elle avoit trop exactement imité.

D'ailleurs Jehu en détruisant le culte de Baal, conserva celui des veaux d'or établi par Jéroboam fils de Nabath; & le Seigneur irrité des crimes du Roi & du peuple, permit que les étrangers firent irruption dans le païs, & en démembrerent plusieurs parties. Il suscita contre Jehu Hazaël Roi de Syrie, qui le battit dans toutes ses frontieres, & qui ruina tout le païs de de-là le Jourdain, Galaad, Gad, Ruben & Manassé, depuis Aroër, jusqu'au païs de Basan; c'est-à-dire, depuis une extrémité de ce païs jusjusqu'à l'autre. Jehu regna vingt-huit ans sur Israël, & fut enterré à Samarie. C'étoit un Prince entreprenant, belliqueux & politique. Les actions de son regne avoient été écrites dans les Annales des Rois d'Israël, qui ne sont pas venuës jusqu'à nous. Joachas son fils lui succeda.

Mort de Jehu. Joachas lui succede.

CHAPITRE XXVIII.

Institut des Réchabites. Son origine, l'an du M. 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884.

Jonadab fils de Rechab, dont on vient de parler, & que Jehu fit monter sur son chariot pour le mener à Samarie, est instituteur des Réchabites, dont la vie austere & détachée des choses terrestres, est fort loüée dans l'Ecriture. Jonadab étoit de la race des Cinéens, & des descendans de Jetro, beau-pere de Moïse. Il avoit ordonné à ses enfans & à ses Disciples de ne boire jamais de vin, de ne pas bâtir de maisons, de ne semer aucun grain, de ne planter

AN DU M. 3126.
Avant J. C. 874.
Avant l'Ere vulg. 878.

aucunes vignes, & de ne posséder aucun fonds; mais de demeurer sous des tentes à la campagne, & de se contenter pour leur nourriture des fruits de la terre, & de ce que leurs troupeaux pouvoient leur fournir. Cette sorte d'observance subsista dans sa vigueur pendant plus de trois cens ans, jusqu'à la captivité de Babylone. Nous verrons sous le regne de JOAKIM Roi de Juda, un trait de leur exactitude à observer les regles qu'ils avoient reçûës de leurs peres (*a*).

Athalie usurpe le Royaume de Juda, & fait mourir ce qui restoit de la famille Royale.

Retournons au Royaume de Juda. Ochosias & ses freres, ou ses parens ayant été tuez, comme nous l'avons vû, Athalie sa mere fit mettre à mort tout ce qui restoit de la race Royale de Juda (*b*). Mais Josabeth fille du Roi Joram, sœur d'Ochosias, & épouse du Grand-Prêtre Joïada, prit secretement le jeune Joas fils d'Ochosias, le déroba du milieu des autres enfans du Roi, pendant qu'on les mettoit à mort, & le sauva dans le Temple du Seigneur, l'ayant mis avec sa nourrice dans un des appartemens où couchoient les Prêtres; ensorte qu'Athalie ne put jamais découvrir ce qu'il étoit devenu. Pendant ce tems Athalie croyant avoir éteint toute la postérité des Rois de Juda, s'empara du Royaume, & regna assez paisiblement pendant six ans. Mais la septiéme année de l'âge de Joas, le Grand-Prêtre Joïada ayant résolu de faire reconnoître pour Roi ce jeune Prince, qu'il avoit jusqu'alors nourri sans qu'on le sût, assembla dans le Temple cinq des prin-

(*a*) Voyez *Jerem.* XXXV. I. 2. *&c.*

(*b*) 4. *Reg.* XI. I. 2. 3. 2. *Par.* XXII. 10. 11. 12. *&* XXIII. 1. 2. 3. *&c.*

cipaux Chefs des Lévites, qui gardoient la maison du Seigneur, leur fit voir le jeune Roi, leur déclara la résolution qu'il avoit prise de le remettre sur le Trône de ses peres, & de faire mourir Athalie; fit alliance avec eux, & ils s'engagerent réciproquement par des sermens solemnels à conserver à ce jeune Prince une fidélité inviolable, & à garder un profond secret dans cette affaire.

AN DU M. 3126.
Avant J. C. 874.
Avant l'Ere vulg. 878.

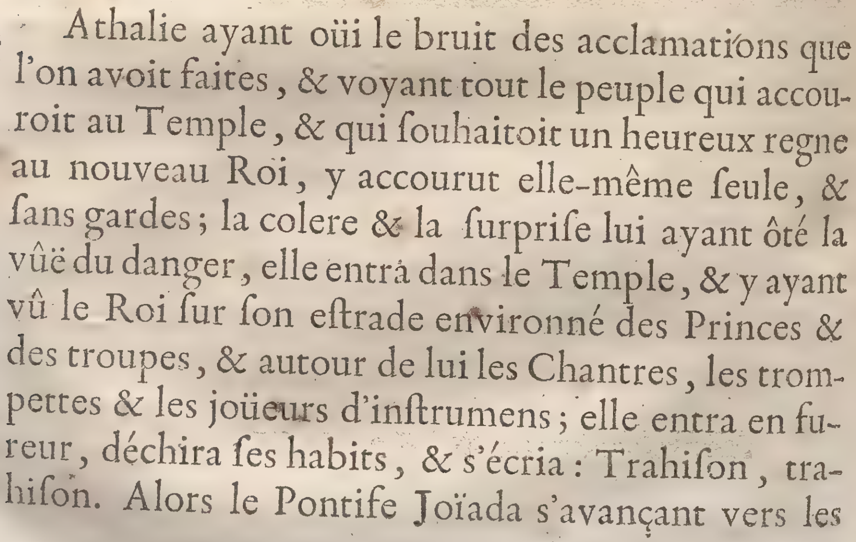
Joïada entreprend de rétablir le jeune Roi Joas sur le Trône.

Joïada envoya ces cinq Chefs dans toutes les villes de Juda, avec ordre secret d'assembler tous les Lévites, & les Princes des familles d'Israël en un certain jour de Sabbat, & peut-être même le jour de quelques-unes des trois Fêtes solemnelles de l'année. Lorsque tout ce monde fut arrivé dans le Temple, le Grand-Prêtre Joïada leur fit voir le jeune Roi Joas, il reçut leur serment de fidélité, & leur dit: Voilà le légitime héritier du Trône de David. Pour le rétablir dans l'héritage de ses peres, voici ce que vous avez à faire. La troisiéme partie de vous tous, Prêtres, Lévites & Portiers, qui venez ici pour entrer dans le service du Temple, vous garderez la maison du Roi, c'est-à-dire, l'appartement où il est logé dans le Temple; une autre troisiéme partie sera à la porte de Sur, ou du Fondement, apparemment celle qui conduisoit du Palais dans le Temple; & l'autre tiers se tiendra à la porte du parvis des Prêtres, à l'endroit où le Roi de Juda avoit sa tribune. Le reste du peuple demeurera dans le grand parvis d'Israël à son ordinaire. Il ordonna ensuite qu'il y eût toûjours près de la personne du Roi deux Compagnies de soldats, avec leurs armes à la main, qui ne le quittassent point en quelqu'endroit

AN DU M. 3126. Avant J. C. 874. Avant l'Ere vulg. 878.

qu'il allât ; & qu'on tuât sans quartier tout étranger qui voudroit s'approcher, ou forcer leur rang.

Pour grossir le nombre des troupes qui devoient servir dans cette occasion, le Grand-Prêtre retint les Prêtres & les Lévites qui devoient sortir de semaine, & il leur donna à tous des armes offensives & défensives, qu'il avoit tirées des magasins & des trésors du Temple. Lorsque tout le monde fut placé de la maniere que l'on vient de décrire, Joïada fit venir le Roi de son appartement dans le parvis des Prêtres, où il avoit rangé des gardes l'épée à la main des deux côtez de l'Autel, & ayant placé le Roi au milieu d'eux, ils lui mirent sur la tête le Diadême, & le livre, ou le rouleau de la Loi. Joïada, aidé de ses fils, le sacra Roi, & toute l'assemblée lui souhaitant un heureux regne, commença à crier : Vive le Roi. On le conduisit ensuite sur son Trône, ou sur sa Tribune, vis-à-vis la porte du parvis des Prêtres, où les Rois avoient accoûtumé de se placer, & il fut reconnu pour Roi de Juda, d'un consentement unanime.



Mort d'Athalie ; elle est tuée par les ordres du Grand-Prêtre Joïada.

Athalie ayant oüi le bruit des acclamations que l'on avoit faites, & voyant tout le peuple qui accouroit au Temple, & qui souhaitoit un heureux regne au nouveau Roi, y accourut elle-même seule, & sans gardes ; la colere & la surprise lui ayant ôté la vûë du danger, elle entra dans le Temple, & y ayant vû le Roi sur son estrade environné des Princes & des troupes, & autour de lui les Chantres, les trompettes & les joüeurs d'instrumens ; elle entra en fureur, déchira ses habits, & s'écria : Trahison, trahison. Alors le Pontife Joïada s'avançant vers les



Officiers qui étoient en armes, leur dit : Tirez-la hors du Temple, & quand elle sera hors du lieu saint, percez-la de coups ; mais sur tout ne la tuez point dans la maison du Seigneur. Ils la saisirent donc par le coû, & la menerent jusqu'à la porte des chevaux auprès de la maison du Roi, où ils la mirent à mort. On conduisit le jeune Roi au Temple dans son Palais, accompagné des Officiers du Temple, de ses gardes, & des premiers du peuple. Toute la Ville en témoigna publiquement sa joïe, & tout le païs fut dans la paix depuis que l'on eut fait mourir Athalie.

AN DU M. 3147. Avant J. C. 853. Avant l'Ere vulg. 857.

CHAPITRE XXIX.

Le jeune Roi Joas est reconnu. Il regna quarante ans, depuis 3126. jusqu'en 3161. avant J. C. 834.

Après cela le Grand-Prêtre Joïada exhorta le peuple à renouveller l'alliance avec le Seigneur, & ils s'engagerent par les plus religieux sermens, à ne servir désormais que le Seigneur le Dieu de leurs peres ; en même-tems pour témoigner leur zele, ils allerent au Temple de Baal, bâti apparemment par Athalie, ils le renverserent, briserent sa statuë, détruisirent ses Autels, & tuerent Mathan son Prêtre devant l'Autel. Joïada s'appliqua ensuite à rétablir dans le Temple du Seigneur l'ordre des Ministres, que David & Salomon y avoient autrefois institué. Il régla ce qui regardoit les Sacrifices, & les fonctions des Prêtres, & des Lévites, des Chantres & des Joüeurs d'instrumens, des Portiers & des Gardes, afin de rendre à ce saint lieu toute sa splendeur, & d'y faire exercer comme auparavant toutes les fonctions saintes, dans l'ordre & la décence convenables ; enfin, il donna des ordres exprès que nul étranger, & nul impie n'y entrât.

Joas avoit sept ans lorsqu'il commença à regner,

An du M. 3147. Avant J. C. 853. Avant l'Ere vulg. 857.

& il regna quarante ans à Jerusalem (*a*); il monta sur le Trône de Juda la septiéme année de Jehu Roi d'Israël. Sa mere se nommoit Sabia, & elle étoit de Bersabée. Il vêcut dans la justice, & fit ce qui étoit bon en la présence du Seigneur, tout le tems que le Grand-Prêtre Joïada vêcut ; mais dans la suite, il se démentit de sa premiere ferveur. Quand il fut en âge de se marier, Joïada lui fit épouser deux femmes, dont il eut des fils & des filles ; & quelque zele qu'il témoignât d'abord pour le culte du Seigneur, il ne détruisit pas toutefois les hauts lieux. Le peuple y alloit encore, ou en pélerinage, ou pour y offrir des Sacrifices, & y brûler de l'encens ; tout cela en l'honneur du Seigneur, mais contre son intention & contre ses ordres (*b*); puisqu'il avoit ordonné qu'on ne lui immolât des hosties que dans son Tabernacle, & au lieu qu'il avoit choisi, qui étoit alors le Temple de Jerusalem.

Joas entreprend de faire réparer le Temple du Seigneur.

La vingtiéme année de son regne, il fit assembler les Prêtres & les Lévites, & leur dit (*c*): Allez par toutes les Villes de Juda, & faites-y tous les ans des cüeillettes d'argent pour les réparations du Temple ; exécutez cela avec toute la diligence possible. On croit que cet argent qu'on levoit dans les villes de Juda, étoit le demi-sicle par tête, ordonné par Moïse pour les réparations du Tabernacle. Les Juifs jusques dans les derniers tems le payoient tous les ans au Temple (*d*). Joas ordonna de plus que l'on

(*a*) 4. *Reg.* XII. 2. *Par.* XXIV. *Par.* XXIV. 4. 5. 6. *&c.*
(*b*) *Deut.* XII. 8. 9. 11. 13. 14.
(*c*) 4. *Reg.* XII. 4. 5. *&c.* 2.
(*d*) *Vide Matth.* XVII. 24.

mît

AN DU M. 3148. Avant J. C. 852. Avant l'Ere vulg. 856.

mît à part, pour le même dessein, l'argent qui venoit au Temple pour les vœux que l'on acquittoit ; & dans lesquels on voüoit, ou sa personne, ou ses enfans, ou quelque bête ; dans ce cas on étoit obligé de donner la chose voüée en espéce, ou la valeur en argent (a). Jusqu'alors les Prêtres avoient tourné cet argent à leur profit ; mais le Roi ordonne ici que dans la suite on le mette à part pour les réparations du Temple ; enfin il commanda que l'on prît tout ce que chaque Israëlite offriroit par dévotion, pour contribuer à cet ouvrage.

Les Prêtres qui ne trouvoient pas leur intérêt dans l'assignation des fonds, que le Roi avoit fait pour travailler aux réparations du Temple, parce qu'elle diminuoit leurs revenus, ne se hâterent point d'en presser l'exécution ; ils s'acquitterent avec assez de négligence & de lenteur de cette commission ; il se passa deux ans entiers, sans qu'on vît aucun effet des ordres que le Roi avoit donnez ; enfin la vingt-troisiéme année du regne de Joas, ce Prince fit venir devant lui le Pontife Joïada & les Prêtres, & leur dit : Pourquoi ne faites-vous point les réparations du Temple ? N'en recevez donc plus l'argent, & rendez celui que vous avez reçû, afin qu'on en fasse l'emploi que j'ai ordonné. Il donna donc de nouveaux ordres pour cela, & déchargea les Prêtres des réparations de la Maison du Seigneur. Il dit au Pontife Joïada de mettre dans le Temple, près la porte du parvis des Prêtres, vis-à-vis l'Autel des holocaustes, un coffre, avec une ou-

(a) *Vide Levit.* XXVII. 2. 3. 4. *&c.*

ANNE'E INCERTAINE.

verture par-dessus, afin qu'on y mît le demi-sicle, que chaque Israëlite devoit tous les ans au Temple, & outre cela ce que chaque Israëlite voudroit offrir de son plein gré, pour contribuer à cette bonne œuvre. Et de peur qu'il ne s'y commît quelque fraude, il ordonna aux Lévites qui gardoient les portes, d'avoir inspection sur ce qu'on jetteroit dans ce coffre.

Lorsqu'on croyoit qu'il y avoit dans le tronc une somme considérable, le Secretaire du Roi venoit avec le Pontife, & ils en tiroient & comptoient l'argent, qu'ils déposoient par compte & par poids, entre les mains des Entrepreneurs; & cet argent étoit employé à payer les Charpentiers & les Maçons qui travailloient aux réparations, & à achetter des bois & des pierres pour le même Ouvrage. On n'en demandoit point compte aux Entrepreneurs qui payoient les ouvriers; mais ils le donnoient selon leur conscience & leur bonne foi. On n'employoit point à ces Ouvrages, l'argent qui étoit donné pour le rachat de certaines fautes, & de certains délits. Comme cet argent appartenoit aux Prêtres, on n'y touchoit point. On ne se servit pas non plus de ce qui étoit destiné aux réparations du Temple, pour faire de nouveaux vases pour le service du Temple, comme des encensoirs, des trompettes, des fourchettes, & autres instrumens d'or & d'argent. On attendit que toutes les réparations du Temple fussent faites, & alors on porta au Roi & au Pontife Joïada, l'argent qui se trouva de reste, & on en fit les vases nécessaires pour le ministere du Temple.

Tandis que le Grand-Prêtre Joïada vêcut, le

CHAPITRE XXX.

Mort du Grand-Prêtre Joïada.

Temple du Seigneur, le ministere de l'Autel, & l'offrande des sacrifices furent toûjours très-bien entretenus. Ce Pontife donna toûjours de très-bons conseils au Roi, & tandis qu'il les suivit, son regne fut heureux, & ses Etats florissans. Joïada mourut âgé de cent trente ans, dans une profonde vieillesse, & on l'ensevelit avec les Rois dans la Ville de David, en considération des grands services qu'il avoit rendus à l'Etat. Après sa mort, les Princes de Juda vinrent trouver le Roi, lui firent de grandes protestations de respects, se prosternerent en sa présence, & le supplierent de les laisser vivre comme ils avoient fait sous les Rois ses prédécesseurs. Joas se laissa gagner par ces marques de soûmission; il eut la complaisance de ne les empêcher pas d'abandonner le Temple du Seigneur, & de s'attacher au culte des Idoles, & des bois consacrez à leur honneur. Ce qui attira la colere de Dieu sur Juda & sur Jerusalem.

Le Grand-Prêtre Zacharie est mis à mort dans le vestibule du Temple.

Dieu pour les tirer de leurs désordres, leur envoya souvent des Prophétes, qui les menaçoient des derniers malheurs, s'ils ne se convertissoient : mais ils les méprisoient, & les railloient avec toutes sortes d'indignitez. Le Grand-Prêtre Zacharie fils de Joïada, étant rempli de l'esprit de Dieu, entreprit un jour de les reprendre; il leur prédit que leur ingratitude & leur infidélité attireroient sur eux les terribles effets de la colere de Dieu. Le peuple mutiné s'éleva contre lui, & sans aucun respect, ni pour la sainteté du lieu, ni pour son sacré caractere de Grand-Prêtre & de Prophéte, ils le lapiderent dans le vestibule du Temple, & cela par l'ordre du

AN DU M. 3164. Avant J. C. 836. Avant l'Ere vulg. 840.

Roi Joas, qui étoit présent. Voilà la récompense qu'il rendit à Joïada & à sa famille, pour les grands services qu'il lui avoit rendus, en le plaçant sur le trône de ses peres. Zacharie fils de Joïada, en mourant, prit Dieu à témoin de son innocence, & dit: Que Dieu voye le traitement que vous me faites, & qu'il venge ma mort.

Guerre d'Hazaël contre Joas.

La même année Hazaël Roi de Syrie, vint assiéger la ville de Geth (*a*), & la prit; il menaçoit de venir attaquer Jerusalem. Joas ne se sentant pas assez fort pour lui résister, racheta le pillage de sa Capitale, & le ravage de ses Etats par une grosse somme d'argent qu'il envoya au Roi de Syrie. Pour lui faire cette somme, il fut obligé de tirer tout l'argent qui se trouva dans ses trésors & dans ceux du Temple, & qui avoient été consacrez par Josaphat, Joram & Ochosias ses prédécesseurs, Rois de Juda. L'année suivante (*b*), le Roi de Syrie envoya une petite armée dans le Royaume de Juda, apparemment pour y exiger le tribut, ou pour lever les contributions. Joas avoit une armée beaucoup supérieure en nombre. Il livra la bataille, & la perdit. Il y eut un grand nombre de ses gens de tuez. L'armée ennemie entra dans le païs de Juda, & dans Jerusalem, prit les Princes de Juda, qu'elle fit mourir, & enleva une grande quantité de butin, qu'elle envoya à Hazaël, qui étoit demeuré à Damas. Joas lui-même fut traité ignominieusement. Ces troupes le prirent, lui reprocherent sa rébellion & sa mauvaise foi, parce qu'il n'avoit pas satisfait aux pro-

(*a*) 4. *Reg.* XII. 17.

(*b*) 2. *Par.* XXIV. 23. *& seq.*

messes qu'il avoit faites l'année précédente au Roi de Syrie ; ils se retirerent enfin, & laisserent ce malheureux Prince dans d'extrêmes langueurs, soit qu'elles fussent une suite des mauvais traitemens que les Syriens lui avoient faits, ou un effet de la douleur qu'il avoit conçûë, en voyant ses Etats livrez en proye à ses ennemis.

AN DU M. 3165.
Avant J. C. 835.
Avant l'Ere vulg. 839.

Mort de Joas Roi de Juda ; Amasias son fils lui succede.

Il ne survêquit pas long-tems à cette disgrace ; ses serviteurs conspirerent contre lui, & le tuerent en trahison, comme il étoit malade dans son lit. Il fut enterré dans la Cité de David, mais non pas dans les tombeaux des Rois. C'est ainsi que dans plus d'une occasion les peuples de Juda ont refusé aux Princes, dont le gouvernement n'avoit pas été loüable, les honneurs de la sépulture. Son histoire avoit été écrite plus au long dans d'anciens Mémoires des Rois de Juda ; mais ces monumens ne sont pas venus jusqu'à nous. Amasias son fils regna en sa place ; il avoit vingt-cinq ans lorsqu'il commença à regner (*a*), & il en regna vingt-neuf à Jerusalem. Sa mere s'appelloit Joïadan, & étoit native de Jerusalem. Lorsqu'il fut affermi sur le trône, il fit mourir Zabad & Jozabad, qui avoient tüé son pere ; mais il épargna leurs enfans, pour obéïr à la Loi de Moïse, qui porte (*b*) : Vous ne ferez point mourir les peres pour les enfans, ni les enfans pour les peres ; mais chacun portera la peine de son péché. Ce Prince eut de la piété, & fit ce qui étoit juste devant le Seigneur, mais non pas comme David,

(*a*) 2. *Par.* XXV. 1. 2. 3. & 4. *Reg.* XIV.

(*b*) *Deut.* XXIV. 16.

An du M. 3165. Avant C. J. 835. Avant l'Ere vulg. 839.

& d'un cœur parfait ; il se démentit à la fin, & il eut à peu près le même sort que son pere ; c'est-à-dire, d'heureux commencemens, & une fin assez triste. C'est ce que nous verrons ci-aprés, quand nous aurons raconté ce qui se passoit alors dans le Royaume d'Israël.

CHAPITRE XXXI.

Joachas Roi d'Israël, regne depuis l'an du M. 3148. jusqu'en l'an du M. 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839.

A Jehu succeda Joachas ; il regna dix-sept ans à Samarie ; son regne ne fut point heureux. L'Ecriture nous apprend qu'il fit le mal devant le Seigneur, & qu'il suivit toutes les mauvaises voïes de Jeroboam fils de Nabath, en adorant les veaux d'or, & suivant toutes les anciennes superstitions du païs, se contentant de conserver les choses sur le pied où son pere les avoit laissées, c'est-à-dire, de défendre le culte de Baal, & des Divinitez Cananéennes. La colere du Seigneur s'étant allumée contre les Israëlites, il les livra pendant presque tout le regne de Joachas, entre les mains d'Hazaël Roi de Syrie. Ce Prince avoit tellement humilié le Roi d'Israël, qu'il ne lui restoit que cinquante cavaliers, dix chariots, & dix mille hommes de pied. Hazaël avoit taillé en pieces le reste de son armée, & avoit réduit les Israëlites comme la terre d'une aire à triturer, que l'on broye, & que l'on foule aux pieds, & que l'on bat à force pour la durcir (*a*). Amos nous apprend que les Rois de Syrie avoient fait écraser sous des chariots de fer les habitans de Galaad, sujets des Rois d'Israël.

Joachas accablé par tant de disgraces & de pertes, s'humilia sous la main de Dieu. Il se prosterna

(*a*) *Amos.* 1. 3.

AN DU M. 3165. Avant J. C. 835. Avant l'Ere vulg. 839.

devant la face du Seigneur, & lui fit sa priere; & le Seigneur touché de l'affliction d'Israël, & de l'extrémité où le Roi de Syrie l'avoit réduit, l'exauça, & lui suscita un Sauveur, qui délivra Israël de la main des Syriens, & qui rendit la paix & la stabilité à ce Royaume ébranlé & chancellant. Ce Sauveur n'est autre apparemment que Joas successeur de Joachas (a), qui rétablit les affaires d'Israël, comme nous l'allons voir. La pénitence de Joachas ne fut pas parfaite, & son retour à Dieu n'opéra aucune réforme solide dans les désordres d'Israël. On continua comme auparavant à adorer les veaux d'or, & à suivre les iniquitez de Jéroboam fils de Nabath. Le culte même d'Asera ou d'Astarte étoit public dans Samarie, & le bois consacré à cette fausse Divinité y subsista pendant tout le regne de Joachas. Enfin il mourut, & fut enseveli à Samarie. Joas son fils lui succeda, ayant été déclaré Viceroi, ou désigné successeur à la Couronne deux ans auparavant.

Mort de Joachas.

Joas qui étoit destiné du Seigneur pour réparer les pertes que le Royaume d'Israël avoit faites sous Joachas son pere, ayant appris que le Prophéte Elisée étoit malade de la maladie dont il mourut, le vint visiter, & pleurant auprès de son lit, il lui dit: Mon pere, mon pere, vous êtes le char d'Israël, & celui qui le conduit. Il vouloit marquer qu'après sa mort ce Royaume deviendroit la proye de ses ennemis, & qu'il couroit risque d'être entiérement détruit. Elisée lui dit donc de lui apporter un arc &

Joas est désigné Roi, l'an du M. 3163. avant J. C. 837. Il regne seul en 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839.

(a) Voyez 4. *Reg.* XIII. 5. & 22. 23. 24.

An du M. 3168. Avant J. C. 832. Avant l'Ere vulg. 836.

des fléches ; & lorsqu'il les eut apportées, Elisée lui dit : Mettez vôtre main sur cet arc ; & le Roi ayant mis ses mains sur l'arc, Elisée appliqua les siennes sur celles du Roi, & lui dit : Ouvrez la fenêtre qui regarde l'Orient ; & l'ayant ouverte, Elisée lui dit : Jettez une fléche ; & l'ayant jettée, le Prophéte dit : C'est la fléche du salut du Seigneur, c'est la fléche du salut contre la Syrie, vous remporterez la victoire contre la Syrie à Aphec, & vous exterminerez les Syriens.

CHAPITRE XXXII.

Mort d'Elisée. Miracle d'un homme résuscité à son tombeau.

Il lui dit encore : Prenez des fléches ; & le Roi en ayant pris, le Prophéte lui dit ; Tirez-les contre terre ; il en tira trois, & s'arrêta. Alors l'homme de Dieu se mit en colere contre lui, & lui dit : Si vous eussiez frappé la terre cinq ou six, ou sept fois, vous auriez battu la Syrie jusqu'à l'exterminer entiérement ; mais vous ne la battrez que trois fois. Après cela Elisée mourut, & fut enseveli à la campagne près de Samarie, dans une caverne creusée exprès, à la mode du païs. Cette même année une troupe de coureurs étant venus de Moab pour piller les terres d'Israël, se répandirent dans le canton où étoit le tombeau d'Elisée. Or à ce même moment il y avoit un convoi de personnes qui portoient un corps en terre. Ces gens ayant apperçû les coureurs de Moab, dont on vient de parler, se déchargerent promtement du corps qu'ils portoient, le jetterent à la hâte dans le tombeau d'Elisée, qui se trouva là auprès, & prirent précipitamment la fuite. Aussitôt que ce corps mort eut touché celui d'Elisée, il résuscita & se leva sur ses pieds. Ainsi le corps de ce saint homme prophétisa même après sa mort, ainsi

que

que le dit l'Auteur de l'Ecclésiastique (*a*), en rendant la vie à celui qui l'avoit touché.

AN DU M. 3168. Avant J. C. 832. Avant l'Ere vulg. 836.

Après cela Hazaël Roi de Syrie, qui avoit fait tant de ravages dans le Royaume d'Israël, sous le regne de Joachas, mourut, & Benadad son fils regna en sa place à Damas. Joas aidé du secours du Seigneur, qui lui avoit été promis par Elisée, attaqua Benadad, remporta sur lui trois grandes victoires, reprit toutes les places qu'Hazaël avoit usurpées sur le Royaume de Samarie, assujettit de nouveau à son Royaume tout ce qui en avoit été démembré, sur tout les terres de de-là le Jourdain (*b*); rendit la paix à Israël, & regna assez heureusement dans Samarie.

Mort d'Hazaël. Victoire de Joas contre Benadad Roi de Syrie.

Cependant Amasias Roi de Juda, fils & successeur de Joas, entreprit de réduire à son obéïssance les Iduméens (*c*), qui s'étoient soulevez sous Joram, Roi de Juda (*d*), environ soixante-deux ans auparavant. Amasias fit donc le dénombrement des hommes, qu'il avoit alors en état de porter les armes, & il en trouva dans toute l'étenduë de Juda & de Benjamin, depuis l'âge de vingt ans & au-dessus, trois cens mille hommes. Il acheta outre cela cent mille hommes du Royaume d'Israël, pour la somme de cent talens d'argent, ou quatre cens quatre-vingt-six mille sept cens dix-huit livres quinze sols, qu'il délivra au Roi d'Israël. Ayant assemblé toutes ces troupes, & étant sur le point de marcher vers l'Idu-

Guerre d'Amasias Roi de Juda, contre les Iduméens.

(*a*) *Eccli.* XLVIII. 13.
(*b*) 4. *Reg.* X. 33.
(*c*) 4. *Reg.* VIII. 10. 11. 12. *&c.* 2. *Par.* XXV.
(*d*) An du Monde 3115.

An du M. 3177. Avant J. C. 823. Avant l'Ere vulg. 827.

mée, un Prophéte du Seigneur vint lui dire : O Roi, ne souffrez point que l'armée d'Israël marche avec vous ; car Dieu n'est point ni avec Israël, ni avec les enfans d'Ephraïm. Que si vous croyez que le succès de la guerre dépende de la multitude des combattans, vous serez vaincu par vos ennemis ; car c'est de Dieu que vient tout secours, c'est de lui que dépend la victoire, ou la défaite ; il inspire le courage, & il jette dans le découragement.

Amasias répondit à l'homme de Dieu : Que deviendront donc les cent talens que j'ai donnez pour acheter les troupes d'Israël ? Le Prophéte repliqua : Dieu est assez riche pour vous les rendre, & même beaucoup davantage. Ainsi le Roi renvoya à Samarie l'armée qui lui étoit venuë d'Ephraïm. Ces troupes s'en retournerent, mais étrangement irritées contre Amasias : elles se jetterent dans les villes de Juda qui étoient sur leur route, depuis Bethoron jusqu'à Samarie, & y commirent mille ravages ; elles tuerent trois mille hommes, & firent un très-grand butin.

Cependant le Roi de Juda rempli de force & de confiance en Dieu, se mit à la tête de son armée, & marcha contre l'Idumée ; le combat se donna dans la vallée des Salines, & il demeura sur la place dix mille Iduméens. Il prit outre cela dix mille prisonniers des ennemis, qu'il précipita du rocher, où ils s'étoient retirez, & qui depuis ce tems porta le nom de *Jectaël*, qui signifie l'obéïssance renduë au Seigneur ; parce qu'Amasias avoit déféré aux ordres que le Seigneur lui avoit donnez par son Prophéte. Le texte du quatriéme Livre des Rois semble dire

An du M. 3178. Avant J. C. 822. Avant l'Ere vulg. 826.

qu'Amaſias prit Petra, Capitale de l'Arabie Petrée, à laquelle il donna depuis le nom de Jectaël. Mais on peut auſſi l'entendre d'un rocher qu'il prit, où ces dix milles Iduméens s'étoient retirez après le combat.

Mais ce qui paroîtroit incroyable, ſi l'Ecriture ne le marquoit expreſſément, c'eſt qu'Amaſias après avoir remporté une ſi grande victoire contre les Iduméens, & après avoir témoigné tant de piété envers Dieu, s'oublia juſqu'au point de rendre ſes adorations aux Divinitez des peuples mêmes qu'il venoit de vaincre, à ces Dieux qui faiſoient partie de ſon butin, & qui n'avoient pû garantir leurs adorateurs, ni ſe préſerver eux-mêmes de la captivité, & de la violence de leurs ennemis. Cette action irrita le Seigneur contre Amaſias, & il lui envoya un Prophéte, qui lui dit : Pourquoi avez-vous adoré des Dieux qui n'ont pû délivrer leur peuple de vos mains ? Amaſias lui répondit : Eſt-ce à vous à donner des conſeils au Roi ? Taiſez-vous, de peur qu'il ne vous en coûte la vie. L'homme de Dieu ſe retira, en diſant : Je ſai que le Seigneur a réſolu de vous ôter la vie, pour vous punir d'un ſi grand crime, & pour venger le mépris que vous avez fait de ſa parole, qu'il vous a adreſſée par ma bouche.

CHAPITRE XXXIII.

Amaſias déclare la guerre au Roi d'Iſraël.

Dieu, pour humilier l'orgüeil d'Amaſias, permit qu'il prît une réſolution inſenſée, qui fut de déclarer la guerre au Roi d'Iſraël. Il prétendit apparemment tirer raiſon des dégâts qu'avoient fait ſur ſes terres, & dans ſes Villes, les cent mille hommes d'Iſraël qu'il avoit renvoyez, avant que de marcher contre les Iduméens. Il envoya donc des Ambaſſa-

AN DU M. 3178. Avant J. C. 822. Avant l'Ere vulg. 826.

deurs à Joas fils de Joachas Roi d'Israël, pour lui dire : Venez, voyons-nous ensemble. C'étoit une espéce de défi, & de déclaration de guerre (*a*). Mais Joas lui fit cette réponse par ses Envoyez : Le chardon qui est sur le Liban, députa au cédre du Liban, pour lui dire : Donnez vôtre fille en mariage à mon fils, & un moment après les bêtes qui paissoient dans cette forêt, venant à passer, foulerent au pied le chardon. Vous avez dit en vous-même : J'ai défait Edom ; & le succès de cette entreprise vous a enflé d'orgüeil. Demeurez chez vous en paix. Pourquoi allez-vous chercher vôtre malheur, pour vous y précipiter, vous & Juda avec vous ? Amasias s'obstina dans sa résolution, le Seigneur le permettant ainsi, pour le punir du culte idolâtre qu'il avoit rendu aux Dieux des Iduméens.

Joas remporte la victoire sur Amasias.

Joas Roi d'Israël s'avança donc avec son armée contre Amasias, & le combat se donna à Bethsamez, à six ou sept lieuës de Jerusalem vers l'occident. Les troupes d'Amasias pliérent devant celles de Joas, & Juda prit enfin la fuite, & se sauva chacun dans sa maison. Le Roi Amasias fut pris dans le camp de Bethsamez. Joas avec son armée victorieuse entra dans Jerusalem, & en fit abattre quatre cens coudées de murailles, depuis la porte d'Ephraïm, jusqu'à la porte de l'Angle. Il se fit donner tout l'or & l'argent qui se trouva dans Jerusalem, tant dans les trésors du Temple, que dans ceux du Palais du Roi. Il s'en retourna ainsi chargé de richesses, menant avec lui plusieurs fils des premiers

(*a*) Voyez 4. *Reg.* XIV. 8. & le Commentaire.

de Juda, qu'il retint en ôtage de la fidélité du Roi, & de celle de ses grands Officiers. Voilà ce qu'il en coûta à Amasias, pour avoir témérairement entrepris la guerre contre un Roi allié, qui ne l'avoit point offensé. Les particularitez de cette guerre, & le reste des actions de Joas, étoient décrites au long dans les Annales des Rois d'Israël, dont on a tiré ce qu'on en lit dans les Livres des Rois & des Paralipoménes. Joas mourut à Samarie après avoir regné seize ans, avec assez de bonheur; mais toûjours attaché au culte des veaux d'or, & des autres superstitions introduites dans Israël par l'impie Jéroboam fils de Nabath. Il fut enterré à Samarie avec les Rois d'Israël, & eut pour successeur Jéroboam II.

An du M. 3178. Avant J. C. 822. Avant l'Ere vulg. 826.

Mort de Joas Roi d'Israël. Il commença à regner en 3165. ayant été désigné Roi dès l'an 3163. & il mourut en 3179. avant J. C. 821. C'est la supputation d'Usserius. Mais nous ne croyons pas que Jéroboam II. ait regné avant l'an du du M. 3191.

Quant à Amasias Roi de Juda, il vêcut encore quinze ans après la mort de Joas Roi d'Israël: mais il ne se releva point de la perte qu'il avoit faite à Bethsamez. Il ne se passa rien de mémorable que nous sachions, dans tout le reste du tems qu'il regna. Sur la fin de sa vie, il se forma contre lui une conjuration à Jerusalem, qui l'obligea à s'enfuir à Lachis, qui est une Place forte dans la partie méridionale de Juda, environ à huit lieuës de Jerusalem. Les conjurez envoyerent après lui, & le tuerent à Lachis, d'où l'on transporta son corps sur des chevaux à Jerusalem, pour le mettre dans le tombeau de ses peres en la ville de David. Tout le peuple prit Ozias, ou Azarias son fils, âgé de sept ans, & l'établit Roi en sa place. Ozias regna cinquante-deux ans à Jerusalem, & il commença à regner la vingt-septiéme année (*a*) de Jéroboam II. Roi d'Israël.

Mort d'Amasias; Ozias lui succede, l'an du M. 3194. avant J. C. 806.

(*a*) 4. *Reg.* XV. 1. Il y a sur cela difficulté, comme on le peut voir.

AN DU M. 3178.
Avant J. C. 822.
Avant l'Ere vulg. 826.

Ce dernier fut un des plus heureux & des plus vaillans Princes qui ayent gouverné le Royaume des dix Tribus. Son regne fut très-long, puisqu'il regna quarante-un ans. Dieu se servit de lui pour tirer Israël de l'oppression où il étoit réduit (*a*). Il reprit sur les Syriens toutes les Villes qui avoient été usurpées sur ses prédécesseurs. Il conquit Damas & Emath; il rétablit les anciennes limites du Royaume d'Israël, depuis l'entrée ou la gorge du Liban qui conduit à Emath, jusqu'à la mer morte, ou la mer du désert. De son tems vêcut le Prophéte Jonas, dont nous parlerons ci-après plus au long. Ce fut ce Prophéte qui inspira à Jéroboam les desseins de ses conquêtes, & qui lui promit les heureux succès dont ses entreprises furent suivies.

Jéroboam II. fit le mal devant le Seigneur, & il continua de marcher comme avoient fait ses peres, dans les mauvaises voïes de Jéroboam I. fils de Nabath. Les Prophétes Osée & Amos, qui ont vêcu sous son regne, nous font une peinture affreuse des désordres de Samarie & de tout Israël. Osée leur reproche des abominations pareilles à celles de Gabaa (*b*), ville célébre par les excès qu'elle commit envers la femme d'un jeune Levite, & qui faillit à perdre toute la Tribu de Benjamin (*c*). Il dit qu'il y

dans le Comment. Cette vingt-septiéme année de Jéroboam se doit prendre de l'an du Monde 3168. auquel nous croyons qu'il fut associé au Royaume par son pere. Mais le commencement d'Ozias ne tombe qu'à la dix-neuviéme année du même Jéroboam, depuis qu'il eut commencé à regner seul sur Israël.

(*a*) 4. *Reg.* XIV. 16. 17. 18. *&c.*
(*b*) *Osée* XIX. 9.
(*c*) *Judic.* XIX.

AN DU M. 3194.
Avant J. C. 806.
Avant l'Ere vulg. 810.

avoit des idoles non-seulement à Dan, à Bethel & à Samarie, mais aussi à Galgal, à Sichem, sur le Thabor, sur les montagnes de Galaad, & à Bersabée; que le peuple par une dévotion mal réglée, ou plutôt par une damnable superstition, alloit en pélerinage en tous ces lieux. Il les menace de la captivité, & de toutes sortes de malheurs; il prédit que leurs veaux d'or seront renversez, & conduits en Assyrie; il parle de la vengeance que le Seigneur doit exercer contre la maison de Jehu, & que bien-tôt le sang qu'il a répandu à Jezraël, en mettant à mort Joram & sa famille (*a*), sera vengé sur la famille de Jehu. Ce qui fut exécuté sur la personne de Zacharie, fils & successeur de Jéroboam, dont nous parlons ici.

CHAPITRE XXXIV.

Le Prophéte Osée prophétise sous Jéroboam II.

Osée dont on vient de parler, étoit, dit-on, de Belemoth, ou Belmeon, dans la Tribu d'Issachar. Il a vêcu dans le Royaume des dix Tribus, & presque toutes ses Prophéties regardent cet Etat. Il épousa une femme qui avoit été de mauvaise vie, nommée Gomer, fille de Debelaïm (*b*), dont il eut un fils, à qui Dieu voulut qu'il donnât le nom de Jezraël, parce qu'il étoit le signe de la vengeance que Dieu devoit exercer sur la famille de Jehu, qui avoit tué son Roi Joram à Jezraël. Après cela il eut une fille qui fut appellée *sans Miséricorde*, parce que le Seigneur devoit dans la suite traiter Israël sans miséricorde. Il eut un second fils, qui fut appellé *Lo-ammi*, vous n'êtes plus mon peuple; pour désigner que le Seigneur devoit regarder pendant

(*a*) Voyez ci-devant sous l'an du Monde 3120.

(*b*) Voyez *Osée* 1. 2. 3. 4. &c.

AN DU M, 3194. Avant J. C. 806. Avant l'Ere vulg. 810.

plusieurs années Israël comme un peupleé tranger, qui ne lui appartiendroit pas. Cela devoit arriver au tems de leur captivité au-delà de l'Euphrate. Mais le Prophéte ajoûte qu'après cela le nombre des enfans d'Israël sera comme le sable de la mer, qui ne se peut ni mesurer, ni compter ; & qu'au lieu que ci-devant il étoit nommé : Vous n'êtes pas mon peuple, on lui dira ci-après : Vous êtes mon peuple; pour signifier la fin de la captivité, le bonheur & la prospérité des Israëlites après leur retour de Babylone, & de de-là l'Euphrate, & sur-tout la multitude des peuples réünis dans l'Eglise Chrétienne.

Osée est le premier des Prophétes dont nous ayons les Ecrits. Il étoit contemporain d'Amos & de Jonas, qui vivoient comme lui dans le Royaume d'Israël, sous Jéroboam II. & des Prophétes Michée, Nahum & Isaïe, qui ont vêcu dans le Royaume de Juda, sous Achas & Ezéchias. Mais on croit qu'Osée commença à prophétiser avant tous ceux-là. Il vêcut fort long-tems, s'il est vrai, comme le veut saint Jérôme (*a*), qu'il ait été témoin non-seulement de la premiere captivité des quatre Tribus emmenées au-delà de l'Euphrate par Teglatphalasar, mais aussi de la prise de Samarie, & de la ruine entiere du Royaume d'Israël par Salmanasar ; ayant même encore prophétisé depuis ce tems-là, si l'on en veut croire saint Jérôme. On ne sçait rien ni de sa mort, ni de sa sépulture.

CHAPITRE XXXV.

Amos prophétise sous Jéroboom II.

Amos (*b*), qui parut aussi sous Jéroboam II.

(*a*) *Hieronym. in Osée* 1.

(*b*) Voyez nôtre Préface sur Amos.

étoit

AN DU M. 3194. Avant J. C. 806. Avant l'Ere vulg. 810.

étoit pasteur de profession; il se mêloit de piquer les figues sauvages pour les faire meurir, selon l'usage du païs où il vivoit. Il n'étoit ni Prophéte de profession, ni fils de Prophéte. Dieu le tira de son métier de pasteur, pour l'obliger à prophétiser dans Israël. Il vit d'abord une multitude de sauterelles qui ravageoient tout le païs; ensuite il eut la vision d'un feu qui se répandoit dans tout le Royaume, & qui en dessechoit toutes les sources; enfin il vit le Seigneur debout sur une muraille, & menaçant de détruire tous les lieux consacrez aux idoles. Comme Amos exposoit ses visions dans la ville de Bethel, Amasias Prêtre des veaux d'or, l'accusa auprés de Jéroboam II. de soulever le peuple contre lui, & de dire: Jéroboam mourra par l'épée, & Israël sera mené captif hors de son païs. Il étoit faux que le Prophéte menaçât la personne du Roi; il ne menaçoit que son successeur. Le Roi écouta les calomnies d'Amasias, qui vint ordonner à Amos de la part du Roi de se retirer dans la terre de Juda, & d'y prophétiser tant qu'il voudroit. Amos se plaignit vivement de la violence, & de l'injustice qu'on lui faisoit; il prédit au Prêtre Amasias que sa femme se prostituëroit dans la Ville, & que ses filles périroient par l'épée; que ses terres seroient partagées à des étrangers, que lui-même mourroit dans une terre impure, & que tout Israël seroit emmené captif.

Quelques Anciens (*a*) avancent qu'Amasias irrité des discours d'Amos, lui fit rompre les dents,

(*a*) *Vide Cyrill. Præf. in Amos, & Chronic. Paschal. Pseudo-Epiph. & Doroth. de vita & morte Prophetarum.*

AN DU M. 3197. Avant J. C. 803. Avant l'Ere vulg. 807.

& qu'après lui avoir fait souffrir divers mauvais traitemens, Ozias son fils lui déchargea sur les épaules un grand coup de pieu; qu'ensuite Amos fut porté à Thécué ville de Juda, à quatre lieuës de Jerusalem, du côté du midi, où il continua de prophétiser. Il menaça non-seulement Juda & Israël, mais aussi Damas, les Philistins, l'Idumée, Tyr, les Ammonites & les Moabites, qui devoient tous presqu'en même-tems, être livrez entre les mains des Rois d'Assyrie & de Caldée.

Il prédit les malheurs qui devoient suivre le regne de Jéroboam II. la mort de Zacharie son successeur, la venuë de Phul & de Téglatphalasar dans les terres d'Israël. Il invective contre les riches & les avares d'Israël. Il reprend la somptuosité de leurs bâtimens, la délicatesse de leurs tables, la magnificence de leurs meubles, leur vanité, leur injustice, leur dureté envers les pauvres. Il témoigne que le culte des veaux d'or, & les autres désordres introduits par Jéroboam fils de Nabath, étoient très-communs de son tems dans Israël. On voit aussi qu'il y avoit plusieurs pratiques de la Loi de Moïse en vigueur dans le Royaume de Samarie. Il prédit le rétablissement de la maison de David dans sa premiere splendeur, & son empire sur l'Idumée, & sur les autres Nations qui lui avoient autrefois obéï. On ne sait ni l'année, ni le genre de sa mort.

CHAPITRE XXXVI.

Jonas prophétise sous Jéroboam II.

Jonas, qui vêcut aussi sous le regne de Jéroboam II. & qui avoit prédit à ce Prince plusieurs choses avantageuses (*a*), que nous ne lisons plus dans ses

(*a*) 4. *Reg.* XIV. 25.

Ouvrages, & qui peut-être n'ont jamais été écrites; Jonas, dis-je, étoit fils d'Amathi, & natif de Geth, qui est dans le canton d'Opher, dans la Galilée, à deux milles de Séphoris, tirant vers Tibériade. Dieu lui adressa sa parole, & lui dit (*a*): Allez dans la grande ville de Ninive sur le Tigre, & y prêchez la pénitence, parce que la voix de ses crimes est montée jusqu'à moi. Jonas ou craignant la difficulté de ce long voyage, ou prévoyant l'inutilité de sa prédication, voulut se sauver à Tharse en Cilicie, & vint à Joppé, où il s'embarqua. Il ne fut pas long-tems dans le vaisseau, que le Seigneur excita une violente tempête, qui mit bien-tôt le navire en danger d'être submergé ou brisé contre les côtes. La peur saisit les Mariniers, chacun invoqua son Dieu avec de grands cris, & on jetta dans la mer ce qui étoit dans le navire, pour en diminuer la charge. Cependant Jonas étoit profondément endormi au fond du vaisseau. Le Pilote s'approcha, & lui dit: Comment pouvez-vous ainsi dormir, pendant que nous sommes en danger de périr à tous momens? Levez-vous, & invoquez vôtre Dieu, si par hazard il voudra se souvenir de nous, & nous tirer de ce danger.

AN DU M. 3197.
Avant J. C. 803.
Avant l'Ere vulg. 807.

Jonas est envoyé à Ninive vers l'an du M. 3197. avant J. C. 803.

Cependant comme la tempête continuoit, ils se dirent l'un à l'autre: Jettons le sort pour savoir d'où vient cette tempête si subite & si peu attenduë; car on dit que le reste de la mer étoit calme, pendant que leur vaisseau seul étoit agité des flots & de la tourmente. Ils jetterent le sort, & il tomba sur

(*a*) *Jonas I. 1. 2. 3. &c.*

AN DU M. 3197. Avant J. C. 803. Avant l'Ere vulg. 807.

Jonas. Alors ils lui dirent : Apprenez-nous quelle eſt la cauſe du péril où nous ſommes ? D'où êtes-vous, qui êtes-vous, où allez-vous, qu'avez-vous fait ? Il leur répondit : Je ſuis Hébreu, & je ſers le Dieu Créateur du Ciel & de la terre ; je fuis devant le Seigneur, qui veut m'envoyer prêcher à Ninive la grande. Cet aveu les remplit de crainte, & ils lui dirent : Pourquoi avez-vous fait cela ? Et que ferons-nous pour nous mettre à couvert des vagues de la mer ? Car les vagues s'élevoient, & la mer s'irritoit de plus en plus. Jonas leur dit : Puiſque c'eſt à cauſe de moi que cette tempête s'eſt élevée, prenez-moi, & me jettez dans la mer, & auſſi-tôt elle s'appaiſera. Les Pilotes craignant d'en venir à cette extrémité, tâchoient à force de rames de regagner la terre ; mais la mer s'enfloit de plus en plus, & menaçoit de les engloutir dans ſes vagues. Ainſi ils crierent au Seigneur, & lui dirent : Ne nous imputez point, Seigneur, la mort de cet homme, & que ſon ſang ne retombe point ſur nous, puiſque c'eſt vous-même qui nous mettez dans cette extrémité. Ils prirent donc Jonas, le jetterent dans la mer, & auſſi-tôt la mer s'appaiſa. Ce miracle remplit ces hommes d'une crainte pleine de reſpect envers le Seigneur, & ils firent vœu de lui offrir des hoſties, dès qu'ils ſeroient arrivez à bord.

En même-tems que Jonas fut tombé dans la mer, il fut englouti par un monſtre marin, que la Providence avoit préparé à cet effet, & il demeura dans le ventre de ce poiſſon trois jours & trois nuits. Dieu lui conſerva non-ſeulement la vie, mais auſſi la préſence d'eſprit, & Jonas y compoſa un Cantique

à la loüange du Seigneur (*a*), où après avoir élevé son cœur à Dieu, & exposé le danger où il s'étoit vû, il dit qu'il est rempli d'espérance de revoir encore le Temple de son Dieu, & de retourner sur la terre en santé, & d'y offrir encore ses vœux, ses sacrifices & ses prieres au Seigneur. Son espérance ne fut pas vaine. Le Seigneur commanda au poisson de rendre Jonas, & il le rendit sur le rivage de la mer; mais on ne sait pas distinctement en quel endroit. Alors le Prophéte reçut un nouvel ordre d'aller promtement prêcher à Ninive (*b*). Il alla sans hésiter, & entra dans cette grande Ville, qui avoit alors trois jours de chemin de circuit. Les Auteurs étrangers lui donnent (*c*) vingt-cinq lieuës de tour, & sept lieuës de long; car elle étoit oblongue.

AN DU M. 3197. Avant J. C. 803. Avant l'Ere vulg. 807.

Lorsque Jonas y fut arrivé, il marcha dans la Ville pendant tout un jour, & il cria: Dans quarante jours Ninive sera détruite. Les Ninivites furent touchez de crainte entendant les discours du Prophéte, & le récit de sa merveilleuse avanture, qu'il ne manqua pas sans doute de leur raconter. Cette nouvelle ayant été portée au Roi de Ninive, qui pouvoit être Phul, (*d*) pere de Sardanapal, il descendit de son trône, quitta ses habits Royaux, se couvrit d'un sac, s'assit sur la cendre, ordonna un jeûne général & public, & que tous se couvrissent de sacs, depuis le plus grand jusqu'au plus petit; & il fit publier par tout: Que les hommes, les bœufs, les animaux, & les brebis demeurent sans boire

(*a*) *Jonas.* II. 2. 3. *& sequ.*
(*b*) *Jonas.* III. 1. 2. *&c.*
(*c*) *Diodor. l.* 2. *Bibliothec.*
(*d*) *Vide* 4. *Reg.* XV. 19.

AN DU M. 3197. Avant J. C. 803. Avant l'Ere vulg. 807.

& ſans manger, que les hommes & les bêtes ſoient couverts de ſacs, & qu'ils crient au Seigneur de toute leur force. Que chacun quitte ſa mauvaiſe voïe, & renonce à ſon iniquité. Qui ſait ſi Dieu ne ſe tournera point vers nous, pour nous pardonner; s'il n'appaiſera pas ſa fureur, & s'il ne révoquera pas l'arrêt qu'il a prononcé contre nous? Dieu fut touché des pleurs, & de la pénitence des Ninivites, & il n'exécuta point les menaces qu'il leur avoit faites.

Jonas voyant qu'au quarantiéme jour Ninive n'étoit point détruite, (a) & que Dieu avoit pardonné à cette Ville, en conçut une vive douleur, & il ne put s'empêcher de le témoigner à Dieu d'une maniere trop pleine de chaleur, en lui diſant: Je me doutois bien que vous ne manqueriez pas ſelon vôtre clemence ordinaire de pardonner à ce peuple. N'eſt-ce pas ce que je diſois lorſque j'étois encore en mon païs? C'eſt ce que j'ai prévû d'abord, & ce qui m'a obligé de vouloir fuir à Tharſe. Car je ſavois que vous êtes un Dieu clement, bon, patient, plein de miſericorde. Je vous prie donc maintenant de me tirer de cette vie, parce que la vie m'eſt à charge, & que je ne puis ſurvivre à la honte où je ſuis, de voir mes menaces ſans effet. Le Seigneur lui dit: Croyez-vous que vôtre colere ſoit bien raiſonnable?

Cependant Jonas ſortit de Ninive, & ſe fit un petit couvert de feüillages à l'orient de la Ville, où il demeura quelque tems, en attendant ce qui arriveroit à la Ville; car le Seigneur ne lui avoit pas fait

(a) *Jonas* IV. 12. 3. &c.

une réponse positive sur sa plainte, & il ne sçavoit peut-être pas encore si la ruine de Ninive n'étoit que differée. Dieu permit qu'une plante nommée *Palma Christi*, & qui croît fort promtement, lui donnât de l'ombre, ce qui lui causa une extrême joye. Mais un vers de terre ayant piqué cette plante par la racine, la fit mourir fort promtement, & le Soleil s'étant levé avec un vent sec & chaud, la plante se sécha; & comme la chaleur incommodoit extrêmement Jonas, déja accablé de douleur & d'ennui, il tomba dans une espece d'impatience, & souhaita la mort. Alors le Seigneur lui dit: Pensez-vous avoir raison de vous fâcher? Jonas répondit: Oüi, j'ai raison de me fâcher, jusqu'à désirer la mort. Le Seigneur répliqua. Vous êtes en colere pour la mort d'une plante, qui ne vous a point coûté de peine, qui est cruë sans vous, qui est née en une nuit, & qui est morte la nuit suivante; & moi je ne pardonnerois pas à une ville comme Ninive, où il y a plus de six-vingt mille personnes, qui ne sçavent pas discerner leur main droite d'avec leur main gauche, cent mille enfans qui n'ont point encore l'usage de leur raison, & où il y a un si grand nombre d'animaux qui ne m'ont point offensé, & ne sont pas même capables de m'offenser? Cette raison satisfit Jonas, & on croit qu'il revint en Judée, où il mourut. Du tems de saint Jérôme, on voyoit son tombeau dans la Palestine, & encore aujourd'hui on le montre dans la bourgade de Geth-Opher dans la Galilée. Les Orientaux croyent toutefois qu'il mourut à Ninive, & ils ont grand respect pour son sépulchre, qu'ils montrent encore aujourd'hui

AN DU M. 3197.
Avant J. C. 803.
Avant l'Ere vulg. 807.

AN DU M. 3197. Avant J. C. 803. Avant l'Ere vulg. 807.

à Mosul, que l'on croit avoir été bâtie en la place de l'ancienne Ninive.

CHAPITRE XXXVII.

Mort de Jéroboam l'an du M. 3230. selon Usserius. Il regna depuis 3189. jusqu'en 3220. Il suppose qu'il y eut un interregne d'onze ans après sa mort. Mais nous avons démontré le contraire sur 4. *Reg.* XV. 5.

Voilà ce que nous avons d'historique sur la vie des Prophétes, qui ont vêcu sous le regne de Jéroboam II. Ce Prince mourut après quarante-un an de regne. Il fut enterré à Samarie avec ses peres, & laissa le Royaume à Zacharie son fils, qui ne regna que six mois. Depuis ce tems le Royaume d'Israël tomba en décadence. Ce ne fut plus qu'un enchaînement de malheurs & de disgraces, qui se terminerent enfin à la ruine entiere de cet Etat, & à la captivité de tout le peuple des dix Tribus. Zacharie imita l'idolâtrie de ses prédécesseurs ; il marcha dans les voïes de Jéroboam fils de Nabath, & le Seigneur vengea sur lui le sang que Jehu son trisayeul, avoit injustement répandu à Jezraël, (*a*) en se révoltant contre Joram son maître. Dieu qui lui avoit fait prédire qu'il regneroit, & qu'il extermineroit la maison d'Achab, n'approuva ni son ambition, ni sa cruauté, ni l'ingratitude qui lui fit oublier le Seigneur, en adorant les veaux d'or. Dieu exécuta la promesse qu'il lui avoit faite, de lui donner des héritiers de son sang jusqu'à la quatriéme génération, (*b*) qui finit en Zacharie ; mais il ne lui avoit pas promis l'impunité de ses crimes, & de son idolâtrie. Sellum fils de Jabés conspira contre Zacharie, & le tua publiquement à Samarie, la trente-huitiéme année d'Azarias Roi de Juda.

Azarias, appellé autrement Ozias, commença à regner sur Juda la vingt-septiéme année de Jéro-

(*a*) *Osée* I. 4. 5. | (*b*) *Reg.* X. 30.

boam

boam II. Roi d'Israël, comme nous l'avons déja dit. Il fit ce qui étoit agréable au Seigneur, (*a*) & il imita en tout la pieté d'Amasias son pere. Il eut le bonheur de rencontrer dans le Prophéte Zacharie, un bon & sage conseiller, qui lui inspira l'amour de la justice, & la crainte du Seigneur; & Dieu favorisa toûjours ses entreprises, tandis qu'il lui fut fidéle. On ignore qui étoit ce Prophéte Zacharie; nous n'avons aucun écrit de lui. Celui que nous connoissons sous ce nom, & dont nous avons les écrits, a vêcu long-tems après Ozias, & depuis le retour de la captivité de Babylone. On reproche à Osias de n'avoir point démoli les hauts lieux, & ces autels que la superstition, ou une dévotion mal reglée, avoit érigez au Seigneur. Il tolera cet abus, au lieu de contraindre tout le peuple de venir adorer au Temple du Seigneur, qui étoit le seul lieu où il vouloit qu'on lui offrît des sacrifices.

ANNE'E INCERTAINE.

Zacharie est mis à mort par Sellum. An du M. 3232. Il faut donc que Jéroboam II. ait commencé à regner l'an du M. 3491. & qu'il soit mort en 3230. & que Zacharie ait été tué en 3231.

Regne d'Ozias Roi de Juda.

L'Ecriture (*b*) nous parle des guerres qu'il eut contre les Philistins, les Ammonites, les Maoniens, & les Arabes de Gurbaal; mais elle ne nous en dit presqu'aucune particularité. Elle remarque seulement qu'il ruina les terres de Geth, de Jabnie, d'Azot, & qu'il rétablit cette derniere Ville, pour s'en servir comme de forteresse, pour contenir les Philistins. Ces peuples s'étoient révoltez contre Joram Roi de Juda, (*c*) qui avoit remporté contr'eux de grands avantages; mais apparemment qu'ils s'étoient de nouveau soulevez sous les regnes suivans.

Guerre d'Ozias contre les Philistins & les Arabes.

(*a*) 4. *Reg.* XV. I. 2. 3. *&c.* & 2. *Par.* XXVI. I. 2. 3.

(*b*) 2. *Par.* XXVI. 6. 7.

(*c*) 2. *Par.* XXI. 16.

ANNE'E INCERTAINE.

Les Arabes de *Gurbaal*, ſont apparemment ceux qui demeurent à Petra & aux environs, dans le canton appellé la Gabaléne. Les Maoniens ſont ceux qui demeurent autour de Maon dans l'Arabie Petrée, vers Gerare & Pharan. Les fréquentes victoires qu'Ozias remporta dans ce païs-là, rendirent ſon nom célébre juſques dans l'Egypte, qui en eſt voiſine.

Il entreprit auſſi de réparer les murs de Jeruſalem ; il éleva des tours ſur la porte de l'Angle, & ſur la porte de la Vallée, & d'autres encore dans le même côté du mur, & l'on croit qu'il répara les quatre cens coudées de murailles, que Joas Roi d'Iſraël avoit fait abattre, depuis la porte d'Ephraïm juſqu'à la porte de l'Angle. (*a*) Il bâtit auſſi des tours dans le déſert pour la retraite des Paſteurs, & il fit creuſer beaucoup de cîternes dans les champs, parce qu'il avoit beaucoup de troupeaux dans tout le païs. Il avoit de plus quantité de vignes, de vignerons & de laboureurs dans les meilleurs endroits de la Judée, parce qu'il aimoit l'agriculture. Il avoit pour Généraux de ſes troupes, Jehiël, Mahaſie & Hananie. Le nombre des Princes des familles de Juda, & des hommes diſtinguez par leur valeur, qui étoient près de ſa perſonne, montoit à deux mille ſix cens, & ils commandoient l'armée, qui étoit de trois cens ſept mille cinq cens ſoldats aguerris, tous gens de cœur. Ozias avoit des arcenaux bien fournis d'armes pour toute cette armée, des boucliers, des piques, des caſques, des cuiraſſes, des arcs & des

(*a*) 4. *Reg.* XIV. 13.

frondes pour jetter des pierres. Il fit aussi des machines de guerre, qu'il mit dans les tours & dans les angles des murailles pour tirer des fléches, & pour lancer de grosses pierres. De sorte que son nom devint fameux & redoutable à ses ennemis.

AN DU M. 3221. Avant J. C. 779. Avant l'Ere vulg. 783.

CHAPITRE XXXVIII.

Ozias entreprend d'offrir l'encens au Seigneur. Il est frappé de lépre, l'an du M. 3221. avant J. C. 779. avant l'Ere vulg. 783.

Mais dans ce haut point de puissance & de grandeur, son cœur s'éleva d'orgüeil, il oublia ce qu'il devoit à Dieu; il entra dans l'interieur du Temple du Seigneur, & y voulut offrir l'encens sur l'autel d'or. Le Pontife Azarias y entra après lui, accompagné de quatre-vingt Prêtres du Seigneur, tous gens d'une grande fermeté; ils s'opposerent au Roi, & lui dirent: Il ne vous appartient pas, Sire, d'offrir l'encens au Seigneur; ce droit est réservé aux Prêtres, aux enfans d'Aaron, qui ont été consacrez pour ce sacré ministere. Sortez du Lieu saint, car cette entreprise ne vous sera ni glorieuse ni avantageuse. Ozias transporté de colere, & tenant toujours l'encensoir, vouloit continuer à offrir le parfum, & menaçoit les Prêtres qui s'opposoient à lui. Mais dans ce moment il fut frappé de lépre, & elle parut sur son front en présence des Prêtres, dans l'interieur du Temple même; de sorte que les Prêtres l'ayant vû ainsi frappé du Seigneur, le chasserent promtement comme immonde, & indigne de paroître non-seulement dans le Temple, mais même dans la Ville en la compagnie des hommes qui sont en santé. Ozias saisi de frayeur, se hâta de sortir, parce qu'il sentit que la main de Dieu s'étoit appesantie sur lui. Il se retira donc chargé de lépre, & demeura dans une maison séparée jusqu'au jour de sa mort, sans se mêler même du gouvernement.

AN DU M. 3221. Avant J. C. 779. Avant l'Ere vulg. 783.

Joathan son fils gouvernoit en sa place, tant dans le Palais qu'au dehors, & il rendoit la justice au peuple du païs.

On dit que ce fut à la même heure qu'Ozias voulut entreprendre d'offrir l'encens dans le Temple, qu'arriva le fameux tremblement de terre, dont parlent les Prophétes Amos & Zacharie. (a) Amos dit qu'il commença à prophétiser deux ans avant le tremblement de terre arrivé sous le Roi Ozias; & Zacharie (b) dit que dans cette occasion le peuple saisi de frayeur, se sauva & abandonna la ville de Jerusalem, de peur d'être écrasé sous ses ruines. Joseph, (c) & quelques Peres après lui, (d) avancent que dans le moment qu'Ozias entreprit d'offrir l'encens dans le Saint, on sentit un rude tremblement de terre, qui fit ouvrir le Temple par le haut, & qu'un rayon de lumiere ayant frappé le front du Roi, il parut aussi-tôt chargé de lépre; qu'alors la moitié de la montagne qui est à l'occident de Jerusalem, se détacha & roulant dans l'espace de quatre stades, ne s'arrêta que par la rencontre de la montagne qui étoit du côté de l'orient, ferma le grand chemin, & couvrit les jardins du Roi. C'est ce que raconte Joseph.

Tremblement de terre arrivé sous Ozias.

Mort d'Ozias, l'an du M. 3246. avant J. C. 754. Joathan lui succede.

Ozias mourut comme il avoit vêçu, séparé de la compagnie des hommes, & il fut enterré dans le champ où étoient les tombeaux des Rois; mais il ne fut pas mis dans ces sépulcres, parce qu'il étoit

(a) *Amos.* I. 1.
(b) *Zach.* XIV. 5.
(c) *Joseph. Antiq. l. 9. cap.* II. *p.* 319.
(d) *Cyrill. in c.* XIV. *Zach. Ita & Procop. & Hieronym. in Amos* I.

lépreux. Son histoire avoit été écrite par le Prophéte Isaïe fils d'Amos, qui est le premier d'entre les quatre grands Prophétes, dont nous avons les écrits. Joathan qui avoit eu la regence du Royaume pendant les vingt-cinq dernieres années du Roi Ozias son pere, regna seul après sa mort.

AN DU M. 3246. Avant C. J. 754. Avant l'Ere vulg. 758.

Sellum fils de Jabés, qui comme on l'a vû, avoit mis à mort Zacharie Roi d'Israël, & avoit usurpé sa Couronne, ne regna qu'un mois à Samarie; car Manahem Général des troupes de Zacharie, qui étoit alors dans la ville de Thersa, ayant appris la mort de son maître, vint à Samarie pour en tirer vengeance. Il attaqua Sellum, le vainquit, le tua, & fut proclamé Roi par son armée victorieuse; delà il retourna à Thersa, mais cette ville ne le voulut pas reconnoître, & lui ferma les portes. Manahem ravagea tout son territoire, & y commit toutes sortes de violences. Tapsa qui n'en étoit pas loin, essuya les plus violens effets de sa colere. Il mit tout à feu & à sang, tua les femmes grosses, écrasa leurs fruits & les froissa contre terre. Thersa se rendit enfin, & Manahem regna dix ans sur Israël. Il commença à regner la trente-neuviéme année d'Ozias Roi de Juda. Il fit le mal devant le Seigneur, & marcha dans les voïes de Jéroboam fils de Nabath; c'est-à-dire, qu'il adora les veaux d'or, & autorisa toute l'irrégularité & le désordre, que le Prince prévaricateur avoit introduits dans Israël.

Sellum est mis à mort par Manahem, l'an du Monde 3233. avant J. C. 767. avant l'Ere vulg. 771.

CHAPITRE XXXIX.

Manahem pour affermir sa nouvelle domination, engagea Phul Roi d'Assyrie, le même apparemment qui regnoit à Ninive lorsque Jonas y alla prêcher, à venir à son secours avec une puissante armée. Phul

Phul Roi d'Assyrie vient dans le Royaume d'Israël.

An du M. 3233.
Avant J. C. 767.
Avant l'Ere vulg. 771.

vint dans le païs d'Israël ; mais Manahem fut obligé de lui donner mille talens d'argent, qui font quatre millions huit cens soixante-sept mille cent quatre-vingt-sept livres dix sols. Pour lui faire cette somme, qui étoit extrêmement grande pour ce temslà, sur tout en l'état où étoit alors réduit le Royaume d'Israël, par les guerres domestiques dont il étoit agité, le Roi fut obligé de prendre un des veaux d'or, & de le donner à Phul son vengeur ou son défenseur, comme l'appelle Osée. (*a*) Ce Prophéte reproche vivement aux Israëlites d'avoir eu recours à des étrangers, au lieu de s'adresser au Seigneur. *Ephraïm*, dit-il, *est devenu comme une colombe séduite & sans intelligence. Ils ont appellé l'Egypte à leur secours, ils sont allez chercher les Assyriens. Après qu'ils auront fait ce qu'ils auront voulu, j'étendrai mes filets sur eux, je les ferai tomber comme des oiseaux.* Et ailleurs: (*b*) *Ephraïm a eu recours aux Assyriens, il est comme un âne sauvage qui veut être à lui-même, il a payé ceux à qui il se prostituoit. Mais après qu'ils auront acheté chérement le secours des nations, je les assemblerai, & je les déchargerai du tribut qu'ils payoient à ces étrangers.* Je les ferai conduire en captivité, & ils deviendront sujets de ces Princes dont ils ont voulu acheter la protection. *Ils seront chassez de leur terre, ils mangeront des viandes impures parmi les Assyriens.* (*c*) On vit bientôt la vérification de ces Prophéties, & l'exécution de ces menaces.

Joseph (*d*) croit que Manahem fut attaqué par

(*a*) *Osée* v. 13. & x. 6. 13.
(*b*) *Osée* VIII, 9. 13.
(*c*) *Osée* IX. 3.
(*d*) *Joseph. Antiq. l. 9. c.* 11.

An du M. 3233. Avant J. C. 767. Avant l'Ere vulg. 771.

Phul Roi d'Assyrie, & que se sentant trop foible pour lui résister, il fut obligé d'acheter la paix, en lui donnant une somme de mille talens. Il est fort croyable que d'abord Phul ne vint que pour donner du secours à Manahem; mais qu'ensuite prétendant que ce Prince lui demeureroit tributaire, & continuëroit de lui payer tous les ans la même somme, il revint une autre fois sur les terres d'Israël, & força Manahem à lui payer ce qu'il voulut. Les Septante l'on cru ainsi: Ils traduisent: *Dans les jours de Manahem, Phul Roi d'Assyrie, venoit dans le païs, & Manahem lui donnoit mille talens.* Les Paraliponénes semblent aussi favoriser ce sentiment, (*a*) ils portent que *l'esprit du Seigneur suscita Phul Roi d'Assyrie pour venir sur les terres d'Israël.* Ce qui est certain, c'est qu'au moins pour cette premiere fois, *Manahem leva l'argent qu'il avoit promis, sur toutes les personnes puissantes, & les taxa à cinquante sicles d'argent par tête, & le Roi d'Assyrie s'en retourna aussi-tôt, & ne demeura point dans le païs*, comme le porte expressément le quatriéme Livre des Rois. (*b*) L'histoire de Manahem est extrêmement abregée dans l'Ecriture.

Il mourut la dixiéme année de son regne, & Phacéïa son fils regna en sa place. Il commença à regner la cinquantiéme année d'Ozias Roi de Juda, & il regna deux ans. On ne sait aucune particularité de son regne, sinon qu'il imita l'impiété de ses peres. Phacée fils de Romelie, Général de ses troupes, fit une conspiration contre lui avec Argob & Arié, &

(*a*) 1. *Par.* v. 26. | (*b*) 4. *Reg.* xv. 20.

An du M. 3245. Avant J. C. 755. Avant l'Ere vulg. 759.

Mort de Phacéïa. Phacée lui succede.

cinquante hommes du païs de Galaad ; il l'attaqua dans Samarie dans la tour du Palais, & le tua. Il n'est pas bien clair par le texte Hébreu si Argob & Arié, & les cinquante hommes de Galaad étoient avec le Roi, ou contre lui. Saint Jérôme (*a*) a crû qu'Argob & Arié, étoient le lieu où étoit située la maison Royale où le Roi Phacéïa fut mis à mort. Nous connoissons Argob & Arié au-delà du Jourdain. Mais nous avons suivi le sentiment le plus vraisemblable ; Phacée fils de Romelie, usurpa donc le Royaume de Phacéïa, & regna vingt ans à Samarie. La premiere année de son regne concourt avec la cinquante-deuxiéme d'Ozias Roi de Juda.

Phacée fit alliance avec Rasin Roi de Syrie, ou de Damas, contre Joathan fils d'Ozias Roi de Juda, & Régent du Royaume pendant la maladie de son pere. Ces deux Princes liguez entrerent dans les terres de Juda, & y firent de grands dégâts ; mais nous n'en savons point les détails. Nous verrons ci-après la suite de ces guerres sous le regne d'Achas successeur de Joathan Roi de Juda, qui se sentant trop foible pour résister à ces deux ennemis, fut obligé de recourir à l'assistance de Teglatphalasar Roi d'Assyrie.

CHAPITRE XL.

Révolte d'Arbacés & de Belesis contre Sardanapale, l'an du M. 3261. avant J. C. 739. avant l'Ere vulg. 743.

Teglatphalasar est, à ce qu'on croit, le même que Ninus le jeune qui regna à Ninive, & dans l'Assyrie, après la prise de Ninive par Arbacés & Belesis. Pour entendre ceci, il faut prendre les choses d'un peu plus haut. Phul qui vint dans les terres d'Israël sous Manahem, laissa par sa mort l'Empire d'Assyrie

(*a*) *Hieronym. in Vulgat.* 4. *Reg.* XV. 25.

ſyrie à ſon fils Sardanapale, dont la vie lâche & voluptueuſe, & la grande puiſſance ſont connuës de tout le monde. Arbacés Gouverneur de Medie, & Beleſis Gouverneur de la Babylonie, indignez de la vie molle de Sardanapale, & le croyant indigne de commander à des peuples belliqueux, conſpirerent contre lui; & après quelques combats, l'aſſiégerent dans Ninive. Sardanapale ſoûtint le ſiége pendant deux ans. Mais enfin le Tigre s'étant débordé, & ayant renverſé vingt ſtades, ou deux mille cinq cens pas de murailles, Sardanapale ſe brûla dans ſon Palais avec ſes Concubines, ſes Eunuques & ſes richeſſes (*a*). Ainſi finit l'ancien Empire d'Aſſyrie; & de ſes ruines ſe formerent trois fameuſes Monarchies, celle des Medes, celle des Babyloniens & celle des Aſſyriens.

AN DU M. 3264.
Avant J. C. 736.
Avant l'Ere vulg. 740.

Priſe de Ninive.

Arbacés, autrement Arbacus, ou Pharnacés fonda celle des Medes, qu'il délivra de la domination des Aſſyriens: Beleſus, ou Beleſis, autrement Nabonaſſar, ou Baladan, comme il eſt nommé dans l'Ecriture (*b*), fonda celle de Caldée ou de Babylone; enfin Ninus le jeune, autrement Thilgam, ou Theglatphalaſar regna à Ninive, & conſerva le titre de Roi d'Aſſyrie. Cet Empire fut ainſi très-reſſerré, & réduit dans ſes anciennes bornes. Theglatphalaſar ne pouvant s'étendre, ni du côté de la Medie, ni du côté de la Caldée, porta ſes conquêtes du côté de la Syrie, attiré par la diviſion des Princes qui regnoient à Damas, à Samarie & à Jeruſalem; ce qui fut cauſe de la ruine entiere de tous ces trois

Fondation des trois Empires, des Medes, des Babyloniens, & des Aſſyriens.

(*a*) 4. *Reg.* XV. 25. | (*b*) *Iſaï.* XXXIX. 1. 4. *Reg.* XX. 12.

AN DU M. 3264. Avant J. C. 736. Avant l'Ere vulg. 740.

Etats, comme la ſuite de cette Hiſtoire le montrera.

Phacée imita les Rois d'Iſraël ſes prédéceſſeurs dans leur attachement au culte des veaux d'or ; il marcha dans toutes les voïes de Jéroboam fils de Nabath, qui avoit fait pécher Iſraël, & il fit le mal devant le Seigneur. Après vingt ans de regne, Oſée fils d'Ela fit une conſpiration contre lui, l'attaqua, le tua, & regna en ſa place. La premiere année du regne d'Oſée concourt avec la vingtiéme depuis le commencement de Joathan fils d'Ozias Roi de Juda. Les événemens du regne de Phacée étoient écrits dans les Annales des Rois d'Iſraël, qui ne ſont pas parvenuës juſqu'à nous.

Mort de Phacée, tué par Oſée fils d'Ela, l'an du M. 3265. Il y a ſur cela des difficultez que l'on peut voir dans le Commentaire ſur 4. *Reg.* XV. 30.

Joathan Roi de Juda avoit vingt-cinq ans, lorſqu'il commença à regner, & il regna ſeize ans dans Jeruſalem. Sa mere ſe nommoit Jeruſa, & étoit fille de Sadoc (*a*). Il fit ce qui étoit agréable au Seigneur, & imita la piété d'Ozias ſon pere ; mais il n'imita pas ſa préſomption ; il n'entreprit rien ſur les droits du Sacerdoce. Dieu le combla de bénédictions, & pendant que le Royaume d'Iſraël étoit dans le trouble & dans la confuſion, celui de Juda joüiſſoit d'une profonde paix. Si les Rois d'Iſraël & de Damas l'attaquerent, il leur ſuſcita un puiſſant adverſaire, en leur mettant ſur les bras Teglatphalaſar Roi d'Aſſyrie. Il ſe munit dans ſon Royaume, & fit bâtir des Villes ſur les montagnes de Juda, des châteaux & des tours dans les bois ; il bâtit, ou plutôt il rebâtit la grande porte de la maiſon du Seigneur, & fit des redoutes ſur les murailles d'Ophel,

Regne de Joathan. Il commença à regner l'an du M. 3246. juſqu'en 3262.

(*a*) *Vide* 2. *Par.* XXVII. 2. 3. 4. *&c.* *&* 4. *Reg.* XV. 32.

vers la partie orientale du Temple. Il fit la guerre au Roi des Ammonites, il les battit, & les obligea à lui donner cent talents d'argent (*a*), dix mille mesures de froment & autant d'orge. Voilà ce qu'ils lui payerent la premiere, seconde & troisiéme année de son regne; on ne sait s'ils continuerent, ou si Joathan modéra ce tribut dans la suite, ou si les Ammonites ne secoüerent pas de nouveau le joug des Rois de Juda. Il y a quelque apparence que du tems d'Ezechias, ils n'étoient plus sous l'obéïssance de ces Princes (*b*).

AN DU M. 3262. Avant J. C. 738. Avant l'Ere vulg. 742.

L'Ecriture ne nous raconte que ce peu de particularitez du regne de Joathan; elle dit qu'il étoit puissant, parce qu'il avoit reglé ses voïes dans la présence du Seigneur. On lui reproche d'avoir toleré les hauts lieux, où le peuple depuis très-long-tems avoit accoûtumé d'aller en dévotion offrir ses sacrifices au Seigneur, au lieu de venir sacrifier dans le Temple de Jerusalem. Joathan s'endormit avec ses peres, & fut enterré dans la ville de David, dans les tombeaux des Rois ses prédécesseurs. Achas son fils regna en sa place (*c*). Sa premiere année concourt avec la dix-septiéme de Phacée fils de Romelie. Il avoit vingt ans lorsqu'il commença à regner, & il regna seize ans à Jerusalem.

Mort de Joathan. Achas lui succede.

Achas fut un des plus méchans Princes qui ayent regné dans Juda. Au lieu de suivre l'exemple de

(*a*) C'est-à-dire, 486718. liv. 15. sols de nôtre monnoye.

(*b*) Voyez le Comment. sur *Isaï*. XVI. 1. 2. 3.

(*c*) 4. *Reg*. XVI. 1. 2. 3. & 2. *Par*. XXVIII. Voyez le Commentaire sur 4. *Reg*. XVI. 1. 2. où l'on explique les difficultez qui se tirent de l'âge d'Achas.

AN DU M. 3262.
Avant J. C. 738.
Avant l'Ere vulg. 742.

David, & des Rois prédécesseurs qui avoient été fidéles au Seigneur, il marcha dans toutes les voïes des Rois d'Israël, qui avoient abandonné le culte de Dieu, pour se faire une religion à leur fantaisie. Il érigea même des statuës au Dieu Baal, & aux autres Divinitez des Cananéens, dont le culte jusques-là étoit demeuré presque inconnu à Juda. Il consacra son propre fils, en le faisant passer par le feu, & en le brûlant en l'honneur des faux Dieux de Canaan, suivant les usages sacrileges des nations, que le Seigneur avoit chassées de leurs païs, & exterminées en présence des enfans d'Israël. Il immoloit aussi des victimes, & offroit de l'encens sur les hauts lieux, & sous tous les arbres chargez de feüillages. Ainsi il n'y eut point de désordres en ce genre, où il ne se plongeât.

CHAPITRE XLI.

Guerre de Rasin & de Phacée contre Achas.

Pour le punir de tant de crimes, le Seigneur envoya contre lui les Rois de Damas & de Samarie, c'est-à-dire, Rasin Roi de Syrie, & Phacée fils de Romelie Roi d'Israël. Ces deux Princes liguez vinrent mettre le siége devant Jerusalem *(a)*; mais ils ne la purent prendre. L'année suivante ils revinrent sur les terres de Juda, & le Seigneur leur livra les troupes & le païs d'Achas. Rasin & Phacée séparerent leur armée, & celle de Rasin se mit à piller, & à prendre des captifs; elle retourna à Damas sans trouver la moindre résistance, chargée de butin, & de prisonniers de guerre. Celle de Phacée tua en un seul jour dans un combat, jusqu'à six-vingt mille hommes des gens d'Achas; & ce fut apparemment

(*a*) 4. *Reg.* XVI. 2. *Par.* XXVIII. 1. 2. 3. *& seq.*

dans ce même tems que Zechri, qui étoit un des plus puissans de l'armée d'Israël, mit à mort Maasia fils du Roi Achas, Ezrica Grand-Maître de sa Maison, & Elcana, qui étoit le second après le Roi. L'armée d'Israël prit outre cela deux cens mille personnes, tant hommes, que femmes & enfans.

AN DU M. 3263. Avant J. C. 737. Avant l'Ere vulg. 741.

Comme l'armée victorieuse les menoit captifs à Samarie, le Prophéte Oded avec les principaux de cette Ville vinrent au-devant d'eux, & leur dirent: Vous avez vû que le Seigneur le Dieu de vos peres étoit en colere contre Juda; il a livré leurs troupes entre vos mains, & vous les avez tuez inhumainement; ensorte que le cri de vôtre inhumanité est monté jusqu'au Ciel; & après cela vous voulez encore réduire en servitude les enfans de Juda & de Jerusalem, pour irriter de plus en plus la colere du Seigneur contre vous. Mais écoutez le conseil que je vais vous donner. Renvoyez les captifs que vous avez faits du nombre de vos freres; si vous ne le faites, sachez que Dieu est prêt de faire éclater sa fureur sur vous.

Alors quelques-uns des principaux des enfans d'Ephraïm se présenterent devant ceux qui venoient du combat, & leur dirent: Vous ne ferez point entrer dans la Ville les captifs que vous avez pris, de peur que la colere du Seigneur ne s'enflamme contre nous. Pourquoi voulez-vous mettre le comble à nos crimes, & obliger le Tout-puissant à faire fondre sur nous les redoutables effets de sa vengeance? L'armée relâcha donc les captifs qu'elle avoit pris, & les mit en liberté, en présence des principaux de Samarie, & de toute la multitude. Alors les habi-

AN DU M. 3246. Avant J. C. 754. Avant l'Ere vulg. 758.

tans de Samarie renvoyerent ces captifs, fournirent des habits, & des chevaux à ceux qui en avoient besoin, leur donnerent à boire & à manger, les oignirent, & les soulagerent le mieux qu'ils purent, dans la fatigue dont ils étoient accablez. Ils mirent sur des chevaux ceux qui ne pouvoient marcher, & dont les corps étoient épuisez. Ils les menerent jusqu'à Jericho, & les rendirent à leurs freres, & s'en retournerent à Samarie.

Les Philistins & les Iduméens se jettent dans le païs de Juda. An du M. 3164. avant J. C. 736. avant l'Ere vulg. 740.

Vers le même tems les Iduméens, & les Philistins se jetterent dans les terres de Juda, & y commirent mille désordres. Les Philistins y prirent plusieurs Villes, & les Iduméens y tuerent bien du monde, & remporterent une grande quantité de butin. Ce fut apparemment alors que les Iduméens appellerent Rasin Roi de Syrie dans leur païs, & l'engagerent à attaquer la ville d'Elat sur la mer Rouge, qu'Osias avoit prise plusieurs années auparavant sur eux (*a*). Rasin s'en rendit maître, & la rendit à l'Idumée. Ces événemens sont racontez d'une maniere si abrégée dans le texte sacré, qu'il est impossible d'en découvrir les circonstances.

CHAPITRE LXII.

Commencement des Prophéties d'Isaïe.

Dans ce même tems le Prophéte Isaïe vivoit dans Juda. On asûre que son pere Amos étoit fils du Roi Joas, & frere d'Amasias Roi de Juda. Il commença à prophétiser immédiatement après la mort d'Ozias. Au commencement de Joathan Roi de Juda, le Seigneur se fit voir à lui sur un trône élevé (*b*), & l'éclat qui l'environnoit de toutes parts, remplissoit le Saint & le Sanctuaire. Les Séraphins étoient

(*a*) 4. *Reg.* XIV. 22. | (*b*) *Isai.* VI. c. 2. 3.

autour du trône. Ils avoient chacun six aîles ; deux dont ils voiloient leur face, deux dont ils couvroient leurs pieds, & deux avec lesquelles ils voloient. Ils se crioient l'un à l'autre, & disoient : Saint, Saint, Saint. Il est le Seigneur, le Dieu des armées ; la terre est toute remplie de sa gloire. Les portes du Temple comme sensibles à la présence du Seigneur, & au cri des Séraphins s'ébranlerent & s'ouvrirent, & le Temple fut rempli d'une nuée majestueuse. Alors Isaïe s'écria : Malheur à moi, je suis réduit à me taire, parce que mes lévres sont impures, & que je demeure au milieu d'un peuple dont les lévres sont aussi soüillées ; je ne puis ouvrir la bouche pour vous loüer, & j'ai tout à craindre puisque j'ai vû le Seigneur, le Dieu des armées de mes propres yeux. En même-tems l'un des Séraphins qui étoient autour du trône vola vers lui, tenant en sa main un charbon de feu, qu'il avoit pris avec des pincettes de dessus l'Autel, & lui ayant touché la bouche, il lui dit : Ce charbon a touché vos lévres, vôtre iniquité sera effacée, & vous serez purifié de vôtre péché.

AN DU M. 3246. Avant J. C. 754. Avant l'Ere vulg. 758.

Isaïe entendit ensuite le Seigneur qui dit : Qui envoyerai-je ? & qui ira porter mes ordres ? Il répondit : Me voici, envoyez-moi. Le Seigneur lui dit : Allez, & dites à ce peuple : Ecoutez ce que je vous dis, mais vous ne le comprendrez pas ; voyez ce que je vous fais voir, mais vous ne le discernerez pas. Car le cœur de ce peuple est endurci, ses oreilles sont sourdes, & ses yeux sont couverts de ténébres. Il ne verra ni ne comprendra pas ce que vous lui direz ; il ne se convertira pas, & je ne le guérirai point. Isaïe lui dit : Seigneur, jusqu'à quand

An du M. 3246. Avant J. C. 754. Avant l'Ere vulg. 758.

durera vôtre colere? Il répondit : Jusqu'à ce que les Villes soient désolées & sans citoyens ; que les maisons soient sans habitans, & que la terre demeure déserte. Dieu marquoit clairement par-là la ruine du païs de Juda, & la captivité du peuple ; mais aussi-tôt après il ajoûta la promesse du retour de la captivité, en disant : Celle qui avoit été déserte, se multipliera, elle reviendra, & elle paroîtra dans sa grandeur comme le térébinthe, & comme un chêne qui étend ses branches au loin ; & la race qu'elle produira, sera une race sainte.

On peut dire que ces deux objets, la captivité de Babylone, & le retour de la captivité, sont ce qui partage toute la prophétie d'Isaïe. Il a toujours en vûë ces deux grands événemens. Mais il ne les sépare jamais de la promesse qu'il avoit fait de la venuë du Messie, ni de la description de ses divins caractéres. Il peint par des traits très-marquez la rédemption du genre humain, la mort, la résurrection, les victoires de JESUS-CHRIST, l'établissement de son Eglise, la réprobation de la plus grande partie des Juifs, & la vocation des Gentils. Aucun Prophéte n'a parlé du Sauveur d'une maniere plus claire & plus distincte ; d'où vient que les Ecrivains sacrez du Nouveau Testament le citent plus souvent qu'aucun autre, & que les Peres (*a*) l'appellent quelquefois Evangéliste & Apôtre, plutôt que Prophéte, à cause de l'évidence de ses prédictions.

(*a*) *Aug. l. 18. c. 29. de civit. Hieronym. Ep. 117. & Præf. in Isaï.* | *Theodoret. Præf. in Isaï.*

Ses

Ses six premiers Chapitres (*a*), qui sont du commencement de Joathan, renferment une invective animée contre les crimes du Royaume de Juda, & contre les désordres de Jerusalem. Dieu se plaint de l'ingratitude & de l'infidélité de son peuple; il dit qu'il est désormais inutile de le frapper, puisqu'il ne se corrige point. Que quoique leur païs fût désert, & leurs Villes brûlées, quoiqu'eux-mêmes fussent accablez de maux depuis le pied jusqu'à la tête, & que tout leur corps ne fût, pour ainsi dire, qu'une playe, toutefois ils ne songeoient point à revenir à lui. Il leur déclare qu'il est las de leurs sacrifices & de leurs holocaustes, que leur encens lui est en abomination, & leurs solemnitez en horreur. Qu'il ne demande d'eux que l'exercice de la justice, que l'équité & l'innocence; il les menace des plus terribles malheurs: mais pour les consoler, il déclare qu'un jour il suscitera un germe dans Juda, qui réparera toutes ces pertes, & qui y fera refleurir la justice. Ce germe est le Messie dans la premiere intention du Saint-Esprit; & Ezechias, ou Zorobabel comme figures de ce Divin Réparateur.

AN DU M. 3246. Avant J. C. 754. Avant l'Ere vulg. 758.

Lorsqu'Achas monta sur le trône de Juda, le Royaume étoit épuisé par les pertes qu'il avoit souffertes sous Joathan; il étoit menacé par les Rois de Syrie & de Samarie. Achas ne fit qu'augmenter les maux qui étoient déja extrêmes, & qu'irriter de nouveau le Seigneur par ses iniquitez multipliées. Cependant Dieu n'oublia point son peuple, il of-

Siege de Jérusalem par les Rois de Damas & de Samarie. An du M. 3262. avant J. C. 738. avant l'Ere vulg. 742.

(*a*) *Isai.* I. II. III. IV. V. VI.

An du M. 3262.
Avant J. C. 738.
Avant l'Ere vulg. 742.

frit son secours à Achas lorsque Rasin Roi de Syrie, & Phacée Roi d'Israël vinrent faire le siege de Jerusalem. Alors le Seigneur dit à Isaïe (*a*) : Allez au-devant d'Achas, vous & Séar-Jasub vôtre fils, sur le chemin du Champ du Foulon, vers la Fontaine de Siloë, & vous lui direz : Tranquillisez-vous, ne craignez point, & que vôtre cœur ne se trouble point devant ces deux bouts de tison fumans : N'apprehendez ni la colere, ni les vains efforts de Rasin Roi de Syrie, & du fils de Romélie. Ils se sont liguez, & ont conspiré ensemble, en disant : Marchons contre Juda, faisons-lui la guerre, rendons-nous-en les maîtres, & établissons pour Roi le fils de Tabéel. Mais voici ce que dit le Seigneur : Leur dessein sera dissipé, & leur malice sans effet. Dans soixante-cinq ans Damas ne sera plus Capitale de Syrie, & Rasin ne sera plus Roi de Damas ; Ephraïm ne sera plus au rang des peuples, Samarie ne sera plus Capitale d'Ephraïm, & le fils de Romélie ne sera plus Roi de Samarie. Ces soixante-cinq ans commencent à la deuxiéme année d'Achas (*b*). Teglatphalasar commença à ruiner le Royaume de Samarie, Salmanasar continua, & Assaradon acheva de le perdre. Il n'y fut plus parlé d'Israëlites, ni de Royaume des dix Tribus, depuis qu'Assaradon y eut envoyé une Colonie de Cuthéens, jusqu'au retour de la captivité ; & encore les Cuthéens ou Samaritains demeurerent-ils tou-

(*a*) *Isai.* VII. 1. 2. 3. *&c.*

(*b*) Ces 65. ans commencent en l'an du monde 3262. qui est le commencement d'Achas, & finissent à la venuë des Cuthéens dans Samarie en 3327.

jours dans Samarie, ou aux environs, & ils y ſont encore aujourd'hui.

An du M. 3262.
Avant J. C. 738.
Avant l'Ere vulg. 742.

Chapitre XLIII.

Iſaïe prédit la naiſſance du Meſſie d'une mere Vierge.

Iſaïe continua à parler à Achas, & lui dit: Demandez au Seigneur vôtre Dieu un prodige du fond de la terre, ou du haut du ciel. Achas répondit: Je ne demanderai point de prodige, & je ne tenterai point le Seigneur. Iſaïe lui dit: Ecoutez donc, Maiſon de David, ne vous ſuffit-il pas de laſſer la patience des hommes, ſans laſſer encore celle de mon Dieu? C'eſt pourquoi le Seigneur va vous donner lui-même un prodige; une Vierge concevra, & elle enfantera un fils, qui ſera appellé Emmanuël. Il mangera le beurre & le lait juſqu'à ce qu'il ſoit en âge de diſcerner le bien & le mal: car avant que cet enfant ſache faire le diſcernement du bien & du mal, ce païs qui vous donne aujourd'hui tant d'inquiétude & de dégoût, ſera délivré de ces deux Rois qui l'attaquent. Mais après cela le Seigneur fera venir ſur vôtre Royaume des tems ſi malheureux par les armes de Aſſyriens, qu'on n'en aura jamais vû de ſemblable, depuis la ſéparation d'Ephraïm d'avec Juda. Alors le Seigneur appellera comme d'un coup de ſifflet, l'eſſain d'abeilles qui eſt dans le païs d'Aſſur, & celui qui eſt à l'extrémité des fleuves de l'Egypte, & ils viendront ſe repoſer dans vôtre païs. Il n'y aura aucun lieu où ils ne ſe répandent. Le Seigneur ſe ſervira du Roi d'Aſſyrie comme d'un raſoir qui vous coupera tout le poil du corps. Le païs de Juda ſera, pour ainſi dire, réduit en ſolitude, à cauſe du petit nombre d'habitans qui l'habiteront.

Tout ce que dit le Prophéte arriva comme il l'a-

AN DU M. 3262. Avant J. C. 738. Avant l'Ere vulg. 742.

voit annoncé : Les deux Rois, celui de Syrie, & celui d'Israël qu'Isaïe appelle les deux tisons fumans, furent mis à mort dans deux ans de là, par Teglatphalasar, qui est cette abeille d'Assyrie, que le Seigneur appelle d'un coup de sifflet ; mais sa venuë fut fatale au païs de Juda, puisqu'Achas fut obligé de s'épuiser & d'épuiser ses peuples, pour fournir les sommes que ce Prince étranger lui imposa. L'abeille qui demeure à l'extrémité des fleuves de l'Egypte, sont les Philistins, les Iduméens & les peuples voisins de l'Egypte, qui se jetterent sur les terres de Juda, vers le même tems que Rasin & Phatée lui faisoient la guerre, ainsi qu'on l'a vû plus haut. Emmanuël dont Isaïe prédit la naissance, est le Messie; mais avant la venuë de ce Libérateur tout-puissant, on vit en figure un autre Emmanuël, qui fut fils d'Isaïe, lequel étoit le gage de sa prédiction, & dont la naissance assuroit celle du Messie. Celui-ci devoit réellement naître d'une Vierge ; mais la naissance du fils d'Isaïe n'eut rien de miraculeux, sinon qu'elle fut prédite par le Prophéte, & qu'elle fut l'assurance de la venuë de J. C.

Le Seigneur parla encore à Isaïe dans le même tems ; & comme la prophétie qu'il venoit de prononcer, enfermoit quelque obscurité, Dieu lui ordonne de prendre un livre, & d'y écrire d'un stile clair & sans énigme, (*a*) ce qu'il lui révéleroit. Isaïe obéït, & prit deux témoins de ce qu'il alloit écrire, savoir le Grand-Prêtre Urie, & Zacharie fils de Barachie. Il écrivit en leur présence que son épouse

(*a*) *Isai.* VIII.

AN DU M. 3264. Avant J. C. 736. Avant l'Ere vulg. 740.

auroit un fils, qui s'appelleroit, Hâtez-vous de prendre les dépoüilles, lequel seroit le gage de la prompte destruction des Royaumes de Damas, & de Samarie : Parce, ajouta-t'il, qu'avant que l'enfant sache nommer son pere, & sa mere, la puissance de Damas sera renversée, & les dépoüilles de Samarie seront enlevées par le Roi d'Assyrie. Il dit de plus : Parce que le peuple de Juda a abandonné les eaux de Siloë, qui coulent avec douceur, & que désesperant de mon secours, il a voulu ou s'accommoder avec Rasin & Phacée, ou recourir au Roi d'Assyrie, le Seigneur va faire fondre sur la Judée les eaux impetueuses de l'Euphrate, qui inonderont & désoleront tout ce païs. Les eaux de Siloë marquent la domination des Rois de la race de David. L'inondation de l'Euphrate désigne la venuë de Teglatphalasar Roi d'Assyrie. Il paroît pat tout le discours d'Isaïe, que les Principaux de Juda désesperant de se tirer de ces embarras avec les secours d'Achas, avoient complotté de l'abandonner & de se livrer à ses ennemis, ou de recourir à un secours étranger (*a*).

CHAPITRE XLIV.

Achas fait venir le Roi d'Assyrie à son secours.

Achas ayant essuyé toute la violence de ces deux ennemis Rasin & Phacée, pendant les deux premieres années de son regne (*b*), voyant qu'ils le menaçoient de venir encore l'année suivante (*c*) fondre sur ses terres, & d'y faire de nouveaux ravages (*d*), prit la résolution d'appeller à son secours

(*a*) Voyez le Comment. sur le ch. VIII. d'Isaïe.

(*b*) Dans les années 3262. & 3263.

(*c*) 2. *Par.* XXVIII. 20. 21. 4. *Reg.* XVI. 7. 8. 9.

(*d*) 4. *Reg.* XV. 29. *Confer Isai.* VII. VIII. & *Par.* V. 26.

AN DU M. 3264. Avant J. C. 736. Avant l'Ere vulg. 740.

Teglatphalasar Roi d'Assyrie. Il lui envoya donc des Ambassadeurs & lui fit dire : Je suis vôtre serviteur & vôtre fils, venez me délivrer des mains du Roi de Syrie, & des mains du Roi d'Israël qui se sont liguez contre moi. Il lui envoya en même-tems tout l'or & l'argent qui se put rencontrer dans les trésors du Temple, & dans ceux du Roi & des Princes, pour l'engager à marcher contre ses ennemis. Mais il ne voyoit pas que par-là il s'assujettissoit à un Prince puissant, qui ne le tireroit des mains de deux petits Princes ses ennemis, que pour le réduire dans une dépendance bien plus dure, & que ce secours présent deviendroit bien-tôt fatal & à sa personne, & à son Royaume.

Mort de Rasin & de Phacée.

Le Roi d'Assyrie se rendit aisément aux prieres d'Achas. Il accourut à son secours avec une bonne armée ; il prit Damas, tua Rasin, & transporta les habitans du païs dans l'Ibérie, sur le fleuve de Cyrus. Il s'avança ensuite dans le Royaume d'Israël, & enleva les Tribus de Ruben, de Gad & la demi-Tribu de Manassé, qui demeuroient au-delà du Jourdain, & les transporta au-delà de l'Euphrate. Après cela il passa le Jourdain, & prit plusieurs Villes du Royaume d'Israël. L'année suivante Phacée fut mis à mort par Osée fils d'Ela, qui lui succeda. Ainsi Achas suivant la prédiction d'Isaïe, se trouva en deux ans délivré de ses deux ennemis : mais il n'en devint ni plus pieux, ni plus fidéle au Seigneur, ni même plus heureux, & plus tranquille. Il alla jusqu'à Damas au-devant du Roi d'Assyrie (a), & ayant

(a) 4. *Reg.* XVI. 10. 11. 12.

An du M. 3264. Avant J. C. 736. Avant l'Ere vulg. 740.

vû dans cette Ville un autel prophane, dont la forme lui plut, il en envoya le modéle & les dimensions à Jérusalem au Grand-Prêtre Urie, afin qu'il en fît faire un semblable. Urie eut la foiblesse d'obéïr au Roi dans cette occasion; & lorsqu'Achas fut de retour de Damas, il vit cet autel, il le révéra, & y immola des holocaustes & des sacrifices, & donna ordre au Grand-Prêtre d'ôter l'autel d'airain qui avoit été fait par Salomon, & de mettre celui-ci en sa place, & de ne plus immoler de victimes, que sur ce nouvel autel. Il n'en demeura pas là. Il s'imagina que les Dieux de Damas irritez contre lui étoient cause de ses premiers malheurs; il leur sacrifia par lui-même, & de son propre mouvement comme pour les appaiser. Il disoit: Ce sont les Dieux de Syrie qui ont donné la victoire aux Rois de Damas qui les adoroient; je me les rendrai donc aussi favorables par mes sacrifices, & ils m'assisteront. Il fit arracher l'or & l'argent qui couvroient les jambages, & les portes du Temple, il fit ôter les bandes, les barres & les verroux de cuivre de ces portes, il fit mettre la mer & les cuvettes d'airain du Temple à bas de dessus leurs bazes, & employa ces bazes à d'autres usages. Il fit cacher la tribune où les Rois de Juda se plaçoient dans le Temple, de peur que le Roi d'Assyrie ne voulût s'en saisir. Enfin il pilla tous les vases les plus précieux de la Maison de Dieu, & après cela il la fit fermer, & fit dresser des autels profanes dans toutes les places de Jerusalem, & dans les autres villes de Juda; ce qui irrita de plus en plus contre lui la colere du Seigneur.

Achas mourut après avoir regné vingt-six ans. Il

AN DU M. 3264.
Avant J. C. 736.
Avant l'Ere vulg. 740.

CHAPITRE XLV.

Mort du Roi Achas. L'an du M. 3278. avant J. C. 722. avant l'Ere vulg. 726.

Ezechias lui succede.

fut enterré dans la ville de David, mais il ne fut pas mis dans les tombeaux des autres Rois de Juda. Ezechias lui succeda. Ce Prince avoit vingt-cinq ans quand il commença à regner, & il regna vingt-neuf ans dans Jerusalem. Sa mere s'appelloit Abia, & étoit fille de Zacharie. Ezechias répara dans Juda tout le mal qu'Achas son pere y avoit causé par son impieté. Il fit ce qui étoit agréable au Seigneur comme avoit fait David le plus saint de ses peres. Dès le premier mois de son regne, il fit ouvrir les grandes portes de la Maison de Dieu, qu'Achas son pere avoit fait fermer, il fit remettre des lames d'or & d'argent (*a*), qu'Achas en avoit fait arracher; il détruisit les hauts lieux, les autels sacrileges, brisa les statuës des idoles, abbatit les bois profanes, & fit mettre en pieces le serpent d'airain que Moyse avoit fait, parce que jusqu'alors les Israëlites par un respect superstitieux, lui avoient brûlé de l'encens; il lui donna par dérision le nom *Nohestan*, comme qui diroit, ce petit je ne sçai quoi d'airain.

Ezechias fait purifier le Temple, & y rétablit le culte du Seigneur.

Il fit assembler dans le parvis d'Israël, les Prêtres & les Lévites qui étoient à Jerusalem, & leur dit: Purifiez-vous; nettoyez la Maison du Seigneur; & ôtez-en toutes les impuretez. Nos Peres ont péché en abandonnant le Seigneur & en négligeant son culte. On a cessé d'offrir les sacrifices de tous les jours; on a éteint les lampes qui brûloient dans le Saint; on a cessé de brûler de l'encens sur l'autel d'or: C'est pourquoi le Seigneur irrité contre Juda & contre Jerusalem, les a livrez à la mort, & à

(*a*) 2. *Par.* XXIX. 4. *Reg.* XVIII. 1. 2. 3. *&c.*

toutes

toutes ſortes de malheurs ; ils ſont devenus le ſujet de la raillerie de leurs ennemis, comme nous le voyons encore aujourd'hui. Je ſuis donc d'avis que nous renouvellions l'alliance avec le Seigneur nôtre Dieu, que nous retournions à lui de tout nôtre cœur, & que nous rétabliſſons ſon culte dans ſon Temple. Mes chers enfans, ne differez donc pas d'exécuter ce que je vous dis. Dieu vous a choiſis pour paroître devant lui, pour le ſervir, & pour brûler l'encens en ſon honneur. Témoignez ici vôtre zele pour rétablir ſa Maiſon dans ſa pureté & dans ſon luſtre.

An du M. 3278.
Avant J. C. 722.
Avant l'Ere vulg. 726.

Alors les Lévites aſſemblerent leurs freres, & s'étant ſanctifiez, ils entrerent dans le Temple, c'eſt-à-dire dans le parvis, pour le purifier de ce qu'il y avoit d'impur ; & les Prêtres entrerent dans les lieux les plus ſacrez, où les Lévites n'avoient pas droit de ſe préſenter, & ils en ôterent tout ce qu'il y avoit de ſoüillé, & le porterent dans le grand parvis, où les Lévites le prirent & le jetterent dans le torrent de Cédron. Ils commencerent le premier jour du premier mois à travailler à la purification du Temple. Les huit premiers jours furent employez à nettoyer les deux parvis, celui du peuple, & celui des Prêtres ; & les huit jours ſuivans à purifier l'intérieur du Temple ; les Prêtres portant au dehors les immondices, & les Lévites les recevant de leurs mains, & les conduiſant au dehors de la Maiſon de Dieu. Ainſi tout cet ouvrage fut achevé en ſeize jours.

Les Prêtres & les Lévites ſe rendirent enſuite au Palais du Roi Ezechias, & lui donnerent avis que tout le Temple, l'autel des holocauſtes, la table des

An du M. 3278. Avant J. C. 722. Avant l'Ere vulg. 726.

pains de propoſition, & tous les vaſes ſacrez étoient purifiez. Le lendemain de grand matin le Roi vint au Temple accompagné des principaux de la Ville, & ils offrirent enſemble ſept taureaux, ſept béliers, ſept agneaux, & ſept boucs, pour l'expiation des péchez du Roi, & de ſes prédéceſſeurs, pour ceux des Prêtres, & ſur tout pour la purification du Temple, qui avoit été ſi indignement profané; & enfin pour les péchez de tout Juda, qui avoit ſuivi l'exemple des Rois impies. Les Prêtres firent la cérémonie de ces ſacrifices, en répandant le ſang des holocauſtes ſur l'autel, & quand ils voulurent égorger les boucs qui devoient être offerts pour le péché, ils les amenerent devant le Roi, & devant la multitude. Ezechias & les principaux du Peuple mirent leurs mains ſur la tête de ces victimes, confeſſerent leurs péchez & ceux de la multitude, & après cela on les immola.

Pendant que les Prêtres faiſoient ainſi leurs fonctions, les Lévites que le Roi avoit raſſemblez & rétablis dans les mêmes fonctions & dans le même ordre où ils étoient ſous David, chantoient des cantiques de la compoſition de David & d'Aſaph, ſonnoient de la trompette, & joüoient des inſtrumens autour de l'autel, & le peuple proſterné dans le grand parvis, adoroit le Seigneur; le Roi & les Grands ſe proſternerent auſſi & adorerent Dieu, lorſqu'ils eurent fait leur oblation, & la cérémonie de l'impoſition des mains ſur l'hoſtie. Les Prêtres & les Lévites en uſerent de même, lorſqu'ils eurent offert leurs ſacrifices. Outre les victimes dont on a parlé, & qui furent ſolemnelles pour l'expiation du Lieu

saint, & pour le pardon des péchez du Roi, des Prêtres & du peuple, on en offrit encore beaucoup d'autres, pour satisfaire à la dévotion des Prêtres & du peuple. On compta ce jour-là soixante-dix taureaux, cent béliers, & deux cens agneaux offerts en holocauste, & six cens bœufs avec trois mille moutons en hostie pacifique.

AN DU M. 3278. Avant J. C. 722. Avant l'Ere vulg. 726.

Dans cette occasion, comme le nombre des Prêtres qui furent sanctifiez & en état de servir, n'étoit pas bien grand, & qu'ils ne pouvoient suffire à dépoüiller les holocaustes, on invita les simples Lévites à les aider, jusqu'à ce que tout fût achevé; car il y a bien moins de cérémonies pour consacrer un Lévite, que pour consacrer des Prêtres (*a*): & d'ailleurs les Lévites avoient témoigné plus d'ardeur & de promptitude dans tout ceci, que les Prêtres mêmes. Enfin le culte du Seigneur fut rétabli dans le Temple à la satisfaction de tout le monde; & le Roi eut une vraïe joïe, que cette affaire se fût passée aussi heureusement, & avec autant de zele de la part du peuple, des Prêtres & des Lévites; car cette résolution fut prise & exécutée presqu'en un moment, & Juda passa tout d'un coup du culte des idoles, à celui du Seigneur, du Dieu de leurs peres.

La saison étoit trop avancée pour pouvoir cette année célébrer la Pâque dans le premier mois, ainsi que Moïse l'avoit ordonné. Cependant comme c'étoit la plus solemnelle de toutes les Fêtes d'Israël, le Roi Ezechias, & les Princes de la nation, & tout le peuple

(*a*) Voyez *Exod.* XXIX. I. *&* *seq.* *Levit.* VIII. 2. *&* *seq.* comparez à *Num.* VIII. 6. 7. 8. *&c.*

An du M. 3278. Avant J. C. 722. Avant l'Ere vulg. 726.

assemblé à Jerusalem, avec les Prêtres, arrêterent qu'on la feroit dans le second mois (*a*). Cette résolution ayant donc été prise, le Roi & les Princes envoyerent des couriers avec des Lettres dans tout le Royame de Juda, pour inviter le peuple à se trouver à Jerusalem le quatorziéme du second mois, pour y célébrer la Pâque. Ils envoyerent aussi dans le Royaume d'Israël, pour le même sujet; & leurs députez exhortoient ceux d'Ephraïm & de Manassé de retourner au Seigneur, en disant : Enfans d'Israël, revenez au Seigneur, au Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob; & il vous rendra ses bonnes graces; & il sauvera ce petit reste, qui est échappé à l'épée du Roi des Assyriens. N'imitez pas l'endurcissement de vos peres, de peur que vous ne soyez comme eux frappez des fléaux du Seigneur. Retournez à Dieu, rendez-vous à son saint Temple, & il détournera sa colere de dessus vous; & ceux de vos freres qui ont été emmenez captifs par Teglatphalasar, trouveront graces auprès de leurs Maîtres, & Dieu les ramenera dans leurs païs.

Osée Roi d'Israël étoit un assez bon Prince, comparé à ses prédécesseurs; il ne s'opposa point à cette députation du Roi Ezechias. Les Rabbins disent même qu'il avoit retiré les Gardes que ses prédécesseurs avoient placez sur les frontieres, pour empêcher leurs sujets d'aller au Temple de Jerusalem. Mais la plûpart des peuples d'Ephraïm, de Manassé & de Zabulon se mocquerent des députez du Roi Ezechias, & mépriserent ses invitations. Il y en eut

(*a*) 2. *Par.* xxx.

An du M. 3278. Avant J. C. 722. Avant l'Ere vulg. 726.

toutefois quelques-uns d'Aſer, de Manaſſé & de Zabulon, qui ſuivirent le bon conſeil qu'on leur donnoit, & qui ſe rendirent à Jeruſalem. Mais pour ce qui eſt du Royaume de Juda, la main du Seigneur agit ſi puiſſamment ſur eux tous, qu'ils s'aſſemblerent à Jeruſalem, n'ayant qu'un cœur & qu'une ame, & commencerent par détruire les Autels conſacrez aux faux Dieux, qui ſe trouvoient à Jeruſalem, & les jetterent dans le torrent de Cédron. Après cela ils célébrerent la Pâque le quatorziéme du ſecond mois ſur le ſoir, ſuivant l'ordonnance de la Loi.

CHAPITRE XLVI.

Pâque célébrée par le Roi Ezechias au ſecond mois.

Les Prêtres & les Lévites firent leurs fonctions dans cette ſolemnité, & ceux du peuple qui n'étoient pas purifiez, n'oſerent immoler eux-mêmes leur victime Paſcale, & prierent les Lévites de le faire en leur place, ce que les Lévites exécuterent volontiers; car la victime Paſcale (*a*) pouvoit être immolée par toute ſorte d'Iſraëlites, pourvû qu'ils fuſſent purifiez; mais les Prêtres ſeuls avoient droit de répandre le ſang de cette victime au pied de l'Autel des holocauſtes. Ceux qui ne ſe trouvoient pas en état d'immoler leur agneau Paſcal, étoient principalement ceux des Tribus d'Ephraïm, de Manaſſé, d'Iſſachar & de Zabulon; c'eſt-à-dire, ceux qui étoient venus du Royaume de Samarie, & qui n'étant plus depuis long-tems dans l'uſage de faire la Pâque à Jeruſalem, ne ſe trouverent pas en état ni de l'immoler, ni par conſéquent de la manger,

(*a*) Voyez Philon *de Decalogo*; & nôtre Commentaire ſur 2. *Par.* xxx. 17.

AN DU M. 3278. Avant J. C. 722. Avant l'Ere vulg. 726.

puisque la Loi défendoit à ceux qui étoient soüillez de toucher aux choses saintes (*a*).

Ils ne laisserent pas de manger. Le Roi crut que dans une rencontre comme celle-là, où il s'agissoit de ramener au Seigneur une partie du peuple séparé depuis si long-tems de son culte & de son Temple, on pouvoit passer par-dessus cette formalité: de plus ces Tribus avoient témoigné autant qu'elles avoient pû, leur respect pour la Loi, en faisant immoler leurs victimes par les Lévites; s'ils s'en étoient retournez en leur païs, sans faire la Pâque cette année, ils ne seroient peut-être jamais revenus à Jerusalem. Ezechias pria pour eux, en disant: Le Seigneur est bon, il fera miséricorde à tous ceux qui retournent à lui de tout leur cœur, & il ne leur imputera point ce défaut de purification. Dieu exauça la priere de ce Prince, & se rendit favorable à son peuple.

Ezechias exhorta les Prêtres & les Lévites à supporter avec zele la fatigue de cette Fête, parce que le travail étoit grand pour eux pendant les sept jours de l'Octave, tant à cause du grand nombre de victimes qu'il falloit que les Prêtres immolassent, qu'à cause du long tems que les Lévites devoient employer à chanter, à joüer des instrumens, & à faire les autres fonctions de leur ministere. Après les sept premiers jours que duroit ordinairement la Fête, le peuple pria le Roi qu'il eût pour agréable qu'on en célébrât encore sept autres; ce qui fut fait avec beaucoup d'allégresse, tant de la part du peuple

(*a*) *Levit.* XV. 31. XXII. 4. & *Num.* IX. 6.

de Juda, que des Prêtres, des Lévites, des Israëlites venus du Royaume de Samarie, & même des peuples étrangers qui étoient accourus à cette Fête. Le Roi fournit pour cette solemnité mille taureaux & sept mille moutons, les principaux de la Cour donnerent aussi au peuple mille taureaux & dix mille moutons. Tous ces animaux furent immolez au Seigneur, & la chair fut employée à la nourriture des Prêtres & du peuple, après qu'on eut séparé le sang & les graisses qui devoient être offertes au Seigneur. On n'avoit point vû depuis Salomon une si grande ni si belle solemnité : & à la fin de la Fête, avant que l'on congédiât le peuple, les Prêtres prononcerent les bénédictions accoûtumées sur la multitude, les Lévites y joignirent leurs voix & leurs acclamations, & le Seigneur les exauça du haut du Ciel.

AN DU M. 3278.
Avant J. C. 722.
Avant l'Ere vulg. 726.

Les peuples étant retournez chacun dans sa Ville & dans le lieu de sa demeure, commencerent à détruire tous les monumens & toutes les marques d'idolâtrie qu'ils y trouverent (*a*). Ils briserent les idoles, abbatirent les bois profanes, ruinerent les hauts lieux, renverserent les Autels; & cela non-seulement dans les villes de Juda & de Benjamin, mais aussi dans celles d'Ephraïm & de Manassé, de Simeon & de Nephtali (*b*), qui obéïssoient aux Rois d'Assyrie; & peut-être aussi dans celles du Royaume de Samarie, dont il étoit venu un grand nombre de pélerins à Jerusalem y célébrer la Pâque.

Après cela Ezechias régla l'ordre & les fonctions

(*a*) 2. *Par*. XXXI.

(*b*) *Vide* 3. *Reg*. IX. 25.

AN DU M. 3278.
Avant J. C. 722.
Avant l'Ere vulg. 726.

Reglement du Roi Ezechias pour l'entretien des Prêtres.

des Prêtres & des Lévites sur le modéle de ce qui avoit été ordonné par David, afin que sans trop de fatigue, ils pussent vacquer chacun à leur office, & servir dans le Temple tour à tour. Le Roi pour sa part, voulut que l'on prît de son domaine de quoi offrir l'holocauste que l'on offroit tous les jours au matin & au soir; comme aussi pour celui des jours de Sabbat, & pour les holocaustes des premiers jours du mois, & des autres jours solemnels, ainsi que Moïse avoit ordonné qu'on les offrît, & comme Salomon l'avoit pratiqué avant Ezechias (*a*). Ce Prince ordonna aussi à son peuple de donner aux Prêtres & aux Lévites la part des victimes qui leur étoient dûës, les prémices du bled, du vin, de l'huile & du miel. Le peuple obéït, & on leur apporta dans le Temple les prémices de tous les fruits, la dixme de tout ce que la terre produit, la dixme des animaux purs & domestiques, & outre cela les choses que chacun par dévotion avoit voüées au Seigneur. On commença dès le troisiéme mois à ramasser en monceau les dixmes & les prémices que le peuple apportoit, & on ne cessa d'y en ajoûter jusqu'après le septiéme mois, c'est-à-dire, après les moissons & les vendanges.

Le Roi & les Princes du peuple furent témoins du zele & de la libéralité du peuple; ils virent avec joye ces monceaux de grains & de fruits; ils en loüerent le Seigneur, & donnerent de grandes bénédictions au peuple. Et le Roi demanda aux Prêtres & aux Lévites pourquoi ces grands monceaux de-

(*a*) 2. *Par.* XXXIV. 6. 9.

meuroient

meuroient ainsi exposez. Le Grand-Prêtre Azarias lui répondit, que ce qu'il voyoit, n'étoit que les restes de ce que le peuple avoit rapporté : Que jusqu'alors les Prêtres & les Lévites s'en étoient nourris, & en avoient eu en abondance, mais que le Seigneur avoit répandu sa bénédiction sur son peuple avec tant de libéralité, qu'ils offroient plus de biens qu'il n'en falloit pour l'entretien & la nourriture des Ministres du Temple.

AN DU M. 3278. Avant J. C. 722. Avant l'Ere vulg. 726.

Le Roi ordonna donc que l'on fît des greniers & des magazins dans la Maison du Seigneur, pour y serrer toutes ces provisions. On établit ensuite des Lévites fidéles pour recevoir les prémices, les dixmes, & les choses voüées ; on en établit d'autres pour les garder, & d'autres pour les distribuer. On en faisoit la distribution par regles & mesures chaque jour aux Prêtres & aux Lévites qui étoient de service, à leurs femmes, à leurs enfans, même aux jeunes garçons depuis l'âge de trois ans & au-dessus ; & cela se pratiquoit non-seulement à Jerusalem, mais aussi dans les Villes de la campagne. Il y avoit dans chaque lieu des Prêtres chargez de faire les distributions des dixmes & des offrandes aux autres Prêtres & aux Lévites, selon le nombre & le besoin de chaque famille.

CHAPITRE XLVII.

Prophéties d'Isaïe contre les Philistins, Moab & les Babyloniens.

Ezechias ayant ainsi réglé ce qui concernoit le service du Temple & le culte du Seigneur, s'appliqua à régler & à gouverner ses Etats dans la justice, & dans la piété. Dieu le combla de bénédictions & de prospéritez. Ce fut au commencement du regne de ce Prince que le Prophété Isaïe (*a*) prononça ses

(*a*) *Isai.* XIV. XV. XVI. XVII. XVIII. *&c.*

An du M. 3278. Avant J. C. 722. Avant l'Ere vulg. 726.

prophéties contre les Philiſtins, les Moabites, les Babyloniens, les Syriens, les Iſraëlites de Samarie, & leur dénonça les malheurs qui devoient leur arriver, aux uns de la part de Salmanaſar, & aux autres de la part d'Ezechias. Ce Prince fit la guerre aux Philiſtins (*a*), & les battit dans tout leur païs juſqu'à Gaze; il ruina leurs forteresſes depuis les tours des gardes des fruits, juſqu'aux Villes fortes. Après Ezechias Salmanaſar Roi d'Aſſyrie, tomba ſur les Philiſtins, & acheva de les abattre: & enfin Aſſaradon vint encore après Salmanaſar, & ruina entiérement ce païs.

Téglatphalaſar & après lui Salmanaſar déſolerent le païs de Damas, & de Samarie; & enfin le païs de Moab. Mais pour ce qui regarde Samarie, comme le Royaume des dix Tribus fait partie de nôtre ſujet, nous ſommes obligez de décrire ce qui lui arriva avec plus de ſoin, & dans un plus grand détail. On a vû ci-devant qu'Oſée fils d'Ela, ayant tué Phacée fils de Romélie, Roi d'Iſraël, s'empara de ſon Royaume. Oſée fit le mal devant le Seigneur; mais il fut moins corrompu que les Rois d'Iſraël qui l'avoient précédé (*b*); il n'empêcha pas ſes ſujets de ſuivre leur dévotion, en adorant le Seigneur, & en allant même à Jeruſalem, pour y rendre leurs devoirs au Dieu de leurs peres. On prétend que les veaux d'or ayant été enlevez par les Aſſyriens, ce Prince ne ſe mit plus en peine d'en faire de nouveaux, ni de ſoutenir leur culte.

(*a*) 4. *Reg.* XVIII. 8.
(*b*) *Vide Iſaï.* XIV. 31. & *Comment. in Iſaï.* XIV. 29.

Oſée étoit tributaire du Roi d'Aſſyrie ; car depuis Phul, les Rois d'Iſraël avoient été aſſujettis à cette Puiſſance. Et dès le commencement du regne d'Oſée, le Roi d'Aſſyrie étoit venu dans le Royaume de Samarie, pour exiger de lui les tributs & les obéïſſances qu'il prétendoit lui être dûës. Oſée ſe ſoumit, & demeura paiſible pendant quelques années. Mais ſe laſſant de cette ſervitude, il prit des meſures ſecrettes avec Sua Roi d'Egypte, qui devoit lui donner du ſecours contre Salmanaſar Roi d'Aſſyrie. Celui-ci informé du deſſein d'Oſée, ſe hâta de marcher contre Samarie, & de prévenir ſon ennemi.

AN DU M. 3283.
Avant J. C. 717.
Avant l'Ere vulg. 721.

CHAPITRE XLVIII.

Priſe de Samarie. Fin du Royaume des dix Tribus.

Salmanaſar avoit ſuccédé à Téglatphalaſar, dont on a déja parlé : il amena ſon armée dans les terres d'Iſraël, y fit de grands dégâts, & vint mettre le ſiége devant Samarie. Cette Ville ſe défendit pendant trois ans ; mais enfin elle fut obligée de ſe rendre. Oſée fut pris, chargé de chaînes, & envoyé dans l'Aſſyrie. Cela arriva la neuviéme année d'Oſée, & la quatriéme d'Ezechias Roi de Juda. Les Prophétes nous décrivent ſouvent l'extrême conſternation où ſe trouverent alors les Iſraëlites, abandonnez du ſecours du Seigneur, & de la préſence de ſes Prophétes. Ils avoient inutilement recours à des viſions vaines & illuſoires ; & dans leur déſeſpoir, ils diſoient aux montagnes : *Tombez ſur nous ;* & aux collines : *Couvrez-nous* (*a*). L'ennemi exerça contre les habitans de Samarie tout ce que ſa rage put lui inſpirer de cruautez. Il fit ouvrir les femmes

(*a*) *Oſée* x. 4. 5. 6. 7.

AN DU M. 3283.
Avant J. C. 717.
Avant l'Ere vulg. 721.

Salmanasar succeda à Teglatphalasar l'an du monde 3271. & vint contre Samarie l'an 3279.

Osée se revolta contre Salmanasar l'an du Monde 3279.

Samarie fut prise en 3285.

enceintes, & froissa leurs fruits contre terre. (a) Samarie fut réduite en un monceau de pierres, (b) & demeura long-tems en cet état.

Salmanasar prit tout ce qu'il trouva d'habitans dans la Ville & dans tout le païs, & les transporta au-delà de l'Euphrate, dans le païs de Hola, dans Hobar, ou près du Chaboras & du fleuve Gozan, & dans les villes des Medes. Ainsi finit le Royaume d'Israël, après avoir duré 254. ans, depuis sa séparation du Royaume de Juda, arrivée sous Jéroboam fils de Nabath. Le Seigneur après avoir long-tems souffert les infidélitez & les prévarications des Israëlites, les livra enfin à leurs ennemis, & les éloigna de devant sa face. Ils avoient mérité d'éprouver toute la rigueur de sa colere, par les Idoles qu'ils avoient adorées, par les abominations dans lesquelles ils s'étoient soüillez sur toutes leurs collines & dans tous leurs bois de futaye. Depuis que Jéroboam fils de Nabath eut introduit parmi eux le culte des veaux d'or, ils se séparerent de l'obéïssance qu'ils devoient au Seigneur. Losqu'Achab & Jezabel y eurent introduit les Divinitez des Cananéens, les Israëlites embrasserent avec ardeur le culte de ces nouvelles Déïtez. Jehu proscrivit les Idoles de Baal & d'Astarte, & des autres Divinitez Phéniciennes : mais ni lui, ni ses successeurs ne voulurent jamais renoncer à l'Idolâtrie des veaux d'or. L'Ecriture leur reproche encore, d'avoir adoré les astres & la milice du Ciel ; d'avoir fait passer leurs enfans par le feu ; d'avoir eu des divinations

(a) *Osée* XIV. 1. — (b) *Mich.* 1. 6.

& des augures ; d'avoir méprisé les Prophétes, & de s'être soüillez par toutes sortes de désordres. Voilà quelles furent les véritables causes de la ruïne du Royaume des dix Tribus.

AN DU M. 3283. Avant J. C. 717. Avant l'Ere vulg. 721.

CHAPITRE XLIX.

Dispersion des Israëlites après la prise de Samarie.

Après la prise de Samarie & la chûte du Royaume des dix Tribus, une partie des Israëlites, qui étoit échappée à la fureur des Assyriens, se retira en Egypte, (*a*) & une autre partie se sauva dans les terres d'Ezechias Roi de Juda, (*b*) où ils se réünirent à leurs freres, & embrasserent petit à petit l'ancienne Religion de leurs ancêtres, jusqu'à ce qu'enfin Josias les obligea tous de quitter leurs superstitions, & de rentrer dans la pratique des cérémonies & des Loix de Moïse. Entre les captifs emmenez pat Salmanasar au-delà de l'Euphrate, celui qui se distingua le plus par sa pieté, fut Tobie, dont il faut ici donner l'Histoire. Il étoit de la Tribu de Nephtali, & de Cadés, qui en étoit Capitale. Pendant qu'il demeura dans son païs, il fut toûjours attaché aux loix & aux cérémonies du Seigneur ; & pendant que ceux de sa Tribu alloient adorer les veaux d'or, il se déroboit de leur compagnie, & se rendoit à Jerusalem aux jours des trois grandes Fêtes, & payoit fidélement les prémices & les dîmes de tous ses biens. Il étoit aussi très-ponctuel à donner la seconde & la troisiéme dîme ordonnée par la Loi, en faveur du pauvre & de l'orphelin. Il se maria à une femme de sa Tribu nommée Anne, & il en eut un fils à qui il donna le nom

Histoire de Tobie.

(*a*) *Osée* VIII. 13. IX. 3.
(*b*) 2. *Par.* XXXIV. 6. 9. 33. 4. | *Reg.* XXIII. 19.

An du M. 3283. Avant J. C. 717. Avant l'Ere vulg. 721.

Tobie est mené en captivité à Ninive.

de Tobie, & lui inspira de bonne heure l'amour & la crainte de Dieu, & l'éloignement de tout peché. (*a*)

Ayant été fait captif par Salmanasar, il fut mené à Ninive, & durant sa captivité il n'abandonna point la voïe de la vérité. Il faisoit part à ses freres qui étoient captifs avec lui, de tout ce qu'il pouvoit avoir; & pendant que tous les autres Israëlites mangeoient parmi les payens des viandes impures, & défenduës par la Loi, il se conserva toûjours pur, & ne se soüilla jamais dans leurs repas. Dieu lui fit trouver grace aux yeux de Salmanasar Roy d'Assyrie: il avoit la liberté d'aller où il vouloit, & de faire ce qu'il lui plaisoit; il avoit même un emploi à la Cour: & étant un jour à Ragés ville des Medes, il y prêta dix talens d'argent, (*b*) qu'il avoit ramassés des dons que le Roi lui avoit faits; il les prêta, dis-je, à Gabélus un de ses parens, qui se trouva dans la pauvreté; ou plutôt il les lui confia comme un dépôt.

Salmanasar étant mort, & Sennachérib lui ayant succedé, Tobie eut de nouvelles occasions d'exercer sa charité envers ses freres, contre qui Sennachérib avoit conçû une haine mortelle. Tobie alloit tous les jours les consoler, en leur faisant part de ce qu'il avoit; il prenoit sur tout un grand soin de la sépulture des morts. La haine de Sennachérib s'augmenta encore depuis sa malheureuse expédition contre

(*a*) *Deut.* XIII. 22. *Tob.* I. 5. 6. 7. 8.

(*b*) *Tob.* I. 2. 3. II. 12. Les dix talens d'argent valoient 48712 liv. 17. f. 6. den.

Ezechias Roy de Juda, dont nous parlerons ci-après. (*a*) Ce Prince revint à Ninive outré de colere, & fit mourir plusieurs Israëlites, à qui Tobie ne manqua point selon sa coutume, de rendre les derniers devoirs. Le Roi en ayant été informé, fit saisir tout son bien, & commanda qu'on le mît à mort. Tobie dépoüillé de toutes choses, se sauva secretement avec sa femme & son fils, & trouva moyen de se dérober à la colere du Roi, parce qu'il avoit plusieurs amis qui l'aiderent dans cette extrémité. Quarante-cinq jours après, Sennachérib ayant été tué par ses deux fils, Tobie revint à Ninive, & obtint la restitution de tous ses biens, par le crédit d'Achiachus son parent, qui avoit un grand pouvoir à la Cour d'Assaradon, successeur de Sennachérib.

AN DU M. 3317. Avant J. C. 683. Avant l'Ere vulg. 687.

Tobie perd la vûë par accident.

Tobie continua ses exercices de charité jusqu'à la cinquante-sixiéme année de son âge. Alors Dieu voulut éprouver sa patience, & lui procurer de nouveaux sujets de mériter. (*b*) Un jour qu'il avoit préparé un grand repas dans sa maison, à cause que c'étoit une Fête solemnelle du Seigneur, il envoya son fils inviter quelqu'un de sa Tribu de venir manger avec lui. Son fils y alla, & étant de retour dans la maison, il dit à son pere qu'il avoit trouvé dans la place le corps d'un Israëlite qui avoit été tué, & qui demeuroit là sans sépulture. Tobie se leva aussitôt de table, laissant son dîner, fit enlever le corps mort, & le cacha dans sa maison, pour l'enterrer

(*a*) Voyez le Grec & le Comment. *Tob.* I. 17.

(*b*) *Tob.* II.

AN DU M. 3317. Avant J. C. 683. Avant l'Ere vulg. 687.

plus sûrement pendant la nuit. Après cela il commença à manger avec larmes, voyant les effets sensibles des menaces que Dieu avoit faites autrefois à son peuple par ses Prophétes. Ses parens & ses amis lui disoient de modérer son zéle, & lui représentoient le danger auquel il s'exposoit. Mais Tobie étoit sourd à tous ces avis, aimant mieux obéïr à Dieu qu'aux hommes, & préférant son devoir à toutes les considérations humaines.

Vers le même tems, après s'être fatigué dans ses exercices ordinaires de charité, & étant revenu dans sa maison bien avant dans la nuit, il n'osa entrer dans l'intérieur du logis, à cause de la soüillure qu'il avoit contractée par l'attouchement d'un mort. Il se coucha donc au pied d'un mur, & s'endormit. Mais pendant qu'il dormoit, il tomba dans ses yeux de la fiente chaude d'irondelle, ce qui lui causa de grandes douleurs & lui fit bien-tôt perdre la vûë. Un accident si fâcheux ne l'attrista point; il demeura humblement & paisiblement soûmis aux ordres de la Providence. Ses parens & ses amis se railloient de sa patience; mais tout cela ne l'ébranla point. Sa femme réduite à la derniere pauvreté, étoit obligée d'aller tous les jours travailler à la journée, & de faire de la toile, ou des étoffes, pour gagner sa vie & celle de son mari. Un jour on lui donna un chevreau, & Tobie l'ayant entendu crier, dit qu'on prît garde que ce chevreau n'eût été dérobé. Alors la patience échappa à sa femme, & elle ne put s'empêcher de lui insulter en lui disant : Vraiment nous voilà bien récompensez de toutes vos bonnes œuvres & de vos aumônes. Vous voyez à présent à

quoi

quoi se terminent toutes vos espérances.

AN DU M. 3317. Avant J. C. 683. Avant l'Ere vulg. 687.

Tobie frappé de ce reproche (*a*), commença à pleurer & à dire : Seigneur, vous êtes juste, & tous vos jugemens ne sont que miséricorde, vérité & justice. Je confesse aujourd'hui que mes iniquitez & celles de mes peres, nous ont justement mérité tous les maux que nous souffrons, exposez au pillage, à la captivité, à la mort, aux insultes, & à la raillerie de nos ennemis. Seigneur, ne tirez point vengeance de mes pechez, ni de ceux de mes parens ; mais traitez-moi selon vôtre miséricorde, & commandez que mon ame soit reçûë en paix ; parce que désormais la mort m'est plus douce & plus avantageuse que la vie.

CHAPITRE LI.

Priere de Sara fille de Raguël.

Le même jour, Sara (*b*) fille de Raguël d'Ecbatanes, parent de Tobie, touchée des reproches que lui fit une de ses servantes, adressa aussi sa priere à Dieu, & lui demanda qu'il la retirât du monde. Elle avoit déja épousé sept maris l'un après l'autre, & un démon nommé Asmodée les avoit tuez dès qu'ils avoient voulu s'approcher d'elle. Un jour donc comme elle reprenoit sa servante pour quelque faute qu'elle avoit faite, celle-ci lui répondit en colere : Que jamais nous ne voiyons de vous ni fils, ni fille, meurtriere de vos maris ; voulez-vous me tuer aussi, comme vous avez déja tué sept maris ? A ces paroles, Sara monta dans sa chambre qui étoit au haut de la maison, & y demeura trois jours & trois nuits sans boire & sans manger, priant Dieu continuellement, qu'il lui plût la délivrer de l'oppro-

(*a*) *Tob.* III. | (*b*) *Tob.* III. 7. 8. *&c.*

AN DU M. 3317. Avant J. C. 683. Avant l'Ere vulg. 687.

bre, ou la tirer du monde : Car vous savez, Seigneur, ajoûta-t-elle, que je n'ai jamais desiré un mari, & que j'ai conservé mon ame pure de tous les mauvais desirs ; je n'ai jamais eu de commerce avec ceux qui vivent dans la licence ; si j'ai reçû un mari, ç'a été dans vôtre crainte, & non pour contenter ma passion. J'étois peut-être indigne de ceux qu'on m'a donnez, ou eux-mêmes n'étoient pas dignes de moi, parce que vous m'aviez peut-être réservée pour un autre époux. Vos conseils sont justes & impénétrables, & quiconque vous rend le culte qui vous est dû, doit s'attendre d'obtenir enfin miséricorde, quoique vous l'éprouviez, ou que vous le châtiïez dans cette vie.

Tobie envoye son fils à Ragés de Medie. An du Monde 3322. avant J. C. 678. avant l'Ere vulg. 682.

La priere de Sara, & celle de Tobie furent présentées en même-tems devant le trône du Très-Haut, & Raphaël l'Ange du Seigneur fut envoyé pour les secourir tous deux, & pour les tirer de l'affliction & de l'opprobre où ils étoient. Et voici comment la chose s'exécuta. Tobie croyant que l'heure de sa mort n'étoit pas éloignée (*a*), & que Dieu avoit exaucé la priere qu'il lui avoit faite de le tirer du monde, fit venir son fils, & lui dit : Lorsque Dieu aura disposé de moi, ensevelissez mon corps, & honorez vôtre mere tous les jours de sa vie. Vous devez savoir combien vous lui devez, & tout ce qu'elle a fait pour vous. Après sa mort, vous l'enterrerez auprès de moi. Ayez Dieu dans l'esprit tous les jours de vôtre vie ; observez fidélement ses Ordonnances, & gardez-vous de consentir jamais à

(*a*) *Tob.* IV.

aucun péché. Faites l'aumône autant que vous le pourrez, & ne détournez jamais vôtre visage d'aucun pauvre, si vous voulez que Dieu ne se détourne pas de vous. Les aumônes que vous ferez dans ce monde, seront un trésor que vous vous amasserez dans le Ciel. L'aumône délivre de tout péché & de la mort, & ne laissera point tomber l'ame dans les ténébres. Evitez toute impureté, & hors vôtre femme seule, n'en desirez & n'en regardez aucune autre. Ne souffrez jamais que l'orgüeil vous domine; car c'est par l'orgüeil que tous les maux ont commencé. Que la récompense du mercenaire ne demeure pas chez vous jusqu'au lendemain, & ne faites jamais à un autre ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. Mettez vôtre pain & vôtre vin sur le tombeau du Juste. (C'étoit la coûtume des Hebreux d'en user ainsi, & de mettre sur les tombeaux des morts quelque nourriture, qui étoit mangée par les pauvres (*a*).) Prenez toujours conseil d'un homme sage. Benissez Dieu en tout tems, & demandez-lui qu'il vous conduise, puisqu'il est le seul Arbitre souverain de toutes choses.

Après lui avoir donné ces avis, il lui dit qu'il avoit autrefois donné en dépôt à Gabélus de Ragés en Medie, une somme de dix talents d'argent, & lui ordonna de faire ses diligences pour retirer cette somme. Le jeune Tobie répondit à son pere: Mon pere, je ferai tout ce que vous m'avez recommandé; mais à l'égard de cet argent, je ne sai comment

(*a*) Voyez nôtre Commentaire sur Tob. IV. 18.

An du M. 3322. Avant J. C. 678. Avant l'Ere vulg. 682.

je m'y prendrai (*a*). Je ne connois point Gabélus, & lui ne me connoît point, & je ne ſai pas le chemin de Ragés. Son pere lui dit : J'ai entre les mains ſon reçû ſigné de ſa main ; dès que vous le lui montrerez, il vous rendra cette ſomme. Allez préſentement, cherchez quelque homme fidéle, qui puiſſe aller avec vous, & vous conduire, en lui payant ſes peines, afin que vous puiſſiez retirer cet argent pendant que je ſuis encore en vie.

L'Ange Raphaël conduit le jeune Tobie dans ſon voyage.

Le jeune Tobie alla auſſi-tôt ſur la place de Ninive, & y trouva un jeune homme de bonne mine, & d'un air majeſtueux, qui étoit ceint, comme prêt à marcher ; c'étoit l'Ange Raphaël, que Dieu avoit deſtiné pour le conduire : mais Tobie ne le connut point, & le prenant pour un voyageur, il lui demanda qui il étoit, & s'il ſavoit le chemin de la Medie. J'ai même demeuré, dit-il, quelque tems chez Gabélus nôtre frere, qui demeure à Ragés de Medie, dans les montagnes d'Ecbatanes. Tobie le pria de l'attendre un moment, juſqu'à ce qu'il eût parlé à ſon pere ; & en même-tems il lui alla dire la bonne rencontre qu'il avoit faite. Tobie admirant cet événement, fit prier le jeune homme d'entrer ; & après s'être ſaluez réciproquement, Tobie lui demanda s'il pouvoit conduire ſon fils chez Gabélus dans la ville de Ragés, en lui donnant au retour ce qui lui ſeroit dû pour ſes peines. Le jeune homme s'y engagea, & dit à Tobie par forme de ſouhait ou de prédiction, que bien-tôt le Seigneur le guériroit de ſon mal, qui l'empêchoit de voir le jour. Le bon vieil-

(*a*) *Tob.* v.

lard ajoûta : Dites-moi, je vous prie, de quelle famille vous êtes, & de quelle Tribu? Raphaël lui répondit : Est-ce la famille d'un voyageur, ou un voyageur que vous cherchez pour conduire vôtre fils? Mais de peur que mon silence ne vous cause de l'inquiétude, je suis Azarias fils du grand Ananias. Tobie répondit : Vous êtes d'une race illustre; mais je vous prie de ne point trouver mauvais si j'ai desiré connoître vôtre extraction.

An du M. 3322. Avant J. C. 678. Avant l'Ere vulg. 682.

Après donc qu'on eut préparé tout ce qui étoit nécessaire pour le voyage, Tobie dit adieu à son pere, & partit avec l'Ange, qu'il ne connoissoit point (*a*). Ils arriverent la premiere nuit à une hôtellerie publique au bord du Tigre : & sur le soir Tobie étant allé se laver les pieds dans le fleuve, un très-grand poisson s'avança contre lui pour le dévorer. Tobie effrayé jetta un grand cri, & l'Ange lui dit : Saisissez-le par les ouyes, & le tirez à terre. Il le saisit, & le tira à lui. Alors l'Ange lui dit de l'ouvrir, d'en prendre le cœur, le fiel & le foye; & il ajoûta : Si vous mettez un morceau de ce cœur sur les charbons, la fumée qui en sort chasse toute sorte de démons, soit d'un homme, ou d'une femme, ensorte qu'il n'y revient jamais. Le fiel est bon pour guérir les tayes des yeux. A l'égard du reste de la chair, ils en firent rôtir une partie pour leur repas, & salerent le reste, qu'ils porterent avec eux pour leur voyage jusqu'à ce qu'ils arrivassent à Ragés.

CHAPITRE LI.

Tobie envoye à Ecbatanes.

Etant près d'Ecbatanes, Tobie dit à l'Ange : Où voulez-vous que nous logions? Il répondit : Il y a

(*a*) *Tob.* VI.

AN DU M. 3322. Avant J. C. 678. Avant l'Ere vulg. 682.

ici un homme nommé Raguël, qui est vôtre parent; il a une fille unique nommée Sara, qui est sa seule héritiere; il doit vous la donner selon la Loi, comme à son plus proche parent; ainsi il faut que nous allions loger chez lui, & que vous la lui demandiez en mariage. Tobie répliqua : J'ai appris qu'elle avoit épousé sept maris, & qu'un démon les avoit tous fait mourir; je crains qu'il ne m'en arrive de même, & que ma mort n'accable de douleur mon pere & ma mere, & ne les conduise au tombeau. L'Ange lui dit : Je vais vous dire qui sont ceux sur qui le démon a du pouvoir. Ceux qui s'engagent dans le mariage, & ne songent qu'à satisfaire leur brutalité & leur sensualité, comme les chevaux & les animaux sans raison, bannissant Dieu de leur cœur & de leur esprit; ce sont ceux-là sur qui le démon a du pouvoir (*a*). Mais pour vous, après avoir épousé cette fille, lorsque vous serez dans la chambre nuptiale avec elle, vivez en continence pendant trois jours, & appliquez-vous à la priere. Et la premiere nuit mettez dans le feu le foye du poisson que vous avez pris dans le Tigre, & il fera fuïr le démon. La seconde nuit vous serez associé aux saints Patriarches, & la troisiéme nuit vous recevrez la bénédiction de Dieu, afin qu'il naisse de vous des enfans d'une heureuse constitution, & d'une parfaite santé. Enfin la troisiéme nuit étant passée, vous prendrez cette fille dans la crainte de Dieu, & dans la vûë d'avoir des enfans.

Ils entrerent ensuite chez Raguël, qui les reçut

(*a*) *Tob.* VII.

avec joye ; & Raguël ayant jetté les yeux ſur le jeune Tobie, dit à Anne ſa femme : Ce jeune homme a bien de l'air de nôtre couſin Tobie. Il leur demanda enſuite qui ils étoient ; & Raphaël lui déclara qu'ils étoient de la Tribu de Nephtali, & que ce jeune homme étoit fils de Tobie, dont il venoit de parler. En même-tems Raguël ſe jetta à ſon coû, & l'embraſſant avec larmes, il le combla de bénédictions. Anne & Sara ſa fille ſe mirent à pleurer de joye (*a*).

AN DU M. 3322. Avant J. C. 678. Avant l'Ere vulg. 682.

Mariage du jeune Tobie avec Sara fille de Raguël.

Raguël ayant fait préparer un feſtin pour ſes hôtes, comme il les prioit de ſe mettre à table, Tobie lui dit qu'il ne boiroit ni ne mangeroit, qu'il ne lui eût accordé une demande qu'il avoit à lui faire, & qu'il ne lui eût promis Sara pour femme. Raguël qui craignoit qu'il n'arrivât à Tobie ce qui étoit arrivé aux ſept premiers maris de Sara, faiſoit difficulté de répondre : mais Raphaël lui dit : Ne craignez point de donner vôtre fille à ce jeune homme ; parce qu'il craint Dieu, & que c'eſt à lui que Dieu la deſtine : c'eſt pour cela que nul autre n'a pû l'avoir pour épouſe.

Raguël raſſûré promit ſa fille au jeune Tobie, & prenant la main droite de ſa fille, il la mit dans celle de Tobie, & il dit : Que le Dieu d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob ſoit avec vous, qu'il vous uniſſe, & qu'il vous comble de bénédictions. En même-tems il dreſſa le contrat de mariage, & après cela ils firent le feſtin en beniſſant Dieu. Enſuite la mere fit entrer ſa fille dans la chambre nuptiale, & Sara ſe mit à pleurer. Mais la mere la conſola, & lui ſou-

(*a*) *Tob.* VII.

An du M. 3322. Avant J. C. 678. Avant l'Ere vulg. 682.

haita la faveur & la consolation du Ciel. Après le souper (*a*), on conduisit Tobie au lieu où elle étoit. Alors Tobie tira de son sein une partie du foye du poisson, & le mit sur les charbons; & Raphaël saisit le démon, & l'alla invisiblement enchaîner dans les déserts de la haute Egypte. Tobie dit ensuite à son épouse: Prions Dieu cette nuit & les deux jours suivans, & gardons la continence; après quoi nous vivrons dans nôtre mariage: car nous sommes les enfans des Saints, & nous ne devons pas nous marier comme les Payens, qui ne connoissent point Dieu. Ils se mirent donc à prier & à loüer Dieu, & Tobie disoit: Vous savez, Seigneur, que ce n'est pas pour satisfaire ma passion que je prends ma sœur pour être ma femme, mais dans le seul desir d'avoir des enfans, par lesquels vôtre Nom soit béni dans tous les siécles. Après cela ils se coucherent dans la bienséance & l'honnêteté convenables.

Vers le chant du coq Raguël appella ses serviteurs, & ils allerent avec lui faire une fosse, craignant qu'il ne fût arrivé à Tobie, comme aux sept autres. Et étant de retour, il dit à sa femme d'envoyer une servante pour voir s'il étoit mort, afin qu'on l'enterrât avant qu'il fût jour. Mais cette servante rapporta, qu'elle les avoit trouvez tous deux en parfaite santé, qui dormoient dans un même lit. Le lendemain Raguël fit un grand festin à tous ses voisins & à ses amis, & conjura Tobie de demeurer avec lui pendant deux semaines; lui donnant dès-lors la moitié de tout ce qu'il possédoit, & lui pro-

(*a*) *Tob.* VIII.

mettant

mettant par écrit de lui laisser tout le reste après sa mort. Tobie ne put refuser à Raguël la demande qu'il lui faisoit ; & ayant appellé l'Ange qu'il croyoit un homme, il lui dit (*a*) : Azarias, mon frere, je ne puis assez vous marquer combien je vous suis redevable ; quand je me rendrois vôtre esclave, je ne reconnoîtrois que très-imparfaitement vos services ; j'ai encore une grace à vous demander, qui est que vous alliez à Ragés, demander à Gabélus le dépôt qu'il a reçû de mon pere, & le prier de venir ici vers nous. Vous savez que mon pere compte les jours, & que si je tarde un jour de plus, son ame sera accablée de douleur & d'ennui.

AN DU M. 3322. Avant J. C. 678. Avant l'Ere vulg. 682.

Raphaël prit donc quatre serviteurs de Raguël avec deux chameaux, & ils s'en allerent à Ragés. L'Ange montra à Gabélus son reçû signé de sa main, & retira de lui la somme en question ; en même-tems il lui raconta le mariage du jeune Tobie, & l'invita de venir avec lui à ses nôces. Gabélus y vint, embrassa Tobie, lui souhaita toute sorte de bonheur, & on se mit à table, où tout se passa dans la modestie, & dans la crainte du Seigneur.

Inquiétude de Tobie pour son fils absent.

Cependant Tobie le pere (*a*), voyant que son fils différoit de revenir, étoit en peine de lui, & craignoit que peut-être Gabélus ne fût mort, & qu'il ne se trouvât personne pour lui rendre son argent. D'un autre côté Anne sa femme versoit des larmes, & ne pouvoit se consoler ; elle disoit : Ah ! mon fils, mon fils, pourquoi vous avons-nous envoyé si loin, vous qui étiez la lumiere de nos yeux, le bâton de

(*a*) *Tob.* x.

An du M. 3322. Avant J. C. 678. Avant l'Ere vulg. 682.

nôtre vieillesse, le soulagement de nôtre vie, & l'espérance de nôtre postérité? Qu'étoit-il besoin de vous éloigner ainsi de nous, puisque vous seul nous teniez lieu de toutes choses? Et sortant tous les jours de sa maison, elle alloit sur les chemins, & regardoit de tous côtez, pour tâcher de le découvrir de loin quand il viendroit.

Raguël d'un autre côté désirant de retenir le jeune Tobie, lui disoit: Demeurez ici, & j'envoyerai à Tobie vôtre pere des nouvelles de vôtre santé. Mais le jeune Tobie le conjura avec tant d'instances de le laisser partir, qu'enfin il lui remit sa femme entre les mains, & la moitié de tout ce qu'il possédoit en serviteurs, en servantes, en troupeaux, en argent, & le laissa aller plein de santé & de joïe, en lui disant: Que l'Ange du Seigneur soit avec vous dans vôtre chemin, qu'il vous conduise jusques chez vous sans aucun péril; puissiez-vous trouver vôtre pere & vôtre mere en santé, & que mes yeux puissent voir vos enfans avant ma mort. Après cela le pere & la mere parlant à leur fille, lui recommanderent d'honorer son beau-pere & sa belle-mere, d'aimer son mari, de regler sa famille, de bien gouverner sa maison, & de se conserver irrépréhensible en toutes choses.

S'étant donc mis en chemin (*a*), ils arriverent à Charan en onze jours, & l'Ange dit à Tobie: Vous savez l'état où vous avez laissé vôtre pere, il seroit à propos que nous allassions devant, pendant que vos domestiques suivront lentement avec vôtre femme

(*a*) *Tob.* XI.

& toutes vos bêtes. Tobie y consentit. L'Ange l'avertit de prendre du fiel du poisson, dont il auroit besoin pour la guérison de son pere, & ils partirent. Anne, mere de Tobie, alloit cependant tous les jours s'asseoir sur le chemin, au haut d'une montagne, d'où elle pouvoit découvrir de loin; & l'ayant apperçû qui venoit, elle courut en donner avis à son mari. Peu de tems après le chien qui avoit suivi Tobie arriva à la maison, & Tobie le pere donnant la main à un serviteur, alla avec empressement audevant de son fils; il l'embrassa, pleurant de joïe, sa mere en fit de même; puis ayant rendu graces à Dieu, ils s'assirent; & le jeune Tobie prenant du fiel du poisson, en oignit les yeux de son pere. Une demie heure après, une petite taye blanche semblable à la pellicule qui couvre l'intérieur de l'œuf, sortit de ses yeux, & aussi-tôt il commença à voir. Alors ils commencerent tous à loüer Dieu.

AN DU M. 3322.
Avant J. C. 678.
Avant l'Ere vulg. 682.

CHAPITRE LII.

L'Ange Raphaël découvre aux deux Tobies qui il est.

Sara femme du jeune Tobie arriva aussi sept jours après en parfaite santé, avec tous ses serviteurs & ses troupeaux. Tous les parens & les amis de Tobie vinrent se réjoüir avec lui de tant d'heureux succès, & firent un festin qui dura sept jours, avec de grandes réjoüissances. Après cela Tobie dit à son fils (*a*): Que pourrons-nous donner à ce saint homme qui a été avec vous? Il répondit: Mon pere, que pouvons-nous lui donner qui ait quelque proportion avec ce qu'il a fait pour moi? Je vous prie de le supplier d'accepter la moitié de tout le bien que nous avons apporté. Ils firent donc venir l'Ange, & lui

(*a*) *Tob.* XII.

An du M. 3322. Avant J. C. 678. Avant l'Ere vulg. 682.

en firent la propoſition. Mais l'Ange leur parla de cette ſorte en ſecret : Beniſſez le Dieu du Ciel, & rendez-lui gloire devant tous les hommes, parce qu'il a fait éclater ſur vous ſa miſéricorde. Il eſt tems de vous découvrir un myſtere, que vous n'avez pas encore connu. La priere accompagnée du jeûne & de l'aumône, vaut mieux que tous les tréſors du monde. L'aumône délivre de la mort, & efface les péchez : elle fait trouver la miſéricorde & la vie éternelle. Lorſque vous priïez avec larmes, & que vous enſeveliſſiez les morts, j'ai préſenté vos prieres à Dieu ; mais parce que vous lui étiez agréable, il a été néceſſaire que la tentation vous éprouvât. Enfin Dieu touché de vos prieres, m'a envoyé pour vous guérir, & pour délivrer du démon Sara femme de vôtre fils ; car je ſuis l'Ange Raphaël, un des ſept qui ſont toûjours devant le Seigneur.

A ces mots ils furent troublez, & ils ſe proſternerent le viſage contre terre. L'Ange ajoûta : Ne craignez point, la paix ſoit avec vous. Car lorſque j'étois avec vous, j'y étois par la volonté de Dieu, beniſſez-le donc, & chantez ſes loüanges. Il vous a paru que je buvois & que je mangeois avec vous : mais je me nourris d'une viande inviſible & d'un breuvage inconnu aux hommes. Il eſt tems que je retourne à celui qui m'a envoyé. Pour vous, beniſſez Dieu, & publiez toutes ſes merveilles ; en même-tems il diſparut à leurs yeux. Les deux Tobies demeurerent le viſage contre terre, proſternez pendant trois heures, beniſſant Dieu ; & s'étant levez, ils raconterent toutes les merveilles que Dieu avoit faites en leur faveur. Et Tobie le pere, rempli du

Saint-Esprit (*a*), chanta un Cantique d'actions de graces, où il prédit en termes pompeux & élevez le rétablissement de Jerusalem, & la gloire dont cette ville devoit être environnée au retour de la captivité, mais beaucoup davantage après la venuë du Messie. En ce tems-là Jerusalem subsistoit encore; mais Tobie comme Prophéte parloit de sa ruine prochaine, comme d'un événement passé.

AN DU M. 3322. Avant J. C. 678. Avant l'Ere vulg. 682.

Tobie vêcut quarante-deux ans depuis qu'il eut recouvré la vûë (*b*), & il vit les enfans de ses petits-fils. Il vêcut cent deux ans, & fut enterré honorablement à Ninive. Il avoit cinquante-six ans lorsqu'il perdit la vûë, & il la recouvra à soixante. Lorsqu'il sentit que l'heure de sa mort approchoit, il appella Tobie son fils, & les sept enfans qu'il avoit eu de Sara, & il leur dit: La ruine de Ninive est proche; car la parole de Dieu n'est point tombée à terre; & nos freres qui ont été dispersez hors de la terre d'Israël, y retourneront. Le païs d'Israël sera repeuplé, & la Maison de Dieu qui a été brûlée, sera bâtie de nouveau. Ceci doit s'entendre, comme ce qui a été dit ci-devant, dans un sens prophétique; Jerusalem n'étoit pas encore prise, & le Temple subsistoit encore, supposé que les dates de la vie de Tobie soient bien justes. Ce saint homme a pû prophétiser, & parler de tout cela comme s'il eût été déja arrivé. Il ajoûta: Servez le Seigneur dans la vérité, & cherchez à faire toûjours ce qui lui est agréable. Recommandez à vos enfans de pratiquer la justice, de se souvenir de Dieu, de faire l'au-

Tobie recouvre la vûë l'an du M. 3322. Il meurt en 3363. avant J. C. 637. avant l'Ere vulg. 641.

Ninive fut prise l'an du M. 3378. par Astyage & Nabopolassar.

Jerusalem fut prise & le Temple brûlé, l'an du M. 3416. Selon cela elle ne fut prise que plusieurs années après la mort de Tobie: mais le texte Grec fait vivre Tobie 128. ans, jusqu'en 3419. trois ans après la prise de cette ville.

(*a*) *Tob.* XIII. (*b*) *Tob.* XIV.

AN DU M. 3290. Avant J. C. 710. Avant l'Ere vulg. 714.

môme, de rendre au Seigneur les actions de graces que vous lui devez. Aussi-tôt que vous m'aurez enseveli, & que vôtre mere aura été mise auprès de moi dans le même tombeau, ne songez plus qu'à vous hâter de sortir d'ici, car je vois que Ninive comble la mesure de ses iniquitez, & que le Seigneur la fera périr.

Après que le jeune Tobie eut rendu les derniers devoirs à son pere & à sa mere, il sortit de Ninive, avec sa femme & ses enfans, & ses petits-fils, & il retourna à Ecbatanes chez son beau-pere & sa belle-mere, qu'il trouva en santé, & dans une heureuse vieillesse. Il leur ferma les yeux, & leur fit des funérailles honorables. Il recüeillit toute leur succession, & vit les enfans de ses enfans, jusqu'à la cinquiéme génération. Il mourut dans la crainte du Seigneur, étant âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, (a) & ses enfans lui rendirent les derniers devoirs, en persévérant dans la piété & dans la bonne vie, dont ils avoient vû les exemples dans leur pere & dans leur ayeul.

Mort du jeune Tobie.

CHAPITRE XLIII.

Ezechias secouë le joug des Assyriens.

Samarie fut assiégée la quatriéme année d'Ezechias, & la septiéme d'Osée Roi d'Israël, du M. 3280. Elle fut prise trois ans après en 3283.

Nous avons donné tout de suite l'Histoire de Tobie pour ne pas interrompre la narration d'un enchaînement de faits si propres à édifier. Revenons à présent à Ezechias Roi de Juda, dont nous avons vû les heureux commencemens. La prise de Samarie, & la captivité de Tobie tombent dans la sixiéme année de ce Prince. Ezechias las de l'assujettissement où il étoit envers les Assyriens, résolut de secoüer le joug, & de se mettre en liberté. Il

(a) 2. *Par.* XXXIII. 2. 3. 4. *&c.*

prit des liaisons secrettes avec le Roi d'Egypte, & avec celui de Chus, qui regnoit dans cette partie de l'Arabie qui confine à l'Egypte, & qui s'étend sur le bord oriental de la mer Rouge (*a*), enfin il se déclara la quatorziéme année de son regne, & refusa de payer le tribut accoûtumé. Sennacherib Roi des Assyriens informé de cette révolte, marcha contre la Judée; il prit d'abord les Villes qu'il trouva sur sa route (*b*), Haï, Bethel, Gabaon, Gabaa, Magron, Machmas, & quelques autres. Isaïe nous décrit d'une maniere prophétique l'embarras où l'on se trouva alors dans la Judée. Ce Prophéte avoit prédit deux ans auparavant la défaite des Assyriens, la consternation d'Ezechias & de Jerusalem, & l'inutilité du secours qu'il attendoit de l'Egypte(*c*); le bonheur qui devoit suivre la défaite des Assyriens, & la liberté dont on devoit joüir après cette tempête. L'événement vérifia toutes ses prédictions.

AN DU M. 3291.
Avant J. C. 709.
Avant l'Ere vulg. 713.

Isaïe avoit prédit la guerre de Sennacherib contre Juda dès l'an du Monde 3289. Sennacherib vint en Judée en 3291.

Ce fut aussi vers ce même tems que le Prophéte Michée de Morasthi (*d*) dit en parlant à tout le peuple de Juda dans Jerusalem: Voici ce que dit le Seigneur des armées: Sion sera labourée comme un champ, & Jerusalem sera réduite en un monceau de pierres, & la montagne du Temple sera comme une forêt d'arbres de futaye. Ezechias & le peuple de Juda, au lieu de le condamner à mort, s'humilierent devant le Seigneur, & saisis d'une crainte

Prophétie de Michée contre Jerusalem.

(*a*) 4. *Reg.* XVIII. 24. XIX. 9.
(*b*) *Isaï.* X. 28. 29.
(*c*) *Isaï.* XXIX. XXX. XXXI. XXXII. XXXIII.
(*d*) *Jerem.* XXVI. 18. 19.

An du M. 3291. Avant J. C. 709. Avant l'Ere vulg. 713.

salutaire, ils firent pénitence, & Dieu détourna les malheurs dont ils étoient menacez.

Le Roi donc voyant que Sennacherib s'avançoit, (*a*) & que tout l'effort de la guerre alloit tomber sur Jerusalem, tint conseil avec ses principaux Officiers, & tous convinrent qu'il falloit boucher les sources des fontaines de Siloë & de Gihon, qui étoient hors la Ville, & le torrent de Cedron qui couloit à l'orient de Jerusalem, afin que si les Assyriens venoient pour l'assiéger, ils ne pussent que difficilement trouver de l'eau pour leur armée. Le Roi fit donc assembler beaucoup de monde pour l'exécution de ce projet. De plus il rebâtit avec grand soin tous les murs qui avoient été négligez, & répara toutes les bréches qui y étoient. Il bâtit des tours par-dessus les murs, & fit faire une seconde muraille, ou un avant-mur par dehors. Il donna ordre que l'on forgeât des armes de toutes sortes, & il ne négligea rien pour se mettre en état de soûtenir tout le premier effort des ennemis; car il comptoit toûjours sur le secours des Rois d'Egypte & de Chus.

Il nomma ensuite des Officiers pour commander son armée, & ayant assemblé tout son monde dans la place, qui étoit à la porte de la Ville, il les harangua, & les exhorta à prendre cœur, & à mettre leur confiance dans le secours du Seigneur. Que la multitude des combattans qui accompagne le Roi d'Assyrie ne nous effraye point, dit-il, il y a beaucoup plus de monde avec nous, qu'avec lui: tout ce qui

(*a*) 2. *Par.* XXXII. 2. 3. 4. *&c.*

est

AN DU M. 3291.
Avant J. C. 709.
Avant l'Ere vulg. 713.

est avec lui n'est qu'un bras de chair ; mais nous avons avec nous le Seigneur nôtre Dieu, qui combattra pour nous. Ces paroles inspirerent un nouveau courage aux troupes du Roi ; elles devinrent invincibles sous un Prince si religieux & si prudent. Sennacherib voyant la résolution d'Ezechias, ne jugea pas à propos d'attaquer aussi-tôt Jerusalem, il aima mieux faire le dégât dans le païs, & réduire les autres places fortes, pour obliger le Roi de Juda à rentrer dans lui-même, par la vûë du danger qui l'environnoit de toutes parts. Il s'attacha au siége des principales Villes de la partie méridionale du païs de Juda. Il assiégea d'abord Lachis ; & ce fut apparemment pendant ce tems qu'arriva la maladie d'Ezechias (*a*). C'étoit ou une esquinancie, ou une aposthume, qui le réduisit bien-tôt à l'extrémité. Le Prophéte Isaïe (*b*) l'étant venu trouver, lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : Mettez ordre à vos affaires, car vous ne vivrez pas davantage, & vous mourrez. Alors Ezechias se tournant la tête vers la muraille, fit sa priere au Seigneur, en ces termes : Souvenez-vous, Seigneur, de quelle maniere j'ai marché devant vous dans la droiture, & avec un cœur parfait, & avec quel zele j'ai cherché à faire ce qui vous étoit agréable. Et en disant cela il versa une grande abondance de larmes.

Maladie d'Ezechias.

(*a*) Ezechias ne regna que vingt-quatre ans, 4. *Reg.* XVIII. 2. Il avoit déja regné quatorze ans, lorsque Sennacherib marcha contre lui, 4. *Reg.* XVIII. 13. & *Isaï.* XXXVI. 1. Il en regna encore quinze depuis sa guérison, 4. *Reg.* XX. 6. & *Isaï.* XXXVIII. 5. ce qui fait vingt-neuf ans. Sa maladie arriva donc la quatorziéme année de son regne.

(*b*) *Isai.* XXXVIII. 1. & *seq.* 4. *Reg.* XX.

AN DU M. 3291. Avant J. C. 709. Avant l'Ere vulg. 713.

Iſaïe n'avoit pas encore paſſé la moitié du veſtibule du Palais, lorſque le Seigneur lui ordonna de retourner porter de meilleures nouvelles à Ezechias. Il vint lui dire : Voici ce que dit le Seigneur le Dieu de David vôtre pere : J'ai entendu vôtre priere, & j'ai vû vos larmes, je vous ai guéri, & vous irez dans trois jours au Temple du Seigneur. J'ajoûterai quinze années aux jours de vôtre vie ; je vous délivrerai, vous & cette Ville de la main du Roi des Aſſyriens, & je la protégerai à cauſe de moi-même, & en conſidération de David mon ſerviteur. En même-tems le Prophéte dit aux ſerviteurs du Roi : Apportez-moi une maſſe de figues ſéches. Ils la lui apporterent, & il l'appliqua ſur l'ulcere du Roi. Alors Ezechias dit à Iſaïe : Quel ſigne aurai-je que le Seigneur me guérira, & que j'irai au Temple dans trois jours ? Iſaïe lui dit : Voulez-vous que l'ombre du Soleil s'avance de dix degrez, dans l'horloge ou la montre d'Achas, ou qu'elle retourne en arriere d'autant de degrez ? Le Roi répondit : Il eſt aiſé que l'ombre s'avance de dix lignes ; mais je demande qu'elle rétrograde de dix degrez. Iſaïe fit ſa priere, & l'ombre retourna en arriere de dix degrez dans la montre d'Achas. Peu de tems après le remede du Prophéte ayant opéré, le Roi ſe trouva parfaitement guéri, & il compoſa un Cantique d'actions de graces (*a*), où il exprime les ſentimens de frayeur dont il avoit d'abord été ſaiſi ; enſuite il marque la priere qu'il avoit faite au Seigneur, & enfin les ſentimens de ſa reconnoiſſance.

(*a*) *Iſaï.* XXXVIII.

Berodach-Baladan, ou Merodach-Baladan, comme il est nommé dans Isaïe (a), ou Mardocempadus, comme l'appelle Ptolomée, qui étoit ami d'Ezechias, ayant appris qu'il avoit été malade, & qu'il avoit recouvré la santé d'une maniere toute miraculeuse, lui envoya des Lettres & des présens, & ordonna à ses Ambassadeurs de s'informer du prodige qui étoit arrivé à la rétrogradation des raïons du Soleil. Ezechias reçut cette ambassade avec beaucoup de joïe, & il fit voir aux Ambassadeurs tout ce qu'il avoit de plus précieux, son or, son argent, ses aromates, & tout ce qu'il y avoit dans ses trésors. Isaïe vint trouver le Roi avant leur départ, & lui dit : Qui sont ces gens, & que sont-ils venus faire ici ? Le Roi Ezechias lui dit, que c'étoit des Ambassadeurs du Roi de Babylone, qui étoient venus de la part de leur Maître, lui faire des complimens sur le recouvrement de sa santé. Et qu'ont-ils vû dans vôtre maison, repliqua Isaïe ? Ils ont vû, dit Ezechias, tout ce qu'il y a dans mon Palais, & dans mes trésors, il n'y a rien que je ne leur aye fait voir. Alors Isaïe lui dit : Ecoutez la parole du Seigneur : Il viendra un tems que tout ce qui est dans vôtre maison, & tout ce que vos peres y ont amassé, sera transporté à Babylone. Vos enfans mêmes qui seront sortis de vous, seront pris pour être Eunuques dans le Palais du Roi de Babylone. Ezechias répondit : Je reconnois la justice de la volonté du Seigneur ; que la paix & la vérité regnent pendant les jours de ma vie, & que le Seigneur ne révoque point

AN DU M. 3291.
Avant J. C. 709.
Avant l'Ere vulg. 713.

Cette ambassade ne vint apparemment à Jerusalem qu'après la fin de cette guerre.

(a) *Isai.* XXIX.

AN DU M. 3291.
Avant J. C. 709.
Avant l'Ere vulg. 713.

CHAPITRE LIV.

Ezechias donne de l'argent à Sennacherib pour l'obliger à se retirer.

les promesses qu'il a daigné faire en ma faveur.

Sennacherib (*a*) cependant poussoit ses conquêtes dans la partie méridionale de Juda ; il fit le siége de Lachis, & pendant qu'il étoit occupé à réduire cette place, Ezechias voyant que le Roi d'Egypte son allié ne se remuoit point pour le secourir, résolut de recourir à la clémence de son ennemi, & d'acheter la paix, en se soûmettant à payer le tribut qu'Achas son pere & lui-même avoient payé jusqu'alors aux Rois d'Assyrie. Il envoya donc à Sennacherib qui étoit devant Lachis, & il lui fit dire : J'ai fait une faute, retirez-vous de dessus mes terres, & je payerai telle somme que vous voudrez m'imposer. Le Roi d'Assyrie le condamna à lui payer trois cens talens d'argent (*b*), & trente talens d'or (*c*). Pour faire cette somme, Ezechias prit tout l'or & l'argent qui se trouva dans les trésors du Temple, & dans ceux du Palais. Et outre cela il détacha les lames d'or que lui-même avoit attachées aux battans des portes du Temple, & il envoya à Sennacherib la somme dont on étoit convenu.

Mais ce Prince, par une insigne mauvaise foi, après avoir touché l'argent d'Ezechias (*d*), voulut encore l'obliger de lui livrer sa Capitale, & de lui mettre sa personne & ses Etats entre les mains. Il envoya donc à Jerusalem trois de ses principaux Officiers ; *Rabsaris*, ou le Chef des Eunuques, *Rab-*

(*a*) *Reg.* xx.

(*b*) Les trois cens talens d'argent, font un million quatre cens soixante mille cent cinquante-six livres cinq sols.

(*c*) Les trente talens d'or valent deux millions quatre-vingt-cinq mille neuf cens trente-sept livres dix sols.

(*d*) 4. *Reg.* XVIII. 17. *& seq.*

ſacés, ou le Chef des Echanſons, & Tarthan l'Intendant des Tributs, avec un grand nombre de gens de guerre, leſquels étant arrivez devant Jeruſalem, s'arrêterent à l'orient de la ville, dans le champ du Foulon, près l'étang de la fontaine de Siloë. Etant en cet endroit, ils demanderent aux gardes qu'on les fît parler au Roi. Ezechias y envoya Eliacim fils d'Helcias, Grand-Maître de ſa maiſon, Sobna Secretaire, & Joahé ſon Chancelier. Rabſacés leur parla en ces termes: Allez dire à Ezechias: Voici ce que dit le grand Roi, le Roi des Aſſyriens: Sur quoi eſt fondée la confiance qui vous a fait renoncer au ſervice du Roi d'Aſſyrie? Eſpérez-vous du ſecours du Roi d'Egypte, ce roſeau fragile, qui ſe briſera auſſi-tôt qu'on s'appuyera deſſus, & qui entrera dans la main de celui qui voudra s'en ſervir? Que ſi vous me dites que vous mettez vôtre confiance en vôtre Dieu, n'eſt-ce pas ce Dieu dont Ezechias a détruit les autels & les hauts lieux, & dont il a renfermé le culte dans le ſeul Temple de Jeruſalem? Si vous croyez avoir aſſez de force pour ſoutenir l'effort du Roi mon Maître, paſſez vers lui, & il vous donnera deux mille chevaux, & vous verrez ſi vous trouverez ſeulement parmi vous autant de cavaliers qu'il en faut pour les monter. Et comment pourrez-vous tenir devant un ſeul Capitaine des derniers ſerviteurs de mon Seigneur? Croyez-vous qu'il ſoit venu ici de ſon propre mouvement, & ſans conſulter le Seigneur? N'eſt-ce pas Dieu qui lui a dit: Entrez dans ce païs, & ravagez tout?

An du M. 3291.
Avant J. C. 709.
Avant l'Ere vulg. 713.

Blaſphêmes & inſultes de Rabſacés.

Alors les députez du Roi Ezechias lui dirent: Nous vous ſupplions de parler à vos ſerviteurs en

An du M. 3291. Avant J. C. 709. Avant l'Ere vulg. 713.

Syriaque, car nous entendons cette langue, & de ne pas nous parler Hebreu devant ce peuple, qui écoute de dessus les murailles. Rabsacés leur répondit : Est-ce pour parler à vôtre Roi & à vous, que mon Maître m'a envoyé, & non pas pour parler à ces hommes qui sont sur la muraille, & que vous voulez par vôtre obstination réduire à manger avec vous leurs excrémens, & à boire leurs urines ? Rabsacés haussant donc sa voix, cria en Hebreu : Ecoutez les paroles du grand Roi, du Roi des Assyriens : Qu'Ezechias ne vous séduise point, car il ne pourra vous délivrer de ma main ; & ne vous laissez point aller à cette vaine confiance, que le Seigneur vous délivrera de ce péril : Prenez un conseil utile, & traitez avec moi ; venez vous rendre à moi, & chacun de vous mangera le fruit de sa vigne & de son figuier, & vous boirez en paix les eaux de vos cîternes, jusqu'à ce que je vienne vous transferer dans une terre semblable à la vôtre, une terre fertile, abondante en vin, en froment, en huile & en miel. N'écoutez point Ezechias qui vous trompe, en disant : Le Seigneur nous délivrera. Les Dieux des autres Nations ont-ils délivré leurs peuples de la main du Roi des Assyriens ? Où est maintenant le Dieu d'Amath ? Où est le Dieu d'Arphad, de Sepharvaïm, d'Ana, d'Ava, & de Samarie ? Ont-ils délivré les peuples qui les adoroient de ma main, & de celle des Rois mes prédécesseurs ? Et vous vous flattez que vôtre Dieu garantira Jerusalem de la puissance du Roi Sennacherib ?

Le peuple qui oüit ces blasphêmes, demeura dans le silence ; car le Roi avoit ordonné qu'on ne

leur répondît rien. Eliacim, Sobna & Joahé revinrent trouver Ezechias ayant leurs habits déchirez, & ils lui rapporterent les paroles de Rabſacés. Alors Ezechias déchira ſes habits, ſe couvrit d'un ſac, entra dans la Maiſon du Seigneur, & envoya Eliacim, Sobna, & quelques-uns des anciens Prêtres vers Iſaïe, pour lui dire de ſa part : Ce jour eſt un jour d'affliction, de reproches & de blaſphêmes. Les enfans ſont venus juſqu'au terme de leur naiſſance, & la mere qui eſt en travail, n'a pas aſſez de force pour enfanter. Le Seigneur n'a-t-il pas entendu les paroles inſolentes de Rabſacés, qui a été envoyé par le Roi des Aſſyriens, pour blaſphémer le Dieu vivant, & pour lui inſulter ? Faites donc vôtre priere au Seigneur, afin qu'il ait pitié de ce petit reſte de peuple, qui eſt échappé à tant de diſgraces.

An du M. 3291. Avant J. C. 709. Avant l'Ere vulg. 713.

Les ſerviteurs d'Ezechias ayant fait ce rapport à Iſaïe, ce Prophéte leur dit : Voici ce que dit le Seigneur à Ezechias : Que les diſcours de blaſphême que Rabſacés a prononcez contre moi, ne vous effrayent point. Je vais envoyer au Roi d'Aſſyrie un eſprit de frayeur, qui lui fera penſer à toute autre choſe qu'à vous attaquer ; il entendra bien-tôt une nouvelle qui lui fera changer de deſſein. Je le ferai retourner en ſon païs, & je l'y ferai périr par l'épée.

Rabſacés étant retourné vers Sennacherib, trouva qu'il avoit quitté le ſiége de Lachis, & qu'il attaquoit Lebna, autre ville du même canton. En même-tems il apprit que Tharaca Roi de Chus, voiſin de l'Egypte, & du païs où il étoit alors, marchoit contre lui avec une armée formidable. C'étoit-là cette nouvelle dont Iſaïe avoit voulu parler. Le

An du M. 3291. Avant J. C. 709. Avant l'Ere vulg. 713.

Roi d'Aſſyrie réſolut d'aller à ſa rencontre ; mais auparavant il voulut intimider Ezechias par une Lettre qu'il lui écrivit en ces termes : Prenez garde de ne vous pas laiſſer ſéduire par la vaine confiance que vous mettez en vôtre Dieu, en diſant : Jeruſalem ne ſera pas livrée entre les mains des Aſſyriens. Vous ſavez vous-même ce que les Rois mes prédéceſſeurs ont fait aux autres nations. Croyez-vous être le ſeul qui pourrez nous réſiſter ? Les Dieux des nations ont-ils délivré les peuples que mes peres ont ravagez ? Ont-ils ſauvé Gozan, Haram, Reſeph, & les enfans d'Eden qui étoient à Thalaſſar ? Où eſt maintenant le Roi d'Emath, le Roi d'Arphad, le Roi de la ville de Sepharvaïm, d'Ana & d'Ava ?

Ezechias ayant reçû ces dépêches de la main des Ambaſſadeurs, les lut devant le peuple, monta au Temple, étendit les Lettres devant le Seigneur, & fit ſa priere en ces termes : Seigneur, Dieu d'Iſraël, Créateur du ciel & de la terre, prêtez l'oreille, & écoutez les paroles de Sennacherib, qui a blaſphémé vôtre Nom. Il eſt vrai, Seigneur, que les Rois d'Aſſyrie ont ravagé les Royaumes, & ont détruit les nations ; qu'ils ont jetté dans le feu les Dieux des peuples qui ne vous connoiſſent point, & qu'ils les ont exterminez ; mais c'eſt que ce n'étoit que des images de bois & de pierre, faites de la main des hommes, qui n'étoient rien moins que des Dieux. Sauvez-nous donc, Seigneur, de la main de ces fiers ennemis, & que tous les peuples du monde ſachent que c'eſt vous ſeul qui êtes le vrai Dieu, & le Seigneur.

En même-tems le Prophéte Iſaïe envoya dire au Roi

Roi de la part de Dieu : J'ai entendu la priere que vous m'avez faite touchant Sennacherib, & voici ce que dit le Seigneur : Il t'a méprisée, & t'a insultée, Vierge fille de Sion ; il a secoüé la tête derriere toi, fille de Jerusalem. A qui penses-tu avoir insulté ? Qui crois-tu avoir blasphéme ? Contre qui as-tu haussé la voix, & élevé tes yeux insolens ? C'est contre le Seigneur d'Israël. Tu as blasphémé contre le Seigneur ; tu as dit : Je suis monté sur les plus hautes montagnes, sur le sommet du Liban ; j'y ai passé avec la multitude de mes chariots, j'en ai abbatu les cédres & les plus beaux sapins ; j'ai bû les eaux de mes ennemis, & j'ai sû trouver des sources dans des lieux où il n'y en avoit jamais èu. J'ai desséché les eaux des fleuves à la marche de mes nombreuses armées. Voilà ce que tu as dit. Mais n'as-tu pas oüi dire que j'ai fait prédire tout ceci il y a longtems. Je l'ai résolu, & l'ai fait venir. Tout ceci n'est point nouveau pour moi : (en effet Isaïe avoit bien clairement prédit deux ans auparavant, toute cette guerre, & les suites heureuses qu'elle auroit pour son peuple) j'ai prévû dès le commencement ta demeure, ton entrée, & ta sortie ; le chemin par où tu es venu, & la fureur avec laquelle tu t'es élevé contre moi. Tu m'as attaqué par ton insolence, & ton orgüeil est monté jusqu'à mes oreilles ; mais je vais te mettre un cercle aux nazeaux, & une bride à la bouche, & je te ferai retourner dans ton païs par le même chemin que tu es venu.

AN DU M. 3291.
Avant J. C. 709.
Avant l'Ere vulg. 713.

Pour vous, ô Ezechias, ajoûta le Prophéte, voici le signe que je vous donne de vôtre délivrance prochaine. Mangez cette année ce que vous pourrez

An du M. 3291. Avant J. C. 709. Avant l'Ere vulg. 713.

trouver ; l'ennemi a désolé le païs, sustentez-vous comme vous pourrez. L'année suivante est une année de repos, c'est l'année sabbatique ; mangez ce que la terre produira d'elle-même. Mais pour la troisiéme année, semez, recüeillez, plantez des vignes, faites les vendanges ; l'abondance sera si grande dans Juda, que tout y prendra racine, & tout y fructifiera. Jerusalem verra son peuple se multiplier, & Sion ses enfans garantis du péril. La colere du Seigneur des armées produira tous ces grands effets. Et à l'égard du Roi d'Assyrie, il n'entrera point dans cette Ville, il ne lancera pas ses traits contre elle, ses soldats ne l'attaqueront pas, & elle ne sera point assiégée. Je protégerai Jerusalem à cause de moi-même, & de mon serviteur David, & l'ennemi s'en retournera par le même chemin qu'il est venu.

L'Ange du Seigneur tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennacherib.

En effet comme Sennacherib marchoit à la rencontre de Tharaca Roi de Chus, la même nuit qui suivit les prédictions que nous venons de voir, l'Ange du Seigneur vint dans le camp des Assyriens, & y tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes. Isaïe marque clairement que cette défaite arriva sur le chemin de l'Egypte (*a*), & que Sennacherib ne forma point le siége de Jerusalem (*b*). L'Ange du Seigneur qui tua toute cette multitude d'Assyriens, est, selon quelques-uns, un bon Ange ; selon d'autres, un mauvais Ange. Quelques-uns veulent que ce soit la peste ; d'autres, quelques maladies internes : enfin il y a certains endroits de l'Ecriture qui semblent dire que ces hommes se tuerent l'un l'au-

(*a*) *Isaï*. x. 24. 25. 26.

(*b*) 4. *Reg*. XIX. 32.

tre, & se percerent de leurs propres armes (*a*). Dans d'autres passages on nous décrit une violente tempête (*b*), qui jette l'épouvante dans le camp, le feu du ciel qui consume ces soldats, la foudre & les tonnerres qui les écrasent, & les font périr : tout cela a pû concourir à la défaite de cette armée ; défaite causée originairement par les Anges du Seigneur exécuteurs de ses volontez.

An du M. 3293. Avant J. C. 707. Avant l'Ere vulg. 711.

Herodote (*c*) raconte que ce Prince étant venu faire la guerre en Egypte, Sethon Roi de ce païs s'étoit vû abandonné par ses propres soldats, & ne sachant plus que leur faire, s'étoit adressé à Vulcain, dont il étoit Prêtre. Vulcain lui dit en songe de marcher contre Sennacherib, & qu'il lui envoyeroit du secours. Il marcha à la tête d'une petite troupe, qui avoit bien voulu ne le pas abandonner, & s'avança jusqu'à Peluse. La même nuit le Dieu Vulcain envoya contre l'armée Assyrienne une multitude de rats champêtres, qui rongerent leurs arcs, leurs carquois, & les courroyes de leurs boucliers ; de sorte que le lendemain matin ne se trouvant plus en état de défense, ils prirent le parti de se retirer dans leur païs. Ainsi l'Egypte fut garantie de la violence de ce puissant ennemi. C'est ainsi que les Prêtres Egyptiens avoient raconté cette histoire à Herodote. Mais nous trouvons la vérité sans mélange dans l'Histoire sacrée. Joseph (*d*) dit que Sennacherib assiégea Peluse, & la battit pendant assez long-

(*a*) *Isaï.* IX. 3. 4. 5. & XXXIII. 4.
(*b*) *Isaï.* XXIX. 6. 7. XXX. 30. & *Psalm.* LXXV. 6. 7. 8. 9. 10.
(*c*) *Herodot. l.* 2. *c.* 141.
(*d*) *Joseph. Antiq.* IX. 6. I. I. & *apud eundem Berosus.*

AN DU M. 3293. Avant J. C. 707. Avant l'Ere vulg. 711.

tems. Berose dit qu'il marcha contre l'Egypte, & qu'il y fit la guerre, & qu'au retour de son expédition, retournant en Judée, il trouva qu'il étoit péri cent quatre-vingt-cinq mille hommes de son armée, ce qui l'obligea à s'en retourner dans ses Etats. Sennacherib ayant donc vû son armée détruite en une seule nuit, se hâta de se retirer à Ninive avec un petit nombre de ses gens. Il y fit éclater sa colere contre les Israëlites (*a*), que Salmanasar y avoit transferez. Mais au bout de quarante-cinq jours Sennacherib fut mis à mort par ses propres fils Adramelech & Sarasar, comme il prioit dans le Temple de son Dieu Nesroch. Ces deux jeunes Princes après avoir fait ce coup, furent obligez de se sauver en Armenie, & Assaradon leur frere regna en la place du Roi leur pere. Assaradon est nommé *Sargon* dans Isaïe (*b*), & *Achirdon* dans Tobie (*c*), & *Assaradin* dans Ptolomée.

Mort de Sennacherib. Assaradon lui succede. An du M. 3292. avant J. C. 708. avant l'Ere vulg. 712.

Ce Prince étant monté sur le trône d'Assyrie, songea à venger l'affront que Sennacherib son pere avoit souffert dans la Judée, & sur le chemin de l'Egypte. Il en vouloit principalement aux Egyptiens, aux Arabes nommez Chusims, & qui demeuroient, comme on l'a dit, au voisinage de l'Egypte, à l'extrémité de la mer Rouge. C'est-là que regnoit Tharaca, contre qui le Roi d'Assyrie avoit fait cette malheureuse expédition, où il perdit son armée. Assaradon envoya donc Tarthan (*d*), que nous croyons être l'Intendant de ses Tributs, pour assu-

(*a*) *Tob.* I. 21. 22. *&c.*
(*b*) *Isai.* XX. 1.
(*c*) *Tob. Græc.* I. 24.
(*d*) *Isai.* XX. 1.

jettir la ville d'Azot (*a*), qui obéïssoit alors apparemment à Ezechias, qui l'avoit pris quelque tems auparavant (*b*) sous le regne de Salmanasar. Tarthan prit cette Ville, & s'avança vers l'Egypte, & vers le païs de Chus, pour les réduire à l'obéïssance de son Maître.

An du M. 3293. Avant J. C. 707. Avant l'Ere vulg. 711.

Tarthan est envoyé par Assaradon contre Azot.

Il y a toute apparence qu'il y réüssit ; car l'année même du siége d'Azot, le Seigneur dit à Isaïe : (*c*) Otez le sac qui couvre vos reins, & les souliers de vos pieds, & marchez nud & sans souliers. Isaïe obéït, & le Seigneur ajoûta : Comme mon serviteur Isaïe a marché nud & sans chaussure, pour être comme un présage de ce qui doit arriver durant trois ans à l'Egypte, & au païs de Chus ; ainsi le Roi d'Assyrie emmenera une foule de captifs, & de prisonniers de guerre, de tout âge ; il les emmenera nuds, sans habits & sans souliers, & sans avoir même de quoi couvrir ce qui doit être caché. Alors les Juifs seront saisis de crainte, & rougiront d'avoir autrefois fondé leur espérance sur l'Egypte, & sur le païs de Chus. Ils diront : C'étoit donc là toute notre espérance, & ceux qui devoient nous délivrer des efforts de l'Assyrien ?

Tarthan n'osa attaquer Ezechias ; il étoit trop visiblement favorisé de Dieu. Il se retira à Babylone après avoir réduit l'Egypte, l'Arabie & les Philistins (*d*) ; car Isaïe prononce contre ces peuples des prophéties fâcheuses, qui paroissent avoir rapport à ce tems-ci.

(*a*) 4. *Reg.* XVIII. 8.
(*b*) *Isai.* XX. 2. 3.
(*c*) Voyez 1. *Esdr.* IV. 9.
(*d*) 4. *Reg.* XVII. 26. 27. *&c.*

An du M. 3294.
Avant J. C. 706.
Avant l'Ere vulg. 710.

CHAPITRE LV.

Prêtre Israëlite envoyé aux Chutéens demeurant à Samarie.

On croit que ce fut Assaradon qui envoya aux Chutéens, que Salmanasar avoit fait venir à Samarie, un Prêtre Israëlite, pour leur enseigner le culte du Seigneur. Et voici ce qui donna occasion à la venuë de ce Prêtre. Les Chutéens s'étant établis dans le Royaume de Samarie, continuerent à y vivre comme ils avoient fait dans leur païs, adorant les Idoles, & ne rendant aucun culte au vrai Dieu, qu'ils ne connoissoient point. Le Seigneur envoya donc contre eux des lions, qui en tuerent un grand nombre. On attribua la cause de ce malheur à l'ignorance, où ils étoient de la maniere dont le Dieu du païs vouloit être servi; on en donna avis au Roi, qui commanda qu'on y renvoyeroit un des Prêtres qui avoit été mené captif à Babylone. Ce Prêtre donc étant revenu, s'établit à Bethel, & commença à instruire les Chutéens de la maniere dont ils devoient honorer le Seigneur.

Comme ce Prêtre étoit du nombre des Schismatiques, qui joignoient l'idolatrie des veaux d'or au culte du Seigneur, il ne leur enseigna pas la maniére pure & parfaite dont Dieu veut être honoré. Il leur donna les Loix de Moïse, que les Samaritains conservent encore aujourd'hui écrites en caractéres anciens Hébreux, ou Phéniciens, nommez vulgairement Samaritains, & differens du caractére Hébreu moderne, dont se servent les Juifs, qui est proprement le caractére Caldéen, ou Syriaque ancien; & il ne les empêcha pas de suivre avec les Loix de Moïse, leurs anciennes superstitions, & de mêler l'idolatrie au culte du Seigneur. Chacun de ces peuples eut son Dieu particulier, & le

An du M. 3294.
Avant J. C. 706.
Avant l'Ere vulg. 710.

plaça dans la Ville qu'il habitoit, & sur les hauts lieux du païs, où les Israëlites avoient si souvent adoré les Idoles avant leur transmigration. Les Babyloniens établirent de ces lieux infames, où les jeunes filles se prostituoient une fois en leur vie à l'honneur de Militta. (*a*) Les Chutéens adorerent Nergel; ceux d'Emath, Asimah, Divinitez aujourd'hui inconnuës. Les Hévéens eurent pour Dieu Nebachas & Thartar; ceux de Sepharvaïm faisoient brûler leurs enfans en l'honneur d'Adramelech, & Anamelech, Dieux de leur païs. Ces deux Divinitez son apparemment le Soleil & la Lune. Adramelech signifie le Roi magnifique, & Anamelech le Roi benin.

Ils ne laissoient pas avec tout cela de reconnoître le Dieu des Hébreux; mais ils le servoient mal, puisque le premier article de sa Religion, est de ne reconnoître & de n'adorer que lui seul comme vrai Dieu. Au lieu de choisir leurs Prêtres parmi ceux que le Seigneur avoit désignez, & dans la race d'Aaron, ils prenoient les derniers du peuple, en les établissant Prêtres des hauts lieux. Ces peuples demeurerent long-tems dans ces pratiques, & dans ce culte ainsi mélangé. (*b*) Mais dans la suite ils quitterent entierement l'idolatrie; & on verra ci-après qu'au retour de la captivité, ils demanderent avec empressement d'avoir part au Temple de Jerusalem, que les Juifs rebâtissoient. On aura occasion de parler dans la suite assez souvent des Samaritains.

(*a*) *Herodot. l. 2. c. 199. Strab. l. 16.*

(*b*) 4. *Reg.* XVII. 34. 41.

AN DU M. 3294.
Avant J. C. 706.
Avant l'Ere vulg. 710.

Nous nous contentons de remarquer ici le tems, auquel ils ont commencé à connoître le Seigneur; car originairement ils étoient tous idolatres.

CHAPITRE LVI.

Ezechias fait refleurir la Religion dans ses Etats. An du Monde 3293. & suiv.

Revenons à Ezéchias. Ce Prince délivré du joug des Assyriens, & assuré par le Prophéte Isaïe qu'il avoit encore quinze ans à vivre après le recouvrement de sa santé, ne songea qu'à employer ce tems à faire fleurir la Religion, la justice, la paix & l'abondance dans ses Etats. Il fit de grands arcenaux d'armes de toutes sortes; (*a*) il fit bâtir ou fortifier des places, pour mettre en sûreté ses grands biens, ses troupeaux, ses richesses. Il fit de grands réservoirs d'eau dans la ville de Jerusalem, & fit creuser dans le roc à grands frais, & avec beaucoup de peine des canaux pour faire entrer dans la Ville les eaux de la fontaine de Gihon, dont il fit boucher la source, afin qu'en cas de siége les ennemis n'en pûssent profiter. Il amassa de grands trésors d'or & d'argent, de pierreries, d'aromates, & de vases de grand prix. Il eut de grands magasins de bled, de vin, & d'huile; il nourrissoit une infinité de bêtes de charge, & de troupeaux. Dieu le combla de toutes sortes de biens, & il réüssit heureusement en toutes ses entreprises. Enfin il mourut âgé de cinquante-quatre ans, après vingt-neuf ans de regne. Il fut enterré dans la ville de Jerusalem, mais dans un tombeau plus élevé que ceux des Rois ses prédécesseurs. Tout Juda & Jerusalem célébrerent ses funerailles, & Manassé son fils regna en sa place. Le Prophéte Isaïe nous a écrit une partie de son Histoire; le res-

Mort d'Ezechias. An du Monde 3306. avant J. C. 694. avant l'Ere vulg. 698. Manassé lui succede.

(*a*) 2. *Par.* XXXII. 27. *& seq.*

te

te étoit dans les Journaux des Rois de Juda. On le compte parmi les meilleurs Rois du peuple du Seigneur, & l'Ecriture (*a*) le met avec David & Josias, comme le modéle des Princes véritablement pieux.

AN DU M. 3294. Avant J. C. 706. Avant l'Ere vulg. 710.

Outre le Prophéte Isaïe, dont on a parlé ci-devant, on vit aussi paroître sous le regne d'Ezéchias, les Prophétes Michée & Nahum. Michée étoit de la ville de Morastie, autrement Maresa, Marissa, ou Mareta, près d'Eleuteropolis dans la Tribu de Juda. Il étoit contemporain d'Isaïe; mais il commença plus tard à prophétiser. Il invective en plus d'un endroit contre les désordres de Samarie. Il parle de la prise de cette Ville par Salmanasar, (*b*) de sa ruine totale, & de la captivité de ses peuples; il finit en promettant aux Israëlites le retour de leur captivité, & des tems plus heureux. Il prophétisa aussi contre Juda (*c*), & annonça la venuë de Sennacherib, & les ravages qu'il devoit faire dans la Judée. On a vû ci-devant, qu'il avoit prédit que Sion seroit labourée comme un champ; mais Ezéchias par sa pénitence détourna l'effet de cette menace.

Prophéte Michée.

Après ces tristes prédictions contre la Judée, il promet de grandes prosperitez; il parle du regne du Messie, & de l'établissement de l'Eglise; il marque en particulier le lieu de la naissance du Messie; (*d*) il dit qu'il sortira de Bethléem un Prince qui regnera sur Israël, & dont la génération est éter-

(*a*) *Eccli.* XLIX. 5.
(*b*) *Mich.* I. II.
(*c*) *Mich.* III. IV.
(*d*) *Mich.* V.

An du M. 3294. Avant J. C. 706. Avant l'Ere vulg. 710.

nelle, & dont la domination s'étendra jusqu'aux extrémitez du monde. Il dit que Dieu suscitera sept Pasteurs, *(a)* qui domineront avec l'épée dans le païs d'Assur, & dans la terre de Nembrod; ce que nous expliquons de Darius fils d'Hystaspe, & des sept conjurez, qui tuérent les Mages usurpateurs de l'empire d'Assyrie. Il décrit ensuite l'état florissant où seront les Hébreux dans leur païs, sous le regne de Darius fils d'Hystaspe, & après les Macchabées. Enfin il décrit la cause & les malheurs de Babylone, & le rétablissement des villes d'Israël, le bonheur des Israëlites, leur grand nombre, leur élevation. On ignore le tems & le genre de sa mort. S. Jérôme dit qu'il fut enterré à Morasthi sa patrie.

Prophéte Nahum.

Nahum étoit, dit-on, d'Elcesaï petit village de Galilée, dont on montroit encore les ruïnes du tems de S. Jérôme. Toute la prophétie de ce Prophéte, ne consiste qu'en trois chapitres, dans lesquels il prédit la ruine de Ninive. Il parle en passant de celle de Noammon ville célebre dans la basse Egypte; laquelle fut prise par Sennacherib, ou plutôt par Tarthan Général des troupes d'Assaradon. Quant à la ruine de Ninive prédite par Nahum, on en parlera sous le regne de Josias Roi de Juda. Le Prophéte décrit cet évenement comme s'il y avoit été présent. Il parle aussi de l'entreprise de Sennacherib contre la Judée, & des insolentes menaces de Rabsacés, comme de choses passées depuis quelque tems. On ne sait ni quand Nahum mourut, ni où il fut enterré.



(a) *Mich.* v. 5.

An du M. 3294. Avant J. C. 706. Avant l'Ere vulg. 710.

Chapitre LVII.

Manaſſé fait le mal devant le Seigneur.

Manaſſés fils & ſucceſſeur d'Ezéchias, n'avoit que douze ans lorſqu'il commença à regner, & il regna cinquante-cinq ans dans Jeruſalem ; ſa mere s'appelloit Lapſiba. Il fit le mal devant le Seigneur, & adora les Idoles des Cananéens, que le Seigneur avoit exterminez de leur païs, à cauſe de leurs abominations. Il rebâtit les hauts lieux qu'Ezechias ſon pere avoit démolis ; il dreſſa des Autels à Baal, il planta & conſacra des bois profanes aux Idoles, & rendit des honneurs divins aux Aſtres, ou à la milice du Ciel. Il changea la Maiſon du Seigneur, en un lieu d'Idolatrie, en y érigeant des Autels profanes en l'honneur de l'armée du Ciel. Il mit de ces Autels dans les deux parvis du Temple. Il fit paſſer par le feu ſes propres fils en l'honneur de Moloch dans la vallée de Ben-Ennon. Il obſervoit les tems, il ſuivoit les augures, & s'adonnoit à la Magie ; il avoit auprès de lui des Devins & des Enchanteurs ; il plaça dans l'intérieur du Temple une Statuë de fonte, & fit ôter du Sanctuaire l'Arche d'Alliance, qui n'y fut rétablie que ſous le regne de Joſias (*a*). Cette Statuë étoit l'Idole d'Aſtarte (*b*), ou la Déeſſe du Bois, qui n'étoit autre que la Lune. Les Grecs croyent que c'étoit une Idole à quatre faces, afin que de quelque côté qu'on entrât dans le Temple, on la vît en face, & qu'on l'adorât. Ainſi Manaſſé ſéduiſit Juda & Jeruſalem, & les porta à faire plus de mal, que n'en avoient fait les Nations que le Seigneur avoit détruites en préſence des enfans d'Iſraël.

Dieu ne diſſimula pas les déſordres de Manaſſé ;

(*a*) 2. *Par.* xxxv. 3. | (*b*) *Reg.* xxi. 7.

An du M. 3294. Avant J. C. 706. Avant l'Ere vulg. 710.

il l'en fit reprendre par les Prophétes qui vivoient alors : Il lui fit dire : Puisque vous avez permis des abominations encore plus détestables, que ce qu'ont fait avant vous les Amorréens, que j'ai exterminez pour leurs crimes, voici ce que dit le Seigneur : Je vais faire fondre sur Juda & sur Jerusalem, de tels maux, que les oreilles de ceux qui en entendront parler, en seront étourdies. J'étendrai sur Jerusalem le cordeau de Samarie ; je le détruirai comme j'ai fait Samarie, & je l'écraserai du même poids, que j'ai fait tomber sur la maison d'Achab. J'effacerai Jerusalem, comme on efface ce qui est écrit sur des tablettes ; je passerai & repasserai souvent le plat du stilet par-dessus, afin qu'il n'en paroisse pas la moindre trace. J'abandonnerai le reste de mon héritage, & je les livrerai entre les mains de mes ennemis, qui les pilleront & les ravageront, parce qu'ils ont commis le mal devant moi, & qu'ils n'ont cessé de m'irriter depuis le jour que leurs peres sont sortis d'Egypte, jusqu'aujourd'hui.

Mai Manassé ne voulut écouter aucune remontrance. Il se mit en colere contre les Prophétes ; & la tradition des Juifs nous apprend (*a*), que le Prophéte Isaïe qui vivoit encore, ayant suivi le mouvement de son zéle, & ayant repris le Roi de tous ses désordres, Manassé le fit mourir par les tourmens, & le scia par le milieu du corps avec une scie de bois. Le supplice de la scie n'est pas inconnu dans

(*a*) *Vide Anabatic. Isäi. apocriph. apud Origen. in Matt.* XXIII. *& Epist. Jul. African. & Homil. in Isai. & Tertull. de patient. c.* 4. *& Scorpiac. c.* 8. *Justin. contra Triph. August. Hieron. alii.*

l'Orient. Mais pour faire endurer plus long-tems le Prophéte, on employa ſur lui une ſcie de bois. Manaſſé joignit la cruauté à l'impieté, & répandit des ruiſſeaux de ſang innocent dans Jeruſalem, mettant ainſi le comble à toutes ſes autres iniquitez.

AN DU M. 3310. Avant J. C. 690. Avant l'Ere vulg. 694.

Pour punir tant de crimes, Dieu livra Manaſſé entre les mains des Généraux de l'armée Aſſyrienne, qui le prirent comme il étoit caché dans des halliers; lui mirent les fers aux pieds, & aux mains, & le menerent à Babylone, où Aſſaradon avoit tranſporté le ſiége de ſon Empire, après avoir fait la conquête de cette Ville. La priſe de Manaſſé arriva la vingt-deuxiéme année de ſon regne, & Aſſaradon s'étoit rendu maître de Babylone, ſix ans auparavant. On ne ſait pas diſtinctement la maniere dont il fit cette conquête. On lit ſeulement dans le Canon de Ptolomée, qu'après un interregne de huit ans, Aſſaradon, ou comme il l'appelle, Aſſaradin, réunit l'empire de Babylone, à l'ancienne domination des Aſſyriens, & regna encore après cela treize ans.

Manaſſé eſt pris & mené à Babylone, l'an du Monde 3329. avant J. C. 671. avant l'Ere vulg. 675.

An du Monde 3323. priſe de Babylone par Aſſaradon. Il y transfere le ſiége de ſon empire qui étoit auparavant à Ninive.

Manaſſé étant à Babylone dans les liens, reconnut ſon péché, en fit pénitence, & s'étant adreſſé au Seigneur par une humble priere qu'il compoſa dans ſa priſon, il fut exaucé & renvoyé à Jeruſalem, où il continua de regner. On ne ſait pas combien dura ſa priſon; quelques-uns croyent qu'il fut mis en liberté la même année, qu'il avoit été pris; d'autres veulent qu'il ſoit demeuré en priſon juſqu'au regne de Saoſduchin ſucceſſeur d'Aſſaradon. Selon ce compte il y auroit été ſept ans, puiſque nous ſuppoſons qu'il fut pris la ſixiéme année du re-

AN DU M. 3310. Avant J. C. 690. Avant l'Ere vulg. 694.

gne d'Assaradon à Babylone, & qu'Assaradon regna treize ans depuis la prise de cette Ville. Quoiqu'il en soit, l'Ecriture nous dit (*a*), que Manassé à son retour fit travailler à la muraille qui enferme la fontaine de Géhon, & augmenta la ville de Jerusalem d'une partie considerable, qui se trouve appellée *la Seconde* (*b*); il en éleva extraordinairement les murailles, qui s'étendoient depuis la porte des prisons jusqu'à Ophel. Il mit des garnisons & des Officiers dans les meilleures Villes de ses Etats.

CHAPITRE LVIII.

Manassé détruit l'Idolâtrie, & établit dans Juda le culte du Seigneur.

Il songea sérieusement à réparer le tort qu'il avoit fait à la Religion, en ôtant les Dieux étrangers, ausquels il avoit érigé des Autels, & en particulier l'Idole qu'il avoit fait placer dans le Temple. Il ruina les Autels qu'il avoit fait bâtir dans les parvis de la Maison du Seigneur, & en fit jetter les matériaux hors de la Ville. Il rétablit l'Autel des holocaustes, & y fit offrir des victimes au Seigneur. Il ordonna à tous ses Sujets de quitter le culte des fausses Divinitez, & de retourner au Dieu de leurs peres. Cependant il n'eut pas assez de zéle ou assez d'autorité pour empêcher le peuple d'aller adorer le Seigneur sur les hauteurs, & d'y offrir des sacrifices. Ce culte, quoiqu'il eût pour objet le vrai Dieu, n'étoit point approuvé par les personnes éclairées, à cause du danger d'idolâtrie, & des défenses que le Seigneur avoit faites à son peuple de lui offrir des sacrifices hors de son Temple; l'Ecriture blâme

(*a*) 2. *Par* XXXIII. 14.
(*b*) *Sephon*. I. 10. & 4. *Reg.* XXII. 14.

quelques saints Personnages qui ne l'avoient pas aboli : mais enfin ce culte n'étoit pas idolâtre.

An du M. 3310.
Avant J. C. 690.
Avant l'Ere vulg. 694.

LIVRE SIXIE'ME.

Chapitre I.

Histoire de Judith, An du Monde 3347. & avant J. C. 653. avant l'Ere vulg. 656.

IL arriva sous le regne de Manassé, pendant ou après sa prison, un grand évenement dans la Judée, qui n'a que très-peu de liaison avec les autres faits, que nous connoissons par l'Histoire Sacrée de ce tems-là. C'est l'histoire du siége de Béthulie (*a*), & la mort d'Holofernes tué par Judith. Voici ce que l'Ecriture nous en apprend. Arphaxad Roi des Médes ayant assujetti plusieurs peuples à son empire, bâtit une Ville très-forte qu'il appella Ecbatanes. Celui que les Livres Saints appellent Arphaxad, est apparemment le même que Phraortés fils de Déjocés second Roi des Médes, dont parle Herodote (*b*). Cet auteur nous décrit Ecbatanes comme une merveille. Il dit qu'elle fut bâtie par Déjocés. Ce Prince l'avoit apparemment commencée, mais Phraortés l'acheva & l'embellit. La Ville avoit sept enceintes de murailles. La Premiere étoit blanche, la seconde noire, la troisiéme rouge, la quatriéme bleuë, la cinquiéme d'un rouge plus chargé que le vermillon, la sixiéme étoit argentée, & la septiéme dorée.

Arphaxad Roi des Médes bâtit Ecbatanes.

Phraortés se croyoit invincible par la force de sa Ville, par le nombre & la valeur de ses troupes,

(*a*) *Judith.* I. I.
(*b*) *Herodoth. l.* I. *c.* 97. 98. & 102.

AN DU M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

Nabuchodonosor vainqueur d'Arphaxad.

& par la multitude de ses chariots. Mais Nabuchodonosor Roi d'Assyrie, qui regnoit dans la grande ville de Ninive, fit la guerre la douziéme année de son regne à Arphaxad, & le vainquit. Ce Nabuchodonosor n'est autre que Saosduchin Roi d'Assyrie, successeur d'Assaradon, connu dans les Livres Saints. Phraortés fut vaincu dans les plaines de Ragau, ou de Ragés dans la Médie, près de l'Euphrate & du Tigre, & du Jadason, dans la campagne d'Erioch Roi des Eliciens, ou peut-être des Elimiens.

Par cette victoire Saosduchin, ou Nabuchodonosor, devint le plus puissant Monarque de l'Orient. Il prétendit que tous les peuples d'Asie devoient reconnoître son empire, & il envoya de toutes parts des Ambassadeurs, pour les sommer de lui rendre leurs hommages comme à leur Monarque. Il envoya en particulier dans la Syrie, dans la Cilicie, dans la Judée, dans l'Egypte, & jusqu'aux confins de l'Ethiopie.

Nabuchodonosor déclare la guerre aux peuples de l'Asie, qui ne le reconnoissoient pas. An du monde 3348. avant J. C. 652. avant l'Ere vulg. 656.

Mais tous ces peuples d'un commun accord renvoyerent ces Ambassadeurs sans leur accorder ce qu'ils demandoient, & ils les traiterent même avec mépris. Nabuchodonosor fut étrangement irrité de cette résistance, à laquelle il ne s'attendoit point, & il jura par son Trône & par son Royaume, qu'il se vengeroit de toutes ces Nations. Ainsi la treiziéme année de son regne, & le vingt-deuxiéme du premier mois qui répond à Mars & à Avril, on tint conseil dans son Palais (*a*), sur le dessein qu'il

(*a*) *Judith.* II.

avoit

avoit de se venger. Il assembla les plus anciens de sa Cour, ses Généraux & ses principaux Officiers, & leur déclara que son dessein étoit d'assujettir toute la terre à son empire. Ce qui ayant été approuvé de tous, il ordonna à Holofernes Général de son armée d'aller faire la guerre à tous les peuples d'Occident ; c'est-à-dire à ceux qui sont à l'occident de l'Euphrate, & de réduire sous son obéïssance tous ceux qui avoient méprisé ses commandemens.

An du M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

Préparatifs & conquêtes d'Holofernes.

Holofernes assembla donc une armée choisie de six vingt mille hommes de pied, & de douze mille Archers à cheval ; il fit marcher devant son armée une multitude innombrable de chameaux qui portoient des provisions pour l'armée, & il commanda que dans toute la Syrie sur sa route on préparât du bled pour la nourriture de ses troupes ; il prit aussi avec lui des sommes immenses d'or & d'argent, passa l'Euphrate & s'avança vers la Cilicie. Il arriva à Bectilet vers le Mont-Argée. Il prit la ville de Mallos, & celle de Tharse, & ravagea tout ce païs. De-là il repassa l'Euphrate, & réduisit à l'obéïssance toute la Mesopotamie ; il porta la terreur dans la Syrie de Damas & dans le païs de Madian ; de sorte que les Rois & les Villes (*a*) de la Syrie, de la Mesopotamie, de la Cilicie & de la Lybie, venoient en foule se rendre à lui, & reconnoître la domination du Roi Nabuchodonosor. Aussi-tôt qu'Holofernes approchoit d'une Ville, les Princes & les Peuples sortoient en foule au-devant de lui, avec des couronnes & des lauriers, en

(*a*) *Judith.* III.

An du M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

dansant au son des tambours & des flûtes.

Toutes ces soûmissions ne pûrent adoucir la cruauté de ce fier vainqueur. Il détruisit les Villes de ces Nations, coupa par le pied leurs bois sacrez, parce que Nabuchodonosor lui avoit commandé d'exterminer tous les Dieux de la terre, afin qu'il fût seul reconnu Dieu par toutes les Nations qu'Holofernes devoit assujettir. Enfin il vint dans la terre d'Israël, & se campa dans la vallée d'Esdrelon, ou de Jesraël, entre Gabaa, & Schythopolis. Alors les enfans d'Israël, qui habitoient dans la terre de Juda, furent saisis d'une grande frayeur (*a*), craignant qu'Holofernes ne fît à Jerusalem, & au Temple du Seigneur, ce qu'il avoit fait aux autres Villes, & aux autres Temples. C'est pourquoi ils résolurent de lui fermer l'entrée de leur païs, & de lui résister autant que Dieu leur en donneroit le moyen & les forces. Ils se saisirent donc des hauteurs & des défilez, firent réparer leurs murs, amasserent des provisions, & le Grand-Prêtre Eliacim écrivit aux Israëlites qui étoient à Esdrelon & dans le grand Champ, de se saisir des montagnes & des défilez qui conduisoient à Jerusalem, afin d'en empêcher l'approche à l'Armée Assyrienne. Pendant ce tems les Prêtres & le peuple crierent au Seigneur avec grande instance, ils humilierent leurs ames dans le jeûne; les Prêtres se couvrirent de cilices, on prosterna les enfans mêmes devant le Temple de Dieu, & on couvrit d'un cilice l'Autel du Seigneur. Le Grand-Prêtre alloit dans les Villes du

(*a*) *Judith.* IV.

païs exhorter les peuples au jeûne & à la priere, en leur promettant le ſecours du Ciel, s'ils perſeveroient dans ces pratiques.

An du M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

Holofernes ayant été un mois entier dans la plaine d'Eſdrelon, en décampa & s'avança vers Béthulie, ville ſituée dans la Tribu de Simeon, entre Geth & Gaza, ſur le chemin de l'Egypte. Comme il s'avançoit, il trouva que les montagnes & les défilez étoient occupez par les Iſraëlites (a), & il demanda aux Princes des Moabites & des Ammonites, qui s'étoient rendus à lui, & qui ſuivoient ſon armée avec leurs gens comme troupes auxiliaires; il leur demanda, dis-je, qui étoit ce peuple qui oſoit lui réſiſter? Quelles étoient ſes forces, & qui étoit leur Général? Achior Chef des Ammonites lui expliqua qui étoient les Hébreux, quelle étoit leur origine, de quelle ſorte ils étoient ſortis de l'Egypte, & quels prodiges Dieu avoit fait en leur faveur; comment ils s'étoient rendus maîtres du païs de Canaan. Il ajoûta que ce peuple étoit invincible, tandis qu'il étoit fidéle à Dieu, ; que depuis peu de tems s'étant éloignez de la fidélité qu'ils devoient au Dieu qui les protegeoit, ils avoient été emmenez captifs en une terre étrangere. Il veut parler de Manaſſés Roi de Juda, qui avoit été conduit à Babylone par les gens d'Aſſaradon Roi d'Aſſyrie; mais ajoûte Achior, étant depuis peu retournez au Seigneur, ils ſont revenus de cette captivité, & demeurent dans ces montagnes. Maintenant donc, mon Seigneur, informez-vous s'ils ont offenſé leur Dieu,

* Achior déclare à Holofernes, qui ſont les Iſraëlites.

(a) *Judith.* v.

An du M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

& ſi cela eſt, allez les attaquer ; parce que leur Dieu vous les livrera entre les mains ; mais s'ils ne ſont point coupables devant le Seigneur, nous les attaquerons en vain ; le Dieu qu'ils adorent les défendra, & nous deviendrons l'opprobre de toute la terre.

Holofernes arrive à Béthulie.

Ce diſcours d'Achior irrita étrangement contre lui & Holofernes (*a*), & tous les Grands qui étoient dans ſon armée. Dans le tranſport de leur colere, ils le vouloient tuer ; mais Holofernes le fit arrêter par ſes gens, & leur ordonna de le mener à Bethulie, & de le livrer aux enfans d'Iſraël, diſant qu'après qu'il les auroit réduits par les armes, il lui montreroit qu'il n'y avoit point d'autre Dieu que Nabuchodonoſor, & que le Dieu des Hébreux ne pourroit le garantir de ſes mains, ni lui, ni ce peuple dont il lui avoit parlé. Quand nous aurons fait tomber Iſraël ſous le fer, vous périrez, dit-il, avec eux, & vous éprouverez la vanité de leur eſpérance & de la vôtre.

Les gens d'Holofernes conduiſirent donc Achior à côté de la montagne où étoit ſituée Béthulie, & le lierent à un arbre. Alors ceux de la Ville étant ſortis contre eux, ils ſe retirerent, & laiſſerent Achior entre leurs mains. Achior fut mené dans Béthulie, & étant au milieu de l'aſſemblée du peuple, il leur raconta ce qu'il avoit dit à Holofernes, & ce qu'on lui avoit fait. Alors tout le peuple ſe proſternant le viſage contre terre, adora le Seigneur, & lui adreſſa ſon humble priere, en lui demandant qu'il humi-

(*a*) *Judith.* VI.

liât l'orgüeil de leurs ennemis, & qu'il prît la défense de ceux qui mettoient en lui toute leur confiance. Après cela ils consolerent Achior, & Ozias le principal de la Ville, le prit chez lui, & en eut soin, & tout le peuple passa la nuit en priéres dans la Synagogue, demandant au Dieu d'Israël qu'il vînt à leur secours.

AN DU M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

CHAPITRE II.

Siége de Béthulie.

Le lendemain Holofernes forma le siége de Béthulie (a), son armée étoit de six vingt mille hommes de pied, & de vingt-deux mille hommes de cavalerie, sans compter les troupes auxiliaires qu'il avoit reçûës dans sa marche. Béthulie étoit située sur une haute montagne de difficile accès, & n'avoit point d'autre eau que celle de quelques cîternes & de quelques réservoirs d'eau qui étoient dans la Ville, & de quelques sources qui étoient hors de ses murailles. Le Général Assyrien ayant remarqué ces sources, mit cinquante hommes à cheval pour les garder, espérant par-là obliger les habitans à se rendre faute d'eau. A peine fut-on vingt jours en cet état, que toute l'eau qui étoit dans la Ville étant épuisée, tout le peuple, hommes, femmes & enfans, vinrent trouver Ozias, & lui dirent : Que Dieu soit Juge entre vous & nous; car c'est vous qui avez attiré sur nous tous ces maux, en ne voulant pas traiter de paix avec les Assyriens. C'est pourquoi songez à faire nôtre composition avec Holofernes afin que nous nous rendions à lui; car il vaut mieux vivre captifs, que de mourir ainsi, & devenir l'opprobre de tous les hommes.

(a) *Judith.* VII.

AN DU M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

Ozias leur répondit : Qu'ils eussent patience encore cinq jours ; que si dans ce tems-là le Seigneur ne leur envoyoit point de secours, ils se rendroient aux Assyriens. Ces paroles d'Ozias furent rapportées à Judith (*a*), fille de Merari, & veuve de Manassé, de la Tribu de Simeon, mort dans Béthulie trois ans & demi auparavant. Depuis tout ce tems Judith étoit demeurée dans le veuvage & dans les exercices de la pénitence ; elle s'étoit fait au haut de sa maison une chambre secrette, où elle demeuroit avec les filles qui la servoient ; & ayant un cilice sur les reins, elle jeûnoit tous les jours de sa vie, hors les jours de Sabbat, les premiers jours du mois, & les Fêtes de la Maison d'Israël. Elle étoit d'une grande beauté, & son mari lui avoit laissé de grandes richesses, grand nombre de serviteurs, & plusieurs héritages, où elle avoit de nombreux troupeaux de bœufs & de moutons. Elle étoit fort estimée de tout le monde, & il n'y avoit personne qui dît la moindre parole à son désavantage, parce qu'elle avoit une grande crainte du Seigneur.

Judith veuve de Manassé. Ses exercices.

Ayant donc appris qu'Ozias devoit livrer la Ville dans cinq jours, elle envoya querir Chabri & Charmi Anciens du peuple, & leur dit : Comment donc Ozias a-t-il promis de rendre la Ville dans cinq jours, s'il ne nous venoit point de secours de la part du Seigneur ? Et qui êtes-vous pour tenter ainsi le Tout-puissant ? Ce n'est pas là le moyen d'attirer sa miséricorde, mais plutôt d'irriter sa colere. Etoit-ce à vous à prescrire au Seigneur le terme de sa mi-

(*a*) *Judith*. VIII.

séricorde ? Mais à présent faisons pénitence de cette faute, implorons sa clémence, humilions-nous devant lui, & attendons avec une humble soumission le tems de sa visite & de sa consolation. Elle ajoûta : J'ai conçû un dessein pour délivrer la Ville, je ne puis pas vous le découvrir ; mais priez le Seigneur qu'il le benisse & l'affermisse. Vous vous tiendrez cette nuit à la porte de la Ville, & j'en sortirai avec ma servante ; & pendant mon absence qu'on redouble les prieres pour le succès de mon entreprise, & pour le salut du peuple. Les principaux de la Ville qu'elle avoit fait venir, loüerent sa sagesse, l'encouragerent, lui souhaitant toute sorte d'heureux succès, & se retirerent.

AN DU M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

Alors Judith (*a*) entra dans son Oratoire, & se revêtant d'un cilice, elle se mit de la cendre sur la tête, se prosterna devant le Seigneur, & lui adressa cette priere : Seigneur, Dieu de mon pere Simeon, qui lui avez mis l'épée entre les mains, pour se venger des Sichemites, qui transportez d'une passion impure, avoient violé une vierge, & l'avoient couverte de confusion en lui faisant outrage ; qui avez exposé leurs femmes en proye, & qui avez rendu leurs filles captives, & qui avez donné toutes leurs dépoüilles en partage à vos serviteurs, qui ont brûlé de zéle pour vous. Judith loüe ici l'action de Simeon & de Levi, que Jacob a détestée au lit de la mort (*b*). Mais cette sainte femme ne considere cette action que selon ce qui paroît la rendre loüa-

(*a*) *Judith.* IX.

(*b*) *Gen.* XLIX. 6. 7. & XXXIV. 30.

AN DU M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

ble, & ſuppoſant que Simeon & Levi avoient été animez d'un bon zéle. Elle continua ſa priere, en demandant inſtamment à Dieu ſon ſecours dans l'exécution du deſſein qu'elle méditoit. Faites, Seigneur, que la tête de ce ſuperbe ſoit coupée de ſa propre épée, & qu'il ſoit pris par ſes propres yeux comme par un piége, en me regardant, & frappez-le par l'agrément des paroles qui ſortiront de ma bouche. Donnez-moi aſſez de courage dans le cœur pour le mépriſer, & aſſez de force pour le perdre. Ce ſera un monument glorieux pour vôtre Nom, qu'il périſſe par la main d'une femme; car vôtre puiſſance n'eſt point dans la multitude des hommes, ni dans la force des chevaux, mais vous avez toûjours reçû favorablement les prieres de ceux qui ſont humbles de cœur.

CHAPITRE III.

Judith va au camp d'Holofernes.

Judith ayant achevé ſa priere, deſcendit du haut de ſa maiſon (*a*), entra dans ſa chambre, ôta ſon cilice, quitta ſes habits de veuvage, ſe lava, s'oignit d'un parfum précieux, mit ſes cheveux en treſſes, ſe para d'une coëffure magnifique, ſe revêtit de ſes habits de fête, prit une chauſſure très-riche, des braſſelets, des carquans, des pendans d'oreilles, des bagues, & ſe para enfin de tous ſes ornemens. Dieu donna encore un nouvel éclat à ſa beauté, afin de la faire paroître aux yeux de tous avec un luſtre incomparable. Elle donna enſuite à ſa ſervante un pannier rempli de proviſions pour ſa nourriture, du vin, un vaſe d'huile, de la farine, des figues ſéches, du pain & du fromage, & partit ainſi.

(*a*) *Judith*. x.

Etant arrivée à la porte de la Ville, elle y trouva Ozias & les Anciens du peuple, qui l'attendoient. Ils furent frappez d'étonnement en la voyant, & ne pouvoient assez admirer son extraordinaire beauté. Ils ne lui firent néanmoins aucune question; mais ils la laisserent passer, en lui souhaitant toute sorte de bénédictions & d'heureux succès.

Comme elle descendoit de la montagne vers le point du jour, les gardes avancées des Assyriens la rencontrerent, l'arrêterent, & la conduisirent à Holofernes. Dès qu'elle parut devant lui, il fut aussi-tôt pris par les yeux, & les Officiers qui étoient présens, ne purent assez admirer sa beauté. Holofernes étoit assis sous un pavillon de pourpre en broderie d'or, relevé d'émeraudes & de pierres précieuses. Judith étant entrée dans ce pavillon, se prosterna en terre, & ses gens la releverent aussi-tôt par le commandement de leur Maître. Holofernes la rassûra (*a*), & lui dit que si son peuple ne l'avoit point méprisé, il n'auroit point tourné ses armes contre lui; qu'il n'avoit jamais eu intention de faire du mal à personne, sinon à ceux qui refusoient de se soumettre au Roi Nabuchodonosor. Il ajoûta: Dites-moi pourquoi vous avez quitté cette ville pour venir vous rendre à nous? Elle lui répondit d'une maniere ingénieuse, en le comblant de grands éloges, & en lui disant qu'elle avoit des choses très-importantes à lui dire: Que le Dieu des Hébreux extrêmement irrité des péchez de son peuple, leur avoit fait dire par ses Prophétes, qu'il les livreroit entre

(*a*) *Judith.* XI.

An du M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

les mains de leurs ennemis. Elle ajoûta : Les Israëlites sont saisis de frayeur, ceux de Béthulie sont tellement extenuez par la faim & par la soif, qu'ils sont résolus de tuer leurs bestiaux pour en boire le sang, qui est une chose très-expressément défenduë par leur Loi (*a*); & de convertir à leur usage des fruits qui sont consacrez au Seigneur & à ses Ministres. Elle dit de plus, que Dieu lui avoit inspiré de venir pour lui déclarer toutes ces choses, & pour le conduire jusques dans Jerusalem, sans que personne osât s'opposer à son passage.

Holofernes & ses Officiers admirerent la sagesse de Judith, & ce Général lui dit : Si vôtre Dieu fait en ma faveur ce que vous me promettez, je le reconnoîtrai pour mon Dieu, vous serez grande dans la maison de Nabuchodonosor, & vôtre nom sera illustre dans toute la terre. Alors il ordonna qu'on lui donnât un logement dans ses tentes (*b*), & qu'on lui fournît à boire & à manger des mets de sa table. Elle répondit que sa Loi lui défendoit l'usage de ces choses qu'il daignoit lui offrir ; mais qu'elle avoit apporté avec elle de quoi manger. Lorsqu'on l'introduisit dans la tente qui lui étoit assignée, elle demanda qu'il lui fût permis de sortir la nuit pour aller hors du camp, faire sa priere, & invoquer son Dieu ; & on le lui permit. Elle sortoit donc toutes les nuits, & alloit dans la vallée de Béthulie, où elle se lavoit dans une fontaine, comme pour se purifier des soüillures qu'elle avoit contractées dans le camp d'un peuple étranger & idolatre.

(*a*) *Gen.* XII. 4. *Levit.* XVIII. 10. & *Deut.* XII. 15.

(*b*) *Judith.* XII.

AN DU M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

Judith coupe la tête à Holofernes.

Quatre jours après l'arrivée de Judith au camp, Holofernes fit un festin à ses Officiers, & il dit au premier de ses Eunuques d'aller voir cette femme Israëlite, & de lui persuader de le venir trouver. Judith répondit qu'Holofernes lui faisoit beaucoup d'honneur de penser à elle, & qu'elle feroit ce qu'il souhaiteroit. Elle se para de ses plus beaux ornemens, & étant entrée dans la tente, Holofernes la voyant, fut frappé au cœur, parce qu'il brûloit de passion pour elle. Il l'excita à boire & à manger, & à se réjoüir, & lui-même fut tellement transporté de joye, qu'il but plus de vin qu'il n'en avoit bû en sa vie : il en prit jusqu'à perdre la raison ; & étant accablé de sommeil, on le mit dans son lit, & on laissa Judith dans sa tente avec lui (*a*). Alors Judith dit à sa servante de se tenir dehors devant la tente, & d'y demeurer comme en sentinelle, en attendant qu'elle exécutât ce qu'elle vouloit faire. Alors s'adressant à Dieu par une fervente priere, elle lui demanda l'esprit de force & de courage, & déliant le sabre qui étoit attaché à la colomne qui soutenoit le rideau, elle porta la main gauche aux cheveux d'Holofernes, & de la droite elle le frappa deux fois sur le coû, & lui coupa la tête. Puis détachant le rideau du lit, elle en enveloppa sa tête, & sortit promptement.

Etant venuë trouver sa servante, elle lui donna ce qu'elle portoit, le mit dans un sac, & sortant ensemble du camp comme pour aller prier, selon leur coûtume, elles s'avancerent jusqu'à la porte de Bé-

(*a*) *Judith.* XIII.

An du M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

thulie. Alors Judith dit de loin à ceux qui faisoient garde sur les murailles : Ouvrez la porte, parce que Dieu est avec nous, & qu'il a signalé sa puissance dans Israël. En même-tems les portes furent ouvertes, & tout le peuple s'étant assemblé autour d'elle avec des flambeaux, elle monta sur un lieu élevé, & les exhorta à rendre graces au Seigneur, qui les avoit délivrez de leurs ennemis ; & tirant du sac la tête d'Holofernes, elle la leur montra, & leur dit que l'Ange du Seigneur l'avoit heureusement conduite, & n'avoit point permis qu'elle fût soüillée dans tout son voyage. Ozias Prince du peuple, & tous les Anciens de la Ville la comblerent de bénédictions, & rendirent à Dieu de grandes actions de graces d'un bienfait si extraordinaire, & si peu attendu.

On fit ensuite venir Achior, à qui l'on fit voir la tête d'Holofernes que Judith avoit coupée. Achior saisi d'étonnement, tomba le visage contre terre, & s'évanoüit ; puis étant revenu de son évanoüissement, il se jetta aux pieds de Judith, & lui dit : Vous êtes benie du Seigneur dans toute la maison de Jacob, parce que le Dieu d'Israël sera pour jamais glorifié en vous parmi tous les peuples. Depuis ce tems Achior quitta toutes les superstitions païennes, il crut en Dieu, fut circoncis, & fut reçû dans l'assemblée du peuple d'Israël.

Chapitre V.

Alors Judith dit à tout le peuple (*a*), de prendre la tête d'Holofernes & de la suspendre au-dessus des

(*a*) *Judith.* XIV.

murailles de la Ville. Elle ajoûta : Auſſi-tôt que le ſoleil ſera levé, faites une ſortie ſur les ennemis, ſans toutefois deſcendre juſqu'au bas de la montagne, mais ſeulement feignant de les attaquer. Alors il faudra qu'on aille éveiller le Général, afin qu'il donne ſes ordres : & quand ils le trouveront ſans tête, & nageant dans ſon ſang, la frayeur les ſaiſira, & lorſqu'ils commenceront à fuir, vous les pourſuivrez hardiment ; car le Seigneur vous les livrera entre les mains. Auſſi-tôt donc que le jour parut, on exécuta tout ce que Judith avoit dit. Les Bourgeois de Béthulie firent une ſortie avec de grands cris. Les Aſſyriens coururent à la tente d'Holofernes ; mais comme ils n'oſoient ni entrer, ni frapper à ſa porte, ils tâchoient de l'éveiller en faiſant du bruit autour de ſa tente. Enfin voyant qu'il ne s'éveilloit pas, les Officiers de l'armée dirent à ſes gens d'entrer, & de lui annoncer que ces rats ſortis de leurs trous, avoient eu la hardieſſe de les défier au combat.

AN DU M. 3347.
Avant J. C. 653.
Avant l'Ere vulg. 657.

Sortie des habitans de Béthulie. Les Aſſyriens prennent la fuite.

Alors le premier Eunuque étant entré dans ſa tente, ſe tint devant le pavillon, & frappa des mains, s'imaginant qu'il dormoit avec Judith ; mais s'approchant de plus près, & tirant le rideau, il vit le corps mort d'Holofernes étendu par terre, ſans tête, & tout couvert de ſang. Auſſi-tôt il jetta un grand cri, & déchirant ſes vêtemens, il courut à la tente de Judith ; & ne l'ayant point trouvée, il ſortit de la tente, & dit aux Officiers, que cette femme du peuple Hébreu avoit mis la confuſion dans l'armée, & avoit coupé la tête à Holofernes. Les Chefs de l'armée déchirerent leurs vêtemens, jet-

AN DU M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

terent de grands cris, & incontinent tout le camp retentit de clameurs effroyables. Au milieu de ce tumulte, & de la frayeur qui les avoit saisis (*a*), ils ne songerent qu'à prendre la fuite. Les Israëlites profitant de ce désordre, tomberent sur eux avec impétuosité, & en bon ordre, sonnant des trompettes, & faisant de grands cris; ils les poursuivirent, & taillerent en pieces tout ce qu'ils en rencontrerent.

En même-tems Ozias envoya des couriers dans toutes les Villes du païs, pour leur donner avis de ce qui étoit arrivé, & pour les exhorter à donner sur les ennemis dans leur retraite précipitée. Chaque Ville envoya après eux ce qu'elle avoit de plus braves soldats, on les poursuivit jusqu'aux extrémitez du païs. Ceux de Béthulie qui n'avoient pas été à la poursuite des Assyriens, sortirent de la Ville, & entrerent dans leur camp, où ils trouverent une très-grande quantité de butin, qu'ils remporterent à Béthulie, & ceux qui avoient battu les ennemis y revinrent aussi tout chargez de richesses & de dépoüilles. Le Grand-Prêtre Joachim vint de Jerusalem à Béthulie avec tous les Anciens, pour voir Judith, & pour la congratuler sur les grandes choses que le Seigneur avoit faites par son moyen. Ils la benirent tout d'une voix, & lui dirent : Vous êtes la gloire de Jerusalem, vous êtes la joïe d'Israël, vous êtes l'honneur de vôtre peuple, vous avez été remplie de force & de courage, parce que vous avez aimé la chasteté, & que vous n'avez point son-

(*a*) *Judith*. xv.

gé à un nouveau mariage, après avoir perdu vôtre époux.

Trente jours ſuffirent à peine au peuple d'Iſraël pour recüeillir toutes les dépoüilles des Aſſyriens. Tout ce qu'on put reconnoître avoir été poſſédé par Holofernes en or, en argent, en habits, en pierreries & en toute ſorte de meubles, fut donné à Judith, en reconnoiſſance de ce qu'elle avoit fait. Et Judith pénétrée de reconnoiſſance envers Dieu, compoſa un Cantique d'actions de graces & de victoire, où elle releve la puiſſance du Seigneur, l'inſolence d'Holofernes, & les circonſtances de cette action merveilleuſe, où la beauté & le courage d'une femme furent cauſe de la défaite entiere de l'armée des Aſſyriens.

Après cette victoire tout le peuple vint à Jeruſalem adorer le Seigneur, lui rendre leurs vœux, & lui offrir leurs holocauſtes. Judith ayant pris les armes d'Holofernes, & le rideau dans lequel elle avoit enveloppé la tête de ce Général, elle les offrit au Temple du Seigneur, pour conſerver la mémoire d'une faveur ſi ſignalée. Tout le peuple fut dans la réjoüiſſance pendant trois mois; Judith acquit une gloire immortelle dans ſon païs; elle demeura veuve juſqu'à la fin de ſa vie, pratiquant la vertu, & ne paroiſſant point en public, ſinon les jours de Fêtes. Elle vêcut cent cinq ans, & après avoir donné la liberté à ſa ſervante, elle mourut, & fut enterrée à Béthulie auprès de ſon mari, & tout le peuple la pleura pendant ſept jours. Tout le reſte de ſa vie, & pluſieurs années après ſa mort, Iſraël joüit d'une profonde paix; on inſtitua une fête en mé-

An du M. 3363. Avant J. C. 637. Avant l'Ere vulg. 641.

moire de la victoire de Judith, & on la célébra assez long-tems parmi les Hébreux.

Dans toute cette Histoire il n'est point fait mention du Roi Manassé, soit que ce Prince fût encore en captivité du tems de Soasduchin, ou Nabuchodonosor, soit qu'étant délivré de prison, ce qui est bien plus croyable, il ne se mêlât pas beaucoup du Gouvernement.

Chapitre V.

Mort de Manassé. An du M. 3361. avant J. C. 639. avant l'Ere vulg. 643. Amon lui succede.

Il mourut à Jerusalem après cinquante-cinq ans de regne, âgé de soixante-sept ans. Il fut enterré dans les jardins du Palais Royal, & non pas dans les sépulchres des Rois de Juda (*a*). Son Histoire avoit été écrite par le Prophéte Isaïe, & on la voyoit aussi dans les Annales des Rois de Juda. On y lisoit l'Oraison qu'il fit à Dieu dans sa prison ; mais elle étoit différente de celle que nous avons aujourd'hui, qui ne se trouve point en Hébreu, & qui passe pour apocryphe.

Amon son fils lui succeda. Il avoit vingt-deux ans lorsqu'il commença à regner, & il regna deux ans à Jerusalem. Sa mere s'appelloit Messalemeth, fille de Harus de Jeteba. Il fit le mal devant le Seigneur, comme avoit fait Manassé son pere au commencement de son regne. Il rétablit le culte des fausses Divinitez que Manassé avoit premierement adorées, & ensuite renversées. Il abandonna le Seigneur, & n'imita point la pénitence de Manassé. Il enchérit sur ses crimes, sans penser à retourner à Dieu comme avoit fait son pere.

Mort d'Amon Roi de Juda. An du M. 3363. avant J. C. 637. avant l'Ere vulg. 641. Josias lui succede.

Ses Officiers formerent contre lui une conspiration, & le tuerent dans sa maison. Mais le peuple vengea sa mort, fit

(*a*) *Vide* 2. *Par.* XXXIII. 20. & 4. *Reg.* XXI. 18.

mourir ceux qui l'avoient aſſaſſiné, & établit en ſa place Joſias ſon fils. On ne ſait rien des autres actions du regne d'Amon. Les Annales de Juda qui en étoient chargées, ne ſont point venuës juſqu'à nous. Il fut enterré comme ſon pere dans les jardins du Palais Royal, dans le jardin d'Oza, où il avoit apparemment fait creuſer ſon ſépulcre.

AN DU M. 3363. Avant J. C. 637. Avant l'Ere vulg. 641.

Joſias avoit huit ans lorſqu'il commença à regner (*a*), & il regna trente-un ans à Jeruſalem. Sa mere s'appelloit Idida, & étoit fille de Hadaia de Beſecath. Il fit ce qui étoit agréable au Seigneur, & marcha dans les voïes de David ſon pere, ſans s'en détourner ni à droit ni à gauche. Les commencemens de ſon regne ſe reſſentirent des déſordres du regne précédent. Sophonie qui vivoit en ce temslà, invective fortement contre l'idolatrie de Juda, & contre l'injuſtice des Magiſtrats. On adoroit dans le païs le Dieu Baal, & cette fauſſe Divinité y avoit ſes Prêtres & ſes Miniſtres (*b*). On y rendoit des honneurs divins aux Aſtres & à la Milice du Ciel, & on leur dreſſoit des Autels ſur le toit des maiſons. Le nom du Seigneur n'y étoit pas entierement oublié, on juroit en ſon nom, mais en même-tems on juroit au nom de Melchom. Le peuple ne ſuivoit point le Seigneur, & ne ſe mettoit point en peine de le trouver. Sophonie accuſe les Prêtres de faire du Temple un lieu de commerce, d'injuſtice, & de tromperie. Il menace Jeruſalem de punir tous ces ctimes dans la derniere rigueur; ce qui s'exécuta

Prophéties de Sophonie.

(*a*) 4. *Reg.* XXII. 1. 2. 2. *Par.* XXXIV. 1. 2. 3. *&c.*

(*b*) Voyez *Sophon.* 1.

An du M. 3370. Avant J. C. 630. Avant l'Ere vulg. 634.

dans la prise de cette Ville par les Caldéens. Il dit (*a*), que les Princes de Jerusalem sont au milieu de Jerusalem comme des lions rugissans, & ses Juges comme des loups affamez, qui dévorent leur proye au soir, sans rien laisser pour le lendemain; que ses Prophétes sont des extravagans, des hommes sans foi, des prévaricateurs; que ses Prêtres ont soüillé les choses saintes, & ont violé la Loi par leurs injustices.

CHAPITRE VI.

Josias travaille à réformer les abus de son Roïaume. An du M. 3370. avant J. C. 630. & suiv. avant l'Ere vulg. 634.

Voilà quel étoit le Royaume du Juda avant que Josias l'eût réformé, & qu'il l'eût purgé des désordres qui y regnoient. Dès la huitiéme année de son regne, qui étoit la seiziéme de son âge, il commença à chercher le Seigneur; & la douziéme année de son regne, qui étoit la vingtiéme de son âge, il purifia Juda & Jerusalem des hauts lieux (*b*), des bois profanes, des Idoles, & des figures superstitieuses qui y étoient adorées. Il fit détruire en sa présence les Autels de Baal, & briser ses Idoles. Il démolit les enclos consacrez au Soleil, où l'on entretenoit un feu éternel; il extermina les augures qui avoient été établis par les Rois d'Israël, & ceux qui offroient de l'encens à Baal, au Soleil, à la Lune, & aux Astres, & en particulier aux Etoiles de la partie méridionale du Ciel (*c*). Il fit ôter de la Maison de Dieu l'Idole d'Asera, ou d'Astarte, & ordonna qu'on la jettât hors de Jerusalem dans la vallée de Cédron, où elle fut brûlée & réduite en cen-

(*a*) *Sophon.* III. 3. 4. 5.
(*b*) Voyez 2. *Paral.* XXXIV. 5. & 4. *Reg.* XXIII. 5. 6. 7. & *seq.*
(*c*) *L'Heb.* מזלות *Vide Job.* XXXVIII. 9. & 32.

dres, & les cendres jettées ſur les tombeaux du menu peuple, qui lui avoit offert de l'encens. Il ruina les maiſons des hommes conſacrez à une honteuſe proſtitution, & les tentes que les femmes leur faiſoient au métier, en l'honneur d'Aſera ou d'Aſtarte.

An du M. 3370.
Avant J. C. 630.
Avant l'Ere vulg. 634.

Il profana tous les hauts lieux où les Prêtres de la race d'Aaron avoient ſacrifié contre l'ordonnance du Seigneur, qui avoit déclaré que Jeruſalem étoit le lieu où il vouloit qu'on lui rendît ſes adorations. Il abolit les Autels conſacrez à Trivia ou à la Lune, qui étoient aux portes de la Ville, & à la porte de Joſué Prince de Jeruſalem, & dans d'autres endroits de la Ville (*a*). Cette Déeſſe Trivia étoit conſidérée comme la Déeſſe des Portes. Depuis ce tems le Roi ne permit plus que les Prêtres, qui avoient eu la foibleſſe d'aller offrir de l'encens au Seigneur ſur les hauts lieux, ſerviſſent à l'Autel des holocauſtes; il leur permit ſeulement de faire d'autres fonctions moins importantes, & de recevoir leur ſubſiſtance des revenus du Temple.

Joſias ſoüilla auſſi le lieu de Topheth, qui eſt dans la vallée des fils d'Hennon, en y répandant des immondices. Ce lieu eſt à l'orient méridional de Jeruſalem. On dit qu'on y adoroit particulierement le faux Dieu Moloc, & qu'on y immoloit dans les flâmes, ou entre les bras de cette cruelle Divinité, de jeunes enfans, au bruit des tambours, afin qu'on n'entendît pas les cris de ces malheureuſes victimes. La ſtatuë de Moloc étoit, dit-on, creuſe par

(*a*) Voyez *Iſaï* LV. II. & LVII. 8.

AN DU M. 3370. Avant J. C. 630. Avant l'Ere vulg. 634.

dedans, & on y allumoit du feu jusqu'à la rendre toute brûlante, après quoi on mettoit les enfans entre ses bras. Quelques-uns disent que le feu étoit allumé devant la statuë, & que les enfans que l'on mettoit sur ses bras étendus & penchans, tomboient d'eux-mêmes dans les flâmes. Mais ces particularitez ne sont pas bien assurées. Ce qui est certain, c'est que l'on brûloit des enfans en l'honneur de Moloc.

Josias ôta aussi les chariots & les chevaux, que les Rois de Juda avoient consacrez au Soleil à l'entrée de la porte du Temple du Seigneur, & auprès de la maison de l'Eunuque Nathan-Melech, qui demeuroit près la sale des Gardes du Temple; soit que ces chevaux fussent en sculpture & en relief, ou qu'ils fussent des chevaux réels employez à tirer les chariots, dont il est ici question; Josias brûla les chariots, & fit ôter les chevaux qui étoient à l'entrée de ce saint Lieu. Il détruisit aussi les Autels qui étoient sur le toit, ou sur la terrasse faite en platteforme de la maison d'Achaz; ces Autels étoient principalement consacrez à la Milice du Ciel, aux Astres, & à la Lune. Il démolit de plus les Autels que Manassé avoit bâtis dans les deux parvis du Temple du Seigneur. Manassé les avoit déja démolis; mais apparemment qu'Amon les avoit rétablis au même lieu. Il en répandit les cendres & la poussiere dans le torrent de Cédron, pour en abolir, autant qu'il pouvoit, jusqu'à la mémoire.

Enfin le Roi profana les hauts lieux qui étoient à Jerusalem, sur le mont des Oliviers, au côté méridional. Salomon étoit le premier qui y eût bâti des

Autels. Manassé & Amon les y avoient rétablis. Ils subsisterent pendant la minorité de Josias ; mais en ayant reconnu l'abus, il les démolit, & y ruina le culte impie que l'on y avoit rendu à Astarte Déesse des Sidoniens, à Chamos Dieu de Moab, & à Moloc Dieu des Ammonites. Il en brisa les statuës, abbatit les bois, & remplit ces lieux d'ossemens de morts. De-là il alla à Bethel, où étoit le premier Autel qu'avoit bâti Jéroboam fils de Nabat. Il ruina cet Autel & ce haut lieu ; il mit le feu au bois sacré, il réduisit en cendres tout ce qui avoit servi au culte sacrilége des veaux d'or ; & comme il retournoit de cette hauteur, ayant vû les sépulcres des Prêtres de ces fausses Divinitez, il fit déterrer leurs ossemens, les brûla sur les Autels où ils avoient sacrifié, afin que désormais personne ne s'avisât de vouloir sacrifier dans les lieux ainsi soüillez. Alors on vit admirablement l'exécution de la menace que le Seigneur avoit faite par un Prophéte envoyé à Jéroboam (*a*), en ces termes : Autel, Autel, voici ce que dit le Seigneur : Il naîtra un fils de la race de David qui s'appellera Josias, & qui immolera sur toi les Prêtres des hauts lieux, qui brûlent aujourd'hui de l'encens sur toi, & qui te profanera en brûlant sur toi des ossemens d'hommes morts.

AN DU M. 3370.
Avant J. C. 630.
Avant l'Ere vulg. 634.

Le Roi ayant remarqué un certain tombeau que l'on avoit épargné, en demanda la raison, & on lui dit que c'étoit le sépulcre de l'homme de Dieu, qui étoit venu de Juda, & qui avoit prédit à Jéroboam tout ce qui venoit d'être exécuté par ses ordres. On

(*a*) 3. *Reg.* XIII. 2.

AN DU M. 3370. Avant J. C. 630. Avant l'Ere vulg. 634.

lui en raconta toute l'histoire, & il ordonna qu'on le laissât au même lieu sans y toucher, non plus qu'aux os de l'autre Prophéte de Bethel, qui avoit voulu être enterré auprès de lui.

Josias ne borna pas son zéle aux Villes de ses Etats. Il résolut d'exterminer tous les restes de l'Idolatrie, même des Villes du Royaume d'Israël, qui étoient alors presque toutes désertes, depuis la transmigration des dix Tribus, arrivée premierement sous Teglatphalasar, & ensuite sous Salmanasar. Il parcourut donc tous ces lieux, en détruisit les Autels, renversa les Idoles, abbatit les Bois profanes, fit mourir les Prêtres qui entretenoient un culte impie, profana ces lieux en y brûlant sur les Autels des os d'hommes morts. Après tout cela il revint à Jerusalem (*a*).

CHAPITRE VII.

Histoire de Jeremie. Il commence à prophétiser.

Jeremie parut dans le même tems. Il commença à prophétiser de fort bonne-heure, & n'étant encore, pour ainsi dire, qu'un enfant, en la treiziéme année de Josias (*b*). Ce Prophéte étoit d'Anathot, Bourgade à l'orient de Jerusalem, environ à trois milles de cette Ville. Il ne rédigea ses prophéties par écrit que la quatriéme année du regne de Joachim. Jusqu'alors il s'étoit contenté de faire des discours de vive voix. Il continua à prophétiser jusqu'après la prise de Jerusalem, & la transmigration de Juda. Lorsque Dieu commença à lui adresser sa parole, il lui dit: Je vous ai connu, & destiné à l'emploi sacré de la prophétie, avant

L'an du Monde 3399.

(*a*) *Vide* 4. *Reg.* XXIII. 18. 19. 20. & 2. *Paral.* XXXIV. 6. 7.

(*b*) *Jerem.* XXV. 3. 4. 5.

que vous fussiez né, & avant même que vous fussiez formé dans le sein de vôtre mere; & je vous ai établi Prophéte des Nations étrangeres, pour leur annoncer ce qui doit leur arriver. Jeremie lui répondit: Helas! hélas! Seigneur, vous voyez que je ne puis parler, parce que je ne suis qu'un enfant. Le Seigneur repliqua: Ne dites point, je ne suis qu'un enfant; car vous irez partout où je vous envoyerai, & vous porterez mes ordres où je vous dirai de les porter. Ne craignez point de paroître devant ceux à qui je vous envoyerai; car je suis avec vous pour vous défendre. Alors le Seigneur étendit sa main, toucha la bouche de Jeremie, & lui dit: Je vais mettre mes paroles dans vôtre bouche: je vous établis aujourd'hui sur les Nations & sur les Royaumes, pour arracher & pour détruire, pour perdre & pour dissiper, pour édifier & pour planter.

An du M. 3370. Avant J. C. 630. Avant l'Ere vulg. 634.

Tout cela se passa apparemment en vision; & quand le Seigneur lui dit, qu'il l'envoye pour arracher, & pour planter, cela ne veut dire autre chose, sinon: je vous envoye pour annoncer à Juda la résolution que j'ai prise de l'arracher de son païs, de ruiner sa Monarchie, & après cela de le rappeller & de le planter, pour ainsi dire, dans son païs, lorsqu'il se sera converti, & que je le ramenerai de sa captivité. Le Seigneur lui fit voir ensuite une branche d'amandier qui commençoit à fleurir. L'amandier est un des premiers arbres qui fleurissent. Dieu vouloit marquer par-là à son Prophéte, qu'il étoit tout prêt d'exécuter les menaces qu'il avoit faites contre son peuple. Il lui montra encore en vision une chaudiere boüillante remplie de chair, &

AN DU M. 3370. Avant J. C. 630. Avant l'Ere vulg. 634.

soufflée par un grand vent venant du Nord ; pour lui faire connoître, que la Judée & Jerusalem désignée par cette chaudiere, seroit soufflée, & que la chair qui y étoit, seroit cuite & consumée par les Caldéens, qui devoient venir dans ce païs du côté du Septentrion. C'étoit-là comme le précis de tout ce que Jeremie avoit à annoncer aux Hébreux dans toute la suite.

Le Seigneur ajoûta : Allez donc trouver mon peuple, ce peuple ingrat qui m'a abandonné pour sacrifier aux Dieux étrangers, & pour adorer les ouvrages de leurs mains ; dites-leur tout ce que je vous commande, & n'apprehendez point de paroître devant eux, parce que je vous rendrai intrépide en leur présence. Je vous établis aujourd'hui comme une Ville forte, comme une colomne de fer, comme un mur d'airain, contre tout Juda, contre ses Rois, ses Princes, ses Prêtres & son peuple. Ils vous attaqueront, mais ils ne prévaudront point contre vous, parce que je suis avec vous pour vous défendre.

Après cela Jeremie par l'ordre du Seigneur commença à invectiver contre les crimes de Juda. Il dit que le Seigneur avoit autrefois pris Israël comme une épouse, dans le tems qu'il fit alliance avec leurs peres à Sinaï ; mais que cette épouse lui avoit bientôt manqué de fidelité. Dieu demande à son peuple : Quelle injustice, quel sujet de plainte vos peres ont-ils trouvé en moi, pour s'abandonner ainsi à l'idolatrie, au préjudice de mon culte ? Je vous ai fait entrer dans une terre de délices, & après cela vous l'avez soüillée par vos abominations. Les

Prêtres

Prêtres qui devoient être les dépositaires de la Loi, n'ont point connu le Seigneur. Les Pasteurs ont été les premiers violateurs de mes Loix; les Prophétes ont prophétisé au nom de Baal, & ont adoré les Idoles.

AN DU M. 3370. Avant J. C. 630. Avant l'Ere vulg. 634.

Il ajoûte: Passez aux Isles de Cethim, allez au païs de Cédar, & voyez s'il s'y est rien fait de semblable à ce qui se passe parmi mon peuple. Ces Nations n'ont point changé leurs Dieux, ni leur Religion, toute fausse qu'elle fût; & mon peuple a changé sa gloire contre une Idole. O cieux! fremissez d'étonnement: Portes du Ciel, pleurez & soyez inconsolables; car mon peuple a fait deux maux. Ils m'ont abandonné, moi qui suis une source d'eau vive, & ils se sont creusé des cîternes entr'ouvertes, & qui ne peuvent tenir l'eau. Israël, ce peuple si cheri, a été exposé en proye. Des lions se sont jettez sur lui, sa terre a été réduite en un désert, ses Villes ont été brûlées. Les étrangers l'ont outragé de la plus sanglante maniere; & d'où tout cela lui est-il arrivé, sinon de ce qu'il a abandonné le Seigneur son Dieu? Vous avez brisé mon joug dès le commencement, & vous avez dit: Je ne serai point assujetti. Vous vous êtes prostitué comme une femme impudique, sur toutes les collines élevées, & sur tous les arbres chargez de verdure. Je vous avois planté comme une vigne choisie, & vous êtes devenu pour moi une plante bâtarde. Les Chapitres 2. 3. 4. 5. 6. sont à peu près de même stile. Ils renferment de violens reproches contre les crimes de Juda, & une vive exhortation à se convertir, & à quitter leurs désordres. Nous croyons

An du M. 3376. Avant J. C. 624. Avant l'Ere vulg. 628.

que tout cela fut prononcé vers la treizéme année de Josias.

Vers l'an du M. 3376. avant J. C. 624. avant l'Ere vulg. 628.

Ce fut apparemment après la purification du Temple, & après qu'on eut rétabli le culte public du Seigneur, que Jeremie reçut ordre d'aller à la porte du Temple, & de dire à tout le peuple (a): Voici ce que dit le Seigneur : Redressez vos voyes, & corrigez vôtre conduite, & j'habiterai avec vous. Ne mettez point vainement vôtre confiance en ces paroles : C'est le Temple du Seigneur, c'est le Temple du Seigneur, c'est le Temple du Seigneur ; car si vous continuez à voler, à tuer, à commettre l'adultére, à jurer faussement, à sacrifier à Baal, à adorer des Dieux étrangers, vous ne trouverez dans ma Maison aucun secours. Mon Temple est-il une caverne de voleurs ? Allez à Silo, au lieu qui m'étoit autrefois consacré, & considerez comme je l'ai traité à cause de la méchanceté du peuple d'Israël. Je traiterai ce Temple comme j'ai traité Silo, si vous continuez à m'irriter, & je vous chasserai loin de moi, comme j'ai chassé vos freres les enfans d'Ephraïm, qui ont été emmenez captifs au-delà de l'Euphrate. Ne voyez-vous pas ce que fait ce peuple dans Jerusalem, & dans toutes les villes de Juda ? Les enfans ramassent le bois, les peres allument le feu, & les femmes pétrissent des gâteaux à la Reine du Ciel, à la Lune. L'on adoroit principalement cette Divinité sur les plateformes du toit des maisons.

Après cela le Prophéte dénonce à son peuple toutes sortes de malheurs, il leur prédit la destruc-

(a) *Jerem.* VII. VIII. IX. & X.

tion de Topheth, qui eſt dans la vallée d'Hennon près de Jeruſalem, où l'on immoloit des enfans à Moloc. Il menace de remplir ce lieu de corps morts, & de faire ceſſer à Jeruſalem les cris de joïe, & les cantiques uſitez dans les cérémonies des mariages. Il s'éleve contre les Rois, les Princes, les Prêtres & les Prophétes de Juda. Il dit qu'il viendra un tems où l'on tirera des ſépulcres les os des Rois & des Princes de Juda, & qu'on les jettera ſans aucun reſpect ſur la terre comme du fumier. On vit en effet tout cela après la mort de Joſias, & après la priſe de Jeruſalem par les Caldéens. Dieu les menace encore de la guerre, & de la famine; il dit qu'il envoyera contre eux des ſerpens, des baſilics dont la bleſſure ſera mortelle, & ne pourra être guérie par aucun ſecret des enchanteurs. Autrefois il y avoit des gens qui faiſoient métier de guérir les playes par des enchantemens.

AN DU M. 3376. Avant J. C. 624. Avant l'Ere vulg. 628.

Le Prophéte fait une peinture affreuſe des crimes qui regnoient dans Juda : ce n'étoit que violement de la Loi, que menſonge, que fourberie, qu'injuſtice, que tromperie, que médiſance. Il dit que le Seigneur fera de Jeruſalem un amas de ruines, une caverne de bêtes venimeuſes; que la terre & les villes de Juda ſeront réduites en ſolitude; qu'il nourrira ſon peuple d'abſinthe, qu'il l'abrevera de fiel, qu'il les diſperſera parmi les Nations, & qu'il les pourſuivra avec l'épée juſqu'à ce qu'ils ſoient exterminez. Après ces prédictions contre Juda, le Prophéte s'éleve contre l'Egypte, contre l'Idumée, contre les enfans de Moab, & ceux d'Ammon, & il dit que le tems s'approche que le Seigneur fera

An du M. 3376. Avant J. C. 624. Avant l'Ere vulg. 628.

éclater sa colere contre tous ces peuples ; contre ceux qui sont circoncis, comme contre ceux qui ne le sont pas ; puisque si ces Nations n'ont pas la circoncision du corps, ceux de Juda n'ont pas celle du cœur, qui est la seule qui rend l'homme agréable à Dieu. Il montre après cela la vanité de l'idolatrie, entrant dans le détail de la maniere dont les hommes se fabriquent des Idoles. Enfin il releve la grandeur de Dieu, par la consideration des effets merveilleux de sa puissance.

CHAPITRE VIII.

Le Grand-Prêtre Helcias trouve le Livre de la Loi dans le Temple, l'an du M. 3380. avant J. C. 620. avant l'Ere vulg. 624.

Josias la dix-huitiéme année de son regne (*a*), qui étoit la vingt-sixiéme de son âge, envoya Saphan Secretaire du Temple, avec Maasia Prince de la Ville, & Joha fils de Joachas, vers Helcias Grand-Prêtre, pour lui dire de faire fondre & mettre en masse & en lingots tout l'or & l'argent que le peuple avoit offert au Temple depuis le tems que le Roi y avoit établi l'exercice du culte du Seigneur, & de le donner aux entrepreneurs qui devoient faire travailler aux réparations de la Maison du Seigneur, & d'en employer aussi une partie à l'achat des bois & des pierres nécessaires pour tous ces ouvrages. Le Roi avoit de plus commandé qu'on ne distribuât point cet argent par compte aux entrepreneurs, mais qu'on s'en rapportât à leur bonne foi ; afin peut-être que l'on travaillât à cet ouvrage de meilleur cœur, & qu'on n'y épargnât rien. D'ailleurs on avoit choisi des entrepreneurs d'une probité & d'une fidelité reconnuës, qui étoient tous Lévites, du nombre de ceux qui joüoient des instrumens dans le Temple.

(*a*) 2. *Par.* XXXIV. 8. 9. *&c.*

Comme on ramassoit l'argent qui avoit été mis dans le trésor du Temple, pour le mettre en billons ou en lingots, le Grand-Prêtre Helcias trouva le Livre de la Loi du Seigneur, écrit de la main de Moïse. Il y a toute apparence que quelque Prêtre avoit caché ce Livre si ancien & si vénérable en cet endroit, pour le sauver des mains des Rois impies, qui avoient ôté du Temple l'Arche d'Alliance, à côté de laquelle Moïse (*a*) avoit ordonné de mettre une copie de la Loi, c'est-à-dire, de l'alliance qui avoit été faite à Horeb, & renouvellée dans les plaines de Moab.

Anciennement lorsqu'on faisoit un contrat, pour l'ordinaire on en mettoit l'original cacheté dans un lieu sûr, & on en gardoit une copie ouverte, pour y avoir recours dans le besoin (*b*). Le Décalogue étoit le contrat d'alliance faite entre Dieu & son peuple. Les Tables de pierre écrites de la main de Dieu étoient l'original de ce contrat. Elles furent mises dans un coffre d'une sainteté inviolable. La copie de ce contrat & les ratifications furent mises au dehors, & à côté de ce coffre sacré. Toutes les circonstances que l'Ecriture nous rapporte de ces évenemens, nous prouvent que ce furent les Chapitres 28. 29. 30. & 31. du Deuteronome qui furent trouvez alors; car il n'y a proprement que ces quatre Chapitres que Moïse ait ordonné de mettre à côté de l'Arche, & ils renferment des menaces & des malédictions, de même que ce qui fut lû devant Josias.

(*a*) *Deut.* XXXI. 26.

(*b*) *Jerem.* XXXII. 12. 13. 14.

AN DU M. 3380. Avant J. C. 620. Avant l'Ere vulg. 624.

Helcias ayant donc trouvé ce Livre, en donna avis à Saphan, afin qu'il en rendît compte au Roi. Saphan étant venu trouver Josias, lui dit qu'on avoit exécuté ses ordres au sujet de l'argent qui s'étoit trouvé dans les coffres du Temple. Il ajoûta qu'Helcias lui avoit donné le Livre de la Loi qui avoit été trouvé dans le Temple. Le Roi ordonna qu'on lui en fît la lecture. Saphan le lut, & Josias l'ayant entendu, déchira ses vêtemens, & fit venir le Grand-Prêtre Helcias, Ahicam fils de Saphan, Abdon fils de Micha, Asaïas Officier du Roi, avec le Secretaire Saphan, & leur dit : Allez, & priez Dieu pour moi, & pour ce petit reste de Juda & d'Israël, afin que le Seigneur ait pitié de son peuple, & consultez le Seigneur sur ce qu'il demande de moi & de mon peuple, dans cette circonstance où l'on a découvert ce Livre, dont on me vient de faire la lecture : car je vois bien que la colere du Seigneur s'est allumée contre nous, parce que nos peres n'ont point écouté les paroles de cet écrit, & qu'ils n'ont point obéï à ce que le Seigneur demandoit d'eux.

Ces députez allerent donc trouver la Prophétesse Holda femme de Sellum, qui demeuroit à Jerusalem dans la seconde ville, bâtie ou fermée de murailles par Manasse, & ils la consulterent sur ce que le Roi leur avoit dit (*a*). Holda leur répondit : Voici ce que dit le Seigneur : Dites à l'homme qui vous a envoyé vers moi : Je vais faire tomber sur ce lieu & sur ses habitans tous les maux que le Roi de Juda a en-

(*a*) *Vide* 2. *Par.* XXXIII, 14. & le Comment. sur le 4. *Reg.* XXII, 14.

tendu lire dans le Livre de la Loi, parce qu'ils m'ont abandonné, & qu'ils ont ſacrifié à des Dieux étrangers ; c'eſt pourquoi ma colere s'eſt allumée contre eux, & rien ne la pourra éteindre. Et à l'égard de Joſias qui vous a envoyé, vous lui direz : Parce que vous avez écouté avec humilité & avec frayeur les paroles de ce Livre, que vous avez redouté mes menaces, que vous avez déchiré vos vêtemens, & pleuré devant moi, j'ai écouté vôtre priere, dit le Seigneur ; je veux vous faire miſéricorde ; vous ne verrez point les maux que je dois faire tomber ſur cette Ville, & vous regnerez en paix avec vos peres.

An du M. 3381. Avant J. C. 619. Avant l'Ere vulg. 623.

Le Roi ayant oüi ces paroles, fit aſſembler tous les Anciens de Juda & de Jeruſalem, les Prêtres, les Lévites, les Prophétes, & tout le peuple, depuis le plus petit juſqu'au plus grand, & les ayant fait venir dans le Temple, il monta à ſa tribune, & lut debout devant tout le peuple les paroles de l'alliance, qui étoient contenuës dans le Livre qui venoit d'être trouvé dans la Maiſon du Seigneur. Après cette lecture, le Roi propoſa à tout le peuple de renouveller l'alliance avec le Seigneur, & de s'engager de nouveau à obſerver toutes ſes Ordonnances, à marcher dans ſes voyes, & à lui jurer une fidélité éternelle, en conformité de ce qui étoit contenu dans le Livre dont il venoit de leur faire la lecture. Tout le peuple conſentit de tout ſon cœur à la propoſition du Roi. Alors Joſias renouvella l'alliance avec le Seigneur, & il ordonna au Grand-Prêtre Helcias, & aux autres Prêtres inférieurs, & aux Lévites qui gardoient les portes de la Maiſon de Dieu, de jetter hors du Temple tous les vaiſſeaux qui

AN DU M. 3381.
Avant J. C. 619.
Avant l'Ere vulg. 623.

avoient ſervi à Baal, à Aſtarte, & à toute la Milice du Ciel. Il fit brûler dans la vallée de Cédron, qui eſt à l'orient de Jeruſalem, toutes les figures idolatres, & tous les inſtrumens qui avoient été employez à l'idolatrie dans le Temple, il les fit réduire en cendres dans cette vallée, qui étoit un lieu ſoüillé, & comme la voirie de Jeruſalem, & en fit porter les cendres à Béthel, où avoient été les veaux d'or, afin de ſoüiller ce lieu, que la ſuperſtition des peuples avoit juſqu'alors regardé comme ſacré. Ainſi il bannit de Juda, & de tout ce qui étoit reſté d'Iſraël, toute ſorte d'idolatrie, & tant qu'il vêcut, ſon peuple demeura attaché au ſervice du Seigneur, du Dieu de leurs peres.

CHAPITRE IX.

Jeremie vient à Jeruſalem, & exhorte le peuple à la fidélité au Seigneur.

Ce fut ſelon toutes les apparences, dans ce même tems que Jeremie reçut ordre du Seigneur d'aller à Jeruſalem, & de dire au peuple qui y étoit aſſemblé (a): Voici ce que dit le Seigneur: Malheur à l'homme qui n'écoutera point les paroles de cette alliance que je fis autrefois avec vos peres, lorſque je les tirai de l'Egypte, & que je leur dis: Ecoutez ma voix, & obéïſſez à mes ordres, & je ſerai vôtre Dieu, & vous ſerez mon peuple. Je ſuis diſpoſé à exécuter aujourd'hui tout ce que je promis alors à vos peres, pourvû que vous accompliſſiez l'alliance que je fais aujourd'hui avec vous. Je n'ai rien omis pour porter vos peres à demeurer dans mon obéïſſance. Je leur ai envoyé mes ſerviteurs & mes Prophétes, qui les ont conjurez en mon nom de revenir à moi. Mais ils n'ont point voulu m'écouter. Je les ai frappez de toutes les plaïes dont je les avois menacez, lorſque

(a) *Jerem.* XI.

je fis alliance avec eux : mais cela ne les a pas rendus meilleurs, ni plus dociles. Ceux d'aujourd'hui ont imité leurs peres. Ils m'ont abandonné pour courir après des Dieux étrangers ; ils ont violé l'alliance que j'avois faite avec eux. C'est pourquoi je les accablerai de tous les maux dont je les ai menacez. Après cela qu'ils aillent crier aux Dieux qu'ils ont choisis, pour voir s'ils les secoureront.

An du M. 3381. Avant J. C. 619. Avant l'Ere vulg. 623.

Les habitans d'Anathot (*a*), patrie de Jeremie, vouloient l'empêcher de prophétiser, & le menaçoient de le faire mourir ; mais voici ce qu'il leur dénonça de la part du Seigneur : Je visiterai dans ma colere les habitans d'Anathot ; leurs jeunes hommes mourront par l'épée, leurs fils & leurs filles périront par la famine ; ils seront exterminez jusqu'au dernier, parce que je ferai fondre sur eux les effets de ma colere au tems destiné à leur châtiment. A l'occasion des persécutions & des menaces que ceux d'Anathot lui avoient faites, Jeremie se plaint à Dieu du bonheur des méchans (*b*), & de la prospérité des impies, pendant que ses amis & ses fidéles serviteurs étoient accablez de malheurs, haïs & persécutez de tous côtez. Mais le Seigneur lui déclare qu'il va livrer la terre de Juda & son Temple à ses ennemis ; que les étrangers y porteront le ravage & la désolation partout ; & qu'après cela il exercera sa vengeance contre ceux qui auront persécuté son peuple, qu'il les arrachera de leur païs ; & qu'enfin il ramenera les Israëlites dans leur patrie, & les

(*a*) *Jerem.* XI. 21. *& seq.* XII. 1. 2. 3. *& seq.*

(*b*) *Jerem.* XII. 1. 2. *&c.*

An du M. 3381. Avant J. C. 619. Avant l'Ere vulg. 623.

traitera avec sa clémence ordinaire, à moins que par leurs ingratitudes, ils ne le forcent de nouveau à les faire périr entierement de dessus la terre.

Jeremie reçut aussi ordre du Seigneur d'acheter une de ces larges ceintures, qui couvroient les reins & une partie des cuisses, & de la mettre sur ses reins, avec défense de la laver & de la faire blanchir. Après qu'il l'eut portée quelque tems, le Seigneur lui ordonna de l'aller cacher dans une caverne sur le bord de l'Euphrate. Jeremie y alla, & revint en Judée. Quelque tems s'étant passé, le Seigneur lui commanda d'aller tirer cette ceinture du lieu où il l'avoit cachée; il y fut, & trouva sa ceinture toute pourrie. Alors Dieu lui dit: C'est ainsi que je ferai pourrir l'orgüeil de Juda, & la vanité de Jerusalem. Tout ce peuple corrompu, qui court après les Idoles pour les adorer, sera réduit au même état que cette ceinture, qui n'est plus propre à aucun usage. Je les ai portez sur moi comme on porte une ceinture; mais je veux les quitter, & les rejetter loin de moi.

La même année, dix-huitiéme de Josias, le quatorziéme jour du premier mois de l'année Sainte, Josias fit célébrer une Pâque solemnelle (*a*). Il ordonna d'abord aux Prêtres de faire purifier tout le Temple, & de lui apprendre ce qu'il devoit faire pour participer à la victime Pascale; il leur dit ensuite de remettre dans le Sanctuaire du Temple l'Arche d'Alliance, qui en avoit été ôtée par les Rois impies ses prédécesseurs. Car, ajoûta-t-il,

(*a*) 2. *Par.* XXXV. 1. 2. *&c.* & 4. *Reg.* XXIII. 21. *&c.*

vous ne la porterez plus désormais d'un lieu à un autre, comme vous avez fait jusqu'ici, elle demeurera fixe dans le saint Lieu; & pour vous, dégagez de tout autre soin, vous ne vous appliquerez plus qu'à servir le Seigneur vôtre Dieu, & à lui présenter les offrandes & les victimes de son peuple d'Israël. Au reste on pourvoira à vôtre subsistance par les prémices, les décimes & autres choses que la Loi du Seigneur vous assigne.

AN DU M. 3381.
Avant J. C. 619.
Avant l'Ere vulg. 623.

CHAPITRE X.

Pâque solemnelle célébrée par Josias & par tout son peuple. C'étoit sur la fin de la dix-huitiéme année du regne de Josias.

* Il leur dit aussi de regler le nombre & l'ordre des Lévites pour les fonctions du sacré ministere, suivant ce qui avoit été ordonné autrefois par David & par Salomon; afin que dans la solemnité de la Pâque tout se passât sans confusion, & sans embarras. Pour fournir aux frais de cette assemblée, le Roi donna trente mille, tant moutons que chevreaux, pour la Pâque, & outre cela trois mille bœufs. Les Officiers de la Cour donnerent aussi un grand nombre de victimes, ainsi qu'ils s'y étoient obligez à l'exemple du Roi. Le Grand-Prêtre, & les deux autres Princes des Prêtres, fournirent pour leur part aux autres Prêtres inférieurs, deux mille six cens moutons, & trois cens bœufs. Les six principaux Chefs des Lévites donnerent aux autres Lévites d'un moindre rang, pour célébrer la Pâque, cinq mille moutons & cinq cens bœufs. Les moutons servirent pour la victime Pascale, & les bœufs furent offerts les uns en holocauste, d'autres pour le péché, & d'autres en sacrifices pacifiques. On immola donc toutes ces victimes, & les Prêtres & les Lévites distribuez par bandes remplirent toutes leurs fonctions; les Laïques égorgeoient les victi-

AN DU M. 3381. Avant J. C. 619. Avant l'Ere vulg. 623.

mes Paſcales, & ils en offroient le ſang aux Prêtres, qui le verſoient au pied de l'Autel.

Dans cette occaſion les Lévites dépoüillerent les holocauſtes, ce qui régulierement n'étoit permis qu'aux Prêtres. Mais au milieu de cette multitude de victimes, on fut obligé de paſſer pardeſſus les loix ordinaires. Et pour ce qui eſt des hoſties pacifiques, on en fit cuire les chairs dans des pots & dans des marmites, pour les diſtribuer promtement au peuple; de ſorte que les Lévites occupez à cuire ces victimes, n'eurent pas le loiſir de préparer à manger, ni pour eux-mêmes, ni pour les Prêtres qui avoient été employez juſqu'à la nuit à offrir le ſang & la victime Paſcale, les holocauſtes & les graiſſes des autres hoſties; ils ne purent prendre de la nourriture ce jour-là que fort tard. Mais enfin tout ſe paſſa dans le plus bel ordre du monde. Le peuple obſerva l'abſtinence du pain levé, comme elle eſt ordonnée par la Loi, pendant ſept jours; jamais Pâque ne fut célébrée avec tant d'appareil, de ſolemnité & de magnificence; on n'avoit rien vû de pareil depuis le tems de Samuël juſqu'alors.

Réforme que Joſias fait des abus de ſon Royaume.

Joſias pour achever l'ouvrage qu'il avoit ſi heureuſement commencé, extermina de tout le païs de Juda & de Jeruſalem, tous les Devins, les Magiciens, les Enchanteurs, les Teraphims, & autres figures ſuperſtitieuſes; les impuretez & les abominations qui y avoient été ſouffertes ou tolerées juſqu'alors. Il n'y avoit point eu de Roi qui lui reſſemblât en zele & en piété, & qui ſoit retourné comme lui au Seigneur de tout ſon cœur, de toute ſon ame & de toute ſa force. Mais la colere de Dieu qui s'é-

toit allumée contre Juda, & qui avoit été jusqu'alors comme suspenduë par la piété de ce saint Roi, ne put être entierement appaisée; le Seigneur protesta qu'il rejetteroit Juda, comme il avoit fait Israël, & qu'il abandonneroit Jerusalem, cette Ville qu'il avoit choisie, & le Temple, ce lieu si auguste & si privilégié, qu'il les abandonneroit & les livreroit aux Gentils; c'est ce qui arriva en effet après la mort de Josias, ainsi que nous le verrons ci-après.

An du M. 3381.
Avant J. C. 619.
Avant l'Ere vulg. 623.

Nous croyons que c'est sous le regne de Josias que Joël parut, & qu'arriva la stérilité, la famine & les autres fléaux dont il nous parle dans sa prophétie (*a*). Il dit qu'on n'en avoit jamais vû de pareille; que la sauterelle avoit mangé les restes de la chenille; le bruchus & le hanneton, le reste de la sauterelle, & les nielles les restes du hanneton. Ce Prophéte décrit la chûte des sauterelles sur la Judée, comme l'irruption d'une armée ennemie; il dit que ces insectes mangerent l'écorce, & les feüilles des vignes & des figuiers, & qu'elles firent mourir les branches de ces arbres; que le bled fut gâté, les oliviers, & les autres arbres fruitiers dépoüillez; que les animaux domestiques, & les bêtes mêmes de la campagne ne trouvoient plus de nourriture. Les peuples allarmez à la vûë de ces fléaux, accoururerent au Temple du Seigneur pour implorer sa clémence. Ils s'humilierent dans le sac & dans la cendre; ils confesserent leurs iniquitez, & le Seigneur se laissa fléchir à leurs pleurs; il leur promit de leur envoyer

(*a*) *Joël.* I. II.

An du M. 3381. Avant J. C. 619. Avant l'Ere vulg. 623.

du bled, du vin & de l'huile en abondance, & de faire périr ces insectes qui ravageoient leur païs.

Le Prophéte après cela (*a*) s'éleve à de plus grands objets; il promet que le Seigneur répandra son esprit sur toute chair ; que les jeunes & les vieux, les hommes & les femmes prophétiseront, & auront des visions surnaturelles ; que Dieu fera paroître des prodiges dans le ciel & sur la terre ; que le Soleil sera couvert de ténébres, & la Lune teinte en sang, avant que le grand & terrible jour du Seigneur arrive ; & qu'alors quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. On voit bien que tout cela regarde le tems de l'Evangile, & l'effusion de l'Esprit-Saint sur les Fidéles & les Apôtres au jour de la Pentecôte. Il ajoûte : Lorsque le Seigneur aura ramené de Babylone les captifs de Juda & de Jerusalem, il assemblera dans la vallée de Josaphat les peuples qui les ont persécutez, & il entrera en jugement avec eux, & vengera sur eux les injures qu'ils ont faites à ses serviteurs.

Nous croyons que l'exécution littérale de cette prophétie regarde la défaite de Cambyse au pied du Mont-Carmel, & dans un sens plus relevé, le jugement dernier, dans lequel Dieu doit juger les vivans & les morts, & rendre à chacun selon ses œuvres. Après tout cela Dieu promet à son peuple une prospérité & une abondance de tout bien. Ces promesses sont si magnifiques, qu'on n'en a jamais vû l'accomplissement historique dans l'état des Juifs, mais seulement dans l'Eglise Chrétienne, qui a possedé

(*a*) *Joel.* II. 28. *& seq.* III. 1. 2. 3. *&c.*

éminemment & d'une maniere infiniment parfaite, tout ce que les Prophétes ont annoncé de plus grand & de plus pompeux en faveur des Juifs. Quant à la personne de Joël, l'on ne nous en apprend rien de certain, qui puisse entrer dans le corps de cette histoire.

ANNE'E INCERTAINE.

CHAPITRE XI.

Prophéties fâcheuses de Jeremie contre Juda.

Jeremie continua de prophétiser dans Juda durant tout le regne de Josias, depuis la treiziéme année du regne de ce Prince. Le Seigneur défendit à son Prophéte d'épouser une femme (*a*), & d'avoir des enfans dans sa patrie. Car, ajoûta-t-il, voici ce que dit le Seigneur contre les peres & les meres, & contre les enfans qui se trouveront en ce lieu: Ils mourront de divers genres de maladies; ils ne seront ni pleurez ni ensevelis; ils périront par l'épée & par la famine; leurs corps morts seront jettez sur la terre comme le fumier, & ils serviront de pâture aux oiseaux du ciel, & aux bêtes carnacieres. Le Seigneur lui dit aussi: N'entrez point dans une maison de deüil, parce que j'ai retiré de ce peuple ma miséricorde, & ma paix; ils mourront grands & petits, & on ne leur rendra point les devoirs de la sepulture. On ne fera point de deüil pour eux, on ne se coupera point les cheveux, & on ne se fera point d'égratignures & d'incisions, comme on en fait d'ordinaire aux funerailles des morts. On ne donnera point à manger, & on ne présentera point à boire à ceux qui seront dans le deüil. Le mal sera tel; il sera si grand, qu'il n'y aura personne qui pense à pleurer le malheur des autres. Il dit de plus: N'en-

Prophéties de Jeremie.

(*a*) *Jerem.* XVI.

ANNÉE INCERTAINE.

trez point dans une maiſon de feſtin & de joye, pour y boire & manger; car je ferai ceſſer à vos yeux & en vos jours les cris de joye & les chants de réjoüiſſance, les cantiques de l'époux, & les chanſons de l'épouſe. En effet Jeremie fut témoin des derniers malheurs de Juda, & de l'accompliſſement de ſes propres prophéties.

Le Seigneur ajoûta : Lorſque vous annoncerez tout ceci à mon peuple, ils vous diront : Pourquoi le Seigneur a-t-il réſolu de nous traiter avec tant de rigueur ? Et vous leur répondrez : C'eſt parce que vos peres m'ont abandonné, & qu'ils ont couru après les Dieux étrangers, & que vous avez encore encheri ſur leurs crimes ; chacun de vous ſuit les égaremens & la corruption de ſon cœur, & ne veut point obéïr à ma voix. Je vous chaſſerai donc de ce païs, & je vous ferai paſſer dans une terre étrangere, où vous ſerez aſſujettis à des maîtres cruels, qui ne vous donneront aucun repos ni jour, ni nuit. Mais après cela je vous rappellerai dans vôtre païs, lorſque vous aurez expié vos iniquitez : & à vôtre retour vous ne jurerez plus par le Seigneur, qui vous a tirez d'Egypte ; mais par celui qui vous aura fait revenir du païs de l'Aquilon, & de delà l'Euphrate. Et pour vos perſécuteurs, ils auront leur tour, & je les punirai ſuivant la grandeur de leurs crimes, & de leur injuſtice.

C'eſt ainſi que Dieu faiſoit prédire par tous les Prophétes la ruine de Jeruſalem & du Temple, le tranſport de Juda au-delà de l'Euphrate, & le retour de la captivité ; mêlant toûjours des prédictions conſolantes aux menaces & aux invectives contre ſon peuple,

peuple, pour leur montrer qu'il cherchoit moins à contenter sa vengeance, qu'à leur procurer le tems & les moyens de quitter leurs désordres, & de retourner à lui par la pénitence. Josias cependant étoit comme un mur, qui suspendoit les effets de la colere de Dieu, & qui arrêtoit le déluge des maux qui devoient inonder tout Juda. Un peuple aussi corrompu n'étoit pas digne de posseder long-tems un si bon Prince. Dieu permit qu'il fut enlevé du monde à la fleur de son âge, n'ayant encore que trente-neuf ans; & voici l'occasion qui le fit perdre à Juda.

AN DU M. 3394.
Avant J. C. 606.
Avant l'Ere vulg. 610.

CHAPITRE XII.

Expédition de Nechao Roi d'Egypte, contre la ville de Carchemise. Mort de Josias.

Nechao Roi d'Egypte, autrement Nechos, fils de Psammitichus, qui regna seize ans en Egypte, selon Herodote (*a*), résolut de porter la guerre en Asie, & d'attaquer Nabopolassar Roi d'Assyrie. L'Histoire ne nous a point appris les causes de cette guerre; & l'Ecriture nous dit simplement, qu'il alla attaquer Carchemise sur l'Euphrate. Cette Ville est la même que *Cercutium*, ou *Circeium*, située dans l'angle que forment le Chaboras & l'Euphrate à leur jonction. Josias voulut s'opposer à son passage sur les terres de Juda, & marcha avec une armée contre lui. Nechao lui envoya des Ambassadeurs, qui lui dirent de sa part: Quel differend y a-t-il entre vous & moi, Roi de Juda? Ce n'est pas à vous que je veux faire la guerre; c'est à un autre Prince, à une autre Maison, contre laquelle Dieu m'a commandé de marcher en diligence. Cessez donc de vous opposer aux desseins de Dieu, qui est l'auteur de

(*a*) *Herodot. l. 1. c. 17. 18. 25.*

An du M. 3394. Avant J. C. 606. Avant l'Ere vulg. 610.

mon entreprise, de peur que le Seigneur ne punisse vôtre opiniâtreté. On croit (*a*) que Jeremie, ou quelqu'autre Prophéte, avoit ordonné à Nechao de la part de Dieu, de marcher contre l'Assyrie. Quoi qu'il en soit, Josias ne voulut point s'en retourner, & ne se rendit point à ce que lui dit Nechao. Il s'opiniâtra à lui livrer bataille. Le combat se donna dans la campagne de Mageddo, au pied du Mont-Carmel; Josias y fut blessé dangereusement par les Archers de l'armée de l'Egypte. Il dit à ses gens de le tirer du combat. On le fit passer du chariot où il étoit, sur un autre chariot qui le suivoit à la maniere des Rois, & on le mena à Jerusalem, où il mourut.

Herodote (*b*) veut parler apparemment de cette bataille, lorsqu'il dit que Nechao ayant attaqué les Syriens près de Magdolum, remporta sur eux une grande victoire, & prit ensuite la ville de Cadytis, qui est une des plus grandes de Syrie. Il a mis *Magdolum*, pour Mageddo, & *Cadytis* pour Cadés ville fameuse dans la Tribu de Nephtali, ou pour Jerusalem nommée par les Juifs Cadytis, ou *Cadischa*, la Ville sainte. Nechos put se rendre maître de Cadés de Nephtali, en s'avançant vers l'Euphrate; mais pour Jerusalem, il ne la prit qu'au retour de son expedition.

Tout Juda & Jerusalem pleurerent Josias, & le Prophéte Jeremie composa à cette occasion des lamentations, qui se chanterent pendant un long tems

(*a*) 3. *Esdr.* III. 28. *Ieronym. epist. ad Ctesiphont. Hebrai*, *&c.*

(*b*) *Herodot. l.* 2. *c.* 159.

parmi les Muſiciens & les Muſiciennes, & cette coûtume étoit comme paſſée en loi dans Iſraël. On en avoit fait un recüeil, que l'on conſerva long-tems. Il y en a qui croyent, que ce ſont celles que nous avons encore aujourd'hui, ſous le nom de Lamentations de Jeremie: mais nous croyons que celles qui furent compoſées à la mort de Joſias, ſont perduës, & que celles qui nous reſtent, regardent la priſe de Jeruſalem, & la captivité de Sedecias & du peuple de Juda. Joſias ne pouvoit aſſez être regretté par ſes peuples. On ne vit jamais un Prince plus pieux, & plus ſage (*a*). Jeſus fils de Sirach (*b*) fait ſon éloge en termes pompeux: La mémoire de Joſias, dit-il, eſt comme un parfum de la compoſition du plus habile Parfumeur. Son nom ſera toûjours auſſi doux que le miel, dans la bouche de tous ceux qui en parleront; auſſi agréable qu'une muſique dans un feſtin, à tous ceux qui en entendront parler. Dieu le deſtine pour rappeller ſon peuple à la pénitence. Il renverſa les abominations de l'impiété, & conduiſit ſon cœur vers le Seigneur. Tous les Rois ont commis le peché, excepté David, Ezéchias, & Joſias.

AN DU M. 3394. Avant J. C. 606. Avant l'Ere vulg. 610.

CHAPITRE XIII.

Joachas, autrement Sellum, eſt établi Roi en la place de Joſias.

Après la mort de Joſias, le peuple de Juda choiſit Joachas, autrement Sellum, & il fut ſacré & établi Roi en la place de Joſias ſon pere. Joachas n'étoit pas l'aîné des enfans de Joſias, & on ne ſait pas bien ce qui engagea les Juifs à le préférer à ſes autres freres. Il n'avoit que vingt-trois ans lorſqu'il commença à regner, & il ne regna que trois mois

(*a*) 4. *Reg*. XXII. 20.

(*b*) *Eccli*. XLIX. 1. 2. & *ſeq*.

AN DU M. 3395. Avant J. C. 605. Avant l'Ere vulg. 609.

à Jerusalem. Sa mere se nommoit Amital, & étoit fille de Jeremie de Lobna. Joachas mit, dit-on, (*a*) une armée sur pied, & alla à la rencontre de Néchao, qui revenoit victorieux de son expédition contre Carchemise. Il se crut apparemment obligé à venger la mort de son pere. Ezéchiel nous parle de Joachas sous l'idée d'un jeune lionceau : Jerusalem *vôtre mere*, dit-il (*b*), *est une lionne qui couche au milieu de ses lionceaux qu'elle a nourris. Elle a pris un de ses lionceaux, & il est devenu lion. Il a appris à prendre sa proye, & à dévorer des hommes.* (C'est la peinture de Joachas.) *Les Nations en ont été averties, & elles l'ont pris dans leurs rets, non pas toutefois sans répandre bien du sang, & l'ont conduit enchaîné en Egypte.* Tout cela insinuë que ce Prince fut pris les armes à la main par les Egyptiens ; soit que Nechos l'ait fait attaquer dans Jerusalem, ou que Joachas ait été lui livrer le combat à son retour de Carchemise.

Joakim est établi Roi à la place de Joachas. L'an du M. 3395. avant J. C. 605. avant l'Ere vulg. 609.

Ce qui est certain, c'est que ce Prince fut pris par les Egyptiens, & conduit à Reblata, qui est dans le païs d'Emath, ou d'Emese dans la Syrie (*c*). Nechos le chargea de chaînes, lui ôta le Royaume, condamna le païs à payer cent talens d'argent (*d*) & un talent d'or (*e*). Et étant venu à Jerusalem, il y établit Roi Eliacim, à qui il donna le nom de JOAKIM. Ce changement de nom étoit une marque de servitude & d'assujettissement de la part d'Eliacim, & d'empire de la part de Nechao. Ce Prin-

(*a*) *Vide Sanctium ad* 4. *Reg.* XXIII. *& Munst. ibid.*

(*b*) *Ezechiel.* XIX. 2. 3.

(*c*) 4. *Reg.* XXIII. 31. 32. 33. *&c.*

(*d*) Cent talens d'argent font 86715. livres.

(*e*) Un talent d'or vaut 95312. livres 5. s.

ce lui imposa un rançon de cent talens d'argent, & de dix talens d'or, & pour ramasser cette somme, JOAKIM fut obligé de faire de grosses impositions sur son peuple, exigeant de chaque particulier à proportion de son bien. Joachas fut mené en Egypte, où il mourut, suivant la prédiction de Jeremie (*a*) : *Ne pleurez point celui qui est mort*, disoit-il aux habitans de Jerusalem, ne versez point de larmes sur Josias, *mais pleurez celui qui est sorti, parce qu'il ne reviendra plus en ce lieu, & qu'il mourra au lieu où il a été transporté, & il ne reverra plus ce païs.* L'Ecriture (*b*) nous représente JOAKIM comme un méchant Prince, qui se soüilla par les mêmes crimes qu'avoient fait les plus corrompus de ses peres, & qui commit toutes sortes d'excès dans le peu de tems qu'il regna.

AN DU M. 3395. Avant J. C. 605. Avant l'Ere vulg. 609.

Nous croyons qu'il faut rapporter au tems de Joachas une circonstance que nous lisons dans Jeremie (*c*) : Le Seigneur ordonna à ce Prophéte de se transporter dans la boutique d'un potier de terre. Y étant allé, il trouva le potier qui travailloit sur sa rouë, & qui faisoit un vase d'argile. Ce vase se rompit entre ses mains, & aussi-tôt il en fit un autre de la même masse d'argile. Alors le Seigneur parla à Jeremie : Maison d'Israël, dit le Seigneur, ne pourrai-je pas faire de vous ce que le potier fait de son argile ? Car vous êtes dans ma main, comme la terre est dans la main du Potier. Et quand

Prophéties de Jeremie contre Jerusalem.

(*a*) *Jerem.* XXIII. II. 12.
(*b*) 4. *Reg.* XXIII. 32. & *Ezech.* XIX. 2. 3. & *Jerem.* XXII. 9. 10.
(*c*) *Jerem.* XVIII. I. 2. & *seq.*

AN DU M. 3395. Avant J. C. 605. Avant l'Ere vulg. 609.

j'aurai menacé un Royaume d'une perte entiere, si ce Royaume fait pénitence, je lui pardonnerai. Que si j'ai fait des promesses avantageuses à un autre Royaume, & qu'il se rende indigne de mes faveurs par ses infidélitez, je révoquerai mes promesses, & je le traiterai selon ses mérites. Dites donc maintenant aux habitans de Juda & de Jerusalem: Voici ce que dit le Seigneur: Je vous ait fait plusieurs menaces, mais vous êtes demeurez endurcis & incorrigibles. Vous m'avez abandonné, moi qui suis pour vous une source abondante & intarissable, pour chercher des eaux bourbeuses, & des citernes desséchées. C'est ce qui a attiré (a) sur vous les terribles effets de ma vengeance.

Jeremie rapporta tout cela au peuple assemblé; mais au lieu d'en profiter, & de penser à se convertir, ils se disoient entre eux: Venez, formons des desseins contre Jeremie, dressons-lui des piéges, perçons-le des traits de nôtre langue, accablons-le par nos calomnies, n'ayons aucun égard à ses discours, car il ne cessera jamais de nous faire des reproches, il nous fatiguera éternellement par les conseils de sa prétenduë sagesse, & par ses fâcheuses Prophéties. Jeremie s'en plaignit au Seigneur, & lui en demanda justice. Est-ce ainsi, lui dit-il, que l'on rend le mal pour le bien; ils m'ont creusé une fosse pour m'y faire tomber, pour récompense de tout le bien que je leur ai fait. Souvenez-vous, Seigneur, combien de fois je me suis présenté devant vous pour vous prier de leur fai-

(a) *Jerem.* XVIII. 18. 19. *&c.*

re grace, & pour détourner vôtre colere de dessus leur tête; mais à présent faites tomber sur eux le poids de vôtre vengeance.

An du M. 3395. Avant J. C. 605. Avant l'Ere vulg. 609.

En même-tems Dieu lui dit: Allez acheter un vase d'argile, & prenez avec vous des anciens du peuple & des anciens des Prêtres, & conduisez-les dans la vallée des enfans d'Hennon, & là vous leur direz ce que je vous mettrai dans la bouche. Jeremie obéït au Seigneur, & lorsqu'il fut arrivé à la vallée d'Hennon, à l'orient de Jerusalem, il dit à ceux qui l'accompagnoient: Voici ce que dit le Seigneur (a): Je ferai tomber sur Jerusalem de si grands maux, que quiconque en entendra parler, en sera étourdi comme d'un coup de tonnerre; le tems approche que cette vallée ne sera plus appellée la vallée de Tophet, mais la vallée de carnage, par le grand nombre d'hommes qui y périront. Je rendrai Jerusalem l'objet de la risée de ses ennemis, & de l'étonnement de tous les hommes. Je nourrirai les habitans de cette Ville de la chair de leurs propres enfans. L'ami mangera la chair de son ami, tant la famine sera excessive. En même-tems Jeremie rompit le vase qu'il tenoit en main, & il dit: Je briserai ce peuple comme ce vase vient d'être brisé, sans qu'il puisse être rétabli. La vallée de Tophet sera soüillée, elle deviendra le cimetiere des Juifs, Jerusalem elle-même sera le tombeau de ses propres habitans.

Après cela Jeremie monta au Temple, & dit à tout le peuple assemblé. Voici ce que dit le Sei-

(a) *Jerem.* XIX. 1. 2. 3.

An du M. 3395. Avant J. C. 605. Avant l'Ere vulg. 609.

gneur : Je ferai tomber sur cette Ville tous les malheurs dont je l'ai menacée. A ces discours Phassur (a), qui étoit Capitaine ou Intendant des troupes de Lévites qui gardoient le Temple, & qui en cette qualité avoit droit d'arrêter les faux Prophétes, & tous ceux qui causoient quelque tumulte dans le Temple, fit arrêter Jeremie, le frappa, le fit lier, & le mit dans les ceps, ou les entraves qui étoient dans la prison du Temple vers la porte de Benjamin. Ces entraves étoient deux gros ais percez de distance en distance, qui s'emboitoient l'un dans l'autre. On faisoit passer les jambes des prisonniers dans les trous de ces ais, les prisonniers étoient couchez sur le dos, ayant les jambes fort éloignées l'une de l'autre, & dans une situation fort gênée. Le lendemain au point du jour Phassur tira Jeremie de cette prison; mais le Prophéte lui dit : Vous ne vous appellerez plus *Phassur*, mais *Magur Missabib*, c'est-à-dire, fraïeur de toute part. Car le Seigneur vous accablera de maux. Vos amis périront par l'épée, & vous le verrez de vos propres yeux. Je livrerai tout Juda entre les mains du Roi de Babylone; il en fera mourir la plus grande partie par l'épée, & emmenera le reste en captivité. Vous serez du nombre des captifs. Vous irez à Babylone, & vous y mourrez.

CHAPITRE XIV.

Regne de Joagim Roi de Juda.

JOAKIM Roi de Juda avoit vingt-cinq ans lorsqu'il commença à regner, & il regna onze ans à Jerusalem. Sa mere s'appelloit Zebida, & étoit fille

(a) *Jerem.* xx.

de

de Phadaïa de Rama (*a*). Ce Prince fut aussi corrompu que les plus mauvais Rois de Juda. Il fit le mal devant le Seigneur, & ni l'exemple de la disgrace de son frere Joachas, ni les menaces des Prophétes ne furent capables de réprimer ses mauvais penchans. Jeremie (*b*) reçut ordre vers le commencement du regne de ce Prince, d'aller au Palais, & de parler à JOAKIM en ces termes : Ecoutez la parole du Seigneur, Roi de Juda, qui êtes assis sur le Trône de David ; & vous Officiers, qui entrez dans ce Palais, voici ce que dit le Seigneur : Agissez selon l'équité & la justice ; délivrez de l'oppression celui qui est accablé injustement, n'affligez point l'étranger, l'orphelin & la veuve, & ne répandez point le sang innocent. Si vous faites cela, on verra encore des Rois de la race de David, qui s'afféeront sur son Trône, & des Officiers de ses troupes qui entreront dans ce Palais. Que si vous n'écoutez point mes paroles, je jure par moi-même que ce Palais sera détruit & abandonné. Ne pleurez point le Roi mort, ne faites point pour Josias le deüil ordinaire ; pleurez celui qui est sorti de cette Ville, & qui n'y retournera plus. Il parloit de Joachas.

AN DU M. 3395.
Avant J. C. 605.
Avant l'Ere vulg. 609.

Il ajoûta en parlant à JOAKIM : Malheur à celui qui bâtit sa maison dans l'injustice, & qui se fait de grands appartemens propres à prendre le frais, qui opprime injustement son prochain, & qui ne rend point à ses ouvriers la récompense de leur tra-

(*a*) 4. *Reg.* XXIII. 36. & 2. *Par.* XXXVI. 5.

(*b*) *Jerem.* XXII.

An du M. 3395. Avant J. C. 605. Avant l'Ere vulg. 609.

vail; qui dit : Je veux faire bâtir un Palais vaste & somptueux ; & qui peint sa maison avec du vermillon & du rouge éclatant. Prétendez-vous avoir un long & heureux regne, parce que vous vous logez dans une maison de cédre ? Vôtre pere n'a-t'il pas vêcu heureusement en suivant l'équité & en rendant la justice ; & tout ne lui a-t'il pas réussi à souhait ? Mais pour vous, vos yeux & vôtre cœur ne sont attentifs qu'à satisfaire vôtre avarice, à répandre le sang innocent, à inventer des calomnies, à courir au mal ; c'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : On ne pleurera point Joakim, & on ne fera point son deüil à l'ordinaire : les Princes de sa maison ne diront point : Hélas, mon frere ! ils ne diront point à la Reine : Hélas, ma sœur ! On ne le plaindra point en criant : Ah, Prince malheureux, hélas, mon Seigneur ! Il sera jetté à la voirie, & aura la sépulture d'un âne : Il pourrira sur la terre hors les portes de Jerusalem. Voilà ce que dit Jeremie. Nous verrons bien-tôt l'exécution de ces menaces.

Ce fut aussi au commencement de Joakim que le Seigneur ordonna à ce Prophéte (*a*) d'aller au Temple, & de se tenir à la porte du Temple, & de dire à tous ceux qui y entroient ces paroles : Si vous n'écoutez mes paroles, & si vous ne faites ce que je vous dis, en observant mes Loix, & en suivant les avis des Prophétes que je vous envoye, je réduirai ce Temple au même état que Silo, & je rendrai cette Ville l'exécration de tous les peuples du monde.

(*a*) *Jerem.* XXVI.

Aussi-tôt qu'il eut dit ces paroles, les Prêtres, les Prophétes & le peuple qui l'entendirent, se saisirent de lui en disant : Il faut qu'il meure ; pourquoi a-t'il osé dire que ce Temple seroit détruit comme Silo, & que cette Ville seroit déserte & abandonnée ? Les Princes de Juda vinrent de la maison du Roi au Temple pour juger cette affaire. On l'accusa d'avoir dit ce que l'on vient de rapporter. Jeremie ne s'en défendit point : mais il soûtint qu'il avoit été envoyé par le Seigneur ; & continua de leur dire que la colere de Dieu étoit prête de fondre sur eux, à moins qu'ils ne se convertissent. Au reste, ajoûta-t'il, je suis entre vos mains ; faites de moi ce qu'il vous plaira : sachez néanmoins que je suis innocent, & que je n'ai fait qu'obéïr au Seigneur.

AN DU M. 3395. ou 96.
Avant J. C. 605. ou 604.
Avant l'Ere vulg. 609. ou 608.

Jeremie est accusé de parler contre le Lieu saint. Il évite la mort.

Alors les Princes & le peuple qui s'étoient assemblez dans la sale, répondirent : Cet homme n'est point digne de mort, puisqu'il n'a parlé que par l'ordre du Seigneur. Et quelques-uns rapporterent l'exemple de Michée de Morasthi, dont on a parlé, lequel ayant prédit que Sion seroit labourée comme un champ, & Jerusalem réduite en un monceau de pierres, & que la montagne du Temple seroit couverte de bois comme une forêt, ne fut pas pour cela condamné par Ezéchias Roi de Juda. Mais d'autres rapporterent l'exemple d'Urie fils de Semeï, qui ayant prophétisé contre Jerusalem toutes les mêmes choses que Jeremie, il fut résolu par Joakim & par les Princes de sa Cour, qu'on le feroit mourir. Urie en ayant eu avis, se sauva en Egypte. Mais le Roi envoya après lui, le tira de l'Egypte, le fit mourir par l'épée, & voulut que son

AN DU M. 3395. ou 96. Avant J. C. 605. ou 604. Avant l'Ere vulg. 609. ou 608.

corps fût enseveli sans honneur dans les tombeaux des derniers du peuple. Toutefois Jeremie évita ce danger ; Ahicam fils de Saphan ayant puissamment pris son parti contre ceux qui vouloient le condamner à mort.

Prophéties d'Abacuc.

Nous mettons au commencement de JOAKIM les Prophéties d'Abacuc. Ce Prophéte, qui étoit, dit-on, de la Tribu de Simeon, invective avec des termes très-forts (*a*) contre les désordres & les injustices qu'il remarquoit dans Juda. Dieu lui révéla que bien-tôt il en tireroit une terrible vengeance, en livrant le païs aux Caldéens. Abacuc prédit ensuite (*b*) les conquêtes de Nabuchodonosor, sa métamorphose en taureau, & sa mort. Comme ce Prophéte étoit scandalisé de tant de prospéritez qui étoient promises à Nabuchodonosor, Dieu lui fit voir que ce Prince, ou ses successeurs, seroient un jour exposez à la raillerie des autres peuples, & qu'ils deviendroient la proye de ceux qu'ils avoient dépoüillez. A l'égard de JOAKIM, dont les injustices & les violences avoient aussi été un sujet de douleur à Abacuc, ce Prophéte lui annonce que tous ses vastes projets seront dissipez. Il parle ensuite contre le Roi de Tyr, & contre celui d'Egypte. Il désigne le premier sous le caractere d'un Prince qui bâtit sa Ville dans le sang & dans l'iniquité ; & le second, sous l'idée d'un homme qui enyvre malicieusement son ami, pour lui faire découvrir sa nudité. Pharaon avoit engagé Sédécias dans la révolte contre Nabuchodonosor, & lui avoit promis un secours

(*a*) *Abac.* I. v. 2. 3. 4. *&c.* | (*b*) *Abac.* I. v. 7. 8. 9. 10. 11. 12.

qu'il ne lui donna pas. Abacuc fut témoin de la ruine de Jerusalem, & de la captivité Juda ; mais il eut l'avantage de l'éviter. Il demeura dans le païs, & fut transporté miraculeusement à Babylone, pour porter à manger à Daniel exposé aux lions, comme nous le dirons ci-après.

An du M. 3399.
Avant J. C. 601.
Avant l'Ere vulg. 605.

Chapitre XV.

Prophéties de Jeremie contre les Peuples étrangers.

Cependant Joakim continuoit à vivre dans le désordre, & mettoit le comble à ses iniquitez & à celles de ses peres. Jeremie, qui avoit été destiné pour annoncer aux Nations étrangeres les ordres & les menaces du Seigneur, commença à prophétiser contre elles, avant la quatriéme année de Joakim. Il prédit que l'armée que Nechos avoit laissée à Carchemise sur l'Euphrate (*a*), seroit défaite par les Caldéens. C'est ce qui arriva en effet la quatriéme année de Joakim. Nabopolassar Roi de Babylone ayant associé son fils Nabuchodonosor à l'Empire, l'envoya à la tête d'une puissante armée attaquer la ville de Carchemise, que Nechos Roi d'Egypte avoit prise quatre ans auparavant, & où il avoit laissé garnison. La Ville fut prise, la garnison taillée en piéces, & les troupes qui venoient à son secours, furent dissipées & défaites. De-là Nabuchodonosor marcha contre le Satrape de Syrie qui s'étoit révolté, & contre Joakim Roi de Juda, qui jusqu'alors avoit été tributaire du Roi d'Egypte.

En ce tems-là Jeremie prophétisa contre tous les peuples qui devoient être enyvrez les uns après les autres, du calice de la colere de Dieu ; savoir, les

(*a*) *Jerem.* XLVI. 1. 2. 3. *&c.* | *Confer Beros. l.* 3. *rerum Chaldaïc. apud Joseph. l.* X. *c.* 11. *Antiq.*

An du M. 3399. Avant J. C. 601. Avant l'Ere vulg. 605.

Egyptiens, les Philistins, les Tyriens, les Sidoniens, Moab, Ammon, l'Idumée, Damas, Asor, Cedar, &c. On ne sait rien de particulier de toutes ces guerres, que ce que Jeremie nous en a appris. On y voit que Nabuchodonosor devoit porter la désolation par tous ces païs, ravager les campagnes, détruire les villes, emmener les peuples captifs; mais en même-tems ce Prophéte prédit à la plûpart des Nations dont on a parlé, que le Seigneur les rétabliroit dans leur païs. En effet Cyrus étant monté sur le Trône de Caldée, permit aux peuples qui avoient été emmenez captifs au-delà de l'Euphrate, sous les regnes précédens, de s'en retourner chacun dans leurs terres.

Le Prophéte parla en particulier au peuple de Juda la quatriéme année de Joakim, & lui dit (*a*): Il y a vingt-trois ans que je vous annonce la parole du Seigneur, que je vous parle jour & nuit, & vous ne m'avez point écouté. Il avoit prophétisé dix-neuf ans auparavant sous Josias, & quatre ans sous Joakim. Le Seigneur s'est hâté de vous envoyer ses Prophétes, & vous leur avez fermé vos oreilles. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur: Je ferai venir contre vous tous les peuples d'Aquilon avec Nabuchodonosor mon serviteur; ils marcheront contre ce païs, & contre les Nations qui l'environnent, & je les ferai passer au fil de l'épée. Cette terre sera réduite en un désert affreux, & toutes les Nations qui sont autour de vous, seront assujetties au Roi de Babylone pendant soixante & dix ans. Et lorsque

(*a*) *Jerem.* XXV. 1. 2. *& seq.*

les ſoixante & dix ans ſeront finis, je viſiterai dans ma colere le Roi de Babylone & ſon peuple, & je réduirai ſon païs en d'éternelles ſolitudes.

AN DU M. 3399. Avant J. C. 601. Avant l'Ere vulg. 605.

Le Seigneur ajoûta en parlant à Jeremie : Prenez de ma main cette coupe de vin de ma fureur, & vous en ferez boire à tous les peuples auſquels je vous envoyerai. Ils en boiront, & en ſeront enyvrez. Ils ſeront comme hors d'eux-mêmes à la vûë de l'épée que j'envoyerai contre eux. Tout ceci ſe paſſoit apparemment en ſonge, & en viſion. Le Prophéte prit donc de la main de Dieu une coupe dont il fit boire à Jeruſalem, aux Villes de Juda, à leurs Princes, à Pharaon, à ſes Princes, à tout ſon peuple ; aux peuples de la terre de Hus, ou de l'Auſite, dans l'Arabie déſerte, aux Philiſtins, à Aſcalon, à Gaza, à Accaron, à Azot, à l'Idumée, à Moab, aux enfans d'Ammon, aux Rois de Tyr & de Sidon, aux Iſles de de-là la mer, à Dedan, à Thema, à Buz, & à tous les Arabes, qui ſe font couper les cheveux en rond ; aux Arabes Scénites, qui demeurent ſous des tentes ; aux Rois de Zambrie & de l'Elymaïde, & à tous les Rois de l'Aquilon. On aſſure que Nabuchodonoſor porta ſes conquêtes dans toute l'Aſie, dans l'Afrique, & même dans l'Europe (*a*), & qu'il avoit des flottes ſur la Mediterranée (*b*). Le Prophéte ajoûte, que le Roi de Seſac ou de Babylone en boira après tous les autres. En effet Babylone fut à ſon tour enyvrée du calice de la colere de Dieu, par les armes des Per-

(*a*) *Megaſthen. apud Joſeph. Antiq. l.* x. *c.* 11.

(*b*) *Ezech.* xxx. 9.

AN DU M. 3399. Avant J. C. 601. Avant l'Ere vulg. 605.

ſes & des Médes, qui ruinerent l'Empire des Caldéens.

CHAPITRE XVI.

Siége de Jeruſalem par Nabuchodonoſor.

Nabuchodonoſor vint dans la Judée la quatriéme année de JOAKIM, aſſiégea Jeruſalem (a), prit la Ville, fit mettre le Roi dans les liens, avec la réſolution de l'envoyer à Babylone; mais il changea d'avis, il le remit en liberté, & le laiſſa à Jeruſalem avec le titre de Roi, ſous la charge de lui payer un gros tribut. Nabuchodonoſor emporta avec lui les vaſes les plus précieux de la maiſon du Seigneur, & les mit dans ſon Palais, d'où il les tranſporta dans le Temple de ſon Dieu. Il emmena auſſi pluſieurs captifs des principaux du païs, qu'il garda comme en ôtage de la foi du Roi de Juda. Entre ces captifs furent Daniel & ſes compagnons, dont on aura occaſion de parler plus au long dans la ſuite.

Jeremie commence à écrire ſes Prophéties.

La même année le Seigneur ordonna à Jeremie d'écrire toutes ſes Prophéties; car juſqu'alors il n'avoit encore rien écrit: Dieu vouloit les lui faire lire devant tout le peuple, afin de rendre les Iſraëlites entiérement inexcuſables, & pour voir s'ils reviendroient enfin de leur endurciſſement. Jeremie ſe tenoit alors caché, & n'oſoit paroître en public: il fit donc venir Baruc ſon diſciple & ſon ſerviteur, & lui dicta tout de ſuite ce que le Seigneur lui avoit ordonné de prédire à ſon peuple. Quand Baruc eut écrit, Jeremie lui dit: Je ſuis enfermé, & je n'oſe entrer dans le Temple; mais prenez ce que vous venez d'écrire, & allez dans la Maiſon du Seigneur, & vous y lirez tout ce que je vous ai dicté. Ce jour

(a) 4. *Reg.* XXIV. 1. 2. 2. *Par.* XXXV. 6. 7.

AN DU M. 3399. Avant J. C. 601. Avant l'Ere vulg. 605.

étoit un jour de jeûne ſolemnel (*a*), & tout Juda étoit aſſemblé dans le Temple. Baruc exécuta ce que Jeremie lui avoit ordonné. Il lut ſes Prophéties à la porte neuve du Temple, près la ſale où demeuroit Gamarias fils de Saphan. Michée fils de Gamarias, ayant entendu cette lecture, alla au Palais dans la ſale du Secretaire, où les gardes & les premiers Officiers du Roi étoient aſſis, & il leur rapporta ce que Baruc avoit lû. Auſſi-tôt ils envoyerent querir Baruc, & lui ordonnerent d'apporter avec lui le Livre qu'il venoit de lire. Baruc vint, & le lut de nouveau en leur préſence.

Ils furent frappez d'étonnement après avoir oüi cette lecture, & ils dirent à Baruc : Il faut que nous donnions avis au Roi de tout ceci. Ils lui demanderent comment il avoit recüeilli toutes ces paroles de la bouche de Jeremie. Baruc leur répondit : Il me les dictoit de ſa bouche comme s'il les eût lûës dans un Livre, & moi je les écrivois avec de l'encre. Les Princes lui dirent : Allez, & cachez-vous, vous & Jeremie, & que perſonne ne ſache où vous êtes. Ils laiſſerent le Livre en dépôt dans la chambre d'Eliſama Secretaire, & allerent trouver le Roi, qui étoit dans le veſtibule du Palais, & lui rapporterent ce qu'ils avoient entendu. Le Roi ordonna qu'on fît de nouveau la lecture du Livre en ſa préſence.

Or JOAKIM étoit alors aſſis avec ſes principaux

(*a*) *Jerem.* XXXVI. 6. 9. On ne ſait ſi c'étoit le jour de l'expiation ſolemnelle qui étoit jour de jeûne, ou ſi c'étoit un jeûne extraordinaire publié par le Roi. Ce dernier ſentiment nous paroît plus probable. Voyez *Jerem.* XXXVI. 22.

An du M. 3399. Avant J. C. 601. Avant l'Ere vulg. 605.

Officiers dans ſon appartement d'hyver, au neuviéme mois, & il y avoit devant lui un braſier plein de charbons ardens. Judi fils de Nathanias en ayant lû trois ou quatre peges, le Roi prit le Livre, le coupa avec le canif du Secretaire, & le jetta dans le braſier, où il le laiſſa conſumer. Elnathan, Dalaïas, & Gamarias s'oppoſerent au Roi, & voulurent empêcher que le Livre ne fût brûlé; mais on ne les écouta point. Le Roi & ſes Officiers entendirent la lecture de ce Livre ſans en être touchez. Ils ne furent point ſaiſis de peur, & ne déchirerent pas leurs habits. Et le Roi commanda à ſes principaux Officiers d'arrêter Jeremie & Baruc ſon Secretaire. Mais Dieu ne permit pas qu'ils tombaſſent entre leurs mains.

Or après que le Roi eut brûlé le Livre que Baruc avoit écrit, le Seigneur ordonna à Jeremie d'écrire dans un autre Livre les mêmes choſes qui étoient dans le premier, & de dire de ſa part au Roi Joakim: Vous avez brûlé ce Livre, parce qu'il contenoit des menaces de la venuë du Roi de Babylone contre cette Ville; mais voici ce que dit le Seigneur contre Joakim: Il ne ſortira point de lui un Prince qui ſoit aſſis ſur le Trône de David (*a*), & ſon corps ſera jetté ſans ſépulture, & ſera expoſé au froid de la nuit, & à la chaleur du jour. Je m'éleverai contre lui, contre ſa race, contre ſes Officiers, & je ferai tomber ſur eux & ſur les habitans

(*a*) Jéchonias ſon fils lui ſuccéda, & fut aſſis ſur ſon Trône; mais il ne regna que trois mois & dix jours. Un regne ſi court eſt compté pour rien.

de Juda & de Jerusalem tous les maux que je leur ai prédits. Jeremie dicta donc un nouveau Livre à Baruc, & y ajoûta beaucoup de choses, qui n'étoient pas dans le premier.

AN DU M. 3402. Avant J. C. 598. Avant l'Ere vulg. 602.

Le Roi Joakim après avoir demeuré trois ans assujetti à Nabuchodonosor, se révolta contre lui. Nabuchodonosor étoit alors à Babylone, occupé à régler d'autres affaires plus importantes. Il ne put, ou ne daigna pas marcher en personne contre Joakim; mais il envoya dans la Judée des troupes de Coureurs de Caldée, de Syrie, de Moab, & d'Ammon, qui firent le dégât dans le païs (a), & qui emmenerent à Babylone trois mille vingt-trois captifs. Les Réchabites de peur de tomber entre les mains des ennemis, se retirerent dans Jerusalem, & s'y dresserent des tentes, pour ne pas désobéïr au précepte de leur pere, qui leur défendoit de bâtir des maisons. Alors le Seigneur dit à Jeremie (b): Allez dans la demeure des Réchabites, & vous les ferez entrer dans la Maison du Seigneur, dans une des chambres où l'on garde les provisions, & vous leur présenterez du vin à boire. Jeremie obéït, mena les Réchabites au Temple, & leur servit du vin. Mais ils n'en voulurent point boire, disant que Jonadab leur pere, fils de Réchab, leur avoit défendu l'usage du vin, & leur avoit dit de ne point bâtir de maison, & de ne point semer de champs.

Joakim se révolte contre Nabuchodonosor. An du Monde 3401. avant J. C. 599. avant l'Ere vulg. 603.

Le Seigneur dit donc à Jeremie: Allez parler aux habitans de Jerusalem, & aux peuples de Juda, & vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur:

(a) 4. *Reg.* XXIV. (b) *Jerem.* XXXV. 1. 2. 3. &c.

An du M. 3402. Avant J. C. 598. Avant l'Ere vulg. 602.

N'obéïrez-vous jamais à mes paroles, & ne vous corrigerez-vous jamais de vos iniquitez? Jonadab fils de Réchab a eu assez d'autorité pour se faire obéïr par ses enfans, & moi je vous ai envoyé mes Prophétes, qui vous ont déclaré mes ordres, & vous n'avez pas daigné les écouter; c'est pourquoi je vais faire tomber sur vous tous les maux dont je vous ai menacez. Et en s'adressant aux Réchabites, il leur dit: Puisque vous avez obéï au précepte de Jonadab vôtre pere, il y aura toûjours des hommes de vôtre race qui serviront en ma présence. En effet on connoît des Réchabites (*a*) qui étoient Chantres & Portiers dans le Temple, après le retour de la captivité de Babylone.

Joakim se révolte contre Nabuchodonosor. An du Monde 3409. avant J. C. 591. avant l'Ere vulg. 595.

Tant de disgraces ne furent pas capables de contenir JOAKIM dans le devoir. A peine avoit-il demeuré quatre ans tributaire du Roi de Caldée, que s'étant lassé de cet assujettissement, il se soûleva de nouveau la onziéme année de son regne. Nabuchodonosor étant venu l'assiéger dans Jerusalem, le prit, le fit mourir, & le jetta à la voirie, suivant la prédiction de Jeremie (*b*), qui avoit dit qu'il n'auroit que la sépulture d'un âne.

On assure (*c*) que l'on trouva sur le corps de JOAKIM après sa mort des stigmates, qui montroient qu'il s'étoit dévoüé au démon Cadonazer. Ce qui n'est fondé que sur ces paroles (*d*) : *Le reste des actions*

(*a*) 1. *Par.* 11. 55. *Vide & titul. Psalm.* LXX. *Psalmus David filiorum Jonadab, & priorum captivorum.*

(*b*) *Jerem.* XXII. 18. 19. XXXVI. 30.

(*c*) *Auth. tradition. Heb. in lib. Paralip. Hist. Scolast. Tostat.*

(*d*) 2. *Par.* XXXVI. 8.

de Joakim, les abominations qu'il a faites, & ce qui s'est trouvé sur lui, est écrit dans les Annales des Rois de Juda. Eupoleme (*a*) raconte aussi qu'un jour JOAKIM ayant été surpris par Jeremie comme il sacrifioit à Baal, ce Prophéte lui prédit les maux qui lui étoient préparez. Mais le Roi voulut le faire brûler vif. Jeremie sans s'étonner lui dit, qu'il seroit un jour obligé de faire la cuisine aux Babyloniens, avec le bois dont il le vouloit brûler. Quelque tems après Nabuchodonosor ayant prié le Roi des Médes de venir avec lui, ils marcherent ensemble contre Jerusalem, la prirent, pillerent le Temple, & donnerent l'Arche & les Tables à Jeremie. Ces particularitez qui ne sont point dans l'Ecriture, sont fort suspectes de fausseté.

AN DU M. 3406.
Avant J. C. 594.
Avant l'Ere vulg. 598.

Nabuchodonosor ayant fait mourir JOAKIM, fit mener en Babylone trois mille vingt-trois captifs de Juda (*b*). Il laissa pour Roi à Jerusalem JOAKIM, autrement Jechonias (*c*) fils de JOAKIM. Ce Prince avoit dix-huit ans lorsqu'il commença à regner, & il ne regna que trois mois dix jours à Jerusalem. Sa mere s'appelloit Nohesta, fille d'Elnathan de Jerusalem. Il fit le mal devant le Seigneur, & commit les mêmes crimes que son pere. Jeremie invective fortement contre lui (*d*) : Quand Jéchonias seroit comme un anneau dans ma main, dit le Seigneur, je l'en arracherois. Je te livrerai à tes ennemis, dont tu crains la vûë, je te livrerai à Nabu-

(*a*) *Eupolem. apud Euseb.*
(*b*) *Jerem.* III. 20.
(*c*) 4. *Reg.* XXIV. 5. 6. & 2. *Par.* XXXVI. 8. 9.
(*d*) *Jerem.* XXII. 24. 25. & *seq.*

AN DU M. 3406. Avant J. C. 594. Avant l'Ere vulg. 598.

chodonosor & aux Caldéens. Je t'envoyerai toi & ta mere dans un pays étranger, où vous mourrez, sans pouvoir jamais revenir en cette terre, qui est l'objet de tous vos désirs. Jechonias n'est-il pas un vase d'argile tout brisé, un vase sans beauté & sans prix? C'est pourquoi il sera rejetté dans une terre étrangere. Terre, terre, terre, écoute la parole du Seigneur: Ecrivez que cet homme sera stérile, & que rien ne lui réüssira dans toute sa vie; car il ne sortira jamais de lui des Rois qui s'asséïent sur le Trône de David, & qui ayent l'autorité sur Juda.

Il est certain que Jéchonias eut des enfans (a); ainsi ce que dit Jeremie: *Ecrivez que cet homme sera stérile*, ne doit pas s'entendre d'une stérilité absoluë & totale; mais simplement, qu'il ne verra pas sa posterité assise sur le Trône de ses peres. Salathiel son fils est connu dans la généalogie de nôtre Sauveur. Jéchonias est apparemment ce lionceau dont parle Ezéchiel (b), qui étant devenu grand, a appris à dévorer sa proye, à manger des hommes, à faire des veuves, à réduire les Villes en solitude, à effraïer les hommes par ses rugissemens. Les peuples se sont assemblez de toutes les Provinces pour le perdre. Ils ont tendu leurs filets, ils l'ont pris & ils l'ont blessé. Il a été enfermé dans une cage, & a été envoyé à Babylone, afin qu'on l'y mît en prison, & qu'on n'entendît plus sa voix dans le païs. C'est en effet ce qui arriva à Jéchonias. Les Généraux de Nabuchododosor (c) assiégerent Jerusalem pendant

(a) *Vide Jerem.* XXII. 28. & 1. *Par.* III. 17. 18. *Matt.* I. 12. *Ezech.* XVII. 24. *Ieronym. Theodor.* & *alii plures.*

(b) *Ezech.* XIX. 5. 6.

(c) 4. *Reg.* XXIV. 10. 11. 12. &c.

quelque tems, & Nabuchodonosor vint enfin lui-même avec le reste de son armée pour s'en rendre maître. Jéchonias ne pouvant lui résister, se rendit, & fut conduit au camp du Roi de Babylone, avec sa mere, ses Officiers, ses Princes & les Eunuques de son Palais (*a*).

AN DU M. 3406. Avant J. C. 594. Avant l'Ere vulg. 598.

Nabuchodonosor emporta tous les vases d'or qui se trouverent dans le Temple, & tous les trésors qui étoient dans la maison du Roi. Baruc (*b*) dit même que le Roi de Babylone mit le feu au Temple ; mais ou il fut bien-tôt éteint, ou il n'y fit pas beaucoup de dégât ; car on continua à y faire le service comme auparavant. Nabuchodonosor brisa les vases les plus précieux qui avoient été faits par Salomon, & que la guerre avoit épargnez jusqu'alors : Il transporta tout cela à Babylone, avec tous les Princes & les plus vaillans de l'armée de Juda, au nombre de dix mille hommes. Il emmena aussi en captivité mille ouvriers en argent, en fer, en cuivre & en bois, & sept mille autres habitans du païs ; il transfera le Roi, la Reine sa mere, ses épouses, ses Eunuques & les Juges du païs, & ne laissa à Jerusalem que les plus pauvres du peuple. Du nombre des captifs furent Ezéchiel & Mardochée, dont on parlera ci-après.

Jéchonias est pris & mené à Babylone.

Nabuchodonosor établit en la place de Jéchonias Mathanias son oncle, frere de JOAKIM. Il lui changea son nom, pour marque d'assujettissement, & lui donna le nom de Sédécias. Il avoit vingt-un ans lorsqu'il commença à regner, & il regna onze ans à Jerusalem. Sa mere s'appelloit Amital, & elle

(*a*) *Baruc.* I. 1. 2. | (*b*) *Jerem.* XXIV. 1. 2. 3. &c.

AN DU M. 3406. Avant J. C. 594. Avant l'Ere vulg. 598.

étoit fille de Jeremie de Lobna. Sédécias fit le mal devant le Seigneur, & commit les mêmes crimes que Joakim son frere.

Peu de tems après le transport de Jéchonias dans la Caldée, Dieu fit voir à Jeremie deux panniers pleins de figues devant le Temple. L'un des deux panniers étoit rempli d'excellentes figues, & l'autre de mauvaises figues. Les premieres marquoient les Juifs qui avoient été emmenez captifs, & que Dieu devoit ramener de leur captivité; les autres désignoient ceux des Juifs qui étoient demeurez dans le païs de Juda, ou qui s'étoient sauvez dans l'Egypte, & dont Dieu avoit résolu la perte. Vers le même tems ce Prophéte écrivit aux captifs de Juda, assemblez à Reblâta pour être conduits à Babylone, une longue Lettre, dans laquelle il leur prédit leur retour dans leur païs, & les précautionne contre l'idolatrie qu'ils devoient voir dans la Caldée; il leur fait une peinture des Idoles, & du culte qu'on leur rend, tout-à-fait propres à leur en inspirer du mépris & de l'éloignement.

Jeremie menace plusieurs Rois de les réduire en captivité.

Au commencement du regne de Sédécias, le Seigneur ordonna à Jeremie (*a*) de faire des jougs & des timons de bois, & d'en porter un sur son cou, & d'en donner aux Ambassadeurs des Rois d'Edom (*b*), de Moab, d'Ammon, de Tyr & de Sidon, qui étoient venus à Jerusalem, en apparence pour complimenter Sédécias sur son nouvel avénement au Royaume, & en effet pour comploter avec lui des moyens de se soustraire à la domination du Roi de Babylone.

(*a*) *Baruc.* VI. | (*b*) *Jerem.* XXVII.

Babylone. Jeremie fit donc présent d'un joug à tous ces Ambassadeurs, afin qu'ils le portassent à leurs Maîtres, avec ordre de leur dire, que le Seigneur comme Maître absolu de tout le monde, avoit abandonné à Nabuchodonosor leur païs & leur peuple, & que tous lui seroient soûmis, & à son fils, & au fils de son fils, jusqu'à ce que le tems de la vengeance qui doit être exercée contre lui & contre sa postérité, fût arrivé; que si quelque Royaume ne veut pas se soûmettre à Nabuchodonosor, le Seigneur dit, qu'il le visitera par l'épée, par la famine, par la peste, & qu'après cela il l'exterminera sans ressource. Il dit la même chose à Sédécias; & il ajoûta: Ceux qui voudront bien baisser le cou sous le joug du Roi de Babylone, & lui obéïr, le Seigneur les laissera en paix dans leur terre; ils y habiteront & la cultiveront sans trouble. Il parla ensuite aux Prêtres & aux peuples de Juda, & les exhorta à ne point écouter les faux Prophétes qui leur promettoient la liberté. Il n'y a qu'un seul moyen d'éviter la servitude, leur dit-il, qui est de demeurer assujettis au Roi de Babylone. Que si vous ne vous y soûmettez pas, vous verrez bien-tôt emporter le reste des vases que Nabuchodonosor a laissez dans le Temple.

AN DU M. 3406. Avant J. C. 594. Avant l'Ere vulg. 598.

En même-tems Hananias fils d'Assur (*a*) de Gabaon, qui faisoit le Prophéte, dit à Jeremie dans le Temple, en présence des Prêtres & du peuple: Voici ce que dit le Seigneur: J'ai brisé le joug du Roi de Babylone. Dans deux ans d'ici je ferai rappor-

Le faux Prophéte Hananias s'oppose à Jeremie.

(*a*) *Jerem.* XXVIII. Voyez le Comment. sur le ℣. 1. Le texte porte, que ceci arriva la quatriéme année de Sédécias; mais apparemment il y a faute dans la datte.

AN DU M. 3406. Avant J. C. 594. Avant l'Ere vulg. 598.

ter tous les vaſes que Nabuchodonoſor a emportez à Babylone, & Jéchonias avec tous les captifs qui y ont été emmenez, reviendront ici. Jeremie lui répondit : Ainſi ſoit-il : Que le Seigneur faſſe ce que vous dites ; mais écoutez-moi : C'eſt l'événement qui vérifie la miſſion des Prophétes. On verra bientôt qui de vous ou de moi eſt vrai Prophéte. Alors Hananias prit le joug qui étoit ſur le cou de Jeremie, & le rompit en préſence de tout le peuple, en diſant : C'eſt ainſi que dans deux ans je romprai le joug du Roi de Babylone, & que je l'ôterai de deſſus le cou de tous les peuples. Jeremie l'ayant oüi, ſe retira ; & comme il s'en alloit, le Seigneur lui inſpira de revenir, & de dire à Hananias : Vous avez briſé les jougs de bois ; mais Jeremie en fera de fer, pour montrer que tous les peuples porteront le joug de fer ſous la domination de Nabuchodonoſor. Il ajoûta, en parlant à Hananias : Puiſque vous avez ſéduit le peuple en lui parlant au nom du Seigneur, quoique le Seigneur ne vous ait point parlé, je vous exterminerai de deſſus la terre, & vous mourrez cette année. En effet Hananias mourut dans la même année au ſeptiéme mois, deux mois après cette prédiction.

CHAPITRE XVII.

Daniel & ſes compagnons furent menez à Babylone. L'an du Monde 3399. avant J. C. 601. avant l'Ere vulg. 605.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient à Jeruſalem, Daniel & ſes compagnons ſe diſtinguoient à Babylone parmi les captifs qui y avoient été conduits par Nabuchodonoſor après la priſe de Jeruſalem, en la quatriéme année de Joakim Roi de Juda. Nabuchodonoſor au retour de ſes expéditions, dit à Aſphenés Chef des Eunuques (*a*), de choiſir par-

(*a*) *Dan.* I. 1. 2. 3. 4. &c.

mi les captifs, de jeunes hommes de la race des Rois & des Princes qu'il avoit assujettis, qui fussent bien faits de corps, afin qu'on les instruisît dans toutes les sciences & tous les arts des Caldéens; qu'on leur apprît la langue & l'écriture du païs, & qu'on les mît en état de servir dans le Palais du Roi. Il ordonna de plus qu'on les nourrît des viandes & du vin de sa table, & qu'après trois ans on les lui présentât, pour être employez aux choses dont ils seroient trouvez capables. Entre ces enfans il y en eut quatre de la race Royale de Juda, savoir, Daniel, Ananias, Misaël & Azarias. Le Chef des Eunuques leur changea leurs noms Hébreux, & leur en donna de Caldéens; Daniel fut appellé Balthasar; Misaël, Misach; Ananias, Sidrach; & Azarias, Abdénago.

AN DU M. 3399. Avant J. C. 601. Avant l'Ere vulg. 605.

Histoire de Daniel.

Daniel & ses compagnons résolurent de ne point manger des viandes des Payens, & de se conserver purs de toutes soüillures, suivant la Loi de leurs peres; ils prierent donc Malasar, à qui le Chef des Eunuques avoit donné le soin de leur nourriture, de leur permettre de ne pas manger des viandes qui auroient été servies sur la table du Roi, parce que leur Loi ne leur permettoit pas; mais de trouver bon qu'ils se nourrissent simplement de fruits & de légumes, & de ne boire que de l'eau. Malasar y trouva d'abord quelque difficulté; mais Daniel l'ayant prié d'essayer seulement pendant dix jours, il y consentit, & après ce terme il les trouva d'un meilleur visage, & d'un plus grand embonpoint, que tous les autres jeunes hommes qui étoient nourris de la table du Roi. Dieu leur accorda aussi le

An du M. 3401. Avant J. C. 599. Avant l'Ere vulg. 603.

don d'intelligence, & ils devinrent plus habiles qu'aucuns de leurs compagnons, & Daniel en particulier fut favorisé du don surnaturel d'expliquer les songes. Les trois ans d'épreuve étant passez, on les présenta au Roi, qui trouva que les trois jeunes Hébreux excelloient pardessus tous leurs compagnons, & qu'ils en savoient dix fois davantage qu'aucun des Mages & des Devins qui étoient dans le Royaume. Ainsi le Roi les retira dans son Palais pour son service.

Histoire de Susanne.

Il arriva vers ce même tems une chose à Babylone, qui donna une grande réputation de sagesse à Daniel (*a*). Il y avoit dans la Ville un Juif très-riche nommé Joakim, qui avoit une femme fort belle & fort vertueuse, nommée Susanne. C'étoit chez Joakim que les Anciens des Juifs s'assembloient pour terminer les affaires de leur nation. On avoit choisi cette année pour Juges deux Anciens, qui étoient fort corrompus, & qui conçurent une passion honteuse pour Susanne femme de Joakim. Ils la voyoient tous les jours qui alloit dans son jardin joignant sa maison, pour se baigner & se promener. Un jour s'étant rencontrez ensemble, observant cette chaste personne, ils se découvrirent l'un à l'autre la passion dont ils brûloient, & comploterent de surprendre Susanne seule, pour la faire condescendre à leur honteux dessein. Le jour pris, ils entrerent secrettement dans le jardin, & Susanne y étant venuë aussi, renvoya sa fille pour lui apporter de l'huile de senteur & des pomades. Les deux

(*a*) *Dan.* XIII.

An du M. 3401. Avant J. C. 599. Avant l'Ere vulg. 603.

Vieillards accoururent, lui déclarerent leur passion, en la menaçant de l'accuser d'adultére, & de rendre témoignage qu'ils l'avoient trouvée seule avec un jeune homme. Susanne jetta un profond soûpir, & leur dit : Je ne vois que périls & qu'angoisses de toutes parts ; car si je fais ce que vous désirez, je suis morte devant Dieu (*a*) ; & si je ne le fais point, je m'expose à l'infamie, & je sai que je ne me tirerai pas de vos mains. Mais il vaut beaucoup mieux que je tombe entre vos mains sans avoir commis le mal, que de pécher en la présence du Seigneur.

Susanne aussi-tôt jetta un grand cri ; les Vieillards crierent aussi de leur côté, & l'un d'eux courut à la porte pour l'ouvrir : ils dirent qu'ils avoient trouvé Susanne en faute avec un jeune homme. Le lendemain le peuple étant assemblé chez Joakim, les deux Anciens se déclarerent partie contre Susanne. On la fit comparoître, & ils l'accuserent, disant qu'ils étoient témoins du crime qu'elle avoit commis avec un jeune homme. Ils ajoûterent qu'ils avoient voulu se saisir aussi de lui, mais qu'étant plus fort qu'eux, il leur étoit échappé ; & que pour la femme ils l'avoient prise, mais qu'ils n'avoient pû tirer d'elle qui étoit ce jeune homme son complice. Le peuple crut leur accusation, & Susanne fut condamnée à mort comme adultére. Lorsqu'on la menoit au supplice, Dieu suscita Daniel, qui n'étoit alors qu'un jeune homme, & le remplit de son esprit. Daniel s'étant approché, cria : Je suis innocent du

(*a*) L'adultére est puni de mort selon la Loi, *Levit.* xx. 10. & il donne la mort à l'ame.

AN DU M. 3401. Avant J. C. 599. Avant l'Ere vulg. 603.

ſang de cette femme. C'étoit accuſer de faux ceux qui avoient rendu témoignage contre Suſanne, & appeller du Jugement rendu contre elle. Tout le peuple ſe tourna vers Daniel, & le jeune Prophéte leur dit : Retournez pour la juger de nouveau, car on l'a condamnée injuſtement.

Dès qu'on fut arrivé à la maiſon de JOAKIM, Daniel demanda qu'on ſéparât les deux Vieillards; & s'étant aſſis pour les juger, il fit venir le premier, & lui dit : Vieux ſcélérat, le tems de vos péchez eſt venu, vous qui exerciez des Jugemens injuſtes en opprimant l'innocent, & ſauvant le coupable; dites-moi ſous quel arbre vous les avez vûs parler enſemble. Il répondit : Sous un lentiſque. Daniel répondit : Vous porterez la juſte peine de vôtre menſonge; car voilà l'Ange du Seigneur qui eſt tout prêt de vous couper en deux. Il fit enſuite venir le ſecond, & lui dit : Race de Chanaan, & non de Juda, la beauté vous a ſéduit, & la paſſion vous a perverti le cœur : c'eſt ainſi que vous ſéduiſiez les filles d'Iſraël; mais la fille de Juda n'a pû ſouffrir vôtre iniquité. Dites-moi donc ſous quel arbre vous les avez ſurpris. Il répondit : Sous une yeuſe. Daniel répondit : Vous méritez de porter la peine de vôtre menſonge. L'Ange du Seigneur tient déja l'épée pour vous couper par le milieu du corps. Auſſi-tôt tout le peuple jetta un grand cri, & fit ſouffrir aux deux Anciens la peine du talion; & Daniel depuis ce tems-là devint grand aux yeux du peuple.

CHAPITRE XVIII.

La ſeconde année du regne de Nabuchodonoſor, après la mort de Nabopolaſſar ſon pere, qui étoit la quatriéme de la captivité de Daniel, Nabuchodo-

nosor eut un songe (*a*), dont son esprit fut extrêmement effrayé, & ensuite il l'oublia entierement. Le Roi fit assembler tous les Devins, les Mages, les Interprétes des songes, & voulut les obliger à lui déclarer quel avoit été son songe, & à lui en donner l'explication. Les Mages s'en défendirent, disant qu'il n'y avoit nul homme sur la terre qui pût deviner ce qu'un autre avoit songé; que ce qu'ils pouvoient faire, étoit de lui en donner l'explication, lorsqu'il le leur auroit exposé. Le Roi après avoir inutilement employé les menaces & les promesses, voyant qu'ils ne le satisfaisoient point, les condamna tous à la mort. Daniel fut averti de cette résolution du Roi par Arioch Général de l'armée, & ayant demandé qu'on lui donnât quelque tems pour y penser, il obtint qu'on différeroit le supplice des Mages de Caldée, dans lequel lui & ses trois compagnons devoient être enveloppez. Daniel & ses compagnons s'adresserent donc au Seigneur, & le Seigneur révéla pendant la nuit à Daniel le songe du Roi, & son explication.

AN DU M. 3402.
Avant J. C. 598.
Avant l'Ere vulg. 602.

Songe d'une grande statuë qu'eut Nabuchodonosor, & qui fut expliqué par Daniel.

Le lendemain il fut présenté à Nabuchodonosor par Arioch, & le Roi lui ayant demandé s'il pourroit lui révéler son songe, il dit : Il y a un Dieu au Ciel qui révéle les mysteres; c'est lui qui a découvert au Roi dans le songe qu'il lui a envoyé, ce qui doit arriver dans le tems à venir; & voici quel est vôtre songe : Il vous a paru une grande statuë d'un regard terrible, dont la tête étoit d'or, les bras d'argent, le ventre & les cuisses d'airain, les jam-

(*a*) *Dan.* II.

An du M. 3402. Avant J. C. 598. Avant l'Ere vulg. 602.

bes de fer ; une partie des pieds étoit de fer, & l'autre d'argile. Pendant que vous étiez attentif à considérer cet objet, une pierre s'est détachée d'elle-même de la montagne, & frappant la statuë par les pieds, elle les a brisez, & toute la statuë a été renversée ; ensorte que l'or, l'argent, le fer & l'airain sont devenus comme la menuë paille que le vent emporte hors de l'aire pendant l'été. La petite pierre qui a frappé & renversé la statuë, est devenuë comme une grosse montagne, & a rempli toute la terre.

Voilà vôtre songe, ô Roi, & en voici l'explication : Vous êtes le Roi des Rois ; le Tout-puissant vous a assujetti tous les hommes & les animaux de la terre. C'est vous qui êtes la tête d'or. Après vous viendra une autre Domination puissante, & après elle encore une autre moins illustre. Celle-là est représentée par l'argent, & celle-ci par l'airain de la statuë. Un quatriéme Empire sera comme le fer, qui brise & réduit en poudre toutes choses. Celui qui suivra sera partagé & affoibli comme vous avez vû les pieds de la statuë composez partie de fer & partie d'argile. Dans le tems de ces Empires, le Dieu du Ciel suscitera un regne qui ne sera jamais détruit, & qui ruinera & renversera tous les autres. Cet Empire est désigné par la petite pierre qui se détache de la montagne, & qui brise toute la statuë.

Ces quatre premiers Empires d'or, d'argent, de cuivre & de fer, désignent les Empires des Caldéens, des Perses, d'Alexandre le Grand, & celui des Ptolémées, & des Séleucides, figurez par les deux

AN DU M. 3406. Avant J. C. 594. Avant l'Ere vulg. 598.

deux jambes de fer. Les pieds composez de fer & d'argile, marquent les derniers Rois de ces deux Monarchies d'Egypte & de Syrie. La pierre qui se détache de la montagne, marque l'Empire Romain, & dans un sens plus véritable, l'Empire du Messie; Empire éternel & invincible. Nabuchodonosor ayant entendu l'explication de Daniel, se jetta le visage contre terre, & prenant Daniel pour un Dieu, il voulut l'adorer, & ordonna qu'on lui offrît des victimes. Daniel s'en défendit, & rapporta à Dieu toute la gloire de cette révélation. Nabuchodonosor benit le Seigneur, & éleva Daniel à de grands honneurs; il lui fit de riches présens, lui donna le Gouvernement de toutes les Provinces de la Babylonie, & l'établit Chef de tous les Mages de Babylone. Daniel obtint aussi du Roi que ses trois compagnons, Sidrach, Misach & Abdenago auroient l'Intendance sur tous les Ouvriers que le Roi employeroit à cultiver ses terres dans la Province de Babylone. Mais pour Daniel, il étoit toûjours au Palais du Roi.

CHAPITRE XIX.

Jeremie écrit aux captifs qui étoient à Babylone.

Cependant Jeremie qui étoit à Jerusalem, n'oublioit pas les captifs qui avoient été menez à Babylone. Sédécias Roi de Juda ayant envoyé des Ambassadeurs à Nabuchodonosor (*a*), Jeremie se servit de cette occasion pour écrire par eux aux Prêtres, aux Prophétes, & aux autres captifs qui étoient à Babylone, pour les exhorter à s'établir dans le païs, & à y demeurer tranquilles, jusqu'au tems prescrit par le Seigneur. Il leur promet qu'a-

(*a*) *Jerem.* XXIX.

An du M. 3406. Avant J. C. 594. Avant l'Ere vulg. 598.

près soixante & dix ans, ils reviendront dans leur païs, & les exhorte à ne point écouter les faux Prophétes, qui les flattoient vainement d'un prompt retour. Il s'éleve avec véhémence contre deux faux Prophétes Achab & Sédécias; & il dit que le Seigneur les livrera entre les mains du Roi Nabuchodonosor, qui les fera mourir. En effet ce Prince fit brûler ces deux faux Prophétes dans une poële ardente.

Il s'éleva aussi contre Séméïas autre faux Prophéte, qui avoit écrit de Babylone aux Prêtres de Jerusalem, pour les exhorter à se saisir de Jeremie, qu'il accusoit d'être un imposteur & un faux Prophéte, & de le mettre dans les fers & dans la prison. Jeremie ayant oüi la lecture de la Lettre de Séméïas, écrivit aux captifs de Babylone dans la même Lettre dont nous venons de parler, ces paroles contre Séméïas: Puisque vous avez prophétisé en mon nom, quoique je ne vous eusse pas parlé, voici ce que dit le Seigneur: Je punirai dans ma colere Séméïas & sa postérité, & aucun de sa race ne s'asséïera au milieu du peuple, & ne verra l'effet des promesses que j'ai faites à mes serviteurs, en leur prédisant un heureux retour.

Saraïas & Baruc sont envoyez à Babylone.

La quatriéme année de Sédécias, ce Prince alla en personne, ou du moins envoya à Babylone Saraïas frere de Baruc, & Baruc lui-même, pour porter à Nabuchodonosor les présens, ou les tributs qui lui étoient dûs, & pour lui demander la restitution des vases qu'il avoit emportez du Temple de Jerusalem. Jeremie les chargea d'une Lettre (a),

(a) *Jerem.* LI. 59.... 64. &c.

dans laquelle étoient écrits tous les maux que le Seigneur devoit faire tomber sur Babylone ; & il leur ordonna après qu'ils l'auroient lûë au peuple de Babylone, de la lier à une pierre & de la jetter au milieu de l'Euphrate, en disant : C'est ainsi que Babylone sera submergée ; elle ne se relevera point de sa chûte, & elle sera détruite pour jamais. C'est ce qui fut ponctuellement exécuté par Saraïas & par Baruc. Or pendant que Saraïas sollicitoit la restitution des vases sacrez, Baruc consoloit les Juifs captifs (a), & leur lisoit la Lettre que Jeremie leur avoit écrite. Ces captifs entendant les paroles du Prophéte, pleuroient, jeûnoient & prioient devant le Seigneur ; & ils firent entr'eux une cueillette d'argent, contribuant chacun selon ses moyens, qu'ils mirent entre les mains de Baruc. Saraïas ayant enfin obtenu ce qu'il demandoit, s'en retourna à Jerusalem avec Baruc, rapportant les vases qu'on lui avoit rendus, & l'argent que les captifs envoyoient au Temple, pour en acheter des victimes, qui devoient être offertes en holocaustes, & en hosties pour le péché, & données aux Prêtres, afin qu'on priât pour Nabuchodonosor & pour Balthasar son fils. Balthasar étoit petit-fils de Nabuchodonosor, & fils immédiat d'Evilmerodach. Il faut qu'alors Evilmerodach ait peut-être été disgracié, & que Balthasar ait été considéré à la Cour comme l'héritier présomptif de la Couronne. On a assez d'exemples dans les histoires d'Orient, que l'ordre de la naissance ne décidoit pas toûjours pour la succession. Nous croyons pourtant

AN DU M. 3409.
Avant J. C. 591.
Avant l'Ere vulg. 595.

(a) *Baruc.* 1. 3. 4. 5. *& seq.*

An du M. 3409. Avant J. C. 591. Avant l'Ere vulg. 595.

qu'Evilmerodach ſucceda à Nabuchodonoſor. Mais cela n'eſt pas incompatible avec ce que nous ſuppoſons de ſa diſgrace, arrivée pluſieurs années auparavant. Il a pu dans la ſuite rentrer dans les bonnes graces de ſon pere, & on croit communément qu'il fut Régent du Royaume pendant que Nabuchodonoſor ſe crut changé en bœuf. Les captifs accompagnerent tout cela d'une Lettre, qui devoit être lûë dans l'aſſemblée de tout le peuple.

CHAPITRE XX.

Ezéchiel commence à prophétiſer. L'an du Monde 3410. avant J. C. 590. avant l'Ere vulg. 594.

L'année ſuivante, qui étoit la cinquiéme de Sédécias, le cinquiéme jour du quatriéme mois, qui répond à peu près au mois de Juillet, le Seigneur adreſſa ſa parole à Ezéchiel fils de Buzi, (a) dans la Caldée, proche le fleuve Chobar, ou Chaboras. Il fut tranſporté en eſprit dans le Temple de Jeruſalem, & il vit le Seigneur qui venoit comme du côté du Nord, & qui étoit au milieu d'un tourbillon lumineux, & d'une nuée éclatante. Dans cette nuée il vit le Seigneur aſſis ſur une eſpece de chariot, ou de trône, porté par quatre Chérubins ou animaux d'une figure extraordinaire, & hieroglyphique. Ils étoient droits comme des hommes, ayant quatre faces & quatre aîles; leurs pieds étoient comme des pieds de veaux, & leurs mains comme des mains d'hommes, qui ſortoient de deſſous leurs aîles; ils avoient chacun quatre faces; la face de l'homme, la face du lion, la face du bœuf, & la face de l'aigle, & étoient placez au-deſſous des quatre coins d'une eſpece de table, qui portoit le trône du Seigneur. Leurs aîles étenduës & leurs mains

(a) *Ezéchiel.* I.

élevées avec leurs têtes, ſupportoient le trône & le char du Seigneur. Sous leurs pieds étoient des roües doubles, c'eſt-à-dire, deux roües qui ſe croiſoient à angles droits. Elles étoient couvertes d'yeux, & paroiſſoient animées. Elles ſuivoient l'impreſſion du vent, & emportoient le chariot du Seigneur, ſans qu'aucun animal le tirât, ou le pouſſât. Le bruit que les Chérubins faiſoient avec les deux aîles en volant, étoit comme un tonnerre, ou comme le bruit des grandes eaux lorſqu'elles ſont agitées. Le Seigneur qui paroiſſoit aſſis au-deſſus de leur tête, y étoit ſous la figure d'un homme environné d'une majeſté infinie. Son trône étoit comme le ſaphire; ſon viſage étoit tout étincelant de lumiere, & tout ſon corps jettoit un éclat inſupportable aux yeux.

Ezéchiel étant proſterné en terre (*a*), & ſaiſi de fraïeur, entendit une voix qui lui ordonna de ſe lever, & qui lui dit: Fils de l'homme, je vous envoye vers un peuple rebéle & apoſtat, qui m'a abandonné, & qui a violé l'alliance que j'avois faite avec lui & avec ſes peres. Ne les craignez point, & que leurs diſcours ne vous frappent point; je vous ſoûtiendrai contr'eux. Pour vous, ne les imitez point, & ne m'irritez pas comme ils ont fait. Ouvrez vôtre bouche, & mangez ce que je vous donne. Et tout d'un coup une main s'avança vers moi, dit Ezéchiel, & étendit devant moi un volume ou rouleau, qui étoit écrit dedans & dehors, dans lequel on liſoit des lamentations, des chants lugubres, & des malédictions. En memê-tems j'ouvris la bouche (*b*),

(*a*) *Ezech.* II. 1. 2. 3. *&c.* | (*b*) *Ezech.* III.

AN DU M. 3410. Avant J. C. 590. Avant l'Ere vulg. 594.

& je mangeai ce Livre, & le Seigneur me dit : Fils de l'homme, vôtre ventre se remplira de ce Livre que je vous donne, & vos entrailles s'en nourriront, & il sera doux comme le miel à vôtre goût. Il ajoûta : Allez parler de ma part aux enfans d'Israël ; je sai qu'ils ne viendront pas vous entendre, parce qu'ils ont un front d'airain, & un cœur endurci ; mais je rendrai vôtre visage plus ferme que leur visage, & vôtre front plus dur que le leur. Après cela la vision disparut, & Ezéchiel s'en alla à l'endroit où étoient ses freres, sur le fleuve Chaboras, au lieu nommé Thel-abib, & il demeura au milieu d'eux pendant sept jours, versant des larmes sur les malheurs futurs de son peuple.

Le septiéme jour Dieu lui parla, & lui dit : Fils de l'homme, je vous ai établi pour sentinelle à la maison d'Israël ; vous leur annoncerez tout ce que je vous dirai. Si je menace l'impie, & que vous ne lui annonciez pas ce que je vous dis, l'impie mourra dans son iniquité ; mais je vous redemanderai son sang. Que si vous lui annoncez mes menaces, & qu'il ne se corrige point, il mourra dans son péché ; mais pour vous, vous délivrerez vôtre ame. Si le juste abandonne la justice, & que vous ne l'avertissiez pas, il mourra dans son péché ; mais je vous redemanderai son sang. Que si vous l'avertissez & l'instruisez, & qu'il continuë à vivre dans la justice, il vivra, & vous aussi.

Ezéchiel prédit d'une maniere sensible le siége de Jerusalem.

Après cela le Seigneur dit au Prophéte d'aller à la campagne, & que là il lui parleroit. Ezéchiel obéït ; & alors Dieu lui dit d'aller s'enfermer dans sa maison, & de demeurer dans le silence, jusqu'à

ce qu'il lui ordonnât de parler : Prenez, lui dit-il, une brique (*a*) encore molle, & tracez dessus la ville de Jerusalem, figurez-y un siége formé contre elle, des forts bâtis, des terrasses élevées, & une armée qui l'environne, des béliers qui battent ses murs. Prenez aussi une platine de fer, que vous mettrez entre vous & la Ville ; regardez tout cela d'un visage ferme : c'est un signe de ce qui doit arriver à la Ville. Vous vous coucherez sur vôtre côté gauche, & vous demeurerez en cette posture trois cens quatre-vingt-dix jours, autant de jours que les enfans d'Israël porteront d'années la peine de leur iniquité. Ensuite vous vous coucherez sur vôtre côté droit, & vous y demeurerez couché quarante jours, qui marqueront autant d'années que Juda portera la peine de ses iniquitez. Les trois cens quatre-vingt-dix jours de la captivité d'Israël, se peuvent prendre depuis la prise de Samarie, sous le Roi Ozée, en l'an 3282. jusqu'à la victoire d'Aléxandre sur Darius remportée en 3673. & la durée de la captivité de Juda se prend depuis la prise de Jerusalem sous Sédécias en 3416. jusqu'à la premiere année de Cyrus en 3456.

Vous demeurerez ainsi couché, & chargé de chaînes, le visage tourné contre le siége de Jerusalem que vous avez figuré en argile, & vous y demeurerez jusqu'à ce que les jours du siége soient accomplis. Prenez aussi du froment, de l'orge, des féves, des lentilles, du millet, & de l'épautre, bri-

(*a*) *Ezech.* IV. 1. 2. 3. *&c.*

AN DU M. 3410. Avant J. C. 590. Avant l'Ere vulg. 594.

ſez le tout dans un mortier, faites-en autant de pains que vous demeurerez de jours couché ſur vôtre côté, c'eſt-à-dire, trois cens quatre-vingt-dix pains; vous en mangerez un tous les jours, & chaque pain ſera du poids de vingt ſicles, ou dix onces; vous boirez auſſi de l'eau par meſure, la ſixiéme partie d'un hin, c'eſt-à-dire, chopine, demi-ſeptier & un peu plus. Vous ferez le pain que vous mangerez en forme de gâteaux cuits ſous la cendre, & vous le cuirez avec des excrémens humains deſſéchez & embraſez. Ezéchiel ayant témoigné une extrême répugnance à ce dernier article, Dieu changea les excrémens humains, & lui permit de prendre de la fiente de bœuf. Tout cela marquoit l'extrême diſette, où devoient être réduits les Juifs aſſiégez dans Jeruſalem par Nabuchodonoſor.

Le Seigneur lui dit encore de couper tous ſes cheveux & toute ſa barbe, de partager le tout en trois parties, de les peſer à la balance, d'en brûler un tiers au milieu de la ville de Jeruſalem, repréſentée en racourci ſur l'argile; de couper l'autre tiers avec une épée, & de le répandre autour de la Ville, & de jetter au vent l'autre tiers, que le Seigneur doit pourſuivre avec l'épée nuë. Il lui commanda de prendre de cette troiſiéme partie un petit nombre, & de les lier au coin de ſon manteau; d'en tirer quelques-uns de ceux-là, & de les jetter au milieu du feu, afin qu'ils y brûlaſſent, & qu'il en ſortît une flâme qui ſe répandît ſur toute la maiſon d'Iſraël (*a*). Il ajoûta des menaces terribles contre Je-

(*a*) *Ezech.* v. 1. 2. 3. *&c.*

rusalem, & dit que le Seigneur feroit mourir le tiers de ses habitans par la peste & par l'épée audedans de la Ville; l'autre tiers par l'épée autour de la Ville, & qu'il disperseroit l'autre tiers, & le poursuivroit l'épée nuë parmi les Nations.

AN DU M. 3411. Avant J. C. 589. Avant l'Ere vulg. 593.

Abominations qui se commettoient dans Juda, montrées à Ezéchiel.

La sixiéme année de Sédécias, Ezéchiel fut transporté en esprit au Temple de Jerusalem, où Dieu lui fit voir les abominations qui s'y commettoient. Il y vit dans une sale joignant la porte septentrionale du parvis des Prêtres, l'Idole de Jalousie (*a*), c'est-à-dire, apparemment Adonis; & au même endroit des femmes qui pleuroient Thammuz, c'est-à-dire le même Adonis, mort & enseveli, ou caché. Dieu le conduisit à la porte du midi, & il y vit dans la sale du Conseil toutes sortes d'Idoles peintes sur la muraille, & les anciens d'Israël qui étoient debout devant ces fausses Divinitez, & qui avoient en main chacun un encensoir fumant. L'ayant fait ensuite entrer dans le parvis des Prêtres, il lui montra entre le vestibule du Temple, & l'Autel des holocaustes, vingt-cinq hommes, qui tournoient le dos au Sanctuaire, & qui adoroient le Soleil à son lever, & qui baisoient & agitoient des branches vertes en son honneur.

Caracteres imprimez sur tous les justes, pour les garantir de l'épée des Anges exterminateurs.

En même-tems le Seigneur cria: Le tems de châtier la Ville approche, & chacun des Ministres de la vengeance est armé d'un glaive meurtrier. Aussi-tôt le Prophéte vit paroître six hommes, qui entroient par la porte septentrionale du parvis des Prêtres; ces six hommes étoient des Anges exter-

(*a*) *Ezech.* VIII. 1. 2. 3. 4.

An du M. 3411. Avant J. C. 589. Avant l'Ere vulg. 593.

minateurs, envoyez pour exterminer les habitans de Jerusalem. Au milieu d'eux étoit un septiéme Ange, revêtu de lin, ayant une écritoire penduë sur les reins; s'étant rangé près l'Autel des holocaustes, le Seigneur parut dans sa gloire, & il cria au septiéme Ange qui portoit une écritoire: Passez au travers de Jerusalem, & imprimez un signe sur tous ceux qui sont dans la douleur, & qui gémissent sur les désordres du peuple. Et en parlant aux autres six Anges, il leur dit: Tuez tout ce que vous trouverez sans exception; mais épargnez ceux sur qui vous verrez une marque imprimée. Commencez par le Temple, tuez-y sans miséricorde & sans crainte de le soüiller, tous ceux qui s'y trouveront n'ayant pas sur eux le signe de vie.

Après que cela eut été exécuté, le Seigneur qui étoit sur les Chérubins (*a*), dit à l'Ange qui étoit vêtu d'une robbe de lin: Mettez-vous entre les roues qui sont au-dessous des Chérubins, prenez des charbons de feu, & répandez-les sur la Ville. L'Ange obéït, & comme il s'approchoit de l'Autel, un des quatre Chérubins étendit la main, prit du charbon, & le mit dans les mains de l'Ange, qui les devoit répandre sur la Ville. Ensuite la gloire du Seigneur (*b*) s'étant élevée au-dessus de la porte orientale du Temple, Dieu fit voir à Ezéchiel vingt-cinq hommes, au milieu desquels étoient Banaïas & Pheltias Princes du peuple; & il lui dit: Ce sont ceux-là qui forment des pensées d'iniquité dans cette Ville, en disant: Il n'est pas tems de bâ-

(*a*) *Ezech.* x. 1. 2. 3. *&c.* | (*b*) *Ezech.* xi. 1. 2. 3. *&c.*

tir ici des maiſons. Cette Ville eſt une chaudiere, & nous ſommes la chair (*a*) ; c'eſt pourquoi, fils de l'homme, prophétiſez contre ces hommes, & dites-leur : Vous avez rendu Jeruſalem comme une chaudiere pleine de chairs, par les carnages que vous y avez commis. Mais à vôtre égard elle ne ſera point une chaudiere ; car vous n'y mourrez point. Je vous chaſſerai de cette Ville, & vous livrerai à vos ennemis ; vous ſerez conduits hors des confins de vôtre païs, & vous y périrez par l'épée. Après cela la gloire du Seigneur s'éleva, & alla s'arrêter ſur la montagne des Oliviers, qui eſt à l'orient de Jeruſalem. Et Ezéchiel à ſon réveil raconta à ſes freres qui étoient en Caldée, tout ce qu'il avoit vû.

AN DU M. 3411.
Avant J. C. 589.
Avant l'Ere vulg. 593.

Diſperſion des Juifs, figurez par Ezéchiel.

Le Seigneur parla encore à Ezéchiel, & lui dit (*b*) : Fils de l'homme, préparez-vous comme un homme, qui quitte ſon païs pour aller demeurer ailleurs ; vous ferez tranſporter vos meubles devant le peuple en plein jour, & vous paſſerez d'un lieu en un autre, comme un homme qui quitte ſa demeure. Percez devant eux la muraille de vôtre maiſon, & ſortez-en par l'ouverture que vous aurez faite. On vous emportera ſur les épaules durant la nuit, ayant un voile ſur le viſage, comme un homme qui fuit, & qui ſe cache. Car je vous ai établi pour ſervir comme de ſigne à tout Iſraël. Ce qui vous arrive arrivera à tout ce peuple. Le Roi de Juda ſera emporté ſur les épaules, il ſortira dans

(*a*) Ils ſemblent faire alluſion à ce que dit Jeremie I. 13. *Ollam ſuccenſam ego video.* Voyez ci-devant à l'an du Monde 3375.

(*b*) *Ezech.* XII.

AN DU M. 3411. Avant J. C. 589. Avant l'Ere vulg. 593.

l'obſcurité, & on percera la muraille pour le faire ſortir de la Ville. Je le ferai aller à Babylone, & il y mourra; mais il ne la verra point. En effet, on creva les yeux à Sédécias en préſence de Nabuchodonoſor à Reblata, avant qu'il fût conduit à Babylone.

Après de grandes invectives contre les Juifs, & contre les faux Prophétes (*a*), le Seigneur dit à Ezéchiel de propoſer au peuple le dernier malheur de Jeruſalem ſous cette allégorie: Un aigle puiſſant vint ſur le Mont Liban, & emporta la moële du cédre; il arracha le haut de ſes branches, & les tranſporta dans le païs de Canaan; en ayant pris de la graine, il la planta en terre, dans un terrain bien arroſé. Cette graine germa, prit racine, devint une vigne aſſez étenduë, mais baſſe, & ſes branches regardoient l'aigle qui l'avoit plantée (*b*). Cet aigle eſt Nabuchodonoſor; il vint à Jeruſalem, qui eſt le Liban figuratif. Il enleva le païs de Jéchonias, & le tranſporta à Babylone, qui eſt Canaan myſtique. La graine qu'il ſeme ſur les grandes eaux, eſt Sédécias. Il s'accroît, & regarde toûjours Nabuchodonoſor d'un regard de dépendance. Mais voici un autre aigle qui paroît, & auſſi-tôt la vigne ſemble étendre ſes branches de ce côté-là. Le ſecond aigle eſt le Roi d'Egypte, qui engage Sédécias dans la révolte contre Nabuchodonoſor.

CHAPITRE XXI.

Sédécias ſe révolte contre Nabuchodonoſor.

Sédécias ne put être retenu par tant de Prophéties, qui le menacoient d'une perte entiere, s'il ſe révoltoit contre Nabuchodonoſor. La ſeptiéme an-

(*a*) *Ezech.* XIII. XIV. XV. XVI. | (*b*) *Ezech.* XVII.

née de ſon regne, il prit des meſures ſecrettes avec Pharaon Roi d'Egypte, pour ſecoüer le joug des Caldéens (*a*), & la neuviéme année (*b*) de ſon regne, il ſe déclara entierement, & refuſa de payer le tribut à Nabuchodonoſor. Ce Prince laſſé de l'inconſtance & de la mauvaiſe foi du Roi de Juda réſolut d'exterminer cette perfide nation, de ruiner leur Royaume, & d'en tranſporter tous les habitans au-delà de l'Euphrate. Il marcha donc avec une puiſſante armée contre Jeruſalem. Il paroît par les Prophétes qui vivoient de ce tems-là, que non-ſeulement Sédécias, mais auſſi les peuples voiſins des Juifs s'étoient révoltez contre les Caldéens (*c*). Ezéchiel (*d*) reproche à Sédécias ſa perfidie, & le menace de la vengeance de Dieu; ailleurs (*e*), il repréſente le Roi de Babylone venant de ſa Capitale, à la tête de ſon armée, arrêté ſur un chemin fourchu, & tirant des fléches d'un carquois, pour en prendre un augure, & pour ſavoir s'il marcheroit droit à Jeruſalem, ou droit à Rabbata Capitale des Ammonites. Le ſort décida qu'il marcheroit contre Jeruſalem.

AN DU M. 3414.
Avant J. C. 586.
Avant l'Ere vulg. 590.

Il arriva dans la Judée au commencement d'une année ſabbatique (*f*), lorſque le Roi & le peuple étoient convenus de renvoyer leurs eſclaves ſuivant la Loi du Seigneur, qui commande de mettre en liberté les eſclaves Hébreux toutes les ſeptiémes années. Cette réſolution fut exécutée, & les eſclaves

(*a*) *Ezech.* XVII. 15. 17.
(*b*) An du Monde 3414.
(*c*) Voyez *Jerem.* XXVII. 3. *&c.*
(*d*) *Ezech.* XVII. 15. XXI. 25.
(*e*) *Ezech.* XXI. 18. 19.
(*f*) *Jerem.* XXXIV.

An du M. 3414. Avant J. C. 586. Avant l'Ere vulg. 590.

Nabuchodonosor vient assiéger Jerusalem. *Usser ad an.* 3414.

demeurerent en liberté dans Jerusalem, tandis que le Roi de Babylone fut occupé au siége de la Ville. Mais le Roi d'Egypte Ephrée ou Apriés s'étant avancé avec une armée pour secourir Jerusalem, & Nabuchodonosor ayant quitté le siége pour repousser le Roi d'Egypte, les Juifs reprirent leurs esclaves, sans se mettre en peine ni de leurs paroles, ni de la Loi du Seigneur. C'est ce que Jeremie leur reproche avec véhémence, & il les menace de toutes sortes de calamitez. Cependant Nabuchodonosor livra la bataille à Apriés, & le Roi d'Egypte fut vaincu, obligé de prendre la fuite, & de se retirer dans son païs (*a*).

Jeremie est remis en prison.

Dès le commencement du siége de Jerusalem, Jeremie qui ne cessoit de prédire les malheurs dont la Ville & le peuple étoient menacez, fut mis en prison dans le parvis du Palais (*b*). Comme il y étoit, Hanaméel fils de l'oncle de Jeremie, vint le trouver pour lui dire, que selon la Loi il devoit acheter un champ, qui étoit à Anathoth sa patrie. Jeremie l'acheta d'Hanaméel, en passa le contrat, & en délivra l'argent. Il mit le contrat entre les mains de Baruc, & lui dit de le serrer: Parce, dit-il, que le tems viendra que ce païs sera de nouveau cultivé & habité.

Après la levée du siége, Jeremie demeura dans la Ville en toute liberté. Alors Sédécias envoya se recommander à ses prieres (*c*), & le Prophéte chargea ceux que le Roi lui avoit députez, de lui dire

(*a*) *Ezech.* XVII. 17. *&* XXX. 21. *Joseph. antiq. l.* X. *c.* 10.

(*b*) *Jerem.* XXXII. XXXIII. XXXIV.

(*c*) *Jerem.* XXXVII.

que Nabuchodonosor reviendroit contre Jerusalem, qu'il la prendroit & la réduiroit en cendres. Jeremie voyant que le Roi & le peuple s'obstinoient toûjours à vouloir résister au Roi de Babylone, voulut se retirer dans Anathoth sa patrie. Les Gardes des portes le retinrent, & l'accuserent d'avoir voulu s'enfuir, & se rendre aux Caldéens. Les Princes de la Ville, à qui on le renvoya, le maltraiterent, & le jetterent dans une prison, où il se trouva en danger de sa vie à cause de l'incommodité du lieu.

AN DU M. 3414. Avant J. C. 586. Avant l'Ere vulg. 590.

Cependant le Roi de Babylone revint former le siége de Jerusalem, & la resserra encore plus qu'auparavant. Son armée grossie par les troupes auxiliaires des Rois voisins qu'il avoit soûmis, assiégeoit en même-tems Lachis & Azéca, les deux seules Villes fortes qui restassent à Sédécias (*a*). Ce Prince (*b*) étonné du danger qui le menaçoit, envoya tirer Jeremie de son cachot, & l'entretenant en secret dans son Palais, lui demanda quel seroit le succès de ce siége. Jeremie lui répondit : Vous serez livré entre les mains des Caldéens. Il se plaignit ensuite de l'injustice qu'on lui avoit faite de le mettre dans une si affreuse prison, & pria très-humblement le Roi de l'en faire tirer, parce qu'il étoit en danger d'y mourir. Sédécias ordonna donc qu'on le mît dans le vestibule de la prison, où il étoit déja au commencement du siége (*c*), & qu'on lui donnât chaque jour un pain, tandis qu'il y en auroit dans la Ville. Le vestibule de la prison où le Prophéte demeuroit,

(*a*) *Jerem.* XXXIV. 1. 2. 7.
(*b*) *Jerem.* XXXVII. 16. 17.
(*c*) *Jerem.* XXXII. 1. 2. *&c.* XXXIV. 1. 7.

An du M. 3415. Avant J. C. 585. Avant l'Ere vulg. 589.

étoit un lieu où tout le monde venoit librement; mais Jeremie n'en pouvoit ſortir. Il ne laiſſoit pas d'y prophétiſer, & d'y exhorter le peuple à ſe ſauver & à ſe rendre aux Caldéens, s'ils vouloient éviter la mort, diſant qu'infailliblement la Ville ſeroit livrée aux Caldéens.

Saphatias, Gedelias, Juchal & Phaſſur (*a*) ayant oüi ces diſcours de Jeremie, en porterent leurs plaintes au Roi, en diſant que cet homme abbatoit le courage du peuple, & des ſoldats, & qu'il falloit le faire mourir. Sédécias le leur remit entre les mains, & eux le deſcendirent dans une priſon pleine d'eau boüeuſe. Dieu ne permit pas qu'il y demeurât long-tems. Abdemelech un des Eunuques du Roi, vint trouver Sédécias, & lui repréſenta le traitement injuſte qu'on venoit de faire au Prophéte, qui ne pouvoit manquer de mourir bien-tôt de faim dans ce cachot, parce qu'il n'y avoit plus de pain dans la Ville. Le Roi commanda qu'on le tirât de là, & Abdemelech ayant pris des cordes & de vieux linges pour mettre ſous les bras de Jeremie, il le fit tirer de cette priſon. Abdemelech fut recompenſé de cette bonne action, & fut ſauvé de la ruine de Jeruſalem (*b*).

Quelque tems après Sédécias fit venir en ſecret Jeremie dans ſon Palais (*c*), & lui demanda quelque avis ſur l'état préſent de ſes affaires. Jeremie lui dit que s'il ſe rendoit aux Généraux de Nabuchodonoſor, (car ce Prince n'étoit pas alors au ſiége, il

(*a*) *Jerem.* XXXVIII. 1. 4. 5.
(*b*) *Jerem.* XXXIX. 15. 16. 17.
(*c*) *Jerem.* XXXVIII. 14. 15. 16. *&c.*

étoit

étoit à Reblata en Syrie) il auroit la vie ſauve, que la Ville ne ſeroit point brûlée, & qu'il ſeroit garanti lui & ſa maiſon. Que ſi au contraire il ne vouloit point ſe rendre, la Ville ſeroit priſe, pillée, ruinée, brûlée, & lui-même mis à mort. Sédécias lui répondit : Je ſuis en peine à cauſe des Transfuges, qui ſe ſont rendus aux Caldéens (*a*); j'ai peur qu'ils ne me livrent entre leurs mains, & qu'ils ne me traitent indignement. Jeremie l'aſſûra qu'ils ne lui feroient point de mal. Mais ce Prince foible & irréſolu ne ſçut prendre un parti qui lui étoit ſi aiſé, & ſi avantageux; il renvoya Jeremie, & lui défendit ſous peine de la vie de dire ce qui s'étoit paſſé dans leur entretien. Dès qu'il fut ſorti d'avec le Roi, les Grands vinrent lui demander ce que Sédécias lui avoit dit; mais Jeremie leur répondit : J'ai très-humblement ſupplié le Roi qu'il ne me fît point remettre dans la priſon de Jonathan, où je ne pouvois éviter la mort. Il demeura donc dans le veſtibule de la priſon, juſqu'à la priſe de la Ville par les Caldéens.

AN DU M. 3416.
Avant J. C. 584.
Avant l'Ere vulg. 588.

CHAPITRE XXII.

Priſe de Jeruſalem par les Caldéens.

Enfin la onziéme année du regne de Sédécias, les Commandans de l'armée de Nabuchodonoſor ſe ſaiſirent des portes (*b*), & ſe logerent dans une des portes de la ſeconde enceinte de la Ville. Sédécias & tous les Grands voyant qu'il n'y avoit plus aucun moyen de ſauver la Ville, ſortirent la nuit par les jardins du Roi, & allerent gagner le chemin du dé-

(*a*) *Jerem.* LII. 29. dit que Nabuchodonoſor envoya à Babylone huit cens trente-deux Juifs qui s'étoient rendus à lui.

(*b*) *Jerem.* XXXIX.

An du M. 3416. Avant J. C. 584. Avant l'Ere vulg. 588.

sert, qui conduit à Jéricho. Mais les Caldéens les ayant poursuivis, les arrêterent dans la plaine de Jéricho, & menerent le Roi à Nabuchodonosor, qui étoit à Reblata en Syrie, près d'Emath ou d'Emese. Le Roi de Caldée après avoir reproché à Sédécias sa perfidie & sa révolte, fit tuer tous ses enfans en sa présence, après quoi il lui fit crever les yeux à lui-même, & le fit mener à Babylone. Ainsi fut vérifiée la parole des Prophétes (*a*), qui lui avoient prédit qu'il iroit à Babylone, mais qu'il ne la verroit point. Il y demeura en prison jusqu'à sa mort (*b*), & il y reçut les honneurs de la sépulture (*c*).

Les Caldéens s'étant rendus maîtres de la Ville & du Temple, mirent en pieces les deux grandes colomnes d'airain, qui étoient devant le vestibule du Temple, & qui passoient pour des chefs-d'œuvres, tant à cause de leur grandeur & grosseur, que pour la beauté du travail. C'étoit l'ouvrage d'Hiram Tyrien ouvrier en cuivre, qui avoit fait la plupart des vases du Temple sous Salomon. Ils briserent aussi la mer d'airain, & les bases de même métal qui soûtenoient des bassins à mettre de l'eau pour la commodité des Prêtres, & pour l'usage du Temple. Ils emporterent tout cela avec les chaudieres, les coupes, les fourchettes, les mortiers, les encensoirs & tous les autres vases qui se trouverent dans le Temple, tant en or, qu'en argent & en cuivre. Le poids de tous ces vases étoit infini. Ils emmene-

(*a*) *Ezech.* XII. 13. *Jer.* XXXII. 4. 5. XXXIV. 3.

(*b*) *Jerem.* LII. 11.

(*c*) *Jerem.* XXXIV.

rent à Reblata auprès du Roi Nabuchodonosor, le Grand-Prêtre Saraïas, & Sophonie, qui étoit le premier après lui, & Sopher un des principaux Officiers de l'armée de Juda, & cinq des premiers serviteurs du Roi Sédécias, & l'Officier qui commandoit la garde du Roi; ils furent tous envoyez à Reblata, & mis à mort par l'ordre du Roi des Caldéens (*a*).

An du M. 3416.
Avant J. C. 584.
Avant l'Ere vulg. 588.

Fin du Royaume de Juda.

Ainsi finit le Royaume de Juda, quatre cens soixante-huit ans après le commencement du regne de David, & trois cens quatre-vingt-huit ans après la séparation des dix Tribus, de celles de Juda & de Benjamin. Jerusalem fut prise le neuviéme jour du quatriéme mois, qui revient au mois de Juillet de la onziéme année de Sédécias. Nabuchodonosor envoya de Reblata à Jerusalem un de ses Officiers nommé Nabuzardan, avec ordre d'y mettre le feu. Il y arriva le septiéme jour du cinquiéme mois; mais il ne commença à exécuter ses ordres que trois jours après. Le Temple fut brûlé au mois d'Août de l'an du Monde 3416. & quatre cens vingt-quatre ans trois mois & huit jours après qu'il eut été fondé par Salomon. L'armée Caldéenne après avoir brûlé le Temple, la Ville & le Palais, démolit les murs de Jerusalem, & ramassa tout le peuple qu'il trouva, pour le mener captif au-delà de l'Euphrate. Il ne laissa dans le païs que le menu peuple de la campagne, à qui il donna des champs & des vignes pour les cultiver, laissant Godolias pour gouverner ces malheureux restes. Ici commencent les soixante &

(*a*) 4. *Reg.* xxv. & *Jerem.* lii.

An du M. 3416. Avant J. C. 584. Avant l'Ere vulg. 588.

dix ans de captivité prédits par Jeremie Ch. xxv. 11. & xxix. 10. (*a*)

Or Nabuchodonoſor avoit donné des ordres exprès à Nabuzardan d'avoir ſoin de Jeremie, & de lui accorder tout ce qu'il demanderoit. Nabuzardan & les autres Officiers envoyerent donc tirer Jeremie du veſtibule de la priſon où il étoit, & le laiſſerent au milieu des autres captifs; enſuite Nabuzardan ayant raſſemblé à Rama, entre Bethel & Gabaa, tous les captifs qu'il devoit emmener à Babylone, Jeremie ſe trouva dans la foule avec les autres, & chargé de chaînes: ce Général lui fit ôter ſes liens (*b*), & l'ayant pris à part, lui dit, que s'il vouloit venir avec lui à Babylone, il n'y manqueroit de rien; & que s'il aimoit mieux demeurer dans ſon païs, il pouvoit choiſir une demeure telle qu'il ſouhaiteroit, & demeurer avec Godolias, à qui le Roi avoit confié le Gouvernement des reſtes du peuple. Jeremie choiſit ce dernier parti; & Nabuzardan lui ayant donné des vivres, & lui ayant fait des préſens, le renvoya en pleine liberté. Il alla trouver Godolias à Maſphat, & y demeura avec lui & avec les autres Juifs qui ſe trouverent autour de lui.

Jeremie cache le feu ſacré & l'Arche d'Alliance.

On liſoit autrefois dans cettains écrits du Prophéte Jeremie (*c*), qui ne ſont pas venus juſqu'à nous, que ce Prophéte ordonna aux Prêtres qui étoient ſur le point d'être menez captifs en Babylone, de prendre le feu ſacré qui ſe conſervoit toû-

(*a*) *Jerem.* XXXIX. 11. 12. *& ſeq.*
(*b*) *Jerem.* XL.

(*c*) 2. *Macc.* II. 1. 2. 3. *&c.* 2. *Macc.* I. 19.

jours ſur l'Autel, & de le cacher ſecrettement dans une vallée à l'orient de Jeruſalem, dans un puits qui étoit profond & à ſec, afin de l'y conſerver juſqu'au tems qu'il plairoit à Dieu de les tirer de leur captivité. Ce lieu demeura inconnu juſqu'au regne d'Artaxercés (*a*), & juſqu'au tems que Néhémie revint en Judée. Nous raconterons en ſon tems, la maniere dont ce feu fut découvert. Jeremie donna auſſi aux captifs le Livre de la Loi, afin qu'ils ne l'oubliaſſent pas durant le tems de leur exil, & il leur recommanda de demeurer fidélement attachez au Seigneur, & de ne ſe point laiſſer éblouïr par l'éclat des Idoles qu'ils verroient dans la Caldée.

On voyoit dans le même écrit, que Jeremie par un ordre exprès de Dieu, fit porter par les Prêtres l'Arche & le Tabernacle dans le déſert, juſqu'à la montagne où Moïſe étoit mort; & d'où il avoit conſidéré la terre promiſe. Le Prophéte y étant arrivé avec les Prêtres, trouva une caverne, où il dépoſa l'Arche, le Tabernacle & l'Autel des parfums, & en boucha exactement l'entrée. Quelques-uns de ceux qui l'accompagnoient ayant voulu remarquer l'endroit, ne purent jamais le retrouver; & Jeremie blâmant leur curioſité, leur dit: Que ce lieu demeureroit inconnu, juſqu'à ce que Dieu eût raſſemblé ſon peuple diſperſé, & qu'il lui eût fait miſéricorde, & qu'alors le Seigneur feroit de nouveau voir ces choſes, que la majeſté du Seigneur paroîtroit, & qu'il y auroit une nuée pareille à celle qui avoit paru dans le déſert ſous Moïſe, & dans la dé-

(*a*) 2. *Macc.* I. 18. 19. *Vide* 2. *Eſdr.* VIII. 1. 14.

An du M. 3417. Avant J. C. 583. Avant l'Ere vulg. 587.

dicace du Temple sous Salomon. On ne sait pas distinctement si ce fut avant ou après la prise de la Ville, que Jeremie cacha l'Arche d'Alliance. Mais on croit qu'elle n'a pas encore été retrouvée, & qu'elle ne fut jamais dans le second Temple, bâti après le retour de la captivité (*a*). La nouvelle Alliance, & la Loi Evangélique ayant pris la place de l'ancienne, la promesse de Jeremie s'est trouvée en ce sens parfaitement accomplie.

Chapitre XXIII.

Godolias est établi pour gouverner les restes du peuple.

Cependant les principaux Officiers de l'armée de Juda, qui s'étoient sauvez du sac de la Ville, & qui avoient emmené quelque monde avec eux, ayant appris que Godolias avoit reçû le gouvernement du païs, le vinrent trouver à Masphat avec leurs gens, & Godolias leur promit avec serment toute sorte d'asûrance, pourvû qu'ils voulussent demeurer dans la soûmission au Roi des Caldéens. Pour vous, ajoûta-t-il, habitez les Villes du païs, semez, moissonnez, amassez toutes sortes de provisions dans vos demeures, & vivez en paix. Tous les Juifs aussi qui s'étoient sauvez pendant la guerre dans les païs de Moab, d'Ammon, dans l'Idumée & ailleurs, revinrent dans la Judée, & recüeillirent du vin & du bled en grande abondance.

Mort de Godolias.

Johanan fils de Carée, un des Généraux de l'armée de Sédécias, qui étoit venu joindre Godolias à Masphat, lui donna avis que le Roi des Ammonites avoit envoyé Ismaël fils de Nathanias pour le tuer. Godolias n'en voulut rien croire, & Johanan

(*a*) Voyez nôtre Dissertation si l'Arche d'Alliance fut remise dans le Temple, &c. à la tête des Macchab.

s'étant offert de prévenir Iſmaël, & de le mettre à mort, Godolias l'en empêcha. Au ſeptiéme mois Iſmaël ſe rendit à Maſphat, comme l'avoit dit Johanan, & il y vint accompagné de quelques Grands de la Cour du Roi d'Ammon, & de dix hommes de guerre. Godolias les reçut bien & les traita; mais après que l'on eut mangé, Iſmaël & les ſiens poignarderent Godolias dans ſa maiſon, & en même-tems ſe jetterent ſur tout ce qu'il y avoit de Juifs & de Caldéens à Maſphat, & les mirent à mort.

AN DU M. 3417. Avant J. C. 583. Avant l'Ere vulg. 587.

Le lendemain avant que la nouvelle de ce meurtre fût répanduë (a), car il n'étoit reſté perſonne de ceux qui étoient à Maſphat pour en donner avis aux autres, quatre-vingt hommes venus de Sichem, de Silo, & de Samarie y arriverent, ayant la barbe raſée, les habits déchirez, & le viſage tout défiguré par les égratignures qu'ils s'étoient faites dans leur douleur. Ils portoient dans leurs mains de l'encens & des offrandes pour les offrir dans la maiſon du Seigneur. Il y avoit apparemment à Maſphat une maiſon & quelque Autel où les Juifs faiſoient comme ils pouvoient, les exercices de leur Religion. Iſmaël ſortit de la Ville, alla au-devant d'eux, & avec des larmes feintes, leur dit de venir voir Godolias. Mais dès qu'ils furent entrez dans la Ville, Iſmaël & ſes gens ſe jetterent ſur eux, les tuerent & les jetterent dans une foſſe. Il s'en trouva ſeulement dix, qui ayant promis à Iſmaël de lui montrer du bled, de l'orge, de l'huile & du miel qu'ils avoient caché à la campagne, furent épargnez. En

(a) Jerem. XLI.

AN DU M. 3417. Avant J. C. 583. Avant l'Ere vulg. 587.

Ismaël après avoir arrêté tout ce qu'il trouva de gens à Masphat, entr'autres les filles du Roi, & les autres personnes qui avoient été laissées à la garde de Godolias, il les emmena captives dans le païs des Ammonites.

Johanan dissipe les troupes d'Ismaël, & ramene les captifs.

Mais Johanan fils de Carée, & les autres Officiers de guerre qui étoient avec lui, ayant appris ce qui s'étoit passé, coururent après Ismaël, & l'atteignirent près de l'étang de Gabaon. Ismaël prit la fuite avec huit hommes des siens, & se retira parmi les Ammonites. Mais les captifs qu'il emmenoit, furent ramenez sains & saufs en un lieu nommé Chamaam, près de Bethléem. Tout le peuple & les gens de guerre étant rassemblez en cet endroit, délibererent s'ils devoient demeurer dans le païs, ou se retirer en Egypte; car ils craignoient que les Caldéens ne leur imputassent la mort de Godolias, & ne la vengeassent sur eux. Mais avant que de former leur résolution, ils vinrent trouver le Prophéte Jeremie, & lui demanderent son avis, & ce que le Seigneur desiroit. Jeremie leur répondit (*a*), qu'il alloit prier le Seigneur, & qu'il leur rapporteroit ce qu'il lui inspireroit. Dix jours après, Dieu parla à Jeremie (*b*), & Jeremie dit au peuple: Voici ce que dit le Seigneur: Si vous demeurez en ce païs, je vous y favoriserai; car ma colere est satisfaite des maux que je vous ai fait souffrir. Ne craignez point le Roi de Babylone, car je suis avec vous pour vous proteger. Que si vous vous opiniâtrez à vouloir vous retirer en Egypte, l'épée que vous craignez,

(*a*) *Jerem.* XLII. | (*b*) *Jerem.* XLIII.

vous y surprendra, la famine vous y saisira, & la peste vous y fera périr.

AN DU M. 3417. Avant J. C. 583. Avant l'Ere vulg. 587.

Le peuple se retire en Egypte malgré les ordres du Seigneur.

Mais Johanan & Azarias, & les autres dirent à Jeremie : Vous ne nous dites que des mensonges ; ce n'est point le Seigneur qui vous fait dire : N'entrez point en Egypte ; c'est Baruc fils de Nérie, qui vous anime contre nous, pour nous livrer aux Caldéens. En même-tems ils prirent tout le peuple qui avoit été laissé à la conduite de Godolias, avec Jeremie & Baruc, & les menerent dans l'Egypte. Ils s'avancerent jusqu'à Taphnis ; & lorsque Jeremie y fut arrivé, le Seigneur lui parla, & lui dit : Prenez de grandes pierres, & cachez-les dans le parvis, sous le pavé qui est devant le Palais de Pharaon ; parce que bien-tôt Nabuchodonosor mon serviteur viendra dans l'Egypte, la subjuguera, & mettra son trône dans le parvis où ces pierres sont cachées. Il portera la mort à qui la mort sera destinée ; l'épée à qui l'épée, & la captivité à qui la captivité. Il mettra le feu aux Temples de l'Egypte, emmenera les Dieux captifs, & il se revêtira des dépoüilles de l'Egypte, comme un berger se couvre de son manteau, & il s'en retournera en paix.

Jeremie prophétise en Egypte, & y menace les Juifs de la colere de Dieu.

Jeremie continua de prophétiser en Egypte (*a*), comme il avoit fait en Judée. Il menaça les Juifs qui s'étoient retirez en Egypte, des plus terribles effets de la colere de Dieu ; il leur dit qu'ils mourroient par l'épée, par la peste, par la famine, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, puisqu'ils continuoient à irriter le Seigneur, comme avoient

(*a*) *Jerem.* XLIV.

An du M. 3417. Avant J. C. 583. Avant l'Ere vulg. 587.

fait leurs peres par leur idolatrie, par leurs infidélitez, & par leur endurcissement. Il ajoûta, que le Seigneur puniroit les Egyptiens comme il avoit puni les Hébreux, & que les Hébreux ne retourneroient point en leur païs, où ils avoient une si grande envie de retourner. Les Juifs qui l'entendoient, & qui savoient très-bien que leurs femmes sacrifioient aux Dieux étrangers, dirent à Jeremie : Nous n'avons aucun égard à vos paroles ; mais nous exécuterons toutes nos résolutions, en sacrifiant à la Reine du Ciel, ou à la Lune, comme nous avons fait, nous & nos peres, nos Rois & nos Princes, dans les Villes de Juda, & dans les places de Jerusalem ; car alors nous avions tout en abondance, & nous ne souffrions aucun mal. Mais depuis que nous avons cessé de lui sacrifier, nous sommes réduits à l'indigence, & toutes sortes de maux sont tombez sur nous. Les femmes ajoûterent : Si nous sacrifions à la Reine du Ciel, & si nous lui faisons des oblations, est-ce sans le consentement de nos maris ?

Jeremie leur répondit : Le Seigneur a-t-il donc oublié ce que vous avez fait dans Juda, & dans les places de Jerusalem, & vous l'a-t-il pardonné ? N'êtes-vous pas encore terrassez sous sa main, & humiliez sous ses coups ? Tout ce qui vous est arrivé jusqu'aujourd'hui, n'est-il pas la juste peine de vos iniquitez passées ? Ecoutez ce que dit le Seigneur : J'ai juré par mon grand Nom, qu'à l'avenir aucun Juif ne jurera en mon nom dans l'Egypte, & ne dira plus : Vive le Seigneur nôtre Dieu. J'exterminerai par l'épée & par la famine tous les Hébreux qui sont venus en Egypte, & le petit nombre de

ceux qui y resteront, sauront si c'est ma parole qui sera accomplie, ou la leur. Et à l'égard de Pharaon Ephrée, ou Apriés Roi d'Egypte, je vais le livrer entre les mains de ses ennemis, comme j'ai livré Sédécias Roi de Juda, entre les mains de Nabuchodonosor.

An du M. 3417. Avant J. C. 583. Avant l'Ere vulg. 587.

Baruc à qui Jeremie dictoit toutes ces fâcheuses prophéties, s'ennuyant de tant de maux, Jeremie pour le consoler, lui dit de la part de Dieu : Je vais détruire ceux que j'ai édifiez, & je vais arracher ceux que j'ai plantez ; j'accomplirai dans la rigueur toutes mes menaces contre mon peuple ; & après cela vous voudriez être exempt de maux ? vous chercheriez le repos & le bonheur ? Ne vous en flattez point ; car tous les hommes seront accablez de miseres : mais ne vous découragez point, je vous conserverai la vie, & je vous sauverai en quelque lieu que vous soyïez.

Mort de Jeremie. Année incertaine.

Après cela nous ne trouvons plus rien de Jeremie. On dit (*a*) qu'il fut lapidé à Taphnis par les Juifs irritez de ses reproches & de ses prophéties. D'autres (*b*) veulent qu'il soit retourné mourir dans la Judée ; & d'autres, qu'il soit allé à Babylone auprès du Roi Sédécias. Quelques anciens Peres (*c*) ont crû qu'il étoit encore en vie, parce que l'Ecriture ne dit rien de sa mort. Pour Baruc, on croit qu'après la mort de Jeremie il se retira à Babylone, & qu'il y mourut ; mais on n'en a aucune certitude.

(*a*) *Tertull. Advers. Gnostic. c. 8. Ieronym. l. 2. contr. Jovinian. Epiphan. & Doroth. de vita & morte Prophetarum.*

(*b*) *Ita Rabbini.*

(*c*) *Victorin. in Apocalyps. alii apud Hilar. in Matth. can. 20.*

AN DU M. 3417.
Avant J. C. 583.
Avant l'Ere vulg. 587.

Ezéchiel prophétise contre les captifs de Juda.

Cependant Ezéchiel en Caldée reçut la nouvelle de la prise de Jerusalem, le cinquiéme jour du dixiéme mois, c'est-à-dire, près de sept mois après sa prise. Il apprit apparemment par le même messager tout ce qui s'étoit passé depuis l'incendie de la Ville & du Temple; comme la mort de Godolias, la fuite des restes de la Nation en Egypte, la solitude où la Judée étoit réduite. Or le Seigneur avoit ouvert la bouche à ce Prophéte (*a*) dès le soir précédent, & lui avoit dit: Ces restes du peuple qui habitent dans les ruines de la Judée, disent entr'eux: Abraham n'étoit qu'un seul homme lorsqu'il vint dans ce païs, & il l'a possedé tout entier dans la personne de ses descendans. Pourquoi nous autres, qui sommes encore en bien plus grand nombre, ne la possederons-nous pas un jour comme lui? Ces gens sans penser à se corriger, & à faire pénitence, osoient déja se flatter de se rétablir un jour dans leur païs, & de le posseder en repos comme autrefois. Mais Dieu dit à Ezéchiel: Je jure par moi-même que ceux qui habitent dans les ruines de la Judée, périront par l'épée; ceux qui sont dans les champs, seront dévorez par les bêtes farouches, & ceux qui sont cachez dans les rochers & dans les cavernes, seront attaquez de la peste. Je réduirai cette terre en une entiere solitude, & ils apprendront que c'est moi qui suis le Seigneur.

Quant à vous, fils de l'homme, les enfans de vôtre peuple parlent de vous le long des murs, & aux portes de leurs maisons, & ils vous traitent de vi-

(*a*) *Ezech.* XXXIII. 21.

ſionnaire ; ils viennent en foule s'aſſembler autour de vous pour vous écouter, comme on écoute un inſenſé ; & après cela ils font des chanſons de vos prophéties, & ils s'en raillent entr'eux. Mais quand ce que vous avez prédit ſera arrivé, comme il l'eſt en effet, alors ils ſauront qu'il y a parmi eux un vrai Prophéte. Juſqu'alors on ne ſavoit pas encore ſur le fleuve Chaboras la priſe de Jeruſalem, & toutes les particularitez de cette grande affaire. La nouvelle n'en vint que le lendemain par un Juif, qui s'étoit ſauvé de Jeruſalem.

Nous avons vû qu'au commencement du regne de Sédécias, les Ambaſſadeurs des Rois d'Egypte, de Tyr, de Sidon, d'Edom, de Moab & d'Ammon, & des Philiſtins, étoient venus à Jeruſalem pour féliciter le Roi de Juda, & pour prendre avec lui des meſures ſecrettes pour ſecoüer le joug des Caldéens. Quelques années après leur révolte ayant éclaté, & tout le poids de la guerre étant tombé ſur Jeruſalem, tous ces Princes, au lieu de ſecourir Sédécias, ſe joignirent à leurs ennemis pour déſoler la Judée, & pour ruiner Jeruſalem. Il n'y eut que le Roi d'Egypte qui s'avança pour lui donner du ſecours ; mais il fut repouſſé avec perte dans ſon païs. Nabuchodonoſor n'avoit point oublié la mauvaiſe volonté de ces peuples, & le Seigneur avoit vû leur perfidie. Il avoit fait prédire par ſes Prophétes la ruine de ces Nations, & Nabuchodonoſor fut l'exécuteur de ſa vengeance.

CHAPITRE XXIV.

Ezéchiel en Caldée prédit la ruine de l'Egypte (*a*), & de la ville de Tyr (*b*), qui étoit une des

(*a*) *Ezech.* XXX. XXXI. XXXII. | (*b*) *Ezech.* XXVI. XXVII. XXVIII.

AN DU M. 3417.
Avant J. C. 583.
Avant l'Ere vulg. 587.

Ezéchiel prédit la ruine de Tyr, & de l'Egypte, &c.

plus puissantes Villes de l'Orient ; celle des Iduméens (*a*), qui au lieu de compatir aux malheurs des Juifs leurs freres, leur avoient insulté, & s'en étoient réjoüis ; celle des Moabites, des Ammonites & des Philistins, qui avoient vû avec plaisir la ruine du païs d'Israël. Le Prophéte les menace tous des mêmes disgraces (*b*). Il s'éleve surtout contre l'Egypte & contre Tyr. Tyr avoit dit en voyant la chûte de Jerusalem : Les portes des peuples sont brisées, le trafic viendra à moi, je me remplirai, tandis qu'elle sera déserte. Mais le Seigneur lui dit : Je viens contre toi, ô Tyr. Je ferai marcher contre toi plusieurs peuples, comme la mer fait monter ses flots. Ils détruiront les murs de Tyr, & renverseront ses tours. J'en raclerai jusqu'à la poussiere, & je la rendrai comme une pierre luisante & toute licée, battuë & lavée par les flots. Tyr sera réduite en solitude, elle servira au milieu de la mer aux Pêcheurs pour y sécher leurs filets. Ce sera Nabuchodonosor qui exécutera ma colere contre elle. Il fera passer au fil de l'épée le peuple de Tyr, & ses filles qui sont à la campagne, c'est-à-dire, les Villes & Bourgades de sa dépendance. Il renversera ses murailles, il pillera ses richesses. Toute la terre & toutes les Isles seront effrayées de sa chûte. On voit par le détail qu'Ezéchiel a donné des peuples qui venoient aux Foires de Tyr (*c*), que c'étoit alors le lieu du trafic le plus frequenté & le plus riche de tout l'Orient.

(*a*) *Ezech.* XXV. 12. 13. *&c.*
(*b*) *Ezech.* XXV. 1. 2. *&c.*
(*c*) *Ezech.* XXVII.

Nabuchodonosor commença à investir cette superbe Ville trois ans après la prise de Jerusalem. Mais il ne la prit qu'après treize années de siége. Durant cet intervalle il envoya des détachemens de ses troupes, qui réduisirent la ville de Sidon, & les peuples de Moab, d'Ammon & d'Idumée. Joseph (*a*) nous apprend que cela arriva la cinquiéme année qui suivit la prise de Jerusalem. Nous ne savons aucun détail de ces guerres, que par les Ecrits des Prophétes qui nous en ont parlé assez au long. Jeremie dit que la seconde année du siége de Tyr, Nabuzardan mena en Babylone sept cens quarante-cinq Juifs captifs. C'étoit les restes de ceux qui s'étoient sauvez en Egypte. Ainsi le païs demeura presque entiérement abandonné.

AN DU M. 3417. Avant J. C. 583. Avant l'Ere vulg. 587.

Siége de Tyr par Nabuchodonosor.

Abdias prophétise contre l'Idumée.

Abdias qui vivoit alors dans la Judée, fut particulierement suscité de Dieu pour prédire les disgraces de l'Idumée. Il dit (*b*) que le Seigneur a appellé toutes les Nations, & leur a commandé de venir faire la guerre à ce païs. Puis s'adressant à Edom, il lui dit : Je vous ai rendu, dit le Seigneur, un des moindres peuples du monde ; vous n'êtes digne que d'un souverain mépris. Mais l'orgüeil de vôtre cœur vous a élevé, & parce que vous habitez dans les fentes des rochers, & que vous placez vôtre trône dans les lieux les plus hauts, vous dites en vous-même : Qui m'en tirera, & me fera tomber en terre ? Quand vous prendriez vôtre vol aussi haut que l'aigle, & que vous mettriez vôtre nid parmi les as-

Prophéties d'Abdias.
Année incertaine.

(*a*) *Antiq. l.* x. *c.* 11. Voyez aussi Berose dans Joseph liv. 1. contre Appion. pag. 1044.
(*b*) *Abdias.* 1.

ANNE'E INCERTAINE.

tres, je vous arracherai de là, dit le Seigneur. Si des voleurs étoient entrez chez vous pendant la nuit, au moins auriez-vous crié au voleur, & ils ne vous auroient pris que ce qui les auroit accommodez; & si des étrangers étoient entrez dans vôtre vigne pour la vendanger, au moins vous auroient-ils laissé quelques grappes: mais comment les ennemis ont-ils traité Esaü? Ils l'ont dépoüillé, ils ont foüillé partout, ils l'ont chassé de son païs. Vos alliez se sont joüez de vous, vos amis & ceux qui mangeoient à vôtre table, vous ont dressé des embûches. Il parle des Caldéens, qui ravagerent l'Idumée, quoique les Iduméens jusques-là les eussent servi comme leurs amis & leurs alliez.

Abdias ajoûte: Vous serez couvert de confusion, à cause des meurtres que vous avez commis, & de l'injustice que vous avez faite à Juda vôtre frere. Vous périrez pour jamais. Vous vous êtes déclaré contre lui, lorsque l'ennemi victorieux entroit dans ses Villes, & qu'il jettoit le sort sur les dépoüilles de Jerusalem. Vous étiez alors au milieu des Caldéens comme l'un d'eux. Vous ne vous moquerez plus de vôtre frere au jour de son affliction, au jour qu'il sera emmené captif hors de son païs. Vous ne vous réjoüirez plus de ses maux, & vous n'insulterez plus à ses disgraces. Vous ne poursuivrez point son armée mise en fuite, & vous ne vous tiendrez point sur les grands chemins, pour tuer ceux qui cherchent à se sauver. Car le jour du Seigneur est prêt de venir contre vous; vous serez traité comme vous avez traité les autres. Mon peuple qui étoit sur ma montagne sainte a bû du calice de ma colere,

re, & vous prétendriez en être exempt? Vous n'en ſerez point diſpenſé, & vous le boirez comme les autres. Après cela le Prophéte parle du retour des Iſraëlites, & de leur rétabliſſement dans leur païs; il menace les Iduméens & les autres peuples du voiſinage, qui ont toûjours été ennemis des Juifs; il leur prédit qu'ils ſeront un jour aſſujettis à Juda. On ne ſait rien de particulier de la perſonne, ni de la vie de ce Prophéte.

AN DU M. 3234. Avant J. C. 568. Avant l'Ere vulg. 572.

Priſe de Tyr, après treize ans de ſiége.

La quinziéme ou ſeiziéme année qui ſuivit la priſe de Jeruſalem, Nabuchodonoſor ſe rendit maître de Tyr (*a*), après un ſiége de treize ans; mais on croit (*b*) que les Tyriens voyant leur Ville ſur le point d'être forcée, y mirent le feu, & brûlerent tout ce qu'ils avoient de plus précieux, & qu'après cela ils s'embarquerent, & ſe ſauverent à Carthage, & dans quelques Iſles de la mer Ionienne, & de la mer Egée; enſorte que quand Nabuchodonoſor entra dans Tyr, il n'y trouva pas de quoi ſe dédommager des travaux qu'il avoit ſoufferts lui & ſes gens au ſiége de cette place. C'eſt pourquoi le Seigneur adreſſa ſa parole à Ezéchiel, & lui dit (*c*): Fils de l'homme, Nabuchodonoſor Roi de Babylone m'a ſervi long-tems avec ſon armée au ſiége de Tyr; toutes les têtes de ſes gens en ont perdu leurs cheveux, & toutes leurs épaules en ſont pelées & écorchées, & toutefois ni lui, ni ſon armée n'ont point reçu de récompenſe pour le ſervice qu'ils

Ezechiel prophétiſe contre l'Egypte. An du M. 3416. avant J. C. 584. avant l'Ere vulg. 588.

(*a*) *Ezech.* XXIX. 17. 18. 19.
(*b*) *Ieronym. in Ezech.* XXIX. *& in Iſaï.* XXIII. *Sanct. Men. Cornel. &c.*
(*c*) *Ezech.* XXIX. 18.

An du M. 3416.
Avant J. C. 584.
Avant l'Ere vulg. 588.

m'ont rendu à Tyr. C'est pourquoi je vais donner à Nabuchodonosor Roi de Babylone le païs d'Egypte ; il en prendra tout le peuple captif, il en aura le butin, il en partagera les dépoüilles, & ainsi son armée recevra sa récompense, & il sera payé du service qu'il m'a rendu devant Tyr. Je lui ai abandonné l'Egypte, parce qu'il a travaillé pour moi, dit le Seigneur.

Ensuite (*a*) le Seigneur fit voir au Prophéte les terribles malheurs qui menaçoient l'Egypte, & les peuples voisins alliez & amis de Pharaon. Il lui dit, que les habitans de l'Egypte seront passez au fil de l'épée, ou emmenez captifs ; que leurs Temples, leurs Statuës, leurs Idoles seront détruites ; que le païs demeurera sans Roi, désolé & abandonné. Et le septiéme jour du premier mois de la onziéme année de la captivité de Jéchonias, qui étoit l'année même de la prise de Jerusalem, le Seigneur lui dit : (*b*) J'ai brisé le bras de Pharaon Roi d'Egypte, & il n'a point été pansé pour être guéri ; il n'a point été lié avec des bandes pour reprendre sa force & pour pouvoir tenir l'épée, comme auparavant. Il parle apparemment de la bataille que Pharaon perdit contre Nabuchodonosor, lorsqu'il voulut venir au secours de Sédécias, après que le siége de Jerusalem eut été formé. Le Seigneur ajoute : C'est pourquoi je vais briser de nouveau le bras de Pharaon Roi d'Egypte, ce bras qui étoit autrefois si fort ; je le romprai, & lui ferai tomber l'épée de la main. Je fortifierai en même tems le bras du Roi

(*a*) *Ezech.* xxx. | (*b*) *Ezech.* xxx. 21.

de Babylone, je lui mettrai mon épée entre les mains, & il la tirera ſur le païs d'Egypte. Il reproche enſuite au Roi d'Egypte d'avoir été à la maiſon d'Iſraël un bâton de roſeau; lorſqu'ils l'ont voulu prendre, il s'eſt rompu entre leurs mains; lorſqu'ils ont voulu s'appuyer deſſus, il s'eſt éclaté en pieces, ils ſont tombez, & ſe ſont rompus tous les reins (*a*).

AN DU M. 3432. & 3433. Avant J. C. 568. & 567. Avant l'Ere vulg. 572. & 571.

CHAPITRE XXV.

Guerres de Nabuchodonoſor contre l'Egypte.

L'effet ſuivit d'aſſez près ces prédictions. Nabuchodonoſor n'eut pas plûtôt achevé la guerre contre la Phénicie, qu'il mena ſon armée contre l'Egypte. Ce païs étoit alors diviſé. Les Lybiens ayant été chaſſez de leur païs par ceux de Cyréne, vinrent implorer le ſecours d'Apriés Roi d'Egypte (*b*). Ce Prince envoya contre les Cyrénéens une puiſſante armée. Mais les Cyrénéens ayant taillé en pieces les troupes d'Apriés, les Egyptiens en imputerent la faute à ce Prince, & ſe ſoûleverent contre lui. Il envoya pour les réduire un de ſes Généraux nommé Amaſis; mais le peuple déféra la Royauté à Amaſis. Nabuchodonoſor pour profiter de ces troubles, entra dans l'Egypte, repouſſa Apriés dans la Thébaïde, ſoûmit & ravagea tout le reſte du païs, ainſi qu'il avoit été prédit par les Prophétes. Il mit à mort une infinité d'Egyptiens & de Juifs qui s'étoient retirez dans ce païs, & laiſſa Amaſis pour gouverner les triſtes débris de ce grand Royaume (*c*).

Nabuchodonoſor ayant heureuſement mis fin à

(*a*) *Ezech.* XXIX. 6. 7.
(*b*) *Herodot. l.* 2. *c.* 16. *& lib.* 4. *c.* 159.
(*c*) Comparez *Jerem.* XLIII. XLIV. XLVI. avec *Ezech.* XXIX. XXX. XXXI.

An du M. 3434. Avant J C. 566. Avant l'Ere vulg. 570.

Songe d'un grand arbre qui fut montré à Nabuchodonosor.

toutes ses guerres, revint à Babylone triomphant, & chargé des richesses de toutes les Provinces qu'il avoit assujetties. Un jour qu'il étoit en paix & tout environné de gloire dans son Palais (a), il eut un songe qui l'effraïa : & ayant fait venir tous les Devins, & les Interprétes des songes, nul ne put lui expliquer celui qu'il avoit eu, sinon Daniel, à qui le Roi parla en ces termes : Daniel Prince des Devins, comme je sai que vous êtes rempli de l'esprit des Dieux saints, expliquez-moi ce que j'ai vû en songe. Il me sembloit que je voyois un arbre excessivement haut, & au milieu d'une grande campagne. Sa hauteur paroissoit s'élever jusqu'au Ciel, & ses branches s'étendoient jusqu'aux extrémitez du monde; il étoit chargé de feüilles & de fruits. Les bêtes privées & les bêtes sauvages, les oiseaux & les autres animaux trouvoient à se loger sous ses branches, & à se nourrir de ses fruits. Alors un Veillant, un Ange, un Saint descendit du Ciel, & cria d'une voix forte : Abbatez l'arbre par le pied, coupez-en les branches, faites-en tomber les feüilles, & jettez-en les fruits; que les bêtes qui étoient dessous s'enfuyent, & que les oiseaux s'envolent de dessus ses branches. Laissez-en néanmoins en terre le tronc avec ses racines; qu'il soit lié avec des chaînes de fer, & d'airain parmi les herbes des champs; qu'il soit moüillé de la rosée du Ciel, & qu'il paisse l'herbe de la terre avec les bêtes sauvages. Qu'on lui ôte son cœur d'homme, & qu'on lui donne un cœur de bête, & que sept ans se passent sur lui : c'est ce qui

(a) *Dan.* IV.

a été ordonné par les Anges & les Veillans, afin que tous les vivans connoissent que le Très-Haut est le Maître absolu des Dominations & des Empires, & qu'il les donne ou qu'il les ôte à qui il lui plaît.

AN DU M. 3432. & 3433. Avant J. C. 568. & 567. Avant l'Ere vulg. 572. & 571.

Daniel commença à penser en lui-même sans rien dire pendant près d'une heure, & les pensées qui lui venoient jettoient le trouble dans son esprit. Alors le Roi prenant la parole, lui dit : Balthasar, que le songe & l'interprétation que vous avez à me donner, ne vous troublent point. Balthasar, autrement Daniel, lui répondit : Que le songe retombe sur ceux qui vous haïssent, & son interprétation sur vos ennemis. L'arbre que vous avez vû, c'est vous-même, ô Roi, qui êtes devenu si grand & si puissant; car vôtre grandeur s'est élevée jusqu'au Ciel, & vôtre puissance s'est étenduë jusqu'aux extrémitez du monde. La sentence que vous avez entendu prononcer contre l'arbre de la part du Très-Haut par le Veillant & par le Saint, signifie que vous serez chassé de la compagnie des hommes; vous habiterez avec les animaux & les bêtes sauvages; vous mangerez du foin comme un bœuf; vous serez trempé de la rosée du Ciel sept ans, & sept années se passeront sur vous en cet état, jusqu'à ce que vous connoissiez que le Très-Haut tient sous sa domination tous les Royaumes de la terre, & qu'il les donne à qui il lui plaît.

CHAPITRE XXVI.

Nabuchodonosor est metamorphosé en bœuf.

An du Monde 3435. avant J. C. 565. avant l'Ere vulg. 569.

Quant à ce qui a été commandé, qu'on reservât la tige de l'arbre avec ses racines, cela marque que vôtre Royaume vous demeurera, après que vous aurez reconnu que toute puissance vient du Ciel. C'est pourquoi, suivez, ô Roi, le conseil

An du M. 3435. Avant J. C. 565. Avant l'Ere vulg. 569.

que je vous donne ; rachetez vos péchez par les aumônes, & peut-être que le Seigneur vous pardonnera vos iniquitez. Toutes ces choses arriverent depuis au Roi Nabuchodonosor, comme elles lui avoient été prédites. Douze mois après comme il se promenoit dans son Palais à Babylone, il commença à dire : N'est-ce pas là cette grande Babylone dont j'ai fait le siége de mon Royaume, & que j'ai bâtie dans la grandeur de ma puissance, & dans l'éclat de ma gloire ? A peine le Roi eut-il prononcé cette parole, que l'on entendit une voix du Ciel, qui dit : Voici ce qui vous est annoncé, ô Roi Nabuchodonosor ; vôtre Royaume passera en d'autres mains ; vous serez chassé de la compagnie des hommes, vous habiterez avec les animaux, & avec les bêtes farouches, & vous mangerez du foin comme un bœuf. Cette parole fut accomplie en la même heure dans la personne de Nabuchodonosor. Il fut comme métamorphosé en taureau : soit que son imagination troublée lui ait fait croire qu'il étoit réellement changé en cet animal, soit qu'il se soit fait en effet dans son extérieur quelque changement qui le fit prendre pour une bête ; on le chassa de la compagnie des hommes, il commença à brouter l'herbe ; ses cheveux lui crurent comme les plumes d'un aigle, & ses ongles devinrent comme les griffes des oiseaux.

Nabuchodonosor reutre dans son premier état. An du Monde 3442. avant J. C. 558. avant l'Ere vulg. 562.

Après que le tems marqué par le Seigneur fut accompli, on croit que ce tems fut de sept années, le Roi fut touché de Dieu, il éleva les yeux au Ciel, reconnut que toute grandeur & toute puissance viennent de Dieu, & s'humilia sous la main du Très-

Haut ; le ſens & l'eſprit lui furent rendus, il recouvra ſa premiere forme ; les Grands de ſa Cour & ſes principaux Officiers le vinrent chercher, & le rétablirent dans tout l'éclat de la dignité Royale, & il devint plus grand que jamais.

An du M. 3442. Avant J. C. 558. Avant l'Ere vulg. 562.

On croit (*a*) que pendant l'abſence de Nabuchodonoſor, ſes Etats furent gouvernez par ſon fils Evilmerodach, & par les Grands du Royaume au nom du Roi. Après ſon retour & ſon rétabliſſement, il fit bien voir que ces ſentimens de repentir & d'humilité qu'il avoit fait paroître, n'étoient que paſſagers & ſuperficiels. Il continua dans l'idolatrie & dans l'exercice des actions de cruauté & d'orgüeil. Quelque tems après il fit faire une Statuë d'or (*b*), qui avoit ſoixante coudées de haut, ſix de large, & il la fit mettre dans la campagne de Dura, qui eſt dans la Babylonie. Cette hauteur de ſoixante coudées comprend apparemment celle de la Statuë & de la colomne qui lui ſervoit de baſe. Il aſſembla enſuite les Satrapes, les Magiſtrats, les Gouverneurs des Villes & des Provinces, & les principaux Officiers de l'armée, pour aſſiſter à la dédicace de cette Statuë ; & il fit crier par un Héraut : Peuples & Tribus de toutes Langues, on vous ordonne de la part du Roi, qu'auſſi-tôt que vous entendrez le ſon de la trompette, de la flûte, & de tous les autres inſtrumens de muſique, vous vous proſterniez en terre, & vous adoriez la Statuë d'or que le Roi Nabuchodonoſor a fait ériger ; que ſi quelqu'un y manque, il ſera jetté auſſi-tôt au milieu de la fournaiſe ardente.

Statuë d'or érigée par Nabuchodonoſor.

(*a*) *Ieronym. in Iſaï. l. 5. c. 14.* | (*b*) *Dan.* III.

An du M. 3442. Avant J. C. 558. Avant l'Ere vulg. 562.

L'ordre du Roi ne fut que trop ponctuellement exécuté par les Caldéens. Il n'y eut que les trois compagnons de Daniel qui n'y déférerent pas. On présume que Daniel étoit alors absent ; car il n'est pas fait mention de lui dans cette histoire ; & il n'auroit pas manqué de se faire distinguer par son attachement à la Loi du Seigneur, s'il se fût trouvé à Babylone. On n'accusa que Sidrach, Misach & Abdénago. Les Caldéens vinrent les déferer au Roi, comme méprisant ses Ordonnances, n'honorant point ses Dieux, & n'adorant point la Statuë qu'il venoit d'ériger. Le Roi en colère les fit venir en sa présence, leur demanda pourquoi ils n'adoroient point sa Statuë ; & les menaça s'ils n'obéïssoient, de les faire jetter au même moment dans les flâmes de la fournaise. Il ajoûta : Qui est le Dieu qui pourra vous arracher d'entre mes mains ? Sidrach, Misach & Abdénago lui répondirent courageusement : Il n'est pas besoin, ô Roi, que nous vous répondions sur ce sujet. Nôtre Dieu peut certainement s'il le veut, & nous garantir des flâmes, & nous délivrer d'entre vos mains. Que s'il ne le veut pas faire, nous ne laisserons pas d'obéïr à ses volontez, & nous vous déclarons, ô Roi, que nous n'honorons point vos Dieux, & n'adorons point la Statuë d'or que vous avez fait élever.

Alors le Roi fut rempli de fureur, & regardant les trois Hébreux d'un œil menaçant, il ordonna que l'on allumât le feu de la fournaise sept fois plus qu'à l'ordinaire ; & en même-tems il commanda à quelques-uns de ses Gardes, de lier les pieds & les mains de Sidrach, Misach & Abdénago, & de les jetter

jetter au milieu de la fournaiſe. Auſſi-tôt on les y jetta avec leurs habits, leurs chauſſures & leurs tiares : & comme la fournaiſe étoit extrémement embraſée, & que la flâme s'élevoit de quarante-neuf coudées au-deſſus de la fournaiſe, le feu s'étant élancé au-dehors, étouffa les Caldéens qui y avoient jetté les trois Hébreux. Or ceux-ci étoient au milieu des flâmes, loüant le Seigneur, & confeſſant la juſtice de ſes jugemens envers les Juifs, qu'il avoit éloignez de leur païs, & accablez de malheurs à cauſe de leurs iniquitez. Ils lui offroient le ſacrifice d'un cœur contrit & humilié, avec celui de leur vie, & ils le conjuroient de les délivrer de ces flâmes, pour faire éclater la grandeur de ſon nom. Alors le Seigneur envoya ſon Ange, qui écarta les flâmes, délia les trois Hébreux, & forma au milieu de la fournaiſe un vent frais, & une douce roſée, enſorte que le feu ne les touchoit point, & ne leur faiſoit aucune peine. Ils marchoient tranquillement au milieu du feu, invitant toutes les créatures à loüer le Seigneur.

AN DU M. 3442. Avant J. C. 558. Avant l'Ere vulg. 562.

Nabuchodonoſor frappé d'étonnement, ſe leva tout d'un coup, & dit aux Grands de ſa Cour : N'avons-nous pas jetté trois hommes liez au milieu des flâmes ? & d'où vient donc que j'en vois quatre qui marchent déliez au mileu du feu, & le quatriéme d'entr'eux eſt ſemblable au Fils de Dieu, ou à un Ange ? Auſſi-tôt s'approchant de la porte de la fournaiſe, il s'écria : Sidrach, Miſach & Abdénago, ſerviteurs du Dieu Très-Haut, ſortez & venez. Alors ils ſortirent, & tous les Grands de la Cour qui étoient autour du Roi, les regardoient avec grande atten-

An du M. 3442. Avant J. C. 558. Avant l'Ere vulg. 562.

tion, voyant que le feu n'avoit eu aucun pouvoir sur leurs corps, qu'un seul cheveu de leur tête n'en avoit été brûlé, & que l'ardeur même du feu n'avoit pas touché leurs habits. Le Roi comme ravi en admiration, & hors de lui-même, s'écria : Beni soit le Dieu de Sidrach, de Misach & d'Abdenago, de ce qu'il a envoyé son Ange, & a délivré ses serviteurs qui ont mis en lui leur confiance, qui ont résisté aux commandemens du Roi pour obéïr à leur Dieu, & qui ont livré leurs corps aux flâmes, plûtôt que d'adorer un autre Dieu, que le seul Dieu à qui ils rendent leurs adorations. Je veux & ordonne que tout homme de quelque peuple, de quelque Tribu & de quelque Langue qu'il soit, qui aura proferé un blasphême contre leur Dieu, périsse, & que sa maison soit détruite, parce qu'il n'y a point d'autre Dieu qui puisse sauver que celui des Hébreux.

Alors le Roi éleva en dignité les trois Hébreux dans la Province de Babylone, & il fit publier une Ordonnance (*a*), dans laquelle il déclaroit que le Très-Haut ayant fait des prodiges & des merveilles dans son Royaume, il étoit résolu de les annoncer, & de reconnoître que sa domination étoit une domination éternelle, & que sa puissance s'étendoit dans la suite de tous les siécles. Dans cette Ordonnance il rappelle l'histoire du songe qu'il avoit eu d'un grand arbre abbatu par l'ordre du Très-Haut, & de sa métamorphose en bœuf. A entendre parler ce Prince, on le prendroit pour un homme vraiment

(*a*) *Dan.* III. IV.

converti, & reconnoiſſant ſincerement la grandeur de la puiſſance du Seigneur. Il y en a (*a*) en effet qui ont crû que Dieu lui avoit fait miſéricorde, & qu'il étoit ſauvé; mais d'autres (*b*) ont fort douté de la vérité de ſa pénitence, de ſa converſion, & de ſon ſalut. Il mourut après quarante-trois ans de regne. Nabopolaſſar ſon pere l'avoit aſſocié à l'Empire deux ou trois ans avant ſa mort. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Evilmérodach.

An du M. 3442.
Avant J. C. 558.
Avant l'Ere vulg. 562.

CHAPITRE XXVII.

Mort de Nabuchodonoſor Roi de Babylone.

Il fut aſſocié au Royaume par ſon pere Nabopolaſſar en 3397. Il commença à regner ſeul en 3399. & regna quarante-trois ans.

Les Auteurs profanes ont ſouvent fait mention de Nabuchodonoſor. Béroſe, Megaſthene & Abydéne parlent de ſes grandes conquêtes, & de ſes grandes entrepriſes. Après avoir aſſujetti la Judée, la Syrie, la Phénicie, l'Egypte, l'Arabie, étant de retour à Babylone, il bâtit le Temple de Bélus, & l'orna magnifiquement des dépoüilles qu'il avoit priſes ſur ſes ennemis. Il ajoûta une nouvelle Ville à l'ancienne Babylone (*c*); & de peur que l'on ne la pût ſurprendre en détournant l'Euphrate, il l'environna d'une triple enceinte de murs, tant la Ville intérieure, que la Ville neuve & extérieure. Les murs & les portes étoient d'une force & d'une élevation merveilleuſes. Il ajoûta un nouveau Palais à celui que ſon pere avoit habité, mais beaucoup plus beau & plus magnifique. On dit que ces grands ouvrages furent achevez en quinze jours (*d*). C'eſt-là où étoient ces jardins ſupportez ſur des voûtes, qui repréſentoient des

(*a*) *Vide Aug. Ep.* 111. *nov. Edit. & Auth. lib. de Prædeſt. & Grat. c.* 15.

(*b*) *Ieronym. in Dan.* XIV. 5. *D. Thom. in Dan.* IV. *Sanct. in Dan.* IV. *ad finem.*

(*c*) *Beroſ. apud Joſeph. antiq. l.* X. *c.* 11.

(*d*) *Beroſ. & Abiden. apud Euſeb. præp. l.* 9. *c.* 41.

An du M. 3442. Avant J. C. 558. Avant l'Ere vulg. 562.

montagnes chargées d'arbres. Il les avoit entrepris pour la satisfaction d'une de ses épouses qui étoit de Médie, & qui aimoit la vûë des montagnes & des forêts. Il coupa l'Euphrate en deux endroits au-dessus de Babylone, afin de moderer sa rapidité ; il fit creuser de grands lacs pour y recevoir les eaux, qui servissent pendant l'été à arroser les terres.

Il bâtit la ville d'Acareane, & fit faire des digues pour empêcher les débordemens de la mer Rouge, ou du Golfe Persique. Il construisit la ville de Teredon au-dessus du confluant du Tigre & de l'Euphrate, pour l'opposer aux incursions des Arabes. Il porta ses conquêtes jusques dans la Lybie du côté de l'Afrique, jusqu'à l'Ibérie du côté de la Sarmatie, ou de la Scythie (*a*). Megasthéne raconte qu'un jour Nabuchodonosor étant dans son Palais, fut rempli d'un enthousiasme divin, & s'écria : O Babyloniens, je vous annonce un malheur futur, que ni Bélus nôtre Fondateur, ni la Reine Beltis n'ont jamais pû persuader aux Parques d'éloigner de nous. Il viendra un mulet Persan, qui aidé de vos Dieux, vous réduira en servitude. Il aura pour ajoint un Méde, qui est la gloire des Assyriens. Plût à Dieu qu'il se précipitât dans quelque abîme, ou qu'il se noyât dans la mer, ou qu'il s'égarât dans une affreuse solitude, où il n'y a ni Villes ni hommes, mais seulement des bêtes farouches, & que ce malheur ne vous arrive pas. Dieu veüille que moi-même je puisse tranquillement finir ma vie avant que je voye ces choses. Aussi-tôt qu'il eut dit ces paroles, il dispa-

(*a*) *Megasthen. apud Euseb. loco citato.*

rut. Le mulet Persan dont il parle, est Cyrus, né d'un pere Persan, & d'une mere de Médie. Il devoit bien-tôt ruiner l'Empire des Caldéens, & le transporter aux Perses. Ce que dit Megasthéne, que Nabuchodonosor disparut après avoit dit ces choses, fait conjecturer que ce fut après cela qu'il fut transformé en bœuf, & qu'il fut obligé de se retirer de la compagnie des hommes (*a*).

AN DU M. 3442. Avant J. C. 558. Avant l'Ere vulg. 562.

Evilmerodach succede à Nabuchodonosor.

Evilmerodach, qui avoit déja gouverné sept ans pendant l'absence & la maladie de son pere, monta sur le Trône après sa mort. On dit que Nabuchodonosor mal satisfait de sa conduite, l'avoit fait mettre dans les liens, & qu'il y demeura jusqu'à la mort de ce Prince, arrivée bien-tôt après. C'est-là qu'il contracta amitié avec Jéchonias; ce qui fut cause qu'aussi-tôt qu'il se vit maître du Royaume, il le tira de prison, lui donna rang par-dessus tous les autres Princes étrangers, qui étoient dans sa Cour (*b*), le fit manger à sa table tous les jours de sa vie, & lui fit fournir tout ce qu'il lui falloit pour sa nourriture, pour ses habits, pour son logement, pour l'entretien de sa famille & de ses gens. Evilmerodach regna avec tant d'injustice, de dereglement & d'insolence (*c*), qu'il se rendit extrêmement odieux à ses sujets. Nериglissor son beaufrere lui dressa des embuches, & le tua quatre ans après qu'il eut commencé à regner.

Neriglissor eut apparemment quelque part au

(*a*) *Ieronym in Isaï l. 5. c. 14. v.* 19

(*b*) 4. *Reg.* XXV. 27. *&c. Jerem* XXIV. 1.

(*c*) *Beros. l. 3. apud Joseph. l.* 1. *p.* 1045. *contra Appion. Vide & Megasthen. apud Euseb. Præpar. l.* 9. *c.* 41.

An du M. 3442. Avant J. C. 558. Avant l'Ere vulg. 562.

gouvernement, & les histoires profanes disent qu'il succeda à Evilmerodach; mais nous croyons que Balthasar son fils fut son véritable successeur, quoique nous ne niïons pas que Neriglissor n'ait eu peut-être le gouvernement de la Babylonie, & qu'il n'ait gouverné sous le nom de Balthasar, qui pouvoit être encore jeune. Les Hébreux (*a*) racontent qu'après la mort de Nabuchodonosor, Evilmerodach son fils voulant se mettre en possession du Royaume, trouva quelque opposition de la part des Grands, qui doutoient de la mort du Roi, & qu'Evilmerodach pour les en convaincre, fit ouvrir le tombeau de son pere, fit traîner son cadavre par la Ville, & le coupa en trois cens morceaux, qu'il fit manger à autant de vautours.

CHAPITRE XXVIII.

Regne de Balthasar.

Vision qu'eut Daniel des quatre animaux. An du Monde 3444. avant J. C. 556. avant l'Ere vulg. 560.

La premiere année de Balthasar, Daniel eut la vision des quatre animaux (*b*) qui sortoient de la mer. Le premier étoit comme une lionne, & avoit des aîles comme une aigle. Il marquoit l'Empire de Nabuchodonosor. Le second ressembloit à un ours, qui avoit trois rangs de dents dans la gueule. Il désignoit le regne des Perses fondé par Cyrus. Le troisiéme animal ressembloit à un léopard : il avoit quatre têtes & quatre aîles; cet animal représentoit Alexandre le Grand destructeur de l'Empire des Perses, & fondateur de celui des Grecs. La quatriéme bête étoit terrible & extraordinairement forte, ayant des dents de fer, & mettant tout en piéces. Elle avoit dix cornes, & outre ces cornes, il y en avoit une petite qui s'élevoit au-dessus des dix au-

(*a*) *Ieronym. in Isaï.* XIV. 19. | (*b*) *Dan.* VII. 1. 2. *&c.*

tres. Cette quatriéme bête marquoit les deux Royaumes de Syrie & d'Egypte. Les dix cornes signifioient dix Rois, & la petite corne qui s'élevoit au-dessus des autres, figuroit Antiochus Epiphanes, qui fit une guerre si cruelle aux Juifs. Mais enfin le souverain Juge la fit périr, & vengea les maux qu'elle avoit faits à ses serviteurs.

AN DU M. 3444. Avant J. C. 556. Avant l'Ere vulg. 560.

Daniel (*a*) étant à Suses eut encore la vision d'un bélier à deux cornes, & d'un bouc qui n'en avoit qu'une. Ce dernier parcouroit tout le monde avec tant de rapidité, qu'il ne touchoit pas à terre. Il vint attaquer le bélier à deux cornes, le frappa, l'abbatit, & le foula aux pieds. Cela marquoit Alexandre le Grand, qui vint fondre sur Darius Condomanus, & qui le battit partout. Le bouc étant devenu extrêmement puissant, sa grande corne se rompit, & quatre autres s'éleverent en la place de la premiere. Alexandre étant mort à la fleur de son âge, il se forma du débris de sa Monarchie, quatre Royaumes principaux; celui de Syrie, celui d'Egypte, celui de la Babylonie, & celui de la Grece. De ces quatre cornes il en sortit une petite, qui s'aggrandit fort vers le Midi, vers l'Orient, & vers la Judée; c'est Antiochus Epiphanes, qui persécuta les Juifs, & profana le Temple du Seigneur.

Balthasar Roi de Babylone fit un grand festin à mille de ses principaux Officiers (*b*), & l'on y buvoit du vin avec excès. Balthasar se distingua pardessus les autres dans cet exercice d'intempérance; il buvoit comme mille autres. Le Roi étant donc

Festin sacrilége de Balthasar. Sa mort. An du Monde 3448. avant J. C. 552. avant l'Ere vulg. 556.

(*a*) *Dan.* VIII. | (*b*) *Dan.* V. 1. 2. *&c.*

An du M. 3448. Avant J. C. 552. Avant l'Ere vulg. 556.

plein de vin, commanda qu'on apportât les vases d'or & d'argent, que son pere Nabuchodonosor avoit enlevez du Temple de Jerusalem, afin que lui, ses femmes, ses concubines, & les Grands de sa Cour bûssent dans ces vases si dignes de respect. Comme ils buvoient, & qu'ils loüoient leurs Dieux d'or & d'argent, de pierre & de bois, au même instant on vit paroître comme les doigts de la main d'un homme, qui écrivoit vis-à-vis le chandelier sur la muraille de la sale du Roi; & le Roi voyoit le mouvement des doigts de la main qui écrivoit. Alors il fut tout troublé, son visage se changea, ses reins se relâcherent, & il fut saisi d'un tel tremblement, que ses genoux se choquoient l'un contre l'autre. Puis jettant un grand cri, il ordonna qu'on fît venir les Mages & les Augures; & il leur dit: Quiconque lira cette écriture, & me l'interprétera, sera revêtu de pourpre, portera un collier d'or, & sera la troisiéme personne de mon Royaume.

Tous les Sages & les Devins étant venus, nul ne put ni lire ni interpréter cette écriture; ce qui causa un nouveau trouble au Roi, & jetta dans la consternation tous les Grands qui étoient du festin. Mais la Reine informée de ce qui étoit arrivé, & l'embarras où étoit son fils, entra dans la sale, & dit à Balthasar: O Roi, vivez à jamais; que vos pensées ne vous troublent point, & que vôtre visage ne se change point. Il y a dans vôtre Royaume un homme qui est rempli de l'esprit des Dieux saints, & dans qui l'on a trouvé plus de science & de capacité que dans aucun autre, sous le regne du Roi vôtre pere; c'est pourquoi le Roi Nabuchodonosor vôtre pere, l'a

établi chef des Sages & des Devins & des autres Mages de Caldée. Qu'on faſſe donc venir Daniel, & il donnera l'explication de cette écriture. Auſſitôt on le fit venir, & le Roi après lui avoir rapporté ce qu'on lui avoit dit d'avantageux ſur ſa perſonne, & ſur ſa ſcience, lui dit que s'il pouvoit lui donner l'interprétation de cette écriture, il lui permettroit de porter un habit de pourpre & un collier d'or, & qu'il l'établiroit le troiſiéme en dignité dans ſes Etats.

AN DU M. 3448. Avant J. C. 552. Avant l'Ere vulg. 556.

Daniel lui répondit : Que vos préſens, ô Roi, ſoient pour vous, & faites part à d'autres des honneurs de vôtre maiſon ; pour moi je vais vous lire cette écriture, & vous expliquer ce qu'elle ſignifie. Vous ſavez, Seigneur, ce qui arriva au Roi Nabuchodonoſor, & de quelle maniere il fut réduit en l'état des bêtes, parce qu'il s'étoit élevé contre Dieu, & qu'il n'avoit point reconnu que le Très-Haut a un pouvoir abſolu ſur tous les Empires de la terre. Et vous qui êtes ſon fils, vous ne vous êtes point non plus humilié, quoique vous ſçûſſiez toutes ces choſes. Vous avez profané les vaſes ſacrez de la maiſon du Tout-puiſſant ; vous avez loüé vos vaines Divinitez, & vous vous êtes élevé contre Dieu. C'eſt pourquoi il a envoyé ces doigts qui ont écrit ce qui eſt marqué ſur la muraille. Or voici ce qui eſt écrit : *Mané*, *Techel*, *Pharés*. Et en voici l'interprétation : *Mané*, Dieu a compté les jours de vôtre regne, & il en a fixé la fin à ce jour. *Thechel*, vous avez été peſé dans ſa balance, & on vous a trouvé trop leger. *Pharés*, vôtre Royaume a été diviſé, & il a été donné aux Médes & aux Perſes.

An du M. 3448.
Avant J. C. 552.
Avant l'Ere vulg. 556.

Alors Daniel fut revêtu de pourpre, on lui mit au col un collier d'or, & on fit publier qu'il auroit dans le Royaume le troisiéme rang d'autorité après le Roi. Cette même nuit Balthasar Roi des Caldéens fut tué. On ignore les particularitez de sa mort. Mais on sait que Darius le Méde son oncle maternel, lui succéda dans le Royaume de Caldée, âgé de soixante-deux ans. Ce Darius est nommé Cyaxarés par Xenophon, & Astyages par le Texte Grec de Daniel (*a*); il étoit à l'égard de Cyrus dans le même degré de parenté, qu'à l'égard d'Evilmerodach pere de Balthasar, puisque Amyit épouse du grand Nabuchodonosor, fille d'Astyages & mere d'Evilmerodach, étoit sœur de Mandane épouse de Cambyse & mere de Cyrus. L'Histoire devient si embarrassée dans cet endroit, que je ne puis me dispenser d'entrer ici dans quelques discussions chronologiques, que jusqu'à présent j'ai tâché d'éviter autant qu'il m'a été possible. Joseph (*b*) dit qu'Evilmerodach étant mort après dix-huit ans de regne, Niglisar son fils lui succéda au Royaume; & qu'ayant regné quarante ans, il mourut, & laissa le Royaume à Labosardac son fils. Celui-ci ne regna que neuf mois, & eut pour successeur Balthasar, que les Babyloniens appellent Naboendel. Cyrus Roi de Perse, & Darius Roi des Médes, lui firent la guerre; & pendant qu'il étoit assiégé dans Babylone par ces deux Rois, il eut la vision de la main qui écrivoit sur la muraille, *Mané*, *Techel*, *Pharés*.

CHAPITRE XXIX.

Darius le Méde succede à Balthasar.

(*a*) *Dan.* XIII. 65.

(*b*) *Joseph. Antiq. l.* X. I. 12. *c.* 350.

Peu de tems après Babylone tomba entre les mains de Cyrus & de Darius, la dix-ſeptiéme année de Naboandel, qui eſt le dernier de la race de Nabuchodonoſor.

An du M. 3448. Avant J. C. 552. Avant l'Ere vulg. 556.

Dans un autre endroit (*a*) il rapporte le témoignage de Béroſe Hiſtorien Caldéen, qui dit que Nabuchodonoſor étant mort après un regne de quarante-trois ans, Evilmerodach ſon fils lui ſucceda; lequel s'étant conduit dans le gouvernement du Royaume d'une maniere pleine d'injuſtice & d'inſolence, fut tué en trahiſon par Neriglissor ſon beau-frere, après deux ans de regne. Son meurtrier uſurpa l'Empire, & le poſſéda pendant quatre ans. Après la mort de Neriglissor, Laboroſoarchode ſon fils monta ſur le Trône, n'étant encore qu'un enfant; & après un regne de neuf mois, il fut mis à mort par ſes gens, qui remarquerent en lui les caractéres d'un très-dangereux naturel. Après cela ceux qui l'avoient tué, tinrent conſeil ſur le choix d'un ſucceſſeur, & déférerent la ſouveraine autorité à un nommé Nobonnede, qui avoit été de leur conſpiration.

Enfin Megaſthene cité dans Euſebe (*b*), dit que Nabuchodonoſor ayant diſparu de la compagnie des hommes, eut pour ſucceſſeur Evilmaluruch, qui fut aſſaſſiné par Neriglissor ſon beau-frere. Il laiſſa un fils nommé Labaſſoarach, qui fut auſſi mis à mort d'une maniere tragique & violente. Après

(*a*) *Beroſ. l. 3. Caldaïc. Hiſt. apud Joſeph. l. contra Appion. p. 1045. Vide & apud Euſeb. l. 9. p. 40. præpar. evang.*

(*b*) *Megaſthenes apud Euſeb. l. 9. c. 41. præparat.*

An du M. 3448. Avant J. C. 552. Avant l'Ere vulg. 556.

lui on donna l'Empire à Nabannidique, qui n'étoit nullement de sa famille. Cyrus ayant pris sur ce Prince la ville de Babylone, voulut bien lui accorder le Gouvernement de la Carmanie. Herodote (*a*) appelle Labynithe, le même Prince sur qui Cyrus prit Babylone, & auquel les autres Historiens donnent le nom de Naboandel, Nabannidique ou Nabonide.

L'Ecriture ne nous parle que de Nabuchodonosor, d'Evilmerodach & de Balthasar. Ce dernier eut pour successeur Darius le Méde, âgé de soixante-deux ans, ainsi qu'il est marqué expressément *Daniel*. v. 30. 31. Ce même Darius est nommé Astiages dans Daniel XIII. *65*. où il est dit que Cyrus Roi de Perse, lui succeda. Et dans le Grec de Daniel VI. 1. il est nommé Artaxercés. Cyrus rendit la liberté aux Juifs la premiere année de son regne à Babylone (*b*), l'an du Monde 3466. La difficulté est de concilier l'Ecriture avec les Historiens que nous venons de citer. Il faut premierement avoüer que les dattes marquées par Joseph, ne peuveut en aucune maniere s'accorder avec celles de Bérose : ainsi on est obligé d'abandonner l'une ou l'autre source.

2°. Quelques-uns (*c*) croyent que Nabuchodonosor laissa deux fils, Evilmerodach & Balthasar, lesquels regnerent successivement. D'autres (*d*) veulent que Balthasar soit le fils, & non pas le frere

(*a*) *Herodot. l.* 1. *c.* 74. 77.
(*b*) 2. *Par.* XXXVI. 22. 1. *Esdr.* I. 1.
(*c*) *Theodoret. in Dan.* V. 1. *Euseb. in Chronic. Sulpit. Sever. hist. l. Lyr. &c.*
(*d*) *Vide Hieronym. in Isaï.* XIII. 17. *Maldon. Perer. Polan. Geier. Usser. ad ann. M.* 2449.

d'Evilmerodach, & qu'il n'ait regné qu'assez long-tems après son pere. D'autres (*a*) soutiennent qu'Evilmerodach & Balthasar ne sont qu'une même personne. Trois raisons semblent confirmer cette conjecture. La premiere, que Balthasar est nommé plus d'une fois fils de Nabuchodonosor dans Daniel, ch. v. 11. 12. Et la seconde, que ce Prophéte ne dit rien d'Evilmerodach, au lieu que les autres Livres de l'Ecriture qui parlent d'Evilmerodach, ne disent rien de Balthasar. La troisiéme enfin, que Baruc ne met aucun Roi entre Nabuchodonosor & Balthasar. Baruc I. 11. 12. *Priez pour la conservation de Nabuchodonosor, & pour celle de son fils Balthasar, afin que nous vivions en paix sous l'ombre de Nabuchodonosor, & sous celle de son fils Balthasar.* Mais aussi ce qui paroît contraire à cette proposition, c'est que Jeremie xxvii. 7. dit positivement que *les Nations seront assujetties à Nabuchodonosor, à son fils & au fils de son fils, jusqu'à ce que le tems de son peuple soit venu*; ce qui semble marquer les deux successeurs que Nabuchodonosor a eus de sa race, & qui sont Evilmerodach & Balthasar, auquel succeda, selon Daniel, Darius le Méde, qui étoit un étranger.

3°. Enfin la plûpart (*b*) confondent Balthasar avec Nabonide, autrement appellé Labynite. L'Ecriture ne dit pas un mot ni de Neriglissor, ni de Laborosoarchod; & Daniel insinuë que Darius le Méde succeda sans guerre à Balthasar dans le

(*a*) *Marsham canon. Ægypt. Chron. secul.* 18. Dupin Biblioth. des Histor. t. 2. p. 812. 813.

(*b*) *Joseph. Antiquit. l.* x. *c.* 12. *Ita Perer. Usser. alii passim.*

AN DU M. 3448. Avant J. C. 552. Avant l'Ere vulg. 556.

Royaume de Caldée. Nous ne pouvons entrer ici dans l'examen de ces difficultez ; il nous suffit de les avoir exposées au Lecteur, & de l'avoir averti qu'il ne doit pas attendre qu'on lui développe parfaitement des choses si embroüillées, si étrangeres & si reculées. Il y a beaucoup d'apparence qu'après la mort d'Evilmerodach, il y eut de grandes broüilleries dans l'Etat ; que Neriglissor usurpa une partie de l'Empire de Caldée, & que Balthasar ne joüit paisiblement de toute la Monarchie, que dix-sept ans avant que Cyrus se rendît maître de Babylone ; & encore faut-il mettre Darius le Méde entre Nabonide, autrement appellé Balthasar, & Cyrus, pour concilier Daniel avec les Historiens que nous avons citez ; à moins qu'on ne veüille dire avec M. Dupin, que Nabonide est le même que Darius le Méde, & que Balthasar & Evilmerodach ne sont qu'une même personne.

Nous ignorons la durée du regne de Darius ; mais nous savons par Daniel qu'il succeda à Balthasar ; ce qui arriva l'an du Monde 3449. & qu'il eut pour successeur Cyrus, l'an du Monde 3466. qui est l'année de la délivrance des Juifs, qui étoient captifs à Babylone. Il paroît aussi par les Chapitres IX. I. & XI. I. de Daniel, qui sont de la premiere année de Darius le Méde, comparez au Chapitre X. I. du même Prophéte, qui est du même tems, & qui est cependant intitulé de la troisiéme année de Cyrus Roi de Perse, que la premiere année de Darius à Babylone concourt avec la troisiéme année de Cyrus en Perse. Mais reprenons le fil de nôtre Histoire, & avoüons que cet endroit est un labyrinthe, dont il est presque impossible de sortir.

La premiere année de Darius, Daniel eut la vision des Septante Semaines (*a*), après lesquelles le Christ devoit être mis à mort, & l'abomination de la désolation placée dans le Temple. Après cela (*b*) ce Prophéte jeûna trois semaines, & au bout de ce tems, comme il étoit sur le Tigre, il vit un homme vêtu de lin, dont les reins étoient ceints d'une ceinture d'or; son corps étoit comme la pierre chrysolithe; son visage brilloit comme les éclairs, & ses yeux étoient comme une lampe ardente; ses bras, & tout le reste du corps jusqu'aux pieds, étoient comme un étain fondu & étincellant, & le son de sa voix étoit comme le bruit d'une multitude d'hommes. C'étoit l'Ange Gabriël, que Dieu lui avoit envoyé. Daniel seul vit cette vision; mais ceux qui étoient avec lui furent saisis d'horreur & d'épouvante, & s'enfuirent pour se cacher; cependant le Prophéte accablé de frayeur & de foiblesse, se jetta contre terre, sans pouvoir se relever. Alors une main le releva, il se tint sur ses genoux & sur ses mains, & il oüit une voix qui lui dit: Daniel, le plus aimable des hommes, les prieres que vous avez faites à Dieu, ont été exaucées, & je viens pour vous expliquer les prophéties dont vous avez si longtems demandé l'explication. Je serois venu plûtôt, si le Prince du Royaume des Perses ne m'avoit résisté vingt-un jours; mais Michel l'un des premiers Anges, est venu à mon secours.

AN DU M. 3449. Avant J. C. 551. Avant l'Ere vulg. 555.

Septante Semaines de Daniel.

Voici donc ce qui doit arriver ci-après (*c*). Il y

(*a*) *Daniel.* X. XI.
(*b*) *Daniel.* X.
(*c*) *Daniel.* XI.

AN DU M. 3449. Avant J. C. 551. Avant l'Ere vulg. 555.

aura encore trois Rois dans la Perse, dont le troisiéme s'élevera par-dessus tous les autres. Il animera tous les peuples de la Grece contre lui. Ces trois Rois sont Cambyse, Smerdis, & Darius fils d'Hystaspe. Le quatriéme, qui irrite les Grecs contre la Perse, est Xercés, qui porta la guerre dans la Grece, & qui occasionna celle que les Grecs dans la suïte porterent dans la Perse. Après cela l'Ange lui montra un grand Prince, qui devoit dominer avec une souveraine puissance, & faire tout ce qu'il lui plairoit. Mais il lui fut dit que lorsqu'il seroit le plus affermi, son Royaume seroit détruit, & se partageroit vers les quatre contrées du Ciel; que son Empire ne passeroit pas à sa postérité, qu'il seroit divisé, & donné à des Princes étrangers. Ce Monarque est visiblement Alexandre le Grand, dont la Monarchie passa aux Rois d'Egypte, de Syrie, d'Asie & de Grece. Après cela l'Ange Gabriël expliqua à Daniel les guerres & les divisions qui devoient arriver entre les Royaumes de Syrie & d'Egypte, & les persécutions qu'Antiochus Epiphanes devoit susciter aux Juifs; & cela d'une maniere si détaillée, qu'il a donné occasion à Porphyre de dire que c'étoit des prophéties faites après coup.

Darius le Méde (*a*) jugea à propos d'établir six-vingt Satrapes sur son Royaume, afin qu'ils eussent l'autorité sur toutes les Provinces de son Etat. Il conserva à Daniel le rang & l'emploi que Balthasar lui avoit donné un peu avant sa mort, c'est-à-dire, le troisiéme rang dans son Royaume; ou le premier

(*a*) *Daniel*. VI. 1. 2.

rang

rang parmi les trois grands Officiers qui avoient l'Intendance ſur tous les Satrapes ou Gouverneurs de Provinces qui étoient dans la Monarchie des Caldéens & des Médes. Darius ſongeoit même à l'établir ſur tout ſon Royaume, & à lui en donner l'Intendance générale; c'eſt pourquoi les Princes & les Satrapes cherchoient contre lui quelques ſujets d'accuſation, dans ce qui regardoit les affaires du Roi. Mais la fidélité de Daniel étoit à toute épreuve, & ſa circonſpection le mit à couvert de toute leur mauvaiſe volonté; ils ne pûrent pas même faire tomber ſur lui le ſoupçon de la moindre faute. Ils dirent entr'eux: Nous ne pourrons trouver aucun ſujet d'accuſation contre cet homme, à moins d'en chercher un prétexte dans la Loi de ſon Dieu. Ils réſolurent donc de s'adreſſer au Roi Darius, & de lui dire: O Roi, vivez éternellement. Tous les Princes de vôtre Royaume, les principaux Officiers, les Satrapes, les Sénateurs & les Juges ſont d'avis qu'il ſe faſſe un Edit par vôtre puiſſance Royale, qui ordonne que tout homme qui dans l'eſpace de trente jours demandera quelque choſe à un Dieu ou à un homme quel qu'il puiſſe être, ſinon à vous, ô Roi, ſera jetté dans la foſſe aux lions. Confirmez donc cet Edit, afin qu'il demeure ferme & inviolable, comme ayant été établi par le commun conſentement des Médes & des Perſes.

Darius fait une Ordonnance qui défend de s'adreſſer à aucune Divinité, ſinon à lui ſeul.

La propoſition que les Officiers faiſoient au Roi étoit très-flateuſe; parce que les Rois Payens d'Orient en ce tems-là affectoient les honneurs divins; & Darius ne pouvoit deviner le piége qu'ils tendoient à Daniel. Ils s'y prennent d'une maniere à

AN DU M. 3450. Avant J. C. 550. Avant l'Ere vulg. 554.

ne pas manquer leur coup, en faiſant confirmer cet Edit par une autorité, à laquelle le Roi même ne pourroit plus donner atteinte, dès qu'il l'auroit paſſé. L'Edit fut publié, & Daniel ne diſcontinua pas de faire ſes prieres à Dieu, comme il avoit accoûtumé; mais pour ne pas manquer à l'extérieur au reſpect qu'il devoit au Roi, il ne les faiſoit pas en public. Il entroit dans ſa maiſon, ouvroit ſes fenêtres du côté de Jeruſalem, fléchiſſoit les genoux chaque jour à trois diverſes heures, adoroit ſon Dieu, & lui rendoit ſes actions de graces à ſon ordinaire.

Daniel eſt jetté dans la foſſe aux lions.

Les ennemis de Daniel, qui obſervoient curieuſement toute ſa conduite, le ſurprirent dans ce pieux exercice, & vinrent auſſi-tôt en donner avis au Roi. Le Roi fut extrêmement affligé, voyant que cette accuſation tomboit ſur Daniel, pour qui il avoit une affection particuliere, & il réſolut de le ſauver de ce danger. Il combattit juſqu'au coucher du Soleil, & ne ſe rendit à la volonté de ſes accuſateurs, que lorſqu'ils lui eurent dit nettement que l'Edit ayant paſſé par le conſeil des principaux Officiers des Médes & des Perſes, il ne lui étoit plus permis de le violer. Daniel fut donc emmené, & jetté dans la foſſe aux lions. Le Roi lui dit en le quittant : Vôtre Dieu que vous adorez ſans ceſſe, vous délivrera. On ferma l'entrée de la foſſe avec une groſſe pierre, & le Roi y fit mettre ſon ſceau, & celui des Grands de ſa Cour, afin qu'on ne fît rien contre Daniel. Darius s'étant retiré, ſe mit au lit ſans avoir mangé, ne permit pas qu'on lui ſervît à ſouper, & il ne put dormir de toute la nuit. Le

lendemain dès le point du jour il alla à la fosse aux lions, & étant près de la fosse, il cria d'une voix triste & accompagnée de soupirs : Daniel, serviteur de Dieu, vôtre Dieu que vous servez sans cesse, auroit-il bien pû vous délivrer de la gueule des lions ?

An du M. 3450. Avant J. C. 550. Avant l'Ere vulg. 554.

Daniel lui répondit : O Roi, vivez éternellement, mon Dieu a envoyé son Ange qui a fermé la gueule des lions, & ils ne m'ont fait aucun mal, parce que j'ai été trouvé innocent devant lui, & que devant vous, ô Roi, je n'ai rien fait qui me puisse rendre digne de ce supplice. Le Roi transporté de joye fit ouvrir la fosse aux lions, & Daniel en sortit sain & sauf, sans qu'il parût sur son corps la moindre blessure. En même-tems Darius ordonna qu'on jettât dans la fosse aux lions les accusateurs de Daniel avec leurs femmes & leurs enfans ; & avant qu'ils fussent venus jusqu'au pavé de la fosse, les lions les prirent entre leurs dents, & leur briserent les os. Après cela le Roi donna cet Edit : A tous les peuples de toutes les Nations, de quelque Langue qu'elles soient, que la paix & la prospérité s'affermissent parmi vous de plus en plus. J'ordonne par cet Edit que dans tout mon Empire, tous mes sujets révérent le Dieu de Daniel avec crainte & tremblement ; car c'est lui qui est le Dieu vivant, l'Eternel qui est dans tous les siécles. Son Royaume ne sera jamais détruit, & sa puissance passera jusques dans l'éternité. C'est lui qui est le Libérateur & le Sauveur, qui fait des prodiges & des merveilles dans le Ciel & sur la Terre, & qui a délivré Daniel de la fosse aux lions.

An du M. 3455.
Avant J. C. 545.
Avant l'Ere vulg. 549.

CHAPITRE XXX.

Commencement de Cyrus. Il se soûleve contre les Médes en l'an du M. 3446. Il attaqua Darius le Méde son oncle, l'an du M. 3455. avant J. C. 545. avant l'Ere vulg. 549.

Cyrus s'étant soûlevé contre les Médes, & ayant mis les Perses en liberté, entreprit de ruiner la Monarchie des Caldéens, & d'établir sa domination sur toutes les Provinces d'Orient. Dieu destinoit ce Prince à délivrer le peuple d'Israël de la captivité de Babylone, & à exécuter l'arrêt de sa vengeance contre les Caldéens. Les Prophétes avoient promis sa venuë, & caracterisé sa personne d'une maniere très-sensible. Isaïe avoit prédit jusqu'à son nom (*a*), & la plûpart de ses actions. Cyrus donc se lassant d'obéïr aux Médes (*b*), engagea les Perses à se révolter contr'eux, & à se mettre en liberté. Cela arriva trois ans avant que Darius regnât à Babylone. Cyrus attaqua d'abord Astyages son ayeul maternel, Roi des Médes, & l'ayant vaincu, il lui conserva la vie, & lui donna le gouvernement de l'Hyrcanie. Les Villes des Médes ne demeurerent pas long-tems en paix; elles se soûleverent contre Cyrus, & il fut obligé de les réduire par la force des armes. Après cela il déclara la guerre à Darius le Méde Roi de Babylone, son oncle maternel. Cresus Roi de Lydie, allié des Babyloniens, voulut venir à leur secours; mais il fut vaincu, & obligé de se retirer dans son païs.

Cresus Roi de Lydie est vaincu par Cyrus. An du M. 3465. avant J. C. 535. avant l'Ere vulg. 539.

Après cela Cyrus marcha contre Babylone. Les Babyloniens lui livrerent la bataille, & la perdirent. Ils se retirerent dans leur Ville, où ils avoient une si grande quantité de provisions (*c*), qu'ils ne craignoient pas d'être réduits par la famine. D'ailleurs

(*a*) *Isaï.* XLIV. 28. XV. 1.
(*b*) *Justin. lib.* 1.
(*c*) *Vide Herodot. l.* 1. *c.* 178. *& c.* 74. 77.

la Place étoit si extraordinairement forte, qu'ils ne croyoient pas qu'on la pût forcer. Cyrus voyant que le siége tiroit en longueur, fit seigner l'Euphrate, & en jetta les eaux dans des lacs qui étoient au voisinage. Le lit de l'Euphrate étant ainsi presqu'entiérement à sec, les gens de Cyrus entrerent la nuit dans la Ville par les canaux qui y conduisoient les eaux du fleuve. Babylone étoit si grande, que ceux qui étoient aux extrémitez, ne savoient pas encore qu'elle fût prise, quoique l'ennemi fût déja au milieu de la place. Et comme il y avoit eu ce jour-là une grande Fête dans la Ville, tout le monde pendant cette nuit étoit plongé dans le sommeil. C'est ce qu'Herodote nous apprend, en quoi il est conforme au récit des Prophétes (*a*), qui disent que les Grands de Babylone boiront, & qu'ils ne pourront se soûtenir; qu'ils deviendront comme des femmes incapables de résistance; que le Roi envoyera couriers sur couriers pour savoir des nouvelles, & qu'ils lui diront que la Ville est prise d'un bout à l'autre, & que l'ennemi s'est emparé des guez du fleuve.

Prise de Babylone par Cyrus.

Herodote dit que le Roi qui regnoit alors en Babylone étoit Labynithe, & Bérose l'appelle Nabonide. Bérose dit que ce Prince ayant livré la bataille à Cyrus, la perdit, & se sauva dans la ville de Borsippe (*b*). Herodote ne dit pas ce que devint le Roi Labynithe. L'Ecriture ne nous dit rien non plus de la mort de Darius le Méde; mais elle mar-

(*a*) *Jerem.* L. LI. 31. 32. 39. 57.

(*b*) *Beros. apud Joseph. l.* I. *contra Appion. p.* 1045.

An du M. 3466.
Avant J. C. 534.
Avant l'Ere vulg. 538.

que expressément que Cyrus lui succeda (*a*). Ce Prince s'étant rendu maître de Babylone, en fit abattre les murs extérieurs, parce qu'il lui parut qu'elle étoit trop forte, & qu'en cas de révolte, il seroit difficile de la réduire.

Cyrus met les Juifs en liberté, & leur permet de retourner en leur païs, la premiere année de son regne.

La premiere année du regne de Cyrus à Babylone, le Seigneur, pour commencer à accomplir la parole qu'il avoit prononcée par la bouche de Jeremie (*b*), qu'après soixante & dix ans il visiteroit les Israëlites, & les tireroit de captivité, toucha le cœur de Cyrus Roi des Perses & des Médes, & le porta à publier dans tous ses Etats cette Ordonnance (*c*): Voici ce que dit Cyrus Roi de Perse: Le Seigneur, le Dieu du Ciel, m'a donné tous les Royaumes de la terre, & m'a commandé de lui bâtir un Temple dans la ville de Jerusalem de Judée. Qui d'entre vous est le peuple du Seigneur? Que son Dieu soit avec lui, qu'il aille à Jerusalem, & qu'il y rebâtisse le Temple du Seigneur, du Dieu d'Israël qui est adoré dans cette Ville, & que les autres Juifs, en quelque lieu qu'ils soient, les assistent en leur donnant l'or, l'argent & les autres choses nécessaires pour cette entreprise; & que chacun ait la liberté d'envoyer ce qu'il aura voüé, & ce qu'il voudra offrir en ce lieu, suivant le penchantde sa dévotion.

En même-tems Cyrus remit entre les mains des principaux des Juifs, les vases du Temple du Seigneur, que Nabuchodonosor avoit emportez de Jerusalem, & qu'il avoit mis dans le Temple de son

(*a*) *Dan.* XXIII. 65.
(*b*) *Jerem.* XXIX. 10.
(*c*) I. *Esdr.* I. 1. 2.

Dieu. Le Roi les fit rendre par Mitridate fils de Gazabar, qui les donna par compte à Sassabasar Prince de Juda. On croit communément que ce Sassabasar, est le même que Zorobabel, le premier Prince du sang de Judée. Or voici le nombre de ces vases: Trente coupes d'or, mille coupes d'argent, vingt-neuf coûteaux, trente tasses d'or, quatre cens dix tasses d'argent, & mille autres vases. Il y avoit en tout cinq mille quatre cens vases, tant d'or que d'argent (*a*).

AN DU M. 3466. Avant J. C. 534. Avant l'Ere vulg. 538.

Il envoya aussi (*b*) une autre Ordonnance à Thartanaï Satrape ou Gouverneur de Syrie, en ces termes: Le Roi Cyrus en la premiere année de son regne, a ordonné que la maison de Dieu qui est à Jerusalem, soit rebâtie au lieu où elle étoit; qu'on y offre les sacrifices accoûtumez, & qu'on en pose les fondemens, qui puissent porter un édifice de soixante coudées de haut, & de soixante coudées de long; qu'il y ait trois rangs de pierres non polies, & qu'on mette par-dessus un rang de bois neuf; & que l'argent pour cette dépense soit fourni du trésor du Roi. Que l'on rende les vases d'or & d'argent que Nabuchodonosor avoit transportez de Jerusalem à Babylone, & qu'ils soient reportez dans le même Temple où ils étoient auparavant à Jerusalem. C'est pourquoi Thartanaï, Gouverneur du païs qui est au-delà de l'Euphrate, & vous Starbuzanaï & Apharsachaï, qui êtes ses Conseillers, dans le païs qui est au-delà du fleuve, n'empêchez point le Chef des Juifs & leurs Anciens de travailler au Temple de leur Dieu, & de le rebâ-

(*a*) Voyez le Comment. sur 1. *Esdr.* I. 11. Il y a variété sur le nombre de ces vases.

(*b*) 1. *Esdr.* VI. 3. *& seq.*

An du M. 3466. Avant J. C. 534. Avant l'Ere vulg. 538.

tir au même endroit où il étoit autrefois. Je veux que des coffres du Roi & des tributs qui se levent sur le païs, on leur fournisse tout ce qui leur sera nécessaire pour les frais de cet édifice. Nous voulons de plus, que s'il est nécessaire, on leur donne chaque jour les veaux, les agneaux, les chevreaux, qu'on doit offrir en holocauste au Dieu du Ciel; & le froment, le sel, le vin & l'huile, selon les cérémonies pratiquées par les Prêtres qui sont à Jerusalem, afin que sans aucun sujet de plainte, ils offrent des sacrifices au Dieu du Ciel, & qu'ils prient pour la vie du Roi, & de ses enfans. Que si quelqu'un, de quelque qualité qu'il soit, contrevient à cet Edit, nous ordonnons que l'on tire une piéce de bois de sa maison, qu'on la plante en terre, & qu'on l'y attache, & que sa maison soit confisquée; ou selon une autre version, que sa maison soit convertie en un lieu public destiné aux ordures & aux immondices.

Joseph (*a*) ajoûte que cette Ordonnance comprenoit le dénombrement des vases d'or & d'argent envoyez par Cyrus, assez différent de celui que nous avons vû ci-devant; & que le Roi accordoit aux Prêtres les mêmes revenus, que leurs anciens avoient accoûtumé de recevoir, savoir, deux cens cinq mille cinq cens dragmes pour l'achat des animaux, du vin & de l'huile destinez aux sacrifices; & outre cela deux mille cinq cens mesures de farine pour le même usage. Le tout devoit être pris sur les tributs de la Province de Samarie. Mais je ne trouve nulle

(*a*) *Antiq. l.* XI. *c.* I.

part

part qu'avant la captivité, les Rois d'Aſſyrie ou de Caldée ayent accordé ces dons au Temple de Jeruſalem.

An du M. 3466. Avant J. C. 534. Avant l'Ere vulg. 538.

Le même Auteur avance, que ce qui contribua le plus à rendre Cyrus favorable aux Juifs, fut qu'il apprit par la lecture qu'on lui fit du Prophéte Jeremie, que le Dieu d'Iſraël avoit prédit ſon regne, ſes grands exploits, ſes heureux ſuccès, & que ce ſeroit lui qui renvoyeroit le peuple Hébreu dans la Judée, & qui rétabliroit le Temple de Jeruſalem. Le Roi admira la clarté & la préciſion de ces Prophéties prononcées ſi long-tems auparavant, & ſe ſentit porté à en remplir autant qu'il pourroit, toutes les prédictions. Nous croyons que ce Monarque permit à pluſieurs autres Nations, qui avoient auſſi été tranſportées hors de leur païs, d'y retourner. Les Prophétes marquent expreſſément le retour des Egyptiens, des Ammonites & des Moabites; mais Cyrus diſtingua les Juifs par des marques toutes particulieres de ſa bienveillance, & de ſa faveur. Cette délivrance du peuple de Dieu n'étoit que le commencement de la parfaite liberté que le Seigneur leur avoit promiſe par Jeremie. La permiſſion accordée par Cyrus pour rebâtir le Temple du Seigneur, fut bien-tôt révoquée. Cet ouvrage fut ſuſpendu juſqu'au tems de Darius fils d'Hyſtaſpe, ſous lequel nous plaçons la fin de ſoixante & dix ans de captivité, commencez en l'an du Monde 3416. & finis en 3487.

Les Chefs des familles de Juda & de Benjamin, les Prêtres & les Lévites & tous ceux dont Dieu toucha le cœur, ſe diſpoſerent donc à s'en retourner en

An du M. 3467. Avant J. C. 533. Avant l'Ere vulg. 537.

Judée, pour rebâtir le Temple du Seigneur. Et tous ceux qui ne jugerent pas à propos de quitter leur établissement, pour retourner dans la Palestine, aiderent leurs freres qui s'en retournoient, chacun selon leur pouvoir, en leur donnant de la vaisselle d'or & d'argent, des bestiaux, & d'autres choses; sans compter ce que chacun offroit volontairement & par pure dévotion, pour satisfaire à ses vœux. Zorobabel & Jesus fils de Josedech étoient à la tête de cette compagnie d'Hébreux, qui retournoient en Judée. Zorobabel fils de Salathiel, & petit-fils de Jéchonias, étoit le germe de la maison de David, d'où devoit sortir le Messie. Jesus fils de Josedech étoit petit-fils du Grand-Prêtre Saraïas, le dernier de ceux qui avoient exercé les fonctions du Sacerdoce dans le Temple avant la captivité. Le nombre de ceux qui revinrent avec Zorobabel, & ensuite avec Néhémie, fut de quarante-deux mille trois cens soixante personnes (*a*), sans les esclaves de l'un & de l'autre sexe, qui étoient au nombre de sept mille trois cens trente-sept; & parmi eux il y avoit deux cens tant Musiciens que Musiciennes, destinez à chanter dans le Temple.

Il y eut quelques Prêtres qui étant de retour de Babylone, ne pûrent produire leurs Registres & leurs preuves généalogiques, & qui furent rejettez du Sacerdoce. Toutefois Néhémie leur permit dans la suite de manger des viandes sanctifiées, jusqu'à ce que le Seigneur fît connoître sa volonté par l'Urim & Thummim qui étoient au Rational du Grand-

(*a*) 1. *Esdr.* II. & 2. *Esdr.* VIII. 6. 7. & *seq.*

Prêtre. Il y en eut aussi qui étant venus des villes de Thelmala, de Thel-hassa, de Cherub, d'Aden, & d'Emer, qui ne pûrent pas même justifier, qu'ils fussent de la race d'Israël. Entre ces gens qui étoient sans aveu, on compta trois cens quatre-vingt douze Nathinéens, ou serviteurs de Salomon, c'est-à-dire, des hommes Cananéens d'origine, & esclaves, destinez au service du Temple, descendus de ceux qui furent destinez au service extérieur de la Maison de Dieu par le Roi Salomon (*a*).

AN DU M. 3467. Avant J. C. 533. Avant l'Ere vulg. 537.

Quelques-uns des Chefs des familles étant entrez à Jerusalem, au lieu où avoit été le Temple du Seigneur, s'offrirent d'eux-mêmes de rebâtir la Maison du Seigneur dans le même lieu où elle étoit autrefois. Ils donnerent pour la dépense de cet ouvrage, soixante & un mille dragmes d'or, cinq mille mines d'argent, & cent vêtemens Sacerdotaux. C'étoit peu pour une entreprise de cette conséquence; mais c'étoit beaucoup dans la situation présente de leurs affaires, d'oser seulement commencer à rétablir un lieu si grand & si auguste. Les Prêtres, les Lévites, les Chantres, les Portiers, les Nathinéens s'établirent dans Jerusalem & aux environs, pour être plus à portée du Temple, dont ils étoient les Ministres. Les autres Israëlites se placerent le mieux qu'ils pûrent, dans les Villes où ils avoient autrefois demeuré; car il y en avoit un bon nombre, qui avoient vêcu dans la Judée avant la captivité, & ils y retrouverent quelques-uns de leurs freres qui y étoient restez.

(*a*) Voyez 3. *Reg.* IX. 21.

An du M. 3467.
Avant J. C. 533.
Avant l'Ere vulg. 537.

CHAPITRE XXXI.

Histoire de Bel & du Dragon.

Ce fut, à ce que nous croyons, la seconde année de Cyrus à Babylone, qu'arriva l'histoire de Bel & du Dragon, qui est rapportée dans Daniel (*b*). Ce Prophéte fut toûjours dans une haute considération dans le Palais de Cyrus. Il mangeoit à la table du Roi, & il étoit élevé en dignité au-dessus des plus Grands de la Cour. Or il y avoit à Babylone une Idole nommée Bel, pour laquelle on offroit tous les jours douze mesures de farine du plus pur froment, quarante brebis, & six grands vases de vin. Le Roi avoit une grande dévotion à cette Idole, & il alloit tous les jours lui rendre ses adorations. Mais Daniel toûjours fidéle à son Dieu, ne rendoit aucun culte aux Divinitez des Perses, ni des Caldéens. Cyrus lui dit un jour: Pourquoi n'adorez-vous pas Bel? Il répondit: C'est parce que je ne rends point mon culte à des ouvrages faits de la main des hommes, mais au Dieu vivant, qui a créé le Ciel & la Terre, & qui tient en sa puissance tout ce qui subsiste & qui a vie. Cyrus lui dit: Croyez-vous que Bel ne soit pas un Dieu vivant? Ne voyez-vous pas combien il mange, & combien il boit chaque jour? Daniel répondit en soûriant: O Roi, ne vous y trompez pas; ce Bel est de boue en dedans, & d'airain au dehors, & il ne mange jamais.

Alors le Roi entrant en colere, appella les Prêtres de Bel, & il leur dit: Si vous ne me déclarez qui est celui qui mange & qui boit tout ce que l'on donne à Bel, je vous ferai tous mourir; mais si vous

(*a*) *Dan.* XIV.

me faites voir que c'eſt Bel qui mange tout cela, Daniel mourra, parce qu'il a blaſphêmé contre Bel. Daniel répondit : Qu'il ſoit fait ſelon vôtre parole. Or il y avoit ſoixante & dix Prêtres de Bel, avec leurs femmes & leurs enfans, qui ſe nourriſſoient de ce que l'on ſervoit à cette fauſſe Divinité. Ils dirent donc au Roi : Nous allons tous ſortir hors du Temple, & vous, ô Roi, faites mettre les viandes & le vin devant Bel ; fermez les portes du Temple, & les cachetez de vôtre anneau. Et demain au matin lorſque vous entrerez, ſi Bel n'a pas tout mangé, nous mourrons tous ; & s'il a mangé, Daniel mourra pour nous avoir ainſi calomnié.

An du M. 3467. Avant J. C. 533. Avant l'Ere vulg. 537.

Après donc que les Prêtres furent ſortis, le Roi fit ſervir à l'ordinaire les viandes devant Bel, & Daniel dit à ſes gens d'apporter de la cendre, & de la répandre par tout le Temple, en la paſſant par un crible. Ils ſortirent enſuite, & ayant fermé la porte, ils la ſcêlerent de l'anneau du Roi, & s'en allerent. Les Prêtres entrerent donc la nuit par un conduit ſoûterrain, & ſortant par une porte ſecrette, qu'ils avoient pratiquée ſous l'Autel, ils bûrent & mangerent avec leurs femmes & leurs enfans tout ce qui avoit été ſervi devant l'Idole. Le lendemain de très-grand matin le Roi vint au Temple avec Daniel, & ayant fait remarquer à Daniel, que les ſceaux étoient en leur entier, ils entrerent, & le Roi ayant vû la table nettoyée, jetta un grand cri, en diſant : Vous êtes grand, ô Bel, & il n'y a point de tromperie dans vôtre culte. Mais Daniel retenant le Roi, lui dit en riant : Voyez ce pavé : de qui ſont ces traces ? Ce ſont, dit le Roi, des traces d'hom-

An du M. 3467. Avant J. C. 533. Avant l'Ere vulg. 537.

mes, de femmes & de petits enfans. Alors entrant en une grande colere, il se fit montrer par les Prêtres de Bel, l'entrée par où ils venoient secrettement dans le Temple. Ensuite il les extermina & abandonna l'Idole & le Temple à Daniel, qui détruisit l'un & l'autre.

Il y avoit aussi dans la Ville un grand Dragon que les Babyloniens adoroient. Et le Roi dit à Daniel: Vous ne pouvez pas dire présentement, que celui-ci ne soit un Dieu vivant? Adorez-le donc. Daniel lui répondit: J'adore le Seigneur mon Dieu, qui est le seul Dieu vivant & éternel. Mais à l'égard de ce Dragon, si vous voulez me le permettre, je le tuërai sans me servir ni d'épée, ni de bâton. Le Roi le lui permit. Daniel prit donc de la poix, de la graisse & du poil, & ayant fait cuire tout cela ensemble, il en fit des masses qu'il jetta dans la gueule du Dragon, & le Dragon creva. Alors Daniel dit: Voilà celui que vous adoriez comme un Dieu vivant. Les Babyloniens ayant appris ce qui étoit arrivé, s'assemblerent contre Cyrus, en disant: Le Roi est devenu Juif, il a détruit Bel, il a tué le Dragon, il a fait mourir les Prêtres; & s'adressant à lui, ils lui dirent: Abandonnez-nous Daniel, autrement nous vous ferons mourir avec toute vôtre maison.

Le Roi voyant leur emportement, & craignant leur violence, fut contraint de leur abandonner Daniel; ils le jetterent aussi-tôt dans la fosse aux lions, il y demeura six jours. Il y avoit dans la fosse sept lions, & on leur donnoit chaque jour deux corps d'hommes avec deux brebis. Or durant ces six jours on ne leur donna point à manger, afin que la faim

les forçât à dévorer Daniel. Mais Dieu pourvut à la conservation du Prophéte, en réprimant la ferocité, & appaisant la faim de ces animaux, & en envoyant à manger à Daniel par le Prophéte Abacuc, qui étoit alors en Judée. Abacuc avoit apprêté à manger, & l'avoit mis dans un vase pour le porter à ses moissonneurs, lorsque l'Ange du Seigneur lui dit : Portez à Babylone le dîner que vous avez préparé, & donnez-le à Daniel, qui est dans la fosse aux lions. Abacuc répondit : Seigneur, je n'ai jamais été à Babylone, & je ne sai où est la fosse aux lions. Alors l'Ange le prit par le haut de la tête, & le tenant par les cheveux, il le porta dans un moment jusqu'à Babylone, & le plaça sur la fosse aux lions. Abacuc appella Daniel, lui dit de manger. Daniel rendit graces à Dieu, & mangea, & aussi-tôt l'Ange reporta Abacuc au lieu où il l'avoit pris.

Le septiéme jour, le Roi vint pour pleurer Daniel, & s'étant approché de la fosse, il vit le Prophéte qui étoit assis au milieu des lions. Aussi-tôt jettant un grand cri, il dit : Vous êtes grand, ô Seigneur, Dieu de Daniel. Et l'ayant fait tirer de la fosse aux lions, il y fit jetter en même-tems ceux qui avoient voulu perdre Daniel, & les lions les déchirerent en sa présence en un moment. Alors le Roi fit ce Commandement : Que tous nos Sujets dans toute l'étenduë de nôtre Empire revérent le Dieu de Daniel, parce qu'il est un Dieu Sauveur, & qui fait des prodiges sur la terre, & que c'est lui qui a délivré Daniel de la fosse des lions.

Depuis ce tems nous ne trouvons plus rien de Daniel. On croit qu'il mourut à Babylone ; d'autres

An du M. 3467.
Avant J. C. 533.
Avant l'Ere vulg. 537.

veulent qu'il ſoit mort à Suſes ; & Benjamin de Tudéle dit qu'on y montroit ſon tombeau. Il conſerva juſqu'à la mort ſes grands emplois, & ſa faveur dans la Cour de Cyrus. Sa réputation & ſa ſageſſe étoit telle même pendant ſa vie, qu'elle étoit comme paſſée en proverbe. *Vous êtes plus ſage que Daniel*, diſoit Ezéchiel (*a*), par ironie au Roi de Tyr, qui ſe piquoit de ſageſſe. Et le même Prophéte, qui vivoit en même-tems que Daniel, dit ailleurs (*b*): *S'il ſe trouve au milieu d'une Ville trois hommes du mérite de Noë, de Daniel & de Job, ils garantiront leur ame du péril.* Dieu ſuſcita ce grand homme pour ſoûtenir la Foi & la Religion dans Babylone, parmi les Juifs captifs & expoſez au danger continuel de tomber dans l'idolatrie. Il eſt un de ceux qui ont marqué avec plus de préciſion le tems de la venuë du Meſſie, & il a prédit ce qui devoit arriver aux Juifs depuis le retour de la captivité d'une maniere ſi claire, qu'il ſemble plûtôt raconter une hiſtoire, que donner une prophétie.

CHAPITRE XXXII.

Les Juifs rétabliſſent le culte du Seigneur dans le Temple de Jeruſalem.
An du M. 3468. avant J. C. 532. avant l'Ere vulg. 536.

Pendant ce tems-là les Juifs retournez en Judée travailloient à s'établir dans les ruines de Jeruſalem, à rebâtir l'Autel du Seigneur, & à remettre le Temple en état d'y exercer ſolemnellement les actes publics de leur Religion. Il ſe paſſa quelques mois dans ces ouvrages. Et enfin le premier jour du ſeptiéme mois de l'année ſainte, qui répond à nos mois de Septembre ou d'Octobre, ils s'aſſemblerent au Temple, y célébrerent la Fête des Tabernacles,

(*a*) *Ezech.* XXVIII. 3. | (*b*) *Ezech.* XIV. 14. 20.

cles (*a*), en demeurant ſous des tentes, en mémoire du voyage de leurs peres dans le déſert, & commencerent d'offrir ſur l'Autel leurs holocauſtes & leurs autres victimes au Seigneur. Depuis ce tems on n'interrompit plus l'offrande des holocauſtes du ſoir & du matin, qui s'immoloient tous les jours; le matin avant tous autres ſacrifices, & le ſoir après tous les ſacrifices.

AN DU M. 3468. Avant J. C. 532. Avant l'Ere vulg. 536.

Dans cette aſſemblée on réſolut de travailler sérieuſement à rétablir le Temple, & chacun contribua de ſa part aux dépenſes qu'il falloit faire, outre ce qui avoit déja été donné auparavant par ceux des Juifs qui étoient demeurez à Babylone. Ils diſtribuerent donc de l'argent aux tailleurs de pierres, & ils fournirent du froment, du vin & de l'huile aux Tyriens & aux Sidoniens, afin qu'ils conduiſiſſent des bois de cédre du Liban à la mer, & que de-là ils les amenaſſent à Joppé, ainſi que le Roi Cyrus l'avoit ordonné. On commença cet ouvrage le ſecond mois de la ſeconde année depuis le retour du peuple, & on établit ſur les ouvriers pour veiller à l'avancement de l'ouvrage, des Lévites & des Prêtres, qui ne quittoient point le Temple.

Les fondemens du Temple ayant donc été poſez par les maçons, les Prêtres revêtus de leurs ornemens, ſe préſenterent avec leurs trompettes, & les Lévites avec leurs tymbales pour loüer Dieu, en chantant des Cantiques compoſez par David. Tout le peuple qui étoit préſent pouſſoit auſſi de grands cris, en loüant le Seigneur, quand ils virent que les

(*a*) 1. *Eſdr.* III.

AN DU M. 3468. Avant J. C. 532. Avant l'Ere vulg. 536.

fondemens du Temple étoient posez. Mais pendant que les uns poussoient des cris de réjoüissance à la vûë de ce nouvel édifice, plusieurs des Prêtres, des Lévites & des Chefs de familles, qui avoient vû le premier Temple, jetterent des cris mêlez de larmes de douleur en comparant ce qu'il étoit autrefois, à ce que l'on alloit entreprendre, & on ne pouvoit discerner les cris de joye des uns, d'avec les soûpirs de ceux qui versoient des larmes, parce que tout étoit confus dans cette grande assemblée.

Les Cuthéens traversent les Juifs dans la construction du Temple.

Les ennemis de Juda, c'est-à-dire, les Cuthéens, qui demeuroient dans Sichem, & aux environs, ayant appris que les Juifs de retour de leur captivité, bâtissoient un Temple au Seigneur, au Dieu d'Israël (*a*), vinrent trouver Zorobabel, & les principaux Chefs des familles, & les prierent de les admettre dans leur entreprise, & de leur permettre de construire avec eux le Temple de Dieu, puisqu'aussi-bien ils adoroient le même Seigneur, & qu'ils lui avoient toûjours immolé des victimes, depuis qu'Assaradon Roi d'Assyrie les avoit transportez dans ce païs. Mais Zorobabel, Josué, ou Jesus fils de Josedech Grand-Prêtre, & les autres Anciens du peuple, leur répondirent, qu'ils ne pouvoient partager l'ouvrage du Temple avec des étrangers, & que Cyrus n'avoit permis qu'à eux seuls de le rebâtir. Cette réponse irrita les Cuthéens ou Samaritains, & depuis ce tems ils mirent tout en usage pour empêcher les Juifs, & pour les troubler dans leur ouvrage. Ils gagnerent par argent des Mi-

(*a*) 1. *Esdr.* IV.

nistres du Roi, & firent si bien que pendant tout le reste du regne de Cyrus, l'ouvrage du Temple fut interrompu, quoiqu'on ne trouve aucun Edit formel de la part de ce Prince, qui défendît d'y travailler.

AN DU M. 3475. Avant J. C. 525. Avant l'Ere vulg. 529.

Mort de Cyrus. An du Monde 3475. avant J. C. 525. avant l'Ere vulg. 529. Cambyse lui succede.

Cyrus mourut âgé de soixante & dix ans. Les Auteurs anciens ne sont pas d'accord sur le genre de sa mort. Il fut enterré à Pasargade en Perse, & Alexandre le Grand eut la curiosité d'y aller visiter son monument plusieurs années après. Il laissa l'Empire des Perses à Cambyse son fils aîné, nommé par l'Ecriture Assuerus; & les Satrapies des Bactriens, des Parthes & des Carmaniens, à Smerdis son autre fils. Cambyse étoit un Prince violent, cruel, emporté, & d'un caractere tout contraire à celui de Cyrus son pere. Les Samaritains ou les Cuthéens dès le commencement de son regne, lui présenterent un libelle d'accusation contre les Juifs qui étoient dans Jerusalem, & dans les terres de Juda, où ils rendirent apparemment leur fidelité suspecte. Ce Prince leur défendit de travailler au Temple, & pendant tout son regne, qui fut de sept ans & demi, l'ouvrage demeura suspendu.

CHAPITRE XXXIII.

Cambyse va faire la guerre en Egypte. An du Monde 3478. avant J. C. 522. avant l'Ere vulg. 526.

Cambyse déclara la guerre à Amasis Roi d'Egypte, entra dans son païs avec le secours des Arabes, qui fournirent de l'eau à son armée dans les déserts arides, où elle devoit passer. Il trouva qu'Amasis étoit mort, & que Psammenitus son fils regnoit en sa place. Il prit d'abord Péluse, & remporta une grande victoire sur l'armée Egyptienne. Il fit la conquête de toute l'Egypte, avec assez de facilité. Il entreprit ensuite la guerre contre les E-

AN DU M. 3482.
Avant J. C. 518.
Avant l'Ere vulg. 522.

thiopiens ; mais cette expédition lui fut fatale. Il y perdit la plus grande partie de son armée, avant même qu'elle fût arrivée en Ethiopie. Ayant donc renvoyé Smerdis son frere dans la Perse, il conçut contre lui de si violens soupçons sur un songe où il lui avoit paru que Smerdis étoit assis sur le trône Royal, qu'il envoya aussi-tôt Prexaspe le plus fidéle de ses amis, pour le faire mourir. Après la mort de Smerdis, un Mage nommé Patisithes, ou selon d'autres (*a*), Oropastes, qui ressembloit beaucoup à Smerdis, s'empara du Gouvernement, & envoya en Egypte faire commandement aux troupes d'obéïr, non à Cambyse, mais à Smerdis. Cambyse s'étoit rendu odieux & méprisable à toute son armée, par sa folie & par sa cruauté. Il n'eut pas plûtôt appris cette nouvelle, que montant à cheval avec précipitation, il se blessa à la cuisse avec la pointe de son cimeterre. Il s'avança jusqu'à Ecbatanes de Syrie, c'est-à-dire, jusqu'à Gabbata, au pied du Mont-Carmel, où il mourut. Nous croyons que c'est lui dont Ezéchiel a parlé (*b*) sous le nom de Gog chef de Magog, qui ayant résolu de faire la guerre aux Saints, & d'opprimer les Juifs qui étoient ses sujets, & sans défense dans leur païs, fut frappé de Dieu lui & son armée. Les Historiens Profanes ne nous disent rien de cet événement ; mais plusieurs Prophétes l'ont marqué très-clairement (*c*).

Mort de Cambyse. Les Mages s'emparent du Royaume.

Après la mort de Cambyse, sept Mages s'em-

(*a*) *Herodot. l. 3. c. 62.....66.*
(*b*) *Ezech.* XXXVIII. XXXXIX. Voyez nôtre Dissertation sur Gog & Magog.
(*c*) *Joel.* II. 30. 31. III. 15. 16. *Mich.* IV. V. I. 13. *Isai.* XLI. 15. 16.

An du M. 3482.
Avant J. C. 518.
Avant l'Ere vulg. 522.

parerent de l'Empire des Perſes, & le poſſéderent pendant quelques mois. Durant ces troubles les Juifs crûrent pouvoir continuer à travailler au bâtiment du Temple ; mais les Cuthéens leurs ennemis écrivirent à Artaxercés, ou Artaſſarta, qui eſt le même qu'Oropaſte des Troques, & qui étoit le chef des Uſurpateurs ; ils lui écrivirent entr'eux la Lettre ſuivante. Reum Béel-téem (*a*) & Samſaï Secretaires, & leurs autres Conſeillers, les Dinéens, les Apharſachtéens, & les autres d'entre les peuples que le grand & glorieux Aſenaphar, ou Aſſaradon, a tranſportez d'Aſſyrie, & qu'il a fait demeurer dans la ville de Samarie, & dans les autres Provinces de de-là le fleuve d'Euphrate, ſouhaitent au Roi toutes ſortes de proſpéritez. Nous avons crû devoir avertir le Roi que les Juifs qui ſont retournez d'Aſſyrie en ce païs-ci, & qui ſe ſont établis à Jeruſalem, qui de tout tems a été une Ville rebelle & mutine, travaillent à en réparer les murailles, & à y rebâtir leurs maiſons. Nous ſupplions le Roi de conſidérer que ſi cette Ville ſe rebâtit, & qu'on en releve les murailles, on ne payera plus les tributs ni les impôts, ni les autres revenus, & que cette perte retombera ſur le tréſor du Roi ; & comme nous nous ſouvenons du ſel que nous avons mangé autrefois au Palais du Roi, (ou autrement, comme nous nous ſouvenons du ſalaire que nous recevons du Roi) nous ne pouvons ſouffrir qu'on donne atteinte en la moindre choſe à ſes intérêts ; & nous

(*a*) *Eſdr.* IV. 8. *& ſuiv.* Béel-téem eſt le nom de la qualité de Reum. On le peut rendre par *Préſident du Conſeil.*

An du M. 3483. Avant J. C. 517. Avant l'Ere vulg. 521.

ſupplions Vôtre Majeſté d'ordonner qu'on conſulte les Livres des Rois vos prédéceſſeurs ; & elle connoîtra que cette Ville eſt une Ville rebelle & ennemie des Rois, & qui depuis pluſieurs ſiécles n'a ceſſé d'exciter des guerres, qui ont été cauſe qu'elle a été enfin ruinée de fond en comble. Que ſi le Roi permet qu'on la rétabliſſe, & qu'on la fortifie, nous nous ſentons obligez de lui dire qu'il eſt en danger de perdre toutes les terres qu'il poſſéde au-deçà de l'Euphrate.

Lettre d'Artaxercés pour défendre de continuer le bâtiment du Temple.

Artaxercés répondit à cette Lettre en ces termes : La Lettre d'accuſation que vous m'avez envoyée, a été lûë devant moi. J'ai commandé qu'on conſultât les Hiſtoires. On l'a fait ; & il s'eſt trouvé qu'en effet cette Ville depuis long-tems s'eſt révoltée contre les Rois, & a excité des ſéditions & des troubles ; car il y a eu dans Jeruſalem des Rois très-puiſſans & très-belliqueux, qui ont été maîtres de tous les païs qui ſont au-delà du fleuve, & qui recevoient de tous les peuples de ces païs, les tributs & les impôts. Empêchez donc ces gens de rebâtir leur Ville juſqu'à un nouvel ordre de ma part ; & que cette Ordonnance ne ſoit pas négligée, de peur que ce mal croiſſant peu à peu, ne porte préjudice aux intérêts des Rois.

Reum & Samſaï ayant reçû ces ordres, allerent en diligence les ſignifier aux Juifs qui étoient à Jeruſalem, & l'ouvrage du Temple fut de nouveau interrompu, & on n'y travailla point juſqu'à la ſeconde année du regne de Darius fils d'Hyſtaſpe.

CHAPITRE XXXIV.

Voici de quelle maniere ce Prince monta ſur le Trône des Perſes. Le prétendu Smerdis, ſous le nom

duquel les ſept Mages regnoient, ne paroiſſoit point en public, & l'on avoit de grands ſoupçons contre ſa perſonne; car on ne pouvoit ſe perſuader qu'il n'eût pas été vraiment mis à mort par Prexaſpes. Ortanes un des Grands de la Perſe s'informa de ſa fille, qui étoit du nombre des concubines du Roi, ſi celui qui regnoit avoit des oreilles; car Cyrus les avoit fait couper à Oropaſte; la fille le tâta comme il dormoit, & rapporta à ſon pere, que le Roi n'avoit point d'oreilles (*a*). Ortanes reconnut par-là que ce n'étoit point Smerdis, mais Oropaſte. Il découvrit la choſe à ſept des principaux de la Cour, & ſur le champ ils conſpirent de l'aller tuer, & les autres Uſurpateurs qui regnoient avec lui. Ils entrent dans le Palais, attaquent les Mages, les tuent, & délivrent leur païs de la domination de ces Tyrans.

AN DU M. 3483. Avant J. C. 517. Avant l'Ere vulg. 521.

Les ſept Mages ſont mis à mort, & Darius fils d'Hyſtaſpe eſt déclaré Roi de Perſe.

Six jours après cette exécution, les ſept Conjurez s'aſſemblerent pour déliberer ſur la forme du Gouvernement qu'ils devoient établir. Ils s'accorderent à conſerver le Gouvernement Monarchique, & réſolurent de déférer la ſouveraine Puiſſance à celui d'entr'eux dont le cheval le lendemain au matin henniroit le premier au lever du Soleil. On convint de l'endroit où l'on ſe trouveroit, & l'Ecuyer de Darius fils d'Hyſtaſpe y ayant conduit dès la veille le cheval de ſon Maître avec une jument, le lendemain auſſi-tôt que ce cheval arriva en cet endroit, il commença à hennir, & les

(*a*) *Vide Juſtin. l. 1. c. 9.*

An du M. 3484. Avant J. C. 516. Avant l'Ere vulg. 520.

six compagnons de Darius sautant à bas de leurs chevaux, se prosternerent devant lui, & le reconnurent pour Roi.

Dès le commencement de son regne, Darius épousa Athosse, fille du grand Cyrus, afin de s'affermir par cette alliance dans la possession du Royaume. Athosse est apparemment la même que Vasthi, dont il est fait mention dans le Livre d'Esther, & dont nous parlerons ci-après.

Aggée commence à prophétiser.

Les Juifs de la Palestine, rebutez par les difficultez qu'on leur faisoit sur la construction du Temple, s'appliquerent à se bâtir à eux-mêmes des maisons commodes, & à s'établir dans le païs, ne songeant plus à reprendre cet ouvrage, contre lequel ils voyoient naître à tout moment tant de contradictions. Mais Dieu suscita le Prophéte Aggée, qui commença à prophétiser en la seconde année de Darius fils d'Hystaspe, qui adressant sa parole à Zorobabel chef de Juda, & au Grand-Prêtre Jésus fils de Josedech, leur parla de la part du Seigneur, en ces termes (*a*) : Ce peuple dit que le tems de bâtir la Maison du Seigneur n'est pas encore venu : Quoi ! il est toûjours tems pour vous de demeurer dans des maisons superbement lambrissées, pendant que ma Maison est déserte ? Voici ce que dit le Seigneur : Faites une sérieuse attention sur vos voïes, & sur ce que le Seigneur permet qui vous arrive. Vous avez semé beaucoup, & vous avez peu recüeilli. Vous avez mangé, & vous n'avez pas été rassasiez ; vous avez bû, & vous ne vous êtes point pleinement dé-

(*a*) *Agg.* I. 1. 2. 3. *Vide &* 1. *Esdr.* v. 1. 2. 33.

salterez ;

falterez ; vous vous êtes couverts d'habits, & vous n'avez point été échauffez ; celui d'entre vous qui a amassé de l'argent, l'a mis dans un sac percé. D'où vient tout cela, sinon de ce que le Seigneur n'a point versé sa bénédiction sur vos travaux ; & de ce que sa Maison demeure déserte, pendant que chacun de vous s'empresse à bâtir la sienne ? C'est pour cela que j'ai commandé aux Cieux de ne point verser leur rosée, & que j'ai défendu à la terre de produire ses fruits, & que j'ai fait venir la secheresse & la stérilité sur la terre, sur le bled, sur le vin & sur l'huile. Mais montez sur ma montagne sainte, préparez les bois & la pierre, bâtissez ma Maison, & vous verrez bien-tôt les effets de ma bénédiction sur vos personnes & sur vos biens.

AN DU M. 3485.
Avant J. C. 515.
Avant l'Ere vulg. 519.

En même-tems le Seigneur suscita l'esprit de Zorobabel, & du Grand-Prêtre Jésus, & du peuple qui étoit dans le païs. Ils écouterent le Prophéte Aggée, & commencerent à travailler à la Maison du Seigneur, vingt-quatre jours après que le Prophéte leur eut parlé ; & le vingt & uniéme du mois suivant, qui répondoit à Octobre & Novembre, le Seigneur députa Aggée à Zorobabel, & à ceux qui étoient occupez comme lui à l'édifice du Temple, & leur dit : Qui est celui d'entre vous qui ait vû cette Maison dans sa premiere gloire, & qui la compare à ce qu'elle est maintenant ? Ne paroît-elle pas à vos yeux comme si elle n'étoit point, au prix de ce qu'elle a été ? Mais vous, Zorobabel, armez-vous de force, dit le Seigneur, & vous aussi, Grand-Prêtre Jésus fils de Josedech, & travaillez avec ardeur à l'ouvrage de ma Maison, parce que je suis

Aggée commença à prophétiser le premier jour du sixiéme mois. Les Juifs commencerent le vingt-quatre du même mois à travailler.

An du M. 3485.
Avant J. C. 515.
Avant l'Ere vulg. 519.

avec vous, dit le Seigneur des armées ; & moi je garderai avec vous l'alliance que j'ai faite avec vos peres, au tems de leur sortie d'Egypte, & mon esprit sera au milieu de vous. Car voici ce que dit le Seigneur des armées : Encore un peu de tems, & j'ébranlerai le Ciel & la Terre, la Mer & tout l'Univers, j'ébranlerai tous les peuples ; & le Désiré de toutes les Nations viendra, & je remplirai de gloire cette Maison, & sa gloire sera plus grande que n'a jamais été celle de la premiere, & je donnerai la paix à ce lieu, & je le comblerai de prospéritez, dit le Seigneur des armées.

CHAPITRE XXXV.

Zacharie commence à prophétiser.

Vers le même tems, & au huitiéme mois de la même année, c'est-à-dire, vers le mois d'Octobre ou de Novembre, le Prophéte Zacharie (a) fils de Barachie, se joignit à Aggée pour exhorter le peuple à travailler au bâtiment du Temple. Il commença par ces paroles : Revenez vers moi, dit le Seigneur des armées, & je retournerai vers vous. N'imitez pas vos peres, ausquels j'ai si souvent & si inutilement envoyé des Prophétes. N'ont-ils pas enfin été obligez de reconnoître la vérité de mes paroles, & la certitude de mes menaces ? Les maux que vôtre païs, que vôtre Ville, que vous & vos peres venez d'essuyer de la part des Caldéens, ne sont-ils pas des preuves de ce que je leur ai dit si souvent ? Tout ce discours de Zacharie ne tendoit qu'à les animer à reprendre l'ouvrage du Temple, de peur que le Seigneur ne les traitât de nouveau dans toute sa rigueur.

(a) *Zach.* I. 1. 2. 3.

Et le vingt-quatriéme du neuviéme mois de la ſeconde année de Darius (*a*), Aggée reçut ordre du Seigneur d'aller propoſer aux Prêtres deux queſtions qui regardoient la Loi. La premiere, ſi la chair ſanctifiée qu'un homme porte dans le pan de ſon habit, ſanctifie celui qui la porte ; à quoi les Prêtres répondirent que non. La ſeconde, ſi un homme qui eſt ſoüillé, ne communique pas ſa ſoüillure aux choſes qu'il touche ; les Prêtres répondirent qu'il leur communique ſa ſoüillure. Alors Aggée leur dit : De même qu'un homme ſoüillé communique ſon impureté à tout ce qu'il touche, ainſi tout ce que ce peuple a offert juſqu'ici dans mon Temple, a été comme ſoüillé à mes yeux. Tandis que vous n'avez pas penſé à travailler à mon Temple, je n'ai point béni vos travaux, je n'ai point exaucé vos vœux. La ſtérilité a déſolé vos campagnes. Mais depuis que vous avez commencé à penſer à rétablir ma Maiſon, je vais vous combler de toutes ſortes de biens. Je vous donnerai une récolte abondante.

AN DU M. 3485. Avant J. C. 515. Avant l'Ere vulg. 519.

Le même jour le Seigneur (*b*) lui dit : Parlez à Zorobabel Chef de Juda, & dites-lui : Je vais ébranler le Ciel & la terre ; je vais renverſer le Trône des Rois ; je vais briſer la force du regne des Nations, les chariots, les chevaux & les cavaliers ſeront renverſez les uns ſur les autres ; le frere ſera frappé par l'épée de ſon frere ; mais pour vous Zorobabel, je vous protégerai & je vous garderai comme mon anneau, & comme ce que l'on a de plus précieux, parce que je vous ai choiſi, dit le Seigneur

(*a*) *Agg.* II. 11. 12. | (*b*) *Agg.* II. 21. 22. &c.

AN DU M. 3485. Avant J. C. 515. Avant l'Ere vulg. 519.

des armées. On ne ſait point à quoi cette prophétie a rapport, ni quel événement elle regarde. Mais en traduiſant par le paſſé, conformément à l'Hébreu, ce qui eſt au futur dans la Vulgate, il eſt aiſé d'en faire l'application à la mort de Cambyſe, & à la déroute de ſon armée, arrivée trois ans auparavant. Aggée ſe ſert de cet événement paſſé, pour encourager Zorobabel, & pour lui faire comprendre combien il a d'obligation au Seigneur, qui a protégé ſon peuple contre un ſi puiſſant adverſaire.

Cependant les ennemis des Juifs (*a*) ayant appris que l'on s'étoit remis à travailler au bâtiment du Temple, en furent allarmez ; & Thatanaï Chef des peuples de deçà l'Euphrate, avec Starbuzanaï & leurs Conſeillers vinrent à Jeruſalem, & dirent à Zorobabel, & au Grand-Prêtre Joſué : Par quelle autorité avez-vous entrepris de rebâtir ce Temple ? & qui ſont les exécuteurs de cette entrepriſe ? On leur répondit, que Zorobabel & Joſué Chefs du peuple étoient les promoteurs de l'ouvrage, qu'ils adoroient le Dieu du Ciel & de la terre. Que ce Temple ayant été démoli par Nabuchodonoſor, Cyrus dès la premiere année de ſon regne avoit permis de le rebâtir, & y avoit renvoyé les vaſes ſacrez que Nabuchodonoſor en avoit emportez ; que Saſſabaſar envoyé par le Roi, avoit jetté les fondemens de cet édifice ; que depuis ce tems-là on y avoit travaillé à diverſes repriſes, & qu'il n'étoit point encore achevé. Cette réponſe fut reçûë par ceux qui étoient venus, & on convint que l'affaire ſeroit

(*a*) 1. *Eſdr.* v. 2. 3. 11. 12.

rapportée au Roi Darius, & que l'on s'en tiendroit à ce qu'il en ordonneroit.

AN DU M. 3486. Avant J. C. 514. Avant l'Ere vulg. 518.

Thatanaï & ses ajoints écrivirent donc au Roi en ces termes : Au Roi Darius, paix, & toutes sortes de prospéritez. Nous croyons devoir donner avis au Roi, que nous avons été en la Province de Judée, en la Maison du grand Dieu, où l'on acheve un grand édifice de pierres non polies, entremêlées de bois, & cet ouvrage se fait avec grand soin, & s'avance de jour en jour. Nous leur avons demandé en vertu de quoi ils travailloient à cet édifice, & qui étoient ceux qui y présidoient. Ils nous ont donné leurs noms, & nous ont fait la réponse que nous envoyons au Roi. Nous le supplions donc d'agréer, si c'est sa volonté, qu'on voye dans la Bibliothéque du Roi qui est à Babylone, s'il est vrai que Cyrus ait ordonné que ce Temple fût rebâti, & qu'il plaise au Roi de nous envoyer sur cela ses ordres.

CHAPITRE XXXVI.

Darius permet aux Juifs de bâtir le Temple du Seigneur.

Darius donc commanda que l'on cherchât dans les Archives de Babylone ; mais n'y ayant rien trouvé, il fit chercher à Ecbatanes de Médie, & on trouva l'Edit de Cyrus, que nous avons rapporté ci-devant, qui permet le rétablissement du Temple de Jerusalem. Darius renouvella la même Ordonnance, & les Gouverneurs des Provinces de delà l'Euphrate exécuterent fidélement ce que le Roi leur recommandoit, & fournirent les bois pour le bâtiment, & les deniers pour les sacrifices (*a*).

Vers le même tems, le vingt-quatriéme jour du

(*a*) 1. *Esdr.* VI. 2. 3.

An du M. 3486.
Avant J. C. 514.
Avant l'Ere vulg. 518.

Diverses visions du Prophéte Zacharie.

onziéme mois qui répond à Janvier & Février, le Seigneur fit voir au Prophéte Zacharie (*a*) plusieurs cavaliers, qui désignoient les Anges tutelaires des Provinces; entre lesquels l'Archange saint Michel, Protecteur de la Province & de la Nation des Juifs, demanda au Seigneur qu'il lui plût faire miséricorde à Jerusalem, & aux villes de Juda, contre qui sa colere s'étoit émuë depuis soixante & dix ans. Le Seigneur lui répondit, qu'il avoit des vûës de bonté & de miséricorde sur Jerusalem, qu'il y rebâtiroit de nouveau son Temple, & que les Villes de Juda seroient comblées de biens, & qu'il feroit tomber les effets de sa colere sur ceux qui avoient opprimé son peuple. Un Ange ajoûta (*b*): Jerusalem sera tellement peuplée, que ses habitans seront obligez de se bâtir des demeures au-dehors de ses murailles; je ferai un mur de feu qui l'environnera tout autour, dit le Seigneur, & j'établirai ma gloire au milieu d'elle. Et ensuite s'adressant aux Juifs qui étoient demeurez à Babylone: Fuyez, leur dit-il, de la terre d'Aquilon; fuyez, ô Sion, vous qui habitez à Babylone, parce que le Seigneur m'a envoyé prophétiser contre les Nations, qui vous ont dépoüillée; je vais étendre ma main sur tous ces peuples, & ils deviendront la proye de ceux qui étoient leurs esclaves. En ce jour-là plusieurs Nations s'attacheront au Seigneur, & ils deviendront mon peuple, & j'habiterai au milieu de vous. C'est proprement en cette année deuxiéme de Darius fils d'Hystaspe, du Monde 3486. que finissent les soixante & dix ans

(*a*) *Zach.* I. 7. 8. | (*b*) *Zach.* II. 1. 4. 5.

de captivité de Juda, prédits par Jeremie en deux endroits (*a*). Zacharie y fait allusion dans le passage que nous venons de rapporter, & encore dans un autre (*b*) que nous rapporterons sous l'an du Monde 3487.

An du M. 3486. Avant J. C. 514. Avant l'Ere vulg. 518.

CHAPITRE XXXVII.

Fameux festin de Darius. Il répudie Vasthi & épouse Esther.

Le Roi Darius fils d'Hystaspe étant monté sur le Trône des Perses, établit sa demeure la plus ordinaire à Suses, & il embellit tellement cette Ville, qu'il en est consideré comme le Fondateur (*c*). Son Empire étoit si vaste, qu'il commandoit à cent vingt-sept Provinces, depuis les Indes jusqu'à l'Ethiopie (*d*). La troisiéme année de son regne, il fit un festin magnifique à tous les Grands de sa Cour, à tous ses Officiers, aux premiers d'entre les Médes, & aux Gouverneurs de ses Provinces; il s'y trouva lui-même en personne, & voulut y faire éclater toute la gloire de son Empire, & toute sa magnificence. Le festin dura cent quatre-vingt jours, & le nombre des conviez étoit proportionné à la somptuosité de la Fête.

Vers la fin des cent quatre-vingt jours, le Roi invita à ce festin tout le peuple de Suses, & il commanda qu'on leur servît à manger dans le vestibule de son jardin, & de son verger. On avoit tendu de tous côtez des toiles de bleu celeste, de blanc & d'hyacinthe, qui étoient soûtenuës par des cordons de byssus, teints en écarlate, qui étoient passez à des anneaux d'yvoire, & attachez à des colomnes de

(*a*) *Jerem.* XXV. 11. 12. & XXIX. 10.
(*b*) *Zach.* VII. 5.
(*c*) *Esth.* I. 1. 2. 3. &c.
(*d*) *Plin. l.* 6. *c.* 27.

An du M. 3487.
Avant J. C. 513.
Avant l'Ere vulg. 517.

marbre. Des lits d'or & d'argent étoient rangez autour des tables sur un pavé d'émeraudes & de marbre blanc, qui étoit peint de diverses couleurs, avec une varieté admirable. Ceux qui étoient invitez à ce festin bûvoient en des vases d'or à rechange; on y servoit d'excellent vin, & chacun bûvoit avec une entiere liberté, sans que personne les contraignît. Il y avoit à chaque table un des grands Officiers du Roi pour y présider, & pour avoir soin que tout y fût servi suivant l'intention du Roi.

La Reine Vasthi fit aussi un festin aux Dames, dans le Palais où le Roi Darius avoit accoûtumé de demeurer. Nous avons déja remarqué que Vasthi est apparemment celle que les Historiens appellent Athosse, qui étoit fille du grand Cyrus. Le septiéme jour, qui étoit le dernier de la Fête, le Roi étant plus gay qu'à l'ordinaire, envoya dans la chaleur du vin sept de ses principaux Eunuques, pour faire venir la Reine avec le diadême en tête, afin de faire voir sa beauté à tous les peuples, parce qu'elle étoit extraordinairement belle. Mais elle refusa d'y venir, appuyée sur une Loi du païs, qui ne permettoit pas aux femmes d'honneur de se faire voir dans les festins des hommes (*a*). Darius transporté de colere, consulta les Sages qui étoient près de sa personne, & leur demanda quelle peine méritoit Vasthi qui avoit refusé d'obéïr au commandement du Roi. Celui des Conseillers qui opina le premier, répondit que la Reine avoit non-seulement offensé le Roi,

(*a*) *Plutarch. in Temistocle, & lib. I. Symposiac. c. I. & Joseph. antiq. l. XI. c. 6.*

mais

mais aussi que son exemple pourroit avoir de très-fâcheuses suites pour tout le reste du Royaume, puisque toutes les femmes des Perses & des Médes s'autorisoient par-là à mépriser les commandemens de leurs maris. Il conclut qu'il falloit que le Roi répudiât Vasthi, qu'il lui ôtât le diadême, & qu'il le donnât à une autre qui en seroit plus digne ; & que l'on publiât dans tout l'Empire, que les maris auroient tout le pouvoir & l'autorité chacun dans sa maison, & que les femmes, de quelque condition qu'elles fussent, leur rendroient toute sorte de respect & d'obéïssance.

Cet Edit fut dressé, envoyé & publié dans toutes les Provinces de l'Empire ; & les serviteurs du Roi lui dirent qu'il falloit chercher au Roi une nouvelle épouse en la place de Vasthi ; & que pour cela on choisiroit dans toutes les Provinces les plus belles personnes qui s'y rencontreroient, qu'on les envoyeroit à la Cour, & que celle qui plairoit davantage au Roi, seroit reconnuë Reine en la place de Vasthi. Entre les filles qui furent présentées au Roi, il y eut une Juive nommée Edisse, ou autrement Esther (*a*), qui étoit d'une beauté singuliere. Son pere & sa mere l'avoient laissée orpheline, & elle étoit demeurée sous la conduite de son oncle nommé Mardochée, qui la regardoit comme sa fille. Mardochée étoit du nombre des captifs que Nabuchodonosor avoit transportez de Judée avec Jéchonias Roi de Juda. Il étoit établi à Suses, aussi-bien qu'Esther ; & lorsqu'on la choisit pour être présentée au Roi, il lui

(*a*) *Esth.* II. 5. 6. 7. 8.

An du M. 3488. Avant J. C. 512. Avant l'Ere vulg. 516.

recommanda de ne pas dire de quel païs elle étoit. Dès qu'Esther parut devant le Roi, elle trouva graces à ses yeux, & il ordonna qu'on lui donnât la nourriture, & les parures nécessaires pour elle, & pour sept filles qu'on lui assigna pour la servir.

On ne présentoit ces filles devant le Roi, qu'après les avoir disposées pendant un an à paroître en sa présence. Pendant les six premiers mois, elles se parfumoient d'une huile de myrrhe ; & pendant les six autres mois elles usoient d'autres parfums & d'aromates, & lorsqu'elles devoient paroître devant le Roi, on leur fournissoit tout ce qu'elles demandoient pour se parer. Celle qui entroit le soir dans la chambre du Roi, en sortoit le matin, & de-là elle étoit conduite dans un appartement où demeuroient les concubines du Roi, & ne pouvoit plus de nouveau se présenter en sa présence, que lui-même ne l'eût désignée & demandée. Le tour d'Esther étant venu, elle fut présentée au Roi au dixiéme mois appellé Thebet, en la septiéme année de son regne (a); elle ne demanda rien, mais l'Eunuque qui avoit soin d'elle, lui donna ce qu'il voulut pour la parer. Le Roi la trouva si bien faite, & d'une beauté si fort au-dessus de celle des autres filles, qu'il la prit pour son épouse en la place de Vasthi, & lui mit sur la tête le diadême Royal. Il donna pour la solemnité de son mariage avec Esther, un festin très-magnifique à tous les Grands de sa Cour, il fit des largesses dignes de sa magnificence, & accorda aux peuples de tou-

Esther devient épouse de Darius.

(a) An du Monde 3488. au mois de Décembre ou de Janvier.

tes ſes Provinces de grandes remiſes en conſideration de ſes nôces.

An du M. 3488. Avant J. C. 512. Avant l'Ere vulg. 516.

Mardochée ne voulut pas profiter de la bonne fortune de la Reine Eſther ſa niéce, & ne découvrit pas même qu'il fût ſon oncle. Il ſe contenta de demeurer à la porte du Palais, pour ſavoir des nouvelles de la ſanté de la Reine, & la Reine avoit toûjours pour lui la déference, & la ſoûmiſſion qu'elle avoit eu dans ſa plus tendre jeuneſſe, & dans ſa premiere condition. Un jour deux Eunuques nommez Bagatan & Tharés, qui commandoient à la premiere porte du Palais, ayant reçû quelque mécontentement de la part du Roi, conſpirerent contre lui, & réſolurent de le tuer. Mardochée ayant découvert leur complot, en avertit auſſi-tôt Eſther, & Eſther en donna avis au Roi au nom de Mardochée, qui lui avoit découvert la conſpiration. L'avis ayant été trouvé véritable, les deux Eunuques furent pendus, & tout cela fut écrit dans les Annales par ordre du Roi.

CHAPITRE XXXVIII.

Commencement de la fortune d'Aman, ennemi des Juifs. An du Monde 3495. avant J. C. 505. avant l'Ere vulg. 509.

Quelques années après, le Roi Darius éleva en dignité Aman fils d'Amadath, & lui donna rang pardeſſus tous les Princes qui étoient près de ſa perſonne (*a*). Tous les ſerviteurs du Roi qui étoient à la porte du Palais, fléchiſſoient le genoüil devant lui, & ſe proſternoient en ſa préſence, lui rendant des honneurs qui ne ſont point dûs à un homme, le Roi Darius l'ayant ainſi ordonné. Mais Mardochée ne put jamais ſe réſoudre à lui donner ces marques extérieures de reſpect. Aman s'en étant apper-

(*a*) *Eſth.* III.

An du M. 3495. Avant J. C. 505. Avant l'Ere vulg. 509.

çû, & ayant appris que cet homme étoit Juif, il résolut de s'en venger, non-seulement sur sa personne, mais aussi sur tous les Juifs qui étoient dans l'Empire de Darius; & comme c'est la coûtume des Perses de ne rien entreprendre d'important, sans avoir auparavant jetté les sorts, Aman les fit jetter en sa présence, & le sort tomba sur le treiziéme jour du douziéme mois nommé Adar; c'est-à-dire, que la Providence permit que le sort fît differer d'un an entier l'exécution du mauvais dessein d'Aman; ce qui donna lieu à Mardochée & à Esther d'en arrêter l'exécution, & de prendre des mesures, qui firent tomber Aman dans le malheur qu'il avoit préparé aux Juifs.

Dès le premier mois, Aman parla de cette affaire à Darius, & lui dit qu'il y avoit dans toutes les Provinces de son Empire, un peuple dispersé, qui suivoit des Loix & des pratiques differentes de celles de toutes les autres Nations, & qui n'avoit aucun respect pour les Ordonnances des Rois; qu'il étoit de l'intérêt de l'Etat de faire périr ces sortes de gens; qu'à la vérité le revenu du Roi en pourroit souffrir quelque diminution; mais qu'il s'engageoit de payer aux Trésoriers de l'épargne, dix mille talens en forme de dédommagement. Le Roi l'ayant oüi, tira l'anneau de son doigt, le donna à Aman, lui dit de faire expédier des ordres pour exterminer ce peuple. Il ajoûta: Et à l'égard de l'argent que vous m'offrez, gardez-le pour vous.

Aman fit donc venir les Secretaires du Roi le treiziéme jour du premier mois appellé Nisan, & fit expédier des ordres à tous les Gouverneurs des Pro-

vinces, afin qu'on exterminât tous les Juifs, sans exception ni d'âge ni de sexe, & que cela se fît en un même jour, savoir le treiziéme jour du douziéme mois appellé Adar, & qu'après cela il abandonnoit tous leurs biens au pillage. On scella ces Lettres au Sceau du Roi, & on fit partir des Couriers, qui les porterent dans toutes les Provinces du Royaume d'Assuerus, autrement Darius. En même-tems l'Edit fut affiché dans la ville de Suses, & voici les termes de cette Ordonnance *(a)*: Le grand Roi Artaxercés, (c'est le même qui est nommé Assuerus, ou Darius) qui regne depuis les Indes jusqu'en Ethiopie sur cent vingt-sept Provinces, aux Princes & aux Seigneurs soûmis à son Empire, Salut. Quoique je commandasse à tant de Nations, & que j'eusse soûmis tout l'Univers à mon Empire, je n'ai pas voulu abuser de la grandeur de ma puissance; mais j'ai gouverné mes Sujets avec douceur, afin que passant leur vie paisiblement, ils joüissent de la tranquillité qui est si souhaitée de tous les hommes. Ayant demandé à mon Conseil de quelle maniere je pourrois accomplir ce dessein, l'un d'entr'eux nommé Aman, élevé par sa sagesse & par sa fidelité au-dessus des autres, & le second après moi, m'a donné avis qu'il y a un peuple dispersé par toute la terre, qui se conduit par des Loix particulieres, & opposées aux Coûtumes des autres Nations; qui méprise le commandement des Rois, & trouble par la contrariété de ses sentimens, la paix & l'union de tous les autres peuples du monde; ce qu'ayant ap-

AN DU M. 3495.
Avant J. C. 505.
Avant l'Ere vulg. 509.

Edit qui condamne tous les Juifs à périr.

(a) *Esth.* XIII.

An du M. 3495. Avant J. C. 505. Avant l'Ere vulg. 509.

pris, & voyant qu'une ſeule Nation combat nos Ordonnances, & trouble la paix des Provinces qui nous ſont ſoûmiſes, nous avons ordonné que tous ceux qui ſe trouveront être du nombre de ce peuple, ſoient livrez pour être mis à mort par leurs ennemis, avec leurs femmes & leurs enfans, le treiziéme jour d'Adar, douziéme mois de cette année, afin que ces ſcelerats deſcendans tous dans le tombeau en un même jour, rendent à nôtre Empire la paix qu'ils troubloient.

Cet Edit jetta dans la conſternation (*a*) tous les Juifs, qui étoient dans le Royaume de Perſe. Mardochée en ayant eu avis, déchira ſes vêtemens, ſe revêtit d'un ſac, ſe couvrit la tête de cendres, & demeurant à la porte du Palais, car il n'étoit pas permis d'y entrer revêtu d'un ſac, il jettoit de grands cris, & témoignoit l'amertume de ſon cœur. Eſther fut avertie par ſes filles & par ſes Eunuques de l'état où étoit Mardochée. Elle lui envoya un habit pour le couvrir; mais il le refuſa. Eſther ne pouvant s'imaginer ce que ce pouvoit être, envoya Athach le principal de ſes Eunuques, pour ſavoir ce qui lui étoit arrivé. Mardochée lui raconta l'affaire, & lui donna une copie de l'Edit, afin qu'il le fît voir à Eſther. La Reine renvoya le même Eunuque vers Mardochée, pour lui dire qu'elle ne pouvoit aller trouver le Roi, ſi elle n'étoit mandée; qu'il y alloit de la vie pour quiconque s'approcheroit de lui ſans ſa permiſſion, à moins que par une grace ſpeciale il n'étendît ſon Sceptre d'or vers la perſonne à qui il vou-

(*a*) *Eſther*. IV.

droit conſerver la vie. Qu'il y avoit un mois que le Roi ne l'avoit fait appeller. Mais Mardochée lui fit dire : Ne croyez point qu'à cauſe que vous êtes dans la maiſon du Roi, vous puiſſiez ſeule de tous les Juifs mettre vôtre vie à couvert. Si vous demeurez maintenant dans le ſilence, Dieu ſuſcitera quelqu'autre pour garantir ſon peuple, & vous périrez, vous & la maiſon de vôtre pere. Et qui ſait ſi ce n'eſt point peut-être pour cela même que vous avez été élevée à la dignité Royale, afin que vous ſoyez en état d'agir dans une occaſion comme celle-ci ?

AN DU M. 3495. Avant J. C. 505. Avant l'Ere vulg. 509.

Eſther touchée de ces raiſons, fit cette réponſe à Mardochée : Aſſemblez tous les Juifs que vous trouverez dans Suſes, & priez tous pour moi. Paſſez trois jours & trois nuits ſans manger ni boire, & je jeûnerai de même avec mes filles ; & après cela j'irai trouver le Roi ſans y être appellée, m'abandonnant ainſi à ce que la Providence ordonnera. Mardochée donc avec tous les Juifs de Suſes, & Eſther avec ſes filles, paſſerent trois jours & trois nuits dans le jeûne & dans la priere, & le troiſiéme jour Eſther ſe revêtit de ſes habits Royaux (*a*), & s'étant renduë à l'appartement d'Aſſuerus, elle s'arrêta dans la ſale la plus proche de la chambre du Roi. Le Roi étoit alors aſſis ſur ſon trône dans le fond de la chambre vis-à-vis la porte. Auſſi-tôt qu'il eut vû la Reine Eſther, il étendit vers elle le Sceptre d'or qu'il tenoit en main, & Eſther s'approchant, baiſa le bout du Sceptre d'or. Il lui dit : Que voulez-vous, Reine Eſther ? Quand vous me demanderiez la moi-

(*a*) *Eſther*. v.

An du M. 3495. Avant J C. 505. Avant l'Ere vulg. 509.

tié de mon Royaume, je vous la donnerai. Esther répondit: Je supplie le Roi de venir aujourd'hui au festin que je lui ai préparé, & d'amener Aman avec lui. Qu'on appelle Aman, dit le Roi, afin qu'il obéïsse à la volonté de la Reine. Le Roi & Aman vinrent donc au festin que la Reine leur avoit préparé; & après qu'Assuerus eut fait bonne chére, il dit à la Reine de lui demander tout ce qu'elle voudroit. Mais elle le pria de venir encore le lendemain avec Aman au festin qu'elle vouloit lui donner, & qu'alors elle lui diroit ce qu'elle souhaitoit.

Aman sortit du Palais fort content & plein de joye; mais son plaisir fut troublé par la vûë de Mardochée, qui ne daigna pas se lever lorsqu'il passa devant lui. Etant de retour dans sa maison, il raconta à sa femme & à ses amis les faveurs dont le Roi & la Reine le combloient: Mais, ajoûta-t-il, ni la grandeur de mes richesses, ni l'éclat de ma haute fortune ne me paroissent rien, tandis que je vois le Juif Mardochée insulter à ma dignité, & demeurer assis en ma présence à la porte du Roi. Zarés sa femme & ses amis lui dirent: Faites dresser dans vôtre cour une potence haute de cinquante coudées, & demain au matin demandez au Roi qu'on y fasse pendre Mardochée. Aman suivit cet avis, & se disposa à demander le lendemain au Roi, qu'il lui livrât Mardochée pour le faire pendre.

Chapitre XXXIX.

Mais la Providence disposa les choses tout autrement. Le Roi passa cette nuit-là sans dormir (*a*), & il se fit lire les histoires & les Annales des années

(*a*) *Esther*. VI.

précédentes,

précédentes. On tomba ſur l'endroit où il étoit dit, que Mardochée avoit découvert la conſpiration des Eunuques Bagathan, & de Tharés qui avoient voulu aſſaſſiner le Roi. Darius interrompit le lecteur, & demanda quelle récompenſe avoit reçû Mardochée pour ce grand ſervice. On lui dit qu'il n'en avoit reçû aucune. En même-tems le Roi demanda: Qui eſt dans l'antichambre? On lui dit: C'eſt Aman. Il y étoit venu de grand matin pour demander la permiſſion de faire pendre Mardochée. Darius ayant commandé qu'on le fît entrer, lui dit: Que doit-on faire pour honorer un homme que le Roi veut combler d'honneur? Aman s'imaginant que c'étoit lui-même, que le Roi avoit envie d'honorer, lui répondit: Il faut que cet homme ſoit revêtu des habits Royaux, qu'il monte le cheval du Roi, & qu'il ait ſur la tête le diadême Royal; que le premier des grands Officiers de la Cour tienne ſon cheval par les rênes, & qu'il marche devant lui par les places de la Ville, en criant: C'eſt ainſi que ſera honoré celui que le Roi voudra honorer.

AN DU M. 3495. Avant J. C. 505. Avant l'Ere vulg. 509.

Commencement de la fortune de Mardochée.

Le Roi lui répondit: Hâtez-vous donc, prenez une robbe, un cheval, un diadême, & tout ce que vous avez dit, faites-le à Mardochée Juif, qui eſt devant la porte Palais. Aman exécuta avec toute la répugnance imaginable ce que le Roi lui avoit dit; & ayant fait monter Mardochée ſur le cheval du Roi, il marchoit devant lui en criant: C'eſt ainſi que mérite d'être honoré celui qu'il plaira au Roi d'honorer. Mardochée revint auſſi-tôt à la porte du Palais, & Aman chargé de confuſion, & penetré de douleur, s'en retourna dans ſa maiſon. Il raconta à

AN DU M. 3495. Avant J. C. 505. Avant l'Ere vulg. 509.

sa femme & à ses amis ce qui lui étoit arrivé, & ils lui répondirent : Si ce Mardochée devant qui vous avez commencé de tomber, est de la race des Juifs, assûrez-vous que vous ne pourrez lui résister, mais que vous succomberez assûrément. Cette Nation est favorisée de Dieu, & on ne l'attaque pas impunément. Lorsqu'ils parloient encore, les Eunuques du Roi arriverent, & lui dirent de venir aussi-tôt au festin que la Reine avoit préparé. Et l'un des Eunuques ayant demandé pour qui on avoit dressé cette potence qu'il voyoit dans la cour d'Aman, on lui dit que c'étoit pour Mardochée.

Esther obtient la révocation de l'Edit publié contre les Juifs.

Le Roi vint donc avec Aman pour manger à la table que la Reine avoit fait servir (*a*). Et Assuerus dans la chaleur du vin, lui dit encore ce second jour : Que me demandez-vous, Esther ? Quand vous me demanderiez la moitié de mon Royaume, je vous la donnerai. Esther lui répondit : O Roi, si j'ai trouvé graces devant vos yeux, je vous supplie de m'accorder, s'il vous plaît, ma propre vie, & celle de mon peuple, pour lequel j'implore la clémence de Vôtre Majesté ; car nous avons été livrez moi & mon peuple pour être écrasez, pour être égorgez & exterminez. Ce n'est point seulement à nous qu'on en veut, la cruauté de nôtre ennemi retombe sur le Roi même. Et qui est cet ennemi assez puissant pour oser entreprendre ce que vous dites, répliqua Assuerus ? La Reine répondit : C'est cet Aman que vous voyez, qui est nôtre ennemi mortel. Aman entendant cela, demeura tout interdit,

(*a*) *Esther.* VII.

ne pouvant ſupporter les regards ni du Roi ni de la Reine. En même-tems le Roi ſe leva de table, & entra dans un jardin planté d'arbres, qui étoit joignant la ſale; Aman ſe leva auſſi, & ſe jettant aux pieds de la Reine, la ſupplioit de lui ſauver la vie. Aſſuerus ſur ces entrefaites étant entré dans la chambre, & voyant qu'Aman s'étoit jetté ſur le lit de table où étoit Eſther, il dit: Quoi! il veut faire violence à la Reine en ma préſence & dans mon Palais! A peine cette parole étoit ſortie de la bouche du Roi, qu'on couvrit le viſage à Aman, comme à un homme condamné à mort; & Harbona un des Eunuques du Roi, dit: Il y a une potence de cinquante coudées de haut dans la maiſon d'Aman, qu'il avoit fait préparer exprès pour Mardochée. Le Roi ordonna qu'Aman lui-même y fût pendu; & cet Arrêt fut exécuté ſur le champ.

Aman eſt pendu à la même potence qu'il avoit préparée à Mardochée.

Le même jour (*a*) le Roi fit préſent à la Reine de la maiſon d'Aman, & Mardochée étant reconnu pour oncle de la Reine, le Roi lui donna ſon anneau qu'Aman avoit eu auparavant, & Eſther l'établit ſur la maiſon d'Aman, que le Roi venoit de lui ceder en propre. Pour ne pas laiſſer ſon ouvrage imparfait, la Reine s'adreſſa de nouveau au Roi, pour le prier de révoquer l'Edit qu'Aman avoit obtenu contre les Juifs, & de donner d'autres Lettres, qui permiſſent aux Juifs d'uſer de repreſailles envers leurs ennemis. Darius lui accorda ſa demande, & lui dit de faire écrire ce qu'elle & Mardochée jugeroient à propos, & de le ſcêller de l'anneau du Roi.

(*a*) *Eſther.* VIII.

An du M. 3496. Avant J. C. 504. Avant l'Ere vulg. 508.

On envoya donc des Lettres de graces en faveur des Juifs, dans toutes les Provinces & les Villes de l'Empire ; & le Roi leur accorda de plus la permission de faire main-basse sur leurs ennemis, de piller leurs maisons, & de s'approprier leurs dépoüilles. On assigna ce même jour treiziéme du mois Adar, pour l'exécution des derniers ordres du Roi, comme il avoit d'abord été arrêté pour exécuter le projet du cruel Aman.

Alors Mardochée sortant du Palais, parut dans un grand éclat, portant une robbe Royale de couleur de bleu céleste, ayant une couronne d'or sur la tête, & un manteau de soye & de pourpre. Toute la Ville en fut transportée de joïe, & il sembloit aux Juifs qu'une nouvelle lumiere se levoit sur eux. Ce n'étoit partout que congratulations & que réjoüissances publiques, que fêtes & que festins, jusques-là que plusieurs personnes du nombre des Payens embrasserent la Religion de Moïse, & les cérémonies Judaïques ; car le nom du peuple Juif avoit rempli tous les esprits de terreur ; ce nom auparavant vil & méprisé, étoit tout d'un coup devenu honorable. Le jour marqué étant arrivé, les Juifs de toutes les Villes & de tous les Bourgs (a) de la Perse commencerent à faire main-basse sur leurs ennemis, & à les mettre à mort, leur rendant ainsi le mal qu'ils avoient voulu leur faire. Ils tuerent dans Suses seule cinq cens hommes, sans compter les dix fils d'Aman ; mais ils ne voulurent toucher à rien de ce qui avoit été à ces gens-là.

(a) *Esther*. IX.

An du M. 3496. Avant J. C. 504. Avant l'Ere vulg. 508.

Le Roi fut informé aussi-tôt de tout ce qui s'étoit passé, & il dit à la Reine : Les Juifs ont tué cinq cens hommes dans la ville de Suses, sans compter les dix fils d'Aman ; combien grand croyez-vous que doit être le carnage qu'ils ont fait dans toutes les Provinces ? Que demandez-vous davantage, & que voulez-vous que j'ordonne encore ? La Reine répondit : Je supplie le Roi d'ordonner, s'il lui plaît, que les Juifs puissent encore demain faire ce qu'ils ont fait aujourd'hui, & que les dix fils d'Aman soient pendus. Le Roi y consentit, & aussi-tôt l'Edit en fut affiché dans Suses. Le lendemain qui étoit le quatorziéme d'Adar, les Juifs tuerent encore trois cens hommes dans la Ville, sans vouloir rien prendre de leurs biens. Ils en userent de même à proportion dans toutes les Villes & Bourgades des Provinces, si ce n'est qu'ils ne tuerent personne le quatorziéme jour, & on compta jusqu'à soixante & quinze mille hommes enveloppez dans ce carnage, sans qu'aucun des Juifs touchât à leurs biens. Ils firent de ce quatorziéme jour une Fête solemnelle, dont ils ordonnerent la célébration pour toute la suite des siécles dans la joïe & dans les festins. Quant à la ville de Suses, comme ils n'y avoient cessé de tuer que le quinziéme, on prit aussi ce jour-là pour célébrer la mémoire de leur délivrance, & de la vengeance qu'ils avoient exercée contre leurs ennemis.

Mardochée eut soin d'écrire toute cette Histoire, & de faire savoir aux Juifs des cent vingt-sept Provinces de l'Empire des Perses, la résolution qui avoit été prise de célébrer à perpétuité la mémoire

An du M. 3487.
Avant J. C. 513.
Avant l'Ere vulg. 517.

de ce grand événement dans la joïe, & dans les festins, & en s'envoyant les uns aux autres des mets de leurs tables, & en faisant aux pauvres de petits présens. Cette Fête fut appellée *Purim*, c'est-à-dire, *les Sorts*, parce qu'Aman avoit jetté au sort pour savoir quel jour il feroit mourir tous les Juifs.

Songe de Mardochée.
An du M. 3484.

Long-tems auparavant (*a*) Mardochée avoit eu un songe qui lui désignoit ce qui devoit arriver. Il vit deux grands dragons prêts à combattre l'un contre l'autre. A la vûë de ce spectacle tous les peuples furent saisis de frayeur. La Nation des Juifs se regardant déja comme destinée à la mort, poussa ses cris vers Dieu. Alors une petite fontaine devint un grand fleuve. La lumiere parut, le Soleil se leva, & ceux qui étoient dans l'humiliation se releverent, & dévorerent ceux qui étoient dans l'éclat. Les deux dragons étoient Mardochée & Aman, la fontaine étoit Esther. Mais Mardochée ne comprit le sens de son songe qu'après l'exécution.

CHAPITRE XL.

Zacharie est consulté sur l'observation de certains jeûnes.

Nous avons rapporté de suite cette histoire d'Esther & de Mardochée; revenons à présent à ce qui se passoit en Palestine. La quatriéme année de Darius, le quatriéme jour du neuviéme mois, les Prêtres furent consultez par Sarasar, Rogomélec & quelques autres (*b*), venus de de-là l'Euphrate, pour savoir si l'on devoit continuer les jeûnes que l'on observoit depuis la destruction du Temple par Nabuchodonosor; savoir le jeûne du dixiéme jour du cinquiéme mois, institué en mémoire de l'incendie du Temple par les Caldéens, & le jeûne du troi-

(*a*) *Est.* x. 6. 7. *&* xi. 2. 3. *&c.* | (*b*) *Zach.* vii. 1. 2. 3. *&c.*

ſiéme jour du ſeptiéme mois, établi en mémoire de la mort de Godolias, & de la diſperſion du reſte du peuple qui étoit avec lui. Le Seigneur adreſſa alors ſa parole à Zacharie, & lui dit : Parlez aux Prêtres & au peuple du païs en ces termes : Lorſque vous avez jeûné & pleuré aux cinquiéme & ſeptiéme mois durant ces ſoixante & dix années, eſt-ce pour moi que vous avez jeûné, dit le Seigneur ? Et lorſque vous n'avez pas jeûné, eſt-ce pour moi que vous l'avez fait ? N'ai-je pas aujourd'hui à vous faire les mêmes reproches que vous faiſoient les anciens Prophétes, que vous ne cherchez que vôtre volonté, vous n'êtes attentifs qu'à l'extérieur des cérémonies; or voici ce que Dieu demande de vous : Pratiquez la juſtice, la charité, la miſéricorde : n'opprimez ni la veuve, ni l'orphelin, ni le pauvre ; ne formez aucun mauvais deſſein contre vôtre frere. Mais ils n'ont point voulu m'écouter. Ils ont endurci leur cœur comme le diaman, pour ne point écouter la Loi, ni la voix des Prophétes que Dieu leur a envoyez. C'eſt pourquoi j'ai conçû contr'eux une grande indignation; car j'ai parlé, & ils n'ont pas entendu ; auſſi ils crieront, & je ne les écouterai point, dit le Seigneur des armées.

An du M. 3487.
Avant J. C. 513.
Avant l'Ere vulg. 517.

Après ces reproches (*a*), le Seigneur fit des promeſſes avantageuſes à ſon peuple, en diſant : Que Jeruſalem ſera rebâtie, qu'elle ſera déſormais appellée la Ville de vérité, qu'on la verra encore dans ſon ancienne ſplendeur, peuplée & comblée de biens. Que Dieu lui rendra ſa premiere fertilité. Les Juifs y reviendront de tous les endroits du monde où ils étoient diſperſez, & ils ſeront un exemple

(*a*) *Zach.* VIII.

An du M. 3487. Avant J. C. 513. Avant l'Ere vulg. 517.

de bénédiction parmi les peuples. Et à l'égard des jeûnes qui avoient été instituez depuis la captivité, ils seront changez en des jours de réjoüissances, pourvû que le peuple soit fidéle au Seigneur, & qu'il exerce la vérité, la charité & la justice. Après cela le Prophéte prédit la vocation des peuples Etrangers & Infidéles à la vraïe Religion; ce qui n'eut son accomplissement que dans la conversion des Gentils à la Foi Chrétienne.

Dédicace du Temple bâti depuis le retour de la captivité. An du Monde 3489. avant J.C. 511. avant l'Ere vulg. 515.

Le Temple fut enfin achevé le troisiéme jour du mois Adar, qui est le douziéme de l'Année Sainte, & qui revient au mois de Février de la sixiéme année de Darius fils d'Hystaspe. On en fit la dédicace ce jour-là, avec grande solemnité, & on y offrit cent veaux, deux cens béliers, quatre cens agneaux, douze boucs pour le péché des douze Tribus d'Israël (*a*). Les Prêtres & les Lévites y servirent chacun en leur rang, & suivant l'ordre reglé dans la Loi. Et le quatorziéme du mois de Nisan, qui est le premier mois de l'Année Sainte, ils célébrerent la Pâque avec plus de solemnité qu'ils n'avoient fait jusqu'alors. Tous les Israëlites qui étoient dans la Judée s'y trouverent, avec tous les Prosélites qui s'étoient convertis au Judaïsme en quittant l'Idolatrie, & en recevant la Circoncision.

Darius mourut l'an du M. 3519. avant J. C. 481. avant l'Ere vulg. 485.

Xercés fut tué en trahison en 3531. avant J. C. 469. avant l'Ere vulg. 473.

Les Juifs demeurerent en paix dans leur païs pendant tout le regne de Darius, qui fut de trente-six ans, & sous celui de Xercés, qui fut de douze. Ils étoient gouvernez par le Grand-Prêtre pour ce qui regarde les affaires de la Religion, & par les Chefs

(*a*) *Esdr.* VI. 15. 18.

de

de Juda, quant à ce qui concerne la Police & les affaires communes de la Nation, ſubordonnez toutefois au Gouverneur de Syrie, & des autres païs de deçà l'Euphrate.

AN DU M. 3537. Avant J. C. 463. Avant l'Ere vulg. 467.

CHAPITRE XLI.

Eſdras eſt renvoyé en Judée par Artaxercés.

Artaxercés ſurnommé à la longue Main, qui succeda à Xercés, fut auſſi favorable aux Juifs. La ſeptiéme année de ſon regne il envoya à Jeruſalem Eſdras fils de Saraïas de la race des Prêtres, très-habile écrivain & très-ſavant dans la Loi du Seigneur, & dans les cérémonies de ſa Religion (*a*). Eſdras obtint du Roi tout ce qu'il voulut, & pluſieurs des Prêtres, des Lévites, des enfans d'Iſraël, des Chantres, des Portiers & des Nathinéens, ſe joignirent à lui pour retourner à Jeruſalem. Il partit de Babylone avec ſa troupe le premier jour du premier mois, & il arriva à Jeruſalem le premier jour du cinquiéme mois, parce que la main du Seigneur étoit avec lui, & favoriſoit ſon entrepriſe. Voici la copie de l'Edit que le Roi Artaxercés lui donna avant ſon départ.

Artaxercés Roi des Rois, à Eſdras Prêtre & Docteur très-ſavant dans la Loi du Dieu du Ciel, Salut. Nous avons ordonné que quiconque ſe trouvera dans mon Royaume du peuple d'Iſraël, de ſes Prêtres, de ſes Lévites, & qui voudra ſe retirer avec vous à Jeruſalem, y puiſſe aller en toute ſûreté. Car vous êtes envoyé par le Roi, & par ſes ſept grands Conſeillers, pour viſiter la Judée, pour ordonner & regler toutes choſes, ſuivant la Loi de vôtre Dieu, que vous portez avec vous, & pour porter l'or & l'argent que le Roi & ſes Conſeillers offrent

(*a*) 1. *Eſdr.* VII. 1. 2. 5. 6. 7.

An du M. 4537. Avant J. C. 463. Avant l'Ere vulg. 467.

volontairement au Dieu d'Iſraël, qui eſt adoré à Jeruſalem. Je vous permets auſſi de recevoir en toute liberté l'or & l'argent que les Prêtres & les peuples de la Province de Babylone voudront bien offrir par dévotion, pour le Temple de leur Dieu qui eſt à Jeruſalem; afin d'en acheter des veaux, des béliers, & d'autres victimes pour les offrir ſur l'Autel de ſon Temple. Que ſi vous jugez bon de diſpoſer du reſte de cet argent en quelque autre maniere, nous vous en laiſſons la liberté. Portez auſſi à Jeruſalem tous les vaſes ſacrez qui vous ont été mis en main, pour ſervir au miniſtere du Temple de vôtre Dieu. Et s'il eſt néceſſaire de faire quelque dépenſe pour la Maiſon du Seigneur, quelque grande qu'elle puiſſe être, on vous fournira de quoi la faire du tréſor de l'Epargne du Roi, & j'ordonne à tous les Tréſoriers de mon Epargne, qui ſont au-delà de l'Euphrate, de fournir ſans retardement à Eſdras tout ce qu'il leur demandera, juſqu'à cent talens d'argent (*a*), cent muids de farine, cent tonneaux de vin, cent barils d'huile, & du ſel ſans meſure.

Faiſons auſſi défenſes à nos Gouverneurs de ces Provinces, de faire aucune impoſition de tailles, ni tributs, ni d'aucune autre charge ſur aucuns des Prêtres, des Lévites, des Chantres, des Portiers, & des ſerviteurs du Temple du Dieu d'Iſraël. Et vous, Eſdras, établiſſez des Juges & des Magiſtrats, ſelon la ſageſſe que Dieu vous a donnée, afin qu'ils

(*a*) Les cent talens d'argent font quatre cens quatre-vingt-ſix mille ſept cens dix-huit livres quinze ſols, ſuivant la valeur du talent Hébraïque.

jugent vôtre peuple qui eſt au-dela du Fleuve. Et quiconque n'obſervera pas exactement la Loi de vôtre Dieu, & contreviendra à cette Ordonnance, qu'il ſoit condamné à la mort, ou à l'exil, ou à l'amende, ou à la priſon, ſuivant la qualité de ſa faute.

An du M. 3537. Avant J. C. 463. Avant l'Ere vulg. 467.

Eſdras muni de ces Lettres, ramaſſa ce qu'il put d'Iſraëlites de bonne volonté (*a*), & les ayant menez juſqu'au fleuve Ahava, où ils s'arrêterent pendant trois jours, Eſdras chercha parmi les Iſraëlites qui étoient dans ces cantons, s'il y avoit quelques Prêtres ou quelques Lévites, afin de les inviter de revenir avec lui à Jeruſalem. Mais n'y en ayant point trouvé, il envoya quelques-uns de ſa troupe vers Eddo, qui étoit Chef des Iſraëlites captifs qui demeuroient dans les montagnes Caſpies, afin que s'ils y trouvoient des Prêtres, des Lévites ou des ſerviteurs du Temple, ils les amenaſſent avec eux à Jeruſalem; & Dieu permit qu'ils en ramenerent deux cens cinquante-huit perſonnes, tant Prêtres que Lévites, ou ſerviteurs du Temple, tous gens de mérite, & diſtinguez par leur capacité. Etant encore ſur le fleuve Ahava, Eſdras publia un jeûne, pour demander à Dieu un heureux voyage; car il n'avoit oſé demander au Roi une eſcorte de cavaliers pour les défendre de leurs ennemis pendant le chemin, parce qu'ils avoient dit à Artaxercés que le Dieu qu'ils ſervoient, les protégeroit, & les défendroit contre tous leurs ennemis.

Après cela Eſdras prit douze d'entre les premiers des Prêtres, & peſa devant eux l'argent, l'or & les

(*a*) I. *Eſdr.* VIII.

An du M. 3537. Avant J C. 463. Avant l'Ere vulg. 467.

vaſes de la Maiſon du Seigneur, afin qu'ils fuſſent témoins de ce qui lui avoit été donné, & qu'ils en puſſent rendre témoignage. Il leur mit en main ſix cens cinquante talens d'argent, cent vaſes d'argent, cent talens d'or, vingt taſſes d'or du poids de mille dragmes, & deux vaſes d'un airain auſſi brillant & auſſi précieux que l'or; & Eſdras leur dit: Vous êtes les Oints du Seigneur; gardez ce dépôt conſacré à Dieu, conſervez-le avec un grand ſoin, juſqu'à ce que vous le rendiez dans le même poids à Jeruſalem, aux Princes des Prêtres, aux Lévites, aux Chefs des familles d'Iſraël, pour être dépoſé au tréſor de la Maiſon du Seigneur.

Ils partirent donc du bord du fleuve Ahava le douziéme jour du premier mois; & la main du Seigneur qui étoit avec eux les garantit de tous les dangers du voyage, & des embûches de leurs ennemis. Etant arrivez à Jeruſalem, ils y demeurerent trois jours à ſe repoſer, & à voir leurs amis, & le quatriéme jour, l'or, l'argent & les vaſes ſacrez dont ils étoient chargez, furent portez à la Maiſon de Dieu, & remis par compte & par poids, entre les mains des Prêtres & des Lévites, qui en devoient être les gardiens. Eſdras & ceux qui étoient arrivez de Babylone avec lui, offrirent au Seigneur en holocauſtes douze veaux pour tout le peuple d'Iſraël, & quatre-vingt-ſeize béliers, ſoixante & dix-ſept agneaux, & douze boucs pour le péché. Après cela ils communiquerent aux Gouveurneurs du païs, & aux Satrapes qui y étoient de la part du Roi de Perſe, l'Edit que le Roi Artaxercés avoit accordé à Eſdras; & ces Officiers favoriſerent en tout le peu-

ple du Seigneur, ſuivant l'intention du Roi.

AN DU M. 3538. Avant J. C. 462. Avant l'Ere vulg. 466.

CHAPITRE XLII.

Réforme des abus, procuré par Eſdras.

Après cela les Chefs du peuple vinrent dire à Eſdras que les Prêtres, les Lévites & le peuple du païs (*a*), qui étoient revenus de Babylone avec Zorobabel, ne s'étoient point ſéparez des abominations des Nations idolatres & étrangeres, avec leſquelles le Seigneur avoit défendu d'avoir aucune liaiſon; qu'ils avoient épouſé de leurs filles, & en avoient donné pour femmes à leurs enfans, mêlant ainſi le ſang d'Iſraël avec celui des Nations impures & maudites: & ce n'étoit point ſeulement le menu peuple qui étoit tombé dans ce déſordre, les Chefs des familles, & les Magiſtrats étoient les premiers qui avoient commis ce violement de la Loi. Eſdras ayant entendu cela, déchira ſes habits, s'arracha les cheveux, & les poils de la barbe, & s'aſſit à terre accablé de douleur, & de triſteſſe. Tous ceux qui craignoient le Seigneur s'aſſemblerent autour de lui, & ils demeurerent enſemble aſſis & affligez juſqu'au coucher du Soleil. Alors Eſdras ſe relevant, & ayant ſon manteau & ſa tunique déchirez, ſe mit à genoux, & étendant les mains vers le Seigneur, il fit ſa priere, dans laquelle après avoir confeſſé ſes péchez, & ceux de ſes freres, il en demanda humblement pardon, & conjura le Seigneur de conſerver ce reſte de peuple, qui après tant de maux dont il avoit été accablé, ne ceſſoit encore de l'offenſer par de nouvelles prévarications.

Après qu'Eſdras eut prié de la ſorte, il ſe jetta le viſage contre terre devant le Temple de Dieu (*b*),

(*a*) 1. *Eſdr*. IX. (*b*) 1. *Eſdr*. X.

An du M. 3538. Avant J. C. 462. Avant l'Ere vulg. 466.

& une grande foule d'Israëlites, d'hommes, de femmes, & de petits enfans s'assembla autour de lui, & tout le peuple fondant en larmes, Sechenias fils de Jehiel, l'un de ceux qui étoient revenus de la captivité, dit à Esdras : Nous avons violé la Loi de nôtre Dieu, nous avons épousé des femmes étrangeres, nous reconnoissons humblement nos fautes; mais maintenant faisons alliance avec le Seigneur, & renvoyons les femmes étrangeres que nous avons épousées, avec les enfans qui en sont nez. Levez-vous, c'est à vous à ordonner, revêtez-vous de force, agissez & commandez. Esdras s'étant donc levé, obligea toute l'assemblée de lui promettre avec serment d'exécuter tout ce que Sechenias venoit de lui dire; & ils le lui jurerent.

De-là Esdras étant entré dans l'appartement de Johanan fils du Grand-Prêtre Eliasib, y demeura sans manger ni boire, parce qu'il pleuroit le peché de ceux des Juifs, qui avoient épousé des femmes idolatres. En même-tems les Princes & les Anciens de Juda firent publier dans tout le païs, que tous ceux qui étoient revenus de la captivité, eussent à se trouver dans trois jours à Jerusalem, sous peine de perdre tout leur bien, & d'être chassez de l'assemblée du peuple du Seigneur. Ainsi tout le peuple de Juda & de Benjamin s'assembla à Jerusalem le vingtiéme jour du neuviéme mois, qui répond aux mois de Novembre & de Décembre, & ils se tinrent dans la place ou dans le parvis, qui étoit devant le Temple. Le parvis étoit encore tout découvert, & on n'avoit pas eu la commodité de rétablir les galeries & les bâtimens qui l'environ-

noient. Le peuple y souffrit beaucoup du froid & des pluyes de la saison, sans compter qu'ils étoient pénetrez de douleur & de componction pour leurs pechez.

An du M. 3538. Avant J. C. 462. Avant l'Ere vulg. 466.

Alors Esdras se levant au milieu d'eux, leur dit : Vous avez violé la Loi du Seigneur en épousant des femmes étrangeres, rendez donc aujourd'hui gloire au Dieu de vos peres, & séparez-vous des Nations infidelles, & de vos femmes idolatres. Tout le peuple répondit à haute voix : Que ce que vous avez dit soit fait & exécuté : mais parce que l'assemblée est grande, & que pendant cette pluye le peuple ne peut demeurer ainsi exposé à l'air, & que d'ailleurs cette affaire n'est point l'ouvrage d'un jour, ni de deux, qu'on établisse des Juges & des Commissaires dans chaque Ville, & que tous ceux qui ont épousé des femmes étrangeres, s'assemblent au jour qu'on leur marquera, jusqu'à ce que nous ayons détourné de dessus nous la colere de nôtre Dieu, que nous nous sommes attirée par ces mariages contraires à sa Loi. Jonatan fils d'Azahel, & Joasia fils de Thécué, furent donc établis pour cette affaire. Esdras & les principaux Chefs des familles, alloient par les maisons pour y faire les informations contre ceux qui avoient contracté ces mariages ; ils commencerent à informer le premier jour du dixiéme mois, & ils acheverent l'information le premier jour du premier mois. Ils furent donc deux mois entiers occupez à faire ce dénombrement ; & il s'en trouva cent quatorze qui avoient épousé des femmes étrangeres, dont plusieurs en avoient des enfans.

Esdras gouverna le peuple de Juda depuis la sep-

AN DU M. 3550. Avant J. C. 450. Avant l'Ere vulg. 454.

CHAPITRE XLIII.

Néhémie retourne en Judée, la vingtiéme année d'Artaxercés.

tiéme année d'Artaxercés, jusqu'à la vingtiéme du même Prince. Mais il y a beaucoup d'apparence, que les ennemis des Juifs traverserent ses bons desseins, ou qu'il ne fut pas bien soûtenu par la Cour de Perse, puisque la vingtiéme année d'Artaxercés, lorsque Néhémie revint à Jerusalem, & la Ville & le peuple étoient dans l'humiliation, & dans l'oppression. Néhémie étoit Echanson du Roi Artaxercés, surnommé à la longue Main, & il avoit l'honneur d'avoir part à ses bonnes graces. Un jour qu'il étoit de quartier au Château de Suses, un Juif nommé Hanani, qui venoit de Judée avec quelques autres de ses freres, le vint trouver (*a*). Néhémie lui demanda des nouvelles des Juifs qui étoient dans la Palestine, & de l'état de la ville de Jerusalem. Ils lui répondirent que leurs freres qui étoient dans le païs, vivoient dans l'affliction & dans l'opprobre, que les murailles de Jerusalem étoient encore abbatuës, & ses portes consumées par le feu.

Ayant entendu ce récit, Néhémie fut accablé de tristesse, il jeûna, il demeura assis dans la poussiere pendant plusieurs jours. Il confessa ses pechez & ceux de son peuple, il s'humilia devant le Seigneur, & le pria qu'il lui plût de faire réüssir le dessein qu'il avoit de demander au Roi la permission de s'en retourner en Judée, pour relever Jerusalem de l'opprobre où elle étoit. Le vingtiéme jour du mois de Nisan, qui répond à Mars & Avril, Néhémie parut devant le Roi Artaxercés (*b*), dont il étoit Echanson; & comme il lui servoit à boire, le Roi lui trouva le visage

(*a*) 1. *Esdr*. I. 1. 2. 3. *&c*. | (*b*) 2. *Esdr*. II.

tout

tout abbatu, & lui dit : Pourquoi avez-vous le visage si triste, quoique vous ne paroissiez pas malade ? Cela n'est pas sans raison : il faut que vous cachiez dans vôtre cœur quelque mauvais dessein. A ces paroles Néhémie fut saisi d'une très-grande crainte, & il lui répondit : O Roi, vivez éternellement. Comment pourrois-je n'être pas accablé de douleur, puisque la Ville où sont les tombeaux de mes peres est toute déserte, & que ses portes sont brûlées ? Le Roi lui dit : Que me demandez-vous ? En même-tems élevant interieurement son cœur à Dieu, Néhémie lui dit : Si ma demande ne déplaît point au Roi, & si vôtre Serviteur a trouvé graces à vos yeux, envoyez-moi, je vous prie, en Judée, dans la Ville du sépulcre de mes peres, afin que je la fasse rebâtir. Le Roi & la Reine qui étoient à table, lui demanderent : Combien durera vôtre voyage, & quand reviendrez-vous ? Il leur marqua le tems de son retour ; le Roi l'agréa, & lui permit d'aller dans son païs.

AN DU M. 3550.
Avant J. C. 450.
Avant l'Ere vulg. 454.

Néhémie le pria de plus, de lui faire expédier des Lettres pour les Gouverneurs des Provinces de delà l'Euphrate, afin qu'ils lui donnassent une escorte, jusqu'à ce qu'il fût arrivé en Judée ; il le supplia aussi de lui donner des ordres pour Asaph Grand-Maître de la Forêt du Roi, afin qu'il lui fût permis de prendre des bois pour couvrir les portes, les tours & les murailles de la Ville, & la maison qu'il devoit bâtir pour son logement. Le Roi lui accorda tout ce qu'il demandoit, parce que le Seigneur favorisoit cette entreprise. Néhémie partit donc avec une escorte de Cavaliers que le Roi lui fit donner, &

AN DU M. 3550. Avant J. C. 450. Avant l'Ere vulg. 454.

ayant passé l'Euphrate, il présenta les Lettres du Roi aux Gouverneurs de ses Provinces, qui exécuterent exactement ce qui leur étoit commandé; mais il y en eut quelques-uns, comme Sanaballat Horonite (*a*) & Tobie Ammonite, Gouverneurs des Samaritains de la part du Roi, qui ne virent qu'avec une extrême douleur, que Néhémie fût venu de Suses pour rétablir les murs de Jerusalem, & ils résolurent de le traverser en tout ce qu'ils pourroient.

Etant arrivé à Jerusalem, il n'y découvrit à personne son dessein, ni ses pouvoirs; il y demeura trois jours en repos, & au troisiéme jour, il se leva la nuit, & étant monté sur sa monture ordinaire, il alla avec quelques-uns de ses gens faire le tour de la Ville, pour examiner l'état où elle étoit. Il sortit par la porte de la Vallée, passa devant la fontaine du Dragon, vint à la porte du Fermier, & il trouva que les murs de la Ville étoient tout abbatus, & les portes brûlées. De-là il alla à la porte de la Fontaine, & à l'Aqueduc du Roi, & il ne put trouver de place pour passer avec sa monture, apparemment à cause des ruines, & des démolitions qui s'y rencontrerent. Il étoit encore nuit, quand il remonta par le torrent de Cédron, & qu'il revint par la même porte par où il étoit sorti, ayant fait tout le tour de la Ville.

Jusqu'alors il n'avoit rien dit aux Magistrats ni aux premiers de Jerusalem; mais lorsqu'il eut vû l'état de toutes choses, il leur déclara le dessein qui l'avoit amené, ce que le Roi avoit fait en sa faveur,

(*a*) Sanaballat étoit apparemment natif de la ville d'Horonaïm dans le païs de Moab, & Moabite d'origine.

les ordres & les provisions qu'il lui avoit données, & il les exhorta à réparer les murailles de Jerusalem. Dès qu'ils eurent commencé à travailler à cet ouvrage, Sanaballat Horonite, & Tobie Ammonite Gouverneurs des Samaritains, se raillerent d'eux, & leur dirent avec insulte : Que voulez-vous faire ? Cette entreprise n'est-elle pas une révolte contre le Roi ? Néhémie leur répondit : C'est ici l'ouvrage de Dieu ; nous ne sommes que les exécuteurs de ses volontez ; pour vous, vous n'avez que faire ici ; cette affaire ne vous regarde point ; Jerusalem n'est point de vôtre dépendance, & on ne vous y reconnoît point. Néhémie avoit partagé l'ouvrage (*a*), de maniere que les principales familles du païs avoient une certaine étenduë limitée, qu'elles entreprenoient, & qu'elles faisoient à leurs dépens. L'Ecriture a marqué exactement & leurs noms, & la partie des murs qu'ils avoient bâtie.

AN DU M. 3550.
Avant J. C. 450.
Avant l'Ere vulg. 454.

Les ennemis des Juifs se raillent de leur entreprise ; & veulent les en détourner.

Cependant Sanaballat continuoit à se railler de la résolution de Néhémie (*b*). Que font ces pauvres Juifs, disoit-il ? Les peuples voisins les laisseront-ils faire ? Esperent-ils d'achever cet ouvrage en un jour, & d'en faire la dédicace avec les solemnitez ordinaires ? Employeront-ils pour bâtir ces pierres toutes calcinées, & tirées des monceaux de poussiere ? Tobie Ammonite ajoûtoit : Laissez-les bâtir ; s'il vient des renards contre leur Ville, ou ils sauteront par-dessus leurs murailles, ou ils les renverseront en creusant par-dessous. Néhémie informé de leur raillerie, dit au Seigneur : Ecoutez, mon Dieu,

(*a*) 2. *Esdr.* III. | (*b*) 2. *Esdr.* IV.

AN DU M. 3550. Avant J. C. 450. Avant l'Ere vulg. 454.

& voyez que nous sommes devenus la fable & le mépris des hommes ; faites retomber leurs insultes sur leurs têtes, rendez-les un objet de mépris dans un païs de captivité ; que leur peché ne s'efface point de devant vous, parce qu'ils se sont raillez de cet ouvrage, que nous n'avons entrepris que sous vos auspices.

Lorsque les Samaritains, les Arabes, les Ammonites, & ceux d'Azot apprirent que les murs de Jerusalem étoient fort avancez, & que les bréches de la Ville étoient presque entierement fermées, ils entrerent dans une étrange colere. Ils s'assemblerent & résolurent de venir attaquer Jerusalem, & de dresser des embuches au peuple qui étoit occupé à ce travail. Le peuple effrayé du danger, & rebuté de la longueur du travail, étoit sur le point de tout quitter. Néhémie recevoit de toutes parts des avis certains par les Juifs, qui demeuroient parmi ces peuples, qu'ils avoient dessein de surprendre les travailleurs, & de les tailler en piéces. Pour prévenir donc leurs mauvais desseins, Néhémie mit des hommes pour faire garde jour & nuit sur la muraille, & pour observer ce qui se passeroit au dehors ; il rangea le peuple derriere les murs, ayant auprès d'eux leurs armes, & il les posta à une distance raisonnable les uns des autres, afin qu'ils pussent s'entresecourir au premier signal qui leur en seroit donné. Ainsi ils travalloient en quelque sorte tout armez, ayant l'épée à leur côté, & leurs autres armes auprès d'eux. Pour les gens de Néhémie, ils étoient partagez de telle sorte, qu'il y en avoit toûjours la moitié qui demeuroient en armes, & prêts à recevoir

l'ennemi, & l'autre moitié étoit, comme tout le reste du peuple, occupé au travail : de telle sorte toutefois qu'ils étoient disposez à prendre les armes dans le moment, s'il en étoit besoin. De plus, il y avoit à chaque attelier quelques personnes, qui avoient des cors ou des trompettes, pour avertir de l'approche des ennemis, si on les voyoit paroître ; sans cette précaution, comme on travailloit assez éloignez les uns des autres, à cause de l'étenduë des murailles, on auroit pû être surpris d'un côté, sans que l'autre partie en fût informée, & sans qu'elle pût y apporter du secours assez à tems.

An du M. 3550. Avant J. C. 450. Avant l'Ere vulg. 454.

Avant ce tems-là les Juifs de la campagne s'en retournoient tous les jours coucher dans leurs maisons, & revenoient le matin pour faire leur ouvrage. Mais depuis cela, Néhémie leur dit de demeurer dans la Ville, afin que jour & nuit ils fussent en état de travailler, s'il étoit nécessaire, & de repousser l'ennemi. Pour ce qui est de lui, de ses serviteurs, & de ses gardes ; car en qualité de Gouverneur du païs, il avoit des gardes autour de sa personne ; ils ne quittoient point leurs habits pour dormir, & ils avoient de l'eau auprès d'eux pour leur besoin, afin de n'être pas obligez de sortir, & de se séparer.

Plaintes des pauvres contre l'avarice des riches.

Pendant que l'on vivoit ainsi dans des allarmes presque continuelles, à cause des ennemis du dehors, il faillit d'arriver une sédition au-dedans de la Ville (*a*). Les pauvres & le menu peuple, avec leurs femmes, firent de grandes plaintes contre leurs freres qui étoient plus riches. Il y en avoit qui

(*a*) 2. *Esdr.* v.

An du M. 3550.
Avant J. C. 450.
Avant l'Ere vulg. 454.

disoient : Nous avons trop de fils & de filles, vendons-les pour avoir de quoi vivre. La Loi (a) permettoit aux peres de vendre leurs enfans dans l'extrême nécessité. D'autres disoient : Engageons nos champs, nos vignes, & nos maisons pour avoir de quoi soûlager nôtre faim. D'autres disoient : Faut-il que nous soyons obligez d'emprunter à usure à nos freres, pour payer les tributs du Roi, & que nous leur engagions nos champs & nos vignes ; nous ne sommes pas de pire condition que nos freres, & cependant nous sommes obligez de voir nos enfans réduits en servitude entre leurs mains, sans les pouvoir racheter, & nos champs engagez à eux, sans pouvoir les retirer.

Néhémie entendant ces plaintes, en fut vivement touché ; il fit des reproches aux principaux du peuple & aux Magistrats de leur dureté, & de leur usure, & ayant assemblé le peuple, il leur dit : Nous avons racheté d'esclavage, autant que nous avons pû, nos freres qui étoient entre les mains des Etrangers, pour leur procurer la liberté de retourner en ce païs, & vous n'avez pas de honte de les engager aujourd'hui de nouveau dans la servitude ! Voulez-vous vous mettre encore dans la nécessité de les racheter, après que vous les aurez vendus aux Gentils ? A ces mots les riches ne sçûrent que répondre. Néhémie ajoûta : Pourquoi ne marchez-vous pas dans la crainte du Seigneur ? Pourquoi nous exposez-vous aux insultes des peuples nos ennemis ? Mes parens, mes gens & moi, avons prêté à plusieurs de

(a) *Exod.* XXI. 7.

An du M. 3550. Avant J. C. 450. Avant l'Ere vulg. 454.

l'argent & du bled, convenons tous enſemble de leur quitter tout ce qu'ils nous doivent. Remettez-leur leurs dettes & leurs obligations; rendez-leur leurs champs, leurs vignes, & leurs maiſons, & payons même pour eux le centiéme de leurs biens, que juſqu'ici ils ont donné aux Gouverneurs du païs. Le peuple, les Prêtres, & les Magiſtrats promirent de faire ce qu'il leur avoit propoſé, & il exigea qu'ils le lui promiſſent avec ſerment. Après cela Néhémie ſecoüa ſes habits, & dit : Que tout homme qui n'accomplira point ce qui vient d'être arrêté, ſoit ainſi ſecoüé & rejetté de Dieu, loin de ſa maiſon, & privé du fruit de ſes travaux; qu'il ſoit rejetté, & réduit à l'indigence. Tout le peuple répondit : *Amen*. Et l'aſſemblée ſe ſépara en loüant Dieu.

L'exemple de Néhémie contribua beaucoup à l'exécution de ce qu'on vient de voir; car jamais perſonne n'avoit vêcu avec plus de déſintereſſement, depuis que le Roi Artaxercés l'avoit établi Gouverneur de Judée, c'eſt-à-dire, depuis la vingtiéme juſqu'à la trente-deuxiéme année du regne de ce Prince. Néhémie ne voulut rien toucher de ce qui étoit dû au Gouverneur, & de ce que ſes prédeceſſeurs avoient exigé du peuple. Les autres prenoient tous les jours quarante ſicles en argent, ſans le pain & le vin; & leurs Officiers ſurchargeoient encore le peuple; mais pour lui il ne fit rien de ſemblable. Il n'uſa pas du droit d'exemption que lui donnoit ſa Charge, pour ſe diſpenſer de travailler aux réparations des murailles; il y travailla comme un autre, lui & ſes gens. Il n'acheta aucun champ, pendant ſon ſejour en Judée; il avoit d'ordinaire à ſa table juſqu'à

An du M. 3550. Avant J. C. 450. Avant l'Ere vulg. 454.

cent cinquante personnes, du nombre des Magistrats & du peuple, qui avoient affaire à lui; on lui servoit tous les jours un bœuf, & six béliers gras, sans les volailles; & de dix en dix jours on donnoit à sa table du vin en abondance. C'est apparemment que tous les dix jours il faisoit un repas plus somptueux qu'aux autres jours, & qu'alors on y servoit du vin en abondance, ce qui ne se faisoit pas les autres jours; on n'y servoit pas de vin, ou l'on en servoit peu.

CHAPITRE XLIV.

Les murs de Jerusalem sont achevez.

Lorsque les murs de Jerusalem furent entierement rétablis, & qu'il ne resta plus que les portes à mettre en leur place (*a*), Sanaballat, Tobie, & les autres ennemis des Juifs, envoyerent des Députez à Néhémie pour l'inviter à venir à la campagne d'Ono (*b*), dans quelque Village, pour faire alliance ensemble, & pour se juger réciproquement une amitié inviolable. Ce n'étoit qu'un prétexte dont ils couvroient leur mauvraise volonté. Leur véritable dessein étoit de surprendre Néhémie, & de le faire périr. Il sut rendre leurs mesures inutiles, en leur disant que les occupations qui le retenoient à Jerusalem, ne lui permettoient pas de les aller trouver. Ils lui envoyerent dire la même chose par quatre fois, & autant de fois il leur fit la même réponse. Enfin Sanaballat lui écrivit une Lettre conçûë en ces termes: Il court un bruit parmi les peuples de cette Province, & Gossem Arabe le soûtient très-véritable, que vous avez résolu de vous révolter contre

(*a*) 2. *Esdr.* VI.

(*b*) La Vallée d'Ono étoit dans la Tribu de Benjamin, sur le Jourdain.

le

le Roi, & que vous voulez vous faire Roi des Juifs, & que c'est-là vôtre but en réparant les murs de Jerusalem. On vous accuse d'avoir aposté des Prophétes dans cette Ville, qui y relevent vôtre nom, & qui disent que vous devez regner dans le païs. Comme la chose est importante, & qu'il est de nôtre devoir d'en informer le Roi, venez avec nous afin que nous en déliberions ensemble. Néhémie ne lui fit point d'autre réponse, sinon, que tout cela étoit faux, & qu'il le prenoit dans sa tête.

Il continua donc toûjours de travailler avec le même zele, & la même application qu'auparavant; & étant un jour entré chez un nommé Séméïas, qui vouloit passer pour Prophéte, cet homme dit à Néhémie que les ennemis devoient venir la nuit pour le tuer, qu'il lui conseilloit de se retirer dans le Temple, d'y demeurer enfermé, & qu'il iroit avec lui, pour y délibérer de ce qu'il y auroit à faire. Mais Néhémie lui répondit: Un homme en la place où je suis, doit-il s'enfuir? Suis-je Prêtre pour oser entrer dans le Temple? Alors il reconnut que Séméïas n'étoit qu'un faux Prophéte, & qu'il avoit été gagné par Sanaballat, & par Tobie ses ennemis. Il y eut encore d'autres faux Prophétes, entr'autres un nommé Noadie, qui voulut surprendre Néhémie; mais Dieu lui fit connoître que tous ces séducteurs étoient payez pour lui donner de fausses allarmes.

Les murailles furent enfin achevées le vingt-cinq du mois Elul, qui revient à peu près à Août & Septembre; & tout cet ouvrage fut perfectionné en cinquante-deux jours; ce qui paroît presque incroya-

An du M. 3550. Avant J. C. 450. Avant l'Ere vulg. 454.

ble, vû la grandeur de cette entreprise. Lorsque les ennemis des Juifs en furent informez, ils furent frappez de terreur, & ils reconnurent que c'étoit un effet visible de la protection & de la puissance de Dieu. Le parti que Tobie avoit dans Jerusalem, lui donnoit avis de tout ce qui s'y passoit, & souvent ils affectoient de parler avantageusement de lui devant Néhémie, afin d'observer ce que Néhémie en diroit, pour lui en rendre compte; & Tobie ensuite lui envoyoit des Lettres pour l'épouvanter. Tobie étoit allié de Sechenias, un des principaux de la Ville, dont il avoit épousé la fille, & il avoit aussi pris pour femme à son fils la fille de Mosallam fils de Barachie, qui étoient des familles considerables, & qui avoient un grand crédit dans Jerusalem.

Néhémie confia la garde des portes de la Ville à Hanani son frere, & à Hananias Prince ou Capitaine du Temple; il fit fermer les portes en sa présence, & en la leur, & il leur dit: Qu'on n'ouvre point les portes qu'il ne soit grand jour, & que vous ne soyez présens. En même-tems il ordonna que les Bourgeois de Jerusalem feroient sentinelle aux portes tour à tour, & il leur recommanda de veiller aussi à la garde des murailles chacun vis-à-vis sa maison.

Dédicace des murs de Jerusalem.

Après cela Néhémie (*a*) songea à faire la dédicace solemnelle des murs de Jerusalem, il envoya querir les Lévites qui demeuroient dans les Villes & les Villages de la campagne, & les fit venir au Temple, afin que la cérémonie se fît d'une maniere plus

(*a*) 2. *Esdr.* XII.

auguste, & plus magnifique. Les Prêtres se purifierent, & ils purifierent le peuple, pour le disposer à participer aux sacrifices, qui se devoient faire dans cette dédicace; enfin ils purifierent les murs & les portes, en les arrosant d'eau lustrale, & en les visitant, de peur qu'il ne s'y rencontrât quelque corps mort. Peut-être aussi qu'on y fit quelque onction de l'huile sainte, & qu'on y prononça quelques prieres & quelques bénédictions particulieres, à proportion comme il se pratiqua dans la consecration du Tabernacle érigé par Moyse (*a*).

Lorsque les Prêtres, les Lévites & le peuple furent purifiez & assemblez dans le Temple, Néhémie les partagea tous en deux bandes. Dans la premiere, il y avoit des Prêtres, des Lévites, des Princes ou des Magistrats & du peuple; & dans la seconde, de même. L'une des bandes alla processionnellement d'un côté des murailles, & l'autre de l'autre côté; ensorte qu'allant les uns à droit & les autres à gauche, c'est-à-dire, les uns au Midi, & les autres au Nord, en faisant chacun le demi-tour de la Ville, ils devoient se retrouver tous ensemble dans le Temple du Seigneur. Les Princes du peuple & les Magistrats étoient à la tête de la marche; les Prêtres suivoient avec leurs Trompettes sacrées; car il n'y avoit que les Prêtres qui eussent droit de sonner de la Trompette dans le Temple, & dans des cérémonies de la nature de celle-ci. Après les Prêtres venoient les Lévites, & après les Lévites suivoit le peuple.

Toute la procession partit de la porte du Fumier,

(*a*) *Levit.* VIII. 11.

An. du M. 3550.
Avant J. C. 450.
Avant l'Ere vulg. 454.

qui étoit à l'Orient de la Ville & du Temple, & les deux bandes s'étant séparées, allerent l'une du côté du Midi vers la porte de la Fontaine, & l'autre du côté du Nord, vers la porte des Chevaux. Tout le monde marchoit sur les nouveaux murs, les Lévites chantant & sonnant des instrumens. Lorsqu'on fut arrivé dans le Temple du Seigneur, les deux Chœurs se placerent vis-à-vis l'un de l'autre; alors on immola grand nombre de victimes de gros animaux, & les cris de réjoüissance se faisoient entendre de fort loin. Le tout se termina par des repas de dévotion, & par de solemnelles actions de graces au Seigneur.

Chapitre XLV.

Néhémie engage plusieurs familles à venir demeurer à Jerusalem.

Or la Ville étoit fort spacieuse, mais mal peuplée, & il y avoit peu de maisons bâties, & Dieu mit dans le cœur à Néhémie de faire le dénombrement du peuple, qui étoit de retour de la captivité, afin d'en engager une partie à quitter leurs demeures de la campagne, pour venir habiter Jerusalem. Cela s'exécuta dans une assemblée générale du peuple, où l'on fit une cüeillette, dans laquelle chacun selon ses facultez, donna pour contribuer à l'ouvrage de ce qui restoit à faire à la Ville. Néhémie offrit pour sa part mille dragmes d'or pour être mises dans le trésor public; outre cela cinquante plats, & cinq cens trente-deux tuniques Sacerdotales pour le Temple. Quelques Chefs de familles présenterent au trésor destiné pour l'ouvrage, vingt mille dragmes d'or, & deux cens mines d'argent. Le reste du peuple donna vingt mille dragmes d'or, deux mille mines d'argent, & soixante-sept tuniques Sacerdotales.

Dans la même assemblée du peuple (*a*), qui se

(*a*) 2. *Esdr.* VIII.

tint le premier jour du ſeptiéme mois de l'année Sainte, lequel eſt le premier mois de l'année Civile, répondant à nos mois de Septembre & d'Octobre, le jour où l'on célebroit la Fête des Trompettes, ou du commencement de l'année; tout le peuple s'étant aſſemblé dans le grand parvis de la Maiſon de Dieu, pria Eſdras Docteur de la Loi, d'apporter le Livre de Moyſe, & de leur lire les Ordonnances du Seigneur. Eſdras apporta donc le Livre de la Loi, & étant monté ſur une Tribune préparée exprès pour cela, il ouvrit le Volume, & tout le monde ſe leva, & ſe tint debout. Après cela Eſdras s'étant proſterné en terre, ils adorerent Dieu. Eſdras s'étant relevé, commença à lire, ayant à ſes côtez treize Prêtres ou Lévites, qui faiſoient faire ſilence au peuple, & qui aidoient Eſdras, en expliquant, ou en répetant ce qu'il avoit dit, tant pour le ſoulager dans cette lecture, que pour faciliter au peuple l'intelligence de cette divine Loi: on croit même que ces perſonnes expliquoient en Caldéen ce qu'Eſdras liſoit en Hébreu (*a*); car encore que l'Hébreu ne fût pas inconnu aux Juifs, toutefois le Caldéen leur étoit plus familier, à cauſe de leur long ſejour à Babylone. Tout le peuple entendant les paroles de la Loi, fondoit en larmes; mais Eſdras & Néhémie les conſoloient, & leur diſoient de ne ſe point affliger, parce que ce jour étoit un jour de Fête.

Eſdras fait la lecture ſolemnelle de la Loi de Dieu.

Après donc qu'Eſdras eut lû la Loi depuis le matin juſqu'à midi, on congedia l'aſſemblée, & Néhé-

(*a*) *Vide* 2. *Eſdr.* XIII. 24. & le Commentaire ſur 2. *Eſdr.* VII. 3. 8.

An du M. 3551.
Avant J. C. 449.
Avant l'Ere vulg. 453.

mie dit au peuple : Allez dans vos maiſons, faites bonne chere, réjoüiſſez-vous dans le Seigneur, & envoyez des parts de vos mets aux pauvres, qui n'ont pû apprêter à manger ; car ce jour eſt un jour de réjoüiſſance, & la joye du Seigneur eſt nôtre force. Le lendemain le peuple vint de nouveau au Temple, & il demanda à Eſdras qu'il expliquât ce qui étoit ordonné dans la Loi, & ce qu'il y avoit à faire dans cette conjoncture. Eſdras leur dit que le quinziéme de ce mois on devoit célebrer la Fête des Tentes ; il leur lut & expliqua l'endroit où cela étoit marqué, & on envoya dans toutes les Villes de Juda publier, que cette Fête ſe célebreroit au jour marqué. Le peuple donc s'aſſembla à Jeruſalem, & y fit de tous côtez des tentes, ou des loges de verdure, où ils demeurerent pendant les ſept jours de la Fête ; & chaque jour Eſdras leur expliqua la Loi, comme il avoit fait dans la premiere aſſemblée, qui ſe tint le premier jour de l'année.

CHAPITRE XLVI.

Découverte du feu ſacré, qui avoit été caché du tems de Jeremie.

C'eſt apparemment dans cette Solemnité, qu'arriva une hiſtoire fameuſe rapportée dans les Maccabées (*a*). Nous avons vû ci-devant (*b*) qu'après la priſe de Jeruſalem par les Caldéens, quelques Prêtres Juifs, par le conſeil de Jeremie, allerent cacher le feu ſacré dans une vallée à l'orient de Jeruſalem, au fond d'une cîterne, où il n'y avoit point d'eau. Néhémie ayant été averti de cela, envoya chercher ce feu par les deſcendans des Prêtres qui l'avoient caché. Ceux-ci ne trouverent plus de feu, mais une eau boüeuſe & épaiſſe. Néhémie leur or-

(*a*) *Mac.* I. 18. & *ſeq.*
(*b*) 2. *Eſdr.* IX.

donna d'en puiser, & de la lui apporter. On la répandit sur le bois de l'Autel, & sur les sacrifices préparez : & tout d'un coup le Soleil, qui étoit auparavant couvert de nuages, commença à paroître, le feu se prit au bois, & consuma les sacrifices. Néhémie ayant fait prendre le reste de cette eau boüeuse, la fit répandre sur de grandes pierres, qui furent tout d'un coup couvertes de flâmes ; mais le feu qui brûloit sur l'Autel, sauta sur ces pierres, & absorba cette flâme. Le Roi Artaxercés fut informé de ce prodige, & donna ordre que l'on environnât le lieu où l'eau avoit été trouvée, & que la place fût regardée comme sacrée & inviolable ; il combla de biens les Prêtres du Seigneur. Les Juifs de leur côté pour conserver la mémoire d'un évenement si mémorable, instituerent la Fête du Feu nouveau, qui se célebroit en même-tems que la Fête des Tabernacles.

AN DU M. 3551. Avant J. C. 449. Avant l'Ere vulg. 453.

La Fête des Tabernacles finit le vingt-deuxiéme du mois, & le vingt-troisiéme jour les Israëlites se séparerent des femmes étrangeres, qu'ils avoient prises depuis Esdras, ou même qu'ils avoient conservées ; car on a pû remarquer ci-devant qu'Esdras treize ans auparavant, avoit déja travaillé à cette réforme ; mais on ne sait quel succès eut alors son entreprise. Quoi qu'il en soit, Néhémie ayant de nouveau fait rechercher ceux qui avoient épousé des femmes idolatres, les obligea à les quitter, & les hommes vinrent au Temple le vingt-troisiéme de Tizri, étant dans le jeûne, vêtus de sacs, & couverts de poussiere, ils confesserent leurs péchez, & ceux de leurs peres, & s'humilierent devant le Seigneur. On demeura au Temple tout le jour, on y lut la Loi

Les Israëlites se séparerent des femmes étrangeres, qu'ils avoient prises.

AN DU M. 3551. Avant J. C. 449. Avant l'Ere vulg. 453.

à quatre reprises, le peuple l'écoutoit debout, & avec respect, & quatre fois ils bénirent solemnellement le Seigneur, & l'adorerent prosternez sur la terre. Et lorsque le peuple étoit ainsi prosterné sur le pavé du Temple, les Lévites montez sur une Tribune, élevoient leurs voix, leur disoient de se lever & de bénir le Seigneur; & en même-tems ils commençoient eux-mêmes une priere mêlée de bénédictions & de loüanges, dans laquelle ils faisoient entrer le récit des merveilles que Dieu avoit faites en faveur de leurs ancêtres, des infidelitez de leurs peres, & de la clémence du Seigneur à leur pardonner toutes les fois qu'ils étoient revenus à lui dans un véritable esprit de pénitence.

Néhémie renouvelle l'alliance avec le Seigneur au nom de tout le peuple.

Pour conclusion ils confessoient que ni eux, ni leurs Rois, ni leurs Prêtres n'avoient point observé les Ordonnances du Seigneur. Ils reconnoissoient que c'étoit avec justice qu'ils se voyoient assujettis aux Princes étrangers, que ces Princes les traitoient avec dureté, & exigeoient d'eux presque tous les fruits que leur païs produisoit; qu'ils dominoient sur leur terre, sur leurs personnes, & sur leurs bestiaux; pour réparer donc tous les maux que nous & nos peres avons commis jusqu'ici, & pour attirer sur nous les effets de vôtre misericorde, ô Seigneur nôtre Dieu, nous faisons aujourd'hui une nouvelle alliance avec vous, nous en dressons l'Acte, & nos Princes, nos Prêtres & nos Lévites la vont signer. En effet l'alliance fut signée par Néhémie, & par les principaux des Prêtres & des Lévites (*a*); & tous

(*a*) 2. *Esdr.* x.

ceux

ceux qui avoient le discernement & l'intelligence, donnerent parole pour leurs freres, & vinrent promettre avec serment de marcher dans la Loi que Dieu a donnée à son peuple par Moyse son serviteur. Ils s'engagerent en particulier à ne donner leurs filles à aucun homme idolatre & étranger, & de ne pas prendre des filles des étrangers pour les faire épouser à leurs fils. Ils promirent de ne plus rien acheter les jours du Sabbat, de ce qui leur seroit apporté par des Marchands Gentils, & d'observer fidélement l'année Sabbatique, sans cultiver la terre, & sans exiger aucune dette.

AN DU M. 3551. Avant J. C. 449. Avant l'Ere vulg. 453.

Dans cette même assemblée, ils s'imposerent l'obligation de donner chaque année la troisiéme partie d'un sicle, pour satisfaire aux charges de la Maison de Dieu, afin d'en acheter des animaux pour les sacrifices de tous les jours; pour les holocaustes qui s'offroient le jour du Sabbat, & les premiers jours de chaque mois, & aux autres grandes Fêtes; pour les sacrifices pour le péché du peuple, & pour les sacrifices pacifiques, qui se faisoient au nom de toute la Nation; pour les pains qui étoient offerts devant le Seigneur sur la Table d'or; en un mot pour toutes les dépenses communes du Temple. On y jetta aussi le sort sur les Prêtres, les Lévites & le peuple qui devoient fournir le bois au Temple, pour entretenir le feu perpétuel qui brûloit sur l'Autel des holocaustes. Le peuple partagé par cantons & par familles, le fournissoit & l'apportoit chaque année suivant l'ordre du sort; les Nathinéens ou serviteurs du Temple, le recevoient, le plaçoient & le préparoient dans le Temple; les Prêtres le met-

An du M. 3551. Avant J. C. 449. Avant l'Ere vulg. 453.

toient ſur l'Autel, & entretenoient le feu, qu'on ne laiſſoit jamais éteindre. Dans les derniers tems de la République des Hébreux, on célebroit à Jeruſalem une Fête nommée *Xylophoria* (a), à cauſe qu'on y apportoit en ſolemnité le bois pour l'uſage du Temple.

Les Iſraëlites renouvellerent auſſi l'obligation où ils étoient, d'apporter tous les ans dans la Maiſon du Seigneur, les premiers nez de leurs animaux, les premices de leurs fruits, & leurs fils premiers nez, pour être offerts au Seigneur, & à ſes Prêtres, ou rachetez ſelon la Loi: comme auſſi de donner aux Prêtres les prémices de leur pâte, de leurs liqueurs, & de payer fidélement leurs dixmes aux Miniſtres du Seigneur. Les Lévites levoient la dixme en entier; mais ils en donnoient la dixiéme partie aux Prêtres, & l'apportoient dans les magaſins du Temple. Il fut reglé que les Lévites ne recevroient point la dixme, qu'il n'y eût avec eux un Prêtre, pour éviter tout ſoupçon de fraude; enfin ils jurerent qu'ils n'abandonneroient point la Maiſon du Seigneur, ni ſon culte & ſes cérémonies, pour aller ſacrifier ailleurs, ou pour ſuivre des Dieux étrangers.

Les principaux de la Nation fixent leur demeure dans Jeruſalem, avec ceux du peuple qui furent tirez au ſort.

Après cela (b) Néhémie propoſa l'affaire principale pour laquelle il avoit aſſemblé le peuple, qui étoit de peupler la ville de Jeruſalem, parce qu'elle étoit comme déſerte, à cauſe de ſa vaſte étenduë. Il fut conclu que les Princes de la Nation demeureroient dans Jeruſalem; & à l'égard du peuple de la campagne, on tira au ſort, afin que la dixiéme par-

---

(a) *Joſeph. de Bello. l. 2. c. 17.* | (b) *2. Eſdr. x.*

tie fixât sa demeure dans cette Ville, & que les neuf autres demeurassent dans les Villes & les Villages de la campagne. Cette dixiéme partie, jointe aux anciens habitans, aux Chefs du peuple, aux Prêtres & aux Lévites qui s'y établirent en grand nombre, rendit bien-tôt Jerusalem une Ville très-puissante & très-peuplée. Joseph (*a*), dit que Néhémie fit la dépense de bâtir des maisons aux Prêtres & aux Lévites, à qui il persuada de venir demeurer dans cette Capitale. On regarda alors comme une bonne œuvre, de quitter les établissemens qu'on avoit ailleurs, pour venir demeurer dans cette Ville; le peuple combla de bénédictions ceux qui le firent, & qui y furent destinez par le sort.

An du M. 3551. Avant J. C. 449. Avant l'Ere vulg. 453.

Après que Néhémie eut reglé tout ce qui regardoit l'état de la Judée, qu'il eut rétabli & peuplé la ville de Jerusalem (*b*), & qu'il eut gouverné le païs pendant douze ans (*c*), il retourna à Babylone, ou à Suses vers le Roi Artaxercés, qui en lui donnant son congé pour aller à Jerusalem, lui avoit ordonné de revenir après qu'il y auroit reglé toutes choses (*d*). Mais pendant son absence il se glissa des abus & parmi le peuple & dans le Temple, qu'il eut dans la suite assez de peine à réformer. Eliasib Grand-Prêtre, ou peut-être un autre Eliasib Intendant des Logemens du Temple, avoit marié son petit-fils à la fille de Sanaballat, ce fameux Sanaballat ennemi de Néhémie, dont on a tant parlé ci-devant. Par cette alliance

Néhémie retourne à la Cour d'Artaxercés.

(*a*) *Joseph. antiq. l.* XI. *c.* 5.
(*b*) 2. *Esdr.* XIII.
(*c*) Depuis l'An du Monde 3550. jusqu'en 3563. avant J. C. 437.
(*d*) 2. *Esdr.* II. 6.

AN DU M. 3551. Avant J C. 449. Avant l'Ere vulg. 453.

Tobie ami particulier de Sanaballat, s'étoit lié d'amitié avec Eliasib. Peut-être même qu'ils étoient aussi alliez, puisque Tobie avoit épousé la fille de Sechenias, & qu'il avoit donné pour femme à son fils, une fille de Mosallam (*a*). Eliasib donc avoit eu la lâche complaisance de permettre à Tobie de se bâtir un appartement dans le Temple, où il ne lui étoit pas même permis d'entrer. Ce mal en attira un autre. Les Prêtres & les Lévites, dont on avoit pris les logemens, voyant qu'on occupoit les lieux où ils devoient demeurer, & où jusqu'alors on avoit serré les prémices & les autres revenus du Lieu saint, se retirerent & ne servirent plus dans le Temple, parce qu'on n'y apportoit plus de quoi fournir à leur subsistance.

CHAPITRE XLVII.

Néhémie retourne dans la Judée vers l'an du Monde 3566. avant J. C. 434. avant l'Ere vulg. 438.

Néhémie ayant de nouveau obtenu du Roi Artaxercés la permission de retourner à Jerusalem, dont apparemment il avoit toûjours conservé le Gouvernement, revint dans le païs quelques années après. Et ayant entendu lire dans la Loi de Moyse (*b*), qu'il étoit défendu aux Ammonites & aux Moabites d'entrer dans la Maison du Seigneur, parce qu'ils ne vinrent point au devant des enfans d'Israël dans le désert, après leur sortie d'Egypte, & qu'ils corrompirent par argent Balaam pour l'engager à les maudire, Néhémie ayant entendu cela, s'arma de zéle, & jetta hors des appartemens du Temple les meubles, & tout ce qui appartenoit à Tobie; il ordonna qu'on purifiât les lieux qu'il avoit occupez, & y fit reporter les vases, & les provisions qui en avoient été ôtées; & il établit des Gardes & des In-

(*a*) 2. *Esdr.* VI. 17. 18. | (*b*) *Deut.* XXIII. 3.

tendans, pour conserver & pour amasser les choses qui devoient être apportées pour la subsistance des Prêtres.

AN DU M. 3566. Avant J. C. 434. Avant l'Ere vulg. 438.

Abus que Néhémie réforme dans Jerusalem.

Dans le même tems Néhémie remarqua un autre abus dans Jerusalem. Il vit qu'on y fouloit le raisin sur le pressoir, au jour du Sabbat, qu'on y apportoit des gerbes & d'autres choses de la campagne; qu'on y vendoit & achetoit hautement dans le marché ce jour-là comme aux autres jours. Il fit donc de très-expresses défenses au peuple de vendre ni acheter aucune chose, sinon aux jours ouvrables. Il y avoit aussi dans Jerusalem des Tyriens, qui vendoient du poisson & toute sorte de choses le jour du Sabbat. Il ne leur étoit pas défendu de vendre, puisqu'ils n'étoient pas Juifs; mais il étoit défendu aux Juifs d'acheter, & les Tyriens les mettoient en quelque sorte dans l'occasion de violer la Loi, en exposant les marchandises dans le marché. Néhémie fit de gros reproches aux Magistrats qui avoient toleré ces abus, & il eut soin que dans la suite les portes de la Ville fussent fermées dès le soir du Vendredi, auquel commençoit le repos du Sabbat, jusqu'au lendemain à la même heure. Il mit de ses gens aux portes pour les tenir fermées, & pour empêcher que rien n'en sortît, ni y entrât; de maniere que des Marchands de dehors s'étant présentez, furent obligez de demeurer hors de la Ville; ce qui étant arrivé une ou deux fois, & Néhémie les ayant menacez de les faire punir s'ils revenoient encore à pareil jour, on ne vit plus personne se hazarder de venir apporter quelque chose à vendre le jour du Sabbat.

Il remarqua aussi que les portes du Temple n'é-

An du M. 3566. Avant J. C. 434. Avant l'Ere vulg. 438.

toient pas exactement gardées le jour du Sabbat, & peut-être que dès-lors on y exerçoit quelque espece de trafic, comme on y en remarque dans l'Evangile (*a*). Néhémie commanda aux Lévites de faire exactement leurs fonctions aux portes du Temple, & de sanctifier le jour du Sabbat par un parfait repos de toute œuvre servile. Un autre abus qui fut encore remarqué & réformé par Néhémie, fut qu'il y avoit des Juifs qui épousoient des femmes d'Azot, de Moab & d'Ammon, ensorte que leur enfans parloient un mauvais jargon, mêlé d'Hébreu, & du langage de leur mere; & quelquefois même ils parloient les deux Langues, celle de leur mere & celle de leur pere. Il reprit fortement ceux qui avoient contracté ces sortes de mariages, il leur donna sa malédiction, il en fit battre quelques-uns, & fit arracher les cheveux à d'autres, & leur fit promettre avec serment qu'ils n'épouseroient point de femmes étrangeres, & qu'ils ne donneroient point leurs filles à des peuples idolatres & incirconcis.

Joïada fils du Grand-Prêtre Eliasib, avoit marié son fils Manassé à une fille de Sanaballat Horonite, dont on a parlé plus d'une fois. Ces mariages étoient défendus aux Prêtres d'une maniere bien plus précise, qu'aux autres Israëlites, puisque cela les excluoit du Sacerdoce. Néhémie usant de l'autorité que lui donnoit la Charge de Gouverneur du païs, & de Protecteur des Loix, chassa Manassé du Temple & de la Ville, & l'obligea de se retirer à Samarie auprès de son beaupere. On doute si c'est le même Ma-

(*a*) *Joan.* II. 16. *Matth.* XXI. 13.

naſſé en faveur duquel Sanaballat ſon beaupere obtint d'Alexandre le Grand la permiſſion de bâtir un Temple ſur le Mont-Garizim. On en parlera ci-après.

An du M. 3566. Avant J. C. 434. Avant l'Ere vulg. 438.

CHAPITRE XLVIII.

Dernieres Prophéties de Zacharie.

Le Prophéte Zacharie, dont on a parlé ci-devant, prophétiſa ſous le Gouvernement d'Eſdras ou de Néhémie ; car depuis la quatriéme année de Darius, ſes dernieres Prophéties n'ont point de datte. Il prédit la venuë du Meſſie (*a*) en des termes très-précis & très-formels. Il parle des guerres qu'Antiochus Epiphanes fera contre les Juifs (*b*), & de la rigueur que Dieu exercera contre ce Prince impie. Il vient après cela à la mort du Meſſie, à la guerre des Romains contre les Juifs (*c*), à la rupture de l'Alliance qui étoit entre Dieu & les Juifs (*d*), pour faire place à une nouvelle Alliance, dont le Chriſt devoit être le Médiateur. Il parle du prix de trente piéces d'argent données à Judas pour récompenſe de ſa trahiſon ; des trois Paſteurs mis à mort dans un mois, & du Paſteur inſenſé à qui Dieu abandonne ſon troupeau (*e*), ce qui peut marquer trois Empereurs, Galba, Othon & Vitellius tuez dans l'eſpace d'un an ; & Neron ce Prince inſenſé, à qui Dieu avoit abandonné ſon troupeau. Enfin il prédit la grandeur de l'Egliſe Chrétienne, la converſion des peuples Gentils, les perſécutions qui doivent être excitées contre les Fidéles, & les châtimens que Dieu

(*a*) *Zach.* IX. 10. 11. 12... 17. X. 1. 2... 12. XI. 1. 2. *&c.* XII. 17. 8.

(*b*) *Zach.* IX. 12... X. 1. 12. XI. 1. 2. *&c.*

(*c*) *Zach.* IX. 1. 2. 3. *&c.* XIV. 1. 2. *&c.*

(*d*) *Zach.* XI. 14.

(*e*) *Zach.* XI. 8. 9.

An du M. 3566.
Avant J. C. 434.
Avant l'Ere vulg. 438.

CHAPITRE XLIX.

Prophéte Malachie.

exercera contre leurs persécuteurs (*a*). On ignore le tems & le genre de la mort de Zacharie.

Malachie est le dernier des petits Prophétes. On ne sait si c'est Esdras ou quelqu'autre qui est nommé Malachie, ou Ange du Seigneur. Mais ce Prophéte, quel qu'il soit, a vêcu depuis Aggée & Zacharie, dans un tems où le Temple étoit bâti, & où il y avoit parmi les Prêtres & parmi le peuple de Juda d'assez grands désordres, que ce Prophéte reprend. Il semble en un endroit faire allusion à l'alliance que Néhémie renouvella avec le Seigneur, accompagné des Prêtres & des principaux de la Nation (*b*), il invective contre les Prêtres (*c*) qui déshonoroient leur Ministere, & qui violoient l'alliance que Dieu avoit daigné faire avec eux. Il reproche aux Juifs d'avoir épousé des femmes étrangeres (*d*); il attaque leur trop grande facilité à faire divorce (*e*), leur négligence à payer les dixmes & les prémices (*f*), & l'excessive dureté des riches envers leurs freres, qui étoient tombez dans la pauvreté (*g*). On a pû remarquer tous ces mêmes désordres repris & corrigez par Néhémie.

Le tems de la mort de Néhémie, d'Esdras & de Malachie, si toutefois ces deux derniers sont differens l'un de l'autre, ne nous est point connu. Les Livres des Maccabées (*h*) nous apprennent, que Néhémie pour rendre à sa Nation un service per-

(*a*) *Zach.* XIV. XV.
(*b*) *Malach.* II. 4.
(*c*) *Malach.* I. 6. 7. 8. II. 1. 2. 3. *&c.*
(*d*) *Malach.* II. 11.
(*e*) *Malach.* III. 13.
(*f*) *Malach.* III. 10.
(*g*) *Malach.* II. 10. III. 5.
(*h*) 2. *Macc.* II. 13.

manent,

manent, amassa dans Jerusalem une riche Bibliothéque, où il mit tout ce qu'il put trouver de Livres des Prophétes, de David, & des Princes qui avoient fait des présens au trésor du Temple.

An du M. 3566. Avant J. C. 434. Avant l'Ere vulg. 438.

Quant à Esdras, on lui attribuë d'avoir restitué & composé de nouveau les Livres sacrez, qui avoient, dit-on, été perdus durant la captivité; & d'avoir changé l'ancienne écriture Hébraïque usitée avant la captivité, pour lui substituer la moderne, qui est aujourd'hui en usage parmi les Hébreux. Mais à l'égard du premier article, nous avons fait voir dans une Dissertation composée exprès (*a*), que les Livres sacrez n'ont jamais été perdus, ni par consequent composez de nouveau par Esdras; & sur le second (*b*), nous croyons qu'en effet ce fut du tems d'Esdras, & apparemment par son crédit, & par son moyen, que le caractere Caldéen fut substitué en la place de l'ancien caractere Hébreu ou Phénicien; quoique cet ancien caractere n'ait pas été dès-lors entierement supprimé, & aboli: on s'en servit encore dans la suite, & on le voit même sur quelques médailles de Simon Macchabée; mais enfin le caractere Caldéen prévalut, & insensiblement il demeura seul dans l'usage ordinaire des Israëlites, comme il y est aujourd'hui.

Caracteres Hébreux anciens changez par Esdras.



Fin du Tome Second.

(*a*) Dissertation à la tête d'Esdras, page xx.

(*b*) Dissertation à la tête d'Esdras, page XXI.

EXPLICATION

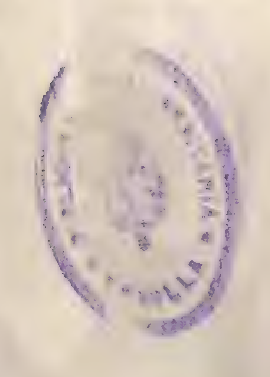
Du nouveau Plan de l'ancienne Jerusalem.

LA ville de Jerusalem étoit bâtie sur deux hautes montagnes. *Joseph, l. 5. de la guerre des Juifs. c. 6. p. 912. & Tacite hist. l. 5.*

L'une de ces montagnes étoit au midi. C'étoit la place de Jébus, ou de l'ancienne Jerusalem, prise par David sur les Jébuséens. 2. *Reg.* v. 6. &c.

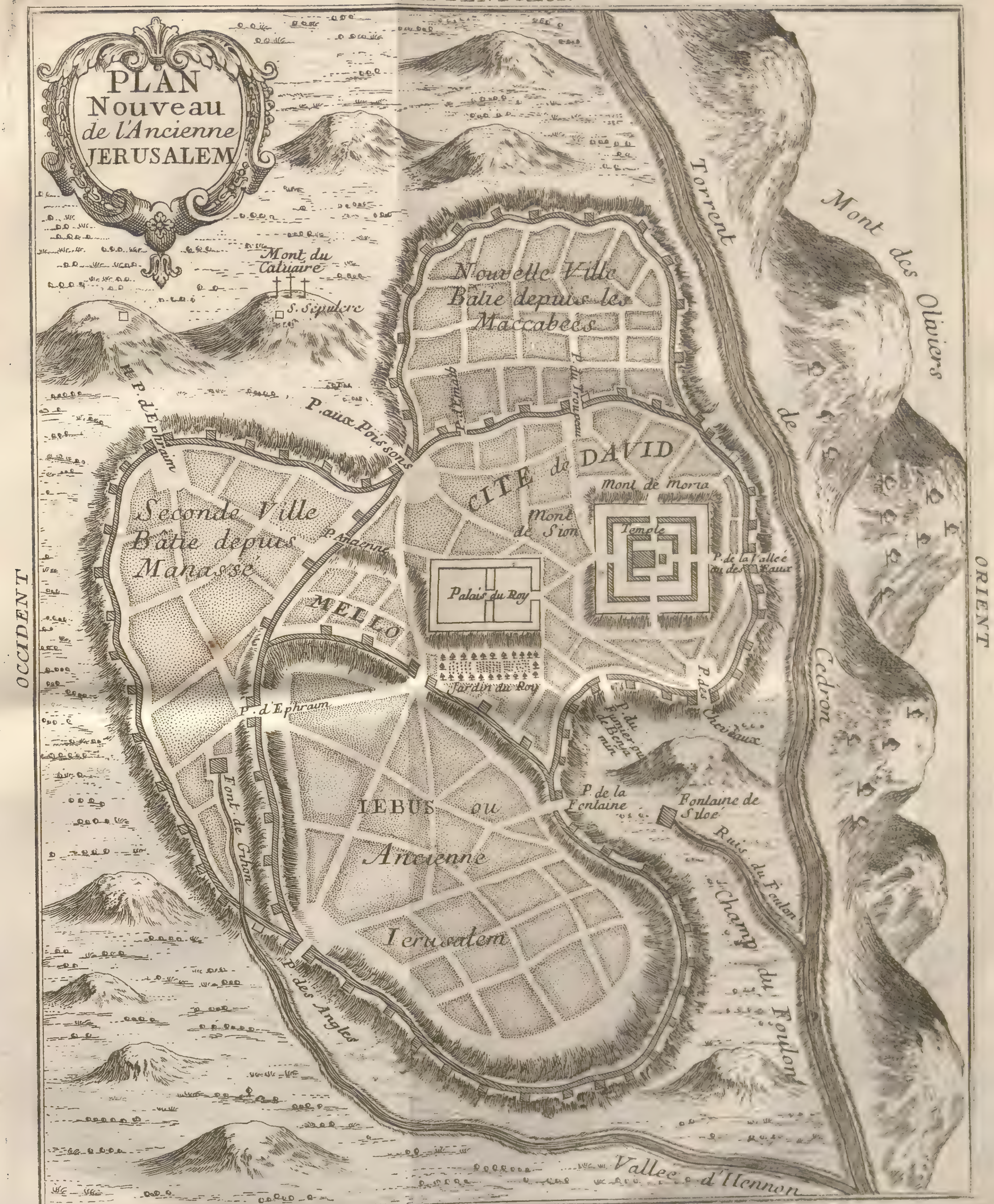
L'autre montagne étoit au septentrion. C'est le mont Sion, où David bâtit une nouvelle Ville, qu'il nomma Cité de David. C'est la même où étoit le Temple, sur un côteau, nommé Moria. Voyez *Psalm.* XLVII. 3. *Isaï.* XIV. 13. & 2. *Reg.* V. 7. 9. & 1. *Par.* XI. 5. & 3. *Reg.* VIII. 1. & 2. *Par.* V. 2.

Le Temple fut bâti sur la colline de Moria, qui faisoit partie du mont de Sion. Ce Temple étoit à l'orient du Palais du Roi, & au nord de l'ancienne Jerusalem. *Isaï.* XIV. 13. *Psalm.* XLVII. 3.



MELLO étoit une vallée, qui séparoit autrefois l'ancienne Jerusalem de la montagne de Sion, & qui fut comblée par David, & par Salomon, pour joindre les deux Villes. Le Palais du Roi étoit, au moins en partie, sur le *Mello*. 3. *Reg.* IX. 15. 24. & XI. 27. &c.

Le Palais du Roi étoit au couchant du Temple. Salomon fit aussi bâtir un Palais à la fille du Roi d'Egypte, joignant le sien : mais on n'en sait pas précisément la situation.


SEPTENTRION
PLAN Nouveau de l'Ancienne JERUSALEM
Mont du Calvaire
S. Sepulcre
Nouvelle Ville Batie depuis les Maccabees
Torrent
Mont des Oliviers
de
P. d'Ephraim
P. aux Poissons
P. Armée
P. du Troupeau
CITE de DAVID
Mont de Moria
Seconde Ville Batie depuis Manassé
Mont de Sion
Temple
P. de la Vallée ou des Eaux
P. Ancienne
Palais du Roy
MELLO
ORIENT
OCCIDENT
Jardin du Roy
P. des Chevaux
P. d'Ephraim
P. du Fumier ou de Benjamin
Cedron
P. de la Fontaine
Fontaine de Siloé
IEBUS ou Ancienne Jerusalem
Font. de Gihon
Ruis. du Foulon
Champ du Foulon
P. des Angles
Vallee d'Hennon
MIDY



Les Jardins du Roi ne devoient pas être loin du Palais, ni de la fontaine de Siloë. Voyez 4. *Reg.* xxv. 4. & 2. *Esdr.* III. 15. Il semble que les Tombeaux des Rois n'étoient pas loin des Jardins du Roi, & même qu'ils étoient creusez dans la montagne du Temple. Voyez 4. *Reg.* xxi. 18. 26. & *Ezech.* XLIII. 7.

La seconde Ville fut fermée de murailles par Manassé. 2. *Par.* XXXIII. 14. Il n'en est fait mention que depuis son regne. Voyez 4. *Reg.* XXII. 24. 2. *Par.* XXIV. 22. *Sophon.* I. 10.

La Ville bâtie depuis les Maccabées, est désignée dans Joseph, *lib.* 5. c. 6. page 913. de la guerge des Juifs. Il parle encore de quelques autres enceintes de murailles, que nous n'avons pas marquées, parce qu'elles ne regardent pas l'ancienne histoire.

Le Torrent de Cédron coule à l'orient de Jerusalem, du septentrion au midi, entre la Ville au couchant, & le mont des Oliviers à l'orient. C'est un assez petit ruisseau, qui n'a pas même toûjours de l'eau en été.

La fontaine de Gehon, ou Gihon, étoit au couchant de Jerusalem. 2. *Par.* XXXIII. 14. & XXXII. 3. Comparez 3. *Reg.* I. 9. au ℣. 33. du même chap.

La fontaine de Siloë, ou du Foulon, ou de Rogel, ou la Piscine superieure; car tous ces noms ne marquent qu'une même chose, étoit à l'orient de Jerusalem, tirant au midi. Elle est célebre dans les Livres de l'ancien & du nouveau Testament. Voyez 4. *Reg.* XVIII. 17. *Isaï.* VII. 3. XXXV. 2. & 2. *Reg.*

XVII. 17. Voyez aussi Joseph, *lib. 6. de bello c. 6. in Latino*, *p.* 913.

Le mont de Calvaire étoit au couchant de l'ancienne Jerusalem, pas bien éloigné de ses portes. Le S. Sépulcre de nôtre Sauveur étoit sur la même montagne. *Joan.* XIX. 41.

La montagne des Oliviers étoit à l'orient de Jerusalem. Elle étoit composée de trois côteaux, dont celui du milieu étoit le plus élevé.

La vallée d'Hennon, ou des fils d'Hennon, ou de Tophet, étoit au midi de la Ville. *Josue* XV. 8. XVIII. 16. C'étoit la voirie de Jerusalem, où l'on jettoit les cadavres, & les immondices. Voyez 4. *Reg.* XXIII. 10. *Isaï.* XXX. 33. & LXVI. 24. *Jerem.* VII. 31. 32. XIX. 12. XXXII. 35. C'est-là où se faisoient les sacrifices d'hosties humaines à Moloch. JESUS-CHRIST dans le nouveau Testament, fait allusion à cette vallée, en donnant à l'enfer le nom de *Ge-henna*, ou vallée d'Henna.

Nous trouvons plusieurs portes de Jerusalem; mais nous n'en savons pas précisement la situation. Il y a même apparence que leurs noms ont varié, & qu'on a donné plusieurs noms à la même porte. Et comme il y avoit plusieurs enceintes de murailles, dont chacune avoit ses portes, il est fort probable que toutes les portes ne donnoient pas hors de la Ville.

La porte de la vallée, la porte du fumier, & la porte de la fontaine, étoient du même côté, à l'orient de la Ville. 2. *Esdr.* II. 13. 14. & III. 13. XII. 31. De la porte de la vallée à la porte du fumier, il y avoit mille coudées. 2. *Esdr.* III. 13.

La porte d'Ephraïm, la porte ancienne, & la porte du poisson, étoient du même côté, & au couchant de la Ville. Voyez 2. *Esdr.* XII. 38.

De la porte d'Ephraïm, à la porte de l'angle, il y avoit quatre cens coudées. 4. *Reg.* XIV. 13. & 2. *Par.* XXV. 23.

De la porte du troupeau, à la Tour d'Hananéel, quatre cens coudées. 2. *Esdr.* III. 1.

La porte de la fontaine donnoit sur la fontaine de Siloë, & étoit voisine des jardins du Roi. 2. *Esdr.* II. 14. XII. 35. & III. 15. *Jerem.* LII. 7.

La porte des chevaux étoit à l'orient, & assez près du Temple, & du Palais. 4. *Reg.* XI. 16. *Jerem.* XXXI. 40. 2. *Esdr.* III. 28.

La porte de Benjamin étoit aussi au voisinage du Temple. Voyez *Jerem.* XX. 2. XXXVII. 12. & XXXVIII. 2.

La porte aux poissons se trouve 2. *Par.* XXXIII. 14. & 2. *Esdr.* III. 7. XII. 38. *Sophon.* I. 10.

La porte de l'angle. 4. *Reg.* XIV. 13. *Jerem.* XXXI. 38. *Zach.* XIV. 10.

Nous n'avons pas marqué *la porte du Jugement.* 2. *Esdr.* III. 30. *Ni la porte premiere. Zach.* XIV. 10. parce que nous n'avons sçû où les placer.

Pour le plan en gros, & pour la disposition du terrain, nous avons consulté ce que les Voyageurs nous ont donné de plus fidéle, & de plus exact sur la situation des montagnes, des ruisseaux, & des fontaines qui subsistent encore aujourd'hui, & dont la position ne varie point : c'est sur cela que nous avons formé nôtre plan.

EXPLICATIONS

Et preuves du Plan du Temple de Salomon.

LA coudée Hébraïque étoit de vingt pouces & $\frac{44}{89}$ mesure de Paris ; c'est-à-dire vingt pouces & presque demi.

AAAA. Premiere enceinte, ou mur de six cens coudées, c'est-à-dire, de mille vingt-cinq pieds de Roi en longueur, de ses quatre côtez. *Ezechiel* XLV. 2. Haut de six coudées, ou dix pieds trois pouces, & large d'autant. *Ezech.* XL. 5.

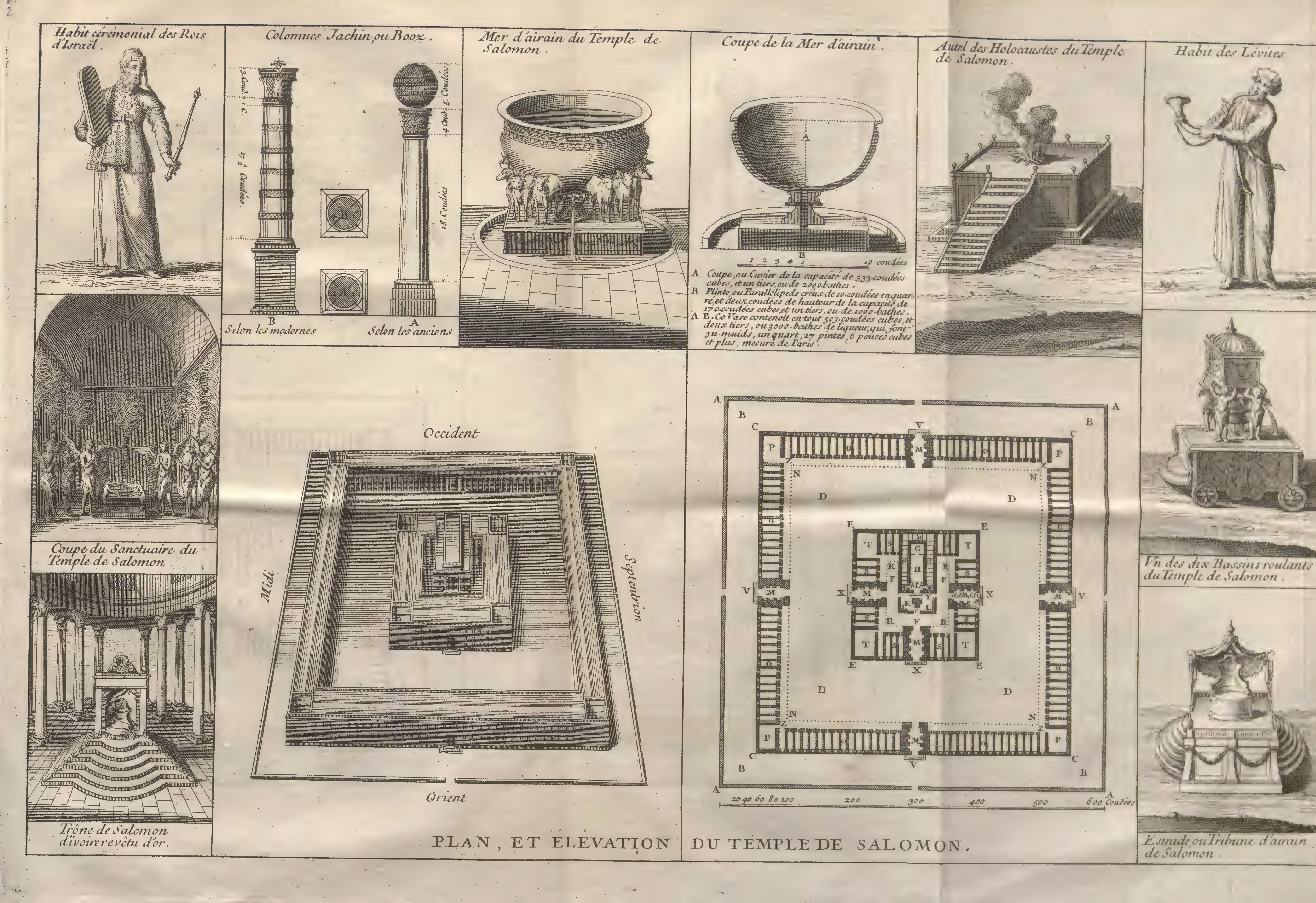
BBBB. Parvis des Gentils, ou premiere cour, large de cinquante coudées, ou de quatre-vingt-cinq pieds cinq pouces. *Ezech.* XLV. 2.

CCCC. Mur extérieur du parvis d'Israël, ou enceinte de cinq cens coudées en quarré, c'est-à-dire, de huit cens cinquante-quatre pieds & deux pouces. Ce mur pouvoit être haut de trente coudées, depuis la premiere retraite, que nous prenons du niveau de la porte.

DDDD. Parvis d'Israël, de cent coudées, ou cent soixante-dix pieds dix pouces de large. *Ezech.* XL. 19.

EEEE. Mur extérieur, ou enceinte du parvis des Prêtres, de deux cens coudées, ou trois cens quarante-un pieds, huit pouces en quarré ; nous lui donnons trente coudées, ou cinquante-un pieds trois pouces de haut.

FFF. Parvis des Prêtres de cent coudées, ou cent



PLAN, ET ÉLÉVATION DU TEMPLE DE SALOMON.



ſeptante pieds dix pouces en quarré. *Ezech.* XL. 47. & XLI. 14. 15.

G. Sanctuaire de vingt coudées en quarré, ou trente-quatre pieds deux pouces. 3. *Reg.* VI. 2. & *Ezech.* XL. 1. 4.

H. Saint de quarante coudées de long ſur vingt de large, c'eſt-à-dire,, ſoixante-huit pieds quatre pouces de long, ſur trente quatre pieds deux pouces de large. *Ezéch.* XL. 1. 2. & 3. *Reg.* VI. 2.

I. Veſtibule de vingt coudées de largeur, ſur dix (ou onze, ſelon Ezechiel) de long; c'eſt-à-dire, trente-quatre pieds deux pouces de long, ſur dix-ſept pieds un pouce de large. *Ezech.* XL. 48. 49. Sa porte de quatorze coudées de large. *Ezech.* XL. 48. & 3. *Reg.* VI. 3.

K. Autel des Holocauſtes de douze coudées, ou vingt pieds & demi en quarré, ſelon Ezechiel XLIII. 12. 13. *& ſuiv.* ou de dix coudées de haut, & de vingt de large; c'eſt-à-dire, dix-ſept pieds un pouce de haut, & trente-quatre pieds deux pouces de large, ſelon le 2. liv. des Paralipom. IV. 1.

L L. Mur de ſéparation qui environnoit l'Autel des Holocauſtes. L'Ecriture n'en marque pas les dimenſions. Il étoit à vingt coudées des édifices du parvis des Prêtres, & à cinq coudées du Temple. *Ezech* XLI. 9. 10. Joſeph lui donne trois coudées de haut. *Antiq lib. 8. c. 2. pag.* 262.

M M M M M M M M. Portes du parvis d'Iſraël & des parvis des Prêtres, ayant toutes les mêmes dimenſions. Voyez Ezechiel XL. 1.... 22. juſqu'au 36. Chacun des Veſtibules avoit cinquante coudées de long; c'eſt-à-dire, quatre-vingt-cinq pieds, &

cinq pouces, autant que la profondeur des aîles. *Ezech.* XL. 15. Et vingt-cinq coudées, ou quarante-deux pieds huit pouces & demi de large dans œuvre: & soixante coudées de haut; c'est-à-dire, cent deux pieds six pouces. *Ezech.* XL. 14. Aux deux côtez du Vestibule il y avoit trois chambres chacune de six coudées en quarré. *Ezech.* XL. 6. & des séparations entre ces trois chambres, de cinq coudées d'épaisseur. *Ezech.* XL. 6.

NNNN. Galeries autour du parvis d'Israël. Voyez Ezechiel XL. Nous y mettons trente colomnes sur deux cens coudées de long, par proportion avec le nombre des colomnes données pour cent coudées de long, 3. *Reg.* VII. 2. 3. 4. au parvis du Palais de Salomon.

OOOOOOOO. Chambres ou appartemens autour du parvis d'Israël; il y en avoit trente aux deux côtez de la porte, ou quinze de chaque côté. Voyez Ezechiel XL. 17.

PPPP. Cuisines du Temple de quarante coudées, ou soixante-huit pieds quatre pouces de long, sur trente coudées, ou cinquante-un pieds trois pouces de large. *Ezech.* XLV. 21. 22. 23. 24.

Q. Porte septentrionale du parvis des Prêtres, où l'on préparoit les victimes, & où l'on égorgeoit les animaux pour les sacrifices. *Ezech.* XL. 38. 39.

RRRR. Galeries autour du parvis des Prêtres. *Ezech.* XL. II. 3.

SSSSSSSS. Appartemens, qui regnoient sur le parvis des Prêtres. L'aîle qui étoit au midi de la porte orientale, étoit pour les Prêtres occupez à la garde du Temple. *Ezech.* XL. 45. L'aîle qui étoit

au

au nord de la même porte, & le retour vers la porte ſeptentrionale, étoient deſtinez pour les Chantres. *Ezéch.* XL. 44. L'aîle, qui étoit à l'orient de la porte méridionale, étoit pour les Prêtres occupez au ſervice de l'Autel. *Ezéch.* XL. 46. Les aîles, qui étoient au couchant de la porte ſeptentrionale & de la porte méridionale, comprenoient les ſalles, où les Prêtres mangeoient. *Ezéch.* XLII. 13.

TTTT. Cuiſines du parvis des Prêtres, où l'on cuiſoit les viandes ſanctifiées, & offertes pour le péché, longues de quarante coudées, ou ſoixante-huit pieds quatre pouces, & larges de trente coudées, en cinquante-un pieds cinq pouces. *Ezéch.* XLVI. 20. (il ne parle que de celle du nord.)

VVVV. Eſcaliers qui conduiſent au parvis du peuple. Il y avoit ſept marches à chaque eſcalier. *Ezéch.* XL. 22... 26.

XXX. Eſcaliers qui conduiſent au parvis des Prêtres. Ils étoient de huit marches chacun. *Ezéch.* XL. 31. 34. 37.

Y. Eſcalier qui conduit au Veſtibule du Temple. Il étoit de huit marches. *Ezéch.* XL. 49.

ZZZZ. Eſcaliers pour monter aux Chambres & aux Appartemens des Prêtres.

aaa. Chambres autour du Temple au nombre de trente-trois. Ezéchiel leur donne quatre coudées de large. *Ezéch.* XLI. 5. Mais le troiſiéme Livre des Rois, VI. 5. leur donne cinq coudées au premier étage, ſix au ſecond, & ſept au troiſiéme, parce qu'il y avoit au premier étage une retraite d'une coudée, au ſecond de deux coudées, & au troiſiéme étage de trois coudées priſes dans l'épaiſſeur du

mur par dedans les appartemens.

b b. Escaliers à vis pour aller dans les chambres, qui regnoient autour du Temple. *Ezéch*. XLI. 7. & 3. *Reg*. IV. 8.

c. Degrez de l'Autel des Holocaustes, tournez du côté de l'orient. *Ezéch*. XLIII. 15. 16.

d d d d. Tables de marbre, qui étoient dans le portique de la porte septentrionale du parvis des Prêtres, où l'on égorgeoit les victimes, où on les dépoüilloit, où l'on les coupoit, &c. Ces tables avoient une coudée & demie en quarré. *Ezéch*. XL. 38. 39. 40. 41.

Les grands murs du Temple sont tous épais de six coudées, ou de dix pieds trois pouces; c'est-à-dire, le mur qui forme la premiere enceinte, le mur du parvis d'Israël, le mur du parvis des Prêtres, & les murs du Temple. Mais le mur extérieur des trente-trois chambres qui étoient autour du Saint & du Sanctuaire, n'avoient que cinq coudées de large, & quinze de haut; c'est-à-dire, huit pieds six pouces & demi de haut, & vingt-cinq pieds sept pouces & demi d'épaisseur. *Voyez* Ezéch. XLI. 9. 12.

Toutes les portes des deux parvis, tant d'Israël que des Prêtres, ont les mêmes dimensions. Le mur où est l'ouverture, a six coudées, ou dix pieds trois pouces d'épaisseur. La porte a huit coudées ou treize pieds huit pouces de large, & l'embrasure de la porte est d'une coudée; la porte a treize coudées, ou vingt-deux pieds deux pouces & demi de haut. *Voyez* Ezéch. XL. 9. 11.

La porte occidentale du Temple n'est pas marquée dans Ezéchiel, parce que selon le plan qu'il

dressoit, le Palais des Rois ne devoit plus être près du Temple, & par conséquent la porte occidentale, qui étoit celle par où le Roi entroit ordinairement, ne devoit plus subsister. Mais sa disposition ne fut pas suivie, il y eut depuis le retour de Babylone des portes au Temple du côté de l'occident, selon Joseph : & avant la captivité, la porte occidentale subsistoit certainement, comme il paroît par Ezéch. XLIII. 8. & 2. *Reg.* X. 12. XI. 6. XVI. 18. XXIII. 2. & 1. *Par.* IX. 24. & XXVI. 16. 18.

La porte du Vestibule du Saint étoit de quatorze coudées de large, ou vingt-trois pieds onze pouces. *Ezech.* XL. 48. & 3. *Reg.* VI. 3.

La porte du Saint, de dix coudées, ou dix-sept pieds un pouce de large. *Ezéch.* XLI. 1. 2.

La porte du Sanctuaire étoit de six coudées de large, ou de dix pieds trois pouces. Le mur de séparation n'avoit que deux coudées. *Ezéch.* XLI. 1. 3.

La porte du Saint, de dix coudées, ou dix-sept pieds un pouce de large. *Ezéch.* XLI. 1. 2.

La porte du Sanctuaire étoit de six coudées de large, ou de dix pieds trois pouces. Le mur de séparation n'avoit que deux coudées. *Ezéch.* XLI. 1. 3.

La porte orientale du parvis des Prêtres devoit demeurer fermée toute la semaine, & ne devoit s'ouvrir que le jour du Sabbat, suivant Ezéchiel. C'est-là où le Roi avoit sa tribune. *Ezéch.* XLIV. 2. 3. 4. *&* XLVI. 1. 2. *& suiv.*

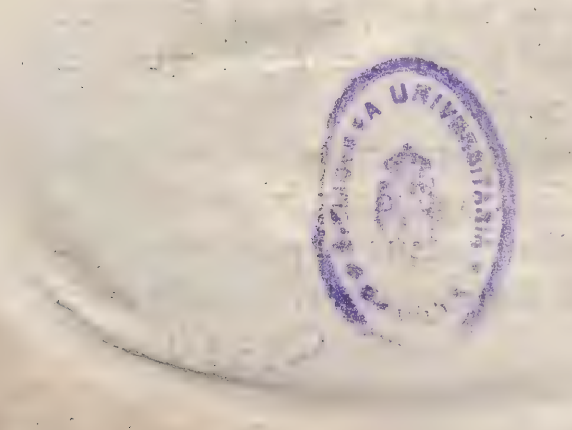
Nous ne donnons aux appartemens, qui regnoient autour du parvis d'Israël, que deux étages. Mais les appartemens qui étoient autour du parvis des Prêtres, en avoient trois. *Ezéch.* XLII. 3. 5. 6. Il y avoit

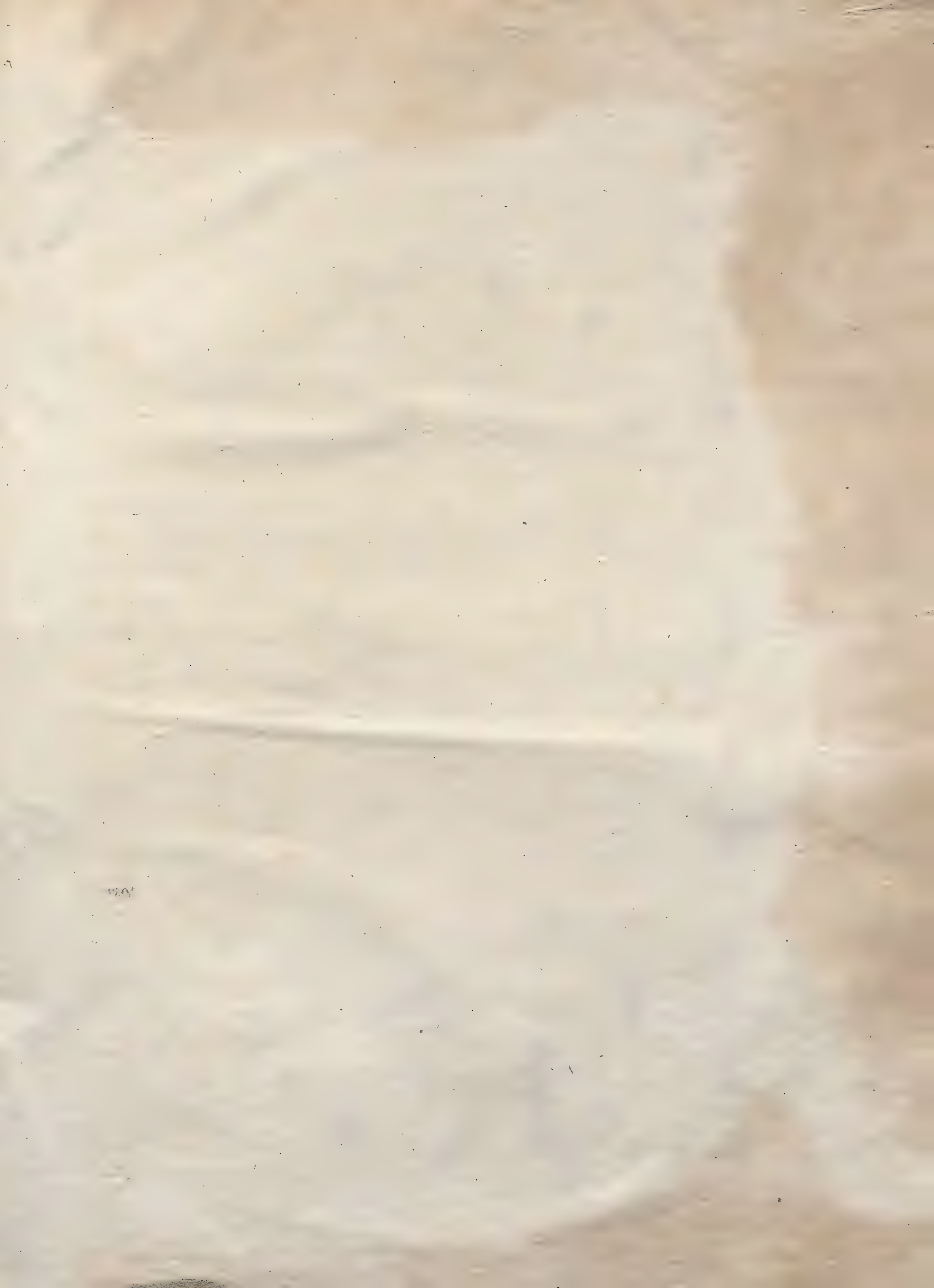
aussi une autre différence entre le bâtiment du parvis des Prêtres & celui du parvis d'Israël, c'est que les murs du premier étoient bâtis avec du bois entremêlé avec la pierre. 3. *Reg.* VI. 36. *Ædificavit Salomon atrium interius tribus ordinibus lapidum politorum, & uno ordine lignorum cedri.* Salomon fit bâtir le parvis intérieur, de trois rangs de pierres polies & d'un rang de bois de cédre. Ce qui ne se marque pas dans la structure du parvis extérieur, ou du peuple.

Dans l'ancien Testament nous ne trouvons pas le nom de *parvis des Gentils ;* on ne nous parle que de deux parvis ; l'un des Prêtres, & l'autre du peuple ; l'un nommé extérieur, & l'autre intérieur. Mais il est certain que la premiere cour, que nous avons nommée parvis des Gentils, subsistoit.

L'Ecriture ne nous marque en aucun endroit la hauteur des aîles ou appartemens, qui regnoient autour des deux parvis. Nous les avons fixés à trente coudées, parce que l'édifice du Temple n'en avoit pas davantage, non plus que le Palais de Salomon. 3. *Reg.* VII. 2.

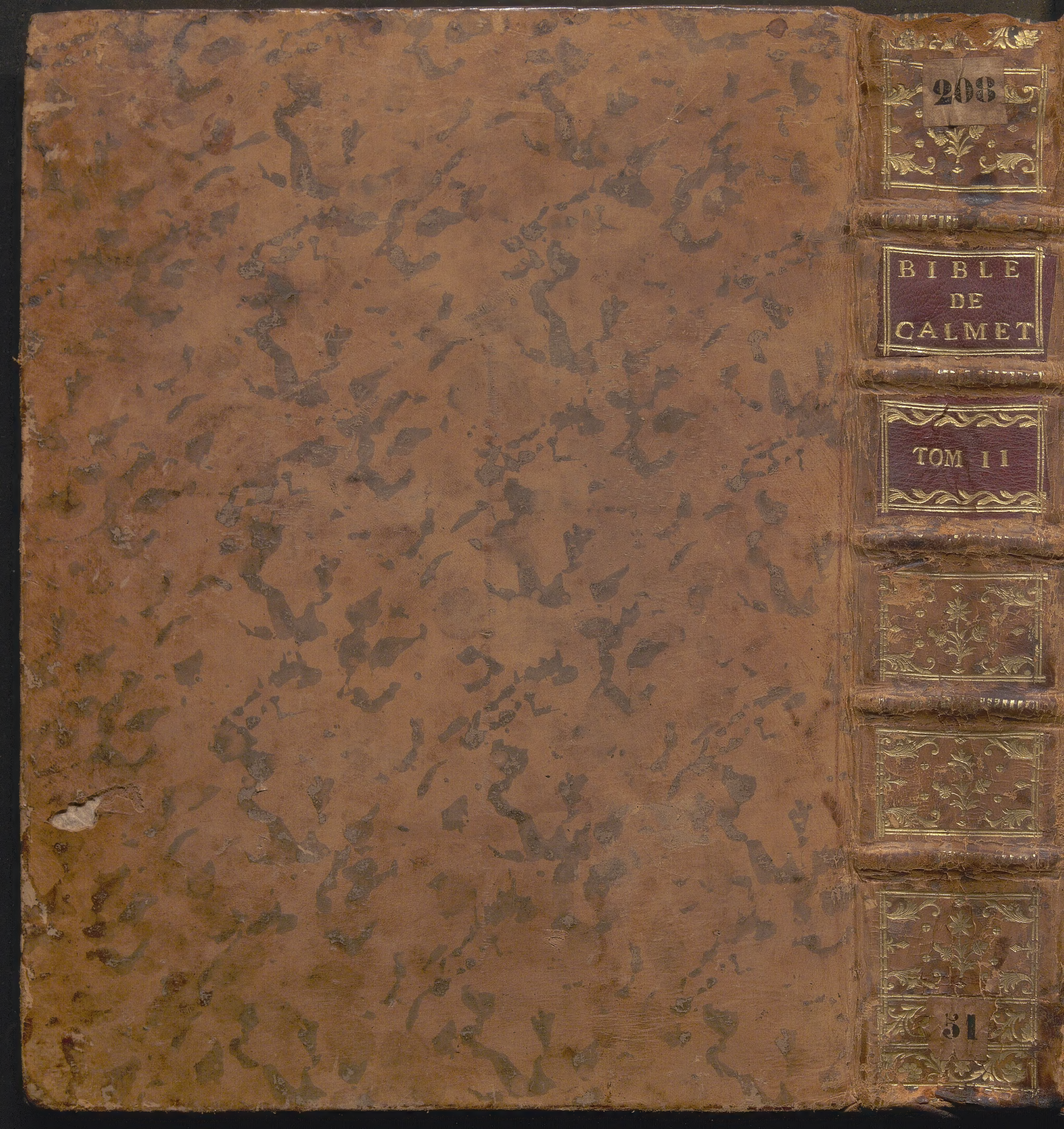
Fin de l'Explication du Plan du Temple de Salomon.










208
BIBLE DE CALMET
TOM 11
51

colorchecker CLASSIC

calibrite

mm